3 1761 07822720 4

UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/unedeperduedeuxt00bouc

1

804 B

3.

BIBLIOTHÈQUE CANADIENNE

COLLECTION JACQUES CARTIER

Droits réservés, Canada 1913
par Librairie Beauchemin Limitée, Montréal

N. 804

UNE DE PERDUE
DEUX DE TROUVÉES

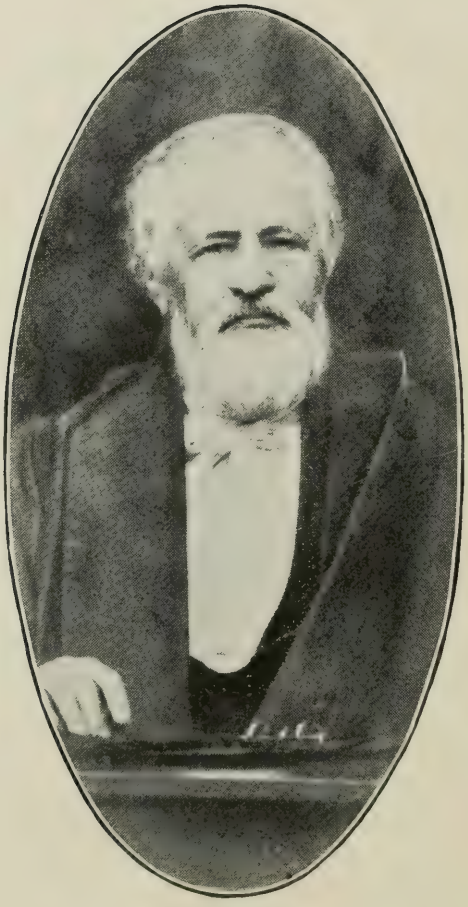

Georges de BOUCHERVILLE

UNE DE PERDUE
DEUX DE TROUVÉES

PAR

GEORGES DE BOUCHERVILLE

198779
18/11/13

MONTRÉAL
LIBRAIRIE BEAUCHEMIN, LIMITÉE
79, rue Saint-Jacques
1913

PS
3403
D8U6
1912

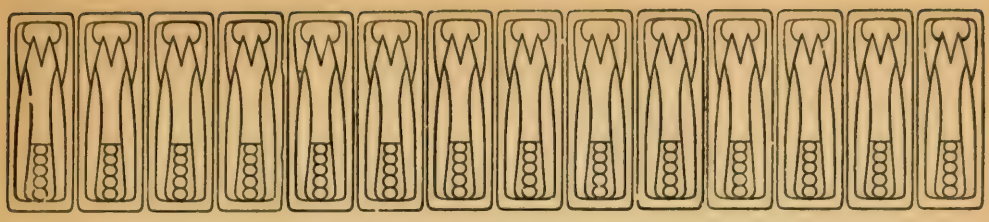

UNE DE PERDUE DEUX DE TROUVÉES

CHAPITRE PREMIER

LE TESTAMENT

C'est le 25 octobre 1836. Il est onze heures du matin. Les croisées de la maison N° 141, rue Royale, Nouvelle-Orléans, sont tendues de noir. Un crêpe est attaché au marteau de la porte d'entrée. Deux nègres en deuil, tête nue, se tiennent de chaque côté du vestibule. La foule se presse dans la rue et peu à peu envahit les avenues, malgré les efforts de la police pour maintenir l'ordre.

Un grand événement doit avoir lieu ; c'est l'ouverture du testament de Sieur Alphonse Meunier, l'un des plus riches négociants de la Nouvelle-Orléans, décédé le 15 septembre 1836, sans enfants ni parents.

Midi est l'heure fixée par le juge de la Cour des Preuves, pour procéder aux actes préliminaires des vérifications, avant la lecture des dernières volontés du défunt. Le public a droit d'entrer.

Une grande salle, au rez-de-chaussée, est éclairée par de nombreuses bougies ; les volets sont fermés. Une table ronde, couverte d'un tapis noir, est au fond de la salle. Le juge de la Cour des Preuves est assis dans un fauteuil faisant face au public ; de chaque côté de lui sont assis des juges de paix. Le notaire qui doit faire la lecture du testament, comme dépositaire, est debout auprès de la table, presqu'en face du juge. Quelques amis du défunt se tiennent à quelque distance conversant par groupe à voix basse. On entend le sourd murmure de la foule curieuse qui désire entrer.

Les portes ne doivent s'ouvrir qu'à midi moins cinq minutes et les procédés commencer à midi précis. Chacun est impatient de savoir ce que le défunt a prétendu faire de l'immense fortune qu'il s'était acquise par ses entreprises commerciales, si grandes et toujours si heureuses. Peut-

être un petit sentiment d'intérêt personnel attirait-il plusieurs des personnes présentes. On ne pouvait s'imaginer ce qu'allait advenir de tous ces trésors amassés ; et dans son ardente imagination, plus d'un s'imagina que le défunt pouvait bien s'être rappelé tel ou tel léger service qu'il lui avait rendu. Le contenu du testament était un secret qui intéressait vivement toute cette foule, quel que fut le motif qui les y eut rassemblés, soit intérêt, soit simple curiosité.

L'aiguille du cadran de la Bourse, en face, marque midi moins cinq minutes. Un huissier paraît à la porte de la maison et crie à haute voix : « Que ceux qui ont intérêt à entendre lecture du testament de feu le Sieur Meunier entrent, les procédés vont commencer ». Et toute la foule entra, car pas un n'avait pas d'intérêt. Tous les bancs destinés au public sont bientôt envahis ; les officiers de police placés près de la balustrade temporaire, élevée pour partager la salle en deux et protéger les officiers en loi, s'efforcent de contenir cette masse de curieux. Un coup de marteau a résonné sur le timbre d'airain qui est au fond de la salle, au-dessus du siège du juge. Tous les yeux sont tournés de ce côté. Un profond silence règne dans toute la salle ; on entendrait la chute d'une épingle. Douze coups ont résonné, c'est midi.

Le juge de la Cour des Preuves se lève et dit d'une voix solennelle : « Nous allons, Messieurs, procéder à la vérification des écritures et aux actes préliminaires, avant d'ouvrir le testament de feu le Sieur Alphonse Meunier, décédé le 15 septembre 1836, sans enfants ni héritiers légitimes connus ».

Le Juge — M. le notaire, feu Alphonse Meunier vous a-t-il remis lui-même, et quand, cette petite valise qui est devant vous sur cette table ?

Le Notaire — Le 1er septembre 1836, M. Alphonse Meunier m'ayant fait appeler chez lui, dans cette maison, me remit de ses mains cette petite valise, en me disant qu'elle contenait ses dispositions de dernière volonté et qu'elle contenait aussi une petite cassette rouge, scellée, dont il réglait dans son testament la disposition qu'on en devait faire. La petite valise a été scellée par M. Alphonse Meunier en ma présence et en présence de deux témoins que voici, qui ont apposé leurs signatures sur les cachets. La valise est telle qu'on me l'a remise. Nous ne savons ce qu'elle contient.

Les deux témoins approchent et identifient la valise et les scellés.

M. le Juge — C'est bien. M. le notaire, brisez les scellés et mettez sur la table les objets qui sont dans la valise.

Le notaire brisa les scellés, ouvrit la valise, en retira une cassette de maroquin rouge, à clous jaunes, et la plaça devant le juge. Elle était aussi scellée avec des rubans et cire noire. On lisait sur le couvercle :

« N° 1. La personne désignée dans mon testament a seul droit d'ouvrir ».

Le notaire retira aussi un petit paquet cacheté. La suscription contenait ces mots :

« Mon Testament.

» Alphonse Meunier ».

— Y a-t-il encore quelque chose dans la valise ? demanda le juge au notaire.

— Non, Monsieur.

Et le notaire tourna la valise le dessus dessous.

Toute cette foule attentive, silencieuse, impatiente, semblait dévorer

du regard ce paquet que le juge tenait dans sa main, en l'élevant à la hauteur de son front et le montrant aux spectateurs.

— Si quelqu'un, demanda le juge, désire faire quelqu'opposition à l'ouverture de ce papier, qu'il fasse valoir ses raisons, sans quoi nous allons passer outre et rompre les cachets.

Un instant un murmure sourd courut par la salle à travers cette foule ; puis tout fut silence.

— Ouvrez ce paquet, M. le notaire, dit le juge et veuillez avoir la bonté de lire à haute voix les dispositions qu'il contient.

Le notaire commença :

« Me sentant attaqué d'une maladie incurable, je profite des instants de calme qu'elle me laisse pour écrire mes dernières volontés.

» Je recommande mon âme à Dieu.

» Je suis natif de la Province du Canada, paroisse St-Ours, dans le District de Montréal.

» Je ne dois à personne, ayant réglé avec tous mes créanciers dans le cours de mars dernier.

» Tous mes comptes ont été réglés par bons billets et titres authentiques déposés chez Sieur Legros, Notaire, N° 4, rue St-Charles, où mon exécuteur testamentaire pourra les prendre, ce dont une liste détaillée accompagne ces présentes.

» Je constitue pour mon héritier et légataire universel Pierre de St-Luc, capitaine actuellement à bord du brick « Le Zéphyr » en expédition au Brésil pour mon compte.

» Je nomme pour mon exécuteur testamentaire le dit Pierre de St-Luc, auquel le juge de la Cour des Preuves de la cité de la Nouvelle-Orléans voudra bien faire parvenir copie du présent testament aussitôt possible.

» Je prie M. le juge de la dite Cour des Preuves de garder par devers lui, en sûreté, la petite cassette rouge jusqu'à ce que le dit Pierre de St-Luc la lui réclame en personne. La dite cassette ne devra être remise à aucun autre ; dans le cas où le dit Pierre de St-Luc ne la réclamerait pas dans les douze mois qui suivront l'ouverture du présent testament, je désire que la dite cassette et son contenu soient brûlés, en présence des témoins et qu'un procès-verbal en soit dressé et déposé dans les archives de la dite Cour des Preuves.

» En reconnaissance de la fidélité et des bons services que m'ont rendus mes esclaves Pierrot et Jacques, je leur donne la liberté avec chacun une somme de cinq cents dollars.

» Je donne aussi la liberté à Henri, Paul, Clara et Céleste, esclaves attachés au service de ma maison, avec chacun une somme de deux cents dollars.

» Je lègue à la bibliothèque publique de l'État, mes livres reliés, se montant à 4000 volumes.

» Je lègue à Dame veuve Regnaud, en reconnaissance des soins et des attentions qu'elle a eus pour moi, l'usufruit de ma maison N° 7, rue Bienville ; j'en donne la nue propriété à son intéressante et aimable fille, Mathilde.

» Je lègue à mon médecin Léon Rivard, la somme de trois mille dollars en payement de tous comptes.

» N'ayant pas au Canada de parents que je puisse avouer, mon père et ma mère étant morts sans autres enfants que moi, je veux et désire que mon légataire universel et exécuteur testamentaire Pierre de St-Luc, soit saisi de plein droit, après ma mort, de la pleine et entière propriété de tous mes biens meubles et immeubles, papiers, billets, titres, cédules, enfin de toutes choses généralement quelconques dont je n'ai pas autrement disposé par ces présentes.

» De graves et puissantes raisons m'empêchant de manifester plus amplement mes intentions ultérieures, j'ai rédigé un mémoire que j'ai renfermé dans la petite cassette rouge, dont le dit Pierre de St-Luc seul pourra prendre connaissance, et que je le prie de vouloir prendre en considération pour se guider dans les recherches qui lui sont importantes.

» Au cas où le dit Pierre de St-Luc décéderait avant d'avoir pris communication du présent testament, je prie M. le juge de la Cour des Preuves de vouloir nommer un autre exécuteur de mes dernières volontés, en présence duquel devra être brûlée la dite cassette rouge sans qu'on en brise les scellées. Dans ce dernier cas, je désire que tous mes autres esclaves, au nombre de 387, soient mis en liberté, avec chacun une somme de deux cent dollars ; qu'une somme de huit cent mille piastres soit transmise aux messieurs du Séminaire de St-Sulpice, à Montréal, au Canada, pour être employée à l'encouragement de l'éducation élémentaire dans les campagnes du District de Montréal ; enfin que le reste de mes biens soit donné aux pauvres et aux institutions de charité de la Nouvelle-Orléans.

» Voici la liste et évaluation des biens que je laisse à mon légataire universel Pierre de St-Luc :

A. Legros, N. P., Titre authentique hypothécaire, 25 mai 1819..	$10,000
A. Legros, N. P., Titre authentique hypothécaire, 8 mars 1820..	17,000
A. Legros, N. P., Titre authentique hypothécaire, 12 mars 1820..	11,000
A. Legros, N. P., Titre authentique hypothécaire, 13 déc. 1824..	20,000
A. Legros, N. P., Titre authentique hypothécaire, 19 déc. 1824	2,000
A. Legros, N. P., Titre authentique hypothécaire, 7 août 1827..	10,000
A. Legros, N. P., Titre authentique hypothécaire, 10 août 1827 ..	15,300
Philipps, N. P., Titre authentique hypothécaire, 14 oct. 1827....	27,630
Philipps, N. P., Titre authentique hypothécaire, 14 oct. 1827....	33,420
Magne, N. P., Titre authentique hypothécaire, 20 mars 1831....	77,000
» Tous ces titres et créances portent intérêt à raison de dix par cent par an ; aucun intérêt n'a été payé sur iceux, excepté sur celui du dix août 1827, Legros, N. P., ainsi qu'il appert à l'original.	
Billets promissoires endossés et portant hypothèque devenant hypothèque — Échus et numérotés de 1 à 27.....	194,327
Billets promissoires endossés et portant hypothèque devenant échus le 1er mars 1838.....	214,722
Billets endossés non hypothécaires.....	47,920
Billets endossés non hypothécaires non échus.....	31,047
Billets non endossés non hypothécaires non échus.....	42,903
La propriété N° 141, rue Royale, Nouvelle-Orléans.....	10,000
La propriété N° 42, rue St-Louis, Nouvelle-Orléans.....	15,000
La propriété N° 7, rue Perdide, Nouvelle-Orléans.....	2,900
La propriété N° 4, rue Mignonne, Nouvelle-Orléans.....	3,000

La propriété N° 8, rue Chartres, Nouvelle-Orléans	37,000
L'habitation, paroisse St-Charles, 500 acres	100,000
100 nègres à $500	50,000
L'habitation, paroisse d'Iberville	75,000
87 nègres à $500	43,500
L'habitation, paroisse St-Jacques	100,000
100 nègres à $500	50,000
L'habitation, paroisse St-Martin	130,000
100 nègres à $500	50,000
Actions à la Banque de l'Union pour	10,000
» » des Citoyens	5,000
» » Consolidée	22,000
» » des Améliorations	250,000
Mon argenterie, chevaux, meubles, linges	20,000
Le navire trois-mâts « *Le Sauveur* », 800 tonneaux	20,000
Sa cargaison probable, assurée pour	200,000
Le brick fin voilier « *Le Zéphyr* »	20,000
Sa cargaison probable, assurée pour	60,000
Constitut sur la Bourse St-Louis (payant rente 10 par 100)	5,000
Constitut sur le théâtre St-Charles	2,500
Constitut sur le carré de l'hôtel St-Charles	3,200
Constitut sur la propriété N° 8, rue Bienville	2,000
» » » 10 » » »	1,500
» » » 12 » » »	1,500
» » » 14 » » »	1,500
» » L'Arcade, rue du Camp	5,000
» » la propriété N° 22 rue Chartres	3,500
» » » 24 » »	3,500
» » » 26 » »	3,500
» » » 28 » »	5,000
» » » 8 » Conti	8,000
» » » 31 » »	5,000
» » » 33 » »	5,000

» En laissant à mon héritier et légataire universel Pierre de St-Luc une fortune aussi considérable, se montant à cinq millions de piastres y compris les constituts et les intérêts, je n'hésite pas à dire que je suis satisfait d'avance de l'usage qu'il en fera. La connaissance intime que j'ai de son caractère et de son généreux naturel me garantit du dépôt que je fais en ses mains des biens que j'ai si péniblement acquis.

» Que Dieu lui soit en aide et lui donne sa bénédiction comme je lui donne la mienne. Amen.

» 1er *Septembre* 1836 ». » ALPHONSE MEUNIER.

« P. S. — Le mémoire que je laisse dans la petite cassette rouge pourra guider mon légataire universel dans les recherches que je le prie de faire de certaines personnes auxquelles je porte un profond intérêt, et qui doivent se trouver en quelque part au Canada ». « A. M ».

Le notaire ayant fini la lecture du testament, le plia et le remit au juge de la Cour des Preuves, qui le parapha.

Tout ce monde ébahi, regardait avec de grands yeux ce papier qui contenait le détail d'une fortune si colossale ; plus d'une personne se trouva désappointée de ne s'être pas entendue nommer dans les dispositions du défunt. Quand la première émotion d'étonnement fut passée, un murmure confus circula à travers les rangs de cette foule qui encombrait la salle et les passages.

« — Silence, silence, Messieurs, cria un huissier.

— Si quelqu'un, dit le juge, désire faire quelqu'opposition à l'enregistrement du testament de feu Sieur Alphonse Meunier, si quelqu'un a quelque réclamation à faire contre sa succession, il est tenu de présenter ses réclamations et oppositions au greffe de la Cour des Preuves dans la quinzaine, après lequel temps le dit testament sera enregistré et toutes réclamations fore closes.

» M. le greffier, veuillez prendre soin de ces papiers et cassette, continua le juge, et les déposer dans les voûtes du greffe de la Cour des Preuves. Ils sont sous votre responsabilité.

» Messieurs, la séance est levée ».

Et la foule se mit à défiler, sans bruit, sans désordre, la tête basse et réfléchissant aux destinées de la vie humaine, si extraordinaires, si variées et parfois si bizarres.

Un homme riche hier, aujourd'hui un cadavre !

Les journaux du soir annoncèrent le grand événement du jour. Quelque temps le public s'en occupa, puis cet incident, comme tant d'autres, alla s'ensevelir dans le gouffre des spéculations et des extravagances de cette nouvelle Babylone !

CHAPITRE DEUXIÈME

LE « ZÉPHYR »

Depuis quelques jours un brick avait jeté l'ancre dans la rade de Matanzas. L'arrivée de ce navire dans ce port de l'île de Cuba n'avait causé aucune émotion, d'abord. Il y en arrive tant tous les jours et de tous les pavillons et de toutes les formes.

Cependant, le troisième jour, lorsque le bon peuple de la ville vit que le navire ne faisait pas mine d'accoster, on commença à faire des conjectures. Puis la forme si élancée de sa proue ; sa coque si longue et si étroite, toute noire ; la hardiesse de sa mâture inclinée en arrière ; ses immenses voiles qu'il déployait au vent quand il entra dans le port, et maintenant ferlées ; ses douze sabords ouverts qui montraient les dents, comme des dogues en colère, tout cela excita fort les soupçons des habitants paisibles de la bonne ville de Matance.

« — Mais dites-donc, demanda un signor à son voisin qui se trouvait près de lui sur la jetée, que pensez-vous de ce vaisseau tout noir, là-bas à l'ancre ? On n'aperçoit personne à bord. Ne dirait-on pas qu'ils craignent de se montrer ?

— Je suis aussi ignorant que vous sur le compte de cet étrange navire. Quelques-uns pensent que c'est un écumeur de mer, d'autres disent que c'est un négrier qui arrive de la côte d'Afrique.

— Les autorités n'ont-elles pas envoyé reconnaître ? C'est drôle tout

d'même ; il me semble que l'on y devrait faire attention. Si ce sont des pirates, faut être sur nos gardes.

— Je crois que les autorités sont informées, car ce matin on dit que le canot de ce brick est venu à terre, deux hommes en sont sortis et se sont dirigés du côté du Consulat Américain. A peine s'il était jour et l'un d'eux était enveloppé dans un léger manteau de soie cirée. Au bout d'une demi-heure on les a vus sortir du Consulat Américain, entrer au bureau de la douane d'où ils sont repartis pour leur navire. Depuis ce temps on ne sait plus rien.

— Il ne serait pas mauvais, tout d'même, de veiller cette nuit sur leurs mouvements.

— Ils sont suspects, je sais que ce matin un caboteur ayant voulu approcher du navire avec son esquif chargé d'oranges, un gros nègre armé d'une immense fourchette de cuisine lui a crié que, s'il ne s'en allait pas de suite, il tirerait sur lui à coup de carabine. Le caboteur dit qu'il croit avoir aperçu sur l'un des plis du pavillon, que nous voyons roulé et attaché à mi-mât, une tête de mort avec deux os en croix. — C'est un pirate, prenons garde.

— Je suis de votre avis ».

Ces deux personnes se séparèrent pour aller rapporter dans leurs familles les conjectures qu'elles avaient faites, sur le compte du prétendu pirate. Avant la nuit toute la ville était en rumeur. Plus d'une jeune signora passa une partie de la nuit agenouillée aux pieds de la Madone ; plus d'une vieille fille s'effraya des excès que l'on devait s'attendre à voir commettre par ces bandits, si les autorités ne doublaient pas les gardes. Et pourtant les autorités ne doublèrent pas les gardes, et la nuit se passa comme les autres sans désordres ; et les vieilles et les jeunes filles se levèrent le lendemain matin comme à l'ordinaire, les yeux pourtant un peu caves et les joues un peu blêmes de peur et d'insomnie.

Quoique les frayeurs de ces bonnes gens ne fussent nullement fondées à l'endroit du joli brick qui balançait si coquettement ses mâtures effilées, il faut aussi leur rendre cette justice de dire que quelques semaines auparavant on avait signalé dans ces parages un véritable pirate, dont la description correspondait assez avec celle du navire qui, à cette heure, reposait bien innocemment sur ses ancres dans la rade.

De bien bonne heure, ce matin là, il y avait un grand nombre de personnes rassemblées sur les quais, examinant avec des longues-vues le vaisseau suspect. A bord, tout semblait dans la plus grande solitude. Les voiles ferlées n'annonçaient pas un prochain départ. Un homme, un seul homme, en chemise rouge avec un chapeau de toile cirée noire, se promenait lentement sur le gaillard d'avant, fumant tranquillement un cigare, pur havane, dont les bouffées, lancées à pleine bouche, s'élevaient en décrivant des ronds qui allaient en s'élargissant jusqu'à ce qu'ils se perdissent dans l'espace. Pas un souffle de vent ne dérangeait la symétrie des ondulations que formait la fumée en giroyant dans les airs. De temps en temps, il regardait le ciel, puis la lisière du ruban rouge qui pendait au haut de la flèche du mât d'artimon, comme pour découvrir de quel côté viendrait la brise du matin au lever du soleil. Le ciel était pur et sans nuage ; aucun souffle n'agitait la surface des eaux ; la houle de la mer, qui se faisait sentir dans la rade où elle venait mourir, balançait seul et lentement les vaisseaux qui y reposaient sur leurs ancres.

Longtemps les curieux attendirent et ne virent rien qui put rompre la monotonie du vaisseau suspect.

Vers huit heures, un pavillon blanc fut hissé au-dessus du consulat anglais, édifice gothique à côté de la maison de douane, qui dominait l'un des bassins du quai où se tenait rassemblée par groupe cette foule de signors inquiets et curieux.

« — Tiens, regardez donc vous autres, cria un des curieux, voici un signal que fait le consul anglais au vaisseau noir en rade. Ce ne serait donc pas un pirate ; c'est peut-être une croisière anglaise ?

— Non, il vient de hisser son pavillon. C'est le pavillon américain, je le reconnais bien avec ses étoiles d'or sur un fond bleu à longues raies rouges.

— Il montre aussi un pavillon marchand, cria un troisième. Mais c'est tout d'même étonnant qu'un vaisseau marchand ait autant de sabords et si bien garnis !

— Je vois des matelots monter comme des singes dans les mâts, dit un quatrième personnage qui, une longue-vue braquée sur le brick, en examinait les mouvements. Ils déferlent les voiles. Voilà qu'on descend la chaloupe. Elle vient à terre ; nous allons savoir ce que tout cela veut dire ».

Quatre bras vigoureux dirigeaient en effet une chaloupe vers les quais du consulat anglais. Un jeune homme tenait le gouvernail. Son teint hâlé par le soleil des tropiques annonçait une nature endurcie aux rudes travaux de la mer. Ses mains, un peu blanches pour un marin, n'accusaient pas un homme accoutumé aux durs exercices de la manœuvre. Des pantalons de toile blanche, une cravate de soie noire négligemment nouée au col sur une chemise de toile fine de Hollande, un gilet bleu ciel, un chapeau rond de paille de Panama retenu à la boutonnière de son gilet par un ruban, tel était le costume de celui qui guidait la chaloupe.

En touchant terre le jeune homme sauta lestement sur le quai, dit quelques mots à voix basse aux deux matelots, et se dirigea vers le consulat anglais où il entra. Les deux matelots restèrent dans l'embarcation.

Ce jeune homme qui venait d'entrer chez le consul anglais, c'était Pierre de St-Luc, ou comme les matelots du *Zéphyr* l'appelaient, le capitaine Pierre.

Le rôle que le capitaine Pierre joue dans cette histoire est assez important pour qu'on nous permette d'en dire un mot.

Pierre n'avait jamais connu son père ni sa mère. Tout ce qu'il savait de sa naissance, c'est qu'il était né au Canada, dans quelqu'une des seigneuries du District de Montréal. Amené à la Nouvelle-Orléans, à l'âge de six ans, par Alphonse Meunier, Pierre ne connaissait de son pays natal que le nom ; et quoiqu'il eut plus d'une fois questionné le père Meunier sur sa famille et sa patrie, celui-ci avait toujours évité de lui répondre directement. Tout ce qu'il en avait pu savoir, « c'est qu'un jour il lui fournirait les moyens de découvrir ses parents, que, pour le moment, de puissantes raisons le forçaient de tenir ignorés ».

Du reste le père Meunier aimait le jeune Pierre avec une tendresse toute paternelle. Doué des plus excellentes qualités du cœur et de l'esprit, Pierre, tout jeune encore, savait apprécier la tendresse du père Meunier qui, comme on le pensait, n'était que son père adoptif.

Les maîtres les plus renommés pour les armes, la danse, la gymnastique et tous les exercices qui peuvent former un jeune homme, furent donnés au jeune Pierre. Il sut si bien profiter de ces leçons, qu'à l'âge de dix-huit ans il était le meilleur valseur de la Nouvelle-Orléans et le plus intrépide cavalier qu'on eut vu depuis longtemps, soit aux chasses au renard, soit aux courses au clocher.

Mais si ces exercices avaient développé chez le jeune Pierre la force de ses muscles, ils avaient aussi un peu trop excité chez lui la disposition à la dissipation. Sans être querelleur par caractère, il trouvait une sorte de jouissance dans l'excitation fiévreuse que procurent l'orgie et les rixes qui, presque toujours à la Nouvelle-Orléans, les accompagnaient : il s'y livrait avec trop d'ardeur.

Il était reconnu le meilleur boxeur des cercles du café qu'il fréquentait. Dans un assaut aux coups de poings, il avait fait demander quartier au premier maître de boxe de la cité. Un soir, à la sortie d'une représentation au théâtre d'Orléans, ayant lancé une pierre à travers les vitres d'une lanterne, deux watchmen s'élancèrent sur lui pour l'arrêter : d'un coup de pied il rompit trois côtes à l'un d'eux et d'un coup de poing il brisa la mâchoire à l'autre, fit un bond en arrière et en un instant il avait disparu, sans que personne eut pu l'arrêter. Quoique son jeune âge ne fût pas une excuse pour ses escapades, qui devenaient un peu fréquentes, nous devons ajouter néanmoins à sa louange, qu'ayant appris que l'un de ceux qu'il avait blessé était un pauvre homme, père de famille, qu'il venait de priver pour quelque temps des moyens de gagner sa vie, il lui envoya porter sa bourse avec tout ce qu'il y restait d'argent pour ses menus plaisirs de la semaine.

Enfin, une affaire sérieuse que s'était faite le jeune Pierre, à l'occasion d'une affaire d'amour à la guinguette, le força de se cacher pendant plusieurs jours. Il avait eu le malheur de tuer son adversaire dans un duel qui eut lieu à la carabine avec un Créole Louisianais. Le père Meunier fut obligé, pour le soustraire aux recherches de la police, de le faire embarquer secrètement à bord d'un navire qui partait pour le Hâvre.

Ce premier voyage de Pierre, à l'âge de dix-neuf ans, détermina son goût pour la mer.

C'était son plus grand plaisir de monter dans les mâts, de courir sur les vergues, de monter par les haubans du mât d'artimon et de descendre par le beaupré, en se laissant glisser par les étais du hunier de la misaine.

Pierre passa deux ans à Paris, visita les principales villes du Continent, et après avoir fait un séjour de six mois à Londres, revint à la Nouvelle-Orléans, où son goût pour la marine se réveilla avec tant de force, que le père Meunier ne crut pouvoir mieux faire, que de le remettre sous les soins du capitaine Frémont, pour lui faire faire son apprentissage de marin.

Au moment où nous parlons, Pierre avait vingt-sept ans, et il était capitaine du *Zéphyr* depuis trois ans.

Un grand changement s'était opéré dans son caractère et son comportement, depuis qu'il s'était vu maître absolu à bord d'un vaisseau, ayant sous sa responsabilité la vie des matelots et des passagers, les biens de son armateur, l'honneur de son pavillon et sa réputation de marin.

Un peu brusque dans ses façons, il savait néanmoins plaire par ses

manières pleines d'aisance et de noblesse. Naturellement vif et bouillant, il s'étudiait à conserver son sang-froid et à rester calme au milieu des scènes les plus excitantes. Poli, affable et gai, il était l'âme et l'agrément des sociétés où il se trouvait. Franc et ouvert, il attirait la confiance. Brave jusqu'à la témérité, mais sans fanfaronnade, généreux jusqu'à la prodigalité, il eut beaucoup d'amis et encore plus d'envieux. Ses matelots l'aimaient comme on aime un père ; il était bien leur père par l'attention et les égards qu'il avait pour eux. Les preuves qu'il leur avait données de son habileté comme marin, dans les plus périlleuses situations, lui avaient acquis leur plus entière confiance.

Les exercices de la mer et une vie pleine d'activité et de dangers avaient développé avantageusement toutes ses qualités corporelles et intellectuelles ; son front haut annonçait l'intelligence. Son œil noir et brillant semblait percer jusqu'au fond de la pensée. Sa bouche petite, ses dents régulières et blanches, ses lèvres vermeilles, semblaient inviter le plaisir quand il souriait. Sa haute stature, ses épaules musculaires et charnues, ses bras nerveux, sa taille souple, tout annonçait chez le capitaine Pierre, une force et une activité extraordinaires. Mais s'il était grand, robuste et vigoureux, toute cette vigueur était gracieuse, parce qu'elle était symétrique sans avoir rien de roide ni de gêné. Plus noble tête ne se balança peut-être jamais plus gracieusement sur d'aussi larges épaules et une aussi vaste poitrine.

Tel était le capitaine Pierre ou ce « gueux de Pierre », comme l'appelait feu M. Alphonse Meunier.

Laissons-le avec Monsieur le Consul Anglais et retournons un instant à la chaloupe, que nous avons laissée au port.

Les divers groupes de Signors cubains s'étaient rapprochés peu à peu de l'endroit où se tenaient les deux matelots, que le capitaine Pierre avait laissés en soin de l'embarcation. L'un des curieux s'adressant aux matelots leur avait demandé quel était le vaisseau auquel ils appartenaient.

« — Qu'est-ce que cela vous fait, que nous filions les écoutes sous un pavillon Français ou Américain, Russe ou Danois ? N'en avez-vous donc jamais vu de vaisseaux dans votre trou de port ? lui répondit le plus gros des deux matelots d'une voix rude et rauque comme le tuyau d'un orgue en désaccord.

Un homme de haute taille, revêtu d'une blouse grise et d'un large feutre blanc, voyant que c'était parti pris de ne pas donner de renseignements sur le navire (lui qui avait ses raisons d'en connaître quelque chose), crut qu'un bon moyen de les faire parler serait de leur faire une querelle et de remuer un peu leur irascibilité. Aussi, s'avançant avec un air de matadore :

» — Ah ça, l'ami, vous êtes un polisson, un manant, de répondre aussi grossièrement à ceux qui vous parlent poliment. Nous en voyons souvent des vaisseaux, mais ils n'ont pas peur de se faire voir, comme vous autres, pirates que vous êtes. Vous devriez tous être pendus, c'est ce que vous méritez ; et je ne sais ce qui me tient de te frotter un peu toi, ainsi que ce mijauré qui est assis à tes côtés, et qui ne prend pas même la peine de nous regarder.

— Tronc de Diou ! je voudrais bien vous voir, l'ami, essayer de me frotter, c'est une partie qui se joue à deux, celle-là.

— Tom, Tom, lui dit l'autre matelot en se retournant, ne va pas faire de tapage ; tu sais que le capitaine nous a expressément ordonné de ne nous occuper en rien du tout de ce qu'on pourrait nous dire.

— C'est donc votre capitaine, cette espèce de tourlourou, qui vous donne de ces sortes d'ordres, répliqua le matadore. Eh bien ! moi je vous ordonne de me répondre, entendez-vous ; quel est le nom de votre capitaine et celui de son vaisseau ?

Les deux matelots haussèrent les épaules ; l'un d'eux se mit à siffler et le gros Tom se gratifia d'une énorme chique, qu'il fit violemment naviguer de tribord à babord de sa large bouche, en jetant un coup d'œil de travers sur cet insolent interlocuteur, qu'il avait fort envie de frotter, comme il disait. Mais les ordres du capitaine étaient précis et sans réplique. Nul à bord n'eut osé désobéir.

Les esprits commençaient à s'échauffer et les affaires semblaient prendre une tournure à la guerre ; il s'en serait peut-être suivi quelque violence, si en ce moment quelqu'un n'eut crié :

» — Voici la garde du maître du Hâvre » !

En effet, le maître du Hâvre à cheval, accompagné de sa garde de service, arrivait au grand trot. Après avoir fait rapidement l'inspection des bassins il descendit à l'Hôtel d'Angleterre.

En ce moment le capitaine Pierre sortait du consulat, accompagné de deux jeunes demoiselles auxquelles il offrit galamment le bras. A quelques pas en arrière suivait un monsieur d'une cinquantaine d'années, qui parlait avec animation au consul anglais.

Cependant le matadore, qui voyait avec peine échapper l'occasion d'apprendre ce qu'il désirait et qui avait ses raisons de ne pas se faire remarquer du consul anglais, se retira en arrière et se confondit dans la foule ; mais non sans avoir promis « qu'ils se reverraient peut-être plus tôt qu'il ne pensait ».

— Tant mieux, et nous nous frotterons ; avait répondu Tom ».

Un instant après, cette bande de curieux s'ouvrit pour laisser passer le capitaine Pierre et les jeunes demoiselles.

« — Je vous recommande bien ma chère Sara, Sir Gosford, disait le consul au monsieur anglais, elle est nerveuse ; j'espère que vous la rassurerez et que vous lui tiendrez lieu de père.

— Soyez tranquille, aussitôt arrivé à la Nouvelle-Orléans, je vous écrirai le résultat de notre traversée. Elle ne sera pas longue, six jours tout au plus.

Sara et son amie embrassèrent le consul, qui, ayant échangé un salut d'adieu avec Sir Gosford, tendit la main au capitaine en lui recommandant sa fille.

Les passagers étant tous embarqués dans la chaloupe, les matelots poussèrent au large.

» — M. de St-Luc ! cria le consul, pardon, j'oubliais de vous donner cette lettre pour Monsieur Meunier.

— Oui, oui, monsieur.

— Adieu, mon père », cria Sara ; et la chaloupe s'élança vers le vaisseau qui, ayant levé l'ancre, louvoyait dans le port en courant de petites bordées sous son petit hunier, et son grand foc.

En entendant prononcer le nom de St-Luc, l'homme au feutre blanc

et à la blouse grise, fit un mouvement de surprise, regarda le consul anglais, puis examina attentivement le capitaine Pierre.

« Bon ! se dit-il à lui-même, je suis bien aise de m'être trouvé ici à temps pour avoir le mot de l'énigme. Ce vaisseau, c'est le *Zéphyr ;* ce capitaine, c'est le fameux capitaine Pierre ; nous avons déjà fait connaissance, nous la renouvellerons encore, c'est curieux que je ne l'aie pas reconnu ; le *Zéphyr* porte la remise que doit faire la maison Munoz & Cie, de Rio, à la maison Meunier de la Nouvelle-Orléans. Un million !... Tout ça, c'est bon à savoir. Voyez donc, moi qui n'attendait le *Zéphyr* que dans une quinzaine de jours, au plus tôt » !

Et cet homme qui avait deviné tant de choses par le seul nom de St-Luc, s'élança sur un superbe cheval barbe, qu'un nègre tenait par la bride à quelque pas en arrière, et partit au grand galop. Nous le reverrons plus tard.

Maintenant nous prendrons la liberté de suivre les passagers de la chaloupe et de monter avec eux à bord du *Zéphyr.*

La première chose qui frappait, en montant sur le pont, c'était la propreté et l'ordre admirable qui régnaient partout.

Le capitaine Pierre aimait son *Zéphyr.* Tout son orgueil c'était de le parer ; tout son plaisir de l'embellir. Tout était du goût le plus exquis ; la mâture, les gréments, les voiles, tout était calculé, taillé avec la plus minutieuse exactitude pour la plus grande force et la plus grande vélocité.

La cabine du capitaine était un véritable petit boudoir ; tapis de Turquie, divans, fauteuils, glace de Venise, rien n'y manquait. Elle avait plutôt l'air de la maison d'une petite maîtresse que de la chambre d'un matelot ; mais si cette cabine avait l'apparence d'un temple de Vénus, il y avait bien aussi quelque chose qui trahissait la présence du dieu Mars. Des pistolets, des sabres, des haches d'abordage, des piques, des couteaux de chasse, symétriquement arrangés, formaient sur la cloison des ronds, des carrés, des losanges, des soleils et diverses autres figures. Et aussi, si vous souleviez les coussins de velours cramoisi qui recouvraient deux espèces de faux buffets, vous aperceviez les culasses de deux énormes pièces de trente-six, qui, appuyant leurs museaux sur les sabords percés à la poupe, semblaient dormir en attendant leur quart. Les escaliers et les planchers, en bois de chêne, étaient frottés et cirés tous les matins ; les cuivres étaient polis et luisants.

Par courtoisie, le capitaine avait cédé sa cabine à ses deux jeunes passagères.

En avant de cette cabine se trouvait la salle à dîner, qui servait en même temps de salon, le jour, et de chambre à coucher, la nuit. Une table ronde occupait le milieu de la salle ; de chaque côté s'élevaient des lits en étagères, que cachaient des rideaux de serge rouge.

Sur le pont, huit canons de dix-huit, quatre à tribord et quatre à babord, montraient leur nez à travers autant de sabords. Deux longues et immenses pièces de quarante-huit, fixées sur des pivots sur le gaillard d'avant, pouvaient se mouvoir facilement en tout sens. Le capitaine Pierre les avait baptisées des noms tant soit peu classiques, de *Démosthène* et de *Cicéron.* En effet, c'était deux fameux parleurs quand ils s'y mettaient !

Ce qu'il y avait encore de remarquable à bord du *Zéphyr,* c'était l'immense

bordure de ses voiles et de sa brigantine, dont le gui dépassait les bastingages des deux tiers de sa longueur. Aussi la marche du *Zéphyr* était-elle supérieure. Il n'y avait dans toute la marine américaine qu'une seule frégate qui put lui disputer le prix de la marche quand il ventait bon frais, et pas un navire pouvait l'approcher quand il s'agissait de naviguer au plus près.

Le *Zéphyr* avait été originairement construit à Baltimore pour une compagnie de marchands Brésiliens et destiné à la traite des nègres sur les côtes d'Afrique. Le père Meunier en avait fait l'acquisition sur les instances réitérées de son « gueux de Pierre », quelque temps après que l'un de ses navires fut devenu la proie des pirates dans le golfe du Mexique. Cette acquisition avait été faite plutôt dans la vue de satisfaire le désir de Pierre que par spéculation, les dépenses de chaque voyage se montant à beaucoup plus que les profits.

L'équipage était considérable et toujours au grand complet, sur le pied de guerre ; car ses ennemis au *Zéphyr*, c'étaient les forbans qui infestaient à cette époque, toutes les mers par où il devait passer. C'était un équipage choisi, composé d'hommes forts, vigoureux et d'une bravoure éprouvée.

Nous remarquerons, en passant, le gros Tom, que nous connaissons déjà un peu. Il faisait à bord les fonctions de *bossman*, veillait au détail des ancres, des câbles, des orins, et exerçait son commandement sur le gaillard d'avant. D'une force prodigieuse, il disait qu'il n'y avait que le Docteur Trim qui put le renverser à la lutte, et que le capitaine Pierre qui put le battre à coups de poings.

Un autre personnage qui, quoiqu'exerçant à bord une fonction inférieure, n'en était pas moins d'une grande importance, c'était le Coq, cuisinier en chef et seigneur de la Cambuse. Son nom était *Trim ;* les matelots l'avaient honoré du titre de Docteur. Le Docteur *Trim* donc était un nègre, du plus bel ébène, à la tête de bœuf, au nez écrasé, aux lèvres en bourrelets, avec un col où les nerfs se dessinaient comme des cordes, des épaules d'une gigantesque envergure, des bras et des poings comme des massues, des cuisses énormes, des jambes tellement bombées en dehors qu'elles pouvaient sans difficulté, quand elles étaient rapprochées, donner passage à un boulet de quarante-huit.

Trim était l'esclave du capitaine Pierre. Je dis esclave, oui, esclave bien plus par la volonté que par la loi. Vingt fois le capitaine avait offert la liberté et vingt fois Trim l'avait refusée. Trim n'aurait pu vivre loin de son maître ; il l'avait accompagné en France, en Angleterre et partout. Depuis quinze ans qu'il lui appartenait corps et âme, il ne l'avait pas quitté deux jours de suite. Trim lui était attaché de cet attachement qui ne s'explique pas, mais qui existe ; c'était l'attachement du chien pour son maître ! Trim aimait autant les coups que son maître lui aurait donnés, que les caresses ou les amitiés qu'un autre lui aurait faites. Non pas que Trim fut insensible aux bons traitements, ou que son maître le maltraita jamais ; au contraire, jamais maître ne traita mieux son serviteur. Le capitaine aurait dit à Trim : « jette-toi au feu », et Trim s'y fut jeté sans hésiter, sans même chercher à savoir pourquoi son maître lui donnait cet ordre. Trim avait les organes de la vue et de l'ouïe développées à un point extraordinaire. De plus, Trim était doué d'une rare intelligence et d'une

exquise finesse, ce que l'on aurait été bien loin de s'attendre à trouver sous une si rude enveloppe. Trim était un homme précieux ; aussi le capitaine savait-il l'apprécier à toute sa valeur.

En attendant, jetons un coup d'œil sur les passagers du *Zéphyr*, nous retournerons ensuite à terre, où nous trouverons d'autres choses pour nous occuper.

D'abord il y avait mademoiselle Sara Thornbull, la fille du consul anglais à Matanzas. C'était une jolie blonde de vingt ans, un peu nerveuse et mélancolique.

Sa compagne Clarisse Gosford, était bien la plus gentille et la plus aimable jeune fille que l'on put voir de son âge. Elle n'avait que seize ans. De beaux cheveux noirs s'échappaient en boucles de dessous son chapeau de paille rond. Ses grands yeux noirs et vifs, son teint frais, ses lèvres d'un vermeil de bouton de rose, une certaine expression mutine, lui donnait l'air le plus coquettement espiègle et agaçant que l'on peut imaginer. Une robe de mousseline blanche et une ceinture de ruban bleu emprisonnait sa légère taille. Ses petits pieds étaient enfermés dans deux souliers de maroquin noir.

A côté de Clarisse, était son père, sir Arthur Gosford, cousin de lord Gosford, Gouverneur des Provinces de l'Amérique Britannique. D'un caractère grave, d'un cœur sensible et plein de philantropie, il revenait d'une visite qu'il avait faite dans les possessions anglaises, à la suite de l'acte d'émancipation, pour y examiner le sort des nègres, dans le but d'améliorer leur sort.

Enfin, venait le comte d'Alcantara, noble Brésilien d'origine Portugaise. C'était un vieux garçon d'une cinquantaine d'années. D'une taille au-dessous de la moyenne, il portait d'immenses talons de bottes pour se grandir. D'un teint de pomme cuite et avec un nez en virgule, il avait encore des prétentions à la beauté. C'était un galant de première volée. Il prétendait à de grandes connaissances militaires, du moins il ne parlait que guerres et batailles. De plus il se croyait marin !

Déjà le *Zéphyr* était sorti de la rade et la brise du large, qui commençait à enfler ses voiles, le faisait gracieusement incliner à babord. Léger comme une hirondelle, il semblait courir sur les vagues, qu'il rasait de ses vergues immenses.

Laissons-le poursuivre sa route et retournons au rivage pour suivre l'homme au feutre blanc, qui s'était élancé ventre à terre, à travers les bois d'orangers et de bananiers qui bordent les alentours de la ville de Matance ou Matanzas, comme les Espagnols l'appellent.

CHAPITRE TROISIÈME

LE RENDEZ-VOUS DES PIRATES

On appelle esterre, dans les îles d'Amérique, une espèce d'enfoncement de la mer dans les terres, le long des côtes.

Quiconque est allé à l'île de Cuba et a visité la ville de Matance, a dû remarquer une longue langue de terre, au côté nord-ouest de la baie, qui s'avance dans la mer en décrivant une espèce de courbe vers l'est-nord-est. A partir de la ville jusqu'à l'extrémité de cette langue de terre, la

distance est de cinq lieues ; tandis que près de la baie sa largeur n'est que de deux petites lieues.

Ainsi l'on comprendra qu'un vaisseau, qui est obligé de doubler cette pointe pour aller vers la Havane ou dans l'ouest, est obligé de faire un circuit de près de deux lieues, que lui aurait évité un canal coupé à travers la base de cette langue de terre.

Une chaîne de hautes montagnes escarpées venait se perdre au rivage à l'ouest de la base de cette langue de terre, en diminuant graduellement jusqu'à ce qu'elle se confondit avec le sol au niveau de la mer. Cette chaîne formait une espèce de croissant dont les cornes aboutissaient à la mer à l'est et à l'ouest, en décrivant une demie lune assez considérable dans les terres. Une autre chaîne de roches, formait un autre croissant qui se trouvait comme inscrit dans le premier.

Ces deux chaînes étaient séparées l'une de l'autre par des fondrières impraticables, à travers lesquelles coulait une eau bourbeuse et verdâtre. A l'extrémité nord-est de cette chaîne, un rocher, couvert d'arbres rabougris, s'élevait à une hauteur considérable, et dominait l'affaissement que subissait vers la pointe, le plus grand croissant, de manière que, du haut de ce rocher, on pouvait facilement distinguer la ville de Matance et toute la baie, suivre de l'œil tous les vaisseaux qui en sortaient, et apercevoir, au loin dans la mer, ceux qui passaient au large ou se dirigeaient vers la terre.

En dedans de ce croissant intérieur, la chaîne de roches se divisait et revenait sur elle-même de manière à laisser un enfoncement en forme de fer à cheval, où la mer formait une esterre ou cul-de-sac, assez grand pour contenir six à sept vaisseaux qui se trouvaient complètement cachés et du côté de terre et du côté de la mer.

L'entrée de cette esterre était si étroite et tellement encombrée de joncs et de plantes marines, qu'il eut été impossible de soupçonner qu'elle existât, à moins que par accident quelque canot pêcheur ne se fut adonné dans le tortueux chenal qui après avoir serpenté à travers ces prairies flottantes, aboutissait à un magnifique bassin d'eau. Ce qui était d'autant plus improbable, qu'aucun canot pêcheur ne s'éloignait autant de la baie ou de la ville de Matance, ne dépassant jamais l'extrémité de la langue de terre, dont la pointe était connue sous le nom de la Pointe aux Cormorans, ainsi appelée en raison des milliers de Cormorans qui y faisaient leur séjour. Le chenal qui était presque caché à son embouchure, allait en s'élargissant, et était, ainsi que l'esterre, assez profond pour laisser flotter aisément un vaisseau qui aurait tiré douze à quinze pieds d'eau.

Une plage de sable blanc et fin bordait l'intérieur de l'esterre, et offrait comme une lisière blanche tout autour, ayant une couple d'arpents de profondeur, qui allait en s'élevant jusqu'aux pieds des rochers, qui semblaient surplomber, à une hauteur de plusieurs centaines de pieds, le bassin d'eau qui gisait à leurs pieds. Du haut du rocher on ne pouvait apercevoir la lisière de sable qui se trouvait au bas, et l'on eût cru qu'en laissant tomber une pierre, elle eut dû tomber dans l'eau.

Des hangars spacieux, construits en pierre sur la plage, servaient de dépôts aux trésors et aux richesses de toutes sortes, que, depuis nombre d'années, y avaient accumulés ceux qui fréquentaient cette esterre. De grosses et massives portes, renforcées de barres de fer, des meurtrières pratiquées

à l'étage supérieur de ces hangars et garnies de couleuvrines placées de manière à balayer l'esterre, en faisaient autant de forteresses. Une dizaine de maisons longues et larges, couvertes en lataniers à triple rangs, servaient de demeure à cinq ou six cents personnes de toutes couleurs, de toutes langues et de toutes nations. L'air sinistre et sombrement féroce de la plupart de ces personnes, leurs bizarres costumes, leurs occupations, leurs jurements, tout annonçait que cette société ne devait pas être fort scrupuleuse à l'endroit de la morale.

En effet, cette esterre était le rendez-vous de tous les pirates, qui depuis plusieurs années, infestaient le golfe du Mexique et les mers adjacentes. Ils portaient leurs déprédations aux Antilles, dans les mers Caraïbes et jusque sur les côtes du Brésil, où plus d'une fois leur audacieuse férocité avait laissé des traces et des souvenirs sanglants de leur passage..

Cette esterre avait été choisie par le fameux Lafitte, comme étant l'endroit le plus central et étant en même temps le plus sûr. Sa proximité de la ville de Matance, qui aurait semblé en faire un voisinage dangereux, était au contraire la cause de sa plus grande sécurité. Qui eut imaginé en effet que les pirates eussent eu la folle audace de venir se livrer ainsi pieds et mains liés, aux frégates espagnoles qui croisaient sans cesse autour de l'île de Cuba ? Attaqués par mer, ils se trouvaient bloqués, et ne pouvaient plus sortir ! Les conjectures de Lafitte et ses prévisions s'étaient cependant vérifiées. Depuis plus de vingt-cinq ans, les pirates allaient et venaient sans que jusqu'alors on eut pu découvrir leur retraite. On s'était longtemps imaginé que le rendez-vous était à l'île de Los Pinos, au sud-ouest de l'île de Cuba, ou bien encore dans les îles et les langues de la baie de Barataria, à la Louisiane.

Le fameux Lafitte n'existait plus depuis longtemps, mais il avait laissé à sa place, avec le titre de général, son lieutenant Antonio Cabrera, qui ne lui cédait ni en bravoure ni en audace.

Cabrera était le chef et le maître de tous ces pirates. Deux à trois actes de vigueur lui avaient valu l'obéissance la plus passive de leur part. Il avait reçu dans sa jeunesse une éducation distinguée, et était le fils cadet d'une illustre famille de Cadix. D'un caractère emporté, il avait été obligé de fuir sa patrie, afin d'éviter les rigueurs de la loi pour un duel dans lequel son adversaire fut tué. Après s'être longtemps caché dans les bois, il s'était joint à une bande de brigands, et enfin avait trouvé dans les vaisseaux de Lafitte le théâtre où il put déployer toute l'énergie de son caractère.

Remarqué par Lafitte pour son courage et par les pirates pour son audace, il remplaça bientôt le lieutenant de Lafitte, qui avait été tué en montant à l'abordage d'un navire marchand.

Quand Lafitte abandonna la vie de pirate et le siège de ses exploits, Cabrera fut unanimement choisi pour chef par tous ceux qui avaient partagé ses périls et admiré son courage, son sang-froid et son admirable présence d'esprit dans les plus désespérées conjonctures. Féroce jusqu'à la frénésie durant le combat, il avait souvent montré après la victoire, de ces élans généreux qui, quelquefois, caractérisent la vie de certains pirates. Ses compagnons l'aimaient pour son impartiale justice ; jamais il ne voulut prendre plus que la part d'un simple matelot, quand il s'était agi de partager le butin pris en course. Sévère pour la discipline, aucune faute ne trouvait

grâce devant lui ; d'une rigueur outrée dans le service, il se fit bientôt des ennemis ; mais sa vigueur sut bientôt mettre fin à tous les murmures. Un jour que l'un de ses matelots refusait d'accomplir un ordre qu'il lui avait donné, il lui creva la poitrine d'un coup de pistolet. Une couple d'exemples de cette nature eurent bientôt convaincu les mécontents qu'ils avaient trouvé dans Cabrera un autre Lafitte, et tout fut fini.

Quatre vaisseaux étaient mouillés dans l'esterre : une polacre et une corvette, armées chacune sur le pont de seize caronades et d'un canon de chasse de gros calibre sur l'avant ; et deux petits sloops, montés chacun de six canons. Leurs coques longues et effilées, pincées à l'avant, leurs grandes voiles et la prodigieuse hauteur de leur mâture, annonçaient que tous ces vaisseaux étaient faits pour la course bien plus que pour le transport.

Les divers groupes nonchalamment étendus à l'ombre, savouraient le parfum de leurs cigares ; les uns racontaient les aventures de leur jeune âge, les autres dormaient, ceux-ci s'amusaient à boire, ceux-là à des jeux de cartes, de quino et de rouge et noir.

Cette vie d'oisive inactivité que les pirates menaient dans l'esterre depuis plus d'une semaine, commençait à les ennuyer.

« — Je voudrais bien savoir si le général prétend nous tenir ici encore bien longtemps, demandait un tout jeune homme encore, à un mulâtre d'une taille colossale.

— Piétro ne t'impatiente pas ; tu en auras bien assez ! Dans dix ou douze jours nous pourrons commencer à nous préparer.

— Quoi ! faut-il attendre encore tout ce temps-là ! Ne pourrions-nous pas aller faire une toute petite visite aux environs de la Havane, par exemple, pour voir si nous ne rencontrerions pas quelques-uns de nos bons amis messieurs les Anglais ? S'ils ne sont pas toujours riches en or, ils ont souvent de certaines gentilles petites créatures, comme celle qui est prisonnière dans la case du général, et qui, depuis une semaine, est assez bête pour se laisser mourir de faim et se dessécher à force de pleurer, plutôt que de...

— Chut ! ne parle pas de la Française ; le général en est fou d'amour, il en est jaloux comme un tigre, et ce qui me surprend, c'est qu'il me semble, foi d'honnête homme, trembler comme s'il avait peur, quand il lui parle.

— Eh bien, parlons d'autre chose, ça vaudra peut-être mieux en effet. Pourquoi le général n'est-il pas venu nous voir depuis deux jours ? Il me semble qu'il ne faut pas tant de temps pour aller à Matance ? et sa Française, s'il l'aimait tant... Ah ! c'est vrai j'oubliais, il n'en faut pas parler ! Mais après tout, nom d'un tonnerre, pourquoi n'en parlerais-je pas moi ? Qui est-ce qui m'empêchera ici ?

— D'abord la prudence ; en second lieu le respect pour le sexe ; en troisième lieu, et le mulâtre regarda fixement Piétro dans les yeux.

— Et en troisième lieu, quoi ?

— Et en troisième lieu, parce que, entends-tu, je ne veux pas qu'on fasse de réflexions sur la prisonnière du général.

Piétro se mordit les lèvres. Il ne savait que penser du mulâtre. Était-ce obéissance et respect pour Cabrera, ou amour pour la Française qui portait le mulâtre à en agir ainsi. Piétro n'aimait pas Cabrera et encore

moins le mulâtre ; il eut donné beaucoup pour connaître les motifs de sa conduite en cette circonstance.

» — Mais il me semble, mon cher Burnouf, reprit Piétro après un instant de silence, que le général ne devrait pas être si particulier sur sa Française ; car après tout, ce n'est pas lui qui l'a fait prisonnière ! En bon droit et en stricte justice elle doit t'appartenir à toi, Burnouf, car c'est toi avec ta polacre qui as attaqué l'Anglais, et quoique Cabrera soit arrivé avec sa corvette quelques minutes après que tu fus monté à l'abordage, c'était encore un de tes gens qui avait empoigné la Française ; Cabrera n'avait pas le droit de s'en emparer.

Piétro, en prononçant ces paroles d'un air presque indifférent, n'en avait pas moins suivi avec attention l'expression de la physionomie du mulâtre, dont les épais sourcils s'étaient contractés à mesure que Piétro parlait.

» — Les roches entendent, répondit le mulâtre en baissant la voix ; éloignons-nous un peu d'ici.

Et le mulâtre et Piétro allèrent à quelque distance, ce dernier tressaillant involontairement de l'expression féroce du mulâtre.

» — Tu penses donc que j'ai droit à la Française ?

— Mais sans doute. Et nous avons été tous surpris de voir que tu te soumettais si *bonassement* à te la laisser enlever par le général.

— Oui, mais sais-tu que ç'aurait été une lutte à mort, entre le général et moi ?

— Tu as donc eu peur, toi Burnouf ; toi qu'on désigne pour notre prochain général, au cas où Antonio Cabrera viendrait à mourir ou à nous abandonner ?

— Peur, nom d'un cratère ! peur, moi, Jean Burnouf !

— Dame, aussi, pourquoi ne l'as-tu pas disputée au général ?

— Je vais te dire : c'est que je n'étais pas trop sûr que j'eusse le droit de mon côté ; car vois-tu, sans l'arrivée opportune de la corvette, la polacre et son équipage, et moi par-dessus le marché, étions tous flambés. Je craignais que nos gens ne se déclarassent en faveur du général ; ce qui, sans m'avancer, m'aurait rendu tout au moins suspect, pour ne pas dire plus ; et avec le général il ne fait pas bon de s'y frotter, à moins qu'on ne soit bien sûr de son coup. J'ai mes plans ; je t'en parlerai plus tard. En attendant, il serait à propos d'avoir l'opinion de nos gens ».

En ce moment un coup de sifflet se fit entendre sur le roc au-dessus, et se renouvela par trois fois. C'était le signal de l'arrivée de quelqu'un de la bande.

Aussitôt une échelle de corde fut hissée par le moyen de palans. Cinq minutes après, un homme, revêtu d'une blouse grise et couvert d'un large feutre blanc, parut au milieu des pirates, qui s'étaient tous levés pour le recevoir. Cet homme c'était Antonio Cabrera.

« — Allons, mes enfants, bonne nouvelle ! nous avons assez fainéantisé pendant ces huit derniers jours. En avant, et alerte. Il y a un million de *pesos duros* que la providence nous envoie.

— Houzza ! houzza ! Vive le général Antonio Cabrera ! crièrent tous d'une voix les pirates, en agitant leurs chapeaux dans les airs.

— Il me faut trois cents hommes. Toi, Burnouf, prends cinquante hommes, que tu embarqueras avec l'équipage de la polacre. Je vais en choisir cinquante que j'ajouterai à mon épuipage, et nous partirons.

— Oui, oui, général, répondit Burnouf ; et il s'élança pour exécuter ses ordres.

— Piétro, continua Cabrera, tu vas rester dans l'esterre ; c'est à toi que je remets le commandement en mon absence. Tu tiendras constamment un homme en sentinelle sur le cap, et les sloops parés à faire voile au premier signal.

— Oui, mon général.

— Attends, j'ai encore quelque chose à te recommander ; et Cabrera se penchant à l'oreille de Piétro lui dit quelque chose qui sembla faire grand plaisir à ce dernier, car sa figure s'épanouit.

— Oui, oui, mon général ; comptez sur moi, je n'y manquerai pas.

— C'est bon. Maintenant, mes enfants, pressez l'appareillage, je vais monter sur le cap pour jeter un dernier coup d'œil et voir si la mer est claire pour sortir ».

Cabrera en un clin d'œil fut sur le cap, d'où il put voir, à l'est de la langue de terre, le *Zéphyr* qui s'avançait vers la pointe aux Cormorans. Il n'y avait pas de temps à perdre ; dans moins d'une demi-heure le *Zéphyr* l'aurait doublée, et il eut été imprudent de sortir de l'esterre à la vue d'un vaisseau. Un malheur pouvait faire découvrir la retraite des pirates, qu'il leur importait tant de tenir cachée.

Cabrera descendit avec précipitation, pour hâter par sa présence et presser l'appareillage.

Un homme, placé en vedette au haut du cap, suivait les mouvements du *Zéphyr* et avait ordre d'en donner avis par des signaux, aussitôt qu'il serait arrivé à la pointe aux Cormorans.

Malgré les efforts inouïs que firent ces hommes altérés d'or, de sang et de carnage ; malgré l'activité déployée par Cabrera et tous les chefs qui se multipliaient pour presser les opérations, il était évident que le *Zéphyr* doublerait la pointe avant que les pirates pussent mettre en mer. Il leur fallait touer à travers le chenal la polacre et la corvette. Déjà les vaisseaux étaient prêts ; déjà trois cents hommes forts et robustes, jetés dans une vingtaine de canots et de chaloupes, remorquaient à leur suite la polacre et la corvette.

Cabrera, pour une dernière fois, courut au cap pour juger par lui-même du temps qu'il lui restait. D'un coup d'œil il vit qu'il était trop tard. Déjà le *Zéphyr*, semblable au coursier qui, impatient du mors qui le retient, agite sa crinière et encense de sa tête en sollicitant les rênes, commençait à plonger dans les vagues plus profondes au milieu desquelles sa proue se relevait en secouant les flots d'écume qui l'inondaient.

« — Malédiction ! murmura Cabrera, il est trop tard !

Et cet homme osa maudire la providence de ce qu'elle ne lui permettait pas d'accomplir un crime !

» — Ronaldo, cria-t-il à l'homme qui avait été posé en vedette sur le cap, et qui se trouvait à quelques pas de lui, descends vite, avertir nos gens d'arrêter et de demeurer chacun dans la position où il se trouve, la rame au bras. Cours et alerte ! tu remonteras quand je t'en donnerai le signal.

Cabrera, appuyé sur le tronc vermoulu d'un vieux chêne, semblait visiblement contrarié. Pendant quelques instants il suivit avec découragement le *Zéphyr*, qui fuyait comme une mouette en courant la bouline.

Tout à coup Cabrera se redressa, détacha sa cravate et l'étendit au vent. Un sourire de satisfaction vint agiter ses lèvres ; son front se dérida. La cravate flotta en s'agitant du côté de Matance.

» — Enfin, s'écria Cabrera, enfin, je les tiens, ils ne pourront m'échapper cette fois. Le vent a sauté au nord nord-ouest. Le *Zéphyr* ne peut poursuivre sa route sans virer de bord ; et s'il vire de bord, nous pourrons sortir de l'esterre sans danger. Et alors nous verrons. A moi le *Zéphyr*, à moi le million, à moi la vengeance » !

En effet ce qu'avait prévu Cabrera arriva. Le *Zéphyr* fut obligé de virer de bord et de courir une bordée en s'éloignant en ligne droite de la pointe aux Cormorans. Cabrera suivit encore quelques instants le *Zéphyr*, et après s'être assuré que la pointe aux Cormorans masquait complètement la sortie de l'esterre à la vue du *Zéphyr*, il donna à Ronaldo le signal de remonter et descendit à la hâte. Arrivé sur la plage, il envoya un de ses gens dire à Burnouf de faire sortir, aussitôt qu'il le pourrait, les deux vaisseaux de l'esterre, de ne pas l'attendre, qu'il les rejoindrait avant qu'ils fussent hors du chenal. Après avoir donné quelques ordres à ceux qui devaient rester à terre durant son absence, Cabrera se dirigea rapidement vers sa case, où il n'avait pas mis les pieds depuis deux jours. Il ne put réprimer les battements de son cœur, en approchant de sa demeure où la Française était tenue prisonnière. A mesure qu'il approchait, il sentait sa résolution s'affaiblir, son pas se ralentir malgré lui, un léger froncement vint contracter ses sourcils. — Je n'irai pas, se dit-il à lui-même : à quoi bon ? encore des pleurs, des pleurs, toujours des pleurs ! Je devrais l'étrangler, et cependant je ne sais ce qu'il y a dans son grand œil noir qui m'étonne, qui me désarme, qui me brûle à travers ses paupières humides. Je ne me connais plus. Cabrera s'émouvoir devant une femme ! Et il s'était arrêté irrésolu. — Non, je n'irai pas ; à la guerre, au feu, à la mort d'abord, et après... après nous verrons qui l'emportera de nous deux ! Et il s'élança vers un petit canot qui était sur le bord de l'eau, saisit l'aviron et en peu de temps il eut rejoint sa corvette qui, ainsi que la polacre, débouquait du chenal tortueux de l'esterre.

Dix minutes après, les deux navires pirates étaient en pleine chasse, et couraient, toutes voiles dehors, à la poursuite du *Zéphyr*.

Piétro était resté à terre chargé du commandement en l'absence de Cabrera, avec les plus pressantes recommandations de sa part de veiller sur la Française, et de lui procurer tout le confort dont elle pourrait avoir besoin.

CHAPITRE QUATRIÈME

LE DOCTEUR LÉON RIVARD

Pendant que les scènes que nous avons racontées dans le chapitre précédent se passaient aux environs de Matance, il se préparait, à la Nouvelle-Orléans, un complot, dans le but de priver le capitaine Pierre de St-Luc de la succession de feu Alphonse Meunier.

Le N° 7, rue des Bons Enfants, dans la troisième municipalité de la Nouvelle-Orléans, faubourg Marigny, était une maison basse, à un étage, en briques. Des persiennes vertes, aux croisées, étaient constamment

fermées. Cette maison se trouvait entourée de jardins qui l'isolaient des maisons voisines. Sur la porte d'entrée une vieille plaque de cuivre jaune portait pour inscription « Le Docteur Rivard ». La poussière et les fils d'araignée semblaient avoir été laissés sur les persiennes afin d'en protéger les peintures contre les injures du temps. Un certain air d'antique négligence régnait autour de cette habitation.

En entrant dans cette maison, une espèce d'antichambre servait d'étude à une couple de clercs en médecine, en même temps que de salle d'attente aux nombreux patients qui composaient la clientèle du Dr Rivard. De l'antichambre on passait dans la salle des consultations, et de cette dernière dans le cabinet du docteur.

De vieux meubles à la Louis XIII, rares et usés, une table carrée recouverte d'un tapis qui une fois fut vert et dont la couleur tirait actuellement sur celle du tabac, un large fauteuil rembourré en maroquin jadis rouge, quelques papiers épars sur la table, tel était le cabinet où nous devons entrer, pour assister à la scène qui s'y passa le 28 octobre 1836, trois jours après la publication du testament dont nous avons parlé dans le premier chapitre de cette histoire.

Un homme de cinquante à cinquante-cinq ans, mais qui paraît en avoir soixante, aux cheveux courts et grisonnants, que recouvre une petite calotte dont l'étoffe se perd sous une épaisse couche graisseuse, est assis dans le fauteuil. Les deux coudes appuyés sur sa table et la tête encaissée entre ses deux mains, il semble absorbé dans la lecture d'un document qui se trouve devant lui. Deux bougies jettent leur vive clarté sur le document ; l'espèce d'ombre que ses mains projettent sur sa figure, empêche de distinguer la contraction de ses lèvres et les plis qui sillonnent son front chauve et aplati, fuyant en arrière comme une tête de serpent.

De temps en temps, il regarde à une pendule en bois qui est au fond de son étude, puis il se remet à lire le document que, pour la dixième fois, il a déjà parcouru.

« — Il est en règle, s'écrie-t-il à haute voix et se parlant à lui-même, il est en règle ! Comment faire ? Cinq millions en bien-fonds et en bel et bon argent !... Et le docteur Rivard, car c'était lui, s'était levé, et après avoir parcouru deux à trois fois d'un pas rapide l'étude où il était, s'arrêta devant l'horloge.

— Neuf heures trente-cinq minutes ! mais que peut-il donc faire ? Je ne comprends pas ce retard. Il aurait dû être ici à neuf heures précises. Je vais attendre encore dix minutes, et s'il ne vient pas, j'irai voir moi-même où il peut être allé et ce qui peut le retenir.

Il se mit encore à parcourir son étude à pas longs et rapides, en allant de son fauteuil à l'horloge et de l'horloge au fauteuil. A chaque tour, il regardait le document et jetait en retournant un coup d'œil impatient sur l'horloge. Enfin n'y pouvant plus tenir, il agita avec violence le cordon d'une clochette, qui se trouvait près du fauteuil et qui communiquait à la cuisine.

Une vieille négresse accourut, s'essuyant les mains à son tablier de coton blanc.

» — M. Pluchon, n'est-il pas encore arrivé, Marie ? n'est-il venu personne me demander ?

— Non, mon maître.

— Marie, tu connais M. Pluchon ?

— Oui, mon maître.

— Eh bien ! aussitôt qu'il viendra, tu le feras entrer. Je ne suis à la maison pour personne autre, entends-tu, Marie ?

— Oui, mon maître.

— Quel temps fait-il ?

— Il mouillé, à gros lorage ; la pli y tombé comme une soupe.

— C'est bon Marie, tu vas te mettre sur le perron de la porte et attendre là, jusqu'à ce que M. Pluchon arrive, et tu le feras entrer, mais pas d'autres, entends-tu ?

— Mais, mon maître, moué y fais le souper pou li, mon la marmite y es au feu, personne pou veillé li.

— Au diable ta marmite et toi aussi. Va où je te dis.

Et la négresse s'en alla en grommelant entre ses dents : — Mé qué y a donc, le docteur, y fâché contre son lorloge, contre le soupé, contre moué, contre tout li monde, gros la tempête y va vinir ! Moué attrapé les coups, ça sûr, si n'a pas son le soupé ; et ça sûr aussi y aura pas soupé, car mon la marmite va renversé, si personne pou veillé li, et ça sûr personne pou veillé li, si moué pas là. Sapré mossié Plicho !

Ce n'était pas le temps qui inquiétait la négresse, quoiqu'une pluie froide tombât avec abondance ; le vent soufflait par raffales, la nuit était noire, la rue déserte et obscure, à peine éclairée à de longs intervalles par des lanternes dont les vitres brisées avaient, dans plus d'un endroit, laissé le vent éteindre les lumières. Quelques lanternes intactes conservaient encore cependant leur lumière pâle et lugubre et luttaient, en se balançant, contre les efforts du vent.

— Sapré M. Plicho ! murmurait la négresse, pourquoi y pas vinir tout suite ? y va été cause mon la marmite va renverser, et mon maître baté moué, si moué donné pas li son le soupé, sapré mossié Plicho ! La pli y tombe comme tout ; mais ça, c'est égal, moué pas fondre comme sucre, moué coutumé !

Et la vieille Marie, stoïquement assise sur le perron de la porte, plongeait de son œil unique à travers l'obscurité de la rue. — Il lui sembla entrevoir dans la distance une ombre indistincte qui passait sous la réflection d'une lanterne.

— Qué qu'un vini, ça c'est sûr, murmura-t-elle.

Et elle se baissa presque jusqu'à terre pour mieux voir. A mesure qu'elle regardait, il lui semblait que l'obscurité augmentait ; elle ne distinguait plus rien, mais bientôt elle put entendre les pas précipités d'un homme qui accourait. Cette fois elle ne s'était pas trompée. Un petit homme, armé d'un immense parapluie de coton, s'arrêta devant la négresse.

— Oh ! c'est vous, mossié Plicho. Encore un peu vous fesez renversé mon la marmite. Entri, mossié Plicho, mon maître attendé li depuis tantôt longtemps.

En effet, cet homme, c'était M. Pluchon, qui sans faire attention à ce que lui disait la négresse, entra dans la maison et se rendit jusqu'au cabinet du Dr Rivard, qu'il trouva dans l'acte de prendre son chapeau et sa canne pour sortir.

« — Bonsoir, M. Pluchon.

— Bonsoir, docteur.

— Mais qui est-ce qui vous a donc retenu si longtemps ? j'allais justement sortir, pour savoir ce qui vous était arrivé.

— Asseyons-nous d'abord, je n'en puis plus de fatigue, je suis tout essoufflé et mouillé jusqu'aux os. Ne pourriez-vous me donner un petit verre de cognac ?

— Avec plaisir. Prenez haleine, et racontez-moi ce qu'il y a de nouveau. Avez-vous vu M. Jacques, le greffier de la Cour des Preuves ?

— Attendez un peu. J'en ai bien d'autres à vous conter.

Et M. Pluchon ayant ôté sa redingote, qu'il plaça sur le dos d'une chaise, après avoir mis son large parapluie dans un coin, se servit un énorme verre de cognac qu'il avala d'un trait, en regardant avec ses petits yeux de furêt la figure inquiète du Dr Rivard.

» — Qu'y a-t-il donc, mon cher M. Pluchon ?

— Mauvaise nouvelle.

— M. Jacques se douterait-il de quelque chose ?

— Pas le moins du monde. Au contraire il m'a pressé ce soir d'accepter son offre et de commencer, dès demain à huit heures du matin, à mettre en ordre toutes les vieilles paperasses qui se trouvent dans les voûtes du greffe de la Cour des Preuves. Après avoir fait semblant de disputer sur le salaire, j'ai fini par accepter.

— Mais tout va pour le mieux ! Il ne vous sera pas difficile d'enlever la petite cassette de maroquin rouge, à clous jaunes. Vous la connaissez bien, n'est-ce pas ?

— Oh ! oui, je la connais bien ; je l'ai encore vue ce matin, quand je suis allé avec M. Jacques dans les voûtes du greffe, sous prétexte d'examiner la besogne que j'aurais à faire.

— Qu'est-ce qui peut donc vous agiter ainsi ? Il n'y avait que M. Jacques à craindre.

— Le navire à trois mâts, le *Sauveur*, est arrivé !

— Le *Sauveur* est arrivé !

— Arrivé ; oui, ce soir à cinq heures; il est maintenant amarré au quai, au pied de la rue Conti !

— Et le *Zéphyr ?*

— Le *Zéphyr* est attendu d'un jour à l'autre. Peut-être cette nuit, peut-être demain. Le capitaine du *Sauveur*, que je reconnus, par un pur hasard, au café de la bourse St. Louis, m'a dit qu'ils avaient fait route ensemble depuis Rio jusque par les 23 degrés de latitude nord, où il avait laissé le *Zéphyr* qui devait que relacher à Matance, dans l'île de Cuba. C'est la rencontre du capitaine qui m'a retenu si longtemps.

A mesure que M. Pluchon parlait, une pâleur livide envahissait toute la figure maigre et osseuse du Dr Rivard. Une sueur froide couvrait son front plat et écrasé. Il sut néanmoins contenir son émotion, et se servant un coup de cognac qu'il mêla d'un peu d'eau, il fit signe à M. Pluchon d'en faire autant.

Ces deux hommes gardèrent le silence pendant quelque temps. Tous les deux pensaient ; mais leurs pensées étaient bien différentes.

M. Pluchon, lui, pensait que tout était perdu, et que les trente-cinq mille dollars que lui avait promis le Dr Rivard, en cas de réussite, étaient aussi perdus. Fin, rusé, adroit pour exécuter les ordres qu'un autre lui aurait donnés, il manquait de cette intelligence et de cette énergie qui ne se re-

butent de rien, et qui s'aiguillonnent et se développent au contact des difficultés et des obstacles. Sous une figure passablement insignifiante, à l'exception de ses yeux de furêt et de son nez pincé, il cachait l'âme la plus noire. Il avait reçu une certaine éducation dans un collège et exerçait par forme, les fonctions de huissier. D'un caractère profondément dégradé, il ne reculait devant aucune bassesse. D'une sordide avarice, un crime, quelqu'atroce qu'il fut, ne lui répugnait pas, pourvu qu'il fut bien payé pour le commettre. Il avait la main toujours prête, mais il fallait une tête pour la diriger.

Il en était tout autrement du Dr Léon Rivard. Ce contre-temps l'avait fortement contrarié, mais nullement découragé. Sa résolution était inébranlable, seulement il voyait ses plans dérangés. D'abord il ne s'était proposé que d'user de ruses et d'intrigues, maintenant il voyait qu'il lui faudrait ajouter un crime de plus à ceux qu'il allait commettre ; peut-être un assassinat serait-il nécessaire. Il tenait dans ses mains les fils d'une trame qu'il avait ourdie avec soin, pour s'emparer de la succession d'Alphonse Meunier ; et l'arrivée subite de Pierre de St-Luc pouvait tout détruire ; il connaissait parfaitement son homme. M. Pluchon était dans ses mains un agent actif et sûr, qu'il faisait mouvoir à son gré ; il était d'ailleurs certain de sa discrétion, ayant toujours eu le soin de ne pas se compromettre directement lui-même, et tenant en main les preuves suffisantes pour faire condamner Pluchon pour deux ou trois crimes, dont un seul lui eut valu la potence. Le Dr Rivard agissait d'autant plus sûrement, qu'il passait dans le monde pour un parfait honnête homme, pieux, dévôt et fréquentant régulièrement les églises.

» — Eh bien ! qu'en pensez-vous M. Pluchon ? Qu'allons-nous faire ?

— Ma foi, je n'en sais rien. Je crois que tout est perdu, fors l'honneur, comme on dit.

Dans toute autre circonstance, le Dr Rivard n'eut pu s'empêcher de rire d'entendre Pluchon parler d'honneur, mais d'autres choses l'occupaient en ce moment.

» — Non, tout n'est pas perdu, seulement il faudra un peu plus d'activité, peut-être un peu plus d'argent, voilà tout. Pour l'activité, je crois que vous n'en manquez pas ; quant à l'argent, nous en avons assez, Dieu merci !

— Que faut-il faire ?

— Écoutez et retenez bien ce que je vais vous dire : d'abord, avant tout, il faut que demain à neuf heures du matin, j'aie ici en ma possession la petite cassette de maroquin rouge, où sont enfermés les papiers de feu M. Meunier.

— Vous l'aurez.

— Ensuite, il faut qu'en sortant d'ici vous alliez trouver Édouard Phaneuf, le pilote, et lui dire que, coûte que coûte, il est nécessaire que le capitaine Pierre n'arrive pas à la ville avant que vous en ayez été averti. Vous arrangerez vos plans ensemble pour cela. Voici cinquante piastres que vous lui donnerez en à-compte. Qu'il parte de suite et se tienne à l'embouchure du fleuve, ou croise en vue jusqu'à l'arrivée du *Zéphyr*.

— Je le verrai.

— Aussitôt que vous aurez donné vos instructions à Édouard Phaneuf, vous irez trouver la mère Coco-Letard, et vous la préviendrez que, d'un

instant à l'autre, vous pourrez avoir besoin de sa maison, qu'elle appelle « son habitation des champs », vous savez ?

— Oui.

— Vous lui direz qu'un certain monsieur aura besoin d'y être conduit ; et qu'une fois rendu dans son habitation des champs, il faudra le saisir et l'attacher : ses trois grands garçons pourront suffire et vous en donner avis en toute hâte. Vous vous arrangerez avec elle pour lui désigner le capitaine Pierre. Voici vingt-cinq...

Le Dr Rivard et M. Pluchon se retournèrent vivement du côté de la porte du cabinet. Un léger bruit semblable aux pas de quelqu'un qui se retire, s'était fait entendre dans la pièce voisine. Le Docteur, effrayé, courut à la porte qu'il ouvrit, il ne vit personne ; il alla à la seconde qu'il ouvrit aussi, il n'y avait personne. Après avoir donné un tour de clef, il revint s'asseoir à son fauteuil dans son cabinet. — Ce n'est rien, dit-il, c'est le vent qui souffle à travers les persiennes. — Prenons un coup de vin. Le Docteur prit un peu de vin rouge, et M. Pluchon se servit un plein verre de cognac, qu'il vida d'un trait.

» — Je vous disais donc que vous donnerez ces vingt-cinq dollars à la mère Coco-Letard ; vous lui direz qu'elle en aura autant pour chaque jour qu'elle gardera le monsieur chez elle ; qu'elle n'ait pas d'inquiétude pour la nourriture, et que moins elle lui en donnera, sera le mieux pour sa santé ; enfin que si, par accident, le monsieur venait à mourir au bout d'une semaine et pas avant, vous entendez, eh bien ! ça sera un accident et non pas sa faute ; dans ce dernier cas, elle aura 100 dollars pour les frais d'enterrement, vous compenez ? Surtout prenez bien vos précautions pour qu'elle ne laisse pas échapper le capitaine Pierre aussitôt qu'il mettra le pied sur la levée, s'il y met jamais les pieds !

— Soyez tranquille.

— Maintenant partez. Voici ma bourse, elle contient cent dollars pour vous. Venez ici demain matin à six heures, vous me direz le résultat de vos démarches. N'oubliez pas que, quelque chose qui arrive, il me faut ici la petite cassette à neuf heures demain matin.

— Vous pouvez compter sur moi ».

M. Pluchon remit sa redingote, prit son chapeau et son parapluie, et sortit.

Le lendemain matin à six heures, M. Pluchon annonçait au Dr Rivard que le *Zéphyr* n'était pas encore arrivé, que le pilote Édouard Phaneuf était parti pour l'embouchure du fleuve, et que la mère Coco-Letard était en sentinelle sur la levée, plus bas que le couvent des Ursulines, d'où elle pouvait apercevoir de loin et suivre de la vue le *Zéphyr* quand il arriverait.

Le docteur Rivard demeura enfermé dans con cabinet jusqu'à huit heures avec M. Pluchon, lui donnant ses instructions ultérieures au cas où le capitaine Pierre arriverait.

A huit heures, M. Pluchon partit pour se rendre au greffe de la Cour des Preuves, où l'attendait M. Jacques.

A neuf heures, M. Pluchon arrivait chez le Dr Rivard, tenant quelque chose enveloppé dans un foulard, sous son bras.

La porte était fermée. Il sonna. La vieille Marie courut à la porte et l'ouvrit. En voyant M. Pluchon elle fit une grimace, que celui-ci ne remarqua point, tant cette grimace pouvait être prise pour une simple contraction des muscles dans la figure de la négresse.

« — Vous pas pouvé voir mon maître ; mon maître li couché, li passé toute la nuit à écri, et a di pas réveillé li.

— Va réveiller ton maître, vieille sorcière, ou je t'enfonce ; dis-lui que c'est M. Pluchon qui lui apporte ce qu'il lui a promis ».

La négresse s'en alla réveiller son maître, en murmurant entre ses dents « sapré Mossié Plicho » !

Mais le docteur qui s'était jeté sur un lit de sangle tout habillé et qui ne dormait pas, avait entendu M. Pluchon, et il venait pour le faire entrer.

M. Pluchon lui remit le paquet qu'il avait sous le bras.

Le docteur, après l'avoir congédié sans façon, entra dans son cabinet où il s'enferma, détacha le foulard, et un sourire de suprême satisfaction vint errer sur ses lèvres et se répandit sur sa figure... Il tenait en sa possession la petite cassette de maroquin rouge !

CHAPITRE CINQUIÈME

UNE SCÈNE A BORD

Depuis que le *Zéphyr* était sorti de la baie de Matance, le vent avait été variable, sautant subitement d'un point à l'autre du compas, de manière à parcourir la rose des vents dans toutes ses directions. Toute la journée, de gros nuages sombres étaient restés suspendus à la voûte du firmament ; l'atmosphère était lourd et pesant ; le thermomètre, vers les cinq heures de l'après-midi, était tombé considérablement. Tout présageait l'orage pour la nuit.

Le capitaine Pierre se promenait sur le pont, regardant de temps en temps le petit hunier, qui frisait au vent.

— Babord un peu la barre, cria le capitaine au timonier.

— Babord un peu la barre, répéta le timonier.

— Où le vaisseau a-t-il le cap ?

— Nord, quart nord-ouest.

— Holà, en avant là, des hommes à la hune de misaine, pour prendre deux ris dans le petit hunier.

Cinq à six matelots s'élancèrent par les haubans du mât de misaine, et en un instant furent sur son hunier.

» — Amène le petit perroquet !

— Oui, oui, capitaine.

— Brasse sous le vent la grand'voile et le grand hunier ! — Des hommes à l'artimon pour serrer la perruche ! Un peu vite, mes enfants. — Borde roide la brigantine ! C'est bien. — Amarre partout.

Le capitaine, après avoir donné successivement ses ordres qui furent exécutés vivement par les gens du quart, fit trois à quatre tours sur le pont, puis revenant à l'arrière ;

» — Timonier, gagnons-nous sur la route ?

— Oui, capitaine.

— Combien ?

— Deux points.

— Babord encore la barre un peu !

— Babord la barre un peu, répéta le timonier.

— C'est bon là, droit la barre maintenant » !

Et le *Zéphyr*, donnant à la bande sur tribord, fendit l'onde qui s'ouvrait en bouillonnant sous sa proue et laissa loin derrière lui une trace écumeuse.

Sir Arthur Gosford était assis sur le pont ayant d'un côté sa fille Clarisse, et de l'autre Miss Thornbull. Tous trois gardaient le silence, suivant des yeux les différentes manœuvres qu'exécutaient les matelots, et écoutant les ordres du capitaine.

Il y a quelque chose de si neuf dans ce langage de mer, si brusque, si rude, si court, que l'on semble involontairement l'admirer comme une expression d'un monde inconnu. Et, à la veille d'un orage, sur l'immensité des mers où l'on ne voit que des flots mugissant, s'entre-choquant, écumant, à droite, à gauche, à l'avant, à l'arrière et partout, l'âme est si impressionnable, qu'un rire, un accident de tous les jours, l'agite et la transporte !

Sir Arthur Gosford admirait la sublimité du spectacle qui se déroulait dans cet immense horizon. Miss Thornbull éprouvait une certaine crainte vague et indéfinissable ; et Clarisse, malgré sa vive gaieté, était sérieuse ; elle regardait furtivement le capitaine Pierre, admirant sa belle figure si noble, et sa voix sonore si mâle. Il était en ce moment appuyé sur le bastingage de tribord, regardant fixement à l'arrière, comme s'il eût cru entrevoir quelque chose. On n'entendait que le bruit des pas des matelots sur le pont, et le sifflement des vents dans les cordages.

« — Quelqu'un là, ma longue-vue ! cria le capitaine.

— La voici, capitaine, dit Sir Arthur Gosford en se levant pour la lui donner.

— Pardon, merci, monsieur.

Le capitaine regarda quelque temps, balayant l'horizon de la longue-vue et lui faisant décrire un cercle assez considérable.

» — Rien, dit-il, en enfonçant avec la paume de sa main droite les tuyaux de la longue-vue les uns dans les autres ; j'avais cru apercevoir quelque chose.

— Holà, ho ! En avant là, un homme au haut du mât.

Un matelot monta dans le grand mât, et en quelques instants fut au grand cacatoës.

» — Y a-t-il quelque chose en vue ?

— Non, capitaine.

Un instant après cependant, on entendit du haut du grand mât une voix qui criait :

— Deux voiles à l'arrière à nous.

— De quel côté ? demanda le capitaine.

— Babord à nous.

— A quelle distance ?

— Une trentaine de milles.

— Quelle route ?

— Sur nos traces.

— C'est bien. Tu peux descendre maintenant ».

A peine le mot « deux voiles à l'arrière à nous » eut-il retenti sur le pont, qu'un homme dans la cabine se jetait à bas de son lit, à moitié mort de frayeur, passant à la hâte un pantalon, chaussant ses savates, et s'enveloppant d'une vaste robe de chambre de flanelle blanche. Son immense bonnet de coton blanc et les traces visibles du mal de mer lui donnaient l'apparence d'un revenant.

« — Qu'y a-t-il ? qu'y a-t-il ? criait notre malade du haut de sa voix nazillarde et tremblante.

A la vue de cette apparition, si grotesquement comique, qui, dans son trouble, au lieu de monter par l'escalier, avait sauté sur la table et débouchait par le grand hublot de la cabine, Clarisse Gosford ne put réprimer un éclat de rire si vrai, si franc, que malgré la solennité du moment, chacun fut saisi de la contagion ; le capitaine lui-même ne put s'empêcher de faire chorus. Il n'y eut que Miss Thornbull qui n'éclata pas.

» — Mais ma chère, lui dit à voix basse Clarisse, qui était venue se mettre à ses côtés, as-tu jamais vu semblable figure ? on dirait du dernier des Mohicans, sortant de la tombe de ses pères pour réclamer le patrimoine de ses ancêtres.

Le capitaine, qui avait entendu la remarque de Clarisse Gosford à son amie, ne put s'empêcher de lui dire, en se penchant à son oreille et en souriant :

» — Vous êtes une petite méchante !

— Vous croyez ! lui répondit-elle, sur le même ton, en faisant une petite moue pleine de coquette gentillesse ; puis élevant la voix :

— Oh ! monseigneur le comte d'Alcantara, que nous sommes heureuses de vous voir arriver. Si vous saviez comme ma pauvre Sara est effrayée ! Elle qui a si peur d'un orage sur terre, que sera-ce donc d'une tempête sur mer ? Croyez-vous que nous allons avoir une tempête ? vous qui êtes marin, vous connaissez cela.

— Mais cela dépend, répondit le comte, qui ne s'était pas aperçu que les éclats de rire avaient été dirigés à son adresse ; qu'en pensez-vous, capitaine ?

— Je ne crois pas que nous ayions de tempête, peut-être un peu de vent cette nuit, mais pas trop fort.

— C'est aussi mon opinion, à moins cependant... hem ! Et il regarda Miss Thornbull, en se drapant dans sa longue robe de chambre et en prenant un air connaisseur.

— A moins cependant ? reprit Clarisse.

— A moins qu'il n'y ait... qu'il n'y ait... une tempête, continua-t-il.

— Oh ! c'est juste. Vois donc, ma chère Sara, comme nous devons être heureuses d'avoir avec nous un homme d'une aussi grande expérience. Savez-vous, monseigneur, que mon amie me disait, il n'y a encore que quelques minutes, que, sans vous à bord, elle mourrait de frayeur, surtout si nous avions le malheur de faire la rencontre de quelques navires suspects. Croyez-vous qu'il y ait quelque danger ?

— Mais cela dépend, mademoiselle, répliqua le comte en se dressant au moins un demi pouce sur ses talons de savates (ses savates aussi avaient des talons,) se croisant les bras, à la Marius, après avoir placé son bonnet de coton à la militaire sur le coin de sa tête, et se donnant l'air le plus capable ; mais cela dépend.

Sara était devenue rouge comme une cerise et était toute honteuse. Elle jeta un coup d'œil suppliant à Clarisse ; mais celle-ci, la gaie et la gâtée enfant qu'elle était, n'y fit pas attention et continua :

» — Vous protégerez ma chère Sara, n'est-ce pas, monseigneur, elle a tant confiance en vous ! quant à moi, je suis brave, je suis la fille d'un officier ; j'ai mon père et peut-être aussi que M. le capitaine ne m'aban-

donnerait pas dans un danger ; mais comme Sara est peureuse, j'aime mieux qu'elle soit sous votre protection.

— C'est juste, la moins brave doit avoir le meilleur protecteur ; et quoique je n'aie pas la présomption de me croire plus puissant que votre père et le capitaine réunis, j'ose au moins espérer que, dans la circonstance, Mlle Sara n'aura pas occasion de se repentir de l'honneur qu'elle me fait de me choisir pour son défenseur. Qu'en pensez-vous, capitaine ?

Et le comte sembla se grandir encore d'un demi-pouce, tant il étirait les muscles de son col par en haut.

En ce moment son bonnet de nuit de coton tomba, et comme il avait oublié sa perruque, il laissa voir à nu son crâne nouvellement rasé. Dans son excitation, le comte ne s'était pas aperçu de la perte de son bonnet.

Cette nouvelle exhibition vint mettre le comble à l'hilarité des spectateurs.

» — Oh mon Dieu ! mon Dieu ! s'écria Clarisse, et elle se roula sur son banc, se tenant le côté avec ses deux mains, — oh ! mon Dieu ! je vais mourir !...

— Qu'est-ce que c'est, ma chère demoiselle, s'écria le comte, en faisant un pas et étendant les bras pour soutenir Clarisse ; permettez...

— Oh ! n'approchez pas, n'approchez pas ; ce n'est rien, un point de côté, et se levant elle alla en courant s'enfermer dans la cabine, que leur avait cédée le capitaine.

Sara profita du départ de Clarisse pour la suivre et descendre avec elle dans la cabine.

» — C'est extraordinaire, comme elle est nerveuse, votre fille, Sir Gosford ! est-elle souvent sujette à ces points de côtés ? s'informa le comte d'un air tout à fait intéressé.

— Oh ! mais non, répondit Sir Gosford, qui avait de la peine à tenir son sérieux.

— Vous feriez bien d'y veiller ; j'ai connu une jeune personne, qui, par parenthèse, était une de mes nièces, si sujette à des attaques de nerfs, qu'elle finit par devenir toute perclue par les rhumatismes.

— Vraiment.

— Bien sûr, ceci est arrivé... attendez donc... je me rappelle bien de la date pourtant... C'était... oh ! c'est un peu ancien, c'est vrai, c'était deux ans avant que j'eusse l'âge de raison.

— Et depuis combien de temps l'avez-vous votre âge de raison ? demanda une agaçante petite voix, qui semblait venir de l'escalier de la cabine.

— Oh ! mademoiselle Clarisse, est-ce vous ? comment vous trouvez-vous ?

Sir Arthur fit un signe sévère à sa fille, qui supprima sur ses merveilles petites lèvres, quelque sarcastique remarque prête à s'échapper.

» — Mais mieux, bien mieux, merci. Et vous, comment vous sentez-vous du mal de mer ?

— Le grand air me fait du bien, et d'ailleurs l'espèce d'imperceptible émotion que m'a causée, par rapport à vous et à mademoiselle Sara, l'annonce de deux voiles étrangères, m'a complètement guéri.

— Vous êtes bien bon, monseigneur, de vous inquiéter ainsi de nous.

— Au contraire, voyez-vous, nous autres militaires, nous sommes les protecteurs nés du sexe le plus faible.

Le mot Don Quichotte vint trembler sur les lèvres de Clarisse.

» — Mais, à propos, continua le comte, où sont-elles ces voiles étrangères ? j'ai beau regarder partout, je ne vois que le ciel et l'eau.

— On ne les voit pas encore, répondit Clarisse en jetant un coup d'œil au capitaine, il commence à faire sombre, mais du haut du mât, on a parfaitement pu distinguer que c'était deux vaisseaux pirates. Il est tout probable que demain nous serons attaqués !

Clarisse Gosford et tous les autres étaient loin de penser que ce qu'elle disait là, par esprit d'innocente malice, pouvait bien être la vérité.

» — Pas possible. Qu'en pensez-vous, capitaine ?

— Ce que j'en pense, répondit le capitaine, c'est que ce sont deux bons vaisseaux marchands, qui vont probablement à la Nouvelle-Orléans ou à la Mobile et que demain nous aurons complètement perdus de vue et laissés bien loin derrière nous ».

En ce moment la clochette du souper se fit entendre, et le comte, passant cette fois par l'escalier, alla réparer sa toilette pour se mettre à la table, où le capitaine et tous les passagers s'assirent.

Le repas fut gai, comme le sont tous les repas en mer lorsqu'il ne fait pas de tempête.

Le comte rassuré par le capitaine, à l'endroit des deux voiles à l'arrière, fut d'une excessive jovialité.

Après le souper, on monta sur le pont ; le capitaine et Sir Gosford se promenèrent ensemble ; Clarisse et son amie, appuyées sur le bord du navire, regardaient les bouillons phosphorescents qui semblaient courir le long du navire, en faisant un bruit semblable à celui d'un bâton mouillé avec lequel on brasserait des cendres rouges. Le comte lui, alla se coucher pour prévenir l'effet du tangage, qui commençait un peu, disait-il, à lui remuer les vivres sur l'estomac, qu'il avait affaibli par de copieux tributs journellement répétés.

Le vent avait un peu renforcé, mais le ciel s'était éclairci ; les nuages s'étaient dispersés ; et le firmament d'un bleu si pur sous les tropiques, étincelait des feux des milliards d'étoiles dont il était parsemé.

Les deux jeunes filles continuèrent longtemps à garder le silence, chacune emportée par ses pensées dans des songes bien différents. Clarisse songeait à la Nouvelle-Orléans et à New-York, aux théâtres, aux bals et aux plaisirs de toutes sortes qui allaient éclore sous ses pas. Sara, elle, pensait à sa vieille mère et à son père ; et aussi elle avait bien regret pour quelqu'autre personne ; un beau jeune homme qu'elle laissait derrière elle à Matance. Ce beau jeune homme, au teint brun, à la moustache légère, à la taille si souple, si brave, si galant et si amoureux, elle le quittait, et peut-être pour ne plus le revoir ? Son nom venait involontairement mourir sur ses lèvres. Pauvre Sara, elle pensait à son amant. Son cœur était gonflé et ses lèvres entr'ouvertes semblaient murmurer le nom d'Antonio, mais si faible, mais si bas qu'il n'y eut que son âme qui l'entendit ; sa pauvre âme si triste ! une larme vint briller à sa paupière et un soupir s'échappa de sa poitrine.

« — Clarisse, je vais me coucher, vas-tu venir avec moi !

— Attends donc encore un peu, il fait si beau, l'air est si pur, le vent si frais.

— Je ne me sens pas bien, je crois que j'ai un peu la fièvre, ma tête est lourde.

— Oui ! ma chère ; eh bien ! allons ». Et toutes deux, après avoir embrassé Sir Gosford et souhaité le bonsoir au capitaine, descendirent à leur cabine.

Quelque temps après, un matelot piqua huit coups sur la cloche, et carillonna ; c'était la fin du quart. Une voix se fit entendre sur l'avant qui criait :

— Tribord au quart !

Et le quart de tribord monta sur le pont pour remplacer les babordais, qui allèrent à leur tour se reposer, en attendant qu'un nouveau quart vint les rappeler à la manœuvre.

Le capitaine Pierre fit prendre un ris dans la grande voile et border. Après s'être assuré que tout était en ordre il alla se coucher, en recommandant qu'on le fit éveiller s'il survenait quelque chose d'inusité. Quand le capitaine descendit, il ventait une forte brise.

Tout était tranquille à bord. Les gens de quart, étendus sur le gaillard d'avant, fumaient leurs cigares.

De demi-heure en demi-heure, un matelot piquait la cloche, et criait d'une voix monotone :

— A l'autre et bon quart ! brise réglée !

Chaque fois que ce cri se faisait entendre, un homme faisait un soubresaut dans la cabine, et se couvrait de son drap par dessus la tête dans son lit.

Cet homme, laissons-le reposer ; il a le mal de mer : nous le retrouverons demain.

CHAPITRE SIXIÈME

LA CHASSE

Durant la nuit, les deux vaisseaux, dont le haut des mâts était à peine visible à l'horizon au coucher du soleil, s'étaient tellement rapprochés qu'au point du jour l'un d'eux se trouvait par le travers du *Zéphyr* du côté du vent, à une portée de canon. C'était une polacre, sous toutes ses voiles, et offrant au vent tous les chiffons de toile qu'elle pouvait porter. A cinq ou six milles en arrière, une corvette qui, elle aussi, charriait de la voile autant qu'elle en pouvait porter, faisait tous ses efforts pour gagner au vent du *Zéphyr*.

La polacre semblait attendre la corvette, car elle commença à rentrer ses bonnettes et à amener ses perroquets volants.

L'officier de quart crut qu'il était à propos de réveiller le capitaine, et il descendit dans la cabine.

« — Capitaine, deux voiles en vue !

— Et après ?

— Je n'aime pas leurs manœuvres !

— A quelle distance ?

— L'une par notre travers, au vent ; et l'autre à cinq ou six milles en arrière.

— Quelle espèce de navires ?

— Le plus près est un trois-mâts. Je n'ai pas pu bien distinguer, mais j'ai cru entrevoir des sabords. Le second est à peine visible ».

Le capitaine sauta à bas de son hamac, saisit sa longue-vue et monta sur le pont.

L'aurore commençait à poindre ; une lueur pâle et faible semblait sortir des flots vers l'Orient ; de gros nuages noirs, poussés par la brise, semblaient courir au-dessus des mâts.

D'un coup d'œil le capitaine reconnut que c'était une polacre, armée en guerre. Il ne pouvait encore reconnaître le vaisseau qui était à l'arrière, et qui apparaissait comme une masse noire, s'avançant en roulant sur les ondes, comme le génie des tombeaux.

« — En haut, tout le monde sur le pont ! cria le capitaine.

Cet ordre fut répété par l'officier de quart, et en un instant tout l'équipage fut debout.

» — Largue les ris du petit hunier !

— Oui, oui, capitaine.

Et cinq à six matelots s'élancèrent dans les haubans du mât de misaine.

» — Borde le grand foc, en avant là !

— Timonier, veille à la risée !

— Oui, oui, capitaine.

— Lof à la risée !

— Lof, répéta le timonier.

— Laurin, cria le capitaine en s'adressant au maître canonnier, vieux loup de mér à la moustache grise, chargez-moi un canon à poudre pour assurer notre pavillon. Ce vaisseau ne montre pas ses couleurs, nous allons lui montrer les nôtres.

— Oui, oui, capitaine ».

Un instant après, le pavillon américain montait au haut du mât le long de sa drisse, son battant flottant au vent et déployant ses couleurs nationales. Un coup de canon, tiré à poudre, vint ébranler le *Zéphyr* jusqu'au fond de sa cale.

Frappé comme par un coup d'électricité, un homme bondit comme une balle dans la cabine et retomba sur ses pieds en dehors de son lit. La première impulsion de cet homme fut de se fourrer sous la table, mais la vue de Sir Arthur Gosford, qui s'habillait à la hâte, modifia considérablement l'évolution qu'il allait exécuter.

« — Oh ! mon cher monsieur, qu'est-ce que ça veut dire ? nous avons été surpris par des pirates ! je crois les entendre qui montent à l'abordage ; ils nous ont tiré une bordée à bout pourtant ! Entendez-vous ? quel piétinement sur le pont !

— J'espère que ce n'est rien, répondit Sir Gosford, d'une voix calme. Peut-être quelque signal. Montons sur le pont nous en informer.

— Oui, c'est ça, montez ; vous descendrez ensuite me dire ce que c'est. Pendant ce temps-là, je vais m'habiller et charger mes pistolets.

— Oh ! comte, vous n'avez pas besoin de vos pistolets, je vous en garantis.

— C'est toujours plus prudent, qui sait ?

Quand Sir Gosford fut monté sur le pont, il vit le capitaine Pierre, sa longue-vue à la main, examinant de dessus la hune d'artimon où il était

monté, le vaisseau qui ne se trouvait plus qu'à une petite portée de canon et qui s'avançait vers le *Zéphyr*.

La moitié de l'équipage était distribuée dans les mâts et sur les vergues déferlant toutes les voiles ; l'autre moitié de l'équipage, rangée par file à tribord, se tenait prête à exécuter les moindres ordres.

Le capitaine ayant terminé son examen, redescendit sur le pont.

» — Que pensez-vous de ce vaisseau ? demanda Sir Gosford, en s'approchant du capitaine.

— Ma foi, je n'en sais trop rien. Nous avons montré nos couleurs ; il ne montre pas les siennes, j'ai envie de lui demander pourquoi. Après, nous saurons à quoi nous en tenir sur son compte. Et le capitaine se tournant vers maître Laurin :

— Un coup de canon à boulet à l'avant de ce navire !

Et un canon tonna, son boulet allant ricocher à l'avant de la polacre.

» — Ah ! ah ! s'écria le capitaine, il montre ses couleurs ! c'est un pavillon Hollandais. Et la polacre s'avançait toujours, en maintenant sa position par le travers du *Zéphyr*.

— Babord la barre !

— Babord la barre, répéta le timonier.

Au mouvement du gouvernail, le *Zéphyr*, arrivant un peu, prit plus de vent dans ses voiles et s'élançait gracieusement en s'éloignant graduellement de la polacre, qui serrait au plus près afin de ne pas dépasser le *Zéphyr*, qui était sous le vent à elle.

La polacre exécuta la même manœuvre que le *Zéphyr* et fit une semblable arrivée.

» — Capitaine, ce vaisseau manœuvre comme nous ; que prétend-il faire ?

— Je n'en sais rien, répondit celui-ci en secouant la tête ; je n'aime pas son apparence, et j'aime encore moins celle de cette corvette, qui charrie de la voile, plus qu'il n'en faut pour marcher décemment ».

Il faisait alors grand jour et l'on pouvait facilement distinguer la corvette, qui n'était guère plus qu'à quatre ou cinq milles, et gagnait à chaque instant sur le *Zéphyr* qui n'avait pas encore toutes ses voiles dehors.

En ce moment, Trim, le gros nègre, qui regardait attentivement la polacre, appuyé sur le bastingage de babord, fit signe à Tom de venir près de lui.

« — Tom, lui dit-il quand il fut arrivé, je ne sais si je me trompe, mais ce vaisseau m'a tout l'air d'une certaine polacre que nous avons rencontrée aux environs du Cap Frio, il y a un mois, lorsque nous allions à Rio, et que nous avons alors reconnue pour un de ces maudits pirates, qui infestaient les côtes du Brésil à cette époque.

— Trim, tu as raison.

— Tiens, Trim, regarde sa voile de misaine ; vois-tu cette pièce de toile ronde au milieu, et cette autre un peu au-dessous ? oh ! je suis bien sûr maintenant.

— Moi aussi je la reconnais maintenant, c'est bien la même polacre. Nous allons danser tout à l'heure au son du canon. Si encore nous n'avions pas à nos trousses cette maudite corvette, que je n'aime pas du tout, je me moquerais bien de la polacre ; nous lui ferions bien vite prendre le large comme nous le lui avons déjà fait prendre » !

« — Capitaine, cria un matelot, placé en vigie au mât d'artimon, la corvette fait des signaux à la polacre.

Le capitaine dirigea un instant sa longue-vue sur la corvette.

» — Courez vite en bas, Sir Gosford, pour rassurer votre fille et mademoiselle Thornbull. Vous les ferez passer dans la grande cabine. — Nous allons bientôt essuyer une bordée et peut-être aussi aurons-nous besoin des canons de poupe qui sont dans ma cabine. Dans tous les cas, soyez tranquille, je tâcherai d'éviter le combat et ferai force de voiles pour leur échapper, si, comme je le crois, ce sont des ennemis. Si une fois je puis virer de bord, je me moque bien d'eux. Allez, allez vite.

A peine Sir Gosford fut-il descendu, que les flancs de la polacre s'embrasèrent, un nuage de fumée l'enveloppa toute entière, et trois à quatre gros boulets vinrent mourir à une demi encâblure du *Zéphyr*. Au-dessus de la fumée on vit un pavillon noir, sur lequel se dessinait en blanc une tête de mort et au-dessous deux os en croix, monter le long de sa drisse et se fixer à la tête du grand mât.

» — Oh ! oh ! murmura le capitaine Pierre, il paraît qu'on ne fait plus de mystère maintenant ; ils ont eu tort tout de même de commencer le bal à cette distance, avec des caronades qui ne portent qu'à moitié chemin.

Puis se tournant vers son équipage :

» — Allons, mes enfants, pointez dans la voilure !

— Oui, oui, capitaine.

— Attention ! feu !

Et les quatre canons de babord, qui éclatèrent en même temps, firent trembler le *Zéphyr* dans toute sa membrure. Le capitaine suivit de l'œil l'effet de sa bordée dans la voilure de la polacre.

» — C'est bien, mes enfants, donnez-moi des dix-huit à cette distance : ça parle au moins.

— Holà en avant là, nettoyez le gaillard d'avant ! c'est au tour de Cicéron à parler maintenant, il aura peut-être quelque chose à dire !

En un instant tout fut prêt.

Le capitaine se rendit lui-même sur le gaillard d'avant, et là, de sa voix qui dominait le bruit du combat et les clameurs du pont, il fit entendre les ordres suivants, de l'exécution vive et prompte desquels dépendait peut-être le salut du *Zéphur*.

» — Pare à virer !

Tous ceux de l'équipage destinés à la manœuvre coururent se placer à leur poste, le timonier amena un peu pour faire poster les voiles.

» — Adieu, va !

Aussitôt on brassa l'ourse d'artimon tout à fait sous le vent et le timonier mit la barre sous le vent.

» — Largue le lof !

En un clin d'œil les écoutes des focs et des voiles d'étai ainsi que l'amarre de la grande voile, furent larguées.

Le capitaine profita de l'instant où l'on exécutait cette manœuvre, pour pointer lui-même son canon favori, son Cicéron. Aussitôt que la proue du *Zéphyr* arriva en droite ligne avec le flanc de la polacre :

» — Feu ! cria le capitaine.

Et sans perdre le temps de regarder l'effet que pouvait avoir produit

l'éloquence de son prince des orateurs à la parole de fer, il cria à l'équipage d'une voix sonore et retentissante :

» — Décharge derrière !

Et au moment où la proue du *Zéphyr*, obéissant à cette manœuvre, commençait à dépasser le lit du vent, encore une fois la voix du capitaine retentit et fit entendre l'ordre de :

» — Décharge devant !

A ce commandement, les vergues des voiles de misaine furent vivement brasseyées et orientées sur le côté opposé ; et le *Zéphyr*, ayant viré de bord vent de vent, s'élança en bondissant à travers les flots comme un coursier qui, un instant retenu par le mors, se sent enfin libre sous les rênes qu'on lui abandonne, tressaille, secoue sa crinière et dévore l'espace. Le *Zéphyr* frissonnait dans sa membrure sous l'effet du vent qui sifflait dans ses voiles, en ce moment toutes dehors ; sa proue, en fendant l'onde, faisait jaillir à l'avant des tourbillons d'écume, qui s'enlevaient et se dispersaient en vapeur emportée par la brise.

» — Hourra ! hourra ! crièrent spontanément tous les matelots du *Zéphyr*, en le voyant si gracieusement franchir les lames écumantes.

Mais la manœuvre si hardie de virer de bord vent de vent sur un vaisseau ennemi, n'avait pu s'exécuter sans approcher le *Zéphyr* à la portée des canons de la polacre, qui envoya sa bordée en plein dans ses voiles, emportant le grand perroquet et la perruche, causant plusieurs avaries assez importantes dans ses cordages, et blessant légèrement deux gabiers dans les huniers.

Quant à la polacre, elle avait bien plus considérablement souffert dans sa mâture, ayant eu son mât de misaine brisé, un peu au-dessous de son hunier, entraînant dans sa chute une partie des cordages du grand mât, déchirant du haut en bas le grand hunier et la grand'voile.

Trim, qui durant tout ce temps s'était tenu campé au-dessus de la cambuse, avait suivi de l'œil l'effet de la décharge de Cicéron. Au moment où le coup partit, il se dressa sur ses genoux, et quand il vit le mât de misaine de la polacre tomber, il jeta un cri de triomphe, lança sa casquette pleine de graisse dans les airs et sautant sur le pont, il se mit à crier à tue-tête, en gesticulant et cabriolant comme un fou :

» — Hi ! hi ! hi ! Bonjou la polacre, en voulez-vous encore ? hi ! hi ! hi ! Bien visé ça, mon petit maître ! hourra pour mossié Céron ! Cré mâtin ça que mossié Céron ! il est temps moué couri faire le déjeuner ! Cré mâtin ça que mossié Céron ! hourra ! hourra » !

Et le pauvre Trim, ivre de joie, entra dans la cambuse où il tisonna vigoureusement le feu et brassa ses chaudrons. Puis un instant après, ressortant sur le pont quand la bordée de la polacre vint causer les avaries dont nous avons parlé, dans la voilure du *Zéphyr*, il agita son poing vers la polacre, en lâchant un énorme juron, et s'étonnant que le capitaine ne lui courut pas sus, pour la punir de sa témérité. Mais le capitaine ne pensait pas ainsi, et d'ailleurs il avait bien d'autres choses à faire.

Le *Zéphyr* qui, sous sa nouvelle bordée, courait grand largue, fut bientôt hors de la portée des caronades de la polacre ; mais comme il avait perdu deux de ses mâts et souffert de graves avaries dans son gréement, il était évident que la corvette gagnait considérablement sur lui.

Le capitaine Pierre appela le maître de l'équipage, et lui recommanda

de faire servir à ses gens une double ration de rum et un bon déjeuner.

Après avoir fait l'inspection de la mâture, examiné les avaries, s'être assuré que les blessures de ses matelots étaient légères et avoir assisté à leur pansement, il donna quelques ordres au contre-maître et descendit dans la cabine, où il crut qu'il était temps de se rendre.

Sir Arthur Gosford était assis sur un sofa tenant une des mains de Sara, qui sanglotait et pleurait à chaudes larmes, et qu'il s'efforçait de rassurer ; Clarisse, calme et tranquille, était assise près de son père, sa tête appuyée sur son épaule.

A l'arrivée du capitaine, tous trois se levèrent à la fois, et d'une seule voix lui demandèrent où en étaient les choses sur le pont.

« — Tout est clair maintenant. Pas d'accident sérieux, quelques voiles et quelques gréements endommagés. Voilà tout.

— Pas de blessés ? demanda Sara d'un air timide.

— Pas pour en parler, deux hommes égratignés.

— Et la polacre ? demanda Sir Gosford.

— La polacre ! oh ! nous lui en avons donné assez pour aujourd'hui. Je ne crois pas qu'elle y revienne une seconde fois... Mais à propos, où est donc M. le comte d'Alcantara ?

— Le comte d'Alcantara ? répétèrent Clarisse et Sara d'une voix.

— Oui, je ne le vois nulle part ; il ne s'est pas montré sur le pont, il doit être resté dans la cabine, continua le capitaine.

— Il était ici quand la canonnade a commencé, lisant dans ce livre à l'autre bout de la table. Je suis sorti un instant pour aller chercher mes deux enfants, et quand je suis rentré il n'y était plus.

— Vous êtes bien certain ?

— Bien certain.

Le capitaine s'avança pour voir par curiosité quel était ce livre qui pouvait avoir assez intéressé le comte, au milieu de la confusion de la canonnade.

C'était un livre d'heures, ouvert à la prière des agonisants.

» — Comte d'Alcantara, cria le capitaine à haute voix, où êtes-vous ?

Personne ne répondit.

Le capitaine appela le maître d'hôtel, et lui ordonna d'aller sur le pont voir si le comte d'Alcantara y était, et s'il ne l'y trouvait pas, de s'informer et de le chercher partout.

On appela, on chercha, mais en vain.

» — Écoutez, s'écria Clarisse, il me semble avoir entendu quelque chose au fond de la salle, écoutez !

Le capitaine, Sir Gosford, Clarisse et Sara coururent à l'endroit d'où semblait venir un son faible et étouffé. On écouta encore, puis on entendit une voix qui criait : « au secours ». La voix venait de la soute aux vivres. Le capitaine voulut ouvrir la porte, mais elle était fermée en dedans ; sans perdre de temps il l'enfonça d'un coup de pied et entra. Personne !

» — C'est pourtant bien d'ici que venait cette voix, dit Clarisse.

— Oui, oui, répondit une voix, qui semblait venir de l'autre monde.

— Où ?

— Ici.

— Où, ici ?

— Ici, ici, j'étouffe dans le baril à fleur ; vite, vite, j'étouffe !

Le capitaine en un instant comprit tout, il débarrassa un baril à fleur

qui se trouvait couvert de sacs, de boîtes et d'autres choses ; et au même instant on vit le couvercle se soulever, puis une tête et une figure, toutes blanches, sortir de dedans un baril à demi plein de farine, soufflant et éternuant comme un marsouin.

Une explosion d'éclats de rire vint saluer cette grotesque apparition. Étrange combinaison des facultés humaines. Tout à l'heure des pleurs, maintenant des rires ! Tant il est vrai que souvent les extrêmes se touchent. Le sublime et la mort à un bout, le ridicule et la folie à l'autre ; la bravoure sur le pont et la peur dans un baril de farine ! quels contrastes, et quels rapprochements !

» — Ne riez pas de mon malheur, je vous en prie, cria le comte, en essuyant sa figure du revers de sa main. Je vais vous raconter comment cet accident m'est arrivé ; attendez.

Et en ce disant, il passa dans la cabine du maître d'hôtel, où il se lava et fit sa toilette.

» — Allons sur le pont, mes enfants, dit Sir Gosford à Clarisse et à Sara, pour prendre l'air un peu, et examiner ce qui se passe au dehors.

Sur le pont, tout se ressentait des effets de la dernière escarmouche. Des bouts de cordage coupés, des tronçons de mâts, des épars, des vergues brisées qu'on était activement occupés à réparer. A l'arrière du *Zéphyr*, la corvette qui avançait toujours, et qui avait regagné le chemin que la manœuvre si heureuse et si hardie du *Zéphyr* lui avait fait perdre. Plus loin dans la distance, la polacre qui avait abandonné la chasse pour le moment, et réparait ses avaries.

Ce spectacle avait quelque chose d'effrayant, aussi Sir Gosford eut-il regret d'être venu sur le pont avec ses deux jeunes filles. Il fut bien aise de redescendre dans la cabine quelque temps après, quand la cloche du maître d'hôtel vint annoncer que le déjeuner était servi.

» — Allez déjeûner, Sir Gosford, lui dit le capitaine, ne m'attendez pas ; j'irai vous rejoindre dans un instant.

Le capitaine donna les ordres nécessaires pour se préparer à l'abordage, car il vit bien qu'il n'y aurait pas moyen de l'éviter. Après avoir jeté encore un coup d'œil sur la corvette qui s'avançait toujours, il recommanda qu'on vint l'avertir aussitôt qu'elle commencerait à arriver à la portée de ses deux pièces de retraite, qui étaient dans sa cabine ; et il descendit prendre sa place à la table du déjeûner.

Le silence le plus profond régnait dans la cabine. Les figures étaient sérieuses ; celle du comte d'Alcantara trahissait une certaine confusion qu'il s'efforçait de surmonter. Le capitaine, qui voulait prolonger le repas, et faire diversion aux sombres pensées qui occupaient l'esprit de ses convives, s'adressa au comte d'Alcantara et le pria, en s'efforçant de supprimer un sourire, de leur raconter la cause de l'accident qui lui était arrivé.

» — C'est une vraie fatalité, répondit le comte, imaginez que voulant monter à la hâte sur le pont, pour aller me mêler aux combattants, je pris le chemin de cette chambre croyant y arriver plus tôt. Je cherchais à mettre le pied sur un baril pour sortir par l'écoutille, quand, fatalité ! le couvercle s'enfonça sous mes pieds et voulant me soutenir sur une espèce de tablette, la planche manqua et je fus précipité dans le baril, entraînant avec moi sacs, boîtes et tout ce qui se trouvait sur la tablette.

— Mais, c'est un terrible accident, vous pouviez étouffer.

— Dans toute autre circonstance, continua le comte en reprenant tout son aplomb, ce n'eût été rien ; mais vous pouvez juger des tortures que j'endurai, quand je vis qu'il m'était impossible de soulever l'énorme poids qui était tombé sur le baril, surtout quand je réfléchis que peut-être ma présence sur le pont pouvait être de quelque secours !

— L'effronté et impudent bavard ! pensèrent tous les passagers. Le capitaine se moucha, Sir Gosford toussa, Clarisse avala une énorme gorgée de thé au risque de se brûler, et Sara sourit tristement. Cependant à mesure qu'il parlait, l'idée de la scène du comte sortant de la farine, vint peu à peu prendre la place des idées plus sombres, que la vue du spectacle sur le pont avait réveillées dans leur esprit ».

Déjà le déjeûner avait duré quelque temps, quand un coup de canon se fit entendre. Tous se levèrent à la fois. Le capitaine s'élança sur le pont.

CHAPITRE SEPTIÈME

L'ABORDAGE

Le reste des passagers se hâta de suivre le capitaine. Celui-ci vit que dans deux heures, tout au plus, la corvette les aurait rejoints, et qu'il était inutile à lui de songer à réparer les avaries qu'avaient éprouvées les mâtures et les cordages de son navire. Sa figure, de gaie et souriante qu'elle était au déjeûner, était devenue sérieuse et sombre. C'était une bien critique situation que celle dans laquelle il se trouvait. Sa vie qu'il allait risquer, il n'y songea pas un seul instant ; ce n'était pas ce qui l'occupait ; il pensait au sort bien plus effrayant que la mort qui attendait ses deux jeunes passagères, dont l'une était si aimable dans sa gaieté et l'autre si intéressante dans sa timide mélancolie, si les pirates parvenaient à s'emparer de son navire. Cet homme si fort eut un instant un indicible sentiment de crainte ; mais il sentit instinctiviment qu'à ce moment tout le monde avait les yeux sur lui, et il fit violence à l'émotion qui commençait à le dominer.

« — Faites venir ici le maître d'équipage ! cria-t-il.

En un instant le maître d'équipage fut auprès de lui.

» — Débarrassez-moi le pont de tous ces bouts de cables, d'épaves, de voiles ; serrez-moi tout ça dans les soutes !

— Oui, oui, mon capitaine.

Et le capitaine, qui venait de donner cet ordre bien plus pour rendre à sa physionomie son expression de calme ordinaire, que pour l'urgence de la chose, se tourna vers Sir Gosford auquel il fit signe de s'approcher.

» — Passons ensemble sur le gaillard d'avant, j'ai quelque chose à vous dire et je n'aimerais pas à être entendu de vos enfants, lui dit tout bas le capitaine.

Et ils passèrent tous les deux à l'avant du navire.

» — Sir Gosford, lui dit le capitaine, je n'ai pas besoin de vous le cacher, vous le voyez aussi bien que moi, nous allons bientôt avoir un combat à mort avec cette corvette, qui nous poursuit avec acharnement. Dans deux heures elle nous aura rejoints. Dans deux heures nous serons peut-être forcés d'en venir à l'abordage.

— Et croyez-vous qu'il n'y a pas moyen de l'éviter ?

— Oh ! si mon *Zéphyr* avait toutes ses voiles, mais n'en parlons pas ; s'il les a perdues, c'est galamment au moins ! Non, Sir Gosford, je ne crois pas qu'on puisse l'éviter. Et ce qui me fait le plus de peine, croyez-moi, c'est d'avoir à bord vos deux intéressantes jeunes filles. Si elles n'étaient pas à bord, ah ! morbleu, je ne les aurais pas laissés courir si longtemps, ces pirates, et je leur aurais au moins sauvé la moitié du chemin. Ce n'est pas la première fois que mon bon *Zéphyr* s'est trouvé bord à bord d'un forban. J'ai un équipage, Sir Gosford, comme vous n'en trouverez peut-être pas un autre semblable. Mais, vous savez, il ne faut qu'un accident, une chose qu'on ne peut prévoir, un rien, pour tourner les chances, et je crains pour vos enfants, seulement pour elles.

— Et si mes enfants n'étaient pas à bord !

— Oh ! alors ce serait bien autre chose. Vous rappelez-vous, il y a dix-huit mois, avoir vu sur tous les journaux des États-Unis la destruction d'un nid de pirates et la prise de trente-cinq forbans qui furent jugés et exécutés à la Nouvelle-Orléans ?

— Oui, je m'en rappelle.

— Eh bien ! ces trente-cinq forbans faisaient partie d'un équipage de soixante-dix, qui montaient un navire de plus grande force que cette corvette qui nous suit à l'arrière ; et c'est mon *Zéphyr* avec mon équipage qui ont attaqué et pris ces pirates, après avoir tué la plus grande partie de leur monde et avoir vu périr le reste avec leur vaisseau dans les flammes.

— Et n'aviez-vous pas un plus nombreux équipage ?

— Non, le même nombre, et tous les mêmes hommes, à l'exception de sept qui furent tués dans le combat, et que j'ai remplacés depuis.

— Eh bien, capitaine, voici ce que j'ai à vous dire : je suis le père de l'une de ces jeunes filles et l'autre est sous ma protection, vous sentez que leur vie et leur honneur me sont aussi précieuses que ma propre vie.

— Sir Gosford, vous êtes un noble père, lui dit le capitaine ; vous veillerez sur vos filles dans la cabine.

— Non, capitaine. Je me battrai sur le pont avec vous.

— Et pourquoi faire ? Ne serez-vous pas bien mieux auprès de vos enfants pour les rassurer et veiller sur elles ? Retournez maintenant les trouver et le plus tôt vous pourrez descendre sera le mieux. Surtout donnez-leur à entendre que la corvette est un vaisseau de guerre et non un pirate.

— Croyez-vous qu'il y ait actuellement quelque danger ?

— Non, pas encore, leurs boulets ne pourront pas nous atteindre de quelque temps. Allez et je vous dirai encore un mot avant le combat ».

Pendant que le maître d'équipage faisait exécuter les ordres du capitaine, celui-ci, un bras passé par dessus l'étai de misaine, réfléchissait à la terrible responsabilité qui en ce moment pesait sur lui. Il se figurait les atrocités que commettraient les pirates s'ils s'emparaient de son navire, son cœur se serrait dans sa poitrine et il tressaillait involontairement. « Oh ! non, se dit-il à lui-même, oh ! non, avant que cela arrive, ils me marcheront sur le corps ou je ferai sauter mon vaisseau. On peut mourir avec honneur, cela n'arrive qu'une fois ; mais vivre pour voir un tel spectacle, oh ! jamais »! Sa figure s'était animée, son œil brillait, ses narines se dilataient comme s'il eut respiré le carnage.

« — Holà ! mes enfants, nettoyez-moi ce pont bien net, leur dit-il en se

retournant vers son équipage ; si ces messieurs veulent nous faire une petite visite, qu'on les reçoive au moins proprement !

— Et moi, mon maître, interposa Trim en riant de son gros rire de nègre, j'ai envie de leur préparer une ratatouille de ma façon accompagnée d'un gombo filé, ce qu'on appelle filé, mais tel qu'ils n'en mangent pas souvent.

— Bravo ! cria l'équipage ».

Le capitaine sourit et s'assit sur l'affût d'un des canons du gaillard d'avant. Il ne put s'empêcher d'éprouver un sentiment d'orgueilleuse satisfaction de se voir à la tête d'aussi braves marins. En effet, il aurait été difficile de trouver soixante hommes, y compris Trim, aussi braves, aussi robustes, aussi actifs, aussi expérimentés, aussi obéissants. Il sentait qu'il fallait qu'ils mourussent tous, jusqu'au dernier, avant que les pirates pussent se dire maîtres du vaisseau, et que tant qu'il y en aurait un, un seul, celui-là ferait plutôt sauter le navire que de se rendre. Cette idée était bien une consolation sans doute, mais elle n'en était pas moins une preuve que, dans l'opinion du capitaine au moins, l'engagement qui se préparait allait être acharné, et que les chances étaient douteuses.

Quand le pont eut été nettoyé, le capitaine fit distribuer à chacun les armes suivant son occupation ; il fit ouvrir les soutes aux poudres et apporter aux pieds des mâts tout ce qui pouvait servir à l'abordage. Les gabiers avec leurs carabines montèrent dans les hunes, les canonniers se rangèrent près de leurs pièces, la mousqueterie se distribua le long des passe-avants ; les grappins, les piques, les grenades, tout fut disposé en son lieu et place.

Les passagers, sans en excepter l'intrépide comte d'Alcantara, étaient dans une inquiétude facile à imaginer ; Sir Gosford seul conservait son calme et son sang-froid habituel. Quant au capitaine, sa résolution était prise, se battre jusqu'à la mort, et à la dernière extrémité faire sauter le navire. Sa résolution était extrême, mais enfin mieux valait la mort que le déshonneur.

Clarisse Gosford était restée sur le pont, examinant tous ces préparatifs de défense et de destruction. En vain son père lui avait conseillé de descendre et de suivre sa jeune amie dans la cabine. Clarisse avait suivi avec une anxieuse curiosité toutes ces dispositions ordonnées avec calme par le capitaine, et exécutées tranquillement, sans confusion, sans bruit, mais promptement, par les gens de l'équipage, dont la figure impassible et sévère ne trahissait pas le moindre signe de crainte, quoiqu'elle exprimât en même temps la gravité avec laquelle ils considéraient la présente conjoncture.

Le capitaine, qui avait évité de se trouver près de Clarisse, ayant été obligé de se rendre, pour surveiller une manœuvre, sur le gaillard d'arrière, où elle était avec son père, elle alla droit à lui et lui demanda d'un ton ferme :

« — Monsieur le capitaine, je sais que nous allons avoir une bataille, vous n'avez pas besoin de me le cacher, je le vois bien ; je n'ai pas peur, ainsi ne craignez pas de me dire la vérité. Croyez-vous que vous ne pourrez éviter l'abordage ?

La question était directe. Il n'y avait pas moyen d'éluder la réponse. Dire ce qu'il ne pensait pas, pouvait avoir de funestes résultats, au cas où ses plus sérieuses craintes se réaliseraient ; dire ce qu'il pensait, pouvait lui

causer un choc dangereux. Le capitaine se trouvait plus embarrassé qu'il ne l'aurait été, s'il eut eu à répondre à dix brigands qui lui auraient demandé la bourse ou la vie, le pistolet sur la gorge.

» — Vous ne répondez pas, capitaine.

— Pardon, mademoiselle, mais je ne sais pas... peut-être... voyez-vous... ça dépend.

— Tenez, capitaine, je vais vous dire : je vous comprends, c'est assez. Vous croyez qu'un abordage est inévitable, et vous n'osez me le dire. C'est bien bon à vous, capitaine, mais ne vous inquiétez pas par rapport à moi, j'ai ici de quoi me défendre, et elle lui montra deux petits pistolets en miniature, damasquinés et montés en bois d'acajou.

— Mais que feriez-vous avec cela, faible et courageuse enfant que vous êtes ?

— L'un pour le premier qui osera me toucher ; l'autre pour moi, plutôt que de tomber vivante entre leurs mains !

— Vous exagérez notre position ; quand même nous serions vaincus, ce qui n'est pas encore accompli, nous en serions quittes pour être faits prisonniers de guerre et être relâchés quelque temps après, aussitôt qu'ils auront reconnu que nous sommes citoyens américains, naviguant sous le pavillon américain.

— Mais ce navire n'est donc pas un vaisseau pirate ?

— Pirate ? mais non ; ne voyez-vous pas le pavillon anglais qui flotte au haut de son mât ? C'est un vaisseau de guerre qui nous prend pour quelqu'ennemi portant de fausses couleurs.

— Oui, c'est vrai ; je vois bien le pavillon anglais. Ainsi vous croyez donc que ce ne sont pas des pirates, comme nous l'a dit le comte d'Alcantara ?

— Le comte ? Mais comment peut-il vous avoir dit une semblable folie ? A moins qu'il ne soit troublé, il aurait dû voir, comme vous et moi, que c'est un vaisseau de guerre anglais. Demandez à votre père, il vous dira comme moi.

— Holà, Sir Gosford, n'est-ce pas que ce vaisseau porte le pavillon...

— De la Grande Bretagne, répondit Sir Gosford qui venait d'entendre ce que le capitaine avait dit.

En ce moment un éclair brilla à l'avant de la corvette, une légère fumée s'éleva à sa proue et une détonation se fit entendre.

— Un coup de canon ! dit Clarisse, en tressaillant malgré tous ses efforts pour rester calme.

— Oui, mademoiselle, répondit le capitaine. Le boulet est venu s'ensevelir dans une lame à deux ou trois encablures de nous ; vous ferez bien d'aller rejoindre votre amie, qui n'est pas aussi courageuse que vous. Aussi bien j'ai un mot à dire à votre père, qui ira bientôt vous retrouver.

— Sir Gosford, dit-il aussitôt que Clarisse fut partie, voici ce que j'avais à vous dire : mon parti est pris, je n'attendrai pas que les pirates viennent à l'abordage ; j'irai, moi, les trouver chez eux. Aussitôt que je verrai la corvette assez près, je virerai de bord sur elle, et ce sera sur le pont de la corvette que se décidera la bataille. Si nous sommes vaincus, vous ne me reverrez plus, car je serai mort. Dans ce cas, il ne vous restera plus qu'une chose à faire, et ce sera bien mieux que de tomber aux mains des pirates : vous ferez sauter le *Zéphyr*. Vous connaissez l'écoutille

qui communique à la soute aux poudres ; un tison ou un coup de pistolet, et l'affaire est faite ! J'ai confiance toutefois que vous n'en serez pas réduit à cette extrémité. Je vous connais et je ne crains pas d'imprudence de votre part. Je vais faire boucher et clouer le grand hublot de la cabine et fermer toutes les issues. Il n'y aura que l'escalier à garder, dans lequel il ne peut descendre qu'un homme à la fois. Vous fermerez la porte et je vais vous donner trois hommes, en outre de mon nègre Trim, sur lesquels vous pouvez compter comme sur vous-même. Je réponds que tant que Trim ne tombera pas, il n'y a pas de danger. Il tiendra son poste jusqu'à la mort. D'ailleurs j'aurai moi-même un œil à la cabine, et comme la scène sera transportée sur le pont de la corvette, il n'y aura pas de danger, j'espère.

— Capitaine, mais n'est-ce pas un grand risque que vous faites-là ? Il serait, ce me semble, plus prudent d'attendre l'ennemi que d'aller chez lui. Il peut vous préparer quelques embûches.

— C'est vrai ; mais cependant comme il ne s'attend certainement pas à ce que nous l'abordions, il sera surpris ; et en profitant du premier instant d'étonnement, nous en viendrons peut-être à bout plus facilement. Dans tous les cas telle est ma décision pour le moment, et à moins qu'il ne survienne quelque chose pour déranger mes plans, je l'aborderai.

— Je sens que c'est par rapport à mes enfants que vous en êtes venu à cette détermination ; merci, capitaine » !

Une larme de reconnaissance vint un instant trembler à la paupière de Sir Gosford ; il pressa la main de Pierre dans les siennes, et le quitta pour aller rejoindre ses enfants, en lui jetant un de ces regards qui veulent dire : « J'ai foi en vous, vous êtes le plus noble et le plus généreux des hommes ». Une amitié vive et profonde venait de se former entre ces deux hommes qu'un simple hasard avait rapprochés.

« — Timonier, comment est la barre ?

— Ouest quart nord-ouest, capitaine. Le vent mollit.

— Jetez le loch.

— Oui, oui, répondirent deux matelots, qui s'élancèrent pour jeter le loch à la mer ; ils comptèrent.

— Combien de nœuds ?

— Cinq, capitaine ».

Le vent avait molli tout d'un coup. Il ne ventait plus que par petites risées inégales, et le vaisseau ne filait plus que cinq nœuds. Les voiles étaient à peine enflées, et par moment battaient sur les mâts quand le *Zéphyr* revenait, en se soulevant sur la lame. Le capitaine fit border la brigantine et orienter toutes les voiles au plus près. Sous cette nouvelle allure, le *Zéphyr* faisait autant de route que la corvette ; il se tint ainsi à la même distance, hors de portée de canon, pendant plus d'une demi-heure.

Quand il ne venta plus qu'une brise légère, le capitaine donna l'ordre aux gabiers de descendre, fit déposer les armes aux pieds des mâts, et commanda tout le monde à la réparation des manœuvres. Deux vigies furent placées dans les hunes pour surveiller les mouvements de la corvette. Au bout d'une heure, le temps était à peu près calme; le navire cependant continuait à plonger à la lame, et tanguait considérablement.

En un instant toutes les soutes aux cordages, aux voiles, aux mâts

de rechanges, furent ouvertes. La plus grande activité régnait sur le pont, qui avait changé son apparence de guerre pour celle d'un vaste atelier où cent bras étaient activement employés.

Le capitaine, qui se sentait soulagé d'une immense responsabilité, descendit à la cabine.

« — Eh bien ! capitaine, quelle nouvelle ?

— Le vent est tombé. Si le calme peut durer jusque vers les trois heures de l'après-midi, nous aurons réparé nos avaries, jumelé les mâts, remplacé nos voiles, et après cela qu'il souffle tant qu'il voudra, nous sommes sauvés.

— Et vous croyez que le calme tiendra ?

— Il y a toute apparence ».

Cette nouvelle fut reçue comme une bénédiction du ciel, puis chacun s'empressa de monter encore une fois sur le pont, où un spectacle bien différent de celui qu'ils y avaient vu une heure auparavant, vint frapper leurs regards. A l'arrière, la corvette, un peu en dehors de la portée de canon, se balançait lourdement et s'élevait sur les lames, ayant toutes ses voiles dehors. Le *Zéphyr* aussi portait ses voiles, qui clapotaient sur les mâts à chaque roulis du vaisseau.

Le temps était chaud, le soleil dardant à pic ses rayons brûlants ; quelques nuages gris restaient stationnaires au firmament, et semblaient contempler ces deux vaisseaux prêts à s'entre-détruire, et qui n'attendaient qu'un souffle de vent pour commencer leur œuvre de destruction et de carnage.

A mesure que le calme durait, la sérénité prenait dans l'âme de tout le monde la place des sentiments si naturels d'appréhension et de crainte, que l'on éprouve à la veille d'une bataille et surtout d'une bataille sur mer, où il n'y a pas de retraite possible. Sur mer, la mort vous environne de tous côtés ; sur le vaisseau le fer, le feu, les balles ; hors du vaisseau la mer et ses abîmes. La mort, partout la mort !

Les heures s'écoulèrent ainsi, chacun parlait peu mais pensait beaucoup, jusqu'à ce que la clochette du maître d'hôtel, encore une fois, vint annoncer que le dîner était servi.

Sur les quatre heures de l'après-midi, la mer était tout à fait calme ; les avaries du *Zéphyr* étaient complètement réparées ; des mâts de rechange avaient été substitués à ceux qui avaient été brisés, de nouvelles voiles avaient remplacé celles qui manquaient. Quand le dernier cordage eut été fixé dans les poulies, un hourra s'échappa simultanément de la poitrine de tout l'équipage, et à bord tout sembla rentrer dans les habitudes de routine journalière. Il semblait que la corvette n'était plus là, à leurs talons. Le *Zéphyr* avait toutes ses voiles maintenant et pouvait se jouer de la corvette ! A la profonde sollicitude avait succédé une espèce de folle et insouciante sécurité. Les tribordais descendirent dans la batterie, et les babordais faisaient nonchalamment leur quart.

Le reste de la journée se passa ainsi et le soleil descendit dans la mer où il s'engloutit lentement comme un globe de feu.

Après le souper, l'atmosphère était lourd et le temps bas et sombre. Aucun souffle de vent ne ridait la surface des eaux. Le timonier avait quitté la barre et regardait, par-dessus le couronnement de poupe, la mer qui phosphoresçait lorsque quelque poisson venait sourdre à la surface de l'eau. Les gens de quart, assis par groupes, conversaient entre eux et fumaient.

Il n'y avait pas d'apparence de vent. Tout annonçait une nuit tranquille. Peu à peu les passagers descendirent à leurs cabines et se couchèrent.

Le capitaine Pierre fit le tour du navire, examina soigneusement toutes choses, fit mettre les canots en serre, après quoi il appela l'officier de quart.

« — Vous aurez soin, lui dit-il, de tenir constamment une vigie à la hune d'artimon, et de veiller strictement les mouvements de la corvette à l'arrière. Au moindre signe de brise, faites-moi éveiller. Surtout, veillez la corvette.

— Oui, mon capitaine ».

Le capitaine Pierre descendit se coucher, non sans quelqu'inquiétude à l'endroit des pirates.

Quatre coups viennent d'être piqués sur la cloche. Les passagers dorment profondément ; le capitaine ronfle ; le *Zéphyr* est immobile, comme une sentinelle des horse-guards à Londres ; le matelot qui vient de piquer la cloche fait entendre son monotone refrain « à l'autre bon quart ! Tout repose à bord du *Zéphyr* ».

Cependant tout ne reposait pas à bord de la corvette. Qui eut pu voir ce qui s'y passait et entendre ce qui s'y disait, eut entendu beaucoup de choses et vu beaucoup de mouvement et d'activité. Il eut vu des canots, des chaloupes et toutes les embarcations de la corvette descendre tranquillement à l'eau ; il les eut vues remplies de figures féroces ; il eut vu des pistolets et des poignards à leurs ceintures, et il eut lu dans leur physionomie « mort et carnage » ; il eut vu les embarcations glisser rapidement et sans bruit sur la surface liquide et se diriger vers le *Zéphyr*.

Parmi l'un des groupes qui causaient nonchalamment et fumaient à bord du *Zéphyr*, il y avait un homme qui n'était pas de quart, mais qui veillait parce qu'il ne pouvait pas dormir. Cet homme c'était le docteur Trim. Le docteur était très aimé des matelots pour ses contes, qui les amusaient, et ses chansons de nègre, qui les faisaient rire. Or Trim leur racontait, en ce moment, une des plus intéressantes histoires de nègres marrons, et il en était à une scène qui les faisait rire à cœur-joie, quand tout à coup Trim se redressa, fit un signe du doigt et leur cria « chut ». Il écouta encore de toutes ses oreilles.

« — C'est rien, dit-il, moué cru entendi qué chose.

— Qu'as-tu entendu ?

— Moué sé pas, pit-être la brise, pit-être la lame li clapoté, pit-être rien.

— Allons, continue.

Trim continua son histoire, la reprenant où il l'avait laissée. Il eut à peine dit quelques paroles, qu'il s'arrêta tout court.

» — Chut ! moué entendit qué chose, c'est sûr. C'est pas la lame, c'est pas la brise. Allons voir par dessus le bord.

Tout le groupe alla avec Trim ; ils regardèrent mais ils ne virent rien.

» — Écoutez, dit Trim, entendez-vous ? moué entendi qué chose ; mousé pas quoué, mais entendi toujou.

Ils prêtèrent l'oreille et n'entendirent rien.

» — Tu rêves, Trim, viens nous rachever ton histoire ou bien va-t-en rêver dans ton hamac.

— Non, moué pas rêve : dans tout cas moué va aller comme vous di, non pas dans mon l'hamac, mais dans la zune.

Trim monta dans la hune d'artimon à côté de la vigie qui s'était endormie, et qui se réveilla en entendant monter dans les haubans.

» — Trim, est-ce toi ? que viens-tu faire ici ?

— Y fairi trop chaud en bas, et moué vini prendre l'air en haut, et pis encore moué cri avoir entendi qué chose, sé pas quoué, comme le bruit des rames sourdes, écoutons, regardons. Ah ! moué entendi encore.

Le matelot en vigie mit sa grosse main goudronnée derrière son oreille, en forme de cornet acoustique, et écouta.

» — Je n'entends rien, rien du tout.

— Eh bien, moué entendi bien à c't'heure. Ah ! tiens, regarde du côté de l'arrière, là-bas, vois t'y qué chose qui brille sur l'eau ?

— Sur l'eau, non ; ah ; oui, arrête ; mais ce n'est rien ; quelques gros poissons qui dorment à la surface, et qui agitent l'onde et la font étinceler avec leurs nageoires.

Trim regarda et écouta encore quelques instants, et quand il eut été satisfait de son examen :

» — Vois-ti et entends-ti maintenant ?

— Je n'entends rien, et je ne vois rien, si ce n'est de temps en temps l'eau qui étincelle, quand quelque poisson vient l'agiter.

— Oh non, n'est pas poisson qui agite l'eau, trop régulier pour ça ; moué voyé bien longue trace continuelle et de chaque côté itou des étincelles comme des rames qui plongeaient. Tiens, regarde, y a un, deux, trois, quatre embarcations. Moué sûr, moué descendi avertir officier de quart.

— Eh bien, va ; je vais veiller de mon côté.

Trim descendit et alla faire part à l'officier de quart de ses soupçons. L'officier de quart, après s'être satisfait par lui-même qu'en effet il y avait quelque chose qui remuait et faisait étinceler l'eau à une grande distance encore dans la direction de la corvette, descendit réveiller le capitaine.

» — Capitaine, capitaine.

— Eh bien, qu'y a-t-il ?

— Je ne sais trop, on aperçoit au loin, à l'arrière du navire, la mer qui étincelle comme si elle était frappée par quelque chose comme le mouvement régulier des rames. Le docteur Trim m'assure qu'il entend le bruit des rames.

— Trim dit-il qu'il entend le bruit des rames ?

— Distinctement.

— C'est bien, retournez ; dans un instant je vous suis.

Le capitaine s'habilla à la hâte et monta sur le pont. Les divers groupes de matelots s'étaient levés et regardaient par dessus les bastingages. Trim était remonté à la hune d'artimon où le capitaine le suivit, tenant à la main sa longue-vue de nuit.

» — Eh bien, Trim, que vois-tu ?

— Cinq chaloupes, mon maître, là-bas.

Et il étendit la main dans la direction de la corvette.

» — Et entends-tu quelque chose ?

— Oui, mon maître, la plonge régulière de rames dans l'eau et leurs contrecoups contre les tolets.

— Es-tu sûr ?

— Bien sûr.

Le capitaine, qui connaissait l'extraordinaire développement des organes visuels et acoustiques de son nègre, crut qu'il était prudent de prendre ses précautions, quoique lui-même ne put rien entendre, et qu'avec sa longue-vue il put à peine distinguer la phosphorescence, régulièrement interrompue et renouvelée de la mer, dans la direction que Trim lui avait désignée. Il fit en conséquence appeler tout l'équipage sur le pont, fit carguer toutes les basses voiles et les focs, et recommanda le plus grand silence et la plus stricte attention. Il fit placer au pied du mât de misaine un chaudron qu'il remplit de combustible et d'alcool, afin de donner de la lumière sur l'avant en cas de besoin. Un baril de goudron fut défoncé et placé auprès afin d'alimenter la flamme, s'il était nécessaire. Les armes furent distribuées, deux canons furent tirés de leurs embrasures, chargés à mitraille et placés sur le gaillard d'arrière à tribord et à babord, de manière à enfiler le pont de bout en bout. La plus grande obscurité régnait sur le pont ; le capitaine fit éteindre tous les fanaux, un seul fut allumé et suspendu au beaupré. Il fit soigneusement enlever et retirer toutes les amarres qui pendaient le long du navire, excepté celles qui pendaient au beaupré. Puis, quand toutes ces opérations furent terminées, il alla à l'arrière du vaisseau. Appuyé sur le couronnement de poupe il pouvait alors clairement distinguer les chaloupes par leur sillage phosphorescent. Il entendait aussi le bruit sourd que faisaient les rames rembourées sur leurs tolets. Il n'y avait point à s'y tromper, quoique les chaloupes et les pirates fussent enveloppés dans la plus profonde obscurité. Grâce à l'extrême finesse de l'ouïe du docteur Trim, une surprise n'était plus possible de la part des pirates. Les écoutilles furent fermées, le grand hublot de la cabine cloué, trois hommes et Trim, furent placés au pied de l'escalier de la cabine, armés de pistolets et de sabres. Trim avait préféré s'armer d'une énorme barre de fer quarrée, qui semblait en ses puissantes mains comme une baguette légère. Les gabiers de combat étaient placés sur les hunes avec leurs carabines et des provisions de grenades ; tout le long des passe-avants se tenaient cachés ces hardis marins du *Zéphyr*, dont le capitaine avait raison d'être si fier. Le capitaine était partout, examinant et ordonnant tout par lui-même. Son pas léger et actif, sa parole vive et animée, ses manières posées et assurées, tout annonçait chez lui la plus grande confiance dans les dispositions qu'il avait prises pour recevoir ses nouveaux hôtes. A chacun il adressait un mot bienveillant et une parole d'encouragement.

» — Remercions la providence, mes enfants, leur disait-il, de ce que nous avons été avertis à temps pour pouvoir faire à ces gens-là une réception digne de leur visite. Ils ont cru nous prendre à l'improviste et nous trouver plongés dans les bras du sommeil ; ils pensaient nous surprendre, et ils vont être bien surpris à leur tour. Les choses sont arrangées pour leur faciliter l'abordage par l'avant ; nous leur avons allumé un fanal et tendu des amarres ; c'est par là qu'ils monteront et nous saurons où les prendre. Silence, mes enfants, et attention. Quand je vous donnerai le signal, vous vous jetterez tous à plat-ventre et nous essayerons sur eux l'effet de ces deux canons à mitraille, que nous avons braqués à l'arrière.

En ce moment une figure montait de la cabine. Cette figure c'était

celle du comte d'Alcantara, qui, ayant entendu tous ces préparatifs et voyant quatre hommes armés dans la cabine, ne put résister à son envie d'aller sur le pont voir ce qui s'y passait. Par précaution il s'était armé de deux pistolets à six coups chaque, espèce de *revolvers* nouvellement en usage, qu'il mit dans les poches de son paletot. En arrivant sur le pont, son premier soin fut de regarder tout autour de lui, puis ne voyant rien, n'entendant rien, il s'assura que la brise dormait et qu'il n'y avait pas de vaisseau à craindre, alors il se hasarda de faire un pas en avant. Ayant appris que le capitaine était en ce moment près du mât d'artimon, il passa à l'avant. A mesure qu'il avançait, sa résolution et son assurance faiblissaient en voyant tous ces hommes silencieux, qui se baissaient pour ne pas se montrer au-dessus des bastingages.

» — Mais, est-ce que je rêve, se dit-il en se frottant les yeux et les écarquillant ? Sont-ce des hommes ou des spectres ? Et il allongea la main pour juger par lui-même si c'était une réalité ou une illusion. Il eut peur, et il retourna à la cabine. La porte était fermée.

— On n'entre pas, lui dit une voix sourde et gutturale.

Il se retourna vers un matelot et lui demanda ce que tout cela signifiait.

— Silence, répondit la sentinelle, on ne parle pas ici.

— Allons, se dit-il à lui-même, décidément je ne comprends plus rien. Il paraît que je joue le rôle de Télémaque, descendant sur la rive de l'Achéron, et ne rencontrant sur ses pas que les ombres des guerriers muets. Si on ne parle pas, on marche du moins ; et encore une fois il se dirigea vers le gaillard d'avant.

A peine fut-il arrivé vis-à-vis le mât d'artimon qu'un cliquetis, comme celui de fusils que l'on arme, se fit entendre sur toute la longueur des passe-avants. Le premier mouvement du comte fut de se sauver à la cabine, mais il se souvint que la porte en était fermée et gardée, et il s'élança dans les haubans du mât d'artimon. Il ne put parvenir sur la hune, craignant de se hasarder dans les haubans de revers ; il se blottit du mieux qu'il put, n'osant ni descendre ni monter.

En ce moment les pirates arrivaient, nageant sans bruit et lentement ; ils firent le tour du vaisseau et passèrent à la proue. Tout était dans le plus profond silence et la plus grande obscurité, seul le fanal du beaupré jetait une faible lueur sur le gaillard d'avant. Bientôt on vit une tête s'élever au-dessus du coltis et regarder avec précaution, puis un homme se hissa sur le beaupré et fit un signe. En un instant vingt pirates grimpèrent par les amarres, tenant leurs sabres entre les dents. De leurs deux mains ils ont saisi le beaupré ; déjà leurs pieds touchent les bastingages, la lame de leurs sabres brille au reflet de la lumière du fanal, ils se baissent pour sauter sur le pont, quand tout à coup on entend une voix qui crie :

» — Feu !

Et la détonation d'une trentaine de mousquets retentit dans le silence de la nuit ; les balles sifflent et cinq à six pirates culbutent à la mer, frappés à mort ; d'autres tombent blessés sur le pont.

» — Bien, mes enfants, cria le capitaine, en avant maintenant !

Les marins du *Zéphyr* s'élancent sur le gaillard ; le capitaine ordonne de mettre le feu au chaudron, et une immense flamme s'élance et répand au loin sa lumière sur les eaux. Ce fut alors une horrible mêlée. Les pirates montent par les amarres, se hissent les uns sur les autres ; ils lancent

leurs grappins dans les cordages et grimpent dans toutes les directions. Une voix retentit qui les encourage. C'est Cabrera, Antonio Cabrera leur chef. Il est sur le gaillard d'avant avec une dizaine des siens, repoussant l'attaque et favorisant l'abordage des pirates. Le tumulte est à son comble. Tout est confusion. Pirates et *Zéphyr* sont confondus. C'est une lutte acharnée, d'homme à homme ; tout se culbute et se relève pour rouler et se culbuter encore. Les fusils ne servent plus ; les pistolets sont déchargés. Le sang ruisselle et rend le pont glissant. Tous les pirates sont maintenant montés. Le gaillard d'avant est trop petit pour les contenir. Les Zéphyrs semblent céder sous les efforts prodigieux de Cabrera et de ses gens. La flamme bleuâtre de l'alcool et des combustibles, qui brûlent dans le chaudron, répand une lueur blafarde sur leurs figures, couvertes de poudre et de sang. Ils sont serrés en masse compacte et pressent devant eux les Zéphyrs qui reculent pied à pied, mais en ordre.

Le capitaine Pierre n'est pas avec eux, il est à l'arrière, debout sur son banc de quart, son porte-voix à la main ; il suit avec sang-froid la lutte qui rugit à l'avant du navire. Il voit ses Zéphyrs qui cèdent peu à peu ; il ne craint rien, car il sait que c'est une manœuvre qu'ils exécutent afin d'amener les pirates sous la portée de ses deux canons. Arrivés près du mât d'artimon, les Zéphyrs déchargent leurs derniers coups de pistolet ; les pirates hésitent, s'arrêtent et se pressent en masse serrée.

» — Ventre à terre ! cria le capitaine à travers son porte-voix.

— Feu » !

Et les deux canons partent ensemble, enfilant le pont de bout en bout, à la hauteur de poitrine d'homme ; la mitraille balaye et fauche à travers les rangs des pirates qui sont restés debout. Ceux qui ne sont pas tombés, se retirent précipitamment vers le beaupré pour sauter dans les chaloupes. Mais Cabrera est là, il les arrête de sa voix : « — Je tue le premier qui recule, crie-t-il, en avant ! suivez-moi » ! Et il s'élance encore une fois à la tête des siens. Mais cette fois, Pierre est aux premiers rangs de ses braves Zéphyrs. La mort suit leurs sabres qui tranchent et fauchent dans les rangs des pirates. Cabrera a reconnu Pierre, et c'est sur lui que se concentrent toute sa rage et toute sa fureur. Il fait des efforts inouïs pour le rejoindre. En vain son sabre promène la mort devant lui, la mêlée est trop affreuse, des masses d'hommes le séparent de celui qu'il voudrait tenir sous sa main.

Déjà les pirates cèdent au nombre ; ils hésitent, ils reculent ; Cabrera en vain les exhorte à le suivre, quand tout à coup un cri perçant retentit dans les airs ; une masse tombe du mât d'artimon dans le baril de goudron, le baril roule sur le pont sous le poids qui l'entraîne, cette masse se redresse et retombe dans le chaudron de combustible pour s'en relever tout en feu ! C'est un homme ! Les combattants s'arrêtent et s'étonnent à ce phénomène inattendu ; les flammes l'enveloppent de langues de feu, la douleur lui arrache des cris qui ne sont pas humains.

Il ne voit plus, il se précipite partout, se darde à travers les rangs des pirates ; ses pistolets à six coups ont pris feu et partent d'eux-mêmes, tuant et blessant à droite et à gauche ceux qui l'entourent.

Le capitaine, qui a compris et reconnu l'infortuné comte d'Alcantara, profite de la confusion et pousse les pirates le sabre dans les reins. Le pont est jonché de cadavres ; tous ceux qui échappent à la mort sautent

à la mer. Cabrera, qui voit que tout est perdu, s'élance pour sauter par-dessus le bord, mais une main de fer le saisit par le collet de son habit, et lui crie dans les oreilles :

» — Ah ! ah ! c'est vous qui avez voulu me frotter à Matance, nous allons voir ; c'est à mon tour maintenant ».

Mais à peine Tom a-t-il le temps de lui porter une couple de coups de poing, que trois à quatre Zéphyrs se jettent sur Cabrera et le font prisonnier. Avec Cabrera finit le combat, qui avait duré près d'une demi-heure avec un épouvantable acharnement.

On est parvenu, non sans peine, à s'emparer du comte d'Alcantara et à éteindre le feu qui le dévorait. Il est grièvement brûlé. On le transporte dans la cabine où les soins les plus empressés lui sont donnés par Sir Gosford. Heureusement qu'il ne s'est fait aucun mal dans sa chute. Après avoir lavé ses blessures, on lui applique du coton en ouate pour soutirer le feu de ses plaies, qui le font souffrir cruellement, quoiqu'elles n'aient rien de dangereux.

Pendant ce temps-là, Pierre est sur le pont. Cinq pirates sont prisonniers et étroitement liés. Les matelots du *Zéphyr* sont rangés sur le pont et répondent à l'appel. Le résultat de l'appel fait voir qu'il y a eu trente-deux blessés et cinq morts. Les pirates ont laissé treize morts sur le pont, sans compter ceux qui tombèrent à la mer sous le feu de la première décharge, et dix prisonniers y compris Cabrera. Les autres avaient sauté par-dessus bord dans l'espoir de regagner leur navire.

Quand le capitaine eut assisté au pansement de ses blessés, et qu'il eut vu que tout avait été remis en ordre sur le pont, il descendit à la cabine pour changer ses vêtements couverts de sang et en lambeaux. En le voyant entrer dans la cabine, Clarisse fondit en larmes ; elle voulut parler, mais son émotion était trop forte. Son amie, assise sur le sofa, n'avait pas la force de se lever et ne trouvait pas une parole pour exprimer au capitaine tout ce qu'elle ressentait de reconnaissance. Sir Gosford vint tendre la main à Pierre et lui dit : « — Vous êtes mon ami !

— J'accepte ; maintenant permettez que j'aille changer de toilette, dit le capitaine, en montrant sa chemise tachée de sang et son gilet en lambeaux ; et si vous le voulez bien, nous prendrons un réveillon ensemble ».

Trois quarts d'heure après, un splendide réveillon fut servi par le maître d'hôtel. Le champagne et toutes les richesses de monsieur Lafond, le maître d'hôtel, furent mis en réquisition, et contribuèrent puissamment à bannir les sombres reflets, qui restaient encore, des scènes dont le *Zéphyr* avait été si récemment le théâtre. La conversation roula tout naturellement sur les événements qui venaient de se passer et plus particulièrement sur ce qui était arrivé au malheureux comte d'Alcantara.

«— Il paraît, capitaine, que le chef de ces brigands est en ce moment prisonnier et en vos mains, demanda Sir Gosford.

— Oui, monsieur, et c'est un terrible homme. C'est dommage qu'il se soit laissé entraîner à ce genre de vie, il aurait pu jouer un rôle dans la société.

— Et que pensez-vous qu'on en fera ?

— Oh ! ils seront pendus lui et les autres prisonniers, c'est le sort qui les attend.

— Je serais bien curieux de le voir.

— Eh bien ! si vous le voulez, suivez-moi. Ils sont en ce moment sur le pont, liés et garrottés auprès du cabestan ».

Clarisse et Sara se pressèrent contre Sir Gosford et suivirent le capitaine.

Quand ils arrivèrent auprès du cabestan, Cabrera retourna fièrement la tête vers les nouveaux arrivants. Sara pressa convulsivement la main de Clarisse, lâcha un cri déchirant et tomba sans connaissance dans les bras de Sir Gosford, en murmurant le nom d'« Antonio ».

En ce moment, la lune se levait, et la brise commençait à se faire sentir.

CHAPITRE HUITIÈME

LA REVUE DES TROUPES

Depuis deux à trois mois, un jeune homme avait fait l'acquisition d'une des plus belles plantations des environs de la ville de Matance. C'était un étranger. Personne ne le connaissait, mais il était si beau, si bien fait, si noble dans ses manières, si riche, qu'il devint bientôt l'objet de l'admiration de toutes les jeunes filles de la cité. Tous les jours il venait à la ville monté sur un magnifique cheval barbe, qu'il maniait avec grâce ; il descendait d'ordinaire au Café de la Régence où, après avoir jeté la bride de son cheval au garçon de l'écurie, il entrait prendre une tasse de chocolat et fumer un cigaritto. Il lisait les journaux, écoutait les nouvelles et allait ensuite faire un tour sur les quais, d'où il revenait au café reprendre son cheval, après s'être promené quelque temps dans les rues de Matance, regardant les nouveautés et lorgnant les jolies signorittas.

En général, les jeunes et les jolies filles n'aiment pas qu'on les lorgne, mais quand c'est un grand et beau jeune homme, à la taille si souple, aux yeux noirs si vifs, au teint brun si mâle, à la moustache si fine, comme notre nouveau planteur ; oh ! alors c'est bien différent. Elles pardonnent volontiers même un peu de hardiesse, pourvu qu'elles puissent paraître ne pas s'en apercevoir. Or, ce n'était pas par la timidité que péchait notre beau cavalier, tant s'en faut.

Tous les après-midi, vers six heures, quand le soleil brûlant des tropiques commençait à disparaître derrière les palmiers et les cocotiers, et que la brise du soir venait rafraîchir l'atmosphère si lourd, oh ! alors, comme les splendides promenades de Matance devenaient animées ! Toute la ville semblait se réveiller de sa longue sieste, pour venir respirer la vie avec le parfum des fleurs. Les vives et folâtres jeunes filles de l'île de Cuba, aux yeux noirs, aux longs cheveux soyeux, au teint chaud, au tempérament ardent, venaient boire à longs traits, à la coupe des plaisirs dans ce délicieux atmosphère de la reine des Antilles. Les volantes, ces nonchalantes voitures de Cuba, aux somptueux attelages argentés, traînées par des mules sur lesquelles étaient montés les caléseros, avec leurs fantastiques chaussures ; les chevaux pur sang, avec leurs cavaliers aux larges sombreros ; les piétons avec leurs badines et leurs cigarettes ; tout se trouvait à la promenade, car c'est une fête de tous les jours aux Antilles que l'heure où le soleil se couche. C'est le rendez-vous de toute la ville : des gens d'affaires pour leurs transactions, des amants pour leurs amours. Or vous sentez bien que notre riche et élégant planteur ne manquait pas de s'y rendre tous les soirs, sur son beau et fringant cheval barbe. Comme

les jeunes filles admiraient la fermeté avec laquelle il se tenait en selle, la vigueur et l'élégance avec laquelle il faisait bondir et caracoler son destrier, dont les naseaux brûlants semblaient jeter des flammes ! Quelquefois, par un bizarre caprice, il le lançait au galop, à travers la campagne, et au moment où il semblait emporté dans sa course impétueuse, il l'arrêtait tout court en le jetant sur ses hanches, et le faisait se dresser tout droit sur ses jarrets.

« — Quel élégant cavalier ! disait une belle jeune fille, au teint un peu pâle et aux longs cheveux blonds bouclés, à sa vieille gouvernante, qui était assise près d'elle dans une magnifique volante. Il y a plusieurs jours que je le rencontre, et je ne le vois jamais parler à personne ; j'aimerais beaucoup à savoir qui il est.

Cette jeune fille n'était pas née à l'île de Cuba, son teint et ses blonds cheveux trahissaient une origine étrangère. Cependant sa longue résidence aux Antilles, où elle avait été amenée toute jeune encore, lui avait donné cet air de nonchalante et paresseuse mollesse, cette espèce de limpide morbidezza si particulière aux créoles des Iles.

» — Je ne le connais pas ; je pense cependant que ce doit être ce riche étranger qui est venu dernièrement sur la superbe habitation de la Campagna, qu'il a achetée, dit-on, à un prix extravagant, du vieux Don Garcia del Ricon.

— J'aimerais beaucoup à faire sa connaissance. Il faut, ma chère Carlotta, que tu trouves le moyen de me le présenter. Tu me feras bien ce petit plaisir, n'est-ce pas, ma bonne Carlotta ?

Et la jeune fille jeta à sa duègne un coup d'œil si caressant, que la vieille Carlotta, qui était une vraie espagnole et se rappelait encore ses amours du jeune âge, ne put s'empêcher de sourire.

» — Allons, je vois que je ne puis rien vous refuser, nous verrons, nous verrons ; mais surtout de la discrétion.

— Carlotta, prends garde ; le voilà qui vient, il nous regarde, oh ! mon Dieu, s'il allait s'apercevoir.

Et elle détourna la tête, un vif incarnat colorant ses joues d'une teinte purpurine ; mais pas assez vite cependant pour empêcher l'élégant cavalier, qui arrivait au léger galop de son cheval, de remarquer les vives carnations qui avaient trahi l'émotion de la jeune fille.

» — C'est une bien belle personne ! se dit-il à lui-même, quand il fut passé, et j'ai cru remarquer... mais non, c'est peut-être une erreur. Il se retourna cependant sur sa selle pour examiner la volante ; puis il arrêta son cheval ; puis il tourna la bride dans la direction que suivait la voiture et se mit à penser ; puis, tout en pensant, il lança son cheval au galop sur les traces de la volante, qu'entraînaient deux mules blanches richement caparaçonnées. Au bout de la promenade, la volante retourna ; et les yeux du jeune homme et de la jeune fille se rencontrèrent.

— Elle est bien belle, pensa le jeune homme.

— Il est bien beau, pensa la jeune fille.

D'étranges impressions se réveillèrent soudainement dans son cœur ; elle le sentit battre d'un mouvement jusqu'alors inconnu. Elle baissa la vue, et demeura longtemps silencieuse, la tête penchée.

Peu à peu les volantes quittèrent la promenade, et à mesure que les ombres de la nuit se répandaient sur la ville, les rues devenaient de plus en

plus désertes. La volante aux mules blanches était partie depuis quelque temps et s'arrêtait à la porte d'une magnifique maison.

» — Carlotta, vous ne chercherez pas à me procurer d'entrevue avec l'étranger ; je ne veux pas le voir... je ne puis pas »...

Et la jeune fille s'était élancée de la voiture ; elle monta rapidement à sa chambre, où elle s'enferma.

Un homme à cheval, avait, de loin, suivi la volante et remarqué la maison où elle s'était arrêtée.

La blonde jeune fille, ce soir-là, ne descendit pas au souper. La nuit, elle ne put reposer ; son sommeil était agité.

Le lendemain et les trois jours suivants, elle ne voulut pas sortir à l'heure de la promenade. Le soir du quatrième jour cependant, quand le soleil fut descendu sous l'horizon, elle sortit pour prendre l'air sur le balcon, et un instant après elle vit passer, à cheval, le brillant inconnu, qui jeta un coup d'œil vers elle et partit au galop.

Le dimanche suivant, elle assista à la grand'messe de la Cathédrale, et elle aperçut le même jeune homme, appuyé contre l'un des piliers de la nef, les yeux fixés sur elle. Après la messe, au moment où elle allait mouiller son doigt dans le bénitier, une main recouverte d'un gant blanc lui offrit l'eau bénite qu'elle n'osa refuser. Elle leva les yeux, c'était lui ! Elle se sentit prête à défaillir. Il était si beau, il avait l'air si noble, il était si poli ! Hélas ! pauvre jeune fille, si c'eut été un autre, peut-être n'eut-elle pas pensé que c'était de la politesse, mais bien une impardonnable effronterie ! et si elle eut su...

Le mardi suivant, il y avait grande revue des troupes nouvellement arrivées. Toute la ville devait y être, et la jeune fille y alla dans sa volante aux blanches mules. Il y était aussi, et elle l'eut bientôt distingué des autres, au milieu des cavaliers parmi lesquels il se trouvait. Le coup d'œil était splendide, la tenue des troupes magnifique, et les différentes évolutions qu'elles exécutèrent au son d'une musique guerrière, causèrent un enthousiasme général. Bientôt commencèrent les manœuvres de l'artillerie légère, dont les pièces, traînées par de vigoureux chevaux, semblaient emportées dans des tourbillons de poussière au bout de la plaine, tournaient comme sur un pivot et revenaient au grand galop des chevaux après avoir lâché leurs décharges.

Au bruit étourdissant du canon, deux mules s'étaient effrayées ; elles se cabrent, jettent à terre leur postillon et s'élancent dans leur épouvante à travers la campagne. Elles courent, elles bondissent par dessus les pierres, à travers les fossés. Une jeune fille est dans la volante qui, à chaque bond, menace de culbuter ou de se briser en éclats. Personne, de toute cette foule, n'ose porter secours à l'infortunée, qu'un rien peut jeter sous les roues de la volante ou sous les pieds des mules épouvantées. Un homme a reconnu les deux mules blanches, qui fuient à travers la plaine ; il plonge ses éperons dans les flancs de son cheval qui bondit comme un tigre blessé, secoue sa crinière, et part comme un ouragan sur les traces des mules. De sa cravache il lui sangle les épaules, de ses éperons il lui laboure le ventre. Cinquante cavaliers s'élancent après lui au galop, honteux de leur inaction et entraînés par l'exemple de cet inconnu. Les manœuvres de l'artillerie sont suspendues, toute cette foule suit de l'œil et est dans l'attente de quelqu'horrible catastrophe. L'inconnu n'est plus

qu'à quelques pas de la volante, qui n'est pas encore brisée et maintient son équilibre ; il gagne du terrain à chaque bond de son rapide coursier ; il avance, il approche. Il est temps... Un précipice est à dix pas et les mules s'y jettent tête baissée... Déjà il a saisi la bride de la mule qui se trouve la plus près de lui, et la jette sur ses hanches ; mais l'autre mule bondit dans ses harnais et entraîne et la volante et la mule qui est renversée. Le précipice n'est plus qu'à deux pas... il ne peut maîtriser la mule, ni saisir la bride... Il court risque d'être lui-même blessé par les roues... Que faire ?... Prompt comme la pensée il tire un pistolet de sa poche et à bout touchant fait feu sur la mule qui s'abat sous le coup. Il se jette à bas de son cheval, se précipite dans la volante et enlève dans ses bras la jeune fille évanouie. Une immense acclamation retentit dans les airs, et un cri d'enthousiasme universel salue une si courageuse action.

Cependant peu à peu la jeune fille reprend ses esprits. Une volante est bientôt amenée, et le jeune homme veut lui-même la déposer sur ses moëlleux coussins. Elle entr'ouvre les yeux et reconnaît que c'est lui, encore lui ! Elle veut parler et ses lèvres ne s'agitent que pour prononcer des sons inarticulés. Ses amies qui étaient accourues s'empressent autour d'elle, et l'accompagnent à la demeure de son père, où elle ne tarda pas à revenir complètement à elle.

La conduite du jeune et courageux cavalier fut élevée jusqu'aux nues. On ne parla que de lui le reste de la journée. Personne ne le connaissait quoiqu'il s'appelait *Antonio*.

— Ma fille, lui dit son père, ce jeune homme t'a sauvé la vie, nous lui devons une éternelle reconnaissance, je le verrai et m'acquitterai envers lui, autant qu'il est en mon pouvoir, de ce que je lui dois.

Quant au jeune homme, il était remonté sur son cheval, qui, couvert d'écume, était revenu en hennissant au-devant de son maître. Il repartit au galop afin de se soustraire aux félicitations dont on l'accablait pour un acte qui, dans son idée à lui, ne méritait pas la peine d'être mentionné.

Le lendemain et les jours suivants se passèrent, sans que le brillant cavalier revint à la ville. Le père de la jeune fille fit d'inutiles recherches pour le rencontrer et lui exprimer sa reconnaissance. Il se rendit à la Campagna. L'économe de l'habitation lui répondit que le propriétaire en était parti, depuis deux jours, pour la Havane, où des affaires pressantes l'avaient appelé subitement.

Déjà deux semaines s'étaient écoulées, et la blonde jeune fille n'avait pas revu celui qui lui avait sauvé la vie le jour de la grande revue. Elle n'osait questionner les personnes de la maison. Tous les soirs, à l'heure de la promenade, elle s'y rendait, et s'en revenait triste et rêveuse, sans avoir pu rencontrer celui que son cœur cherchait.

Un jour, le soleil était demeuré caché sous de sombres nuages couleur d'encre ; un vent tiède soufflait sur la ville de Matance. Il y avait apparence d'un orage lointain, et aux signes du firmament et du baromètre, plusieurs heures devaient se passer avant que la tempête put commencer à se faire sentir. La jeune fille, ne pouvant résister à l'impatience fiévreuse qui l'agitait, appela son esclave Sambo et lui ordonna de lui seller son cheval. Quelques minutes après elle s'élança au galop, montée sur une blanche cavale, qui avait été nourrie dans les grasses prairies de l'Andalousie. Elle ne suivait aucune route choisie, elle n'avait aucun but dans

sa course à cheval, elle ne voulait que de l'excitation, de l'air, le grand air pour respirer à l'aise et secouer la mélancolie qui l'accablait. Déjà elle a quitté loin derrière elle la ville et ses faubourgs ; sa blanche cavale bondit à travers les champs. Soit hasard, soit instinct, la cavale court dans la direction de la Campagna, l'habitation de l'étranger. Serait-ce que la campagne est plus belle dans cette direction ? Serait-ce que le parfum des orangers en fleurs est plus odorant de ces côtés ? Nous ne le savons pas. Peut-être que la jeune fille ne le pensait pas non plus. Toujours est-il que déjà, sur un côteau dans la distance, commençait à apparaître la blanche toiture des cases des nègres de la plantation ; plus loin on aperçoit la maison de l'économe ; plus loin encore on distingue, à travers un massif de palmiers et d'orangers, la splendide demeure du propriétaire de la Campagna, avec ses petites tourelles à l'antique et sa façade de marbre blanc. Déjà la longue avenue, qui conduit de la grande route à la Campagna, se déroule à ses yeux comme un immense éventail dont les fanons vont en se rapprochant, jusqu'à ce qu'ils se réunissent aux deux pignons de la maison qui lui sert de base.

Elle regarde, et s'étonne de se voir rendue si loin de la ville et si près de cette demeure. Elle n'avait pas remarqué la route que sa cavale avait suivie, et dans la confusion de ses pensées, loin d'avoir cherché à réprimer la course vagabonde de sa monture, elle l'avait excitée de sa fine et souple cravache, à la tête d'argent, figurant deux colombes aux ailes renflées et s'entrebecquetant. Elle tira sur les rênes pour réprimer l'impétuosité de son cheval et retourner sur ses pas ; mais elle réfléchit que si elle retournait, quelqu'un peut-être pourrait croire qu'elle était venue tout exprès jusque-là ; et elle lança encore une fois son cheval et poursuivit la grande route.

A quelque distance au delà de la Campagna, la route bifurquait. L'une des branches était le grand chemin, et l'autre, moins large, s'enfonçait dans une forêt d'orangers et de bananiers et allait aboutir, en se rétrécissant, au pied d'une montagne aux flancs escarpés. Cette montagne était la ceinture extérieure dont nous avons parlé, et au delà de laquelle se trouvait l'esterre enfermée dans une seconde chaîne de rochers.

La jeune fille, toute absorbée dans ses pensées, ne remarqua pas que sa blanche haquenée, toute ruisselante de sueur, avait instinctivement pris le sentier plus frais et plus ombragé de la forêt. Combien de temps marcha-t-elle dans le sentier, combien de chemin fit-elle dans la forêt, elle n'en savait rien ; elle ne revint de sa rêverie que lorsque son cheval, qui depuis quelque temps marchait au pas, donnant ça et là un coup de dent à l'herbe tendre et fleurie, s'arrêta tout court, et se mit à hennir en dressant les oreilles. Les aboiements d'un chien se faisaient entendre à quelque distance; un lapin s'échappa à quelques pas en avant et disparut au delà d'un détour que faisait le sentier dans la forêt, poursuivi par un chasseur, qu'elle reconnut pour l'étranger qui l'avait sauvée le jour de la revue. Au même instant un coup de fusil se fit entendre, et avant que la jeune fille put se raffermir sur sa selle et saisir la bride, son cheval se dressa sur ses pieds de derrière, pirouetta et partit épouvanté. Ce ne fut qu'à la sortie du bois qu'elle réussit à le maîtriser.

En arrivant à la maison, elle s'empressa de raconter à sa mère la rencontre qu'elle avait faite de l'inconnu. Le lendemain ni les jours suivants,

Sara ne put avoir de nouvelles de celui-ci. Son père, qui avait fait plusieurs visites à la Campagna pour le rencontrer, n'avait pu le voir. Sa conduite mystérieuse commençait à donner des soupçons. Plusieurs fois on avait vu des personnes mal famées de la ville se rendant le soir à sa demeure, et n'en sortant qu'au milieu de la nuit. Enfin l'apparition de quelques bandits à la Havane, et les déprédations nocturnes auxquelles se mêlait le nom de l'inconnu, avaient donné l'éveil aux autorités de cette ville, qui envoyèrent des agents secrets pour surveiller les mouvements des propriétaires de la Campagna. Toutes ces rumeurs étaient parvenues aux oreilles de Sara ; son cœur franc et noble se révoltait de ces soupçons et de ces imputations injurieuses contre celui qui lui avait sauvé la vie, et pour lequel elle éprouvait un sentiment plus vif que celui de la reconnaissance. Elle pleurait en secret ; elle devint triste ; sa santé s'altéra sensiblement.

Son père, qui la surprit plusieurs fois versant des larmes et laissant échapper de profonds soupirs, crut qu'un voyage sur mer pourrait ramener ses esprits et rétablir sa santé. Le départ de son ami, Sir Arthur Gosford, qui retournait en Angleterre, en passant par les États-Unis, était une trop bonne occasion pour qu'il la laissât échapper. Ainsi, il fut donc résolu que Sara accompagnerait son amie, la jeune Clarisse Gosford, jusqu'à la Nouvelle-Orléans, où elle devait rester jusqu'à ce que son père put aller la chercher. En vain Sara objecta l'état de sa santé ; son père fut inflexible, et Sara dut faire ses préparatifs de voyage.

En quittant Matance, elle dit adieu à toutes ses joies, à toutes ses espérances, car elle croyait qu'elle ne reverrait plus celui pour lequel son cœur soupirait. Pauvre enfant, elle était bien loin de s'attendre à le rencontrer si tôt, dans la personne du fameux pirate Antonio Cabrera, actuellement prisonnier à bord du *Zéphyr !*

CHAPITRE NEUVIÈME

L'HABITATION DES CHAMPS

A deux petits milles en dehors du faubourg Marigny, s'élevait une vieille maison à deux étages, à moitié en ruines. De forts contrevents tenaient constamment les croisées de l'étage inférieur fermées. Cette maison, entourée d'un vaste jardin sans culture et sans aucun voisinage, dans un rayon d'un mille, appartenait à une revendeuse de légumes, connue sous le nom de la mère Coco-Letard. La mère Coco-Letard, outre son petit négoce, possédait encore une foule de petits moyens clandestins de faire de l'argent ; mais son grand commerce, comme elle disait, c'était les légumes. Aussi avait-elle une des stalles les plus vastes et les mieux approvisionnées du marché de la Nouvelle-Orléans. Il est vrai qu'elle-même ne s'y tenait pas toujours ; sa fille Clémence, petite brune à la physionomie douce et maladive, à peine âgée de treize ans, vendait à la stalle, où elle était installée dès le matin avant le jour, ne la quittant qu'à la nuit close, souvent sans avoir pris une seule bouchée de toute la journée. Et quand elle revenait le soir à moitié mourante de faim, quelquefois tremblante de froid l'hiver, avec ses petits pieds nus tout rouges, sa mère lui jetait un morceau de pain sec et une bouteille d'eau froide. C'était là

son souper, puis une sale paillasse, jetée dans un coin du grenier, lui servait de lit. Bien contente encore si la mère Coco-Letard ne la battait pas, ou si ses fainéants de frères ne lui donnaient pas quelques coups de pieds. La mère Coco-Letard ne l'aimait pas et ses frères ne pouvaient la souffrir, à cause de ses douces dispositions et des reproches qu'elle leur faisait chaque fois qu'ils revenaient ivres à la maison, ou qu'ils discutaient en sa présence quelque vilaine entreprise.

La mère Coco, comme on l'appelait au marché, avait sa demeure sur la levée, dans la première municipalité ; son habitation des champs, dont elle portait toujours la clef dans sa poche quand ses garçons n'y allaient pas, ne lui servait que de magasin, où elle recelait les divers articles ou paquets de marchandises qui lui parvenaient par des voies secrètes, et dont elle ne se souciait pas, pour le moment, de faire usage ou qu'elle ne voulait pas exposer aux recherches de la police. Aussi, Clémence n'était-elle jamais conduite à l'habitation des champs, quoiqu'elle la connut fort bien, et qu'elle sut que c'était là que ses frères passaient une partie des nuits, lorsqu'ils avaient fait ou se proposaient de faire quelque mauvais coup.

Si le lecteur veut prendre la peine de nous suivre à travers les rues sales et bourbeuses du faubourg Marigny, nous visiterons ensemble cette habitation des champs.

C'était le quatrième jour après l'attaque que les pirates avaient si malencontreusement faite sur les *Zéphyrs*, dans le golfe du Mexique ; et au moment où le *Zéphyr* commençait à apparaître à la vue des pilots, stationnés dans leurs cutters à l'embouchure du Mississipi, voici ce qui se passait à l'habitation des champs. La porte d'entrée est close et fermée aux verroux, et la salle est sombre, quoiqu'il fasse encore jour ; quelques rayons de lumière qui passent à travers les fentes des contrevents, répandent une espèce de demi-jour dans l'appartement, laissant voir une méchante couchette dans un coin, recouverte d'un couvrepied rapiécé, une vieille table, quelques chaises, des ustensiles de cuisine suspendus au-dessus de la cheminée dans le fond de laquelle brûlent quelques charbons. Il y a un escalier, dont les marches vermoulues tremblent sous les pieds, qui conduit à l'étage supérieur, où la première pièce est une chambre longue, occupant toute la partie nord-est de la maison. Cette chambre est éclairée par deux fenêtres, l'une au sud et l'autre dans le pignon, mais ces deux fenêtres ne laissent pas entrer la lumière ; des couvertes épaisses sont suspendues pour l'intercepter complètement. Au fond il y a un grabat sur lequel une paillasse et un oreiller ont été jetés, et que recouvre une méchante courtepointe. Tout auprès de ce grabat, dans le plancher, une trappe qui s'ouvre à bascule, sert de descente à une espèce de cachot, enfermé entre quatre murs, et dans lequel la lumière ne pénètre que par un petit soupirail. Cette trappe est construite de manière qu'en l'arrêtant avec un petit ressort, elle puisse se soutenir par elle-même, mais trop faiblement pour supporter un poids additionnel. Du plancher du cachot au plafond, la hauteur est de douze pieds.

Dans le fond du cachot il y a un lit solide fait de rudes madriers, recouvert d'une peau de bœuf ; des sangles et des courroies pendent au pied du lit. On aperçoit sur le plancher, ainsi que sur l'un des pieds du lit, quelques taches de sang que l'on a grattées avec un couteau. Un billot,

une planche qui sert de tablette et sur laquelle il y a une vieille lampe, une écuelle de ferblanc et une assiette de faïence cassée, une cruche à l'eau et un baquet, composent l'ameublement de ce cachot dans lequel on descend par le moyen d'une échelle qui s'enlève à volonté.

De la pièce supérieure où se trouve la trappe, on passe dans une salle spacieuse, où des paquets de marchandises, soieries, montres, bijoux se trouvent rangés sur des tablettes ou enfermés dans des coffres fermés à doubles serrures dans le fond de la salle. En avant, il y a un canapé et un bon lit, un tapis sur le plancher, un bon fauteuil, une berceuse, un sofa, une table ronde, des chaises, un buffet rempli de vaisselle, des caraffes et plusieurs bouteilles. La salle est bien éclairée.

Autour de la table sont assises trois personnes. Ce sont les trois Coco-Letard, Léon, François et Jacob.

Tous les trois sont occupés à boire, et jouent aux cartes, à un jeu appelé « poker ».

Léon, l'aîné, est un homme d'une trentaine d'années ; d'épais sourcils couvrent ses yeux, d'énormes favoris se rejoignent sous le menton et donnent à sa physionomie quelque chose de féroce. François est un grand maigre, élingué. Une cicatrice lui traverse la figure. Ses grandes mains et ses doigts osseux, son visage étiré, sans barbe, ses bras qui lui pendent aux genoux, ses larges pieds au bout de ses longues jambes, lui donnent l'air d'un squelette. Jacob n'a que dix-sept ans, le plus jeune en âge, mais aussi vieux dans le crime, il est le digne complément de ce noble trio. Sa figure pâle et blême, ses yeux caves et cernés accusent la débauche et une dépravation prématurée ; ses cheveux d'un blond cendré tombent sur ses épaules en mèches fines.

De temps en temps, Jacob se lève pour aller regarder à la fenêtre, et revient s'asseoir au jeu ; à chaque fois il prend une énorme rasade de rhum.

« — Savez-vous, vous autres, que ça commence à m'embêter moi, dit Jacob en jetant ses cartes sur la table ; voilà tout à l'heure deux nuits et deux jours que nous attendons ici, et il ne nous vient rien. Ce n'est pas drôle du tout de rester les bras croisés, à ce maudit poker qui me ruine, et à boire de ce méchant rhum! Encore s'il en restait du rhum, mais il n'y a plus que deux bouteilles. Moi qui devais aller ce soir faire ma partie de quino chez la Fanchon. Je vous jure sur ma conscience, que s'il ne survient rien d'ici à deux heures, je fiche le camp.

— Allons, Jacob, ne te fâche pas, le petit, répondit Léon ; tiens, prends ta revanche. Encore un poker, en attendant. Tu sais qu'à quatre heures maman Coco doit nous apporter des nouvelles. Elle a vu M. Pluchon ce matin qui lui a dit d'ouvrir l'œil pour ce soir. Ainsi, attention et vogue la galère. Mais dites donc, à propos, connaissez-vous ce monsieur qui veut se nourrir d'abstinence et prendre le grand air dans notre *requiescat in pace*, de crainte d'attraper la pituite ?

— Nous ne le connaissons pas, répondirent les deux autres, et toi ?

— Moi non plus ; il paraît tout d'même qu'il vient de la mer, du moins à ce que j'ai pu comprendre, car Phaneuf doit le guetter à la balise et nous l'annoncer ; et vous savez que Phaneuf est parti pour le golfe depuis avant-hier soir.

— Je pense, dit Jacob, que ce monsieur Pluchon n'est pas tout seul là-dedans. Il y a quelque chose dessous tout ça. On ne prend pas un

homme, qui arrive de l'autre monde, sans savoir s'il a de l'argent, à propos de bottes.

— Allez donc, vous autres ; il faut le faire vivre tant de temps, tout juste, et après, s'il meurt, tant pis pour le monsieur ! Il y a de l'intrigue, je vous le dis, qu'en pensez-vous ?

— Oh ! mais, sans doute, qu'il y a de l'intrigue, reprit Léon, mais qu'est-ce que ça nous fait ? nous sommes payés, c'est notre métier, et c'est assez ; le reste, le pour et le pourquoi ne m'occupent guère, ainsi attention et vogue la galère.

Léon et François continuèrent à jouer au poker ; Jacob alluma une pipe, se versa un verre de rhum et se jeta sur le canapé. Quand il eut fini sa pipe il s'endormit. Au bout d'une heure à peu près, Jacob se réveilla.

» — Comment ! vous jouez encore, vous autres.

— Et que veux-tu qu'on fasse ?

— Ah ! pardieu, c'est bien vrai. Savez-vous que je viens d'avoir un rêve affreux. Croyez-vous aux rêves ?

— Ah ! bah ! contes de grand'mère, répondirent ses frères.

— Eh bien, moi, j'y crois ; que voulez-vous, c'est un faible. Si vous voulez, je vais vous le raconter.

— Tiens, je t'en prie, répliqua François, ne viens pas nous ennuyer avec tes rêves ; rêves tant que tu voudras, mais ne nous en casse pas la tête.

— Pourquoi ne l'écouterions-nous pas, dit Léon, un rêve n'est qu'un rêve, c'est vrai ; mais encore, ça nous amusera. Conte, Jacob, mon vieux, conte.

— Je rêvais donc que nous avons fait faire le saut de la carpe a ce quelqu'un qui va venir, et que nous étions dans l'acte de jeter sa carcasse au fleuve durant la nuit, quand tout à coup six hommes de police, conduits par un gros nègre et une petite fille, nous surprennent et nous font prisonniers.

— Diable !

— Je reconnus la petite fille ; savez-vous qui elle était ?

— Non.

— C'était Clémence.

— Clémence !

— Allons, en voilà un beau rêve, dit François ; je gage aussi que tu as rêvé que tu étais pendu.

— Non, pas moi ; j'ai rêvé que je m'étais échappé, mais que vous deux aviez été pendus.

— A la bonne heure, au moins tu as eu l'esprit de te sauver dans ton rêve ; c'est toujours ça. Allons dors encore et cette fois rêve aux moyens de nous sauver à notre tour ; en attendant, nous allons faire encore un poker.

— Ne badinez pas de choses sérieuses ; savez-vous qu'en effet, j'y pense maintenant, Clémence se doute de quelque chose ; elle m'a dit hier matin, quand je suis allé au marché un instant, qu'elle savait bien que nous avions passé tous trois la nuit à l'habitation des champs, et que nous méditions quelque mauvais coup. Je l'étranglerais cette chienne de vaurienne qu'elle est. Je sens que tôt ou tard elle nous fera pendre.

— Allons donc, vas-tu t'effrayer de ton rêve ? Nous dirons à maman Coco de veiller Clémence, jusqu'à ce que tout soit fait. Elle l'enfermera dans la cave, et tout sera dit ».

Jacob regarda en ce moment par la fenêtre, et vit la mère Coco qui venait à travers les champs, avec un petit panier sous le bras. « Voilà maman », cria-t-il.

Léon et François allèrent à la fenêtre : « C'est maman Coco », répétèrent-ils. Jacob descendit pour ôter les verroux. Quelques instants après la mère Coco entrait ; elle monta et déposa son panier sur la table autour de laquelle ses fils s'assirent avec elle.

« — Je vous apporte des provisions pour la nuit, mes enfants. Je viens de voir M. Pluchon qui arrive, en squif, de la balise ; tout est bien. Le vaisseau était en vue ; Phaneuf courait après, et tout est arrangé pour que, demain matin entre neuf et dix heures, notre monsieur vienne nous faire sa visite. Voici ce que nous allons faire : toi, Jacob, tu te mettras au lit, dans la chambre au tribuchet ; tu t'es rompu la cuisse en tombant, tu entends.

— Oui, maman.

— Tu es bien malade. La lumière te fatigue beaucoup ; les fenêtres sont bouchées, avec des couvertes ; une petite lampe est derrière un coffre ; la trappe est parée, il y a le tapis par dessus.

— Je comprends, maman.

— Et vous autres, vous êtes dans le cachot avec un fanal sourd ; l'échelle est ôtée, afin que ce pauvre monsieur ne se heurte pas dessus, s'il a le malheur de tomber, le pauvre cher homme !

— Compris, dit François.

— Très bien, attention et vogue la galère, ajouta Léon.

— Maintenant je m'en vais, continua la mère Coco ; il faut que je veille Clémence. La petite gueuse ! pour un rien je la tuerais. Adieu, mes enfants, vous pourrez dormir cette nuit, vous en avez besoin. A demain, à neuf heures !

— Soyez tranquille ».

CHAPITRE DIXIÈME

LE COMPLOT AVANCE

Cependant le *Zéphyr*, poussé par un vent favorable, arrivait, quelques jours après la malencontreuse attaque des pirates, en vue des terres de la Louisiane. Un matelot, placé en vigie à la tête du mât d'artimon, avait fait entendre le cri « terre en avant » ! Ce cri, que les marins, si accoutumés à la mer et à ses accidents, ne peuvent entendre sans émotion, avait amené sur le pont tous les passagers. Sara Thornbull, faible et à peine revenue du choc qu'elle avait éprouvé à la vue de Cabrera, se tenait appuyée au bras de Sir Arthur Gosford. Le comte d'Alcantara, dont la figure toute couverte de cicatrices, annonçait les horribles souffrances que son accident lui avait occasionnées, avait recouvré toute sa jovialité. Au fond, il était tout glorieux de sa mésaventure, s'attribuant presqu'à lui seul le mérite d'avoir décidé la fuite des pirates et l'honneur de la victoire.

Le navire avançait toujours, et la terre, qui d'abord n'apparaissait que comme un nuage à l'horizon, commençait peu à peu à se dessiner sur le fond bleu du firmament ; bientôt on put distinguer un petit vaisseau, sortant de l'une des passes du Mississipi, et se dirigeant dans la direction du *Zéphyr*.

Sa grande voile latine le fit bientôt reconnaître pour un des bateaux pilotes, qui croisent sans cesse à l'embouchure du fleuve, et semblent vivre sur les eaux, comme les goëlands, ne retournant à terre qu'alors que les ombres de la nuit sont tout à fait tombées. Il était joli à voir ce petit *cutter*, courant sur les lames et plongeant de temps en temps à la risée le bout du bôme de son immense brigantine, comme une hirondelle qui trempe son aile à l'eau pour se rafraîchir.

Le capitaine donna l'ordre de faire des signaux. Le cutter y répondit et quelques instants après il fut à la portée du porte-voix.

« — Ohé ! du cutter ! cria le capitaine.

— Oui, oui ! quel est ce brick !

— Le *Zéphyr !*

— D'où venez-vous ?

— Du Brésil. Envoyez un pilote à bord.

— C'est bien, attendez un instant ».

Et le petit cutter, passant sous le vent du *Zéphyr*, mit une chaloupe à l'eau ; quatre hommes sautent dans l'embarcation et quelques minutes après le pilote était à bord du *Zéphyr*, et faisait signe aux gens de la chaloupe de retourner à bord du cutter.

« — Bonjour, monsieur le pilote.

— Bonjour, monsieur. C'est au capitaine que j'ai l'honneur de parler ?

— Oui, et je vous remets en main la charge du navire jusqu'à la Nouvelle-Orléans.

— Très bien. Je pense que nous y arriverons demain vers midi.

— Savez-vous si le *Sauveur* est arrivé ?

— Oui, c'est moi qui l'ai piloté.

— Quelles nouvelles à la Nouvelle-Orléans ?

— Rien, ma foi, rien.

— Connaissez-vous M. Alphonse Meunier ? Et savez-vous s'il est à la Nouvelle-Orléans ? C'est le propriétaire de ce navire.

— M. Alphonse Meunier ? Je crois le connaître ; je ne suis pas bien certain cependant. N'est-ce pas un petit homme brun, cheveux gris, portant une béquille ? J'en ai vu un qui est venu à bord du *Sauveur*, quand nous avons accosté à la Nouvelle-Orléans ; mais je ne puis dire si c'est M. Alphonse Meunier.

— Oh ! oui, ça doit être lui. Était-il bien portant ?

— Probablement ! autrement il ne serait pas venu à bord.

— Avez-vous apporté quelques-uns des journaux de la ville ? J'aimerais bien à les lire.

— Non, monsieur, non.

— Quel malheur ! n'importe. Vous pensez que nous arriverons demain. Aurons-nous besoin de prendre un remorqueur ?

— Le vent est tout juste comme il faut, nous irons aussi vite qu'avec un remorqueur, outre qu'en ce moment il n'y en a pas à la balise.

— C'est bien, monsieur le pilote, vous commandez à bord maintenant. Quel est votre nom ?

— Édouard Phaneuf ».

Et le capitaine descendit à la cabine pour préparer le manifeste du bâtiment, et un état de la cargaison et des consignations.

Le pilote se promenait de long en large sur le pont répondant d'un ton sec et brusque aux questions qu'on lui adressait.

« — Décidément c'est un ours, disait le comte d'Alcantara à Sir Gosford. Il n'y a pas moyen d'en tirer une réponse satisfaisante.

— Il y en a beaucoup comme lui, quoique cependant on en trouve de plus polis, répondit Sir Gosford ; tout occupés de leur métier, ils ne connaissent que cela. Encore bien heureux quand ils remplissent leur devoir avec habileté et qu'ils ne nous échouent pas quelque part sur ces bancs de sable, qui sont si mauvais à l'entrée du Mississipi.

— J'ai envie de lui parler d'autres choses, peut-être aimera-t-il que nous lui donnions des nouvelles, s'il n'aime pas à nous en donner ? Si nous lui parlions des pirates ?...

— Faites comme vous voudrez, répondit Sir Gosford.

— Savez-vous, monsieur le pilote, lui dit le comte, que nous avons été attaqués par des pirates, il y a trois ou quatre jours ?

— Vraiment ! répondit Édouard Phaneuf, et comment ça ?

— Oh ! mais, c'est que nous avons eu une furieuse difficulté à nous en débarrasser ; vous voyez comme j'ai la figure toute brûlée, je ne sais trop par quel miracle j'ai pu échapper à la mort, au milieu des balles et des couteaux de ces brigands. Dieu merci, nous les avons mis en fuite, après en avoir tué une trentaine et en avoir fait dix prisonniers.

— Vous avez des prisonniers, dit le pilote d'un ton qu'il tâchait de rendre indifférent, mais dont l'émotion n'échappa pas à Clarisse Gosford, qui, sans trop savoir pourquoi, éprouvait une espèce de répugnance à la vue de cet homme à l'air sombre et aux traits fortement accusés. Et où sont-ils ?

— Ils sont enchaînés dans la cale. Nous avons pris leur chef ; un véritable démon, bel homme d'ailleurs.

— Savez-vous son nom ?

— Ils l'appellent Antonio Cabrera.

A ce nom, le pilote contracta les sourcils, et se retournant brusquement du côté du timonier, il lui cria :

» — Tribord la barre !

— Tribord la barre, répéta le timonier.

— Holà ! en avant là, bordez-moi les focs ! Non pas comme ça. Et le pilote courut sur le gaillard d'avant où il donna ses ordres, évitant ainsi de se rencontrer avec les passagers.

Le reste de la journée se passa tranquillement, les matelots occupés à nettoyer le navire et à préparer et ranger les balles de marchandises, les passagers à écrire des lettres et à faire leurs malles.

Durant la nuit, pendant que le *Zéphyr* montait à pleine voile, refoulant le courant du Mississipi, Édouard Phaneuf prit un fanal et descendit à la cale, accompagné d'un des matelots de quart. Au bruit que fit le pilote en entrant dans la cale, Antonio Cabrera leva la tête et reconnut Phaneuf à la lumière du fanal que ce dernier tenait à la hauteur de son visage. Un signe imperceptible d'intelligence passa entre Phaneuf et Cabrera ; et ce dernier remit sa tête sur un paquet de voiles qui lui servait d'oreiller. Le matelot n'avait pas remarqué que Cabrera avait levé la tête.

» — Ne faisons pas de bruit, ils dorment, dit-il à voix basse à Phaneuf.

— Oui, ne les réveillons pas, quoique des chiens comme eux ne méritent pas même qu'on les laisse dormir.

— Vous êtes bien dur, continua le matelot, ils n'ont que quelques jours à vivre, et quoiqu'ils méritent bien la mort, on doit en avoir pitié.

— Pitié ! et pour des chiens de pirates, répondit Phaneuf en affectant un air de suprême horreur. Allons-nous-en, le cœur m'en lève de dégoût ! Prenez le fanal et montez ».

Le matelot prit le fanal et monta le premier ; Phaneuf glissa quelque chose à Cabrera sans que le matelot l'aperçût. Ce quelque chose, c'était une lime.

Deux heures après, pendant que la plupart des gens de quart étaient assoupis, un homme se glissait tout doucement le long du passe-avant de babord, montait sur le gaillard d'avant en se traînant sur le ventre, passait par dessus le coltis, et s'aidant des cordages de la civadière descendait dans l'eau. De temps en temps, on eut pu voir une tête qui s'élevait au-dessus de l'onde et plongeait en gagnant la rive du fleuve ; on eut dit un caïman s'éloignant paresseusement du navire, pour aller s'enfoncer dans les prairies flottantes, qui bordent le Mississipi jusqu'à son embouchure.

Phaneuf passa la nuit à se promener sur le gaillard d'arrière, les deux mains dans les poches de sa vareuse, espèce de blouse que portent la plupart des pilotes du Mississipi.

Quand les premières lueurs de l'aurore commencèrent à blanchir l'horizon, Phaneuf s'approcha de la lumière de l'habitacle et tirant un petit morceau de papier roulé, il le déplia et lut : « Si Pierre de St. Luc ignore la mort de monsieur Alphonse Meunier vous mettrez un mouchoir blanc ; si au contraire il a appris sa mort (qu'il faut tâcher de lui laisser ignorer) vous mettrez un mouchoir rouge ».

— C'est un mouchoir blanc qu'il faut, se dit-il ; et il jeta à la mer le petit papier, après l'avoir déchiré.

A mesure que le *Zéphyr* avançait, l'aube naissante allait en augmentant.

Bientôt Phaneuf put apercevoir les premières habitations. Déjà dans la distance on pouvait distinguer le bois de chênes verts qui se trouve à deux milles au-dessous du couvent des Ursulines. Un mouchoir blanc, attaché sur les haubans de tribord, flottait à la brise.

Le capitaine et les passagers montèrent bientôt sur le pont.

« — Eh bien, pilote, nous avons fait bien du chemin cette nuit ; je vois que dans une couple d'heures nous serons au couvent des Ursulines, et avant onze heures, au quai.

— Oui, j'espère ».

Vers huit heures, le déjeûner fut servi, et le capitaine invita le pilote à descendre, ce que celui-ci accepta volontiers.

Pendant qu'ils étaient à table, un canot se détacha du rivage, monté par deux hommes, et alla au-devant du *Zéphyr*.

L'officier de quart, voyant approcher un canot qui faisait des signaux, fit jeter des amarres, que les gens du canot empoignèrent.

« — Que voulez-vous, leur demanda l'officier de quart ?

— Nous voulons parler au capitaine.

— Attendez, il est à déjeûner. — Vous feriez mieux de monter.

— Non, merci, il faut que nous partions de suite. Ne pourriez-vous pas faire appeler le capitaine ?

Celui-ci, averti que quelqu'un le demandait, monta sur le pont.

» — Qu'avez-vous à me dire, mes amis, dit le capitaine en s'adressant aux gens du canot ?

— Êtes-vous le capitaine du *Zéphyr* ?

— Oui, mes amis.

— Eh bien, capitaine, auriez-vous la bonté de venir à terre, à cette auberge que vous voyez avec des contrevents verts ? Monsieur Meunier nous a envoyés vous chercher ».

Pierre de St-Luc, en apprenant que le père Meunier l'attendait à terre, descendit en toute hâte à la cabine, recommanda au pilote de continuer sa route sans l'attendre, qu'il allait descendre un instant à terre, et qu'il le rejoindrait à la ville ; et remontant aussitôt sur le pont, il sauta dans le canot.

Aussitôt que le canot eut touché le rivage, Pierre courut à l'auberge. Il ne fit pas réflexion qu'il était un peu étrange que M. Meunier ne fut pas sur la levée pour le recevoir, puisqu'il devait avoir quelque chose d'important à lui communiquer pour avoir pris la peine de venir toute cette distance depuis la ville pour le rencontrer.

Pierre entra dans l'auberge cherchant des yeux le père Meunier, que l'on suppose bien qu'il ne vit pas. Deux hommes étaient assis autour d'une petite table ; l'un d'eux, petit et maigre, au nez pincé et aux yeux de furet, était occupé à écrire ; l'autre fumait un cigare et humectait ses lèvres de temps à autre dans un gobelet de bière. Ni l'un ni l'autre ne semblèrent faire attention à l'entrée de Pierre. Celui-ci, après avoir jeté un coup d'œil dans la salle, s'approcha de la table sur laquelle le petit homme écrivait.

« — Pourriez-vous me dire, messieurs, s'il n'y a pas ici un Monsieur Meunier ?

Le petit homme leva la tête, essuya sa plume et regarda Pierre. Après un instant de silence il répondit :

» — Je ne connais pas M. Meunier. Il y avait ici tout à l'heure un homme de certain âge, qui attendait quelqu'un. Il vient de partir en voiture, disant qu'il serait de retour dans une vingtaine de minutes.

— Portait-il des béquilles ?

— Oui, je n'ai pas bien remarqué, mais je crois qu'il avait une béquille.

— C'est lui, c'est monsieur Meunier. De quel côté est-il allé ?

— Il est allé par en bas. — Vous ferez mieux de l'attendre.

En ce moment des sanglots se firent entendre en dehors de la maison ; et une pauvre femme, tête nue, les cheveux en désordre, entra en criant :

» — Oh ! mes chers messieurs, mon fils, mon pauvre Jacob vient de se casser la cuisse, et je ne suis pas capable de le relever. Oh ! mon Dieu ! au secours ! et la vieille femme éclata en sanglots.

— Ma pauvre femme, lui dit le petit homme, je suis bien fâché de ne pouvoir vous assister, je suis pressé et je devrais être parti déjà, pour servir ce procès-verbal.

— Oh ! monsieur, ce n'est qu'à deux pas d'ici, ne pourriez-vous pas venir, seulement cinq minutes ? oh ! mon pauvre Jacob ! mon Dieu ! Allez-vous le laisser mourir ?

Et la vieille femme, les yeux tout en pleurs, son châle en désordre, sem-

blait dans une telle désolation que Pierre de St-Luc, tout ému, lui dit avec bonté :

» — Ne vous tourmentez pas, ma bonne vieille, je vais aller avec vous et vous aider. Où demeurez-vous ?

— Oh ! mon bon monsieur, Dieu vous récompensera. Tenez, ce n'est qu'à deux pas, suivez-moi et courons — oh ! mon pauvre Jacob !

Et la vieille femme, dans laquelle on aura sans doute reconnu la mère Coco-Letard, conduisit par des sentiers détournés, le capitaine Pierre jusqu'à l'entrée de la plaine, d'où, dans la distance, on apercevait son habitation des champs.

» — Vous êtes trop bon, mon cher monsieur, Dieu vous bénira pour ce que vous voulez bien faire pour moi. Nous arrivons, tenez, voici ma demeure.

— Mais, ma bonne vieille, c'est bien loin.

— Oh ! non, monsieur, ça paraît comme ça, mais c'est tout près — oh ! mon pauvre Jacob, il est peut-être mort maintenant ! oh ! oh ! oh ! et elle poussait des cris à fendre le cœur d'un homme moins sensible que Pierre.

Quand ils arrivèrent à la maison, la porte en était ouverte. La vieille redoubla ses lamentations et criait de toutes ses forces « — oh ! mon pauvre Jacob ».

Des plaintes sourdes se faisaient entendre au second étage, et au moment où Pierre entrait, un cri aigu retentit dans l'appartement supérieur. La mère Coco-Letard monta précipitamment l'escalier, suivie de Pierre. La chambre était à peine éclairée par une lampe placée derrière une espèce de valise, des couvertes interceptaient la lumière des croisées. Dans le fond de la salle, sur un lit, était étendu Jacob, le plus jeune des Coco-Letard ; en voyant monter sa mère et l'étranger, il redoubla ses gémissements et cria au secours ; la mère Coco se baissa pour prendre la lampe dans ses mains, tandis que Pierre alla droit au lit de Jacob. En mettant le pied sur la trappe, le ressort céda, et Pierre fut précipité, d'une hauteur de douze pieds, dans le fond du cachot, où l'attendaient les deux frères Jacob, qui sautèrent sur lui. Étourdi par la chute et pris à l'improviste, Pierre fut bientôt complètement lié et jeté sur le lit, où il fut encore garrotté et attaché par de fortes courroies. Le tout se passa avec tant de rapidité qu'il ne put offrir aucune résistance, et ce ne fut qu'après avoir été étendu sur le lit qu'il put concevoir ce qui lui était arrivé, sans pouvoir comprendre les raisons qui avaient porté ces gens à en agir ainsi. Il crut qu'il était l'objet de quelque fatale erreur, et qu'il lui suffirait d'un mot d'explication pour être relâché. Mais il ne fut pas longtemps à se détromper, la sombre physionomie de ces deux hommes lui fit croire un instant qu'ils allaient l'assassiner, mais quand il les vit approcher une cruche d'eau près de son lit, il prit un peu de confiance et leur adressa la parole.

« — Que me voulez-vous ? Je ne vous ai jamais rien fait ; vous vous êtes certainement trompés. Que prétendez-vous faire ?

— Vous l'apprendrez plus tard, lui répondit François en jurant ; pour le moment, taisez-vous ; c'est ce que vous avez de mieux à faire.

— Mais encore, vous devez avoir quelque raison, quelques motifs ?

— Taisez-vous, ou nous allons vous baillonner.

— Si vous voulez de l'or, prenez tout ce que j'ai et laissez-moi partir.

— Pas si bête ; votre or, nous pouvons le prendre quand nous voudrons. — Vous laisser partir ! pour nous dénoncer à la police ! Oui-dà. Taisez-vous et ne faites pas de tapage, autrement nous vous mettrons un baillon ».

Puis ces deux hommes remirent l'échelle, dont ils se servirent pour monter et la retirèrent après eux. Un instant après, la trappe fut remise à sa place, et Pierre entendit des rires au-dessus, et la voix de la vieille femme qui demandait à ses garçons : « Si le monsieur était en sûreté sur le lit ». Puis des pas traversèrent la salle supérieure, puis il n'entendit plus rien. Il fit des efforts incroyables pour se débarrasser des liens qui lui retenaient les pieds et les mains ; ses muscles se roidissaient et ses nerfs se tendaient, mais en vain. Alors il se livra en son âme un violent combat entre l'espérance et la frayeur. Par moment il pensait que c'était à sa vie qu'on en voulait ; un instant après il se flattait que ce n'était qu'une erreur et qu'à la nuit peut-être on le relâcherait. Peu à peu, son esprit tourmenté par mille idées sombres, noires, confuses, s'appesantit ; il tomba dans une espèce d'affaissement moral, et ses sens, succombant aux efforts et à la fatigue, s'engourdirent dans une profonde torpeur.

CHAPITRE ONZIÈME

L'HOSPICE DES ALIÉNÉS

A l'encoignure des rues St-Louis et des remparts, il y avait, en 1831, un hospice des aliénés, devenu depuis la proie des flammes. Dans cet hospice se trouvait un idiot de douze à treize ans, dont la figure chétive et la taille grêle et petite lui donnaient l'apparence d'un enfant de dix à onze ans. D'une excessive timidité, il n'osait jamais lever les yeux sur aucune des personnes avec lesquelles il se trouvait journellement en contact. Ses dispositions se ressentaient de sa timidité, il était toujours seul dans un coin de la salle affectée aux aliénés de son âge, ou sous un des arbres de la cour pendant la belle saison. Une de ses manies était de compter les doigts de sa main gauche, en les touchant les uns après les autres avec l'index de sa main droite ; après avoir répété cette manœuvre une dizaine de fois, il lâchait un petit cri aigu et criait : gladu, gladu, gladu ; puis il se prenait à courir une dizaine de pas, s'arrêtait, recommençait à compter et à crier : gladu, gladu, gladu ! Tout le temps qu'il était dans la cour, il faisait ce manège. Dans la salle, il s'accroupissait dans un coin, et suivait d'un œil morne et avec un regard vague les jeux des autres.

Son nom sur les livres était Jérôme, on ne lui en connaissait pas d'autres. Sans parents ni amis, il était à la charge de l'État depuis une dizaine d'années. On ignorait complètement et son âge, et le lieu de sa naissance et le nom de ses parents. D'une excessive sensibilité, il se serait bien attaché à quelqu'un, mais la figure sévère des gardiens et la malice de ses compagnons lui faisaient peur. Avec de la bonté et des soins, on eut peut-être pu arracher cette frèle créature à la démence, qui tous les jours faisait de nouveaux progrès dans son cerveau malade. Mais qu'attendre de la bonté et des soins de ces hospices, où il semble que ces qualités soient incompatibles avec les fonctions que l'on doit y remplir ? A part du Docteur Léon Rivard, le médecin de l'hospice, du chef, du portier et des gardiens, personne ne mettait les pieds dans cette institution.

Dans le cabinet du portier, plusieurs vieux régistres contenaient les noms des aliénés depuis la fondation de l'hospice. Chaque fois qu'un nouveau patient était amené, le portier écrivait sur le régistre ses nom et prénom, et la date de son entrée ; à la marge, il faisait quelquefois quelques remarques, pour servir au besoin, et tout était dit. Si le nouveau patient était muni de hardes ou autres effets, le portier les remettait aux gardiens s'ils pouvaient lui servir ; et tout ce qui n'était d'aucun usage, était attaché, étiqueté et jeté dans une chambre destinée à cet effet, d'où on ne les retirait plus. Il était rare que l'on eut recours aux régistres, et encore bien moins aux paquets étiquetés.

Tous les jours, de midi à une heure, le docteur Rivard visitait l'hospice, ce qui lui procurait un traitement de huit cents piastres de la part du gouvernement. Après avoir fait le tour des salles, jeté un coup-d'œil dans les cours, prescrit quelques remèdes, il s'en retournait pour ne revenir que le lendemain à la même heure. Rarement il lui arrivait de parler aux aliénés, ou de leur procurer quelque confort. Que lui importait, à lui, leur plus ou moins de bien-être ou de misère ? Il était payé pour les visiter en qualité de médecin du corps, il faisait régulièrement sa visite journalière ; que pouvait-on désirer de plus ? C'est vrai ; on ne pouvait strictement rien exiger de plus de lui ; mais si son âme dure eut eu une ombre de compassion, il eut pu faire beaucoup, car son autorité était grande dans cette institution. Tous les employés, depuis le chef jusqu'au dernier des gardiens lui devaient leur situation ; il n'avait qu'à le vouloir pour les faire destituer, et ils le savaient bien.

Chaque fois que le docteur Rivard visitait l'hospice, c'est-à-dire tous les jours, sa figure sévère annonçait que c'était pour lui un devoir importun. Or le portier de l'hospice fut bien surpris, le 21 octobre, jour où monsieur Pluchon avait remis la petite cassette au docteur Rivard, de voir arriver ce dernier, vers onze heures du matin, la figure presque souriante. « Le docteur, se dit le portier, a fait quelque bonne œuvre ce matin ; il n'est content que lorsqu'il a rempli quelque mission de charité ; c'est drôle cependant que pour un si saint homme, il ne fasse rien pour ses pauvres insensés. Peut-être est-ce au fond le meilleur traitement, il faut bien le croire, puisqu'il n'en veut pas d'autre. Mais il me semble tout de même, qu'il n'y en a guère qui y gagnent à son traitement ; et bien peu sortent d'ici, une fois entrés, excepté que ce ne soit pour aller au cimetière » ! Le portier avait à peine terminé son monologue, que le docteur Rivard entra.

« — Bonjour, monsieur le portier.

Le portier fut si étonné d'entendre le docteur Rivard lui souhaiter le bonjour, ce qui ne lui était pas arrivé depuis le jour de l'an dernier, qu'il resta tout ébahi, la bouche ouverte.

» — Eh ! qu'avez-vous donc, mon brave monsieur Jérémie ? lui dit le docteur, en lui frappant familièrement sur l'épaule.

— Mais rien, monsieur le docteur.

— Allons, c'est bon. Et comment va ce pauvre enfant, le petit Jérôme ?

— Je n'en sais rien, docteur, je ne l'ai pas vu depuis une semaine ; voulez-vous que j'aille le chercher ?

— Non, ce n'est pas la peine. Je vais aller le voir. C'est un bon enfant celui-là ; depuis longtemps je m'intéresse à lui. A propos, mon cher monsieur Jérémie, j'ai oublié mon livre de prescriptions à la maison, faites-moi

donc le plaisir de l'aller chercher, la vieille Marie vous le donnera. Tenez, voici pour boire un petit coup à ma santé. Allez mon cher. Je vais appeler un des gardiens pour rester au parloir durant votre absence.

— Merci, monsieur le docteur ; je ne serai pas longtemps, dans dix minutes je serai de retour ».

Et Jérémie partit sans s'occuper de qui garderait son parloir. Le docteur savait bien qu'il serait au moins une bonne demi-heure avant de revenir ; c'est tout ce qu'il voulait. Quand Jérémie fut hors de vue, le docteur tourna la clef de la porte d'entrée, ainsi que de celle qui communiquait du parloir à l'intérieur du logis. Le docteur prit l'index des régistres, où on entrait les noms des aliénés, et il lut : « Jérôme, folio 4, page 147 ». Il ouvrit le folio 4, tout couvert de poussière, et il lut à la page 147 : « Jé-» rôme — orphelin, parents inconnus, abandonné sur la levée au bas du » couvent des Ursulines ; âgé de — amené à cet Hospice, le 5 avril 1826, » par une femme se nommant Coco-Letard ; deux vieux livres ont été » remis par la femme disant qu'ils appartenaient à l'enfant ; je les ai atta-» chés d'une ficelle et étiquetés N° 278. Ils sont dans la chambre aux » étiquettes. Signé, P. Asselin, P. H. A ».

Le Dr Rivard vit avec satisfaction qu'il n'y avait pas de notes à la marge. Il remit avec précaution l'index et le régistre à leur place, après en avoir pris un extrait. Il passa dans la chambre aux *étiquettes*, dont la porte donnait dans le parloir ; la clef était à la serrure. Une foule de paquets de toutes sortes, de toutes grosseurs, de toutes façons, étaient rangés avec ordre sur des tablettes, ayant leurs étiquettes en dehors. Le Dr Rivard n'eut pas de difficulté à découvrir le N° 278 ; il détacha la ficelle et ouvrit les deux bouquins, dont les premières feuilles étaient déchirées ; mais il importait fort peu au docteur de savoir le titre des livres, ce qui lui importait c'était de pouvoir glisser un papier dans l'un d'eux, de les rattacher avec la ficelle et de les remettre en leur lieu et place, sans en avoir secoué la poussière et sans avoir été aperçu ; tout réussit au docteur, comme il le désirait. Après avoir fermé la porte de la chambre aux étiquettes, il alla ouvrir celles qu'il avait fermées, et sonna un des gardiens. Il en arriva bientôt un, auquel le docteur recommanda de garder le parloir durant l'absence de Jérémie ; puis il entra dans l'intérieur de l'hospice, et monta droit à la chambre qui lui était réservée ; après quoi, il donna l'ordre qu'on lui amena le petit « Jérôme », en recommandant de le traiter avec douceur.

Jérôme, en apprenant que le docteur le faisait demander à sa chambre, se mit à trembler de tous ses membres et à jeter des cris. Le gardien fit tout ce qu'il put pour l'apaiser, et ce ne fut que lorsqu'il lui eut assuré que le docteur voulait lui donner du sucre candi, que Jérôme se décida à le suivre.

« — Il va me donner du sucre candi ! Va-t-il m'en donner bien gros ?

— Oh ! oui, bien gros.

— Bien gros... hi! hi! hi! et le pauvre petit malheureux se mit à rire d'un rire qui faisait peine à entendre. En entrant dans la chambre du docteur Rivard, il courut à lui en criant : sucre candi ! sucre candi ! Le docteur, qui connaissait l'excessive passion du petit malheureux pour les sucreries, avait apporté un cornet de dragées qu'il lui donna, après l'avoir affectueusement caressé et lui avoir dit quelques paroles de consolation. Jérôme, peut-être plus étonné des marques d'affection que lui avait données le

docteur qu'il n'était joyeux d'avoir ses sucreries, regarda le docteur avec ses grands yeux vitrés, puis il regarda son cornet de dragées, puis le remettant au docteur :

— Je n'en veux pas, lui dit-il, les larmes aux yeux, vous vous êtes trompé, docteur, ce n'est pas pour moi, je suis Jérôme, ne me reconnaissez-vous pas ?

— Oui, mon pauvre Jérôme, je te reconnais bien, je t'aime ; tu sais que je t'aime ; je veillais sur toi sans que tu le susses, et tu seras bien traité à l'avenir.

Et le pauvre idiot, ne comprenant pas ce langage si nouveau pour lui, regardait toujours le docteur avec ses grands yeux.

» — Connais-tu ton père et ta mère, Jérôme, lui dit le docteur en l'attirant doucement près de lui ?

— Non, monsieur.

— Eh bien ! je vais te le dire, tâche bien de le retenir, surtout ne dis pas que c'est moi qui te l'ai appris ; car vois-tu, si tu le dis, je ne te donnerai plus de sucre, et puis tu serais cause que l'on me ferait bien du mal. Tu ne voudrais pas que l'on me fit de mal à moi qui veux te tenir lieu de père et te donner du sucre candi tous les jours, n'est-ce pas ?

— Oh ! non, non, non.

— Eh bien ! tu t'appelles Alphonse Pierre !

— Alphonse ! oh ! quel joli nom ! est-ce que je m'appelle Alphonse Pierre ?

— Écoute donc : Ta mère s'appelait Léocadie Mousseau.

— Ma mère ! j'ai donc une mère, moi ? Et elle s'appelle Léocadie Mousseau ! Oh ! je veux voir ma mère, ma mère, ma mère !

— Tu ne peux pas, pauvre enfant, elle est morte à la paroisse St-Martin, en 1823.

— Elle est morte, c'est égal, je veux la voir, ma mère ! oh ! mon bon docteur, vous me la laisserez voir ma mère, n'est-ce pas ?

— Quel âge as-tu ?

— Je ne sais pas.

— Quoi, tu ne sais pas, mais tu devrais le savoir : tu as treize ans ; treize, entends-tu ? Tu es né à la paroisse St-Martin.

— Ah ! treize ans ! je ne le savais pas, et je suis né ?

— A la paroisse St-Martin.

— A la paroisse St-Martin ?

— Mais oui, te rappelles-tu le nom de ta mère ?

— Ma mère... arrêtez... oh ! oui... Léocadie Mousseau.

— C'est bien, mon enfant, et quel âge as-tu ?

— Quel âge ?... attendez... treize ans.

— C'est bien ; et où es-tu né ?

— Oh ! ça, je me le rappelle bien, à la paroisse St-Martin.

— C'est bien, mon enfant, viens m'embrasser. Tous les jours, si tu es bon garçon, je t'apporterai des sucreries.

— Voudriez-vous aussi m'apporter un petit cheval de bois, comme celui de la petite fille de M. Charon, le chef de la maison ?

— Nous verrons ; maintenant mange ton sucre candi et amuse-toi dans cette chambre, en attendant que je revienne ; je ne serai pas longtemps.

Jérôme se mit à dévorer ses sucreries. Le docteur retourna au parloir

où Jérémie venait d'arriver, n'ayant pu trouver le livre du docteur : ce dernier, qui ne tenait pas fort à son livre de prescriptions, alla faire le tour des salles et remonta à sa chambre. Avant d'entrer, il prêta l'oreille et il entendit Jérôme, qui lâchait de petits cris de joie et répétait gladu ! gladu ! gladu ! gladu ! gladu ! signe infaillible qu'il était content. En entrant, le docteur lui sourit d'un air de bonté, et Jérôme courut à lui en lui demandant « s'il lui avait apporté le petit cheval de bois ».

» — Non, mon enfant, pas encore ; dans deux ou trois jours, si tu es bon garçon, et si tu retiens bien ce que j'ai dit.

— Pour sûr ?

— Pour sûr. Tiens, voyons si tu as oublié. Quel est ton nom ?

— Jérôme.

— Non, le nom que tu avais avant de venir ici ?

— Je n'en avais pas.

— Mais oui, tu t'appelais Alphonse Pierre.

— Ah oui ! Alphonse Pierre, je me souviens.

— Quel est ton âge ?

— Treize ans.

— C'est bien. Où es-tu né ?

— A la paroisse St-Martin.

— C'est bien. Quel était le nom de ta mère ?

— Ma mère, ma mère... ah ! attendez. Et l'enfant se mit à pleurer.

— Ne pleure pas ; voyons, je ne te donnerai pas de cheval de bois. Quel était le nom de ta mère ?

— Léocadie Mousseau ! Vous me donnerez mon cheval de bois, n'est-ce pas, docteur ?

— Oui, mon enfant, si demain et après demain tu te rappelles bien ce que je viens de te faire répéter. A propos, je t'ai dit tout à l'heure que j'allais t'apprendre ton âge et ton nom et celui de ta mère, mais ce n'est pas moi qui te les ai appris, tu le savais avant moi ; c'est toi-même qui m'as dit tout ça, les premiers jours que tu es entré ici. Ne t'en rappelles-tu pas ?

— Non, je ne m'en rappelle pas.

— Tu ne t'en rappelles pas ? Eh bien, si tu ne t'en rappelles pas, je ne te donnerai pas de cheval de bois.

— Oui, oui, je m'en rappelle.

— Nous verrons ça demain ».

Quelques temps après, le pauvre idiot fut reconduit à sa salle ; il courut dans un coin et il se mit à répéter à voix basse son âge, son nom et celui de sa mère, de peur de les oublier, tant il craignait de ne pas avoir son petit cheval de bois.

Le docteur Rivard retourna à son logis d'un pas leste et joyeux ; il avait mieux réussi qu'il n'avait osé l'espérer.

Si vous voulez maintenant entrer avec le docteur dans son cabinet, nous pourrons peut-être avoir une explication des motifs qui l'avaient fait agir ainsi, à l'Hospice des Aliénés.

Le docteur, en entrant dans son cabinet, en ferma la porte à clef, ouvrit une armoire et en retira la petite cassette de maroquin rouge qu'il déposa sur son bureau. Parmi plusieurs liasses de papiers, soigneusement numéro-

tées, il choisit un petit paquet qu'il étendit sur la table. Ils étaient marqués au dos N° 1, N° 3, N° 4.

Le N° 1 contenait ce qui suit :

« Extrait du régistre des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse » St-Martin, État de la Louisiane, pour l'année mil huit cent vingt. Le » dix-neuf mars, mil huit cent vingt, par nous, prêtre soussigné, ont été » mariés Alphonse Meunier, né au Canada, fils majeur de sieur Antoine » Meunier et de Marguerite Giard, ses père et mère, et demoiselle Léocadie » Mousseau, née dans le royaume de France, fille majeure de Cyprien » Mousseau et d'Adélaïde Villeray, ses père et mère. Les dits Alphonse » Meunier et la dite Léocadie Mousseau ont signé ainsi que les témoins, » avec nous. » D. Curato, Prêtre, Curé ».

Le N° 2 n'était pas dans la cassette. C'était l'extrait de naissance d'Alphonse Pierre Meunier, fils unique d'Alphonse Meunier et de Léocadie Mousseau, né à la paroisse St-Martin, le 21 mai 1823.

Le N° 3 contenait l'extrait de sépulture de Leocadie Mousseau, femme de feu Alphonse Meunier, décédée à la paroisse St-Martin, le 29 mai 1823.

Le N° 4 contenait l'extrait de sépulture d'Alphonse Pierre Meunier, décédé à la paroisse de Natchitoches, le 24 août 1825.

Le docteur prit les N° 1 et 3, et les remit dans la cassette, qu'il renferma à clef dans l'armoire. Le N° 4, il le déchira en petits morceaux, qu'il alla jeter dans le feu.

Un instant après le docteur revint, tira son livret de notes et lut l'extrait qu'il avait fait, le matin, du régistre de l'Hospice des Aliénés.

« — P. Asselin » ! C'est bien là, se dit-il, le nom de l'ancien portier de l'Hospice. Mais où est-il maintenant ? est-il mort ? vit-il encore ? Je donnerais cent piastres pour savoir où il est ! Si je pouvais le voir seulement un quart-d'heure ! et le docteur se mit à marcher de long en large, se frottant les mains et se grattant le front de temps en temps. « Tiens ! une idée »... Et le docteur prit son chapeau et se rendit chez un marchand libraire, à quelque distance de chez lui.

« — Bonjour, monsieur, dit-il au commis, pourriez-vous me laisser voir votre livre d'adresse ?

— Oui, monsieur, le voici.

Le docteur chercha à la lettre A, et trouva « P. Asselin, fabricant d'allu- » mettes, N° 130, rue des Allemands ». Il ne perdit pas de temps, prit une voiture de remise et se rendit au N° 130 rue des Allemands ; là il trouva P. Asselin, le même P. Asselin, ancien portier de l'Hospice des Aliénés de la Nouvelle-Orléans.

» — Tiens, père Asselin, mais c'est vous, et moi qui vous croyais mort depuis le dernier choléra.

— Eh bien, non, monsieur le docteur, je ne suis pas mort, comme vous voyez. Toujours à l'ouvrage nuit et jour, pour compléter une petite somme.

— Pour compléter une petite somme ! Et pourquoi ?

— Je voudrais passer en France, pour y aller finir mes jours auprès de ma vieille sœur, qui m'a écrit le mois dernier qu'elle m'attendait.

— Et quand voudrais-tu partir ?

— Mais dès demain, si j'avais l'argent pour payer mon passage.

— Combien te faut-il ?

— Encore vingt-cinq piastres, mais comme je trouve vingt piastres de mon établissement, je n'ai plus besoin que de cinq piastres.

— Ce n'est pas le diable. Pourquoi n'es-tu pas venu me trouver ?

— Ah ! monsieur le docteur, vous êtes toujours si bon, si généreux ! mais voyez-vous, je n'ai jamais mendié, et j'aimerais mieux mourir que de demander.

— Allons, allons, fausse honte que tout ça ; entre vieilles connaissances on ne fait pas tant de façons. Ah ! à propos, maintenant que j'y pense, un vieux souvenir qui me revient de bien loin ; il y a cinq à six ans, je me suis aperçu que tu avais oublié de faire quelques notes dans le régistre des entrées de l'Hospice des Aliénés. Pour le moment je ne me rappelle pas bien ce que c'est, il y a si longtemps que je n'ai vu les régistres.

— Mais docteur !

— Il n'y a pas de mais, ce n'est qu'une affaire de forme. Allons, monte en voiture avec moi et dans dix minutes je te ramènerai.

Le père Asselin se lava les mains, mit son habit des dimanches et monta dans la voiture du docteur Rivard.

» — Postillon, à l'Hospice des Aliénés.

Les chevaux partirent au grand trot, et bientôt le docteur entrait au parloir de l'hospice, suivi du père Asselin.

Jérémie, en voyant venir le docteur pour la deuxième fois dans la même journée, crut que le docteur rajeunissait.

» — Bonjour, Jérémie. Tu vas me trouver un peu fatiguant aujourd'hui ? — Sais-tu que j'ai encore une petite commission à te faire faire.

— Pas du tout, docteur.

— Eh bien ! fais-moi donc le plaisir d'aller chez l'apothicaire m'acheter deux onces d'opium.

Le docteur mit un billet de deux piastres dans la main de Jérémie, en lui disant de garder le change pour lui.

Aussitôt qu'il fut parti, le docteur prit le folio 4 des régistres des entrées de l'hospice, et prenant bien soin de n'en point secouer la poussière, il l'ouvrit au hasard, feuilleta quelques pages, fit faire quelques corrections insignifiantes au père Asselin ; puis étant arrivé, comme par hasard, à la page 147.

» — Tiens, dit-il, je ne m'étais pas aperçu de ceci ! mais, père, tu avais donc oublié d'entrer à la marge ce que je t'avais dit à l'égard du petit Jérôme ?

— Mais, vous ne m'en avez jamais rien dit !

— Ah bien, par exemple, en voilà une bonne ! c'est bien heureux que je m'en sois aperçu aujourd'hui ; il est vrai que c'est de bien peu d'importance, mais enfin, c'est une justice à ce pauvre enfant. Qui sait, peut-être qu'un jour ça pourra lui servir ?

— Qu'est-ce que vous m'avez dit, docteur ?

— Écris.

Et le père Asselin écrivait à la marge, en face de l'entrée de « Jérôme », sous la dictée du docteur :

« Le véritable nom de Jérôme est Alphonse Pierre, né à la paroisse de » St-Martin, le vingt et un mai mil huit cent vingt-trois. Sa mère était » Léocadie Mousseau, femme de — actuellement décédé ».

» — C'est bien, signe de tes initiales maintenant ».

Le père Asselin signa sans se douter de l'importance de ce qu'il venait de faire. Le docteur remit avec précaution les régistres à leur place, et, sans attendre le retour de Jérémie, partit avec le Père Asselin, qu'il reconduisit chez lui.

Le lendemain, un vaisseau partait pour le Hâvre-de-Grâce ; le père Asselin, qui avait complété sa somme, était passager à bord.

Quand le docteur Rivard retourna le lendemain à l'hospice, il fit encore venir Jérôme à sa chambre, lui donna des sucreries, et après s'être assuré qu'il se rappelait parfaitement la leçon qu'il lui avait apprise la veille, il lui recommanda de ne dire à personne qu'il savait son vrai nom et celui de sa mère, excepté que quelqu'un ne lui demandât spécialement : « car, lui dit-il, si tu t'en ventais de toi-même, on te croirait fou. Ainsi si on ne te le demande pas, n'en dis rien ; si on te demande pourquoi tu ne le disais pas, tu répondras que tu craignais qu'on ne se moquât de toi ». Le docteur lui fit encore répéter deux ou trois fois sa leçon, après quoi il alla trouver le chef de l'institution, auquel il n'eut pas de peine à persuader que Jérôme manifestait des signes sensibles d'un prompt retour à la raison. Le chef de l'institution, qui ne s'occupait jamais des aliénés, laissant ce soin aux gardiens, crut le docteur, et ne s'en occupa pas davantage. C'est tout ce que ce dernier désirait.

CHAPITRE DOUZIÈME

LE TUTEUR

Parmi la nombreuse clientèle du docteur Rivard, se trouvait la famille du juge de la Cour des Preuves de la N.-Orléans. Depuis un grand nombre d'années, le juge n'avait pas eu d'autre médecin, et il s'en était toujours trouvé satisfait, car outre la grande capacité du docteur, il était d'une ponctualité remarquable auprès de ses patients, n'hésitant jamais un seul instant à accourir auprès d'eux aussitôt qu'on le faisait demander, fut-ce de jour, fut-ce de nuit, fit-il beau, fit-il mauvais. Outre ces qualités, il ne présentait ses comptes que rarement, et attendait volontiers qu'on vint les lui payer, surtout lorsqu'il était certain de la solvabilité de ses débiteurs. Or, ce fut à l'occasion de l'un de ses comptes, que le docteur Rivard reçut le billet suivant, que la négresse Marie lui remit à son retour de l'hospice.

«Mon cher docteur,

» Il y a longtemps que nous ne vous avons vu ; vous négligez vos patients quand ils ne sont plus que vos débiteurs et amis. Veuillez me faire le plaisir de venir prendre le thé ce soir, sans cérémonie ; nous causerons, et surtout n'oubliez pas votre compte que je désirerais solder. Votre, etc. — T. R.

» N.-Orléans, 29 Oct., 1836 ».

— Bien ! se dit le docteur Rivard, quand il eut lu ce billet. Une invitation de la part de M. le juge de la Cour des Preuves, pour souper, causer et régler des comptes ! Nous serons donc seuls, car on ne règle pas de comptes en compagnie. Ça me va à merveille. Je n'accepte jamais d'invitation ; mais celle-là ! c'est bien différent ; j'irai ; oh ! oui, j'irai.

Et puis, exclama le docteur, en se jetant dans son fauteuil, et essuyant la sueur de son visage, les choses vont pour le mieux. Les régistres corrigés ; Jérôme qui sait par cœur son âge, son nom et celui de sa mère et le lieu de sa naissance ; Asselin parti ! Que l'on dise qu'il n'y a pas une providence qui veille à tout maintenant ! Mais le plus difficile n'est pas encore fait. Pierre de St-Luc m'embarrasse ; quoique Pluchon soit à ses trousses, je ne suis pas sans inquiétude à son égard. Pluchon est une fine mouche, mais il manque de caractère, ça n'a pas plus de cœur qu'une poule ! Je sais bien qu'une fois Pierre de St-Luc en sûreté à l'habitation des champs, il n'y aura plus rien à craindre de ce côté ; mais le tout, c'est de l'y conduire ! Je voudrais bien savoir s'il sera encore longtemps en mer. Il y a déjà deux jours que le *Sauveur* est arrivé, le *Zéphyr* ne doit pas tarder. Allons ! pourquoi me casser la tête de cela ? Jusqu'ici tout ne semble-t-il pas me sourire ? Comptons sur notre étoile qui n'est pas encore éclipsée.

Après avoir fait cette consolante réflexion, le docteur prit son livre de compte, et prépara le mémoire de frais et visites que lui devait le juge de la Cour des Preuves, qu'il plia et mit dans son portefeuille. Après cela il écrivit un mot à l'adresse de M. Pluchon, qu'il envoya à la poste.

Quand sept heures sonnèrent, le docteur Rivard se rendit chez le juge de la Cour des Preuves, où il était attendu pour prendre le thé. Le juge et le docteur se connaissaient depuis longtemps, quoiqu'il n'y eut pas d'intimité entre ces deux hommes si différents et dans leurs mœurs et dans leur caractère. L'un était aussi franc et ouvert que l'autre était fourbe et hypocrite. Le premier n'eut voulu pour rien au monde faire tort à son prochain, le second ne se faisait aucun scrupule de flétrir l'innocent pour le dépouiller ensuite, et tous les moyens lui étaient bons pourvu qu'il pût parvenir à son but sans se compromettre. Tous deux intelligents et d'un esprit supérieur, tous deux jugeant les autres d'après leur propre cœur, devaient en venir à des conclusions bien différentes l'un de l'autre. Tels étaient les deux hommes qui allaient prendre le thé ensemble et causer. Le juge ne désirait la visite du docteur que comme un passe-temps agréable, celui-ci en espérait un résultat important.

« — Et comment vous portez-vous, mon cher docteur ? dit le juge en allant au-devant de ce dernier ; il y a un siècle que l'on ne vous a vu ; vous devenez rare, rare comme le beau temps.

— Je me porte très bien, je vous remercie ; et vous-même, comment est votre santé ? Madame est bien, je l'espère ?

— Mais oui, elle est partie pour la campagne depuis hier, et je ne pense pas qu'elle revienne de quelques semaines ; elle est allée chez une de ses tantes à la paroisse St-Martin. Quant à moi, je suis à merveille ; il me semble que je rajeunis ; — mais vous docteur, vous ne rajeunissez pas !

— J'ai pourtant bonne santé, bon sommeil, bon appétit.

— Vous travaillez trop, docteur, vous menez une vie un peu trop austère.

— Que voulez-vous, je deviens vieux, le monde a bien peu d'attraits pour moi, et il n'est jamais trop tôt pour se préparer au grand voyage.

— C'est vrai ; si vous me le permettez, nous allons, en attendant, passer dans la salle à manger où le souper est servi. Il n'y a pas grand'chose, je mène une vie de-garçon de ce temps-ci. Entrez, docteur, ou plutôt suivez-moi.

Le juge et le docteur s'assirent devant un excellent souper. Le premier mangea comme un homme et le docteur se contenta d'un peu de salade et de deux à trois verres d'eau.

» — Comment, docteur, vous ne mangez pas d'autre chose ?

— Merci, c'est mon régime ; depuis près de cinq ans, je ne prends pas autre chose pour mon souper. Quelquefois vers dix heures, je prends une croûte, quand je me sens l'estomac faible et que je suis obligé de faire quelque visite de nuit. Autrement rien de plus.

— Vous prendrez bien un petit verre de vin ? c'est du Chambertin, ça ne vous fera pas de mal !

— Merci, je n'en use jamais.

— Allons, docteur, il faut avouer que si vous péchez, ce n'est pas par gourmandise au moins.

— Hélas, mon cher monsieur, j'en ai bien assez d'autres sur la conscience, sans que j'y ajoute encore le péché de gourmandise ; quoique, soyez sûr, ce ne soit pas par dévotion que je me prive de manger des mets aussi succulents que ceux que vous avez sur votre table.

— Eh bien, si vous ne mangez pas davantage, passons dans mon étude ; nous serons seuls et nous causerons sans façon.

Le juge et le docteur s'assirent chacun dans un large fauteuil autour d'un feu brillant qui pétillait dans la grille de l'étude. Une lampe en bronze surmontée d'un globe en cristal découpé jetait une vive lumière dans l'appartement.

» — Vous avez apporté votre compte, docteur, j'espère ?

— Oh ! ce n'est pas la peine, monsieur le juge, répondit le docteur Rivard, en se plaçant de manière que la lumière de la lampe ne frappât pas dans son visage ; ce n'est véritablement pas la peine.

— N'importe, il y a assez longtemps que nous n'avons réglé, et j'aime à solder mes comptes de médecine, au moins une fois tous les vingt-quatre mois ; ce n'est pas trop souvent, je pense, et il ne faudra pas m'en vouloir, docteur, si je veux vous payer.

— Je vous ai apporté ce que vous demandiez, mais si je vous le donne, ce n'est qu'à une condition.

— Et laquelle ?

— Je ne vous le donnerai pas sans cela.

— Mais encore.

— Je désire que vous en gardiez le montant par devers vous pour le distribuer aux pauvres sans me mentionner.

— Mais, docteur...

— Nous sommes d'anciennes connaissances, et vous voudrez bien faire cela pour moi. Je réservais spécialement ce compte pour quelqu'œuvre de charité.

— Mais docteur, je ne puis en conscience m'attribuer le mérite aux yeux du monde de semblables aumônes, et d'ailleurs vous êtes vous-même dans une position bien plus favorable pour les distribuer ; vous êtes journellement en contact avec ceux que la misère et l'indigence peut-être plus que la maladie, réduisent à avoir recours au médecin.

— Hélas ! oui, ce que vous dites là n'est que trop vrai ; aussi, monsieur le juge, je prends quelquefois sur mon superflu pour leur procurer quelque soulagement.

Le docteur qui, en disant ces mots, s'était un peu retourné vers la lumière, avait donné à sa physionomie une expression de charité si bénoite, si modeste, que le juge ne put s'empêcher de s'écrier :

» — Ah ! mon cher docteur, vous êtes un saint homme, j'avais toujours pensé que vous vous mettiez à la gêne pour mieux secourir l'indigence ; je ne m'étonne plus que vous soyez toujours pauvre, avec une si nombreuse clientèle !

— Vous êtes trop bon, M. le juge, et d'ailleurs vous êtes dans une bien grande erreur. Je donne bien quelque chose, mais si peu, si peu que j'ai vraiment honte de ne pouvoir faire davantage ; hélas ! moi qui aurais tant besoin de faire du bien en ce monde pour réparer, non pas réparer, mais atténuer un peu les fautes dont je me sens coupable, et les reproches que me fait ma conscience !

— Docteur, je puis vous juger maintenant, je vous comprends, vous craignez que l'on attribue à un esprit d'ostentation les riches aumônes que vous faites, et vous désireriez que quelqu'un les fit pour vous. Je suis bien sûr que plus d'un infortuné a été tiré de la misère par vous, sans que l'on ait découvert d'où venait le bienfait. N'ai-je pas deviné juste, docteur.

— Permettez-moi de ne pas répondre à cette question.

— J'apprécie votre modestie et votre pieuse générosité ; mais en vérité, docteur, je ne puis me charger de faire une chose qui, tout en vous dépouillant du mérite aux yeux du monde, aurait l'effet de me faire attribuer l'honneur d'une action dont je ne serais pas l'auteur.

— Vous pourrez, monsieur le juge, dire que cette somme vous a été remise par une personne inconnue.

— Non, vraiment, docteur, je me ferais un scrupule d'accepter, vu surtout que c'est une somme que je vous dois. — Voyons le montant de votre mémoire.

Le docteur Rivard se rendit enfin aux raisons du juge, bien content de pouvoir toucher le montant de son compte tout en laissant son client sous l'impression qu'il ne l'acceptait que pour le distribuer aux pauvres. Le docteur avait eu le soin de réduire le mémoire de moitié.

» — En vérité, docteur, vous n'êtes pas raisonnable ; vingt-quatre mois de soins et de visites pour moi et ma famille, et vous ne demandez que deux cent trente-six piastres !

— C'est bien suffisant, et en conscience je me reprochais presque de l'avoir fait monter si haut, si ce n'est que j'avais eu l'intention de vous en laisser le montant pour le distribuer en œuvre de charité. Vous êtes bien le premier auquel j'entends dire qu'un mémoire de médecine est trop faible.

— Eh bien n'en parlons plus ; voici un ordre sur la banque de l'Union pour le montant.

— Merci.

Le docteur plia l'ordre et le mit dans son portefeuille, sans le regarder ; quittança son compte et le remit au juge.

» — Parlons des choses du monde, maintenant, politique, nouvelles européennes, nouvelles locales, etc. A propos, docteur, vous étiez, je crois, le médecin d'Alphonse Meunier, ce riche négociant qui est mort la semaine dernière.

— Hélas ! oui. C'était un brave homme celui-là ; et mon meilleur, je pourrais dire mon seul ami. Je ne puis y penser, sans me sentir venir les larmes aux yeux.

Et en effet, par un de ces jeux de muscles toujours au service de certaines personnes, quelques pleurs vinrent mouiller les paupières du docteur, qu'il eut la précaution de laisser voir au juge, avant de les essuyer.

» — Vous le connaissiez depuis longtemps ?

— Depuis mil huit cent vingt, et je puis me glorifier de l'intimité qui a toujours existé entre nous.

— Il vous a fait un beau legs dans son testament ; je vois qu'il voulait vous laisser un souvenir.

— Trop beau, M. le juge, trop beau ! ça bien été malgré moi qu'il m'a mentionné dans son testament ; savez-vous qu'il voulait me faire un bien plus grand legs et que, si je ne m'y fusse opposé péremptoirement, il m'aurait nommé son exécuteur testamentaire ! Mais vous sentez bien, M. le juge, qu'avec mes habitudes, mes devoirs et mon incapacité dans les affaires, je ne pouvais accepter. Et d'ailleurs n'avait-il pas le jeune Pierre de St-Luc, un orphelin, qu'il a élevé, et qui, je vous l'assure, est un charmant jeune homme et bien digne de toute la tendresse du père Meunier.

— En effet, j'ai été un peu surpris, quand j'eus appris votre intimité avec M. Meunier, de voir que vous n'aviez pas été nommé son exécuteur testamentaire ; mais je vois les raisons maintenant. J'aurais voulu vous voir l'administrateur d'une telle succession ; vous en étiez digne et je vous considère, quoi que vous en disiez, bien plus capable de l'administrer que le jeune de St-Luc, qui, après tout, n'est qu'un jeune homme et de plus un marin, et qui, malgré les belles qualités que vous lui donnez, n'en dissipera pas moins une partie dans de folles extravagances.

— Oh non ; sous ce rapport-là, soyez tranquille ; le jeune de St-Luc est sobre, sage, pieux et très versé dans les affaires. Il est bien plus capable que moi. J'ai toute confiance dans St-Luc, et je ne sais si c'est parce que mon ami M. Meunier l'aimait et l'appelait son fils, que je me sens une bien grande affection pour ce jeune homme. Il sera toujours pour moi le représentant de son bienfaiteur et du mien. Pauvre cher M. Meunier, mon seul et mon dernier ami sur cette terre !

Le docteur versa plusieurs larmes.

» — Allons, mon cher docteur, ne vous affligez pas. Nous ferons mieux de changer de sujet ; celui-ci réveille de trop pénibles sensations.

— Oh, non ! au contraire, M. le juge, je me sens un peu agité, mais ça me fait du bien de pleurer quelquefois. Je voudrais pouvoir faire quelque chose avant de mourir et continuer en son nom les bonnes œuvres qu'il faisait durant sa vie. Voici, M. le juge, ce que j'ai pensé faire du legs qu'il m'a fait et que j'accepte afin de l'associer à une action charitable ; je me suis décidé à accepter la tutelle d'un pauvre orphelin, qui se trouve actuellement à l'Hospice des Aliénés. C'est un jeune enfant de douze à treize ans, dont le cerveau malade l'avait fait mettre parmi les aliénés ; quoiqu'il n'ait pas une intelligence bien développée, j'ai pu remarquer beaucoup de bon sens et beaucoup de raison dans l'enfant ; il n'est point du tout aliéné, mais il est d'une telle timidité, a été tellement négligé, tellement maltraité, tellement bafoué, battu, qu'il a peur de la moindre chose, du moindre bruit. Je le soigne depuis longtemps, et j'ai contracté

un véritable attachement pour l'enfant. Comme il est nécessaire que toute personne, qui veut se charger de quelqu'un des malades de l'Hospice, ait à assurer une certaine somme d'argent, par la forme de rente viagère, au malade, avant de pouvoir le faire sortir de l'institution, je me suis décidé à convertir les trois mille piastres, que me lègue M. Meunier, en quelque bien-fonds qui deviendra la propriété du pauvre orphelin.

— Vous faites là une noble et belle action, docteur, permettez-moi de vous dire, sans flatterie, que vous êtes le meilleur et le plus saint homme que je connaisse ! Et comment s'appelle votre futur pupille ?

— On ne lui connaît pas d'autre nom que *Jérôme.*

— Quels sont ses parents, vivent-ils encore ?

— On n'a jamais connu ses parents, ni leurs noms, ni leur origine, ni leur domicile ; on ne sait s'ils vivent. Mais comme j'ignore les formalités à suivre pour me faire nommer tuteur, je voudrais bien que vous me fissiez le plaisir de me dire ce que je dois faire.

— Bien volontiers : quand voulez-vous être nommé tuteur ?

— Au plus tôt, demain s'il se peut ; car voyez-vous, ce pauvre enfant est tellement exposé à l'hospice, que le plus tôt il pourra être sous la protection de quelqu'un qui en aura soin, le mieux ce sera pour lui ; il est d'une nature si sensible.

— C'est bien. Voici ce que vous aurez à faire : 1° vous ferez préparer par un notaire l'acte constituant la somme que vous destinez à l'orphelin, en l'appliquant par hypothèque sur quelqu'une de vos propriétés ; 2° vous viendrez pardevant moi au greffe de la Cour des Preuves, demain à midi, accompagné de sept personnes, afin d'avoir ce qu'on appelle une assemblée de parents, pour prendre leur avis sur la nomination du tuteur. Tâchez de trouver des amis de l'orphelin, s'il en a, autrement, les sept premières personnes venues feront l'affaire. Je prendrai leur avis, vous signerez et je vous délivrerai les lettres de tutelle. Voilà tout.

— A midi, demain.

— Oui, je conçois votre hâte de retirer cet enfant de l'hospice où le contact de toutes sortes de personnes ne doit pas manquer d'affecter son cerveau et sa constitution, s'il est aussi délicat, aussi craintif et aussi impressionnable que vous le dites.

— Pauvre enfant ! ses douces dispositions me l'ont fait remarquer depuis longtemps, et je me suis toujours senti une espèce d'entraînement vers lui. J'espère que j'en ferai quelque chose de bon ; un pieux et honnête citoyen ».

La conversation se prolongea encore quelque temps ; et quand l'horloge sonna dix heures, le docteur Rivard prit congé du juge de la Cour des Preuves et se rendit chez lui.

Le lendemain matin le docteur alla trouver un notaire et constitua une hypothèque de trois mille dollars, avec intérêt de dix pour cent par an, payables à *Jérôme*, son futur pupille.

A midi, le docteur, muni d'une copie de l'acte d'hypothèque, et accompagné de personnes officieuses, se rendit au greffe de la Cour des Preuves, où le juge, après avoir pris l'avis de l'assemblée de famille, lui délivra les lettres de tutelle, le nommant : « *Tuteur de l'orphelin Jérôme, actuellement et erronément détenu comme lunatique à l'Hospice des Aliénés de la Nouvelle Orléans* ».

Quand le Dr Rivard fut parti, le juge, s'adressant au greffier, monsieur Jacques, lui demanda s'il connaissait celui qui venait d'être nommé tuteur de l'orphelin Jérôme.

« — Non, monsieur le juge, répondit monsieur Jacques.

— Eh bien ! connaissez-le, c'est le docteur Rivard, le plus saint et le plus honnête homme de la Nouvelle-Orléans.

— Ah » !...

CHAPITRE TREIZIÈME

LE RAPPORT DU CORONAIRE

C'était le 30 octobre 1836, à midi, que le Dr Rivard avait été nommé tuteur de l'orphelin Jérôme : le jour même que Pierre de St-Luc tombait victime du guet-à-pens qui lui avait été tendu à l'habitation des champs. Ce jour-là, le docteur ne prit son dîner qu'à quatre heures de l'après-midi, ayant en face de lui à sa table le petit Jérôme, qui, les yeux ébahis et ne comprenant rien à tous ces changements, n'osait manger.

Le docteur avait eu soin de ne pas s'informer à l'hospice du paquet étiqueté, appartenant à Jérôme, quand il l'alla chercher.

Pendant que le docteur était encore à table, buvant du bon vin et se régalant de viandes savoureuses, en dépit du régime d'abstinence dont il avait édifié le crédule juge de la Cour des Preuves, quelqu'un sonna à la porte d'entrée. La négresse courut ouvrir et peu après introduisit monsieur Pluchon dans la salle à dîner.

« — Bonne nouvelle, docteur ! dit Pluchon en entrant.

— Prudence !... Voici mon pupille, M. Pluchon, répondit le docteur en appuyant l'index de sa main droite sur le bout de son nez ; pauvre orphelin dont j'ai accepté la tutelle ce-jourd'hui.

— Ah ! c'est un charmant enfant.

— Oh ! oui, et bien bon, quoiqu'il ait été fort maltraité à l'hospice des Aliénés, où l'on voulait le faire passer pour fou, quoiqu'il soit loin de l'être, je vous en assure. Je l'ai doté de trois mille dollars aujourd'hui même. — Vous dites que vous avez des nouvelles, tant mieux ! buvons un verre et nous passerons dans mon cabinet.

— Eh bien ! qu'est-ce que c'est, monsieur Pluchon, continua le docteur, quand ils furent entrés dans le cabinet ? Je vous attendais à dix heures ce matin ; n'avez-vous pas reçu ma note hier soir ?

— Je n'ai pas été chez moi depuis hier matin ; j'ai été jusqu'à la balise, et j'arrive à l'instant de l'habitation des champs.

— De l'habitation des champs !

— Oui, et le *Zéphyr* est arrivé en ce moment au port ; le capitaine est bien et dûment prisonnier à l'habitation des champs, sous la garde des Coco-Letard ! Fameux garçons, que ces Coco ! et la mère Coco donc ! Vraie actrice, dans le drame, celle-là, par exemple. Si vous l'eussiez vue toute échevelée, toute débraillée, quand elle est venue demander du secours pour son pauvre Jacob ? Tenez, moi, qui connaissais la farce, sans toutefois savoir le rôle qu'y devait jouer Jacob, je crus un instant que son pauvre fils s'était véritablement blessé. Elle était sublime, la vieille, dans sa maternelle désolation ! Le capitaine, comme de raison, donna dans le

panneau et suivit la Coco, qui le conduisit à son habitation des champs, d'où il n'est plus sorti.

— Ont-ils eu bien de la difficulté à l'empoigner ?

— Pas le moins du monde ! Un véritable agneau que ce St-Luc, que vous m'aviez représenté comme un lion ! Il est vrai qu'il tomba d'une hauteur de douze pieds, ce qui l'étourdit un peu ; et puis une couple de coups de pieds sur la tête, que lui appliqua François Coco, avec ses grosses bottes à clous, termina l'affaire. Il est lié, garotté et sanglé sur une espèce de lit de planches. Le capitaine a cru que c'était une méprise, d'abord ; ensuite il a cru que c'était son argent que l'on voulait ; mais il a bientôt compris qu'il avait la berlue dans ses idées ! C'était bien pardonnable d'ailleurs dans son état !

— Pluchon, mon ami Pluchon, vous êtes un fin et habile homme, lui dit le docteur, qui, tout rayonnant de satisfaction, lui donna un billet de cent piastres. — Prenez ceci pour vous, portez ces cinquante piastres à la mère Coco dès ce soir. Prenez garde que l'on ne vous remarque trop aux environs de l'habitation des champs ; et dorénavant vous ne viendrez plus me voir ici ; nous nous rencontrerons, tous les soirs à huit heures, sur la levée, au pied de la rue Bienville ; c'est un endroit isolé. Comme on ne sait ce qui peut arriver, prenons nos précautions.

— Et si j'avais quelque chose de pressé ?

— Alors, c'est différent, venez ici tout droit ; mais prenez garde à ceux qui pourraient se trouver dans le voisinage.

— C'est bien ; demain soir, à huit heures, je vous dirai ce qui s'est passé à l'habitation des champs.

— Au pied de la rue Bienville, sur la levée.

— Je connais la place.

— Voici maintenant ce que je veux que vous fassiez pour moi, plus tard je vous dirai pourquoi : si vous apprenez qu'on ait commis quelque assassinat ou trouvé un cadavre, dont les traits ne soient pas reconnaissables, venez me trouver.

—Pourquoi ne m'en diriez-vous pas de suite la raison, ça pourrait peut-être me guider ?

— C'est vrai ; eh bien, voici ; s'il y avait moyen de trouver un cadavre méconnaissable, on pourrait peut-être, à l'aide de certaines marques et de certains témoins, vous comprenez, le faire passer pour le capitaine Pierre !

— En voilà une heureuse idée, par exemple ! une vraie bénédiction ! J'ai justement ce qu'il vous faut... arrêtez... non, ça ne fera pas l'affaire.

— Qu'est-ce que c'est ?

— Hier après-midi, en revenant de la balise, j'ai vu le cadavre d'un noyé, sur le bord du fleuve dans les joncs ; mais il était tout frais encore.

— Flottait-il dans l'eau ?

— Non, il était caché par les joncs, et je ne l'aurais pas vu si ce n'eut été de deux à trois *busards* (1) qui s'envolèrent à l'approche de notre canot. Je me levai pour regarder par-dessus les joncs, et je vis le cadavre d'un homme récemment noyé.

— Ceux qui étaient avec vous le virent-ils aussi ?

— Je ne crois pas ; et comme j'étais pressé, je ne leur fis pas part de

(1) Espèce de vautour appelé carancro à la Louisiane.

ce que j'avais vu. Depuis, la chose m'était complètement partie de l'idée, et, si vous ne m'eussiez parlé de cadavre, je n'y aurais probablement plus pensé. On y est si accoutumé à la Nouvelle-Orléans ; c'est une affaire de tous les jours.

— Ah ! bien : c'est justement notre affaire ; dans deux jours, peut-être demain, les busards l'auront complètement défiguré. Il faudra tâcher de se procurer l'habit du capitaine Pierre, ou quelqu'autre chose de ses effets et les arranger autour du cadavre, de manière à laisser croire que c'est lui. Et où se trouve le cadavre ?

— Deux à trois lieues plus bas que le couvent des Ursulines.

— A merveille ! Plus tôt on pourra faire croire à la mort du capitaine Pierre, sera le mieux ; car soyez sûr que s'il ne paraît pas demain, on commencera à faire des perquisitions ; et comme il est débarqué près des Ursulines, on pourra peut-être pousser les recherches jusqu'à l'habitation des champs ! qui sait !

— Vous avez raison. J'en parlerai dès ce soir à la mère Coco ; et demain, si les busards ont fait leur ouvrage, j'avertirai le coronaire et préparerai des témoins, qui se trouveront sur les lieux comme par hasard.

— Et les gens qui ont été chercher le capitaine, en canot, à bord du *Zéphyr ?*

— Quant à eux, soyez tranquille !

— Prenez bien vos précautions, monsieur Pluchon. Ceci est une affaire sérieuse. Soyez actif et vigilant ; de mon côté j'aurai soin de bien vous récompenser. Dans neuf à dix jours tout sera fini, j'espère ; et alors votre fortune et la mienne seront faites.

— Je vais aller de suite voir la mère Coco, pour savoir ce qu'elle pense du cadavre. Je trouve que c'est une idée admirable que vous avez eue là ; c'est le seul moyen de détourner les soupçons et de dérouter les recherches.

— Allez ; faites pour le mieux. Demain, à huit heures du soir au pied de la rue Bienville.

— Je n'y manquerai pas ; peut-être demain matin ».

Pluchon, en quittant le docteur, se rendit au marché aux légumes, où il trouva la mère Coco et sa fille Clémence. L'air mystérieux de Pluchon qui parlait avec animation à la mère Coco, qu'il avait appelée à l'écart, frappa Clémence qui, presque sans le vouloir, prêta l'oreille. Plusieurs fois elle entendit les mots « cadavre, noyé, habitation des champs ». Elle tressaillit involontairement; sa figure prit une expression de profonde tristesse, et elle sentit instinctivement que quelque crime se préparait, auquel ses frères, et peut-être sa mère, allaient prendre part. Elle n'avait pas vu ses frères à la maison depuis trois jours ; une absence aussi prolongée l'inquiétait vivement. De temps en temps, elle jetait un coup d'œil furtif sur sa mère et Pluchon. Celui-ci, après avoir donné rendez-vous à la mère Coco pour six heures au couvent des Ursulines, prit la direction de la troisième municipalité en suivant la levée.

La mère Coco recommanda strictement à sa fille de retourner avant la nuit à la maison, de se coucher en arrivant et de ne pas l'attendre.

— J'ai de pressantes affaires, continua-t-elle, pour ce soir, qui me retiendront une partie de la nuit.

« — Ne reviendrez-vous pas coucher à la maison, maman » ? demanda Clémence d'un air timide.

— Allons, petite impertinente, pas de questions, et surtout pas de réflexions.

Clémence baissa les yeux sous le regard méchant de la vieille, et commença à faire ses préparatifs de départ. La mère Coco prit par la rue Canal, afin de ne pas donner à Clémence de soupçons sur la route qu'elle se proposait de suivre pour retrouver monsieur Pluchon. Quand la Coco fut parvenue à la rue Canal, elle tourna à droite, se rendit aux remparts, redescendit dans le faubourg Marigny et fut bientôt au rendez-vous au bas du couvent des Ursulines, où l'attendait monsieur Pluchon, sur le bord de l'eau dans une pirogue.

« — Embarquez vite, nous avons le temps de descendre avant l'obscurité.

— Combien de lieues avons-nous à faire avant d'arriver ?

— Deux petites lieues. — Allons, prenez garde à vous ; asseyez-vous au fond de la pirogue et nageons comme pour la vie, mère Coco.

La mère Coco se plaça avec précaution pour ne pas perdre son équilibre, au fond de la fragile embarcation ; et Pluchon, armé d'une pagaie légère, guidait la pirogue assis à l'arrière. Le courant, joint à une légère brise, les eut bientôt fait descendre jusqu'à l'entrée du bayon bleu. Le bruit des avirons sur le bord de la pirogue fit envoler une dizaine de busards.

» — Oh ! oh ! dit la mère Coco, en voyant cette nuée d'oiseaux de morts, ça sent la chair morte ! on ne doit pas être loin du noyé, n'est-ce pas monsieur Pluchon ?

— Vous avez deviné, nous arrivons. C'est justement sur le noyé que ces carancros font festin. Nous allons leur disputer leur pâture pour quelque temps. Regardons bien auparavant pour voir si personne ne peut nous apercevoir.

La vieille Coco, avec ses deux yeux ronds et gris, parcourut d'un regard rapide les deux rives du fleuve.

» — Il n'y a pas un chat pour nous voir ; ne perdons pas de temps, en avant et à l'œuvre !

Ils approchèrent avec précaution, écartèrent les joncs, et découvrirent le cadavre d'un noyé. Les cacancros avaient arraché les yeux de leurs orbites, et la langue de la bouche ; le nez, les joues et toutes les chairs de la figure avaient été horriblement mutilés par ces voraces et immondes animaux. Il était absolument impossible de reconnaître aucun trait de la figure.

Quand Pluchon et la mère Coco eurent terminé leur examen, celle-ci se retournant vers Pluchon :

» — Eh bien ! lui dit-elle, êtes-vous satisfait de votre examen ? reconnaissez-vous ce cadavre ? et que voulez-vous faire maintenant ?

— Oui, mère Coco, oui, je suis satisfait. Je ne sais pas quel est ce noyé, je ne m'en soucie guère. — Tout ce que nous avons à faire maintenant, le voici en deux mots : Vous prendrez tous les vêtements, papiers et bijoux du monsieur qui est dans votre cachot, et vous habillerez ce cadavre. Quant à son argent, ça vous appartient, comme dépouilles de guerre. Surtout, remarquez bien, il faut que la toillette de ce noyé soit faite cette nuit, afin qu'il soit décemment vêtu, pour comparaître demain matin par-devant son honneur monsieur le coronaire.

— Mais, monsieur Pluchon, ce n'est pas une petite affaire que vous nous proposez-là.

— Allons donc, mère Coco, est-ce que par hasard vous y trouveriez

d'insurmontables difficultés ? Tenez voici qui aplanira bien des choses, ceci c'est par-dessus le marché.

Et Pluchon lui glissa dans la main un billet de cinquante dollars.

» — A la bonne heure, monsieur Pluchon, voilà ce qui s'appelle faire des affaires. Avant le point du jour tout sera baclé ; ce qui reste de ce noyé sera habillé comme pour le jour de ses noces ; car après le bain vient la toilette. Le pauvre cher homme n'aura pas besoin de se faire raser, car les carancros ne lui ont pas même laissé la chose sur laquelle lui poussait la barbe » !

Et la veille, en prononçant ces paroles en face de ce cadavre ensanglanté par ces immondes oiseaux de proie qui décrivaient des cercles dans les airs en faisant entendre leurs cris lugubres, comme s'ils eussent voulu exprimer leur indignation de ce qu'on venait les distraire de leur festin, se mit à ricaner.

Pluchon, tout accoutumé qu'il était à ces scènes hideuses, ne put s'empêcher d'éprouver un certain sentiment de répulsion aux obscènes paroles de la vieille Coco, et se hâta de pousser la pirogue au large. La nuit était déjà fort avancée, quand ils arrivèrent au lieu du débarquement. La Coco prit la route de l'habitation des champs, et Pluchon celle de la ville, après avoir bien recommandé à la vieille de lui donner le lendemain matin, à sept heures précises, des nouvelles de ses opérations de la nuit.

Le lendemain, le soleil s'était levé brillant et radieux, il faisait une belle matinée de la fin d'octobre. Il n'était pas encore sept heures, et les rues étaient déjà remplies de personnes occupées de leurs affaires. Sur le bord de la levée, un peu au-dessous du marché aux légumes, un petit homme, portant de larges pantalons de cotonnade bleue, un chapeau rond aux larges rebords, un paletot de velours de coton vert, marchait de long en large, s'arrêtant de temps en temps pour regarder du côté du marché.

Cet homme semblait attendre quelqu'un. Bientôt une vieille femme, une capine sur la tête, un bras en écharpe et un bandeau sur la figure, se dirigea vers le petit homme sur le bord de la levée.

« — Ah ! c'est vous, mère Coco !

— Eh ! mon Dieu, oui, vous ne m'aviez pas reconnue, M. Pluchon ?

— Mais non ; je vous ai laissée hier au soir si fraîche, si gentille, si... et aujourd'hui ! bon Dieu, que vous est-il donc arrivé ?

— Ne m'en parlez pas ; et c'est bien un miracle que je n'aie pas été massacrée cette nuit par votre infernal de capitaine ! c'est un démon, un vrai diable ! et mon pauvre Jacob, s'il n'en meurt pas il n'en a pas moins la cuisse cassée. Ah ! le maudit capitaine !

— Le capitaine ! et c'est lui qui vous a équipé de cette manière ?

— Hélas ! oui ; un bras presque cassé, un œil poché et l'épaule démise.

— Vous n'avez donc pas pu réussir à faire ce que nous étions convenu que vous feriez durant la nuit ?

— Si fait. Tout est terminé, Dieu merci, il y a longtemps ; avant deux heures ce matin, tout était fini.

— Tout est fini ! vous avez revêtu le noyé des hardes du capitaine, de son chapeau et de ses bottes ?

— Oui, oui, tout, tout, jusqu'à la chemise et aux caleçons. Le noyé était tellement enflé qu'on a eu bien de la misère allez, mais enfin on a réussi.

— Qu'avez-vous fait des hardes du noyé ?

— On en a fait un paquet, auquel on a attaché une roche et qu'on a jeté au fond de l'eau.

— De manière que le cadavre put passer pour celui du capitaine, même aux yeux de ses amis ?

— Même aux yeux de ses amis, pourvu qu'ils ne regardent qu'aux habits.

— Comment, pourvu qu'ils ne regardent qu'aux habits ?

— Dame, c'est que le capitaine est d'au moins deux pouces plus long que le noyé ! Mais ça n'y paraît pas ; il faut avoir essayé les hardes comme nous avons fait pour s'en apercevoir. D'ailleurs le raccourcissement des hardes par l'effet de l'eau, l'enflure du corps et le déchirement des habits et des pantalons ne permettront pas de découvrir la différence.

— Et le capitaine, comment vous a-t-il donc ainsi tapochée ? L'aviez-vous détaché ?

— Non, pas du tout. Voici comment cela est arrivé. Vous savez, quand je vous ai quitté hier soir, que je me suis rendu à l'habitation. Je communiquai à mes petits les projets de la nuit, et je leur montrai les cinquante dollars que vous m'aviez donnés.

» C'est bon, disent les petits, allons de suite ôter les hardes au monsieur ». Jacob et Léon descendent pour faire l'opération. Il paraît que notre homme dormait en ce moment car il ne remua pas un muscle, ne dit pas une parole. J'était assise sur un des barreaux de l'échelle, tenant une lanterne à la main pour les éclairer. Ils enlevèrent son fichu, ses bottes, ses chaussons et tout ce qu'il avait dans ses poches, sans le réveiller. Mais pour lui ôter ses pantalons, ils lui détachèrent une jambe ; alors le monsieur se réveilla, car de l'endroit où j'étais je vis ses yeux briller dans l'obscurité, comme deux charbons ardents. Il ne dit pas un mot et ses yeux brillaient toujours. J'eus peur et je criai à mes petits de prendre garde ; au même instant Jacob lâche un cri et alla tomber sans connaissance dans le fond du cachot. Le monstre lui avait cassé la cuisse d'un coup de pied ! Je cours au secours de Léon et nous parvînmes à nous emparer de la jambe du capitaine ; mais quelle peine ! bon dieu, il ruait comme un mulet. J'appelai vite François au secours, et François arriva justement à temps, car dans ses efforts le capitaine était parvenu à débarrasser un de ses bras. D'un coup de poing il me bloqua un œil et me fit voler contre un billot sur lequel je me suis presque cassé le bras et démis l'épaule.

— Je vous l'avais bien dit que c'était un rude compagnon !

— Rude ! ah oui, rude ! Et si François ne lui eut asséné un coup de bâton, sur la tête, je ne sais vraiment si à nous trois, car le pauvre Jacob ne comptait plus, je ne sais si nous en serions venu à bout, quoiqu'il n'eût qu'un bras et qu'une jambe de libres.

— Et après ?

— Et après, dame, après, nous l'avons attaché. Il saignait comme un bœuf ; et il nous a fallu découdre la chemise et les autres hardes pour les ôter.

— Et pour le r'habiller ?

— Le r'habiller ! ah ! bien, en voilà une bonne ! allez donc lui détacher les bras pour le r'habiller, vous ! Non, non, nous en avions assez comme ça : nous lui avons jeté un drap sur le corps, et voilà.

— Comment faites-vous donc pour le faire manger ?

— Le faire manger ? ça c'est plus simple, on ne le fait pas manger.

— Et boire ?

— Non plus.

— Mais il va mourir !

— Mourir ! soyez tranquille, laissez-le affaiblir d'abord, puis après nous verrons.

— Adieu, mère Coco ; je m'en vais maintenant, je vous reverrai bientôt. A propos, dans une couple d'heures d'ici, j'aurais besoin de Léon pour assister à l'enquête du coronaire. Qu'il se tienne auprès de l'auberge aux contrevents verts, avec deux ou trois de ses amis. Allez l'avertir de suite.

— Faut-il que je retourne à l'habitation ? Je suis si fatiguée, après avoir passé une nuit blanche.

— Allez, allez, vous aurez le reste de la journée pour vous reposer.

— Et mon bras ? ne me donnerez-vous rien pour payer l'apothicaire, car on n'avait pas compté ça hier soir ?

Pluchon lui donna un billet de dix dollars, traversa la levée, gagna les remparts d'où il se rendit en toute hâte chez le docteur Rivard, auquel il fit part de ce que lui avait appris la mère Coco-Létard.

» — Je suis content de vous, mon cher M. Pluchon, lui dit le docteur, qui se frotta les mains en souriant d'un air de suprême satisfaction. Je serai absent toute la journée ; venez ce soir à huit heures sur la levée, au pied de la rue Bienville. J'irai en cabriolet, car j'aurai quelque chose d'important à vous faire faire. En attendant prenons un petit verre de vin, à la santé de M. le coronaire, chez lequel vous feriez bien de vous rendre de suite, de crainte qu'il ne s'absente ».

Pluchon, en sortant de chez le docteur Rivard, se rendit chez le coronaire, auquel il fit part du fait que le cadavre d'un noyé avait été trouvé auprès du bayou bleu.

Deux heures après, le coronaire, accompagné d'un médecin et de M. Pluchon, descendait de voiture un peu plus bas que le couvent des Ursulines. Le coronaire, après avoir complété son jury d'enquête parmi les personnes qui se trouvaient là en ce moment, se rendit avec son jury au bayou bleu. De loin on apercevait dans les airs, au-dessus des joncs, de longues spirales de carancros ; quelques-uns s'abattaient, quand d'autres s'envolaient en croassant. Après avoir fait un minutieux examen du crâne et des membres du noyé, le médecin ne trouvant aucun signe de violence, déclara son opinion « que le défunt s'était noyé par accident ». Par les vêtements on reconnut que c'était un capitaine de navire. Une lettre trouvée dans l'une des poches de son gilet était adressée, « *Au capitaine Pierre de St-Luc* ». Le coronaire, avant de terminer son enquête, crut qu'il serait à propos d'envoyer chercher quelques-uns des officiers du *Zéphyr* afin d'identifier le cadavre.

L'odeur infecte qu'exhalait le cadavre, força le coronaire à se retirer à quelque distance avec les personnes du jury pendant que l'on envoya à la hâte chercher quelques-uns des marins du *Zéphyr*.

Aussitôt que la fatale nouvelle arriva à bord du navire, toutes les manœuvres furent suspendues et un cri universel de douleur s'échappa de la bouche de ces braves matelots, qui pleurèrent comme s'ils eussent perdu leur

père. Le second en commandement à bord, offrit d'aller avec le maître d'équipage examiner le cadavre, et ils partirent sur le champ.

Trim qui, en apprenant la mort de son maître, s'était senti au cœur comme une masse de plomb, était tombé sans connaissance au pied du grand mât. On lui frotta le front, les tempes, et tout le visage avec du vinaigre ; ce ne fut qu'avec la plus grande peine qu'on put le faire revenir à lui, et il se mit à crier en se tordant les mains :

« — Mon maître, mon piti maître, mon bon maître, oh ! y n'éti pas mort, oh ! pas possible. Moué veux mouri aussi ! moué pas capable pour vivre, si l'y mort ! moué vouli voir li encore une fois avant mouri » !

Tout l'équipage, qui connaissait l'extrême attachement de Trim pour le capitaine, eut pitié de sa désolation.

Le gros Tom s'approcha de lui et chercha à le consoler, mais en vain ; Trim se roulait sur le pont, en criant et sanglotant. Les matelots, muets devant une si grande douleur, pleuraient.

Tout à coup Trim se lève, essuie ses pleurs du revers de sa grosse main calleuse, regarde tout autour de lui d'un air hagard, paraît réfléchir un instant, puis s'élance comme un trait dans la direction qu'ont suivi les officiers qui étaient allés identifier le cadavre.

Cependant le coronaire, après l'arrivée des deux officiers du *Zéphyr*, eut bientôt terminé son enquête.

La personne du capitaine Pierre de St-Luc avait été parfaitement identifiée dans le cadavre du noyé, et le rapport du coronaire avait en conséquence déclaré : « *Que Pierre de St-Luc, capitaine du Zéphyr, s'était noyé par accident* ».

Deux nègres, dans une pirogue ramenaient le cadavre du noyé, auquel on devait donner une sépulture digne de l'immense richesse du défunt.

CHAPITRE QUATORZIÈME

DÉCOUVERTES IMPORTANTES

Le juge de la Cour des Preuves, qui avait conçu la plus haute estime pour le docteur Rivard, dont la conduite si désintéressée et si généreuse à l'égard de l'orphelin Jérôme avait excité son admiration, se proposa de faire toutes les recherches possibles pour découvrir la naissance du petit Jérôme. Il s'imagina que le plus grand plaisir qu'il pourrait faire au docteur Rivard serait de le mettre sur la voie de rendre son pupille à ses véritables parents s'ils existaient encore, ou du moins de lui faire connaître leurs noms. Le juge pensa aussi qu'il pourrait se faire que l'orphelin eut droit à quelque héritage, et il aurait été heureux de pouvoir procurer au docteur les moyens de les acquérir.

En conséquence, le juge crut que le mieux à faire était de commencer ses recherches à l'Hospice des Aliénés ; il se rendit donc à l'hospice, aussitôt qu'il eut délivré au docteur Rivard ses lettres de tutelle.

Jérémie, en reconnaissant le juge de la Cour des Preuves dans la personne qui descendait d'une superbe barouche arrêtée à la porte de l'hospice, ôta son chapeau de toile cirée et courut au-devant de son honneur qui en ce moment entrait.

« — Vous êtes le portier de l'hospice ?

— Oui, votre honneur, à votre service.

— M. Charon, le chef de l'institution, est-il ici ?

— Oui, votre honneur.

— Pourriez-vous l'aller chercher, j'aurais quelque chose à lui dire.

— Oui, votre honneur ; si vous préférez, je vais vous conduire à sa chambre.

— Volontiers, je vous suis ».

Et Jérémie, son chapeau à la main et se courbant en deux pour rendre son salut plus respectueux, passa devant le juge pour lui montrer le chemin.

Le juge trouva M. Charon dans sa chambre, assis devant un bureau et arrangeant quelques papiers, qu'il numérotait. En voyant son honneur le juge, il se leva et lui fit un salut respectueux, en lui offrant un fauteuil pour s'asseoir.

« — Je viens, M. Charon, lui dit le juge, pour vous prier de me donner quelques renseignements sur un pauvre enfant, que mon ami le docteur Rivard, a bien voulu retirer aujourd'hui de cette institution.

— Vous voulez parler du petit Jérôme ?

— Précisément.

— Que le docteur Rivard, votre ami, a retiré aujourd'hui de cette institution ?

— Celui-là même.

— Ah ! Il paraît que c'était un bien bon enfant, le petit Jérôme, si gentil, si timide ; et il paraît que sa maladie n'était pas incurable, et je ne doute pas que le docteur Rivard le ramène complètement à la raison avec des soins, comme il ne manquera pas de lui en donner.

— C'est ce que dit le docteur.

— Jérôme montrait, sur ces derniers temps, des signes sensibles de retour à la raison ; je les avais remarqués, et j'en avais parlé au docteur, qui fut de mon opinion. Ah ! c'est une bien généreuse personne que le docteur.

— Je désirerais savoir si vous connaissez les parents de Jérôme, ou quelques personnes qui les aient connus.

— Non, monsieur, personne. Depuis que le petit Jérôme a été amené à l'hospice, personne, pas une âme ne s'est occupé ou informé de lui.

— Ne connaissez-vous pas la personne qui l'a amenée, n'y aurait-il pas moyen de la voir ou du moins de savoir son nom ?

— Ma foi, non ; il y a si longtemps de cela. C'est ordinairement le portier qui est chargé du soin de recevoir les personnes qu'on amène à l'hospice ; et celui qui était portier ici, quand le petit Jérôme a été amené, en est parti depuis longtemps, et je crois qu'il est mort maintenant. Cependant... Arrêtez...

M. Charon se passa la main sur le front, regarda au plafond de l'air d'une personne qui croit avoir fait une découverte importante.

» — Arrêtez, continua-t-il, après une petite pause, je crois que l'on doit trouver quelque chose dans les régistres ; on a coutume d'y entrer les noms de ceux qui amènent ici des orphelins. Si vous voulez m'accompagner, nous examinerons les entrées des régistres.

M. le juge suivit M. Charon qui le conduisit au parloir.

» — Voulez-vous avoir la bonté de nous donner l'index des régistres dans lesquels on entre le nom des aliénés ? dit M. Charon à Jérémie.

— Le voici, votre honneur, répondit le portier en apportant l'index.

M. Charon regarda à l'index et lut : « Jérôme, Folio 4, page 147 ». Le Folio 4 était couvert de plus de deux lignes de poussière.

» — Excusez, M. le juge, ce régistre est si couvert de poussière. Il y a plus de dix ans qu'il n'a point été touché. — Jérémie, veuillez enlever la poussière.

Quand le régistre eut été épousseté, M. Charon et le juge l'ouvrirent à la page 147.

» — Ah ! ah ! s'écria le juge de la Cour des Preuves, ceci est important « 5 avril 1826... la femme Coco-Letard... Deux vieux livres attachés d'une » ficelle et étiquetés N° 278... Et cette note à la marge... Le véritable » nom de Jérôme est Alphonse Pierre, né à la paroisse St-Martin, le 21 mai » 1823. Sa mère était Léocadie Mousseau, femme de — actuellement » décédée ».

— Mais M. Charon, ceci est important, bien important. Nous sommes sur les traces des parents de Jérôme et j'espère réussir. Je vais écrire de suite à la paroisse St-Martin. — Permettez que je prenne copie de ces notes.

Le juge écrivit sur son portefeuille les entrées du régistre.

» — Mais, c'est curieux, M. Charon, que vous n'ayiez jamais entendu parler des parents du pauvre enfant et lui-même, l'enfant, ne prononça-t-il jamais d'autre nom que celui de Jérôme ?

— Jamais.

— Si fait, interposa ici Jérémie ; pardon, votre honneur, mais j'ai entendu dire à Gaspard le gardien, qu'il croyait que Jérôme, au lieu de montrer des signes de raison, en montrait, au contraire, de folie, et qu'il disait « qu'il savait bien son nom et qu'il ne s'appelait pas Jérôme ».

— Allez chercher Gaspard, M. Jérémie, lui dit le juge, si M. Charon n'a pas d'objection.

— Certainement.

— « Sa mère était Léocadie Mousseau » ! répétait le juge vivement excité et se promenant de long en large dans le parloir, les deux mains derrière le dos. « Léocadie Mousseau... 1823... paroisse St-Martin » !... Mais c'est étrange ; j'ai connu cette Léocadie Mousseau ; j'ai de vagues souvenirs ; mais non, ce n'est pas possible ?... ce serait extraordinaire !... cependant » !...

Ici le juge fut interrompu dans ses réflexions par l'arrivée de Jérémie accompagné du gardien Gaspard.

« — Si vous me le permettez, M. Charon, je désirerais faire quelques questions à M. Gaspard.

— Sans doute, tant qu'il vous plaira, répondit M. Charon en inclinant doucement la tête.

— Vous êtes un des gardiens de l'hospice, monsieur ? dit le juge à Gaspard.

— Oui, monsieur.

— Que connaissez-vous du petit Jérôme ?

— Oh ! pas grand'chose, si ce n'est que j'ai cru m'apercevoir dernièrement qu'il était plus gai que d'habitude.

— Preuve, s'écria M. Charon en faisant un signe au juge, preuve que l'enfant revenait à son bon sens, car une des plus grandes marques de sa maladie, c'était sa taciturnité. Le docteur Rivard avait bien raison.

— Et après ? continua le juge, en s'adressant à Gaspard.

— Après, je remarquai que le petit Jérôme se parlait souvent à lui-même, et je lui demandai ce qu'il avait. « Oh, rien, dit-il, je sais que je » ne m'appelle pas Jérôme et que je vais bientôt aller voir maman à la » paroisse St-Martin ».

— Il a dit ça ? s'écria M. Charon.

— Oui, monsieur.

— Après ? dit le juge.

— Je lui demandai comment il savait tout ça, et quel était son nom, puisque Jérôme n'était pas le sien. «Je ne vous le dirai pas, car on me » traiterait de fou ; mais je sais bien que je m'appelle Alphonse Pierre, » et que maman se nomme Léocadie Mousseau »... Le pauvre petit, après avoir dit ces mots, se mit à pleurer à chaudes larmes.

— Il a dit tout ça ? s'écria encore M. Charon en faisant un signe significatif à M. le juge ; pauvre petit, il revenait à la raison ; de vieux souvenirs surgissaient à sa mémoire, et la pensée de sa mère, pauvre petit malheureux, le faisait pleurer. Que pensez-vous de tout ça, M. le juge.?

— Et après, dit le juge en s'adressant à Gaspard, sans faire attention à la question de M. Charon.

— Et après, c'est tout, je ne pus plus rien tirer du petit Jérôme. Je n'en fis pas grand cas dans le moment, et loin de penser que c'était un retour à la raison, je pensai que c'était plutôt un signe de folie ; j'en parlai à M. Jérémie et depuis je n'y ai plus pensé.

— Et c'est tout ce que vous savez, M. Gaspard ?

— Oui, monsieur.

— C'est bien, vous pouvez vous retirer. Je crois, M. Charon, que nous ferions bien d'examiner les deux vieux livres attachés d'une ficelle et étiquetés N° 278, dont parlent les régistres ; nous y trouverons peut-être quelque chose, qui pourra encore nous guider dans nos recherches.

Jérémie alla chercher les deux bouquins, couverts d'une si épaisse couche de poussière qu'on eut dit qu'ils n'avaient pas été touchés depuis vingt ans ; Jérémie, en soufflant sur la poussière, en fit un tel tourbillon que l'habit de M. Charon en fut tout couvert.

» — Allons, M. Jérémie, ne pourriez-vous pas prendre plus de précaution, grommela le chef de l'hospice, vous aveuglez M. le juge.

— Pardon, votre honneur, je suis un benêt et un maladroit !

Et le pauvre Jérémie, tout confus de sa mésaventure, prit son mouchoir pour en essuyer les bouquins ; après quoi il les présenta au juge, en lui faisant un profond salut.

Le juge ne put s'empêcher de sourire, malgré sa préoccupation, de la contenance penaude du portier. Il prit les livres, ouvrit l'un des volumes, après avoir placé l'autre sur une table qui se trouvait près de lui. Il feuilleta quelque temps et ne trouva rien, pas un nom d'écrit, pas une note, pas une seule écriture. Il le déposa sur la table d'un air contrarié, et ouvrit le second volume à la première page ; rien d'écrit au commencement, rien d'écrit à la fin ! la figure du juge témoignait un vif désappointement.

» — Je pensais bien, dit M. Charon, que l'on ne découvrirait rien dans ces vieux bouquins ; maître Asselin n'aurait pas manqué de les visiter.

Tout en disant cela, M. Charon avait les yeux sur le livre que le juge

tenait entre les mains et il faisait rapidement passer les feuilles, en laissant couler son pouce sur les tranches usées du volume.

L'œil de M. Charon avait entrevu quelque chose de blanc.

» — Ah ! M. le juge, arrêtez donc ; je crois qu'il y a un papier.

— Un papier !

En effet il y avait un papier, bien sale; taché de jaune comme s'il eut été trempé dans du jus de tabac.

» — Un extrait de naissance ! s'écria le juge, dont la figure s'anima et les yeux brillèrent ; voyons : et ils lurent : « Extrait du Régistre des Bap-» têmes, Mariages et Sépultures de la paroisse St-Martin, état de la Loui-» siane, pour l'année mil huit cent vingt-trois ».

« Le vingt-et-un mai, mil huit cent vingt-trois, par nous, prêtre, soussigné, » a été baptisé Alphonse Pierre, né ce matin, du légitime mariage de Sieur » Alphonse Meunier, négociant, résidant à la Nouvelle-Orléans, et de » Léocadie Mousseau, du même lieu. Le parrain a été Vital Desnoyers » et la marraine Alphonsine Mousseau qui, ainsi que le père présent, ont » signé avec nous.

(Signé) » ALPHONSE MEUNIER,
» VITAL DESNOYERS,
» ALPHONSINE MOUSSEAU.

» Lequel extrait, nous soussigné, curé desservant la dite paroisse St-» Martin, certifions être conforme au régistre original déposé dans les » archives de la cure de la dite paroisse St-Martin ce quatre octobre mil » huit cent vingt-trois ». » D. CURATO, PRÊTRE, Curé ».

Le juge, tout ému et tenant le papier dans ses mains, regardait tour à tour M. Charon, le papier et M. Jérémie.

» — C'est étrange, dit-il enfin avec émotion, je vais immédiatement écrire à la paroisse St-Martin pour avoir des renseignements. Il y a quelque chose de mystérieux et de providentiel en tout ceci. Un orphelin dont on ignore et la naissance et les parents, dans un asile de fous, lui l'héritier de la plus brillante fortune de la Nouvelle-Orléans. Et son père, le vénérable Alphonse Meunier, qui croyait son fils mort !

— Est-ce possible ? M. le juge, s'écria M. Charon, tandis que Jérémie, les yeux fixés sur le juge et la bouche béante, semblait stupéfié.

— Si c'est possible ! mais vous voyez comme moi.

— Il y a dans tout cela le doigt de la providence dont les desseins cachés se révèlent parfois pour confondre nos raisonnements. Vous ne sauriez, M. Charon, concevoir la joie que je ressens d'avoir fait cette découverte, et je suis convaincu que le père Meunier doit se réjouir au ciel de voir que le docteur Rivard, son meilleur ami sur cette terre, a été appelé, à son insu, à servir de père à l'enfant de celui qui lui avait été si cher en ce monde.

— C'est bien vrai ce que vous dites-là, M. le juge, répondit M. Charon.

— Les décrets de Dieu sont admirables, car soyez sûr que le docteur Rivard aurait refusé d'accepter la tutelle de Jérôme, s'il eut pu même soupçonner qu'une fortune quelconque devrait écheoir à son pupille, et à bien plus forte raison s'il eut su que la plus grande fortune de la Louisiane devait lui tomber en partage.

— C'est bien vrai, s'écrièrent à la fois M. Charon et Jérémie.

— Je ne serais pas surpris que le docteur, en apprenant cette importante

découverte, ne voulût se démettre de sa tutelle afin de ne pas se charger de l'administration d'une si grande fortune. Il est si délicat, si consciencieux ; il a si peu de présomption, une si grande défiance de ses capacités ; et pourtant il est le seul, dans toute la Nouvelle-Orléans, que je considère, en conscience, digne et capable de bien administrer une telle succession.

— C'est bien vrai, dit M. Charon.

— C'est bien vrai, répéta Jérémie.

— Prenez bien soin, M. Charon, de ces livres et de cet extrait, dans deux ou trois jours je pourrai en avoir besoin ; surtout je vous recommande de garder le secret sur l'importante découverte que nous venons de faire, jusqu'à ce qu'il soit temps de tout faire connaître.

— Nous n'y manquerons pas, répondirent à la fois M. Charon et Jérémie.

— Il serait important, continua le juge, de savoir si la femme Coco-Letard vit encore et où elle demeure ; elle pourrait peut-être jeter quelque lumière sur une aussi mystérieuse aventure. Faites des perquisitions ; je vais, de mon côté, en faire immédiatement et expédier à la hâte un courrier pour la paroisse St-Martin. Adieu, messieurs, et tenez la chose secrète ».

Quand le juge fut parti, le chef de l'hospice remonta à sa chambre, et Jérémie s'assit dans un coin du parloir sur un banc, prit son chapeau qu'il mit à terre, s'enfonça la tête entre ses deux mains appuyant ses coudes sur ses genoux, et dans cette posture il essaya de sonder les décrets de la providence. — Mais après une demi-heure d'une profonde méditation, il se leva en poussant un long soupir, prit son chapeau qu'il replaça avec lenteur sur sa tête, et avoua franchement « qu'il n'y comprenait rien du tout ».

Le lendemain, quand le docteur Rivard alla faire sa visite quotidienne à l'hospice, Jérémie ne put s'empêcher de lui dire avec un air mystérieux : « Docteur, nous avons eu une grande visite hier, son honneur M. le juge de la Cour des Preuves est venu prendre des informations à l'égard du petit Jérôme, et si vous saviez ce que l'on a trouvé dans deux vieux livres... mais, tenez, c'est un secret et je suis sous silence. Dans deux ou trois jours vous saurez...

Le docteur Rivard, qui d'abord s'était senti tout bouleversé, avait repris tout son sang-froid, et son impassible physionomie ne trahissait aucune émotion.

« — Tant mieux, répondit-il, pourvu que mon cher petit Jérôme puisse y trouver son avantage.

— Vous verrez, vous verrez... A propos connaissez-vous une femme du nom de Coco-Letard ? M. le juge dit qu'il est de toute importance qu'on la découvre.

— Coco-Letard, Coco-Letard, répéta le docteur Rivard, en affectant un air pensif ; mais il me semble avoir connu quelqu'un de ce nom-là... Oui, en effet, je me rappelle, une vieille femme ; mais elle est morte il y a trois ou quatre ans ; je m'en remets bien maintenant, elle est morte du choléra, j'étais son médecin.

— Elle est morte ! c'est un malheur... mais puisqu'il en est ainsi, on ne peut rien y faire » !

Et le docteur, sans plus faire attention à Jérémie, comme si tout ce que

ce dernier lui aurait dit était de peu d'importance, entra dans les corridors de l'hospice, alla visiter les salles, et dix minutes après retourna à son logis.

CHAPITRE QUINZIÈME

LE CACHOT

Pierre de St-Luc avait été laissé dans son cachot, attaché sur son lit de planches, dépouillé de tous ses vêtements et baignant dans son sang. La blessure qu'il avait reçue au front était considérable quoique peu dangereuse, et la quantité de sang qu'il avait perdu l'avait tellement affaibli qu'il perdit connaissance. Il n'avait pas mangé ni bu depuis qu'il était prisonnier. Il souffrait horriblement de la soif, son palais desséché et son estomac brûlant lui causaient d'insupportables douleurs. Une cruche d'eau avait été mise près du chevet de son lit, mais il lui était impossible d'y atteindre. Le sang qui s'était écoulé de sa blessure au front avait diminué la fièvre qui brûlait son cerveau. Le lendemain matin, il se réveilla un peu rafraîchi, mais si faible qu'il put à peine remuer son bras que les Coco-Létard, dans leur précipitation, avaient négligé d'attacher. Ce fut pour Pierre, une bien grande satisfaction de pouvoir étendre son bras et de tremper ses doigts dans la cruche pour les porter ensuite à sa bouche.

Vainement il essaya de se remuer : sanglé au lit par une courroie, qui lui passait par dessus la poitrine, il ne pouvait de sa main atteindre aux cordes qui attachaient son autre bras et ses jambes, ni défaire la courroie qui bouclait en dessous du lit.

Il demeura dans cette position jusque vers les trois heures de l'après-midi, temps auquel la mère Coco vint regarder par la trappe. Quand elle aperçut Pierre remuer son bras, elle crut qu'il était parvenu à se détacher ; elle lâcha un cri, ferma la trappe et appela François pour lui aider à assujettir fortement les ressorts, et à entasser par-dessus tout ce qu'il y avait de plus pesant dans l'appartement.

« — Il nous arrivera malheur avec ce maudit prisonnier ; mon pauvre Jacob, que nous avons eu de la peine à transporter à la ville, où il souffre affreusement sous la garde de cette petite idiote de Clémence, a été sa première victime ; je ne sais qui sera la seconde.

— Maman, j'espère que la seconde victime sera lui-même, car je jure que s'il n'a que moi pour lui porter à manger, il mourra bien de faim.

— Qu'il meure donc comme un chien !

— C'est ça, attention et vogue la galère, ajouta Léon qui venait d'arriver ».

Nous laisserons maintenant les Coco, mère et fils, discutant sur les moyens de défense nécessaires au cas où le capitaine parviendrait à forcer la trappe, et nous nous rendrons sur la levée au pied de la rue Bienville où le docteur Rivard, en cabriolet couvert, attendait Pluchon.

A l'heure fixée, Pluchon arrivait armé de son immense parapluie de coton, car il tombait en ce moment une pluie violente. Le temps était chaud, malgré l'orage.

« — Montez vite, M. Pluchon, lui dit le vieux docteur à voix basse, je vais vous conduire à l'habitation des champs. J'ai appris cet après-

midi que le rapport du coronaire avait été on ne peut plus favorable ; et je crois qu'il faut de toute nécessité que nous en finissions dès cette nuit avec Pierre de St-Luc.

— J'ai préparé une liqueur dans cette fiole qu'il faut faire prendre de suite au capitaine. Cette liqueur est un poison prompt et sûr, qui ne laisse point de traces. J'en ai obtenu la recette d'un nègre Congo qui m'a dit qu'il était d'un succès merveilleux, ce que j'ai eu déjà occasion d'éprouver par moi-même. Tenez, M. Pluchon, prenez la fiole, mettez-la dans votre poche de gilet et prenez bien garde de la casser.

Pluchon prit la fiole et la mit avec précaution dans sa poche. Tous deux gardèrent ensuite le silence, jusqu'à ce qu'ils arrivèrent à quelques arpents de l'habitation des champs. La pluie tombait par torrents, Pluchon descendit de voiture pour se rendre auprès des Létard. Le docteur Rivard resta dans la voiture, attendant le retour de Pluchon, auquel il avait recommandé de voir lui-même à ce que le poison fut administré au capitaine.

Au bout d'un quart d'heure environ, Pluchon revint à la voiture dans laquelle il monta.

» — Mauvaise nouvelle, docteur, les Coco jurent qu'ils ne descendront pas cette nuit dans le cachot ; ils sont saisis d'une crainte superstitieuse. C'est ce soir la veille du jour des morts, et ils ne voudraient pas y descendre pour tout au monde.

— C'est bien malheureux, il serait si important d'en finir dès ce soir » !

Et le docteur se mit à réfléchir, tout en retournant vers la ville au pas de son cheval. Au bout de quelques instants le docteur s'écria : « j'ai un moyen » ; et il donna un vigoureux coup de fouet à son cheval en lui disant « marche Balais » ; et Balais partit au grand trot, à travers la boue et au milieu de l'obscurité.

Au bout de la rue Perdido, qui aboutissait à la cyprière, il y avait sur la lisière du bois une vieille case de nègre. Cette case était habitée par un nègre Congo, qui avait acheté sa liberté de son maître moyennant la somme de quatre mille piastres, qu'il s'était procurée, personne ne put savoir comment. Ce nègre avait un étrange commerce ; sur des tablettes au fond de sa case, il y avait des fioles, des bouteilles de toutes grandeurs et de toutes formes, contenant les unes des poudres, les autres des liquides bleus, blancs, verts, rouges, jaunes, noirs. Toutes ces bouteilles étaient hermétiquement fermées. Sur de sales petits morceaux de papier collés sur ces bouteilles on lisait : poison pour les punaises, pour les rats, pour les souris, etc. Dans une grande armoire, dont la porte vitrée laissait voir les tablettes, on voyait, rangées suivant leurs grosseurs, des dames-jeannes soigneusement bouchées. Ces dames-jeannes contenaient des reptiles vivants, tels que serpents à sonnettes, serpents sourds, congres, etc., tous reptiles dont la morsure était mortelle. Ce nègre Congo était celui-là même qui avait enseigné au docteur Rivard la recette du poison, dont il avait voulu ce soir même essayer l'effet sur Pierre de St-Luc.

Il pouvait être neuf heures du soir ; un feu de charbon brûlait dans une espèce de cheminée, et répandait une faible lueur dans la cabane, sans l'éclairer cependant assez pour reconnaître la physionomie d'un gros nègre, assis sur une bûche de bois auprès du feu. La conversation était animée entre ces deux individus ; le vendeur de poisons refusait obstinément

de découvrir à l'autre certains secrets, que ce dernier semblait déterminé à obtenir.

« — Tu me le diras ! dit Trim en se levant, car le visiteur nocturne était Trim ; tu me le diras ou je te jure que je te dénoncerai à la police.

— Chut ! répondit le Congo, en baissant la voix, j'entends les pas d'un cheval dans la boue ».

En effet un cheval, attelé à un cabriolet couvert, approchait de la cabane du nègre, qui était sorti avec Trim sur le seuil de la porte. Avant que la voiture arrivât, Trim se retira dans l'ombre de la porte.

Un certain sifflement discret avertit le Congo qu'on voulait lui parler en secret. Il s'avança près de la voiture, jeta un coup-d'œil furtif sur les deux personnes qu'elle contenait, et avançant la tête vers celui qui tenait les rênes, celui-ci se pencha à son oreille et lui dit quelque chose.

« — Un gros ? demanda le nègre.

— Oui, quatre à cinq pieds.

Le nègre disparut dans sa cabane, dont il ressortit bientôt portant dans ses bras une dame-jeanne, qu'il plaça dans la voiture.

» — Merci.

La voiture partit en reprenant la direction dans laquelle elle était venue. Quand elle se fut éloignée un peu et eut disparu dans l'obscurité, Trim demanda quelles étaient ces personnes.

» — Bonne pratique, répondit le vendeur de reptiles en se frottant les mains ; c'est le docteur Rivard.

— Le docteur Rivard ! et son compagnon ?

— Je crois que c'est M. Pluchon.

— M. Pluchon » !

Trim, sans perdre de temps, prit son chapeau et s'élança dans la direction de la voiture. Il ne put la rejoindre, car le docteur, qui avait entendu le pas de quelqu'un qui courait derrière la voiture, se mit à fouetter vigoureusement son paisible cheval. Et Balais, peu accoutumé à ce genre de traitement, partit au grand galop.

Trim fit d'inutiles efforts pour conserver la vue de la voiture, mais Balais y allait de trop bon cœur pour que Trim n'eût pas la douleur de voir la voiture dans la rue St-Charles, longtemps avant qu'il put y arriver. Le pauvre Trim, tout essoufflé, couvert de boue et trempé jusqu'aux os, s'assit, tout déconcerté, sur une borne qui se trouvait au détour de la rue. Au bout de quelque temps il se décida à aller voir la vieille Marie, sa tante, qui comme nous le savons, était l'esclave du docteur Rivard. A l'arrivée du *Zéphyr*, Trim avait été voir la vieille Marie, qui lui avait dit des choses dont il ne s'était pas occupé d'abord, mais qui, en ce moment, réveillaient en lui d'étranges soupçons.

Ce ne fut que lorsque le docteur fut arrivé dans le faubourg Tremé qu'il ralentit l'allure de Balais. Pluchon regarda derrière la voiture et écouta attentivement. Il s'assura qu'ils n'étaient pas suivis ; on n'entendait que le bruit du vent et le clapotement de la pluie dans les mares d'eaux au milieu du chemin.

« — Docteur, il n'y a personne.

— Tant mieux, autrement il aurait fallu remettre à un autre soir ce qu'il est si important d'exécuter cette nuit.

Ils ne tardèrent pas à arriver à l'endroit où le docteur avait déjà attendu

Pluchon, tandis que ce dernier avait été porter à l'habitation des champs, la petite fiole de poison destinée à l'infortuné Pierre de St-Luc.

Le docteur arrêta la voiture.

» — Vous allez descendre, M. Pluchon, et porter cette dame-jeanne à l'habitation des champs. Prenez bien garde de la laisser tomber. Vous ne la donnerez pas aux Létard, mais vous la jetterez vous-même dans le cachot. Si les Létard ont peur d'y descendre eux-mêmes, ils n'auront pas peur d'y voir descendre cette dame-jeanne. Il faudra que vous la lanciez avec assez de force pour qu'elle se brise sur le plancher du cachot.

— Que contient-elle donc, cette dame-jeanne ?

— Un serpent à sonnettes.

Pluchon fit un bond en arrière et laissa tomber la dame-jeanne.

» — Mille tonnerres ! s'écria le docteur tout en colère, vous avez failli casser la dame-jeanne !

Pluchon, qui déjà se trouvait à une respectable distance, voyant qu'il n'avait que failli casser la dame-jeanne, approcha avec précaution ; s'étant assuré qu'elle n'était pas cassée et que le bouchon tenait bien, il se décida, quoiqu'avec un violent tressaillement de nerfs à la ramasser.

» — Allez avec précaution, continua le docteur, ne confiez pas à d'autres le soin de jeter la dame-jeanne dans le cachot, et ne leur dites pas ce qu'elle contient. Je vais vous attendre ici ».

Pluchon, tenant avec précaution la dame-jeanne entre ses mains, les yeux fixés sur le bouchon qu'il semblait couvrir du regard, s'imaginait le voir sauter à chaque instant. Il tenait la dame-jeanne par le milieu au bout de ses bras, n'ayant pas voulu pour tout au monde, l'appuyer sur son abdomen, une certaine terreur lui faisant craindre, en dépit de son bon sens, que le reptile ne le piquât à travers la bouteille. Une sueur froide coulait sur son front. Quoique la distance ne fût que de quelques arpents, il lui fallut s'arrêter deux à trois fois pour respirer et prendre haleine. En arrivant à l'habitation, il déposa sa dame-jeanne sur le perron, et se mettant les deux doigts de chaque main dans la bouche, il fit entendre un sifflement aigu et perçant qu'il répéta par trois fois. A la troisième fois, une lumière parut à l'étage supérieur, puis une fenêtre s'ouvrit.

« — Qui va là ? demanda Léon.

— C'est moi ; M. Pluchon, venez ouvrir, vite !

Léon, après avoir refermé la fenêtre avec précaution, descendit ouvrir la porte à Pluchon.

La pluie qui, au commencement de la soirée, tombait fine et chaude, poussée par un léger vent du sud, avait cessé depuis quelques minutes. Il ne ventait plus. De gros nuages couleur d'encre enveloppaient toute la cité et semblaient prêts à fondre sur elle. La température avait changé tout à coup. Une odeur sulfureuse imprégnait l'atmosphère. Le tonnerre grondait sourdement. De vifs éclairs sillonnaient les nuées. Il était évident qu'une tempête allait bientôt éclater. La nature semblait se recueillir un instant et ramasser toutes ses forces, avant de laisser échapper des tempêtes et de lancer ses furies sur la ville.

Au moment où Léon ouvrait la porte, un immense éclair embrasa le firmament, et une rafale de vent éteignit la chandelle qu'il tenait à la main. Il tressaillit involontairement.

» — Nous allons avoir un terrible orage, M. Pluchon ! Qu'est-ce qui peut vous amener par un temps pareil ?

M. Pluchon ne répondit pas.

Léon prit une allumette chimique et la frotta contre le mur, mais il ne put l'allumer. Il en prit une deuxième, puis une troisième, puis une dizaine à la fois, mais il ne put réussir à produire de flamme. Le phosphore, rendu moins inflammable par l'humidité, laissait sur le mur des traces phosphorescentes et brillantes qui étincelaient dans l'obscurité. Ces traces nombreuses, bizarres, figurant des lignes droites, courbes, des croix, des cercles sur la muraille, firent une curieuse impression sur l'esprit superstitieux de Léon. Il lui semblait voir des spectres se lever de terre ou sortir du mur. Le premier novembre a toujours été considéré comme étant une nuit spécialement destinée aux morts et aux revenants. Il eut peur.

» — M. Pluchon, êtes-vous là ? dit Léon d'une voix sourde. Pluchon ne répondit pas. Un violent coup de tonnerre vint ébranler toute la maison.

— M. Pluchon, pour l'amour de Dieu, je vous en prie, parlez.

Pluchon impatienté lâcha un énorme juron à Léon, en le traitant de bête.

» — C'est bon comme ça, répondit Léon ; j'aime mieux que vous invectiviez contre moi que de ne pas vous entendre, quand je vois toutes ces croix qui dansent sur le mur.

Pluchon, ayant pris les allumettes des mains tremblantes de Léon, réussit enfin à allumer la chandelle. Avec la lumière le courage revint à Léon.

» — Qu'avez-vous donc là, dans cette dame-jeanne, M. Pluchon ?

— Ne vous inquiétez pas. Où sont la mère Coco et François ?

— Maman est allée voir Jacob à la ville ; François dort en haut sur le canapé.

— C'est bien, il ne faut pas le réveiller. Montez avez moi, je veux voir votre prisonnier.

— Pas ce soir, s'il vous plaît ; je ne descendrais pas dans le cachot ce soir pour une fortune.

— Vous n'aurez pas besoin de descendre ; je ne veux pas descendre non plus, je veux seulement regarder du haut de la trape..

— Oh ! si ce n'est que ça, on peut vous satisfaire, M. Pluchon.

Pluchon et Léon allèrent à la trappe. Avant de l'ouvrir, Léon écouta ; puis étant sûr qu'il n'y avait rien à craindre, il ôta les coffres et les bancs que la mère Coco avait mis sur le travers de la trappe et l'ouvrit. Pluchon ne perdit pas de temps, il lança avec force la dame-jeanne qui se brisa au fond du cachot. Un éclair éblouissant pénétrant dans le cachot par le soupirail, en illumina toute la profondeur. Léon ferma précipitamment la trappe, tout effrayé.

» — Qu'avez-vous fait là, M. Pluchon !

— Écoutez.

Léon écouta. Le vent, qui s'engouffrait par le soupirail, soufflait avec violence ; des sifflements aigus dominaient par moment le bruit du vent.

» — Je ne sais pas ce que c'est, dit Léon, d'une voix mal assurée.

— Je vous le dirai demain, lui répondit Pluchon.

En attendant, venez m'ouvrir la porte, pour que je m'en aille avant l'orage.

» — Vous feriez mieux de rester coucher ici, je vous donnerai un bon lit.

— Je ne peux pas ; il y a quelqu'un qui m'attend.

Quand Pluchon fut sorti, Léon ferma la porte aux verroux à double tour, remonta précipitamment et alla réveiller son frère.

» — François, François, réveille-toi donc, lui dit-il en le secouant par le bras.

— Laisse-moi tranquille, grommela ce dernier en se retournant sur l'autre côté.

— François, lève-toi donc ; entends-tu les revenants qui font un sabat d'enfer dans le cachot ? et Léon secoua encore son frère avec vigueur.

— Vas te faire s... et laisse-moi dormir », répondit François, d'un ton si péremptoire que Léon vit bien qu'il ne réussirait pas à le faire lever.

Alors il alluma cinq à six chandelles, qu'il plaça sur la table, le bureau et sur le devant de la cheminée ; il alla ensuite à l'armoire, se servit une énorme rasade de rhum qu'il avala, puis il s'enveloppa dans une couverte et se jeta sur le lit à côté de François.

Des cris sourds se firent entendre dans le cachot et semblèrent à Léon comme les clameurs des revenants, qui sortaient des entrailles de la terre et venaient jusqu'à ses oreilles à travers le plancher. Il essaya encore une fois de faire lever son frère, mais il ne put réussir ; alors il se couvrit par-dessus la tête et ne dit plus un mot, osant à peine respirer et se pressant encore contre François qui ronflait comme un bienheureux. Ainsi cet homme si hardi dans le crime, tremblait devant une chimère, une superstition, un fantôme de revenant que créait son imagination excitée et fiévreuse.

Pierre de St-Luc s'était réveillé en sursaut, au bruit que fit la dame-jeanne en se brisant sur le plancher. Il entendit la trappe se fermer, et crut distinguer, à la lueur de l'éclair qui avait illuminé le cachot, un reptile qui s'agitait au milieu des débris et des morceaux de verre brisés. A la lumière de l'éclair avaient succédé les plus profondes ténèbres. Il crut que cette apparition n'était que l'effet de l'hallucination de son cerveau malade et affaibli par la faim et la perte de son sang. Il passa sa main sur ses yeux, et s'efforça de recueillir ses esprits afin de mieux examiner sa situation. Mais les sifflements aigus du reptile et le bruit de ses sonnettes qu'il agitait avec colère, ne laissèrent plus de doute à Pierre de St-Luc, que ses géoliers voulaient le faire mourir sous les morsures mortelles du serpent, qu'ils venaient de jeter dans son cachot. Les éclairs qui commençaient à se succéder avec rapidité, lui firent voir un énorme serpent à sonnettes, replié en spirales sur lui-même, la tête élevée, les yeux jetant des flammes et se balançant, comme s'il se préparait à s'élancer sur quelque objet que Pierre ne pouvait apercevoir.

Le capitaine, dont l'âme si fortement trempée aux épreuves de la vie dans sa carrière de marin, n'avait pas un instant faibli depuis son emprisonnement, commença à sentir son courage et sa fermeté lui manquer. Pour la première fois, il eut peur de mourir ; lui qui s'était accoutumé à envisager la mort au milieu des balles et des batailles, entourée de l'excitation et de l'enthousiasme du combat, ne put supporter l'idée de la voir venir sous une forme aussi hideuse que celle sous laquelle elle se présentait en ce

moment. Tout le temps qu'il était demeuré dans le cachot, malgré l'abandon dans lequel on l'avait laissé, malgré les mauvais traitements qu'on lui avait fait subir, il avait toujours conservé un espoir, faible il est vrai, mais assez puissant pour lui faire supporter sa situation, que ses géoliers finiraient par lui rendre sa liberté. Ce qui, peut-être plus que tout le reste, avait contribué à soutenir son courage, c'est qu'il comptait sur son équipage et surtout sur son fidèle Trim, qui ne manqueraient pas de faire les plus minutieuses perquisitions, aussitôt qu'ils se seraient aperçus de sa disparition. Mais quand il se vit livré, lié et garotté, aux morsures du plus dangereux des reptiles : oh ! alors son espoir s'évanouit et sa fermeté l'abandonna. Il s'agita sur son lit, secoua avec rage et désespoir les sangles qui l'attachaient, tous les muscles de son corps se tordaient sous les efforts prodigieux qu'il fit pour s'en débarrasser ; tout fut inutile.

Alors il lui sembla entendre les pas d'un homme en dehors de son cachot. L'espérance, cette dernière et suprême vertu qui soutient l'homme jusqu'à la mort, se ranima vivement dans son âme. Il pensa à Trim, qui peut-être le cherchait en ce moment ; il se mit à crier de toutes ses forces et à appeler au secours, puis il se mit à écouter attentivement. Le vent lui apporta l'écho des ricanements du docteur Rivard qui, malgré son flegme habituel, riait en entendant Pluchon lui raconter la superstitieuse frayeur de Léon. Ces ricanements résonnèrent lugubrement aux oreilles de Pierre de St-Luc ; il redoubla ses cris cependant, ne perdant pas l'espoir que ce pouvait être quelqu'étranger qui finirait par l'entendre. Les ricanements cessèrent et le bruit d'une voiture qui s'éloignait rapidement ne lui laissa plus de doute qu'il ne devait pas attendre de secours de ce côté.

La tempête avait éclaté dans toute sa fureur ; le vent rugissait en s'engouffrant dans le soupirail ; les éclats du tonnerre se succédaient avec une rapidité et un fracas épouvantables ; tout le ciel était en feu, et une flamme immense, éblouissante, semblait envelopper la Nouvelle-Orléans et les campagnes environnantes dans un vaste brasier. L'intérieur du cachot était vivement éclairé.

Pierre de St-Luc avait cessé ses cris ; ses membres semblaient paralysés, son bras pendait à son côté ; ses yeux seuls avaient conservé leur activité et suivaient le serpent à sonnettes qui, se déroulant avec lenteur, s'avançait en rampant vers le soupirail ouvert du cachot. Le reptile avait aussi cessé ses sifflements, mais il agitait avec vivacité sa langue fourchue qu'il dardait de sa gueule entr'ouverte, ses sonnettes ne faisaient entendre qu'un son faible et sec. Arrivé au-dessous du soupirail, le reptile se dressa le long du mur, en imprimant à son corps de gracieuses ondulations, puis il s'allongea tout droit, ne semblant s'appuyer sur le plancher que par la force des articulations de la queue. Pierre suivait avec une anxiété extrême les mouvements du reptile qui, malgré sa longueur, ne put atteindre au soupirail qui se trouvait élevé à six pieds au-dessus du plancher à l'endroit où il touche au mur. La direction que prit le serpent était opposée à celle dans laquelle se trouvait le lit de Pierre ; il put le suivre à l'espèce de bruissement que faisait le serpent en coulant sur le plancher, quoiqu'il avançat lentement et sans agiter ses sonnettes.

Pierre retenait son haleine pour mieux entendre, car sa tête, retenue par une courroie sur un morceau de bois au lieu d'oreiller, ne pouvait se tourner. Il était dans de cruelles angoisses ; quoiqu'il ne put plus

voir le serpent, il sentit qu'il approchait de son lit, une sueur froide coula sur son front ; bientôt il sentit le drap se soulever sur ses pieds, un corps froid se glissait sur son corps nu... Toutes ses chairs frissonnèrent à ce contact... Le long de ses jambes il sentit se couler le reptile qui se trouvait attiré par la chaleur... Bientôt il vit la tête du serpent dépasser le drap qui était replié sur sa poitrine... Il sentait son haleine sur son visage... Pierre eut la force et la présence d'esprit de rester immobile, réprimant autant que possible jusqu'aux battements de ses artères. Peu à peu le reptile ramassa ses anneaux et se roula en spirale sur la poitrine de Pierre ; celui-ci, qui avait fermé les yeux, les sentit s'ouvrir malgré lui par un effet spasmodique des nerfs, et ils s'attachèrent sur ceux du reptile qui brillaient comme deux charbons ardents ; il vit sa tête immobile, sa gueule entr'ouverte et montrant ses longues dents fines qui tuent avec tant de promptitude ceux qu'elles mordent. Attiré comme par une puissance magnétique, Pierre ne pouvait fermer les yeux ni les détourner de ceux du serpent. Il éprouva d'indicibles sensations, il sentait ses forces l'abandonner, son sang ne circulait plus dans ses veines, le vestige commençait à s'emparer de son cerveau... Il lui semblait voir les yeux du serpent grandir démésurément... peu à peu ses paupières se fermèrent et tout son corps tressaillit convulsivement... Le serpent fit entendre un sifflement... Pierre avait perdu connaissance !

CHAPITRE SEIZIÈME

LA DÉLIVRANCE

Trim, en apprenant la mort de son maître, s'était d'abord laissé aller au plus violent paroxisme de douleur, puis surmontant cet excès et reprenant peu à peu ses esprits, il était parti en courant, pour aller une dernière fois embrasser les restes mortels de celui qui lui était plus cher que la vie, avant qu'ils eussent été déposés dans un cercueil.

Comme Trim arrivait au couvent des Ursulines, le coronaire revenait de l'enquête, suivi de ceux qui l'avaient accompagné. Le maître d'équipage du *Zéphyr*, en voyant Trim tout essoufflé, nu-tête, car il avait oublié sa casquette, le regard égaré, la bouche ouverte, eut pitié de lui, et lui adressant la parole avec douceur :

« — Mon cher Trim, lui dit-il, tu feras mieux de revenir avec nous ; à quoi te servira de voir le cadavre de ton pauvre maître ? c'est un triste spectacle ! Viens avec nous, viens !

Trim baissa la tête, une grosse larme tomba de son œil et roula sur sa joue ; il ne répondit pas.

» — Tu ne dis rien, Trim, continua le maître d'équipage, en le touchant sur l'épaule ; écoute mon avis et n'attends pas que le corps de notre bien-aimé capitaine soit arrivé. Sa vue pourrait te causer bien du mal.

Trim se jeta à genoux et éclata en sanglots.

» — Je veux voir mon maître et mourir ! murmura-t-il ; laissez-moi rester ».

Le maître d'équipage, voyant qu'il était inutile de songer à amener Trim, prit avec les autres le chemin de la ville.

Bientôt apparut sur le fleuve la pirogue dans laquelle deux nègres

amenaient les restes inanimés du noyé. Quand l'embarcation toucha au rivage, Trim, en voyant le cadavre, lâcha un cri déchirant et se précipita dessus, en l'étreignant dans ses bras comme s'il eut été en vie, et couvrant de baisers, toutes les parties du corps qui n'avaient point été dévorées par les carancros. Les deux nègres, qui étaient chargés de conduire le cadavre, prirent Trim pour un fou et voulurent l'arrêter ; mais celui-ci sans les écouter, continua à couvrir le corps de baisers et à remplir l'air de cris déchirants. Les deux nègres ne comprenant rien à la chose, et d'ailleurs se souciant fort peu d'engendrer querelle avec Trim, dont l'herculéenne stature leur servit de calmant, s'assirent stoïquement sur le bord de la levée.

Trim, se relevant au bout de quelques instants, se croisa les bras sur la poitrine ; la tête penchée en avant, les yeux fixes et immobiles, il se mit à contempler les restes défigurés de son maître. Ses yeux ne pleuraient plus, sa bouche ne faisait plus entendre de sanglots, sa poitrine ne se soulevait plus aux battements de son cœur ; on aurait dit la personnification de la douleur et du désespoir ! Tout à coup la figure de Trim s'anime, ses yeux brillent, ses narines se dilatent : il a cru remarquer que le corps est moins long que celui de son maître ! les jambes et les pieds affreusement enflés ne sont pas trop à la gêne dans les pantalons et les bottes ! Ceci peut-être ne prouve rien ; mais Trim sait que le petit doigt du pied gauche de son maître avait été coupé dès son enfance. — Il ôte la botte, arrache le chausson ; tous les doigts du pied sont entiers ! Trim laisse échapper un cri de joie, mais il craint de laisser apercevoir les soupçons qui entraient dans son esprit, et il dissimula du mieux qu'il put les sentiments qu'il éprouvait. Il quitta alors le cadavre, et reprit d'un pas pressé le chemin de la ville.

Trim était convaincu que le cadavre du noyé n'était pas celui de son maître ; mais comment se trouvait-il revêtu de toutes ses hardes ? Par qui cet acte avait-il été commis ? Dans quel but. Qu'était devenu son maître, qui n'était pas revenu depuis son débarquement ? Il y avait là quelque chose de mystérieux et de bien inquiétant. Peut-être que son maître était en ce moment victime de quelque horrible complot ! Peut-être avait-il été assassiné, ou expirait-il sous le couteau de quelque bandit ou dans d'affreuses tortures ? Il y avait de quoi faire tourner la tête à Trim. Mille idées confuses, discordantes, noires, épouvantables se présentaient à l'esprit du pauvre esclave, ce fidèle serviteur de Pierre.

« — Oh ! mon tête, mon tête, criait Trim, et il se pressait le front de ses deux mains ; moué venir fou, fou, fou » ! et il se mettait à courir afin de se rendre plus vite à bord du *Zéphyr*.

Quand il arriva à bord il n'avait aucun plan de formé, aucune ligne de conduite de tracée. Il aurait voulu avertir tout le monde, afin que tout le monde l'aidât à chercher son maître ; d'un autre côté il craignait de donner l'alarme, de peur que la nouvelle n'en parvînt aux oreilles de ceux qui avaient tendu le piège et qu'ils ne le fissent mourir de suite, s'ils ne l'avaient pas déjà fait ! Il aurait voulu faire ses recherches partout à la fois, et il ne savait pas où commencer. C'est ainsi qu'il arriva à bord du *Zéphyr*. L'équipage était dans la plus grande tristesse.

De toutes les personnes à bord, celui en qui Trim avait le plus de confiance était le gros Tom, dont il connaissait la discrétion, l'activité, la prudence

et l'attachement pour le capitaine Pierre. Trim et Tom avaient toujours été de bons amis ; et plus d'une fois, l'un avait trouvé dans l'autre un puissant auxiliaire dans les rixes qui suivaient presque toujours leurs courses au milieu des cabarets, quand le *Zéphyr* touchait à quelque port étranger. Trim, s'étant enfin décidé à faire part à Tom de tout ce qu'il avait découvert, alla le trouver et l'ayant tiré à l'écart, lui raconta ce qui s'était passé dans l'embarcation, quand le noyé avait été amené à terre par les deux nègres.

« — Et moi aussi, dit Tom, qui avait de la peine à en croire ses oreilles, et moi aussi je sais que le capitaine avait perdu le petit orteil du pied gauche ! Mais qu'est-ce que tout cela veut dire ? Qu'allons-nous faire ?

— Sé pas ; c'est pour ça que moué voulé savoir ce que dis.

— Je pense qu'il serait à propos d'avertir M. Léonard, c'est lui qui commande à bord, en l'absence du capitaine. Il pourrait peut-être nous donner de bons conseils, et d'ailleurs il faut bien obtenir sa permission pour un congé de deux ou trois jours.

— Eh bien ! voui, allons é li.

Trim et Tom descendirent dans la cabine où ils trouvèrent M. Léonard seul. Trim lui fit part de sa découverte et de ses soupçons. Il fut convenu qu'on n'en parlerait à personne et qu'on n'avertirait pas la police. M. Léonard donna à Trim et à Tom un congé pour faire les recherches nécessaires, et de plus une somme de vingt piastres en cas de besoin ; et il promit de faire de son côté les plus vigilantes recherches.

» — Qu'allons-nous faire maintenant, dit Tom, quand ils furent remontés sur le pont.

— Sé pas trop ; moué pense que l'y sera pas mauvais que l'un descende le long de la levée, et examine tous les canots, pou voir si pas reconné cti-là qui a venu cri le capitaine à bord.

— Ce n'est pas une mauvaise idée. Je me rappelle bien du canot et je reconnaîtrai bien ceux qui le conduisaient ; je vais suivre la levée jusqu'au couvent des Ursulines. Et où te rencontrerai-je ?

— N'importe, je va cherché dans toutes les p'tites l'auberges, et si n'apprend rien, moué revenir à bord c'tte nuit ».

Trim et Tom se séparèrent, celui-ci suivant la levée et examinant tous les canots qui se trouvaient attachés le long des quais, et Trim se dirigeant du côté de la rue Royale.

Tout en marchant Trim pensait ; or tout en pensant voici les réflexions qu'il fit : « Mon maître a été attiré dans un piège ; ce piège a été préparé » avant qu'il fut arrivé à la Nouvelle-Orléans, puisqu'on a envoyé un canot » au-devant de lui à bord ; c'était quelqu'un qui savait l'arrivée du *Zéphyr* » aussi. Mais pourquoi lui tendre un piège ? Qui lui a tendu ce piège ? » Ce n'est pas par vengeance, je ne lui connais pas d'ennemis ; pas pour » prendre son argent sur lui, on ne pouvait savoir s'il en avait ; ça doit » donc être quelqu'un qui devait avoir un intérêt bien grand à sa disparition, » mais quel intérêt » ? Il en était là de ses réflexions quand il arriva en face du N° 141, la demeure de feu Alphonse Meunier. Trim tressaillit et, continuant tout haut le cours de ses réflexions, s'écria : « Ne serait-ce » pas quelqu'un qui aurait un intérêt opposé à celui de mon maître dans » la succession de M. Meunier » ? cette idée s'empara avec force de son esprit et il entra dans l'ancienne demeure du père Meunier.

Toutes les portes des chambres étaient sous scellé, à l'exception de celle

de la cuisine et d'un petit cabinet, au premier, que l'on avait préparé pour le gardien nommé par la Cour des Preuves. Trim était entré par la porte de cour ; la première personne qu'il rencontra fut le mulâtre Pierrot, un des plus fidèles esclaves du père Meunier et auquel, par son testament, il avait donné la liberté et une somme de cinq cents dollars. Pierrot était assis sur un banc de bois à la porte de la cuisine, occupé à nettoyer quelques couteaux et fourchettes. Il avait l'air triste et abattu. En reconnaissant Trim, son ami d'enfance, qu'il n'avait pas encore vu depuis son retour, il se leva, étendit les bras et l'embrassa en versant des larmes. Trim eut bien de la peine à retenir les siennes, mais il fit violence à sa douleur, car il accomplissait une mission de vie ou de mort pour son maître, et avait besoin de toute sa fermeté et de son jugement.

« — Ne pleure pas, Pierrot, lui dit-il en se dégageant doucement, il faut montrer plus de courage.

— Ah ! mon ami Trim, quand tu l'arrivé donc ? Tu l'as appris que mon maître l'y mort la semaine passée.

— Oui, oui, moué l'a appris en arrivant au port hier matin.

— Et ton maître, le capitaine, y n'été pas vini à la maison ; pi-t-être y l'été trop affligé !

— Mon maître, Pierrot, y l'été itou, y l'été noyé ; Trim ne put retenir un tressaillement nerveux, une larme coula de ses yeux, mais il l'essuya bien vite, de crainte de voir son ami éclater en sanglots et de lui faire perdre ainsi un temps précieux.

— Dis-moi, Pierrot, continua-t-il, ce qui est arrivé à la mort de Moissié Meunier, de quoi l'a ti mouri ? qué l'étaient les personnes qui voyaient li le plus à son les derniers moments ?

— Personne, ne vini voir li, répondit Pierrot en baissant la vue sous l'ardeur du regard de Trim ; personne excepté le docteur Rivard, qui a veillé li avant li mouri ; l'y était son seul ami !

Trim avait remarqué un certain mouvement d'amère ironie sur les lèvres de Pierrot, quand il prononça ces dernières paroles.

» — Qué fait dire à toué, — « docteur Rivard l'était son seul ami » ?

Et Trim regarda Pierrot avec une telle expression d'intense anxiété, que celui-ci tressaillit, et faisant un signe à Trim passa avec lui dans le jardin. Pierrot prit un air solennel et dit à Trim d'un ton profondément affecté :

» — Conné ti le docteur Rivard ?

— Pas beaucoup, un peu !

— Eh bien, moué l'a peur du docteur Rivard ; docteur Rivard bien riche, bien fort, bien méchant, moué pensé ! le docteur Rivard peut faire pendre toué, moué et tous les pauvres nègres, si voulé...

— Qué ce qui fait toué dire ça ?

— Écoute... et Pierrot regarda tout autour de lui dans le jardin, puis prenant la main de Trim dans la sienne, il lui dit : viens.

Ils allèrent tous les deux au fond du jardin, et Pierrot prit une petite fiole, qu'il avait cachée sous un tas de ballayures.

» — Regarde c'te p'tite fiole ; c'est poison pareil à celui que fesé *Ned* le sorcier ; tu conné li *Ned*, le nègre Congo : et bien moué trouvé c'te p'tite fiole sur la table de mon maître une nuit, après le docteur l'été parti.

Moué connu la fiole pour cti là qué donné Ned. Le lendemain mon maître l'était mort !...

Trim était profondément absorbé dans ce que venait de lui dire Pierrot, il ne répondit pas un mot.

» — Prends garde, Trim, ne va pas dire rien !... Docteur fera pendre toué et moué !

— Donne-moué la fiole, répondit enfin Trim ; ne l'avé pas peur du tout ! Faut moué allé voir Ned ; où l'y demeuré à c't'heure ?

— Rue Perdido, au bout, près de la Cyprière » ! et Pierrot lui donna la fiole, que Trim serra dans sa poche, après l'avoir enveloppée dans une feuille de chou.

Trim se rendit à la rue Perdido et de là à la case du nègre Congo. La porte et les contrevents étaient fermés. Trim secoua la porte avec violence et appela ; ce fut en vain, car il n'y avait personne. Cruellement désappointé, il prit tristement le chemin de la cité, se promettant de retourner le soir à la cabane de Ned. Il passa le reste de la journée en inutiles recherches, et quand la nuit fut venue il retourna à la case du nègre Congo, où il était, comme nous l'avons dit dans le chapitre précédent, quand le docteur Rivard, accompagné de Pluchon, alla y chercher un serpent à sonnettes.

Trim, après avoir vainement essayé de rejoindre la voiture du docteur Rivard, s'était rendu à la demeure de ce dernier, pour avoir de la vieille Marie de plus amples informations sur certaines choses qu'elle lui avait dites le jour précédent. Il trouva la vieille seule, assise au coin du feu, et faisant cuire des marrons.

« — Bonjour, ma tante, lui dit Trim en entrant et prenant un siège vis-à-vis d'elle.

— Bonjour Trim ; tu l'es ben mouillé, seché ton l'habit, mon enfant.

— Ne vous l'occupez pas. Et comme ça, lui dit-il sans autre préambule, vous saviez depuis cinq ou six jours que moué devais arriver ?

— Oui, mon enfant.

— Et comment vous l'aviez appris ça ?

— Voici comment ; la semaine passée, Mossié Plicho y l'est vini ici un soir, y faisait un temps affreux, la pli y tombé comme tout, comme ce soir, mossié Plicho l'y entré et l'y enfermé avec mon maître dans son l'étude. Mossié Plicho était tout l'essoufflé, mon maître tout bourru. Moué dit à moué-même : « y a que chose, ça c'est sûr », et moué allé sur le bout du pied écouter.

— Qué avez-li entendu ?

— Moué l'entendi bien docteur Rivard dire à mossié Plicho : « faut » vous allé trouver Édouard Phaneuf, le pilote, et que, coûte qui coûte » y est nécessaire que capitaine Pierre n'arrive pas à la ville avant qu'il » ait été l'averti ».

— Il a dit ça ?

— Oui.

— Et l'après.

— Et l'après moué entendi parler de la mère Coco-Letard, pis de son l'habitation des champs, pis de ses grands garçons, puis du capitaine Pierre !

— Pis après ?

— Pis après, pu rien ; moué sauvé, quand vu le docteur se lever ».

Les explications de la vieille Marie confirmèrent Trim dans ses soupçons, et après avoir recommandé à sa tante de ne pas parler de ce qu'elle venait de lui dire, et même de ne pas mentionner qu'il était venu la voir, il reprit le chemin de son navire, espérant y retrouver Tom, auquel il avait hâte de communiquer ses découvertes.

Quand Trim quitta la vieille Marie, le docteur n'était pas encore de retour. La pluie tombait par torrents et l'orage grondait dans toute sa fureur.

En arrivant à bord du *Zéphyr*, Trim trouva le gros Tom qui faisait sécher ses hardes dans la cambuse ; il avait parcouru la levée dans toute sa longueur et cherché dans toutes les directions, sans avoir pu rien découvrir qui put le mettre sur la voie. Trim lui raconta tout ce qu'il avait appris, sans néanmoins rien lui dire de ce que Pierrot lui avait confié, à l'égard de la petite fiole de poison, que le docteur Rivard avait oubliée dans la chambre du père Meunier. Après avoir longtemps délibéré ensemble sur ce qu'ils feraient le lendemain, ils se quittèrent pour aller se coucher, sans en être venu à aucune conclusion satisfaisante.

Avant le jour Trim était sur le pont, impatient de commencer ses recherches. Il alla éveiller Tom qui, de son côté, ne se fit pas prier, et tous les deux se mirent en route.

« — Je crois, dit Tom, que nous devrions commencer par chercher M. Pluchon.

— Oh ! non, pas si bête ; y été trop fin coquin, y découvri tout !

— Si nous cherchions la mère Coco-Letard ?

— C'est ça, moué y pense ; mais sé pas où li demeure, ni sé pas non plus où l'y est son l'habitation des champs.

— La vieille Marie ne t'a-t-elle pas dit où c'était ?

— Non, li sé pas elle-même, li ma dit que croyé la mère Coco-Letard été une vendeuse de les légumes.

— Eh bien, allons sur le marché aux légumes.

— C'est ça moué y pensé.

Ils se rendirent donc au marché aux légumes. Le temps était devenu frais et serein ; l'orage de la nuit avait purifié l'atmosphère et, à l'exception de la boue dans les rues, on n'aurait pas dit que la ville avait été visitée, quelques heures auparavant, par une aussi violente tempête. Les premières lueurs d'un beau jour commençaient à colorer l'horizon, quand ils arrivèrent. Le marché était désert et les stalles vides. Trim et Tom s'assirent sur un banc en attendant l'arrivée des revendeurs et des revendeuses. Bientôt ils arrivèrent, les uns chargés d'énormes paniers, les autres conduisant des mulets par la bride; ceux-ci apportant de grands pots de café tout chaud, ceux-là traînant de petites charrettes à bras chargées de tous les fruits de la saison. Le marché avait l'air d'une foire, ou chacun étalait avec ordre et symétrie ses denrées sur sa stalle.

» — Allons prendre une tasse de café, dit Tom, et manger un gâteau ; nous ferons parler la revendeuse.

— Allons ».

Ils accostèrent une négresse qui n'avait pas de stalle, et qui débitait modestement ses tasses de café, assise sur un petit banc de bois portatif.

« — Beau temps ce matin, dit Tom en s'adressant à la négresse d'un air dégagé.

— Oui mossié, beau temps.

— Donne-nous deux tasses de café et des gâteaux.

— Oui, mossié.

— C'é toué conné madame Coco-Letard, lui demanda Trim ?

— La mère Coco ?

— Oui, la mère Coco-Letard.

— C'ti là qui a tout piti fille, pour vendre à son la stalle ?

— Je peux pas dire, c'est la mère Coco-Letard, vendeuse de légumes.

— O ben oui, y a pas d'autres. Son la stalle est à l'aute boute du marché. Tu vas conné par son la peti fille, un grand pavillon planté devant son la stalle ; tiens, vois-ti là bas ?

Quand ils eurent pris leur café, ils se dirigèrent vers la stalle que leur avait désigné la négresse. Clémence était occupée à disposer avec goût les légumes, qu'un esclave lui avait apportées dans une petite charrette à bras.

» — Me diriez-vous où nous pourrions voir madame Coco-Letard, dit Tom à Clémence.

— C'est ici sa stalle, Monsieur, répondit modestement celle-ci, en jetant un coup d'œil sur la figure de Tom.

— Va-t-elle venir bientôt ?

— Je ne crois pas qu'elle vienne aujourd'hui ; elle s'est blessée hier matin en tombant ; elle a gardé le lit toute la journée, et si elle n'avait pas eu quelqu'affaire pressée à l'habitation des champs, elle ne se serait pas levée ce matin.

Trim se rapprocha de la jeune fille et fit signe à Tom de continuer.

» — C'est malheureux vraiment, j'aurais voulu lui parler pour affaires pressantes.

— Qu'est-ce que c'est, monsieur, dit-elle en regardant Tom d'un air curieux ; ne pourriez-vous pas me le dire ?

Trim, qui vit que Tom paraissait embarrassé, ajouta négligemment : nous voulé acheter deux cents barils d'oranges pour expédier li à St-Louis.

» — Revenez à midi et maman sera ici, j'irai la chercher.

— Nous pas pouvé attendre, continua Trim, c'est dommage, car on nous l'avait dit que madame Coco-Letard gardait toujours les meilleures oranges. C'est égal, nous pouvé aller acheter ailleurs.

Clémence, qui craignait de manquer une si belle occasion, et qui bien plus craignait que sa mère ne la battit pour l'avoir laissé échapper, offrit d'aller de suite chercher sa mère, s'ils voulaient attendre.

Trim fit un signe à Tom, qui reprit :

» — Oh non, ce n'est pas la peine, dites-nous où nous pourrions trouver madame Létard et nous allons y aller de suite.

— Vous ne pourrez pas trouver la place, car elle est allée à son habitation des champs.

— Et où l'est son l'habitation des champs, s'écria Trim un peu vivement.

Clémence ne remarqua pas l'expression d'impatience que manifesta Trim et répondit innocemment :

» — C'est bien loin, derrière le couvent des Ursulines, au milieu de la plaine ; une maison à deux étages entourée d'un jardin. Mais vraiment

c'est trop de trouble et je ne crois pas que vous puissiez la trouver.

— Nous la trouverons bien, répondirent à la fois Tom et Trim ; mais Tom, se reprenant aussitôt, ajouta : nous pourrions bien en effet ne pas la trouver, d'ailleurs peut-être n'aurons-nous pas le temps d'y aller ; dans ce cas nous reviendrons cet après-midi.

— C'est bien mieux », répondit Clémence, qui quoiqu'elle ne soupçonnât même pas qu'il y eut le moindre danger pour sa mère d'envoyer ces deux hommes à l'habitation des champs, sentit que la mère Coco pourrait bien la gronder et peut-être la battre, pour avoir pris sur elle de les y avoir envoyés.

Trim et Tom, au lieu de prendre la direction de l'habitation des champs, se dirigèrent du côté opposé d'un pas lent. Mais aussitôt qu'ils eurent tourné le coin de la première rue, Tom appela une voiture de remise dans laquelle il monta, Trim se plaçant à côté du cocher. Quand ils furent arrivés près du couvent des Ursulines, Tom, après avoir donné ordre au cocher d'attendre là son retour, partit avec Trim, suivant la direction que leur avait donnée Clémence.

Il pouvait être alors sept heures du matin. Le temps était calme et chaud. Le soleil brillait avec éclat. Le chant du moqueur, cet oiseau des latitudes méridionales, dont le gosier si flexible lui permet d'imiter à la perfection le chant de tous les autres oiseaux, se faisait entendre de plus en plus mélodieux, à mesure que Trim et Tom avançaient dans la campagne, et sortaient du dédale de petites rues boueuses et malpropres du faubourg Trémé ; Trim était impatient d'arriver ; Tom était rêveur, il craignait encore une déception et une infructueuse recherche.

« — Et si nous ne trouvions rien, dit-il tout à coup, que ferions-nous ?

— Nous cherché toute la maison, la cave, le grenier, les armoires ! répondit Trim.

— Et si nous ne trouvions rien ?

Trim tressaillit au doute de Tom, mais d'après ce que lui avait dit sa tante Marie, il était tellement persuadé que les Coco étaient les personnes qui avaient enlevé son maître, qu'il répondit avec chaleur :

» — Pas possible ! moué sûr, moué senti en mon tête qué chose qui dit mon maître y été là ; moué gage mon le cou !

Tom hocha la tête et continua à marcher, réfléchissant aux moyens d'aborder la question quand ils arriveraient à la maison, que déjà ils commençaient à apercevoir au milieu de la plaine.

» — Moué croyé v'là l'habitation des champs, s'écria Trim.

— Ça m'en a l'air ; comment allons-nous faire pour entrer.

— Nous cogné à la porte.

— S'ils ne veulent pas ouvrir ?

— Nous cogné pli fort !

— S'ils refusent absolument ?

— Nous enfoncé-li !

— Halte-là et si le capitaine n'y était pas ?

— Moué sûr y l'été, et pis, si l'été pas, moué sûr les Cocos ouvri tout suite la porte.

— Et s'ils ouvrent la porte, que ferons-nous ?

— Nous parlé, nous demandé, nous cherché ; dans tout cas toué faisé

comme moué, moué faisé comme toué ; moué tapé, toué tapé ; moué couri, toué itou.

— Oh ! quand à ça compte sur moi, car nous pouvons tous les deux nous attendre à une partie de coups de poings ; mais ça, ça me chausse » !

A travers la plaine, la vieille Coco avait vu venir ces deux hommes, dont un nègre. A mesure qu'ils approchaient de sa demeure, elle sentait de vagues craintes à l'endroit de son prisonnier, dont elle ignorait la situation en ce moment. Une visite à l'habitation des champs était chose si inusitée ! Ce qui la consolait pourtant, c'était d'abord que le prisonnier ne criait jamais, si ce n'avait été un peu la veille, et que d'ailleurs ses cris pouvaient à peine se faire entendre ; ensuite ils n'étaient que deux contre trois !

Quand les deux visiteurs ne furent plus qu'à une couple d'arpents, elle appela Léon et François, deux puissants auxiliaires au besoin, auxquels elle fit part de ses inquiétudes. Après avoir délibéré quelque temps, ils convinrent d'ouvrir la porte sans difficulté si ces hommes venaient à la maison, malgré l'avis de François, qui était d'opinion de ne point ouvrir et de ne point répondre. Mais la crainte que ces étrangers ne découvrissent le soupirail du cachot, ou n'attirassent l'attention du prisonnier s'ils frappaient trop fort à la porte, leur fit prendre une résolution différente de l'avis de François. La vieille Coco courut jeter le tapis par-dessus la trappe, et Léon descendit ouvrir au premier coup que frappa Trim. Il fit un salut à Tom et ne fit pas attention à Trim ; car un nègre à la Louisiane, on ne s'occupe pas de ça !

« — Bonjour, monsieur, lui dit-il, en prenant son ton le plus aimable, y a-t-il quelque chose à votre service ?

Trim et Tom furent un peu déconcertés, eux qui s'étaient attendus à de la résistance.

» — Nous voudrions voir madame Coco-Létard, on nous a dit que c'était ici qu'elle demeurait.

— Qui vous a dit ça ?

— Quelqu'un.

— Ah ! bien, on vous a trompés ; elle ne demeure pas ici.

— C'est égal ; qui demeure ici ?

— Mon ami, ça ne vous fait rien ; si vous avez besoin de quelque chose, je suis prêt à vous rendre service. La vieille Coco et François écoutaient au haut de l'escalier.

Trim fit un clin d'œil à Tom qui continua :

» — Je cherche quelqu'un qui s'est sauvé, et que nous croyons caché dans cette maison.

— Caché dans cette maison ! répéta Léon, avec un étonnement si bien joué, que Trim et Tom commencèrent à croire qu'ils s'étaient trompés.

— Peut-être ai-je été mal informé, mais pourtant on nous avait bien assurés qu'on l'avait vu venir dans cette direction ; dans tous les cas nous aimerions à visiter la maison.

François, en voyant la tournure que prenait la conversation, descendit à son tour ; la vieille Coco se tenait prête à toute éventualité.

» — Qu'est-ce qu'il veut donc, ce monsieur ? demanda François à Léon.

— Il cherche quelqu'un qu'il croit caché ici.

— Monsieur est donc un homme de police ? c'est bien, monsieur, cher-

chez, continua François en s'adressant à Tom ; vous êtes bien sûr de ne trouver personne, car nous avons été ici tout le temps, et je ne crois pas qu'il put y entrer un homme, sans que nous l'eussions vu ou entendu.

Tom regarda Trim dont la figure annonçait le désappointement. Tom ne savait que penser. Léon et François remarquèrent l'hésitation de Tom et ils s'enhardirent de toute l'irrésolution des autres.

» — Allons, monsieur, reprit Léon d'un ton un peu plus sec, si vous voulez chercher, cherchez ; mais dépêchez-vous, car nous avons des affaires.

Trim était confondu dans ses idées et ne savait que faire ; Tom crut qu'ils avaient fait un faux pas et cherchait les moyens de s'en retirer. Déjà il se préparait à faire des excuses et à sortir, quand Trim qui était derrière lui appuyé au cadre de la porte, fit un bond en avant et d'un coup de poing porté au milieu du front, culbuta François. Tom sauta sur Léon, quoiqu'il ne comprit rien à ce que faisait Trim, et le renversa sous lui, comme s'il eut été un enfant.

Tom regardait Trim, qui renversait les tables, les miroirs, culbutait les lits, les chaises, les coffres et tout ce qu'il trouvait dans l'appartement. Il ne pouvait s'imaginer ce que tout cela voulait dire.

» — Qu'as-tu donc Trim ?

— Mon maître ! mon maître ! cria Trim, il été ici ; moué entendi li, moué reconnu son la voix ! mon maître, mon maître !

Trim avait en effet parfaitement distingué la voix de son maître, quoique Tom n'eût absolument rien entendu.

Voici ce qui venait de se passer dans le cachot. Le serpent n'avait pas mordu Pierre de St-Luc, grâce à l'état de complet anéantissement dans lequel l'avait plongé sa défaillance. Le soleil, qui en ce moment entrait par le soupirail du cachot, frappait sur le plancher ; l'instinct du serpent qui lui fait chercher la chaleur, lui fit quitter sa position sur la poitrine de Pierre, et il était allé se baigner dans les flots de lumière et de chaleur que le soleil répandait sur le plancher. Pierre de St-Luc, en sentant disparaître ce poids qui lui pesait sur la poitrine, revint à lui peu à peu et reprit ses sens. En apercevant le serpent qui roulait avec complaisance ses anneaux bleus et gris, aux rayons du soleil, il jeta un cri. C'était ce cri que Trim avait entendu.

Trim ne découvrant rien dans l'appartement d'en bas, s'élança dans l'escalier. La mère Coco venait au secours de ses enfants armée d'une hache, dont elle dirigea un coup sur la tête de Trim. Vif comme un poisson, Trim para le coup, arracha la hache des mains de la mère Coco, et, saisissant la vieille par les épaules, la lança aux pieds de Tom, en lui criant :

» — Prendé soin de c'ti-là encore !

La hache à la main, Trim frappe, brise, défonce tout ce qui peut cacher son maître, qu'il appelle de toute la force de ses poumons. Pierre de St-Luc reconnaît la puissante voix de son Trim, son fidèle Trim ! Il n'ose croire à son bonheur, et cependant il se met à crier de toute sa voix pour guider Trim.

Celui-ci écoute et il entend son maître qui lui crie « de prendre garde à la trappe » ! Cette fois Trim est sûr et certain ; il lâche un indicible cri de joie, tous ses membres tremblent d'émotion. Il a reconnu que la voix vient de dessous le plancher, et il a bientôt découvert la trappe qu'il ouvre. Son maître lui crie de prendre garde au serpent, mais l'œil de

Trim avait déjà découvert le reptile ; il n'hésite pas un seul instant, saisit l'échelle, descend et marche droit au serpent qu'il coupe en deux d'un coup de sa hache. Puis il court à son maître, le saisit dans ses bras, couvre ses mains de baisers. Pierre de St-Luc ne trouve pas un mot à dire, ses paroles semblent s'arrêter sur sa langue. Les membres de ce pauvre Trim frissonnent de bonheur, il pleure et rit en même temps ! Dans un instant il eut coupé les liens et les courroies qui garrottaient son maître. Nous renonçons à exprimer les sentiments qui agitaient ces deux hommes en ce moment. Il est de ces sensations de l'âme pour lesquelles le langage de l'homme ne trouve pas d'expressions. Pierre de St-Luc prend la grosse main calleuse de son fidèle serviteur entre les siennes, et la presse avec une profonde reconnaissance. Trim se croit mille fois trop payé pour ce qu'il a fait, et il tombe à genoux devant son maître, qui le relève avec affection.

Au premier pas que fit Pierre il sentit ses genoux trembler sous lui, ses yeux se voilèrent et il sembla que tous les objets tourbillonnaient dans le cachot. Il fut contraint de se coucher un instant pour laisser passer cette faiblesse. Après avoir bu un coup d'eau et s'en être baigné le visage, il se sentit assez de force pour sortir du cachot, où il avait enduré tant de douleur morale et supporté tant d'outrages. Trim, qui supportait son maître, fut obligé de le porter pour monter l'échelle. L'air plus pur que Pierre respira, en sortant du cachot, lui donna de nouvelles forces et il s'assit sur une chaise. A mesure qu'il reprenait sa vigueur, il put se rappeler plus clairement les différentes circonstances de son emprisonnement et de sa délivrance ; de nouvelles craintes vinrent l'assaillir, en songeant aux brigands qui l'avaient tenu emprisonné, et quoique Trim lui eut assuré que Tom était à l'étage inférieur, gardant la mère Coco et ses deux fils, Pierre sentit un frisson parcourir ses membres, à l'idée que les Coco pourraient avoir préparé quelqu'embûche dans lequel pouvaient tomber Tom et Trim.

En ce moment il entendit Tom qui appelait au secours, il fit un mouvement pour se lever, mais les forces lui manquèrent et il tomba sur sa chaise.

« — Cours à son secours, Trim, ils vont l'assassiner, cria Pierre ; ne t'occupe pas de moi, je serai mieux dans quelques minutes ».

Trim regardait son maître avec inquiétude et semblait cloué à sa place. Un nouveau cri faible et étouffé se fit entendre, et cette fois Trim fit un bond comme une panthère qui s'élance sur sa proie ; en deux sauts il fut au pied de l'escalier ; ses yeux injectés de sang flambaient, ses lèvres contractées frémissaient, ses narines dilatées respiraient la vengeance, une vengeance terrible, féroce. La nature du nègre si extrême, son tempérament si ardent, ses appétits si animaux, ses passions si brutales, quand elles sont aiguillonnées ou agitées par la torche brûlante de la haine ou de la vengeance, bouleversaient en ce moment l'âme de Trim dont la figure reflétait la convulsive agitation.

Il était temps qu'il arrivât, car François, en reprenant connaissance, était sauté à l'improviste sur Tom, tandis que ce dernier retenait Léon, qui faisait tous ses efforts pour se débarrasser. François, de ses grandes mains osseuses, tenait Tom à la gorge et cherchait à l'étrangler. Tom avait été obligé de détacher une des mains de Léon, pour saisir François par les cheveux, qu'il réussit à amener sous lui. Malgré la force supérieure

de Tom, il était évident qu'il ne pouvait soutenir longtemps ! Léon le mordait cruellement au bras et lui donnait des coups de pied dans le ventre ; François le serrait de plus en plus à la gorge. La figure de Tom bleuissait ; il sentait sa main perdre peu à peu sa force pour contenir Léon, qui redoublait ses efforts ; c'est alors qu'il lâcha le premier cri. A ce moment la mère Coco se relevait, encore à moitié étourdie ; elle chercha d'abord sa hache, mais ne la trouvant pas, elle courut à l'armoire prendre une de ces longues fourchettes à deux fourchons dont se servent les cuisiniers, et accourait pour en frapper Tom. Celui-ci en la voyant lâcha le second cri, qui amenait Trim à son secours.

Il ne fallut qu'un clin d'œil à Trim pour lui faire comprendre la position relative des combattants. Il se jeta à corps perdu sur la mère Coco, qui le frappa au bras gauche de sa longue fourchette ; Trim lui porta un coup de poing dans la figure et l'étendit raide sur le plancher. Sans prendre le temps de lui ôter sa fourchette, il s'élance sur François, lui saisit les deux mains au poignet et les écarte comme il aurait fait de celles d'un enfant. François, en voyant sa proie lui échapper et se sentant au pouvoir du nègre, lâcha un cri de fureur et saisit entre ses dents l'oreille de Trim qu'il coupe en deux. Trim rugit, non pas de douleur mais de rage, mais de fureur ; ce n'est plus un homme, c'est une bête féroce ; il terrasse François sous ses pieds ; du talon de ses bottes il le frappe au visage, sur la tête, sur la poitrine, dans le corps. Le sang coule du nez, de la bouche, des yeux de François ! affreux spectacle !... La vue du sang redouble la fureur du nègre ; sa bouche écume ; ce ne sont plus des cris humains qu'il fait entendre, ce sont des hurlements !... Il saisit François par les jambes et, l'enlevant au-dessus de sa tête, fait tournoyer au bout de ses bras le corps maigre et mutilé du malheureux Coco, dont il se préparait à écraser impitoyablement le crâne sur le mur.

Tom, qui n'a plus de difficulté à contenir Léon, demeure un instant spectateur épouvanté de la scène qui menaçait de se terminer si tragiquement pour François, et lâche un cri à Trim pour tâcher de l'arrêter. Trim est sourd à tout sentiment d'humanité. Tom lui crie d'une voix impérieuse :

» — Arrête, Trim, ne le tue pas !

Trim n'entend rien ; le corps de François tournoie rapidement dans les puissantes mains du nègre, qui de l'œil cherche un endroit pour lui briser la tête... Tom veut se jeter sur Trim pour prévenir un meurtre, mais il craint de laisser échapper Léon qui tremble de tous ses membres. Déjà le nègre, la bouche écumante, les yeux à moitié sortis de la tête, a choisi et remarqué une pierre saillante sur le mur... c'en est fait de François... quand tout à coup un cri strident part de l'étage supérieur ! c'était Pierre qui ne pouvant se rendre à l'escalier et comprenant à l'exclamation de Tom, que son nègre, dans un de ses paroxismes de fureur et de vengeance, allait commettre un meurtre inutile, avait eu recours à ce moyen. Pierre savait que Trim n'aurait pas obéi à un ordre, il ne l'aurait pas entendu, mais qu'il ne pourrait résister à un cri de douleur de la part de son maître. Aussi Trim, en entendant ce cri de détresse s'arrêta instantanément, frappé comme par un choc électrique ; il jeta à terre le corps presqu'inanimé de François, s'élança vers l'escalier et en un instant fut aux pieds de Pierre.

Par un de ces incompréhensibles phénomènes de la constitution humaine,

un instant avait suffi pour transformer le nègre en un tout autre homme. Une sueur abondante coulait de son visage, mais ses traits tout à l'heure bouleversés, n'exprimaient plus maintenant que le plus tendre intérêt pour son maître ; ses yeux, tout à l'heure injectés de sang, n'exprimaient plus maintenant qu'une inquiète sollicitude pour la santé du capitaine Pierre. Une si soudaine et si complète transformation étonna le capitaine, quoiqu'une fois déjà il en avait eu un semblable exemple de la part de son esclave. Cependant comme pour la seconde fois il venait de faire l'expérience de la puissance sans borne qu'il pouvait exercer sur son nègre, au plus violent paroxisme de son vertige et de sa fureur, il crut prudent de lui cacher la raison qui l'avait porté à en agir ainsi, de crainte qu'une autre fois il ne put réussir par le même moyen ; aussi lui dit-il :

» — Trim, je viens d'avoir une faiblesse, mais je me sens assez fort pour partir, je veux être transporté hors d'ici.

— Vous senté-ti vote tête mieux ? lui demanda Trim d'une voix encore tremblante.

— Bien mieux, bien mieux. Donne-moi le bras pour m'aider à marcher.

— Vous pas capable pour marcher, mon maître ; moué couri cherché voiture ; voiture pas loin, là bas, tout l'auprès couvent des Uslines.

— Eh bien, va vite ; tu feras attendre la voiture en dehors de la barrière du jardin.

— Oui, mon maître.

Pendant que Trim était allé chercher la voiture de louage, qui était restée près du couvent des Ursulines, Tom attacha les pieds de Léon et de François avec des cordes qu'il trouva sur une chaise, et leurs mains derrière leur dos ; il en fit autant à la mère Coco, après quoi il leur passa à chacun une corde par le milieu du corps et les attacha au pied de l'escalier. Quand il les eut bien garrottés tous les trois, il monta alors voir son capitaine. En le voyant pâle et faible, assis sur une mauvaise chaise, enveloppé dans un drap pour tout vêtement, deux grosses larmes vinrent mouiller ses paupières.

» — Comment vous trouvez-vous, mon capitaine ? lui dit-il en adoucissant sa rude voix.

— Bien mieux, mon brave ami, bien ; donne-moi la main que je la serre dans les miennes. Je te dois et à Trim une reconnaissance éternelle. Tu m'as sauvé la vie ; je ne l'oublierai jamais.

— Ce n'est pas moi, mon capitaine, c'est Trim ! je vous conterai ça plus tard, aujourd'hui ça vous fatiguerait.

— Et mon *Zéphyr*, où est-il ? Qu'a-t-on fait à bord ?

— Il est au port amarré au pied de la rue Conti ; tout est bien à bord, mais ne vous occupez pas de ça maintenant, mon capitaine, vous êtes trop faible.

— Tu as raison, je me sens faible, aide-moi à me jeter sur ce sofa, en attendant que Trim m'amène la voiture.

— Tom aida son capitaine à se transporter sur le sofa, après quoi il lui apporta une paire de pantalons et une blouse dont Pierre se revêtit.

Pendant que Pierre reposait sur le sofa que les Coco avaient transporté dans cette salle, il réfléchit aux mesures qu'il devait prendre, en sortant de cette maison ; Tom avait ouvert la porte de la chambre où la mère Coco tenait enfermé ce qu'elle avait de plus précieux. Il prit un verre sur la

table et y vida un peu d'eau-de-vie, qu'il mêla d'eau, pour le porter au capitaine qui le but avec avidité. L'eau-de-vie lui fit un grand bien et ranima assez ses forces pour qu'il put se transporter dans le magasin de la mère Coco ; c'est ainsi qu'elle appelait la salle où, au commencement de cette histoire, nous avons introduit au lecteur la famille Coco jouant au poker.

Pierre de St-Luc, en voyant les objets de toutes sortes et de toutes valeurs déposés dans ce magasin, bazar universel, comprit que la famille Coco était une famille de voleurs ou de receleurs : il ne douta pas que plus d'un forfait pesait sur cette famille. Il n'eut pas de doutes non plus, que les Coco n'eussent été à son égard que les instruments de quelque main cachée qui les avait fait agir, et il se promit bien de n'épargner rien pour saisir les fils secrets de cette odieuse trame dont il avait failli devenir la victime.

Quand il eut appris de la bouche de Tom qu'il n'avait trouvé, en entrant dans la maison, qu'une femme et deux hommes dont Trim en avait presque massacré un dans sa fureur, il laissa échapper un soupir, et éprouva un mouvement de crainte à l'idée qu'il y avait encore un de ces brigands de libre, et qu'il pourrait bien se soustraire à la juste punition qu'il méritait. Il craignait aussi que, s'il découvrait ce qui s'était passé à l'habitation des champs avant qu'on put l'arrêter, il ne donna l'alarme à ceux qui les avaient dirigés secrètement dans leur attentat sur sa personne ; il résolut de laisser Tom à l'habitation des champs, d'abord pour garder la mère Coco et ses fils, et ensuite pour arrêter toute personne qui y viendrait.

Après avoir tout arrangé avec Tom, auquel il promit d'envoyer du renfort, Pierre de St-Luc se rendit, appuyé sur son nègre, à la voiture qui l'attendait à la porte du jardin.

» — Où va-ti mené li, mon maître ?

— A la maison chez monsieur Meunier.

— Il été parti pour la campagne et son la maison fermée, dit Trim avec une grande présence d'esprit, ayant senti que dans l'état de faiblesse de son maître, la nouvelle de la mort de monsieur Meunier eut pu lui être fatale.

— Eh bien ! chez madame Regnaud, N° 7, rue St-Charles ».

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME

LES FUNÉRAILLES

L'arrivée du capitaine Pierre et sa fin tragique s'étaient simultanément répandues à la Nouvelle-Orléans. Les journaux qui, sur une colonne, annonçaient que le riche héritier de l'immense fortune de M. Meunier était venu pour en prendre possession, annonçaient aussi sur une autre, qu'une mort prématurée avait enlevé à la société un de ses plus beaux ornements, dans la personne du capitaine Pierre de St-Luc, dont les qualités l'avaient rendu cher à tous ceux qui l'avaient connu.

Le deux novembre, vers midi, les cloches de la cathédrale sonnaient le glas du riche héritier ; le chœur et la nef de l'église, tendus de noir et éclairés par plus de quatre mille bougies, présentaient un lugubre contraste entre l'éclat du monde et les ténèbres de la mort. Au milieu de la grande allée, sur un catafalque élevé et recouvert d'un somptueux drap noir, sur

lequel pleurent des larmes d'argent, repose le cercueil, dans lequel est enfermé le corps du noyé. Le clergé en surplis blancs, ayant le vénérable curé de la paroisse en tête, commence l'office des morts. Ces chants sacrés, qui se mêlent aux ronflements solennels de l'orgue et s'élèvent dans les airs, inspirent un profond recueillement à l'immense foule qui assiste au service.

Un homme tout habillé de noir, est prosterné à genoux à quelques pas en arrière du catafalque et paraît plongé dans la plus amère douleur. De larmes abondantes s'échappent de ses yeux, il jette de profonds soupirs et se frappe la poitrine. Cet homme, c'est le docteur Rivard !

Dans un banc, presque en face du docteur, il y a un autre homme aussi habillé de noir, qui regarde, avec un religieux sentiment d'admiration, la figure baignée de pleurs de l'inconsolable docteur. Cet homme comprend toute la douleur du docteur Rivard, et il soupire ! Cet homme, c'est le Juge de la Cour des Preuves !

A quelques pas en arrière du docteur Rivard, debout, quatre de front, se trouvaient les matelots du *Zéphyr*, monsieur Léonard et les autres officiers du navire à la tête. Après les matelots du *Zéphyr*, venaient ceux du *Sauveur*. Monsieur Léonard, qui avait été informé par Trim de la délivrance du capitaine, avait cru qu'il était important de ne pas suspendre la cérémonie des funérailles, et même d'y ajouter tout l'éclat possible par la présence des matelots du *Zéphyr* et du *Sauveur*, afin d'endormir dans une profonde sécurité ceux qui avaient trempé dans l'attentat commis sur le capitaine Pierre.

Quand les cérémonies de l'église furent terminées, le cortège funèbre accompagna au cimetière les restes du défunt. Huit matelots du *Zéphyr*, tête découverte, vêtus de noir, une large chape de crêpe suspendue en bandoulière sur leurs épaules, portaient le cercueil, le corbillard vide précédant les porteurs. La procession se forma lentement et silencieusement, aux chants des hymnes que chantaient le clergé et les choristes.

Le Juge de la Cour des Preuves prit sa place à côté du docteur Rivard, immédiatement derrière le cercueil. Venaient ensuite les matelots, quatre de front, puis la foule fermait la marche.

Au moment où la procession passait le seuil de la porte de l'église, un nègre venait d'arriver. Sa figure était triste et pensive. Quand ce nègre vit le docteur Rivard marchant derrière le cercueil, la figure contrite et s'essuyant les yeux avec un mouchoir, il ne put réprimer un mouvement d'indignation mêlé de mépris. Ce nègre, c'était Trim. Le docteur avait remarqué le mouvement de Trim.

Quand les obsèques furent terminées, le juge de la Cour des Preuves toucha le docteur Rivard sur l'épaule ; celui-ci leva les yeux sur le juge, en témoignant la plus grande surprise, comme s'il ne s'était pas auparavant aperçu de sa présence, tant il avait été absorbé dans sa douleur et son désespoir ! Il s'inclina respectueusement.

« — Vous ne m'aviez pas remarqué, docteur, lui dit le juge à voix basse et se penchant à son oreille.

— Pardon, monsieur le juge. Et le docteur se détourna pour s'essuyer les yeux, comme s'il avait eu honte de cette marque de faiblesse.

— Si vous pouviez venir à quatre heures au greffe de la Cour, j'aurais quelque chose à vous dire de la plus haute importance pour vous. Je

viens de recevoir une lettre de la paroisse St-Martin, où j'avais envoyé un courrier afin d'obtenir certaines informations dont j'avais besoin, avant de vous faire part de certaines découvertes providentielles que j'ai faites et qui vous regardent.

— Pardon, monsieur le juge, répondit le docteur d'une voix agitée ; excusez-moi pour aujourd'hui ; je suis incapable, absolument incapable de m'occuper d'affaires.

— Je puis concevoir qu'en effet vous ne vous sentiez pas bien disposé à faire des affaires, après les afflictions dont vous avez été frappé coup sur coup depuis quelques jours.

— Hélas ! M. le juge, la vie est pleine d'amertume, ce sont des épreuves que je crains de n'être pas assez fort pour supporter.

— Si vous ne pouvez venir à quatre heures à la Cour, venez du moins chez moi, ce soir, prendre le thé. Ce que j'ai à vous dire est important, bien important pour vous, puisque j'ai découvert les parents de votre pupille.

— De mon pupille ! et la figure du docteur exprima une surprise si grande et si bien jouée, en même temps que ses yeux exprimaient pour le juge une si profonde reconnaissance, que le juge se sentit plus que payé des peines qu'il s'était données pour faire plaisir au docteur.

— Je suis trop heureux d'avoir fait cette découverte. Vous viendrez ce soir, n'est-ce pas ? Je compte sur vous ; docteur, à sept heures.

— Huit heures et demie, vous conviendrait-il ? j'ai un malade à voir à huit heures précises.

— Eh bien ! à huit heures et demie, ça fera l'affaire.

Quoique la conversation, entre le juge et le docteur, eut été tenue à voix basse, un nègre l'avait toute entendue, et il s'était retiré avant d'avoir été remarqué par le docteur, à ce qu'il crut ; mais il s'était trompé !

Le docteur Rivard suivit de l'œil le nègre, qui s'éloignait à grands pas, en se mêlant parmi la foule. Un léger froncement de sourcil contracta les plis de son front ; c'était un signe qu'il était fortement vexé, mais il rendit aussitôt à sa physionomie son expression de profonde tristesse, tellement que le juge ne s'aperçut de rien.

» — Adieu, docteur, continua le juge. A huit heures et demie !

— Je n'y manquerai pas ».

CHAPITRE DIX-HUITIÈME

LE DEVOIR L'EMPORTE SUR LES OBJECTIONS

Aussitôt que le juge de la Cour des Preuves eut quitté le docteur Rivard, celui-ci chercha Trim des yeux, décidé à le suivre et à avoir une explication avec lui. Le docteur connaissait parfaitement Trim et sa sagacité ; il craignait qu'il n'eut découvert quelque chose, qui aurait pu peut-être lui causer de l'embarras par la suite. Mais Trim était disparu, et le docteur s'en retourna chez lui fortement inquiété à l'endroit du nègre, quoique d'ailleurs tout semblât lui sourire. Le reste de la journée il ne put chasser de son esprit l'impression que la vue et la présence de Trim lui avait faite.

— Oh ! oh ! maître Trim, se disait-il à lui-même en marchant seul à grands pas dans son étude, tu veux te mêler des affaires qui ne te regardent pas ;

prends garde que je ne te trouve encore sur mon chemin ; tu t'en repentiras ! voudrais-tu épier mes actions, par hasard ? nous verrons.

A huit heures le docteur se rendit au pied de la rue Bienville, où l'attendait Pluchon.

« — Eh bien, M. Pluchon, quelles nouvelles ?

— Rien, aujourd'hui, rien.

— Tu n'es pas allé à l'habitation des champs pour savoir des nouvelles du capitaine ? et du serpent à sonnettes ?

— Non, je n'y suis pas allé, j'ai eu bien autre chose à faire ; mais je me propose d'y aller demain matin de bonne heure.

— C'est bon. S'il y a quelque chose d'important, tu viendras me le dire chez moi ; si au contraire tout a été comme il faut, tu me conteras ça ici demain soir.

— Convenu.

— J'ai besoin de savoir une chose, M. Pluchon ; il faut que vous l'appreniez de la mère Coco, voici : c'est de savoir quel est l'enfant qu'elle a conduit à l'hospice des aliénés, sous le nom de Jérôme, il y a à peu près une dizaine d'années ; quel est le nom des parents de l'enfant, s'ils vivent encore, où ils sont, et comment l'enfant lui a été remis et par qui. Je tiens à savoir tout cela, c'est important.

— J'en parlerai à la mère Coco ; est-ce pour l'orphelin dont vous vous êtes fait nommer tuteur ?

— Ça ne vous fait rien, M. Pluchon ; faites ce que je vous dis et voilà tout ; ne parlez pas de moi à la mère Coco. Quand vous aurez obtenu d'elle ce que je désire apprendre à l'égard de l'enfant, vous lui direz que, si quelqu'un, n'importe qui, la questionne sur le même sujet, elle ait à répondre « qu'elle ne s'en rappelle pas du tout, si ce n'est que ceux qui » lui remirent l'enfant, pour le conduire à l'hospice, lui dirent : que *son » père était immensément riche* ».

— Oui, docteur.

— A propos, je vais avoir besoin de vous dès ce soir.

— Comment ça !

— Je m'en vais de ce pas chez M. le Juge de la Cour des Preuves, vous savez où il demeure ?

— Parfaitement.

— Je crains qu'il n'y ait quelqu'un qui épie ou fasse épier mes pas ; ce n'est peut-être qu'une fausse crainte, mais enfin je le crains ; je voudrais que vers dix heures vous veniez faire un tour auprès de la maison de M. le Juge, et si vous voyez Trim, le nègre de Pierre de St-Luc, je veux que vous l'empoigniez.

— Trim !

— Oui, Trim.

— Mais on ne l'empoigne pas comme ça !

— Prenez deux ou trois hommes avec vous, quatre, six même s'il le faut ; et si, au moment où je sortirai de chez monsieur le Juge, il me suit, sautez-lui dessus, baillonnez-le et conduisez-le chez vous ; je ne voudrais pas qu'il soupçonnât que je me sois mêlé de cette affaire.

— Je ne pourrai pas le conduire chez moi.

— Et pourquoi ?

— Parce que, d'abord, je n'ai pas de place convenable pour le mettre

en sûreté ; en second lieu, parce que je n'ai personne pour le garder, et que je ne puis rester à la maison toute la journée. Mais laissez faire, je sais où le mettre.

— Et où le mettrez-vous ?

— A l'habitation des champs.

— Oh ! non ; oh, non, pas là. Je ne voudrais pas pour tout au monde qu'il vît son maître !

— Son maître, soyez tranquille quant à celui-là, il ne reviendra plus pour raconter son histoire, à moins que ce ne soit une histoire prochaine !

Le docteur ne fit pas attention au trait de finesse de Pluchon, qui lui parut de mauvais goût.

» — Faites comme vous voudrez, lui répondit-il brusquement ; ne manquez pas toujours de venir ce soir à dix heures, même un peu avant.

— J'y serai et bien accompagné !

— Comment saurais-je que vous êtes arrivé ?

— En passant sous la fenêtre, je chanterai :

» Montre-moi ton petit poisson ».

— C'est très bien ».

Le docteur, en quittant Pluchon, se rendit tout droit chez le juge, où il arriva, comme la pendule sonnait huit heures et demie.

« — Vous êtes ponctuel, docteur, lui dit le juge en le voyant entrer.

— Ç'a toujours été une de mes maximes, ponctualité dans le devoir, répondit le docteur Rivard, en faisant un profond salut au juge.

— Je le sais, mon cher docteur, je le sais ; c'est une maxime que vous pratiquez à la lettre. Entrons dans mon étude ; le temps est un peu frais, malgré la belle et chaude journée que nous avons eue ; j'ai fait préparer un bon feu, et nous nous chaufferons en parlant d'affaires.

Le juge approcha deux fauteuils de la grille, dans laquelle pétillait un feu de bois de cyprès jetant une brillante flamme. Après quelques minutes de silence, pendant lesquelles le docteur examina furtivement l'expression de la physionomie joyeuse du juge, ce dernier prit une lettre de son portefeuille et la présentant au docteur Rivard :

» — Lisez ceci, mon cher docteur ; j'aurai ensuite quelques questions à vous faire.

Elle était adressée à

« L'hon. Tancrède R...
Juge de la Cour des Preuves,
Nouvelle-Orléans ».

Le docteur ouvrit la lettre et lut attentivement ce qui suit :

St-Martin, 31 *octobre* 1836.

« Mon cher Tancrède,

« Aussitôt que j'eus reçu ta lettre, je me suis rendue, suivant ton désir, » chez le vénérable curé de la paroisse, messire Curato, auquel je la commu- » niquai. Il se rappelle fort bien avoir marié en 1820, le 19 mars, mon- » sieur Alphonse Meunier à une demoiselle Léocadie Mousseau, duquel » mariage naquit un enfant, qu'il baptisa, le 21 mai 1823, du nom de » *Alphonse Pierre*. Léocadie Mousseau, mourut à la paroisse St-Martin » des suites de ses couches. Le petit Alphonse Pierre fut mis en nourrice

» chez une femme du nom de Charlotte Paquet. Cette femme était une » bonne personne, mais son mari paraît avoir été un fameux ivrogne et un » mauvais sujet, du nom d'Édouard Phaneuf. Au bout de quelques mois, » Phaneuf et sa femme partirent pour Bâton-Rouge, emportant l'enfant » avec eux, dont on n'entendit plus parler depuis.

» C'est tout ce que j'ai pu obtenir de renseignements.

» Le petit Jules est bien portant, il ne s'ennuie pas du tout. Maman » est un peu mieux, quoiqu'encore bien souffrante de son rhumatisme. » Nous nous plaisons tous bien ici. Je pense retourner avec les enfants la » semaine prochaine. Adieu, mon cher Tancrède ».

» Ta femme affectionnée,

» ÉLOÏSE R... »

Le docteur Rivard, après avoir parcouru la lettre, prit une prise de tabac, pour cacher l'émotion que cette lecture lui avait causée, quoiqu'il s'attendit bien, d'après ce que lui avait dit Jérémie, à quelque chose de semblable de la part du juge. Après s'être mouché, il remit tranquillement la lettre au juge sans lui dire un mot.

» — Eh bien, docteur, que dites-vous de cela, reprit le juge après avoir un instant examiné l'impression que la lecture de cette lettre pouvait avoir faite sur sa figure.

— Ma foi, je ne comprends pas, monsieur le juge, où vous en voulez venir, répondit le docteur avec la plus parfaite indifférence. Je savais depuis longtemps que monsieur Meunier avait eu un enfant de son mariage avec cette demoiselle Mousseau dont parle cette lettre ; mais la mère mourut en couches et l'enfant est mort depuis longtemps, du moins à ce que j'ai toujours entendu dire à ce pauvre monsieur Meunier.

— Comment, l'enfant mort ! reprit le juge avec vivacité.

— C'est ce que monsieur Meunier a toujours cru, quoiqu'il me semble lui avoir entendu dire qu'il n'avait jamais pu en obtenir de preuves certaines.

— Ah ! continua le juge, comme si un poids eut été ôté de dessus sa poitrine, monsieur Meunier n'a jamais eu de preuve certaine de la mort de son enfant !

— C'est ce qu'il m'a dit, du moins, quoiqu'il fût bien persuadé que son pauvre petit Alphonse n'existât plus.

— Savez-vous ce qui a porté M. Meunier à croire à la mort de son enfant ?

Le docteur Rivard se passa la main sur le front, et demeura quelque temps plongé dans la plus profonde réflexion, comme s'il eut voulu rappeler à sa mémoire d'anciens souvenirs.

» — Pardonnez, je suis obligé de recueillir mes souvenirs, la chose m'était tellement échappée de l'esprit.

— Prenez votre temps, docteur.

Et le juge tisonna le feu, dans lequel il jeta quelques éclats de cyprès. A la lueur de la flamme qui reflétait sur la figure du docteur, on eut pu voir une certaine hésitation qu'il surmonta néanmoins bien vite, et, après s'être servi d'une prise de tabac, il reprit :

» — En effet, je me rappelle que le petit Alphonse fut mis en nourrice, comme le mentionne votre lettre, chez une excellente femme, l'épouse d'un nommé Phaneuf, qui était absent depuis un an. Au bout de quelques mois, Phaneuf revint, demeura quelque temps avec sa femme à la paroisse

St-Martin, d'où il partit avec elle pour Bâton-Rouge, emmenant l'enfant.

— Oui ! c'est bien ce que m'écrit ma femme.

— Après quelques mois de résidence à Bâton-Rouge, la femme de ce Phaneuf mourut ; le petit Alphonse fut confié aux soins d'une veuve, dont le nom m'échappe en ce moment, qui en eut soin pendant un an ou plus.

— Et où était Phaneuf tout ce temps-là ?

— Il était parti sans que l'on sut où il était allé.

— C'est extraordinaire, néanmoins, que monsieur Meunier ne se soit pas alors plus occupé de son enfant !

M. Meunier n'était pas à la Louisiane quand sa femme mourut. Il fut obligé de partir le lendemain du baptême de l'enfant pour la Jamaïque, d'où il s'embarqua pour aller à Canton pour affaires de commerce. Ce ne fut qu'après une absence de dix-huit mois qu'il revint.

A son retour, il se rendit immédiatement à la paroisse St-Martin, où il apprit en même temps la mort de sa femme et la disparition de son fils ! Le parrain et la marraine de l'enfant ne demeuraient plus à St-Martin. Il se rendit de suite à Bâton-Rouge pour y chercher son fils. La femme de Phaneuf était morte. Phaneuf n'avait pas reparu. La veuve, qui avait pris soin de l'enfant pendant près d'un an, avait quitté l'endroit sans que M. Meunier put savoir de quel côté elle s'était dirigée ! Il revint alors à la Nouvelle-Orléans, où il subit une longue maladie, pendant laquelle il me confia ce que je viens de vous raconter.

» — Et ne put-il obtenir d'autres renseignements sur son enfant ? demanda le juge vivement intéressé.

— M. Meunier fit faire les plus minutieuses recherches, il n'épargna ni l'or ni l'argent, il envoya des exprès dans toutes les directions. Pendant deux à trois ans toutes ses recherches furent inutiles. Il désespérait de jamais retrouver son fils, quand un jour il reçut une lettre qui lui disait : « que la femme, qui avait la dernière eu soin de son enfant à Bâton-Rouge, avait été vue à la Nouvelle-Orléans, avec l'enfant qui était bien chétif ». Cette nouvelle réveilla toutes les douleurs de ce pauvre M. Meunier ; il fut obligé de garder le lit pendant plusieurs jours. Les recherches furent renouvelées par toute la ville et les faubourgs ; la police fut employée, les plus généreuses récompenses furent offertes. Inutile ! rien ! il ne put rien découvrir. Il n'y avait point à la Nouvelle-Orléans de femme de ce nom-là.. c'est curieux que je ne me rappelle pas du nom !

— Ne serait-ce pas la femme Coco-Letard, reprit le juge en souriant.

Le docteur se leva tout droit, de l'air le plus étonné ; c'est ça, s'écria-t-il, c'est ça ! c'était son nom, Coco-Letard ! comment l'avez-vous appris, M. le juge ? ou plutôt comment l'avez-vous deviné ? c'est un nom si peu commun !

» — Continuez, docteur, je vous dirai cela tout à l'heure.

Le docteur se laissa tomber dans le fauteuil, plutôt qu'il ne s'y assit. Il se passa à plusieurs reprises la main sur le front.

» — C'est étrange ! dit-il, comme se parlant à lui-même... puis reprenant son récit, il continua : M. Meunier avait fait donner dans tous les journaux le signalement de son fils, tel que l'on le lui avait dépeint. Quelques mois après, on vint apprendre à M. Meunier qu'un enfant, de quatre à cinq ans, s'était noyé en jouant sur le bord de la levée. La description de l'enfant correspondait parfaitement au signalement qui en avait été donné

dans les journaux. On lui rapporta aussi qu'une femme du nom de... comment l'appelez-vous ? ah ! Coco-Letard ! pleurait son enfant qui s'était noyé.

— C'est étonnant ! interrompit le juge dont l'intérêt était excité au plus haut degré, c'est étonnant !... continuez, mon cher docteur.

— Je me trouvais en ce moment avec M. Meunier, nous montâmes tous deux en voiture. Quand nous arrivâmes sur la levée, la vieille femme n'y était plus, et le corps de l'enfant n'avait pas encore été retrouvé. M. Meunier donna instruction à plusieurs des personnes présentes de venir immédiatement l'informer, aussitôt que l'enfant ou sa mère aurait été trouvé. Après être restés plus d'une heure sur les lieux, nous retournâmes chez lui. Ce pauvre M. Meunier, je n'oublierai jamais l'état dans lequel il rentra à la maison ; il avait le cœur navré ; il ne pleura pas, son œil était sec, il avait les yeux fixes ! Dieu ! quelle expression dans ses yeux ! j'imagine encore le voir là devant moi, quand il s'assit dans son fauteuil. Sa figure était d'une pâleur livide, une sueur froide suintait de son front. Il demeura près d'une demi-heure dans la même position, sans remuer un muscle, toujours le même regard fixe ! Je m'étais assis près de lui attendant dans la plus grande inquiétude le résultat de cette crise. Au bout d'une demi-heure environ, il se leva, s'essuya le visage de son mouchoir, fit trois à quatre tours dans la salle, puis s'arrêtant en face de moi, il me dit ces mots, que je n'oublierai jamais : « *Dieu me punit dans mon enfant des fautes* » *que j'ai commises dans ma jeunesse, et des infortunes que j'ai laissées au* » *Canada* » !

» M. Meunier fit dire des messes pour son enfant, ainsi qu'il en avait fait dire pour sa femme. Depuis ce temps il n'entendit plus parler ni de la femme... j'oublie toujours son nom...

— Coco-Letard.

— Coco-Letard ; ni de son enfant, son pauvre petit Alphonse, qu'il n'eut jamais le bonheur de presser sur son cœur de père !

Ici le docteur Rivard laissa échapper un profond soupir et s'essuya les yeux, après quoi il continua :

» — Ainsi vous voyez, M. le juge, que l'enfant de M. Alphonse Meunier n'est bien que trop malheureusement mort.

— Je ne vois pas ça du tout ! répondit le juge, qui se frotta les mains de plaisir, en voyant que le récit du docteur, si naïvement narré, ne faisait que confirmer l'identité du petit Jérôme avec le petit Alphonse ; je ne vois pas ça du tout !

— Comment ?

— Supposez que le petit Alphonse ne se soit pas noyé, car puisqu'on n'a pas retrouvé son corps dans l'eau, on peut bien supposer cela.

— Que voulez-vous dire ? M. le juge, s'écria le docteur.

— Supposez encore que la Coco-Letard, fatiguée des soins qu'elle donnait, ou du trouble que lui causait ce petit orphelin chétif, dont elle ne connaissait pas le père, ce qui est clair, l'ait conduit à quelqu'hospice d'aliénés !

— Pas possible, M. le juge, pas possible ! Il n'y avait alors à la Nouvelle-Orléans qu'un seul hospice des aliénés, et j'en étais le médecin. Il n'aurait pu y être introduit sans que je l'eusse remarqué !

— Si vous ne l'eussiez pas remarqué !

— Comment aurais-je pu ne pas le remarquer ?

— N'y en a-t-il pas un grand nombre du même âge, et avertit-on toujours le médecin de chaque nouvel arrivant ?

— Oui, c'est vrai ; c'est bien vrai ! et le docteur sembla chercher dans ses souvenirs en affectant la plus grande surprise ; cependant... mais non, continua-t-il, ce n'est pas possible.

— Mais enfin, docteur, si c'était véritablement le cas, si le petit Alphonse Meunier avait été mené à ce même hospice, dont vous êtes le médecin, et s'il y avait été mené par l'identique Coco-Létard qui en avait eu soin à Bâton-Rouge, que diriez-vous ?

— Par pitié, monsieur le juge, s'écria le docteur, ne vous moquez pas de ma douleur, c'est bien assez pour moi, après avoir perdu dans M. Meunier le meilleur des amis, un frère, de perdre encore aujourd'hui le jeune Pierre de St-Luc, que j'aimais comme mon fils, sans que vous veniez encore m'accabler du reproche d'avoir eu sous mes yeux, pendant dix ans, le fils de M. Meunier et de ne pas l'avoir serré contre mon cœur et l'avoir traité comme mon enfant !

Le juge se sentit tout ému à l'accent de la voix tremblante d'émotion du docteur Rivard et de sa figure si profondément empreinte de douleur ; il se reprocha presque d'avoir tenu le docteur en suspens, et continua d'une voix grave et d'un ton solennel :

» — Docteur, ce n'est pas pour ajouter à votre affliction que je vous ai prié de venir me voir ici ce soir. J'avais un acte d'ami à faire, maintenant c'est un devoir que j'ai à remplir, au nom de la société dont je suis le mandataire en ce moment. Ainsi vous pouvez m'en croire quand je vous dis, en ma qualité de juge de la Cour des Preuves : « Que le petit Jérôme » est le petit Alphonse Meunier ! Que celui vers lequel, sans le connaître, » vous appelait votre cœur pour lui servir de père, était le fils de votre » meilleur ami ! Que Dieu, au moment où il appelait à lui le père, rendait » le fils au monde, donnant ainsi un père selon la Providence à celui dont » le père selon la nature ne l'avait jamais connu » !

Le docteur, en entendant les premières paroles du juge, s'était levé debout, sa figure était pâle, la bouche à demi-ouverte il semblait boire les paroles du juge. Quand le juge eut fini, le docteur tomba à genoux, les yeux et les mains levés vers le ciel ! Il fallait toute l'audacieuse effronterie du docteur Rivard, pour jouer cette hypocrite comédie en présence du juge ; mais le docteur avait eu le temps de mesurer l'étendue de sa crédulité ! Il ne resta qu'un instant à genoux, mais cette action avait été si spontanée, si naturelle, que le juge, bien loin d'y trouver rien d'affecté, n'y vit que l'élan sublime d'un noble cœur, qui remercie le ciel de l'avoir choisi pour servir de père au fils de son meilleur ami ; et il ne put retenir une larme qui s'échappa de sa paupière.

» — Excusez-moi de m'être laissé aller à cet excès de faiblesse, dit le docteur Rivard en se relevant, je n'ai pu m'empêcher de remercier le Tout-Puissant d'avoir si miraculeusement, je puis le dire, préservé les jours du seul rejeton de la famille Meunier.

— Ce n'est point un acte de faiblesse, docteur ; je ne vois dans votre action que l'élan spontané d'un cœur plein de religion et de reconnaissance. Le hasard, que dis-je, la Providence, vous a choisi pour être le tuteur d'un orphelin que vous croyiez pauvre, pour être le père d'un enfant que vous croyiez délaissé et jeté, sans soutien et sans guide, au milieu des

écueils de ce monde ; et cette même Providence vous confie l'administration de la plus brillante fortune et l'éducation de son héritier.

A mesure que le juge parlait, la figure du docteur, qui était tournée vers la lampe, s'assombrissait. Le juge s'en aperçut et lui dit :

» — Qu'avez-vous donc, docteur ?

— Vous m'effrayez, M. le juge, répondit celui-ci, je n'avais pas réfléchi à l'immense responsabilité que cette découverte va faire peser sur moi. Il m'est impossible de l'accepter. Il faudra de toute nécessité qu'il y ait un autre tuteur de nommé à l'héritier de M. Meunier !

— Impossible, répondit le juge.

— Impossible ! Et comment ça ?

— D'abord parce que la loi veut que celui qui, en retirant un aliéné de l'hospice, s'est fait nommer son tuteur, le demeure jusqu'à la majorité du pupille, si alors le pupille est jugé en état, sur avis de famille, d'administrer ses biens ; autrement le tuteur conserve ses fonctions jusqu'à sa mort ; en second lieu, parce que quand même vous ne seriez pas déjà irrévocablement le tuteur du jeune Meunier, je vous obligerais de le devenir, car vous êtes la seule personne digne et capable d'avoir soin et d'administrer consciencieusement sa succession.

— Mais, M. le juge, mon âge, mes occupations, mon incapacité dans les affaires !

— Votre âge ? raison de plus ; vos occupations ? vous les abandonnerez, s'il le faut, pour ne vous occuper que de l'administration des biens de votre pupille ; votre incapacité dans les affaires ? vos talents, vos connaissances, votre intégrité, votre ponctualité et votre scrupuleuse attention vous en tiendront lieu !

— Oh ! si j'avais su, je n'aurais jamais accepté la tutelle !

— Si vous n'eussiez pas accepté la tutelle de l'orphelin Jérôme, on n'aurait peut-être jamais découvert le fils et l'héritier de monsieur Meunier. Il y a dans tout ceci le doigt de Dieu ; et si la providence s'est servi de vous, pour faire découvrir le jeune Meunier dans l'orphelin de l'hospice, elle voulait que vous lui servissiez de père. Ce qui, il y a quelques jours, n'était qu'une faveur de votre part est maintenant une obligation. Si vous ne vous sentiez plus au cœur d'attachement pour l'enfant, la religion et le devoir vous forceraient de rester son tuteur, alors même que la loi ne vous y obligerait pas !

— Ah ! monsieur le juge, n'allez pas croire que l'effrayante responsabilité que ma position m'impose m'ait fait perdre de la tendresse que je porte au fils de mon ami !

— Je le sais bien.

— Non, oh ! non, loin de là, répondit le docteur d'un air résigné, et comme une marque de l'attachement sans bornes que je ressens pour lui, je me soumets à la volonté de Dieu et je consens à administrer les biens du jeune Meunier, sinon avec talent, du moins avec intégrité et exactitude.

— Je savais bien que le devoir l'emporterait sur toutes les objections !...

En ce moment on entendit dans la rue une voix qui chantait à tue-tête :

« Montre-moi ton petit poisson ».

Le docteur mit involontairement la main dans ses poches, pour voir s'il avait bien ses pistolets.

» — Voici, continua le juge en remettant un papier au docteur Rivard, voici un avis que j'ai préparé pour que vous le fassiez imprimer sur les journaux du matin. C'est un avis pour informer le public que « vû la » mort du légataire universel de feu Sieur Alphonse Meunier, et la survenance d'un héritier légitime du dit A. Meunier, le juge de la Cour des » Preuves procédera sans délai, sauf opposition, à l'annulation du testament » et à la reconnaissance de l'héritier ».

» Si vous pouvez faire publier cet avis dans le Bulletin demain matin, nous procéderons à la reconnaissance demain à midi ; s'il est trop tard, comme je crains que le bureau du Bulletin ne soit actuellement fermé, nous attendrons à lundi ».

La même voix répéta encore plus fort que la première fois :

« Montre-moi ton petit poisson ».

Le docteur prit le papier qu'il mit dans son portefeuille, boutonna son paletot jusque sous son menton, s'assura que ses pistolets étaient dans ses poches, souhaita le bonsoir au juge, enfonça sur ses yeux son chapeau à larges bords et sortit, en jetant un coup d'œil rapide de chaque côté de la rue.

CHAPITRE DIX-NEUVIÈME

DAME VEUVE REGNAUD

Madame Regnaud était une de ces excellentes personnes qui se font aimer par tous ceux qui les connaissent, pour l'aménité de leur caractère et les qualités de leur cœur. Sans être ce qu'on peut appeler riche, elle jouissait d'une honnête aisance et vivait retirée, avec sa fille Mathilde, dans une de ses maisons, N° 7, rue St-Charles.

Ce fut chez madame Regnaud que le capitaine Pierre de St-Luc avait témoigné le désir de se faire transporter, au sortir de l'habitation des champs.

Quand la voiture arriva à la porte de la maison, Trim pria son maître de lui permettre d'aller prévenir madame Regnaud, et, passant par la cuisine, il courut lui dire que son maître venait lui demander l'hospitalité pour quelques jours ; qu'il était d'une grande faiblesse et d'une excessive excitation nerveuse ; que la plus grande tranquillité lui était nécessaire, et surtout qu'il fallait éviter de faire la moindre allusion à ce qui avait circulé sur son compte.

Il est facile de s'imaginer l'étonnement de madame Regnaud en apprenant que Pierre de St-Luc, non seulement n'était pas noyé, mais qu'il était à sa porte lui demandant l'hospitalité. Elle avait connu Pierre tout enfant, et l'avait vu grandir sous les soins de M. Meunier. Elle se sentit toute joyeuse du choix que Pierre avait fait de sa maison, et elle se promit bien de ne rien épargner pour lui procurer tout ce qui pourrait lui être agréable, en attendant qu'elle put apprendre les particularités du mystère de sa résurrection.

« — Vous prendé garde de dire à mon piti maître que mossié Meunier il a été mort ; li sé rien, rien de rien ».

Et Trim, sans attendre la réponse de madame Regnaud, courut à la voiture pour aider son maître à descendre.

Madame Regnaud courut ouvrir elle-même la porte à Pierre de St-Luc, qui descendait de voiture soutenu par son fidèle esclave. L'air pur d'une belle matinée de novembre avait ramené un peu les forces du capitaine, et les couleurs de ses joues, un peu excitées par le trajet, ne lui donnaient pas tout à fait la physionomie d'un revenant, auquel s'attendait la bonne madame Regnaud.

« — Et d'où viens-tu donc, mon cher Pierre ? lui dit-elle en le tutoyant.

— Vous n'y pas parlé à li, à c't'heure, di tout ; li l'a son la tête malade ; disé rien di tout ! moué va couri cherché médecin ; dit Trim tout bas à l'oreille de madame Regnaud, en tirant la manche de sa robe.

— Tu as raison, lui répondit-elle, en lui faisant un signe ; puis, se retournant vers le capitaine qui s'était assis sur un petit canapé :

— Repose-toi là un instant, en attendant que Mathilde ait préparé ta chambre. Nous allons envoyer chercher le docteur ; quel docteur veux-tu avoir » ?

Mathilde entrait en ce moment dans l'appartement. C'était une belle jeune fille de dix-sept ans, nouvellement sortie du pensionnat de madame Langlade. Son maintien modeste et ses cheveux noirs, lissés en bandeaux plats sur ses tempes, lui donnaient une expression de gracieuse timidité qui contrastait avec ses grands yeux créoles noirs, vifs et brillants, qu'ombrageaient de longs cils soyeux. Elle relevait d'une maladie nerveuse, contractée au pensionnat. Sa figure était pâle, et quelque chose annonçait chez elle une souffrance de l'âme qui avait survécu aux souffrances du corps.

En apercevant le capitaine, elle fit une respectueuse révérence.

« — Eh bien, Mathilde, lui dit avec bonté madame Regnaud, ne reconnais-tu pas M. de St-Luc que tu avais coutume d'appeler, quand tu étais petite, ton cousin Pierre ? Viens donner la main et embrasser ton cousin.

C'est une grande fille maintenant, et je suis bien sûre que tu ne l'aurais pas reconnue, n'est-ce pas Pierre !

» — Oh ! non, certainement que je n'aurais pas reconnu mon espiègle de petite Mathilde dans cette belle et gentille demoiselle.

Mathilde baissa la vue ; et ses joues et son front se couvrirent des plus vives carnations.

» — Avance donc, Mathilde, et viens embrasser ton cousin ; je suis bien certaine qu'il n'a pas oublié, lui, le temps où il te faisait sauter sur ses genoux et qu'il t'appelait sa petite grichou. Allons, viens donc, Mathilde, faut-il que j'aille te prendre par la main ?

Pierre, qui s'aperçut de l'extrême confusion de la jeune fille qu'il voyait pour la première fois depuis quatre ans, se retourna vers madame Regnaud, et lui dit d'une voix qu'il cherchait à rendre calme, mais dans laquelle se trahissait malgré lui une certaine émotion :

» — Oh ! ne pressez pas mademoiselle Mathilde, nous sommes presqu'étrangers maintenant ; bientôt j'espère que nous renouvellerons notre connaissance et qu'elle n'aura plus peur de celui qu'elle appelait son cousin Pierre !

— Non, non, reprit madame Regnaud, je n'aime pas les cérémonies. Allons, Mathilde, Pierre ne vient pas ici pour te faire la cour ; il vient chez moi comme chez sa maman, pour se rétablir durant sa convalescence, je veux que vous soyez comme frère et sœur ; ainsi, mes enfants, embrassez-vous.

— Eh bien, oui, reprit le capitaine, soyons frère et sœur, viens m'embrasser, Mathilde, viens comme autrefois.

La jeune fille s'approcha toute confuse et se penchant vers Pierre, celui-ci déposa sur son front un baiser plein de respectueuse bienveillance pour la fille de la respectable madame Regnaud.

» — Je suis un peu faible, continua le capitaine, si vous me le permettez, je me coucherai un instant.

— La chambre de Pierre est-elle prête, Mathilde ?

— Oui, maman.

— C'est bien, nous allons lui donner le bras pour l'y conduire, pendant que Trim courra chercher le docteur. Et quel docteur veux-tu qu'on envoie chercher, Pierre ?

— N'importe lequel, je ne crois pas qu'il y ait rien de sérieux ; envoyez chercher le médecin de la maison.

— Nous n'en avons pas.

— Eh bien ! envoyez chercher le docteur Rivard.

En entendant prononcer le nom du docteur Rivard, Mathilde tressaillit et sa figure exprima une telle sensation de frayeur que le capitaine en fut frappé, quoiqu'il fît semblant de ne pas s'en être aperçu.

» — Pas celui-là, Pierre, répondit madame Regnaud d'une voix brève ; j'ai des raisons pour que le docteur Rivard ne mette jamais les pieds dans ma maison.

L'agitation de madame Regnaud n'échappa pas à l'œil du capitaine, non plus qu'à Trim, qui avait aussi remarqué le mouvement et la terreur de Mathilde. Le capitaine réfléchit quelques minutes, puis il dit à Trim d'un air indifférent, d'aller chercher le premier médecin venu.

Pendant que Trim était allé chercher le médecin, madame Regnaud aida au capitaine à se transporter dans la chambre que lui avait préparée Mathilde. Celle-ci était sortie de l'appartement pour cacher sa confusion et la vive agitation que le nom du docteur Rivard lui avait fait éprouver. La chambre dans laquelle Pierre fut conduit avait été préparée avec une véritable coquetterie. C'était une chambre assez spacieuse, dont les fenêtres donnaient sur un jardin de fleurs ; un tapis de Bruxelles recouvrait le plancher ; sur une couchette de bois d'acajou surmontée d'un moustiquaire de mousseline blanche, placé dans une alcôve, un lit de duvet recouvert de draps blancs de fine toile, attendait le capitaine. Sur un petit guéridon, placé au milieu de la chambre, il y avait un superbe bouquet de fleurs, dans un vase de cristal, dont les odorantes émanations embaumaient l'appartement. Un large fauteuil à bras était auprès du lit. Un miroir, sur une petite table à toilette, reflétait toutes les parties de la chambre.

» — Pierre, tu te trouveras bien dans cette chambre, j'espère, c'est celle de Mathilde ; la meilleure et la mieux aérée de toute la maison.

— Pourquoi la priver de sa chambre, la pauvre enfant ?

— Ça ne la prive pas du tout, au contraire c'est elle-même qui l'a offerte, quand Trim nous a annoncé que tu étais en voiture à la porte.

— Elle est toujours bonne, j'allais dire ma petite Mathilde, mais c'est une grande et belle demoiselle maintenant !

— Elle n'est pas mal, n'est-ce pas ?

— Bien, très bien !

— C'est bon, j'aime que tu la trouves de ton goût. Pauvre enfant, si jeune, sans père, sans protecteur que moi sur cette terre, où il y a tant de méchantes personnes !...

Un gros soupir vint interrompre madame Regnaud, dans l'œil de laquelle le capitaine vit rouler une grosse larme.

» — Ne vous affligez pas, ma bonne dame Regnaud, je lui servirai de protecteur quand je serai à la Nouvelle-Orléans, et quand je n'y serai pas, je suis bien sûr que vous n'aurez qu'à vous adresser à monsieur Meunier.

— M. Meunier ! s'écria madame Regnaud ; puis regardant Pierre, avec des yeux étonnés, elle se rappela ce que lui avait dit Trim, et s'apercevant que la conversation fatiguait le capitaine, elle lui dit affectueusement :

— Couche-toi, Pierre ; je vais t'envoyer Toinon pour te déshabiller ; un peu de sommeil te fera du bien.

— Pas besoin, je crois que je puis me déshabiller tout seul ».

A peine le capitaine eut-il le temps de se mettre au lit que Trim arriva avec le docteur Fortin. Le docteur, après avoir examiné le capitaine, déclara qu'il n'y avait rien d'alarmant, un peu de fièvre mais bien légère et beaucoup de faiblesse. Il recommanda un peu de bouillon et du repos, surtout d'éviter tout ce qui pourrait l'exciter ; après quoi il partit en promettant de revenir dans l'après-midi.

Après avoir pris un bon bouillon de volaille que Mathilde lui prépara de ses mains, le capitaine s'endormit d'un profond sommeil. Madame Regnaud et Mathilde s'assirent auprès de son lit, et Trim courut à bord du *Zéphyr* donner à M. Léonard des nouvelles de son maître. Trim fit un paquet dans lequel il mit des hardes et du linge blanc pour le capitaine, et après l'avoir porté chez madame Regnaud, il retourna auprès de M. Léonard qui avait fait choix de cinq hommes bien armés et auxquels il donna des provisions pour deux jours. Trim conduisit ces cinq hommes à l'habitation des champs où ils devaient rester en compagnie de Tom, avec ordre d'arrêter toute personne qui s'y présenterait.

En revenant de l'habitation des champs, Trim entendit les cloches qui sonnaient les glas de son maître et il se hâta de se rendre à l'église, où nous l'avons vu assister à l'enterrement.

Vers les quatre heures de l'après-midi, le docteur Fortin alla voir le capitaine qui dormait d'un profond sommeil, ne s'étant pas réveillé depuis le matin.

« — Comment le trouvez-vous, M. le docteur ? demanda madame Regnaud à voix basse, tandis que Mathilde cherchait à lire sur sa figure ce qu'il en pensait.

— Je le trouve assez bien. Il ne faut pas le réveiller ; laissez-le dormir tranquillement ; ça ne sera rien, je pense. Quand il se réveillera, laissez-le prendre du bouillon et manger un peu de volaille. Voici une petite fiole dont vous lui ferez prendre la moitié ce soir, s'il a la fièvre. Je reviendrai demain matin, et je verrai ce qu'il y aura à faire.

— Et que pensez-vous de sa plaie au front ?

— Ça ne sera rien ; elle commence à se cicatriser ; il serait bon de lui tenir un linge mouillé sur le front pour diminuer l'inflammation. Demain, je pense qu'il pourra se lever sans danger et manger comme d'habitude ».

Le capitaine dormit encore plus d'une heure après le départ du docteur Fortin. En se réveillant, il aperçut Mathilde au pied du lit, la tête appuyée

dans une de ses mains et pleurant ; sa couture était tombée sur le tapis. Sa mère l'avait laissée seule pour aller surveiller les préparatifs du souper, lui ordonnant de venir l'avertir aussitôt que le malade se réveillerait. Le capitaine, par délicatesse et pour ne pas causer de confusion à cette jeune fille en la surprenant au milieu des pleurs, fit semblant de continuer à dormir et se retourna dans son lit. Mathilde, tressaillit, ramassa sa couture et s'essuya les yeux ; un profond soupir s'échappa de sa poitrine, et alla réveiller jusqu'au fond de son cœur la sympathie de Pierre. « Pauvre enfant, pensa-t-il, il y a quelqu'amour désappointé ou quelque grande douleur dans son cœur si candide ! hélas, si jeune » !

Quand il crut que la jeune fille avait eu le temps de sécher ses pleurs, il fit un mouvement et se frotta les yeux. Mathilde courut aussitôt appeler sa mère, qui apporta un bouillon. Le capitaine se sentait considérablement rafraîchi par son paisible sommeil.

« — Il me semble que j'ai dormi bien longtemps, dit-il, quelle heure est-il ?

— Six heures vont sonner.

— Six heures ! Ah ! mon Dieu ! pourquoi ne m'avez-vous pas réveillé ? J'aurais voulu aller à bord du *Zéphyr*.

— Allons, Pierre, sois raisonnable, tu ne peux pas sortir aujourd'hui, le docteur a défendu de te laisser sortir et de trop parler. C'est après demain dimanche, tu te reposeras encore toute la journée, et lundi tu pourras sortir, lui dit affectueusement madame Regnaud.

— Où est Trim ?

— Dans la cuisine.

— Faites-le venir ici, s'il vous plaît.

— Tu vas aller chercher M. Léonard, lui dit-il, quand Trim fut arrivé ; tu lui diras de venir ici ».

Le capitaine se sentit assez de force pour se lever et prendre le souper en famille que madame Regnaud fit servir dans sa chambre. Il mangea avec appétit et fit la conversation pendant près d'une heure, avec madame Regnaud et Mathilde, qui évitèrent avec soin tout ce qui aurait pu l'impressionner.

Quand Trim revint accompagné de M. Léonard, le capitaine était couché et reposait profondément. Afin de ne pas interrompre le sommeil du capitaine, dont il avait un si grand besoin, M. Léonard s'en retourna à bord promettant de revenir le lendemain matin. A neuf heures Trim recommanda au nègre Toinon d'aller veiller au pied du lit de son maître, tandis qu'il alla attendre le docteur Rivard à sa sortie de chez M. le juge de la Cour des Preuves, où il savait qu'il devait passer la soirée.

Trim n'avait que des soupçons contre le docteur, et il espérait, en l'épiant, découvrir quelque chose qui pût lui servir de preuves. La rue était parfaitement déserte quand il arriva près de la demeure du juge. Les lampes jetaient par intervalles une sombre clarté. Le temps s'était refroidi ; Trim boutonna sa blouse de gros drap de pilote, et attendit, marchant de long en large pour se réchauffer. Bientôt il vit arriver un homme qui passait ; il ne remarqua point qu il s'arrêtait à quelque distance et se cachait dans l'ombre d'une porte de cour. Un instant après il en vit arriver un autre, qui se baissa pour regarder dans l'obscurité, et se cacha derrière une pile de briques à quelques pas au-delà de la maison. Quelques minutes

après il vit venir seul un petit homme couvert d'une redingote et tenant une canne à la main. Le petit homme chantait ; il passa près de Trim, qui fit semblant de chercher quelque chose, et retourna sur ses pas en continuant à chanter :

« Montre-moi ton petit poisson ».

CHAPITRE VINGTIÈME

DIX HEURES DU SOIR

Au moment où le docteur Rivard sortait de chez le juge de la Cour des Preuves, la pendule sonnait dix heures. Il se dirigea du côté de la pile de briques, qui se trouvait dans la direction opposée à celle où était Trim, qui s'était effacé le long du mur, en entendant ouvrir la porte lorsque le docteur sortit. Deux petits coups distincts frappés discrètement sur le rebord de la banquette, servirent de signal aux différentes personnes qui s'étaient placées en embuscade. Trim entendit parfaitement résonner les coups sur le pavé, mais il était si loin de s'imaginer qu'ils fussent à son adresse, qu'il n'y fit pas la moindre attention, croyant que c'était la ronde de quelques gens du guet du bout de la rue ; Trim laissa le docteur prendre de l'avance et se mit à le suivre de loin sans bruit et les yeux fixés sur lui, ce qui l'empêcha de remarquer une ombre qui se projetait sur le mur au moment où il arrivait à la pile de briques ; en même temps une brique lancée avec force vint le frapper à la poitrine, et deux hommes s'élancèrent sur lui, armés de bâtons. L'attaque fut si vive et si imprévue que Trim en fut d'abord tout étourdi ; il glissa sur le pavé et tomba.

Avant qu'il eut le temps de se relever, il fut saisi et ses deux mains furent fortement attachées derrière le dos avec un mouchoir.

Le docteur, voyant Trim au pouvoir de Pluchon, et de ses gens, sentit monter à ses lèvres un sourire diabolique.

« — Ah ! ah ! murmura-t-il, tu ne m'échapperas plus !

— Vite, vite, une voiture ! pour le porter à l'habitation des champs, s'écria Pluchon ».

Une des personnes se détacha pour aller chercher une voiture et revint bientôt avec une espèce de barouche de louage. Trim fut jeté dans la voiture, dans laquelle entrèrent aussi deux hommes pour veiller le nègre. Pluchon s'assit à côté du cocher, qui partit dans la direction de l'habitation des champs.

Quand il entendit Pluchon donner l'ordre de le conduire à l'habitation des champs, il se sentit soulagé d'une grande inquiétude, et il se réjouit à l'idée que ses assassins allaient être pris à leur propre piège.

Les chevaux, lancés au grand trot, ne tardèrent pas à arriver en vue de l'habitation des champs. L'étage inférieur était enveloppé dans la plus profonde obscurité ; une lumière faible jetait sa pâle lueur sur les murs gris de la chambre supérieure où la mère Coco-Létard recélait ses marchandises.

En arrivant, Pluchon fit entendre le signal accoutumé ; personne ne répondit. Il répéta le signal, et cette fois une figure se montra à la fenêtre et regarda avec précaution. Personne ne bougea dans la voiture. Pluchon répéta pour une troisième fois le signal, en l'accompagnant d'un

énergique juron. Enfin la fenêtre s'ouvrit et une voix demanda :

« — Qui va là ?

— Parbleu ! des amis, répondit Pluchon d'un ton vexé, venez nous ouvrir.

— Vous pouvez entrer, la porte est ouverte. A propos, que voulez-vous?

— Nous sommes trois, et nous vous amenons un nègre marron, qui ne marronnera plus après ce qu'il s'est attiré.

Trim, en entendant la voix de Léon Létard, car c'était bien lui qui avait parlé du haut de la fenêtre, sentit un frisson lui courir par les membres ; et la réaction que lui causa ce désappointement était d'autant plus grande qu'il avait eu plus de confiance dans sa libération et plus d'espoir de se saisir de ses agresseurs, et de parvenir par là à la découverte des auteurs de l'attentat commis sur son maître.

» — Eh bien ! entrez, continua Léon ; je suis seul ici, maman Coco et François sont à la ville, et moi je souffre d'une foulure au pied.

— Entrons, dit Pluchon, en sautant à terre ; puis courant à la portière : allons, vous autres, sortez-moi cette paillasse de laine noire, et faisons vite.

Trim était parvenu, durant le trajet, à élargir assez le nœud du mouchoir pour pouvoir en sortir ses mains, et il se tenait prêt à toute éventualité.

Pluchon ouvrit la porte ; la salle d'entrée était dans la plus profonde obscurité. Trim crut remarquer trois à quatre personnes droites, immobiles et adossées au mur.

» — Holà ! là, une lumière, monsieur Léon.

Et, tout en disant cela, ils poussèrent Trim dans la maison et refermèrent la porte. Trim, tout doucement, dégagea ses mains de ses liens. A peine furent-ils entrés que Pluchon et ses compagnons furent saisis, chacun aux deux bras par des mains de fer.

» — Trahison ! cria Pluchon.

— Silence ! ou vous êtes mort, répondit une voix sombre d'un accent si péremptoire, que Pluchon et ses deux acolytes sentirent que de la menace à son exécution la transition serait brusque, s'ils n'obéissaient pas ; ils se turent.

— Est-ce toi, Trim ?

— Oui, Tom, répondit Trim en se levant debout et se plaçant contre la porte.

En ce moment, Léon, accompagné de deux matelots armés de pistolets, parut avec une lumière au haut de l'escalier. La figure cadavéreusement bleue de Pluchon, reflétait toutes les terreurs de son âme. Un secret pressentiment lui disait que le jour des rétributions était arrivé, et son cœur, si froidement méchant dans l'exécution d'un crime, s'affaissait sous le poids de ses propres forfaits, plus par poltronnerie que par remords.

» — Quel est celui qui conduit la voiture ? demanda Tom à Trim à demi-voix.

— Un charretier appelé au hasard.

— Allons-nous l'arrêter ou le laisser partir ?

— Laissons partir li, li n'y connaît rien à mon l'affaire.

Tom sortit un instant, et congédia le charretier, après lui avoir payé sa course.

Ayant fermé la porte aux verroux, il fit garrotter les trois nouveaux prisonniers que l'on conduisit dans le magasin à l'étage supérieur.

» — Mais tu saignes, Trim, lui demanda Tom aussitôt qu'ils furent montés au magasin. Qu'as-tu ? Comment tout cela est-il arrivé ?

— Oh ! pas grand chose ; moué l'a eu un piti rixe avec ces trois l'homme là.

— Mais tu es blessé !

— Pas blessé, égratigné l'un peu ; mais ce qui l'été bien pu terrible, c'est que mon la blouse, toute neuve, est déchirée.

— Ta blouse, ça n'est rien ; voyons la blessure.

Tom examina la blessure de Trim ; elle était légère et de peu de conséquence. Tom la lava avec de l'eau-de-vie, ainsi que deux ou trois contusions qu'il avait à la tête. Après ce pansement, Tom se fit raconter tous les détails de l'aventure de la soirée.

» — Maintenant, continua Trim, moué va m'en l'aller trouver mon maître ; il peut l'être inquiet si moué pas retourné. Prendé bien soin de ces prisonniers, surtout de c'ti là ; il été un fameux coquin ! faut pas li échappé di tout !

Et il désigna Pluchon qui tremblait de tous ses membres.

» — Que ça ne t'inquiète pas, c'est mon affaire.

— Ah ! disé donc, comme li fait ti que c'ti là, et il montra Léon, li l'été libre ?

— Ruse de guerre, je t'expliquerai cela plus tard.

Pluchon jeta un regard désespéré sur Léon, se sentant presque défaillir, à l'idée qu'il avait tout découvert.

» — Bonsoir, Tom !

— Bonsoir, Trim » !

Trim se hâta de retourner chez madame Regnaud, choisissant de préférence les rues les plus fréquentées, de crainte de faire quelque rencontre désagréable, à cette heure avancée de la nuit.

A la bourse St-Louis, où il y avait grand bal ce soir-là, Trim, en passant près d'un groupe de trois à quatre personnes, qui fumaient leurs cigares à la porte du café, s'arrêta, en entendant mentionner le nom du capitaine Pierre.

« — Je crois vraiment qu'elle ne détestait pas le capitaine, disait une des personnes du groupe ; mais sans présomption, je puis avouer qu'il n'avait pas de chance ; et pourtant c'était un bel homme, et brave, ma parole, très brave !... Pauvre St-Luc !... mourir si jeune !

Trim reconnut la voix éclatante du comte d'Alcantara.

» — Pourquoi n'aurait-il pas eu de chance ? demanda un des fumeurs.

— Vous êtes un farceur, répondit le comte d'Alcantara, vous voudriez que je vous confiasse mes intimités ; c'est mon secret. Tout ce que je puis vous dire, sans blesser les convenances, c'est que le capitaine était fort jaloux de moi... Pauvre capitaine, il avait bien tort, que Dieu bénisse son âme, car, foi de gentilhomme, ce n'était pas moi qui courait après la petite, c'était elle qui s'était éprise de moi et me poursuivait partout... hem ! hem !...

— Vous ne poétisez pas un peu, comte ?

— Réalité, mon cher, réalité ; et si son amie, mademoiselle Thornbull, était ce soir au bal, vous en verriez bien d'autres! celle-là, elle était folle de moi, c'est le mot, folle ; une véritable frénésie ! et jalouse !... Aussitôt que je parlais à Miss Gosford, Miss Thornbull devenait rouge, bleue,

blanche ; c'était la même chose de Miss Gosford quand je parlais à Miss Thornbull.

— Mais il me semble que la jolie Anglaise n'a pas eu ce soir l'air de vous adorer.

— Oh ! les filles ! s'écria le comte en se dressant sur ses talons et regardant les étoiles en tournant les yeux, qui peut se vanter de les comprendre ? Profondes comme l'abîme, qui peut sonder le fond de leurs cœurs ? Elles ne paraissent en public qu'avec un masque sur toutes leurs actions, une déception dans leurs regards, un mensonge sur leurs lèvres... Mais dans l'intimité... Mais dans le tête-à-tête ! Allez, je m'y connais ».

Trim ne resta pas pour entendre la fin de la conversation. Il se rendit chez madame Regnaud où il arriva au moment où Toinon se disposait à fermer les portes à clef, n'espérant plus qu'il vint cette nuit coucher à la maison ou auprès de son maître, qui dormait du sommeil le plus tranquille, ne s'étant pas réveillé une seule fois de toute la soirée.

CHAPITRE VINGT-ET-UNIÈME

RETOUR A LA VIE ACTIVE

La vigoureuse constitution du capitaine Pierre, jointe à deux jours de tranquillité, à une diète prudente, à deux nuits de repos et au bonheur de se sentir libre, avait triomphé de la maladie ; et le matin du troisième jour, quand le soleil éclaira sa chambre et que les chants du moqueur vinrent égayer son réveil, le capitaine se sentit tellement rafraîchi qu'à l'exception d'un peu de faiblesse, il se trouva aussi bien qu'il eut pu le désirer.

Trim, enveloppé dans une couverte, s'était jeté tout habillé et dormait comme un bienheureux, couché sur le plancher au pied du lit de son maître.

Il était encore de bien bonne heure, et Pierre, afin de ne réveiller personne dans la maison, se leva tout doucement et appela Trim, en le secouant assez vigoureusement pour le tirer de son profond sommeil.

« — Trim, lui dit-il quand il l'eut réveillé, je vais aller à bord du *Zéphyr*, j'ai besoin de voir ce qui s'y passe ; j'irai ensuite déjeûner avec M. Meunier, s'il est de retour de la campagne où tu m'as dit qu'il était allé.

» Dans tous les cas, tu diras à madame Regnaud de n'être pas inquiète, que je me sens parfaitement bien, et de ne pas m'attendre pour déjeûner.

— Vous pas pouvez sortir à c't'heure, le docteur li l'a dit vous pas sorti di tout encore.

— Si le docteur me voyait, il me trouverait assez bien pour me laisser sortir. Et d'ailleurs il faut absolument que je voie M. Léonard et M. Meunier. Après cela je penserai à madame Coco-Létard et à ses élèves !

Trim vit avec terreur sur la physionomie de son maître sa décision de sortir, pour aller chez M. Meunier et à bord du *Zéphyr*. Quoique son maître lui parut parfaitement rétabli, il croyait que s'il apprenait subitement la mort de M. Meunier, cette nouvelle ne lui causât une réaction, aussi fit-il tout en son pouvoir pour le détourner de sa résolution.

» — Moué va couri cri M. Léonard, et amené li à li tout suite : pis moué couri l'après M. Meunier, quoique moué sé bien li pas vini, car li l'été pas vini encore hier soir, dit Trim en élevant sa voix.

— Ne parle pas si fort, tu vas réveiller les personnes qui dorment dans la chambre voisine.

C'était bien cela qu'espérait Trim, et il comptait sur l'influence de Mme Regnaud pour dissuader le capitaine de sortir, au moins avant que le docteur eut donné son opinion sur la convenance de l'informer de la mort de M. Meunier, qu'il ne fallait lui apprendre qu'avec les plus grandes précautions.

» — Vous l'été encore faible ; et pis c'est pas tout, continua Trim sur le même ton, il été bon vous pas montré li dans les rues, avant nous l'attrapé, tous ceux qui voulé faire li mouri dans l'cachot ; moué croyé y avait grand complot et M. Léonard itou.

— C'est justement pour cela que je veux voir M. Léonard.

— Eh bien ! moué couri chercher li. Et tout en disant cela, Trim sortit de la chambre ».

Il a peut-être raison, pensa le capitaine quand Trim fut sorti ; il doit y avoir eu quelque complot dans lequel les Coco-Létard ne jouaient qu'un rôle secondaire. En effet ce n'était pas mon argent qu'ils voulaient avoir, d'ailleurs savaient-ils si j'en avais sur moi ? Il doit y avoir quelque main puissante et secrète qui faisait mouvoir les fils de cette trame. Nous verrons.

Tout en faisant ces réflexions, le capitaine s'habilla, après quoi il passa tout doucement dans le salon, où il s'assit sur un fauteuil près de la table, sur laquelle il y avait plusieurs journaux. Il en prit un qu'il se mit à lire avec avidité. C'était le Courrier de la Nouvelle-Orléans. Ce que Trim avait tant redouté arriva, sans que le capitaine Pierre eut mis les pieds hors de la maison de Mme Regnaud.

Voici ce qui se trouvait sur le journal : « A peine annonçions-nous l'arrivée » du trois mâts le *Zéphyr*, venant du Brésil, et la glorieuse conduite de son » capitaine lors de la rencontre des pirates, dont nous avons donné la des- » cription dans notre dernier numéro, que nous avons à enregistrer aujour- » d'hui sa mort prématurée et sa fin tragique. Le jeune Pierre de St-Luc » arrivait justement à temps pour recueillir l'immense succession que lui » avait léguée son bienfaiteur ; mais la providence en avait ordonné autre- » ment, et à peine les cendres de feu M. Alphonse Meunier avaient-elles » eu le temps de se refroidir, que celles de son héritier ont été déposées » près des siennes. Son corps fut trouvé flottant au bayou bleu, noyé » par accident, suivant le rapport du Coronaire.

» Les funérailles du capitaine Pierre de St-Luc ont eu lieu à la cathédrale, » à midi précis. Une foule immense assistait à la cérémonie ; la présence » des matelots du *Zéphyr* et du *Sauveur*, rangés quatre de front à l'arrière » du cercueil, donnait à la procession un air de solennelle grandeur ».

Le capitaine lut à deux reprises l'article du Courrier, sans pouvoir y rien comprendre. Il regarda à la date de la publication ; c'était celle du 1er novembre 1836.

« — Mais c'était bien avant-hier ! se dit le capitaine, en relisant l'article pour une troisième fois. Oui, c'est ça, c'est bien ça... Comment ? M. Meunier mort ! et moi mort, noyé, enterré... mes funérailles... mes matelots à mes funérailles ! — oui, c'est bien ça. Et pourtant, je ne dors pas... En vérité, je n'y comprends rien » !

Le capitaine mit le journal sur la table, se rejeta en arrière dans le fauteuil, et le front appuyé dans ses deux mains, les coudes aux bras du fau-

teuil, il se mit à réfléchir. Mais plus il réfléchit à ce que contenait le Courrier, plus les choses lui parurent énigmatiques, à l'exception néanmoins de la mort de M. Meunier, son bienfaiteur, son père ; plus que son père, puisque son père il ne l'avait jamais connu.

Pierre sentit son cœur oppressé d'une immense douleur ; et à mesure que surgissaient à sa mémoire les vertus, les bontés, la tendresse, les attentions et les bienfaits de M. Meunier pour lui, il se sentait de plus en plus accablé sous le poids du coup dont il était frappé, dans ce qu'il avait de plus cher au monde, la personne dans laquelle il avait concentré toutes ses affections et son amour filial.

Il demeura quelque temps absorbé dans sa douleur, puis il se leva, fit trois à quatre tours dans le salon, la tête penchée ; puis il revint auprès de la table, regarda quelques instants le journal, qui lui avait appris la mort de son bienfaiteur, sans y toucher. Ses yeux semblaient se couvrir d'un voile, il regardait et tout ce qui se trouvait sur la table lui apparaissait comme une masse confuse. Il eut voulu pleurer, mais il ne le pouvait pas. Il se frotta les yeux, prit le journal dans ses mains, et pour une quatrième fois lut le compte-rendu qu'il contenait. Il n'y avait pas à s'y méprendre : M. Meunier était bien mort ! A l'idée des vertus de son bienfaiteur, de sa générosité si bienfaisante pour les malheureux, de sa piété si sincère durant sa vie, vinrent se joindre la pensée et l'image des récompenses qui lui avaient été reservées dans l'autre monde ; insensiblement il fléchit les genoux et se prosternant devant son Dieu, il offrit une prière fervente du fond de son cœur. Cet homme qui, depuis des années, n'avait pas fait une prière, n'avait pas demandé un secours au ciel, n'avait pas offert un remerciement pour les grâces et les faveurs qu'il avait reçues, courbait en ce moment son front devant le Souverain juge du monde, devant lequel tôt ou tard doivent venir s'humilier les plus orgueilleuses têtes et les cœurs les plus endurcis. La prière du capitaine Pierre fut agréable à Dieu, parce qu'elle était sincère, parce qu'elle partait de l'âme ; et il en fut récompensé. D'abondantes larmes coulèrent silencieusement de ses yeux, et soulagèrent sa poitrine ; il se sentit plus fort, car il avait demandé de la force au Dieu tout puissant; il se sentit plus calme, car il avait demandé du calme au Dieu de toutes consolations.

Au moment où Pierre se relevait, la figure encore toute baignée de pleurs, Mme Regnaud entrait dans le salon. Elle fut tout étonnée de voir le capitaine tout en larmes, et s'empressa de lui en demander la cause. Il lui montra du doigt le journal qui était sur la table.

« — Ah ! s'écria Mme Regnaud, cette Mathilde ! je lui avais bien recommandé pourtant de cacher toutes les gazettes. Mais aussi qui aurait pu se douter que vous seriez si matinal !

— N'en voulez pas à Mademoiselle Mathilde de son oubli, répondit le capitaine avec un soupir, tôt ou tard j'aurais appris cette fâcheuse nouvelle; peut-être valait-il mieux que ce fut de cette manière, car c'était la volonté de Dieu, et il me donne la force de la supporter.

— Oui, mon pauvre Pierre, continua Mme Regnaud qui savait qu'il n'y avait rien de si propre à calmer les grandes douleurs que d'y associer le nom de Dieu, c'était la volonté de Dieu, et tout ce qu'il fait est pour le mieux. Soumettons-nous avec résignation à ses volontés, c'est le moyen de lui être agréable et de reconnaître son infinie bonté.

— C'est ce que j'ai fait, ma bonne Mme Regnaud, et je me sens plein de force et de résignation.

— J'entends quelqu'un ouvrir la porte de la cuisine.

— Tiens ! c'est toi, Trim, s'écria Mme Regnaud.

— Oui, madame, répondit Trim en faisant un salut.

— As-tu amené M. Léonard ? demanda le capitaine.

— Oui, li l'été à la porte, où moué a dit à li d'attendé jusqu'à ce que vous diré li pour vini.

— Fais-le entrer ; madame Regnaud me permettra bien de le recevoir dans ma chambre.

— Mais certainement, mon Pierre ; dans ta chambre ou dans ce salon. Fais comme si tu étais chez toi, ne te gênes pas ».

Quand M. Léonard fut entré dans la chambre à coucher du capitaine, celui-ci prit affectueusement son esclave par la main et se retournant vers M. Léonard, il lui dit : « Voici mon meilleur ami, je lui dois la vie ; je vous » prends à témoin que de ce jour il est libre et je veux qu'il soit traité » comme tel jusqu'à ce que les formalités de la loi aient pu être remplies » à cet effet. Si vous n'avez pas d'objection, nous le ferons entrer avec » nous pour nous consulter ensemble, car nous avons bien des choses à » faire, et j'ai besoin de son avis ». M. Léonard approuva le capitaine ; tandis que Trim, tout confus et ne trouvant pas de paroles pour exprimer ce qu'il ressentait, regardait le capitaine avec de grands yeux étonnés.

Ce qui étonnait le plus Trim, ce n'était pas l'offre que lui faisait son maître de sa liberté, il la lui avait déjà offerte vingt fois, comme nous l'avons dit, et il l'avait toujours refusée ; ce n'était pas non plus de lui entendre dire qu'il lui devait la vie, il n'avait fait en cela que son devoir et il ne s'en attribuait aucun mérite particulier. Tom en avait fait autant, et tout autre en eut fait de même, pensait le nègre ; mais ce qui pour lui valait mieux, mille fois mieux que la liberté, c'était de s'entendre appeler le meilleur ami de son maître, de sa propre bouche, et en présence du premier lieutenant du *Zéphyr* en dépit des préjugés si enracinés des blancs contre les esclaves, espèces de choses qui ne sont ni hommes ni bêtes !

Ce ne fut qu'avec la plus grande difficulté que le capitaine put obtenir de Trim qu'il entrât dans sa chambre pour prendre part aux délibérations qui allaient avoir lieu ; et quand il fut entré, il fut impossible de le décider à prendre une chaise, il voulut absolument rester debout.

Le capitaine demeura plus de deux heures enfermé avec ces deux hommes, dans sa chambre, en secrète consultation.

Quand il sortit pour aller déjeûner, sa figure était pâle, son front soucieux, son regard fixe ; il tenait à la main la petite bouteille de poison que Pierrot avait donné à Trim, lorsque celui-ci suivit le mulâtre dans le jardin de M. Meunier. Avant d'entrer dans la salle à déjeûner, où l'attendait Mme Regnaud et sa fille, le capitaine enveloppa soigneusement la petite bouteille dans un morceau de chamois et la mit dans sa poche de gilet.

Après avoir présenté ses excuses à Mme Regnaud et à sa demoiselle de les avoir fait attendre, ils s'assirent à la table, sans dire un mot. Le repas se passa dans le plus grand silence, mais non sans une grande envie de la part de Mme Regnaud d'apprendre l'histoire du capitaine. De temps en temps elle jetait un coup d'œil furtif sur ce dernier, qui, sans lever les yeux de dessus son assiette, mangeait plus de l'air d'un homme qui accom-

plit une œuvre de nécessité et d'habitude, que pour satisfaire un appétit qu'il ne semblait pas avoir. Avant de se lever de table cependant, il dit à Mme Regnaud :

« — Vous devez avoir hâte de savoir comment il se fait que l'on m'ait cru mort, et que l'on ait enterré un étranger pour moi.

— Eh bien ! oui, Pierre ; j'avoue que j'en suis assez curieuse.

— J'ai été la victime d'un odieux mais habile complot, et c'est afin d'en découvrir les auteurs que je vous demande la permission de rester encore quelques jours avec vous. J'ai besoin de rester caché pour quelque temps aux yeux du monde, qui doit me croire mort.

— Certainement ; reste tant que tu voudras.

— J'aurai encore besoin d'abuser de votre bonté jusqu'au point de vous prier de vouloir bien me permettre de recevoir dans ma chambre quelques personnes que j'ai prié M. Léonard d'aller chercher.

— Mais sans doute. Je t'ai déjà dit que tu étais chez toi ; ne te gênes pas, sans cela tu me ferais de la peine et à Mathilde aussi.

Le capitaine jeta un coup d'œil sur la jeune fille, dont la douce figure un peu pâle s'anima sous le regard de Pierre, en s'entendant nommer par sa mère.

» — J'ai encore une faveur à vous demander, c'est de me permettre de vous faire attendre encore quelques jours, avant de vous raconter mon histoire.

— Tu ne pourrais pas nous en dire un petit bout, tout petit ? demanda Mme Regnaud, dont la démangeaison, à l'endroit de la curiosité, tenait de cette vertu si intactement préservée par son sexe, depuis qu'elle lui fut spécialement léguée par notre première mère.

— Excusez-moi pour le présent.

— Ah ! Pierre.

— Ah ! monsieur Pierre, ajouta timidement Mathilde.

— Il m'est pénible de vous refuser, mais c'est impossible, absolument impossible pour le présent.

— Quand donc ?

— Peut-être ce soir pourrai-je vous en dire une partie.

— C'est bien, mon Pierre, répondit Mme Regnaud qui vit, à l'expression sérieuse du capitaine, qu'elle n'en obtiendrait rien pour le présent ; nous ne te pressons pas, car je sais que, si tu le pouvais, tu le ferais ».

Le roulement d'une voiture qui s'arrêta devant la porte, mit fin à la conversation. Bientôt M. Léonard entra avec Sir Arthur Gosford, que le capitaine avait envoyé chercher. Sir Arthur, qui n'avait pas été prévenu par M. Léonard, demeura immobile d'étonnement en apercevant le capitaine. Ce dernier ne put s'empêcher de sourire de la contenance de Sir Arthur.

« — Donnez-moi donc la main, Sir Arthur, n'ayez pas peur de me toucher, je ne suis pas un revenant, quoique vous ayiez assisté à mon enterrement hier.

— Qu'est-ce que tout cela veut dire, s'écria enfin Sir Arthur, qui avait eu peine à trouver la parole et qui n'avait osé en croire ses yeux ; mais qu'est-ce que tout cela veut dire ?

— Ça veut dire, Sir Arthur, qu'hier vous me croyiez mort, et qu'aujourd'hui vous avez de la peine à croire que je ne le sois pas encore, lui dit le

capitaine, en le prenant par la main et le conduisant dans sa chambre. Excusez-moi si j'ai pris la liberté de vous envoyer chercher, au lieu d'être allé vous voir moi-même. Vous allez bientôt en savoir la raison. Faites-moi le plaisir d'entrer. En attendant, M. Léonard voudra bien, dit-il en se tournant vers ce dernier, aller chercher un agent de police dans l'activité, l'intelligence et la discrétion duquel on puisse placer la plus grande confiance.

— Je vais tâcher de trouver le vieux André Lauriot.

— C'est justement l'homme qu'il me faut.

Aussitôt que M. Léonard fut parti, le capitaine ferma la porte et prenant une chaise près de Sir Arthur, lui dit :

» — Vous êtes surpris, Sir Arthur, et vous avez raison de l'être ; mais il y en a bien d'autres qui le seront plus que vous ! Il ne s'en est pas fallu grand'chose que je ne devinsse la victime d'un infernal complot, monté, je n'en doute pas, dans le but de me priver de la succession de mon vénéré bienfaiteur, M. Alphonse Meunier.

— Je n'ai pas besoin de vous dire mon étonnement, M. de St-Luc, vous le présumeriez assez si vous ne l'aviez pas lu sur ma figure. Mais je vous avoue, que je ne pouvais m'expliquer comment vous aviez pu vous noyer, et je n'avais aucun doute que vous n'étiez tombé victime de quelqu'assassinat. Mais comment vous êtes-vous échappé ?

— C'est Trim, mon nègre, qui m'a délivré des mains de mes bourreaux, qui à leur tour sont mes prisonniers ; les chefs du complot m'échappent encore, du moins celui qui en était le chef et la tête, mais je suis sur la piste, et avant longtemps, j'espère, ce soir peut-être, je l'aurai en ma puissance. Mais, Sir Arthur, pardonnez-moi de vous retenir si longtemps, je vous avais envoyé chercher pour vous prier de vouloir bien vous charger de quelques lettres pour le Canada. Comme vous ne deviez rester que quelques jours à la Nouvelle-Orléans, je craignais que vous ne partissiez sans que je pusse vous voir.

— Je devais partir ce matin, mais je suis forcé de rester ici encore quelques jours.

— Je suis bien content, j'aurai occasion de vous voir encore.

— Bien certainement.

— Et comment est mademoiselle Clarisse ?

— Très bien, je vous remercie.

— Et Miss Thornbull ?

Sir Arthur baissa la vue, une légère pâleur passa sur son front, et il répondit après un instant d'hésitation :

» — Je ne l'ai pas vue depuis avant-hier soir, elle n'était pas trop bien. Et changeant brusquement de conversation, il continua : je n'en reviens pas vraiment, M. de St-Luc ; vous dire combien je suis heureux de vous revoir aujourd'hui hors de danger, plein de vie et de santé, quoique vous ayez l'air un peu changé, n'est pas nécessaire. Notre amitié, formée et cimentée dans des circonstances comme celles sous lesquelles elle a commencé, est trop profonde pour que nous avons besoin de protestations mutuelles, afin d'y croire. Si vous ayez besoin de moi, si je puis vous être de quelque service, dites, je suis à vos ordres ; si vous avez besoin d'argent, ma bourse vous est ouverte. Vous êtes plus riche, bien plus riche que moi, je le sais ; mais je sais aussi que, pour quelques jours au moins, vous ne pourrez jouir de votre fortune.

— Merci, merci, Sir Arthur ; vous êtes mon ami, je le sais, et c'est pour cela que je ne voulais pas vous laisser partir sans vous revoir. Quant à vos offres d'argent, je vous suis bien obligé ; M. Léonard m'a apporté ce matin mille dollars, qui me suffiront de reste jusqu'à ce que je puisse en avoir davantage.

— Je ne vous presse pas, car je pense bien que vous ne voudriez pas faire de cérémonies avec moi.

— Non, Sir Arthur, je ne ferais pas de cérémonies avec vous ; mais ne parlons plus de cela. Quand partez-vous ?

— Dans quelques jours.

— Qu'est-ce qui vous fait retarder votre départ ? vous étiez si pressé de vous rendre à New-York.

— Rien... rien de particulier, répondit Sir Arthur d'un air embarrassé ; mais vous, racontez-moi donc comment vous avez failli être la victime de cette odieuse trame. Je ne puis en revenir.

— Bien volontiers, Sir Arthur, d'autant plus que je serais fort aise d'avoir votre avis, sur ce qui serait le mieux à faire dans les circonstances actuelles.

Pierre de St-Luc raconta comment, au débarquement du navire, il fut conduit par la mère Coco à l'habitation des champs ; sa chûte dans le cachot, le traitement qu'on lui fit subir ; ses hardes qu'on lui enleva ; le serpent à sonnettes qu'on y jeta ; la découverte que fit Trim que le noyé n'était pas son maître ; ses soupçons, ses recherches avec Tom ; comment Trim rencontra le Dr Rivard chez le vendeur de poisons et de serpents, et comment Trim, après avoir rencontré la vieille négresse, Marie, l'esclave du Dr Rivard, fit part de ses soupçons à Tom ; leurs recherches, leur visite à l'habitation des champs ; leur désappointement à la réception que leur fit les Coco-Létard ; la lutte de Trim et de Tom avec les Coco ; enfin sa délivrance.

» — Eh bien ! continua le capitaine, qu'en pensez-vous, Sir Arthur ?

— Je suis confondu de l'audace et de la méchanceté de ces monstres ; et d'après ce que vous m'avez dit, je n'ai aucun doute que les Coco-Létard ne soient les instruments de ce Pluchon, qui lui-même n'était que l'agent du Dr Rivard.

— Que me conseillez-vous de faire ? Je n'ai pas de preuves positives contre le docteur.

— Voici ce que je ferais. D'abord je ferais surveiller toutes les démarches du docteur, et prendre tous les renseignements possibles à son égard. Je ferais déterrer M. Meunier, et voir si l'on découvrirait aucune trace de poison.

— J'ai justement eu la même idée, et c'est pour cela que j'ai envoyé chercher un fameux agent de police, qui doit venir d'un instant à l'autre.

— Ne m'avez-vous pas dit que ce Pluchon était prisonnier avec les Coco-Letard ?

— Oui.

— Je les ferais parler ; et par peur, menaces, promesses ou autrement, je tâcherais d'en obtenir tout ce qu'ils savent du complot.

— C'est une heureuse idée, s'écria le capitaine en se levant et se frottant les mains. Je veux les voir dès aujourd'hui. Voulez-vous venir avec moi à l'habitation des champs ? Nous prendrons une voiture fermée.

— Avec le plus grand plaisir ».

En ce moment M. Léonard arrivait, accompagné de l'agent de police, André Lauriot.

André Lauriot était un de ces vieux limiers exercé au métier par vingt ans de service ; il n'y avait pas de brigand qu'il ne connût de fait ou de réputation. Employé presque toujours dans les affaires difficiles, il savait déployer au besoin un tact et une finesse admirables, une patience inaltérable, une activité extraordinaire et un courage à toute épreuve. C'était justement l'homme qui convenait au capitaine.

« — Bonjour, M. Lauriot, lui dit le capitaine en souriant à la surprise de ce dernier.

— Bonjour, capitaine, je crois, si je ne me trompe, que vous êtes le même qui étiez mort il y a trois jours, enterré avant-hier et vivant aujourd'hui ; et Lauriot fit entendre un de ces rires à demi étouffés, qui lui étaient particuliers.

— Le même, M. Lauriot, le même ; mais pour quelques jours encore, je dois être mort pour le monde, jusqu'à ce que j'aie pu mettre la main sur quelques personnes, qui ne s'attendent certainement pas à ma résurrection. En attendant, voici ce que je désire que vous fassiez pour moi. Connaissez-vous le docteur Rivard ?

— Très bien.

— Un nommé Pluchon, espèce de huissier ?

— Parfaitement.

— C'est bien. Vous ferez surveiller le docteur Rivard de manière à m'informer de ses moindres démarches. Il ne faut pas qu'il soit perdu de vue, nuit et jour.

— Je comprends.

— Ainsi que ce Pluchon.

— Très bien.

— Aussitôt que vous pourrez me faire parvenir quelques renseignements, envoyez-les moi ou plutôt apportez-les moi vous-même ici. Il est maintenant neuf heures, je vous attendrai à onze. Voici une vingtaine de dollars pour commencer. A propos j'oubliais une chose importante. Vous avez connu M. Meunier ?

— Qui est mort dernièrement ?

— Oui. On soupçonne qu'il a été empoisonné. Y aurait-il moyen de s'en assurer, sans donner l'éveil au docteur Rivard ?

— Je pense.

— Eh bien ! partez ; ne parlez pas de moi, n'épargnez aucune peine, et ne craignez rien pour les dépenses.

— Je ne suis pas inquiet là-dessus ; je reviendrai à onze heures, ou si je ne peux venir, je vous écrirai un mot. Bonjour, capitaine.

Aussitôt que l'agent de police fut sorti, le capitaine chargea M. Léonard d'aller lui chercher une copie du testament de M. Meunier.

» — Maintenant, Sir Arthur, continua-t-il, nous monterons dans la voiture, et nous irons à l'habitation des champs.

— Ne craignez-vous pas de vous exposer à être reconnu ?

— Oh ! non. La voiture est fermée, et d'ailleurs je me couvrirai de mon manteau, s'il est besoin.

— Comme vous voudrez ».

Le capitaine et Sir Arthur montèrent dans le cabriolet couvert qui les attendait à la porte, et après avoir donné au nègre Toinon, qui servait de postillon, l'ordre d'aller au Couvent des Ursulines, les chevaux partirent au grand trot.

CHAPITRE VINGT-DEUXIÈME

UN COCHER IMPROVISÉ

Presque toute la partie inférieure de la Louisiane se trouve couverte de prairies flottantes, qui s'étendent à plus de 20 à 30 milles dans l'intérieur, en partant du golfe du Mexique. Ces prairies ont été formées par l'accumulation constante des joncs et de toutes espèces de plantes marines qui, se mêlant, s'enlaçant les unes dans les autres, et se trouvant cimentées par le dépôt limoneux des eaux du Mississipi, finirent par prendre de la consistance et de la solidité. Ces immenses gazons, poussés au gré des vagues comme des cageux de plantes aquatiques, flottèrent d'abord ça et là, quelques-uns allant se briser et se perdre dans le golfe du Mexique, quelques autres repoussés par la marée et les vents du sud, finirent par s'unir à la terre ferme. Leur agglomération continuelle finit par couvrir d'immenses étendues, et ces gazons offrent maintenant le spectacle d'immenses prairies flottantes qui s'étendent à perte de vue, entrecoupées d'innombrables bayous étroits, tortueux et profonds, qui tous vont se jeter dans le golfe du Mexique ou se perdre dans les lacs. Ces bayous sont de véritables dédales, se croisant les uns aux autres, tellement qu'il est extrêmement dangereux de s'y hasarder. Si des bayous on veut sauter sur les gazons, on court risque de s'y enfoncer, ou du moins de se voir arrêter dans sa marche par mille bayous, qui à chaque pas les coupent dans toutes les directions.

Durant l'hiver, ces prairies sont remplies d'innombrables quantités d'oiseaux aquatiques et de gibier de toutes espèces.

Les jeunes gens souvent partent de la Nouvelle-Orléans pour faire la chasse et la pêche dans les lacs qui foisonnent de toutes sortes de poissons. Ordinairement ils se servent de guides, qui les conduisent dans leurs pirogues, moyennant une raisonnable rétribution.

Cabrera, après s'être échappé du *Zéphyr*, se cacha dans les joncs qui bordent le Mississipi à l'endroit où il s'était sans bruit laissé glisser dans le fleuve. Il y demeura toute la journée. Quand la nuit fut venue, il se rendit à la Nouvelle-Orléans, où il ne manquait pas d'amis, et où il avait déjà fait plus d'une visite. Son premier soin en arrivant, fut de chercher Édouard Phaneuf, qu'il trouva chez lui, assis devant un bon feu de cheminée et fumant silencieusement son cigare.

« — Merci, Phaneuf, lui dit Cabrera qui était entré sans frapper à la porte ; tu m'as sauvé d'une fameuse équipée. Je ne l'oublierai pas de sitôt.

— N'en parlez pas, général ; c'était bien le moins que je dusse faire pour vous. Prenez un siège et séchez vos habits devant le feu, en attendant que je vous prépare à souper ; j'ai envoyé ma femme se promener chez sa cousine, de chez laquelle elle ne reviendra que lorsque je l'irai chercher, car je vous attendais.

Phaneuf mit sur la table une volaille froide et un pot de café chaud.

» — Donne-moi un verre de rhum, lui dit Cabrera ; je me sens l'estomac à sec.

Après le souper, Cabrera se plaça debout devant la cheminée, les mains derrière le dos et le dos tourné au feu.

» — Maintenant, parlons d'affaires. D'abord où sont mes compagnons ?

— Dans les cachots de la prison de l'Amirauté.

— Il faut les délivrer.

— Impossible.

— Impossible ! morbleu ! comment ça ? Rémi n'est-il plus le géolier ?

— Non. Il est mort.

— Et qui est géolier maintenant ?

— Un maudit Yankee ! farouche et incorruptible.

— C'est égal, faut essayer. Et comment s'est-on aperçu de mon évasion ?

— Ils ne s'en sont aperçus qu'à la Nouvelle-Orléans ; ils ont mis toute la cale sens dessus-dessous pour vous chercher, mais ils ne vous ont pas trouvé, comme vous savez. Toute la police est à vos trousses et a votre signalement.

— La police est à mes trousses ? Et le vieux Lauriot est-il encore dans la police ?

— Je crois que oui.

— Le vieux maudit connaît nos caches dans le lac de Barataria ! mais, c'est égal ! Donne-moi des hardes pour me changer. Tu vas me raser les cheveux et me prêter une perruque. J'ai des affaires à la Nouvelle-Orléans ; d'abord je veux délivrer mes camarades, s'il y a moyen ; ensuite il y a une certaine Miss Sara Thornbull qui m'appartient. A propos peux-tu me dire où loge ce monsieur Anglais qui était passager à bord du *Zéphyr ?*

— Je crois qu'il loge à l'hôtel St-Charles.

— C'est bon. Maintenant tes hardes et ta perruque.

Aussitôt que Cabrera eut changé ses habits et arrangé sa perruque, il sortit avec Édouard Phaneuf, armés tous les deux d'une paire de pistolets et d'un poignard. Ils dirigèrent leurs pas vers la prison, où étaient enfermés les pirates.

La nuit était alors tombée et les alentours de la prison étaient déserts. Cabrera imita les aboyements d'un chien, signal qu'il répéta à trois reprises. Son signal n'eut point de réponse. Après cinq à six minutes d'attente, il fit entendre un sifflement aigu et perçant et écouta. Point de réponse.

» — Ils sont dans les cachots intérieurs, je pense, dit-il tout bas à Phaneuf.

— Je le pense aussi.

— N'y aurait-il aucun moyen de communiquer avec eux ?

— Je ne pense pas ; à moins que ce ne soit en présence de quelqu'un des gardiens, et avec l'expresse permission du géolier.

— Malédiction ! Il n'y a donc pas moyen de faciliter leur évasion ?

— Je ne crois pas.

— Aucun ?

— Aucun ; ils sont aux fers.

— Mille tonnerres ! C'est égal, je verrai ; et si je ne réussis pas, tu seras témoin que j'ai fait tout en mon pouvoir.

Cabrera encore une fois répéta son premier signal, et encore une fois il attendit en vain une réponse.

» — Partons, dit-il, je veux aller à l'hôtel St-Charles.

— A l'hôtel St-Charles, mais vous courez risque de vous faire reconnaître !

— On peut peut-être me reconnaître, mais me prendre c'est autre chose. Il faut absolument que je voie Miss Sara Thornbull ; je la verrai !

— Écrivez-lui un mot et je lui le porterai; mais, je vous en prie, ne vous exposez pas, mon général.

Cabrera marcha quelque temps sans répondre, et réfléchissant sur ce qu'il devait faire.

» — Tu as raison, dit-il, retournons chez toi ; je lui écrirai.

Quand il fut arrivé, il prit une feuille de papier et écrivit :

« Sara, tu dois me maudire, moi un pirate, moi un monstre ! Mais je » t'aime, et je veux te voir, quand je devrais mourir après ! Exposé à être » pris et pendu, traqué par toute la police de la ville, je suis décidé à tout » braver pour te voir ; et je te verrai, quand je devrais aller moi-même, » en plein jour, te trouver à ton hôtel, en présence de tout le monde ! tu me » connais, je suis homme à le faire.

» Ce soir à six heures je t'attendrai sur la place Lafayette. Viens-y si » tu ne veux pas que je commette une folie. — Sara, je me livre à toi, » et tu peux me livrer aux autorités si tu veux ; mais j'ai confiance en toi, » aies confiance en moi. » ANTONIO ».

Il plia la lettre, la cacheta et la donna à Édouard Phaneuf, avec ordre de ne la remettre qu'à Miss Thornbull elle-même, le lendemain matin.

» — Fumons un cigare, maintenant, et buvons un verre de bière, dit Phaneuf, vous devez en avoir besoin.

— Pas d'objection.

— Et que pensez-vous faire ?

— J'aurais voulu rester pour essayer de sauver mes camarades ; mais puisqu'il n'y a pas moyen, il n'y a plus qu'à me sauver moi-même, après avoir enlevé Miss Thornbull, si elle ne veut pas venir de bonne volonté.

— Et croyez-vous qu'elle ira ?

— Je ne sais.

— Et comment vous sauverez-vous ? je vous conduirai bien à la mer dans mon cutter, mais je crains que tous les navires en passant ne soient soumis à une stricte recherche.

— Tu as raison, aussi ce n'est pas par le Mississipi que je pense me sauver. Ma corvette a ordre de croiser, pendant une dizaine de jours, en vue de la baie de Barataria, et c'est à la grande Isle que j'irai les joindre ou les attendre.

— Vous pourrez vous perdre dans les prairies.

— Je connais trop bien les bayous, les lacs et les îles ; j'y ai passé assez souvent. Peut-être aurai-je besoin de toi pour m'accompagner.

— Bien volontiers ».

Cabrera demeura caché dans la maison de Phaneuf, jusqu'au lendemain soir. Vers six heures il se rendit, déguisé et armé, à la place Lafayette où il attendit Miss Sara Thornbull, qui avait reçu son billet le matin. La place était déserte, quoiqu'il ne fît pas encore nuit close. Il régnait une espèce de crépuscule très favorable à Cabrera ; il ne faisait pas assez clair pour distinguer les personnes à cinq pas, et les lampes n'étaient pas

encore allumées dans les rues. Il s'assit sur un banc au milieu du square dans une position d'où il pouvait facilement apercevoir toutes les personnes qui entreraient dans la place, se trouvant au centre d'où divergeaient toutes les allées. Il attendit quelque temps ; six heures sonnèrent au cadran de l'église voisine.

La demie, puis sept heures sonnèrent sans que Sara arrivât.

Cabrera inquiet et vexé en même temps, se dirigea vivement et sans bruit du côté de la rue Poidras ; écouta quelques instants, puis fit entendre un sifflement aigu et prolongé. Bientôt il entendit le roulement d'une voiture qui s'avançait rapidement et s'arrêta devant lui. Il monta sur le siège, et s'assit près du postillon.

« — Où allons-nous ? demanda ce dernier.

Cabrera réfléchit un instant, puis il dit :

» — As-tu mis mes pistolets dans le siège de la voiture ?

— Oui ; j'en ai même mis deux paires.

— C'est bon ; dans ce cas il faut aller à l'hôtel St-Charles ; je veux enlever Miss Sara. Peut-on compter sur tes chevaux pour nous mener au galop jusqu'à Carolton ?

— J'en réponds.

— En route pour l'hôtel St-Charles, alors ! Il fut convenu entre Cabrera et le postillon, qui n'était autre que le pilote Phaneuf, que la voiture stationnerait à la porte de l'hôtel, tandis qu'il entrerait, comptant sur quelqu'heureux événement pour le conduire. Il attendit néanmoins une bonne demi-heure, examinant attentivement ceux qui entraient et sortaient de l'hôtel. Il était nuit alors. Il monta le grand escalier de l'hôtel, et au moment où il mettait le pied sur la dernière marche, il aperçut Sir Arthur Gosford accompagné de sa fille et de Miss Sara qui sortaient. Il se retira vivement dans l'ombre de l'un des piliers, tirant son chapeau sur ses yeux.

— Je vais te conduire chez le Consul, disait Sir Arthur à Miss Sara, puisque tu ne veux pas venir au bal ; nous te reprendrons en revenant, à moins...

Cabrera n'entendit pas le reste de la phrase.

» — Une voiture, cria un serviteur.

— Voici, répondit Phaneuf, en ouvrant la portière. Où faut-il aller ?

— Chez le consul anglais d'abord, puis à la Bourse St-Louis.

Cabrera eut le temps de dire à l'oreille de Phaneuf : « Va d'abord à la Bourse, puis tu mèneras ensuite Sara seule chez le Consul ; tu passeras par la rue Chartres », et il disparut sans avoir été remarqué par Sir Arthur.

Phaneuf conduisit d'abord Sir Arthur à la Bourse dont la façade, brillamment illuminée, présentait un spectacle enchanteur. D'élégants équipages arrivaient et partaient, après avoir déposé leurs essaims de gracieuses jeunes filles. Les voitures ne pouvaient avancer qu'une à une et au pas, tant l'encombrement était considérable à la porte de l'hôtel.

» — Mais je vous avais dit d'aller d'abord chez M. le Consul, dit Sir Arthur au cocher qui ouvrait la portière.

— Pardon, je n'avais pas compris, répondit Phaneuf en contrefaisant sa voix ; je vais y aller, il n'y a pas loin d'ici ; dans cinq minutes nous y serons.

— Vous n'avez pas besoin de m'accompagner, dit Sara, je sais où demeure M. le Consul ».

Sir Arthur et sa fille descendirent donc de voiture et entrèrent à la Bourse, pendant que Phaneuf se dirigeait vers la rue Chartres. Au coin de la rue Canal il aperçut Cabrera qui lui fit un signe, tout en marchant rapidement.

Arrivé à la place Lafayette, après s'être assuré que la place était déserte, Phaneuf mit ses chevaux au pas.

Miss Sara, qui avait remarqué un homme qui s'avançait d'un air mystérieux après avoir échangé un signe avec le cocher, eut peur. Elle poussa un cri quand elle reconnut Cabrera, et voulut se précipiter hors de la voiture, quand ce dernier ouvrit la portière pour y monter. — Mais Cabrera la saisit dans ses bras, et la plaça défaillante à ses côtés. Les chevaux furent lancés à fond de train sur la route de Carolton ; pleins d'ardeur ils brûlaient le pavé, qui étincelait sous leurs fers, excités qu'ils étaient par le fouet de Phaneuf.

CHAPITRE VINGT-TROISIÈME

EXALTATION, ORGIE, INQUIÉTUDES

Il était près de minuit, quand le docteur Rivard entra à son logis. Il arrivait du Bureau du Bulletin, où on lui avait promis d'insérer l'avis de la Cour des Preuves pour le lendemain matin. La figure du docteur était animée et rayonnait de joie. Après avoir fermé les portes et fait coucher ses serviteurs, dont le nombre se résumait à un : la vieille Marie, il s'enferma dans son étude. Il tira d'un tiroir le testament de feu Alphonse Meunier, et l'ouvrit sur son pupître en souriant d'un rire de triomphante satisfaction ; ses yeux brillèrent de plaisir, et il se mit à parcourir à grands pas son étude, en se frottant les mains de bonheur.

Vive Dieu ! murmurait-il, je n'ai plus que douze heures à attendre. Il est minuit, et demain à midi je serai nommé administrateur, ou plutôt non, le petit Jérôme sera reconnu comme le fils légitime de feu M. Meunier, et moi, en ma qualité de tuteur, je deviendrai tout uniment l'administrateur naturel de ses biens ! ah ! ah ! ah ! Et cette vieilie bête de juge, qui s'était imaginé que j'allais résigner mes fonctions de tuteur, et refuser l'administration ! oh ! oh ! oh ! refuser l'administration de plusieurs millions, moi, Léon Rivard ! oh ! oh ! oh ! Buvons un verre de madère à la santé de la perspicacité de son honneur le juge de la Cour des Preuves !

Il tira une bouteille de l'armoire, s'en vida un plein verre, qu'il sirota avec une ineffable sensualité, en fermant à demi les yeux, et se faisant claquer les lèvres après les avoir léchées de sa langue.

Il n'est pas mauvais du tout ce madère ! continua le docteur, en se parlant à lui-même ; maintenant voyons notre richesse, ou plutôt celle de notre pupille ! oh ! oh ! Je connais déjà le testament par cœur ; mais c'est égal, ça ne nous fera pas de mal de le relire encore une fois, une petite fois ! voyons, commençons par le commencement : « Me sentant attaqué d'une maladie incurable, etc ». Il avait deviné juste, le vieux ! « Je recommande mon âme à Dieu ». Oh ! oh ! oh ! comme s'il avait eu besoin de lettre d'introduction ! Je lui avais donné son passe-port et sa feuille de route, qu'avait-il besoin de recommandations » ? Je, etc., Je, etc. Je ne dois à personne, etc ». Tant mieux, nous aurons moins de

difficulté dans notre consciencieuse administration. « Je constitue pour mon héritier et légataire universel Pierre de St-Luc, etc ». Nous connaissons tout ça ; passons aux legs. « En reconnaissance de la fidélité, etc., de Pierrot et Jacques, etc ». C'est ce maudit mulâtre de Pierrot, qui était toujours sur mes talons, quand j'entrais chez le défunt ; nous verrons s'il l'aura, sa liberté ! « Je donne, etc. Je donne et lègue, etc. Je lègue, etc. Je lègue à dame veuve Regnaud, etc ». Vieille folle ! « J'en donne la nue propriété à son intéressante et aimable fille, Mathilde ». Une petite nigotte ! une petite pimbêche ! une petite stupide ! avec des yeux de feu, un cœur de glace ! avec un assez joli minois, une grosse bête ! Si elle avait voulu... je lui laisserais bien son legs ; je l'aurais doublé, triplé même ! Mais avec de pareils vertugadins, le mieux, ma foi, c'est de ne pas s'en occuper... Passons au positif ; prenons une plume et du papier, et additionnons :

Par titres authentiques hypothécaires.....	$223,050
Oh ! je ferai bien grâce des cinquante dollars !	
Billets promissoires hyp. et échus.....	194,337
do do non échus	342,612
Les billets échus, j'en réaliserai le montant ; ceux qui ne le sont pas, je les escompterai à perte. Ce ne sera pas mon pupille qui en souffrira.	
Propriétés foncières	665,000
Actions	42,000

Dépôts ! dépôts !! dépôts !!! quatre cent soixante et quinze mille dollars !!!

Buvons un verre de vin !... oh ! c'est bon le vin ! buvons-en un autre à la mémoire de feu M. Meunier !... et un autre à la santé de feu M. de St-Luc !... et encore un autre à la mémoire de notre pupille, le fils légitime du premier défunt ! hi ! hi ! hi !... Maintenant laissons nos calculs ; j'ai la vue un peu fatiguée ! Buvons. Ce n'est pas tous les jours qu'on devient administrateur de-du-de la-d'une si grande fortune ! ce sont de bien mauvaises chandelles, que j'ai là ! Elles n'éclairent pas; et je veux bien que le d... m'emporte, si j'y vois clair. Allons encore un coup !... et encore un autre petit... Mais oui ; c'est bien ça ; c'est un fait ; il n'y en a plus dans la bouteille ! Si je faisais sauter le bouchon d'une bouteille de Sillery mousseux ? et pourquoi pas ? Ça oui ; c'est du vin ! il n'est pas si fort que ce coquin de madère qui vous monte à la tête ! voyez donc cette belle couleur, cette moussante écume ! allons à votre santé... Il est bon, fameux, capital ! Il faut que j'en boive un autre verre à la santé de... de qui donc ? de cet autre défunt, auquel j'ai ce soir délivré un passeport pour sa majesté l'empereur des enfers ! hi ! hi ! hi !

Ah, si cet animal de Pluchon était ici, je boirais à sa santé, et je lui ferais chanter sa chanson : « *Montre-moi ton petit poisson* ». En voilà une chanson, par exemple ! *ton petit poisson !* oh ! oh ! oh ! Il devait être un pêcheur, celui-là qui l'a composée ; je voudrais bien savoir s'il était pêcheur au dard ou à la raie ? dans tous les cas, un verre de champagne à l'immortel auteur de l'immortelle chanson ! au roi... des chansonniers !... Je commence à voir double ; est-ce que, par hasard, le champagne affecte la vue ? Ma langue s'épaissit ; ah ! comme les chan...delles tournent et dan...sent ! dansons ; non, je tombe...rais. Allons nous cou...cou...cou...

cher, ça vau...dra...a mieux, car je crois vrrr...ai...ment que je suis... i...i...ivre!

Nous laisserons le docteur Rivard regagner, du mieux qu'il pourra, sa chambre à coucher, où nous irons le trouver à son réveil. Le docteur était généralement sobre, et l'excès qu'il venait de commettre devait être attribué à l'exaltation fiévreuse que les événements de la journée lui avaient fait éprouver, plutôt qu'à sa disposition à se livrer à l'intempérance.

Le lendemain, le docteur Rivard se leva de bonne heure, et sans autre souvenir de la veille, qu'un léger mal de tête, qui se dissipa à la première tasse de café, que la vieille Marie lui apporta à son lit.

Après avoir pris son déjeuner, il entra dans son étude et s'assit dans son fauteuil. Il demeura quelque temps la tête penchée et les bras croisés sur la poitrine. Les plis nombreux de son front annonçaient des soucis et de l'inquiétude chez cet homme si hardi, si endurci, si énergique. Cette journée allait être décisive pour lui ; dans quelques heures son sort allait être décidé. Qu'y avait-il qui put l'inquiéter ? Pierre de St-Luc n'était-il pas mort, ou du moins, si, par un impossible hasard, il n'était pas encore mort, n'était-il pas bien gardé au fond d'un cachot ? L'enfant légitime, reconnu et découvert par le juge même de la Cour des Preuves, n'était-il pas son pupille, légalement sous sa tutelle ? n'était-ce pas ce même juge de la Cour des Preuves qui allait prononcer sur la légitimité de son pupille ? et aussitôt que l'héritier aura été reconnu, le tuteur ne pourra-t-il pas aller de suite mettre la main sur les dépôts faits aux banques ? Quatre cent soixante et quinze mille dollars, en or ou en billets de banques ! Qu'y avait-il donc pour donner du souci et de l'inquiétude à cet homme ! Qu'y avait-il donc pour lui faire froncer les sourcils et blanchir les lèvres, qui frémissaient malgré qu'il les comprimât fortement ? ce qu'il y avait ? il y avait au fond du cœur de cet homme ce que Dieu a mis au cœur de tous les méchants, la crainte d'être découvert et puni ! Un instant, il hésita ; il eut envie de tout abandonner et de s'enfuir ; mais l'énergie de son caractère et son audace l'emportèrent sur la crainte.

Non, s'écria-t-il, en se levant debout et frappant du poing sur son bureau, non ! Il ne sera pas dit que j'aurai reculé ; et quand il y aurait un abîme sans fond, béant devant moi, j'y sauterais plutôt que de faire un pas en arrière. A dix heures, j'irai au greffe signer cette requête, en ma qualité de tuteur, et à midi je serai à mon poste. Mais avant, il faut que je consulte un avocat ; j'en aurai un, il m'en faut un.

Le docteur se rassit plus tranquille ; écrivit quelques notes, qu'il mit dans son portefeuille, après quoi il alla prendre l'air et se promener dans son jardin. En passant par la cuisine, il recommanda à la vieille Marie de l'avertir si M. Pluchon venait au bureau.

A neuf heures, il rentra dans son étude, vivement contrarié de ne pas voir arriver Pluchon. Il avait hâte d'avoir des nouvelles du capitaine et de Trim ; de savoir si le capitaine vivait encore, ou s'il était mort, et dans ce cas, si on l'avait enterré. Une certaine vague appréhension flottait devant ses yeux, à l'endroit du capitaine ; un indistinct pressentiment lui faisait craindre quelque chose, sans pouvoir exactement préciser ce que c'était, il se sentait effrayé comme s'il eut instinctivement pressenti un avant-coureur de quelque épouvantable catastrophe. Une sueur froide mouillait son front plat et écrasé.

A neuf heures et demie, il prit son chapeau et sa canne, et se rendit chez M. Duperreau, avocat, avec lequel il eut une conversation de quelques minutes, et tous les deux se rendirent au greffe de la Cour des Preuves. M. Duperreau examina la requête, qu'il remit ensuite au docteur Rivard qui la signa. Le docteur prit un billet de cinquante piastres et le donna à l'avocat, en le priant de vouloir bien voir à ce que tout fut en forme pour midi précis.

Un homme avait suivi le docteur Rivard du moment qu'il était sorti de chez lui, et ne l'avait pas perdu de vue ; cet homme l'avait vu signer ; et pendant que le docteur parlait à son avocat, cet homme en profita pour parcourir la requête à la hâte, écrivit quelques mots sur un morceau de papier, qu'il cacheta, puis dit un mot à l'oreille d'une personne qui l'accompagnait, en lui remettant la note et sortit pour suivre le docteur Rivard.

En sortant du greffe, le docteur Rivard, dont l'inquiétude augmentait de plus en plus, se rendit à la demeure de Pluchon. On lui répondit que Pluchon n'était pas revenu depuis la veille. Il alla de là au marché aux légumes, dans l'intention de voir la mère Coco, espérant en apprendre ce qu'il avait tant envie de savoir, sans toutefois se compromettre. Il ne savait pas où était la stalle de la mère Coco, et se la fit désigner. La mère Coco n'y était pas ; le lecteur sait pourquoi ; Clémence occupait sa place. Le docteur, en apercevant la petite revendeuse, fut frappé de son extrême ressemblance avec Jérôme, son pupille. Il l'examina avec une grande attention, et plus il l'examina, plus la ressemblance lui parut frappante.

« — Auriez-vous la bonté de me dire si madame Coco-Letard doit venir bientôt ? je présume que vous vendez pour elle.

— C'est ma mère, monsieur, répondit Clémence ; je ne sais pas où elle est, elle n'est pas revenue à la maison depuis hier matin.

— Vous ne savez pas où elle peut être allée ?

— Je ne sais pas, monsieur, répondit la petite en rougissant, car elle soupçonnait que sa mère pouvait avoir quelque raison de rester à l'habitation des champs.

— Connaissez-vous un nommé Pluchon ?

— Non, monsieur ».

Le docteur Rivard, désappointé dans ses recherches, éprouvait de violentes inquiétudes et ne savait trop qu'en penser. Il chercha à s'étourdir, et alla prendre un verre de vin au cabaret voisin ; il fallait qu'il fut dans des circonstances bien extraordinaires, pour entrer dans un café, chose qui ne lui arrivait jamais. Il prit ensuite une chaise et se mit à lire les journaux. A midi moins un quart, il se rendit à la Cour des Preuves, où une assez grande foule se trouvait réunie dans l'attente de ce qui allait avoir lieu ainsi que l'avait annoncé le *Bulletin*. Le docteur se sentit un frisson lui passer sur le corps à la vue de tout ce monde, lui qui avait espéré n'y voir qu'une douzaine de personnes. Il parcourut d'un œil inquiet toutes ces figures étrangères pour lui, et n'apercevant rien qui dut l'effrayer, il se dirigea vers son avocat M. Duperreau, qui parlait avec animation à M. Charon, le chef de l'Hospice des Aliénés, qui avait été sommé de comparaître, pour donner son témoignage et constater l'identité du petit Jérôme avec les entrées des régistres.

CHAPITRE VINGT-QUATRIÈME

LES PRISONNIERS

Du moment que la mère Coco avait été jetée dans le cachot, avec ses deux fils Léon et François, elle n'avait pas dit un seul mot ; les traits contractés par une rage concentrée, les deux poings fermés et appuyés sur les hanches, le front sourcilleux et la menace sur les lèvres, elle parcourait à pas lents, de long en large, l'étroit réduit où elle se trouvait enfermée, comme une hyène dans sa cage. Elle avait obstinément refusé de prendre aucune nourriture, et de répondre aux questions que Tom lui avait adressées.

François paraissait complètement indifférent sur son sort ; après avoir poussé sous le lit les restes encore grouillants du serpent à sonnettes, il s'était assis sur un morceau de bois, s'amusant à siffler. Il en était tout autrement de Léon ; d'abord il se laissa aller à un désespoir morne et silencieux, puis il se mit à pleurer, et bientôt il éclata en gémissements et en sanglots. La mère Coco, en l'entendant, s'arrêta en face de lui, le toisa des pieds à la tête avec des yeux gris qui semblaient flamber dans la demie obscurité du cachot ; puis haussant les épaules par un mouvement de souverain mépris, elle fit entendre cette seule exclamation « lâche » ! et se remit à parcourir sa prison, sans plus s'occuper de lui que s'il n'y était pas.

Tom qui, du haut de la trappe, prêtait l'oreille, entendit les lamentations de Léon. Il crut qu'il pourrait en obtenir quelques révélations importantes, et le fit monter. Tom n'eut pas de peine à en obtenir tout ce qu'il savait, concernant l'arrestation de Pierre de St-Luc. Léon lui dit qu'ils avaient agi d'après les ordres d'un nommé Pluchon, qui lui-même paraissait être l'agent de quelque autre personne riche et puissante, dont il ignorait le nom et la condition. Tom promit à Léon de parler en sa faveur, s'il voulait l'aider à attirer dans la maison ceux qui pourraient y venir, ce à quoi ce dernier consentit volontiers. Nous avons vu comment il contribua à faire tomber Pluchon dans le piège, quand ce dernier amena Trim à l'habitation des champs.

Tom essaya de faire parler Pluchon et d'en apprendre ce qu'il connaissait du complot ; mais ce dernier avait une trop grande peur du docteur Rivard pour le dénoncer. De plus Pluchon espérait que, si le docteur n'était pas compromis, il userait de son influence pour obtenir sa libération ou du moins la commutation de sa sentence ; car il n'avait pas de doute que les preuves ne seraient convaincantes contre lui. Et d'ailleurs, Pluchon était trop fin et trop expérimenté pour ne pas savoir que la parole d'un subalterne, comme Tom, ne serait pas d'un grand poids pour lui sauver la vie, tandis que sa déposition ne ferait qu'aggraver sa situation en lui ôtant le support du docteur Rivard, sans améliorer son sort. Il refusa donc obstinément de rien découvrir à Tom, qui le fit descendre avec ses compagnons dans le cachot.

La mère Coco, en voyant arriver Pluchon, la cause de toute son infortune, donna un libre cours à sa fureur, qui déborda comme un torrent, et s'exhala dans les plus violentes invectives et les plus horribles malédictions.

« — La vieille va le manger, dit Léon à Tom avec un cynisme révoltant.

— Tant mieux, puisqu'il ne veut rien déclarer.

— Laissez-le faire quelque temps, la vieille va le confesser, et vous n'aurez plus qu'à lui donner l'absolution, pour l'aveu qu'il vous fera de ses fautes.

— Je verrai ça.

Pluchon était loin de se trouver à l'aise dans ce cachot obscur ; et la réception de la mère Coco ne contribua pas le moins du monde à lui faire trouver sa situation plus commode. La mère Coco, qui s'animait de plus en plus au son de ses paroles, et exaspérée par le silence absolu de Pluchon qui s'était acculé dans un des coins du cachot, lui cria :

» — Parleras-tu, infâme, pendard ?

Et s'approchant de lui, elle le saisit par le bras et le secoua avec violence.

» — Parles donc, monstre infernal. Tu nous a mis dans une belle affaire, et tu as peur maintenant cornichon ?

Pluchon, de plus en plus effrayé, se mit à appeler au secours.

» — Ah ! tu appelles au secours, je vais t'en donner du secours, moi ! Tiens, attrappes ! En veux-tu, encore ? Tiens, en voilà !

La mère Coco, furieuse, avait saisi Pluchon aux cheveux et le frappait vigoureusement. Pluchon faible et débile, à moitié mort de frayeur, n'était pas de taille à se mesurer avec la mère Coco qui, accoutumée au rude métier de revendeuse et endurcie aux travaux et à la fatigue, était d'une force et d'une activité peu communes. Pluchon, tout en parant du mieux qu'il pouvait les coups que lui portait la mère Coco, continuait à crier au secours.

» — Je vous disais bien que la vieille allait le manger, dit Léon ; la vieille a un rude poignet. Si vous l'eussiez vue quand elle faisait danser Clémence ? et nous autres donc ? on filait doux, allez, quand la vieille se fâchait.

— Écoutez donc.

— Entendez-vous ? elle est après le pocher.

Tom, qui s'amusait infiniment à la scène qui se passait dans le cachot, se mit à rire de bon cœur ; et entr'ouvrant la trappe :

» — C'est bien, la mère Coco, lui cria-t-il, c'est bien ; rossez-moi le d'importance, vous avez pleine liberté. Là où vous êtes, c'est la république ; justice égale, droits égaux.

— Ah ! monsieur, je vous en prie, faites-moi sortir d'ici, cria Pluchon d'une voix suppliante.

— Me direz-vous ce que je vous demande ?

— Pour l'amour de Dieu, faites-moi sortir ; cette furie va me dévisager, elle m'a tout déchiré avec ses ongles.

— Consentez-vous à tout me déclarer ?

— Je n'ai rien à déclarer, vous savez tout.

— Vous ne voulez pas ; eh bien ! défendez-vous comme vous pourrez.

Tom referma la trappe.

» — Oui, oui, cria Pluchon aussitôt qu'il se vit dans l'obscurité ».

Mais ses paroles n'arrivèrent pas jusqu'à Tom, qui était retourné dans le magasin, où, après avoir fermé la porte à clef, et avoir placé deux des matelots en sentinelles, avec une lumière en dehors, il se coucha.

La mère Coco, qui s'était soulagée sur la tête et la figure de l'infortuné Pluchon, de l'excès de rage et de bile qu'elle avait au cœur, et dégoutée de la poltronnerie de cet homme, lui cracha à la figure avec le plus souverain mépris, et alla se jeter sur le lit.

Tout le reste de la nuit, Pluchon eut le temps de faire les plus sérieuses réflexions. Il ne lui resta pas le moindre doute qu'il serait convaincu de tentative préméditée d'assassinat. L'espoir qu'il s'était fait d'abord, que l'influence du docteur Rivard pourrait lui obtenir une commutation de peine, s'effaça bientôt de son esprit, quand il songea à l'influence bien plus grande de Pierre de St-Luc, devenu le plus riche citoyen de la Nouvelle-Orléans, dont la vengeance serait aussi implacable qu'elle était juste. Il ne savait à quelle idée s'arrêter. Quelquefois il pensait qu'en découvrant tout au capitaine, il pourrait obtenir son intercession pour prix de sa déposition ; tantôt il songeait que peut-être le capitaine ne voudrait pas se ralentir dans sa vengeance, même au prix de ses délations ; un instant après il s'effrayait à l'idée que, s'il dénonçait le docteur Rivard, celui-ci pourrait bien de son côté faire certaines déclarations fort graves contre lui. Flottant entre la crainte et l'espoir, irrésolu sur ce à quoi il devait se décider, il se trouvait dans une grande perplexité, quand Tom, le lendemain matin, vint lui donner ordre de comparaître devant le capitaine, qui le faisait demander à l'étage supérieur.

Le capitaine, qui avait été prévenu par Tom, en arrivant, qu'il n'avait rien pu obtenir de Pluchon, se décida sur le champ à affecter d'abord de croire qu'il ignorait que le docteur Rivard eût quelque chose à faire dans le complot ; et si ce moyen ne réussissait pas, alors de dire qu'il savait tout à l'égard du docteur. Son front était sombre et son attitude sévère, quand Pluchon parut devant lui, conduit par Tom. Sir Arthur regarda avec un mélange de mépris et d'horreur cet homme, qui s'était rendu coupable du plus affreux attentat et dont la figure et la contenance dénotaient en ce moment la plus abjecte frayeur et l'affaissement le plus complet.

« — C'est vous qu'on appelle M. Pluchon, lui dit le capitaine d'une voix solennelle, après avoir fait retirer tout le monde, à l'exception de Sir Arthur.

— Oui, monsieur, balbutia Pluchon.

— Et pourquoi vouliez-vous attenter à ma vie, malheureux ? Est-ce que je vous avais jamais fait de mal ? Qu'aviez-vous donc contre moi ? Quelles raisons ? Ne savez-vous pas que votre punition c'est la corde ?

Pluchon trembla de tous ses membres ; le capitaine s'en aperçut et continua :

» — Oui, malheureux ! la loi vous condamne à être pendu ! et vous n'avez rien pour que la loi ne s'appesantisse point sur vous dans toute sa rigueur. Point de raison, point d'excuse, pas même un semblant d'excuse. Vous avez vous-même préparé et conduit tout ce complot, par un pur sentiment de malice, par l'infernal désir de commettre un crime ! Non seulement vous avez voulu commettre un crime dont l'horreur étonne ; mais encore vous avez voulu rendre d'autres vos complices ! Pour eux, peut-être plus à plaindre qu'autrement, ils ont au moins l'excuse d'avoir obéi aux ordres d'un maître. Mais vous, vous n'aviez d'autre maître que votre cœur méchant et corrompu ; vous n'agissiez que d'après votre volonté, ou plutôt d'après l'instigation du diable qui vous poussait.

Pluchon baissa la tête et tressaillit.

» — Quand on agit, comme vous, sans autre motif que celui de commettre un assassinat, continua le capitaine, pour le simple plaisir de le commettre ; quand on n'a pas même l'excuse d'avoir été la dupe d'un plus habile et plus méchant que soi, de n'avoir été que l'agent secondaire dans la commis-

sion d'un forfait qu'un autre aurait mûri dans son esprit, préparé dans sa tête et combiné dans tous ses détails, oh ! alors, que celui-là soit maudit et qu'il meure !

Le capitaine s'était levé en prononçant ces dernières paroles.

» — Pardon ! pardon ! cria Pluchon, d'une voix étranglée et se jetant à genoux aux pieds du capitaine.

Celui-ci lança un regard si plein de dédaigneuse ironie, que l'âme de Pluchon sembla s'éteindre dans sa poitrine, tant il devint pâle.

» — Vous demandez pardon, vous ! et qu'avez-vous qu'on puisse offrir en votre faveur ?

— Je vous découvrirai tout, si vous voulez m'entendre.

— Eh bien ! parlez, malheureux ! lui dit le capitaine en se rasseyant.

— Je ne demande qu'une grâce.

— Laquelle ?

— Que vous intercédiez pour moi.

— Pour vous ? et pourquoi ?

— Si je vous déclare le nom de celui qui a ourdi cette trame et dirigé ce complot ; je n'étais qu'une dupe, une pauvre misérable dupe d'un plus méchant que moi.

— Je ne vous crois pas ; c'est un subterfuge de votre part.

— Je suis prêt à l'affirmer sous serment.

— Voyons cela ; qu'est-ce que c'est ?

Pluchon raconta de point en point tout ce qui s'était passé entre lui et le docteur Rivard.

» — Et vous m'assurez que ce n'est point une histoire inventée à plaisir ?

— Je le jure.

— Et vous êtes prêt à l'affirmer sous serment ?

— Oui.

— C'est bien, si ce que vous me dites est vrai, je tâcherai d'obtenir que vous ne soyez pas pendu ; vous en serez quitte pour le Pénitentiaire.

— Mieux vaut le Pénitentiaire que la corde ! répondit Pluchon en reprenant un peu d'assurance.

Le capitaine fit entrer Tom, auquel il donna ordre d'aller chercher un juge de paix.

» — Je n'ai pas d'objection à faire ma déclaration devant un juge de paix, mais je vous demanderais une grâce : de ne pas laisser savoir au docteur Rivard, avant le procès, que c'est sur ma déposition qu'il a été arrêté.

— Si ça peut se faire, je vous le promets, lui répondit le capitaine.

— C'est bien, je suis prêt ».

Quand le juge de paix fut arrivé, il prit par écrit la déposition de Pluchon qui la signa et l'assermenta. Après quoi le juge de paix dressa un mandat d'arrêt contre le docteur Léon Rivard, qu'il mit entre les mains du capitaine.

Le juge de paix, après avoir pris les dépositions nécessaires contre la mère Coco et ses garçons, dressa l'ordre de les mettre en prison, en attendant leur procès, et le remit aussi au capitaine.

Celui-ci, après avoir payé le juge de paix pour ses services, alla le reconduire jusqu'à sa voiture, en lui recommandant de garder sous silence tout ce qui venait de se passer, jusqu'après l'arrestation du docteur Rivard. Le capitaine était fort satisfait d'avoir réussi au-delà de ses espérances.

Aussitôt que Tom eut reconduit le juge de paix, il revint prendre le

capitaine et Sir Arthur, pour les reconduire chez Mme Regnaud. En passant par la rue Royale, Sir Arthur pria le capitaine de le laisser descendre chez M. le Consul, où Miss Thornbull avait dit la veille qu'elle irait passer la soirée, et d'où elle n'était pas revenue depuis. Sir Arthur avait de vagues craintes, et il entra chez le Consul avec le cœur serré.

M. Léonard arrivait chez Mme Regnaud, avec la copie du testament de feu M. Meunier, au moment où le capitaine descendait de voiture. André Lauriot attendait dans le salon.

« — Eh bien ! M. Lauriot quelles nouvelles ?

— Rien de bien particulier, de plus que ma note ; mais comme vous ne l'avez pas reçue, je vais vous dire ce que j'ai appris. D'abord lisez ceci.

Il donna au capitaine un numéro du *Bulletin* du matin.

» — Ah ! ah ! dit le capitaine, au comble de l'étonnement : « La survenance d'un héritier légitime de feu M. Meunier, et l'annulation du testa- » ment » ! Mais c'est étonnant ! Et ceci doit avoir lieu ?

— A midi. Dans une heure !

— Et qui est encore au fond de tout ceci ?

— Le docteur Rivard.

— Le docteur Rivard ! Mais c'est donc un homme bien dangereux ! Faites-moi le plaisir d'aller de suite me chercher un avocat ; la voiture est à la porte, ne perdez pas de temps.

— Et, M. Lauriot, savez-vous quel est cet héritier, que le docteur Rivard veut pousser dans la succession de M. Meunier ?

— Je ne sais trop ; j'ai entendu murmurer que c'était un fils de M. Meunier, âgé d'une douzaine d'années, et qu'on avait cru mort.

Le capitaine se mit à réfléchir : puis, après quelques instants, il reprit :

» — Encore un nouveau crime du docteur Rivard ! Il veut faire passer quelqu'enfant trouvé, pour le petit Alphonse Pierre, qui est mort à Natchitoches. J'étais, ainsi que M. Meunier, à son enterrement. M. Meunier avait son extrait de sépulture ; il en avait même deux ! Ah ! oui, je me rappelle, il en déposa une copie chez sieur Legros, notaire public, N° 4, rue St-Charles. Oui, c'est ça ! Il n'y a qu'à la lui envoyer demander. — Voulez-vous y aller, M. Lauriot ? ou plutôt non, attendez ; mon avocat ira. Et où avez-vous laissé le docteur Rivard ?

— Je l'ai suivi au sortir de sa maison. Il était pâle et agité ; il entra chez un avocat, avec lequel il se rendit au greffe de la Cour des Preuves où il signa la pétition qui demandait l'annulation du testament de M. Meunier pour cause de survenance d'héritier : de là, il est allé chez M. Pluchon ; de là, sur le marché aux légumes, où il s'informa à une petite fille de la mère Coco ; de là, il entra dans un café, où il prit un verre de vin, et se mit à lire les journaux, probablement et attendant le moment de se rendre à la cour. J'ai laissé quelqu'un à ma place pour le veiller.

— Vous avez bien exécuté votre commission. Je suis content de vous, M. Lauriot ; ne parlons pas de ce que je vous ai donné ce matin, et acceptez ceci en attendant ; ce sera toujours une vingtaine de piastres en à compte.

— Vous êtes trop généreux, M. de St-Luc.

— Prenez toujours ; c'est comme ça que je récompense ceux qui me rendent service. Maintenant vous pouvez aller à la Cour des Preuves surveiller ce qui s'y passera ».

Aussitôt que maître Lauriot fut parti, le capitaine se mit à lire le tes-

tament. Il ne put retenir ses larmes, à la lecture de ce dernier document de M. Meunier, où il parlait de son fils adoptif en termes si nobles et si affectueux ; et par un retour tout naturel, il frissonna d'indignation à l'idée que le docteur Rivard avait été sur le point de toucher, de ses mains homicides, le dépôt sacré que son père lui avait légué.

Le capitaine avait à peine eu le temps de sécher ses larmes et il avait encore les yeux tout rouges, quand M. Léonard arriva accompagné de l'avocat qu'il avait été chercher. C'était M. Préau, jeune avocat encore à son début, mais qui annonçait un de ces talents distingués, qui devait plus tard briller au barreau comme un météore, et dont déjà le public Louisianais commençait à pressentir l'apparition. D'une figure intelligente, d'un maintien modeste et sans prétention, il ne frappait pas par son apparence ; d'un jugement sain et d'un esprit solide et vif, il saisissait d'un coup d'œil les difficultés d'une affaire, et en approfondissait les mérites et les difficultés.

Le capitaine lui expliqua en peu de mots, la situation des affaires ; et après avoir arrangé entre eux la conduite qu'ils devaient tenir respectivement, le capitaine lui remit le mandat d'arrêt que le juge de paix avait lancé contre le docteur Rivard.

M. Préau, avant de se rendre à la Cour des Preuves, passa à l'étude de sieur Legros, qui lui donna l'extrait de sépulture du fils de M. Meunier.

Comme midi sonnait, une voiture, stores baissés, contenant deux hommes et une femme, arrivait à la Place d'Armes, en face du Palais de Justice, où se tenait la Cour des Preuves. Le cocher demeura sur son siège, et personne ne sortit de la voiture.

CHAPITRE VINGT-CINQUIÈME

LA COUR DES PREUVES

La nouvelle que la Cour des Preuves allait procéder, à midi, à la reconnaissance d'un héritier de feu M. Meunier, s'était répandue par la ville avec la rapidité de l'éclair. La foule des curieux était considérable, et encombrait les sièges destinés au Public ; tous les greffiers et employés des bureaux du Palais de Justice étaient venus pour assister à la séance ; un grand nombre d'avocats occupaient les places qui leur étaient réservées. Le docteur Rivard était assis, en face du juge, à côté de son avocat. Au bout de la table longue du greffier, M. Préau s'occupait d'un air indifférent à feuilleter une liasse de papiers.

« — Silence ! silence ! messieurs, cria un huissier ; et au même instant les deux battants d'une porte latérale s'ouvrirent, et le juge de la Cour des Preuves entra. Il monta, à pas lents, les degrés qui conduisaient à son siège, et après avoir salué le barreau, fit signe à l'huissier-audencier de proclamer l'ouverture de la séance.

« Oyez, oyez ! cria l'huissier-audencier, que tous ceux qui ont quelque chose à faire devant ce tribunal de la Cour des Preuves de la cité de la Nouvelle-Orléans, produisent leurs réclamations et elles seront entendues. Vive l'Etat » !

— M. le greffier, lui dit le juge, appelez le rôle des causes.

Le greffier se leva, et appela : « Requête du Dr Léon Rivard pour annu-

» lation du testament de feu sieur Alphonse Meunier, pour cause de survenance d'héritier, et pour reconnaissance du dit héritier ».

Il y eut un mouvement de curiosité dans la salle, plusieurs personnes montèrent sur les bancs pour voir le Dr Rivard.

» — Si Son Honneur veut me permettre, dit M. Préau en se levant, j'ai une motion à faire avant que la Cour procède sur le rôle.

Le Dr Rivard fit un mouvement de surprise et écouta.

» — Quelle est votre motion, dit le juge ?

— Je désire que la Cour entende, avant tout, la cause de Fortin contre Fortier, que Votre Honneur, à la dernière séance, m'a promis de faire passer la première aujourd'hui.

Le docteur Rivard se sentit soulagé d'un grand poids, en entendant ce dont il s'agissait ; et se penchant à l'oreille de son avocat, il lui dit quelques mots.

» — Si M. Préau n'a pas d'objection, je le prierais de vouloir bien me permettre de procéder dans la cause de l'héritier de M. Meunier ; mon client, le docteur Rivard, qui est ici à mes côtés, et tout ce public qui est venu dans le seul intérêt de voir passer cette cause importante, vous sauront gré de retirer votre motion.

M. Préau entendit en ce moment une voiture qui s'arrêta en face du Palais de Justice.

» — S'il en est ainsi, monsieur, répondit-il, je retire ma motion.

— La Cour, continua l'avocat du docteur Rivard, est-elle maintenant prête à entendre la cause ?

— Procédez, répondit le juge.

— Je vais commencer par lire la requête.

La requête est écrite en anglais, nous la traduisons.

« A l'honorable Juge de la Cour des Preuves, pour la cité de la Nouvelle-» Orléans, État de la Louisiane.

» La requête de Léon Rivard, médecin de la dite cité de la Nouvelle-» Orléans, Tuteur dûment élu en justice à l'orphelin *Jérôme*, expose respec-» tueusement :

» Que, le premier septembre 1836, Alphonse Meunier, négociant, de la » Nouvelle-Orléans, sous l'impression qu'il n'avait point d'enfant ni d'héri-» tier légitime, fit son testament olographe, qu'il déposa le même jour » entre les mains de sieur P. Magne, notaire public.

» Que, le 15 septembre 1836, le dit Alphonse Meunier décéda à la Nouvel-» le-Orléans, sans avoir changé son testament.

» Que le 25 octobre 1836, le dit testament du dit Alphonse Meunier fut » régulièrement ouvert et reconnu par Son Honneur le dit juge de la dite » Cour des Preuves : sauf toute opposition qui pourrait y être faite, dans » la quinzaine, avant son homologation.

» Que, le 19 mars 1820, le dit Alphonse Meunier avait épousé, en légitime » mariage, demoiselle Léocadie Mousseau.

» Que, le 21 mai 1823, il serait né du légitime mariage du dit Alphonse » Meunier avec la dite Léocadie Mousseau, un enfant mâle, baptisé le même » jour, sous le nom d'*Alphonse Pierre*.

« Que le 29 mai 1823, la dite Léocadie Mousseau décéda à la paroisse » St-Martin, État de la Louisiane, sans autre enfant issu de son dit

» mariage avec le dit Alphonse Meunier, que le dit *Alphonse Pierre.*

» Que, par d'inexplicables circonstances, le dit *Alphonse Pierre* Meunier » fut perdu, et que son père, après les plus grandes recherches, fut persuadé » que son fils était mort et qu'il ne le reverrait jamais.

» Que, le 5 avril 1826, un orphelin du nom de *Jérôme*, de parents inconnus, » abandonné sur la levée, au bas du couvent des Ursulines, fut amené à » l'Hospice des Aliénés de la Nouvelle-Orléans.

» Que, le 30 octobre 1836, votre requérant aurait été dûment élu tuteur » de l'orphelin Jérôme.

» Que, le 1er novembre 1836, Pierre de St-Luc, capitaine du *Zéphyr*, » constitué, par le dit testament du dit Alphonse Meunier, son héritier » et légataire universel, aurait été noyé et décédé dans le fleuve du Mississipi, » et inhumé au cimetière de la Nouvelle-Orléans, avec toutes les pompes » de la religion et la plus grande publicité.

» Que, le dit orphelin, *Jérôme*, aurait été reconnu et identifié depuis la » mort du dit Alphonse Meunier, avec le dit *Alphonse Pierre ;* et que le » dit Jérôme ne serait autre que le dit Alphonse Pierre, fils légitime et héri- » tier du dit Alphonse Meunier.

» Le tout tel que votre requérant est prêt à prouver.

» C'est pourquoi votre requérant, ès-qualité, conclut à ce que, vu les causes » ci-dessus, il plaise à votre honorable cour déclarer le dit orphelin Jérôme » être le fils légitime et héritier légal du dit feu Alphonse Meunier ; et en » autant qu'il appert que le dit testament aurait été fait par le dit feu » Alphonse Meunier, sous la fausse impression que son fils était mort, » que le dit testament soit déclaré nul et de nul effet ; et de plus qu'un » administrateur soit nommé pour prendre soin de la succession.

LÉON RIVARD, Tuteur ».

La lecture de cette requête avait été écoutée dans le plus grand silence. On lisait sur la figure de tout le monde, le profond intérêt que cette cause inspirait ; et les événements qu'elle annonçait étaient si imprévus, et l'héritage dont il s'agissait si considérable, presque fabuleux, que l'on ne doit pas être surpris de l'impression qu'elle avait produite.

Je produis, continua l'avocat du docteur Rivard, au soutien de la présente requête, les documents suivants :

1° Copie authentique du dit testament de feu Alphonse Meunier.

2° L'extrait de mariage du dit Meunier.

3° L'extrait de naissance du dit *Alphonse Pierre Meunier.*

4° L'extrait mortuaire de dame Léocadie Mousseau Meunier.

5° L'extrait mortuaire du dit feu Alphonse Meunier.

6° L'acte de tutelle du dit Léon Rivard.

7° L'extrait mortuaire du dit Pierre de St-Luc.

8° Copie certifiée de l'entrée des régistres de l'hospice des Aliénés de la Nouvelle-Orléans.

« Par ces documents, je prouve d'abord la naissance d'un héritier légitime de feu M. Alphonse Meunier, continua l'avocat du docteur Rivard ; ensuite, que M. Meunier était sous l'impression, en faisant son testament, que son fils n'existait plus. Il ne me reste plus à faire voir maintenant que l'orphelin Jérôme est le véritable *Alphonse Pierre*, fils légitime et unique héritier de M. Meunier ; ce que j'espère prouver de la manière la plus évidente

et la plus péremptoire par des témoins qui ont parfaitement connu l'enfant avant qu'il fut perdu et pendant qu'il était en nourrice.

« J'établirai par ces mêmes témoins qu'ils ont une parfaite connaissance de la perte de l'enfant, et des recherches infructueuses que l'on fit pour le retrouver ; enfin j'établirai que l'enfant, après avoir été plusieurs années abandonné et relégué parmi les fous de l'hospice, a été reconnu, par une espèce de miracle, pour le fils si longtemps perdu de M. Meunier ».

L'exposition était claire et simple. Tout le monde était dans l'attente. Le docteur Rivard regardait tour à tour son avocat et le juge.

» — Je vais maintenant faire entendre les témoins. Huissier ! veuillez appeler le témoin nommé Toussaint Délorier.

— Toussaint Délorier ! cria l'huissier.

— Si la Cour veut me le permettre, demanda M. Préau, je prendrai la liberté de suggérer à mon savant confrère, qu'il conviendrait de faire venir devant la cour ce fils de M. Meunier.

Il y eut un mouvement d'approbation universelle parmi l'auditoire ; plusieurs avocats appuyèrent la suggestion. Le docteur Rivard jeta un coup d'œil inquiet sur M. Préau, dont l'air d'indifférente bonhomie ne trahissait aucun sentiment hostile. Le docteur ne savait que penser.

» — J'aimerais bien à savoir, reprit M. Duperreau avec animation, en quelle qualité M. Préau fait cette demande ? Je voudrais bien savoir quelles parties ou quels intérêts il représente ?

Tous les yeux étaient tournés sur M. Préau qui répondit avec le calme le plus parfait :

» — Je ne vois pas que ma proposition ait rien de si étonnant, ou qui puisse tant exciter mon savant confrère ; je ne l'ai faite que parce qu'elle m'a paru naturelle. Je ne prétends représenter aucune partie dans cette cause, puisqu'elle se poursuit *Ex parte :* je n'agis que comme *Amicus Curiæ.* Je n'ai pas l'honneur de connaître M. le docteur Rivard, que je vois aujourd'hui pour la première fois, quoique sa réputation, si bien méritée d'homme de bien, soit plus d'une fois parvenue à mes oreilles. Je n'ai pas le moindre doute sur l'exactitude des allégués de la requête, dont la lecture, je l'avoue, m'a vivement intéressé. Je ne vois pas du tout comment vous pouvez vous opposer à ce que M. le docteur Rivard envoie chercher cet enfant ; je suis bien sûr que votre client n'y a aucune objection. D'ailleurs il me semble qu'il est dans l'intérêt de la cause même, que l'enfant comparaisse devant les témoins, qui l'ont connu dans son enfance, afin qu'ils puissent aujourd'hui l'identifier, comme aussi il est dans l'intérêt du public de pouvoir s'assurer que celui qui réclame la succession de M. Meunier est bien son fils et son héritier. Le docteur Rivard verra, comme moi, qu'il est de son intérêt de faire venir l'enfant, tant pour sa satisfaction que pour celle du public. Au reste, quant à moi je n'y tiens pas, et c'est parce que je savais que Son Honneur M. le juge n'avait pas d'objection de suspendre les procédés, pendant quelques minutes, afin de gratifier l'audience dans un désir, et je pourrais dire dans un droit aussi légitime.

Deux ou trois avocats se levèrent simultanément, pour représenter au juge la justesse des remarques de M. Préau. Son Honneur le juge qui se sentit, lui aussi, quelque curiosité de voir l'enfant, remarqua : « qu'en effet il serait bien à propos que le docteur Rivard allât chercher son pupille ».

Le docteur Rivard qui, au fond, ne voyait aucun inconvénient à faire

paraître le petit Jérôme, qu'il était bien certain que personne ne reconnaîtrait, s'offrit, de bonne grâce, de l'aller chercher. — Il prit une voiture de louage, et ne tarda pas à revenir avec le malheureux orphelin qui, en voyant tout ce monde, eut peur et se mit à pleurer, en se cachant le visage sous les basques de l'habit du docteur Rivard. La foule s'ouvrit pour laisser passer le docteur, qui alla reprendre sa place à côté de son avocat, avec le petit Jérôme. La vue de ce petit être chétif et imbécile, causa une impression pénible de pitié dans l'auditoire, qui s'était figuré, pour l'héritier d'une si fabuleuse fortune, un enfant intelligent et bien constitué.

» — Procédez, M. Duperreau, lui dit le juge.

M. Duperreau, après avoir fait assermenter le témoin, lui demanda s'il avait connu M. Alphonse Meunier et sa femme ? s'il avait connu l'enfant ? s'il avait appris que l'enfant avait été perdu, et jamais retrouvé ?

A toutes ces questions le témoin fit une réponse affirmative.

» — Et où avez-vous connu l'enfant de M. Meunier, lui demanda le Juge ?

— A la paroisse St-Martin, Votre Honneur ; il avait été mis en nourrice chez la femme Phaneuf, qui l'emporta à Bâton-Rouge.

— Et après ?

— Et après, c'est tout, Votre Honneur.

— Vous avez dit que l'enfant avait été perdu.

— Oui, Votre Honneur ; faut-il que je répète ce que j'ai déjà dit ?

— Pas besoin. Regardez maintenant cet enfant, et dites si vous croyez qu'il soit le même que celui que vous avez vu en nourrice chez la femme Phaneuf ?

Le juge désigna du doigt au témoin l'orphelin Jérôme, qui se voyant ainsi pointé au doigt, eut peur et se glissa sous la table. Plusieurs personnes se mirent à rire ; le docteur Rivard, vexé de la conduite de son pupille, lui dissimula un innocent coup de pied à la chute de l'épine dorsale, sous la table, par forme de muette admonition. Le petit lâcha un faible cri, et revint sur son siège, en se frottant d'une main là où ça lui démangeait, et de l'autre, cherchant à refouler une larme qui se rebellait sous sa paupière.

» — Oui, Votre Honneur, je crois que c'est le même, répondit le témoin avec aplomb.

— C'est bien ; vous pouvez descendre maintenant, excepté que quelqu'un veuille vous poser de nouvelles questions.

Le docteur Rivard jeta un coup d'œil inquiet sur M. Préau, qui s'occupait, avec la plus parfaite indifférence, à lire une gazette, quoiqu'il n'eût pas perdu un mot de la déclaration du témoin.

M. Duperreau fit ensuite assermenter M. Charon, le chef de l'hospice des Aliénés, qui prouva que le petit Jérôme avait été amené à l'hospice, ainsi qu'il avait été porté aux régistres. Il certifia que l'extrait des régistres, produit en cour, était conforme à l'original ; que les deux bouquins (qu'il montra) avaient été apportés et déposés à l'hospice, comme la propriété de l'orphelin, quand il y fut amené. Il prouva aussi que l'extrait de naissance d'*Alphonse Pierre*, produit en cour, était le même extrait qui avait été trouvé, par Son Honneur le juge, dans les bouquins ; enfin que l'entrée des régistres correspondait avec l'extrait de naissance.

» — Et avez-vous aucun doute, lui demanda M. Duperreau, que Jérôme ne soit Alphonse Pierre, l'enfant de M. Meunier ?

— Aucun.

— Quelqu'un, demanda le juge, a-t-il quelque question à faire au témoin ? Personne ne répondit.

Jérémie, le portier de l'hospice, fut ensuite introduit. Il corrobora, en substance, ce qu'avait dit le témoin précédent ; et descendit sans que personne lui fit de transquestions.

Le docteur Rivard était radieux ; le public paraissait satisfait de l'identité du petit Jérôme avec le petit Meunier.

» — J'espère, dit M. Duperreau, en se levant avec dignité, et promenant sur l'auditoire un regard de satisfaction, j'espère que la Cour ne peut plus avoir de doute maintenant sur la justice et l'équité de cette cause. J'aurais pu produire une foule de documents et de témoins, au soutien des allégations de la présente requête ; mais j'aurais craint d'abuser de la patience de Votre Honneur. Les preuves que j'ai produites, tant écrites que verbales, sont irrécusables et péremptoires. Je pourrais m'étendre au long et faire ressortir toutes les circonstances merveilleuses et extraordinaires qui ont accompagné la naissance de l'orphelin Jérôme qui, après être mort au monde, et avoir été enterré dans un hospice d'aliénés, en sort pour monter au plus haut de l'échelle sociale où, par son rang et sa fortune, il a droit de prétendre.

» Je laisse cette cause à la décision de Votre Honneur, persuadé que les conclusions de la requête seront accordées.

M. Duperreau s'assit au milieu du plus profond silence, chacun attendant avec anxiété le jugement qui allait être prononcé, quoique tout le monde le supposât d'avance.

» — Quelqu'un, demanda le juge, a-t-il quelque remarque à faire, avant que la cour procède à prononcer le jugement en cette cause ?

— Je suggèrerais à M. le docteur Rivard, dit M. Préau, qui revenait de la salle voisine où il avait été un instant, de produire tous les documents qu'il peut avoir au soutien de sa requête.

— Nous n'en avons pas besoin d'autres, reprit M. Duperreau ; notre preuve est complète.

— Excusez-moi, je n'ai dit cela que dans l'intérêt de votre client. Voici un petit papier qui pourrait vous être de quelqu'utilité ; en ma qualité d'*Amicus Curiæ*, tant dans l'intérêt de M. le docteur Rivard que dans celui du public, je serais d'opinion de l'annexer au dossier de la cause, si toutefois vous n'y avez pas d'objection formelle. La cour permettra-t-elle à M.le greffier de donner lecture de ce petit papier, avant de décider si ma proposition est convenable ?

— Certainement, répondit le juge ; tout ce qui peut jeter un jour favorable sur cette cause doit être entendu. Lisez, M. le greffier.

M. Préau passa au greffier le petit papier qu'il tenait à la main. Le docteur Rivard était sur les épines, malgré l'assurance de son avocat qui lui disait : « que la preuve était écrasante et que rien ne pourrait l'affecter ». Le juge était sérieux. Le public attendait et conjecturait sans savoir ce qui allait arriver.

Le greffier lut à haute voix, au milieu du plus profond silence :

« Extrait du Régistre des Baptêmes, Mariages et Sépultures de la pa-
» roisse de Natchitoches, État de la Louisiane, pour l'année 1825.

» Le 25 août 1825, par nous, prêtre soussigné, a été enterré Alphonse » Pierre, décédé hier, à l'âge de deux ans, trois mois et trois jours, fils » légitime de sieur Alphonse Meunier et de Léocadie Mousseau, ses père » et mère.

» B. Berlinguet, Prêtre., Curé ».

Aux premiers mots, le docteur Rivard devint extrêmement pâle, et, malgré son admirable talent de cacher ses sensations sous un masque de complète dissimulation, le choc était si inopiné, si imprévu, que tous ses membres tremblèrent. Il baissa la vue, pour ne point rencontrer le regard de tous les yeux fixés sur lui et qui semblaient se réjouir de sa confusion et de sa déconvenue.

Le juge se sentit ému de compassion pour les pénibles sentiments qu'éprouvait le docteur Rivard, qu'il avait lui-même poussé à faire cette démarche.

» — Messieurs, dit le juge d'un accent solennel, je dois à la vérité et au caractère de M. le docteur Rivard de dire, que c'est à ma sollicitation qu'il a présenté cette requête à la Cour. Trompé moi-même par les circonstances, et convaincu par la coïncidence des événements qui entourent l'existence de l'orphelin Jérôme et du fils de M. Meunier, que les deux enfants devaient être la même personne, je réussis à convaincre le docteur Rivard que l'orphelin Jérôme n'était autre que le petit Meunier, malgré les objections du docteur qui prétendit obstinément que le fils de monsieur Meunier devait être mort, quoiqu'il n'en eut pas la preuve. Ainsi cette circonstance ne doit nullement affecter la réputation du docteur.

— Loin de moi, reprit M. Préau d'une voix un peu émue, de vouloir jeter le moindre louche sur le caractère et les intentions de M. le docteur Rivard. Je n'ai pas le moindre doute que, s'il eût connu la mort du fils de M. Meunier, il n'eût jamais consenti à présenter la requête qui occupe la Cour en ce moment. Loin de moi l'idée d'aucune imputation injurieuse ; au contraire je dois lui rendre justice de dire que s'il était persuadé, comme j'en suis convaincu d'après ce que vient de dire Votre Honneur, que son pupille était le véritable héritier de M. Alphonse Meunier, il était obligé en conscience, en devoir, en honneur, de faire valoir les droits de l'innocent dont il représentait les intérêts. Ainsi, je considère que la conduite du docteur Rivard, loin de pouvoir porter atteinte à sa réputation, ne peut que le rehausser dans l'estime des gens de bien.

Ces paroles, prononcées par M. Préau avec une simplicité toute naturelle, causèrent dans l'auditoire une impression favorable au docteur Rivard, qui respira plus à l'aise et regarda le juge ; celui-ci lui sourit avec bienveillance.

» — Messieurs, reprit le juge, il reste encore une chose à décider dans cette cause. La succession de M. Alphonse Meunier étant vacante, il est de mon devoir de nommer *ex officio* un administrateur pour en prendre la gestion. Mon choix est déjà fait de la personne que je considère la plus digne d'en remplir les devoirs, et cette personne est M. le docteur Rivard. Si quelqu'un a quelqu'objection à faire ou quelqu'autre personne à suggérer, je suis prêt à l'écouter avant de prononcer mon jugement.

Tous les yeux se portèrent sur M. Préau, dans l'attente qu'il aurait quelque chose à dire ; il se leva en effet et dit :

» — Je suis informé, M. le juge, qu'il y a un témoin qui a quelque chose à dire concernant l'orphelin Jérôme. Ce témoin pourra peut-être jeter

quelque lumière sur les entrées des régistres de l'hospice, qui me paraissent assez extraordinaires à l'endroit de ses parents.

— Je n'ai pas la moindre objection, répondit le juge.

Sur un signe que lui fit M. Préau, l'agent de police André Lauriot, qui se tenait près de la porte, alla à la voiture qui était demeurée stationnée en face du Palais de Justice, et en fit descendre une femme, habillée en noir ; un voile épais empêchait de distinguer ses traits.

»— Quel est votre nom, madame, lui demanda M. Préau, aussitôt qu'elle fut entrée dans la boîte aux témoins.

— Marianne Coco dit Létard, répondit le témoin d'une voix forte, en relevant son voile d'un geste dégagé.

— Avez-vous connaissance d'un petit enfant du nom de Jérôme, qui fut conduit à l'hospice des Aliénés, vers le 5 avril 1826 ?

— Oui, monsieur, c'est moi-même qui l'y ai mené.

— Le reconnaîtriez-vous si vous le voyiez ?

— Je crois bien que oui ; après l'avoir eu quatre à cinq ans sur les bras, je ne dois pas l'avoir oublié ! Tenez, le voilà à côté du docteur Rivard.

Le docteur fronça le sourcil.

» — Connaissez-vous les parents de l'orphelin ?

— Sans doute.

— Quels étaient ses père et mère ?

— Sa mère s'appelait Irène de Jumonville, qui est maintenant folle.

— Et le père ?

— Le père ! C'est le docteur Rivard, qui est assis là.

Le docteur lança un regard fulgurant sur la Coco. Un murmure d'étonnement mêlé de curiosité circula parmi la foule, qui était intéressée au plus haut point.

» — J'objecte, dit M. Duperreau, à ce que M. Préau continue à examiner le témoin concernant l'orphelin Jérôme. Que nous importe maintenant de savoir quels sont ses parents, puisque nous reconnaissons qu'il n'est pas l'héritier de feu M. Meunier.

— Oh ! je n'insiste pas, répondit en souriant M. Préau ; j'ignorais que M. le docteur Rivard fut marié, et que sa femme fut folle. C'est un malheur qui retombe sur son fils, et dont je le plains de tout mon cœur.

» Cependant, si la Cour veut me le permettre, je ferai une observation, une seule, ajouta M. Préau ; c'est que ce que vient de dire le témoin ne peut aucunement affecter la haute estime que le public entretient pour le docteur Rivard. Si le docteur était marié avec cette Irène de Jumonville, il n'y a rien de surprenant qu'il ait eu des enfants.

Le docteur Rivard ne savait comment s'expliquer la conduite de M. Préau, qui, par ses paroles, semblait être en sa faveur, et qui néanmoins lui portait les coups les plus sensibles par ses actes. Était-ce un malheureux hasard ou une cruauté raffinée, d'autant plus torturante qu'elle était plus lente et plus cachée ? Il attendait le dénouement avec une pénible anxiété. Ses tribulations et ses espérances avaient été, tour à tour, si brutalement détruites et excitées, qu'il regrettait presque les démarches qu'il avait faites. Mais quand il pensait aux cinq millions, comment pouvait-il reculer, tant qu'il y avait une lueur d'espoir ? Et M. Préau lui-même ne venait-il pas de la faire luire plus vive que jamais !

» — Messieurs, dit le juge, avez-vous quelque chose à dire ?

Pas un mot, pas un murmure, pas un chuchotement ne se fit entendre. La foule, qui s'était de plus en plus augmentée depuis l'ouverture de la séance, occupait toute la salle, jusqu'aux places réservées aux avocats ; chacun, le cou tendu, prêtait l'oreille pour entendre les paroles du juge.

Le juge, après avoir parlé du mérite du défunt et de la persévérante industrie du défunt, pour acquérir une si large fortune ; après avoir déploré l'absence de tout héritier pour en prendre la jouissance ; après s'être appesanti sur l'immense responsabilité de celui qui en serait l'administrateur au nom de l'État ; après s'être étendu sur les qualités du docteur Rivard, sur son caractère, son intégrité, sa ponctualité, sa réputation, se préparait à prononcer son jugement, quand monsieur Préau se leva encore une fois et dit :

» — Au risque de passer pour importun aux yeux de la Cour et de cet auditoire, je suis obligé de prier Son Honneur de vouloir bien me permettre de dire que je viens d'être informé qu'une personne désire être entendue devant la Cour, avant que Votre Honneur prononce son jugement.

— Je n'aime pas à être interrompu davantage, répondit le juge d'un ton sec.

— Mais Votre Honneur...

— Monsieur Préau !

— Peut-être cette personne a-t-elle quelque chose d'important à déclarer.

— La Cour a déjà attendu assez longtemps.

— Je suis fâché d'être obligé de remarquer, qu'il sied mal à une Cour de justice de mesurer les intérêts du public sur la longueur d'une séance ou sur le plus ou moins de patience qu'éprouve celui qui préside...

— Monsieur !

— Je suis prêt à présenter mes excuses, si j'ai fait usage de propos injustes ou injurieux ; mais je le répète, je suis respectueusement d'opinion que la Cour devrait entendre cette personne, quelle qu'elle soit. Si ce qu'elle a à dire est important pour cette cause, Votre Honneur, dont je connais l'impartiale justice, ne serait-elle pas la première à se reprocher de ne l'avoir pas entendue ? Si au contraire ce témoignage est d'aucune importance, la Cour n'aura perdu que quelques minutes ! Il me semble, quand il s'agit d'aussi graves intérêts que ceux qui sont en jeu dans cette cause, la Cour ne doit point hésiter à admettre jusqu'aux plus petites informations, si elles peuvent aider à la dispensation de la justice.

Le juge baissa la tête et réfléchit un instant.

Le public, qui s'attendait à quelque chose d'important, regardait M. Préau qui, debout, les bras croisés sur la poitrine, avait les yeux fixés sur le juge. Un murmure d'approbation circula bientôt par toute la salle, et plusieurs crièrent : « Admettez le témoin » ! Quelques avocats se levèrent pour appuyer la demande de M. Préau.

» — Admettez le témoin ! dit enfin le juge.

La porte du greffe s'ouvrit au bout de quelques instants, et, à la stupéfaction de tout le monde, du juge, des avocats et du public, le capitaine Pierre de St-Luc entra !

Il est plus facile de concevoir que d'exprimer ce qu'éprouva le docteur Rivard. La peau de son visage prit une teinte verdâtre, et se ratatina sous l'effet de la crispation des nerfs ; tout son corps trembla. Il eût

désiré mourir : mais la main de la justice humaine devait s'appesantir encore plus rudement sur lui.

La figure du capitaine Pierre de St-Luc était calme, sérieuse et solennelle, un peu pâle par l'effet de la fatigue qu'il avait éprouvée. La multitude se recula pour lui faire un passage, et il s'avança lentement vers le banc des avocats, où M. Préau lui fit apporter une chaise.

Ceux qui ne connaissaient pas le capitaine, demandaient quel était ce personnage qui créait une si grande sensation. Ceux qui le connaissaient, répétaient son nom à haute voix. L'excitation et le tumulte étaient à leur comble ; et les huissiers ne pouvaient plus réussir à imposer le silence et à rétablir l'ordre. Le juge allait suspendre la séance, quand M. Préau fit signe de la main à la foule qu'il voulait parler.

» — Votre Honneur, dit-il, et vous, messieurs, vous avez été frappés de surprise à l'apparition de M. Pierre de St-Luc, et vous aviez raison de l'être. Victime du plus diabolique et du plus inexpliquable complot, on le fit passer pour noyé, et on substitua le cadavre d'un autre au sien pour tromper les yeux du public. Je dis inexpliquable, car les auteurs de l'attentat paraissent avoir agi sans but et pour le seul désir de commettre un crime. Heureusement que M. de St-Luc a pu s'échapper des mains de ses meurtriers, qui maintenant sont tous... tous peut-être entre les mains de la justice. Si vous avez été réjouis, si nous sommes tous heureux de le revoir au milieu de nous, venant recueillir une fortune qui lui appartient à tant de titres, il est ici un homme qui doit être bien heureux de revoir le fils de son meilleur ami, celui qu'il aimait à l'égal de son fils, comme Son Honneur le juge vient de vous le dire ; un homme dont la douleur avait été si grande en apprenant la mort de M. de St-Luc, qu'il avoua à Son Honneur que la vie lui était à charge ; un homme, que nous avons tous vu au jour des funérailles du prétendu M. de St-Luc, baigné dans les pleurs et plongé dans la plus amère des douleurs. Cet homme, c'est M. le docteur Rivard ! M. le docteur Rivard qui semble, en ce moment, tellement affecté par le bonheur de revoir le fils de son meilleur ami, qu'il peut à peine maîtriser la violence de l'émotion que lui a causé le plaisir de revoir celui qu'il désespérait de presser jamais sur son cœur, en souvenir de M. Meunier. Un excès de joie, comme un excès de douleur, est toujours dangereux ; et ses effets sont aussi violents ! M. de St-Luc ne peut, certes, qu'être infiniment reconnaissant envers M. le docteur Rivard, pour les sentiments d'affection et de bienveillance qu'il lui a témoignés en présence de Son Honneur M. le juge ; et cela dans un moment où les paroles de M. Rivard ne pouvaient être dictées par l'intérêt, puisque M. de St-Luc était véritablement mort. Aussi m'est-il bien agréable de rendre au docteur Rivard, ce témoignage d'approbation que ses sentiments lui méritent à si juste titre. Et j'espère qu'on ne m'accusera pas d'être emporté au-delà des bornes d'une juste admiration pour ses vertus, si je saisis cette occasion de lui présenter, devant cette audience, la plus haute appréciation qu'un homme public puisse faire des qualités de M. le docteur Rivard.

M. Préau tenait à la main un papier soigneusement plié. Personne ne comprenait M. Préau, et chacun cherchait à lire sur sa figure, légèrement animée, si c'était encore une sanglante ironie ou un véritable témoignage d'approbation.

» — Le docteur Rivard, continua monsieur Préau, peut prendre commu-

nication de ce document, ou, s'il l'aime mieux, le greffier en fera la lecture publiquement.

— Passez le papier au docteur Rivard, dit le juge ».

M. Préau dit un mot à l'oreille d'André Lauriot, qui était derrière lui ; après quoi il lui remit le papier en lui disant, à haute voix de le porter au docteur Rivard.

Le docteur s'était levé pour recevoir le document. Le public était dans une attente fiévreuse.

Le docteur Rivard lut tout le document, sans qu'un muscle de sa figure ne trahit ce qui se passait dans son âme ; son front ne se contracta pas, sa main ne trembla pas, son œil demeura ouvert. Son corps était droit, raide, immobile. Tous ceux qui l'entouraient éprouvaient une émotion pénible et avaient pitié de cet homme, qui avait éprouvé tant d'humiliation durant la journée. Enfin le docteur Rivard voulut parler, et il ne fit entendre qu'un cri rauque ; sa tête se pencha sur sa poitrine, et il tomba, comme s'il eût été frappé d'un coup d'apoplexie foudroyante !

Il venait de lire le mandat d'arrêt, que le juge de paix avait lancé contre lui.

CHAPITRE VINGT-SIXIÈME

L'EXÉCUTEUR TESTAMENTAIRE

Il est facile de s'imaginer le tumulte et la confusion qui suivirent l'arrestation du docteur Rivard.

Le juge fut obligé de suspendre la séance pendant dix minutes, avant de pouvoir procéder. Pierre de St-Luc pria son avocat de voir à ce que le testament fut homologué, suivant sa forme et teneur, se sentant lui-même trop affecté et trop faible, pour pouvoir supporter la fatigue et la chaleur qui régnaient dans la salle.

« — Je vais m'en retourner chez Mme Regnaud, lui dit-il, me reposer quelques instants ; je vous attendrai dans une heure pour dîner avec moi ; je vous prie de voir à ce que la petite cassette de maroquin rouge à clous jaunes, que je sais être chez le docteur Rivard, soit enlevée avant que cet homme puisse la détruire. Faites-moi aussi le plaisir, en passant à la banque des Améliorations, de m'apporter le montant de ce *chèque* en billets de cent dollars ».

Le capitaine, en arrivant chez Mme Regnaud, la prévint qu'il avait pris la liberté d'inviter M. Préau pour dîner à trois heures et demie.

« — C'est bien, mon enfant, lui dit-elle avec bonté ; tu as bien fait. Veux-tu prendre une soupe, en attendant ? Tu m'as l'air fatigué.

— Je n'ai pas d'objection ; après quoi, je me jetterai sur mon lit, jusqu'à ce que M. Préau arrive.

— Comme tu voudras ».

Le peu de temps que le capitaine dormit lui fit un grand bien. Il se baigna le visage dans de l'eau fraîche, et avait à peine réparé sa toilette, lorsqu'on vint lui annoncer que M. Préau était arrivé.

« — Eh bien ! M. Préau, quelle nouvelle ? lui dit-il aussitôt qu'il l'eût rejoint au salon.

— Tout est bien. Le testament a été homologué sans la moindre diffi-

culté. Le docteur Rivard a été transporté chez lui, sous la garde de maître Lauriot et d'un autre constable ; nous avons trouvé la petite boîte de maroquin rouge que Lauriot doit vous apporter tout à l'heure. Voici les vingt mille dollars que j'ai eus de la banque des Améliorations en billets de cent piastres, comme vous le désiriez.

— La banque n'a pas fait d'objections ?

— Pas du tout. On savait déjà votre résurrection ; et d'ailleurs, j'avais avec moi l'ordre du juge, sous le seing et sceau de la Cour des Preuves, de vous mettre en pleine et entière possession de tous les biens-meubles et immeubles, généralement quelconques, de la succession de monsieur Meunier. Voici l'ordre.

— Merci, M. Préau. Ayez maintenant la bonté de me dire combien je vous dois.

— Oh ! rien du tout, rien du tout, répondit-il en jetant, malgré lui, un coup d'œil sur la pile de billets de banque qui était sur la table. Ce n'est pas la peine, ce n'est pas la peine.

Le capitaine avait souri, en voyant la direction involontaire qu'avait pris le rayon visuel de l'avocat vers ces petits chiffons, dont la puissance magnétique exerce une si grande influence sur les destinées humaines, en dépit de la mésaventure du chameau qui se rompit l'épine dorsale en s'amusant à passer par le chas de l'aiguille ! Il savait de plus que M. Préau n'étais pas riche, et d'ailleurs les avocats ne pêchent pas en général par un si grand désintéressement ; et il comprit fort bien que M. Préau préférait laisser la chose à sa générosité, pensant bien ne rien perdre pour attendre.

» — M. Préau, vous avez bien travaillé pour moi, et vous méritez d'être payé ; je sais que les avocats ne travaillent pas sans cela. Peut-être préférez-vous avoir quelqu'autre ouvrage à faire pour moi, avant de me présenter votre mémoire ; c'est bien, j'y consens. Vous serez mon avocat ; et, pour retenue, permettez-moi de vous offrir ceci, lui dit-il en prenant dix des billets de banque ; ça ne vous empêchera pas de faire votre mémoire, que vous me présenterez tous les trois mois.

— Je vous remercie, M. de St-Luc, lui répondit M. Préau, en prenant les billets qu'il mit dans son porte-feuille, pendant que le capitaine en faisait autant des autres.

Le capitaine et M. Préau s'assirent seuls à dîner ; car Mme Regnaud et sa famille avaient, suivant leur habitude, pris leur repas à midi.

» — Je vous ai prié, M. Préau, de venir dîner avec moi, lui dit le capitaine, aussitôt que la nappe eût été enlevée et le dessert servi, afin que vous m'aidiez à remplir, en ma qualité d'exécuteur testamentaire, les dernières volontés de mon bienfaiteur et père, M. Meunier. Je veux dès ce soir remettre à qui de droit les divers legs qu'il a faits et ordonnés dans son testament. Vous me donnerez votre avis et me guiderez dans l'exécution de mon devoir.

— Bien volontiers.

— Je vous retiens pour le reste de la journée.

— Je suis à vos ordres. Il serait bon que vous eussiez un notaire, pour dresser les actes et quittances dont vous aurez besoin. Si vous le désirez, je vais aller en chercher un.

— Ne vous donnez pas ce trouble ; je vais envoyer Trim prier M. Magne de vouloir bien passer ici un instant.

Ils étaient encore à table, quand la négresse de la maison apporta au capitaine la petite cassette de maroquin rouge, en lui disant que le monsieur qui était venu le matin, demandait à lui parler.

» — Allez dire à celui qui a apporté cette cassette de m'attendre ; et faites entrer le monsieur.

En voyant entrer Sir Arthur Gosford, le capitaine fut frappé de l'altération de ses traits, si changés depuis qu'il l'avait laissé le matin, à la porte du consulat d'Angleterre.

» — Qu'avez-vous donc, sir Arthur ? vous n'êtes pas reconnaissable.

— J'ai besoin de vous voir en particulier ; j'ai un service à vous demander.

— Avec plaisir ; voulez-vous entrer dans ma chambre ? M. Préau voudra bien nous excuser quelques instants.

— Pas d'excuse, répondit l'avocat, en se levant de table ; je vais lire les journaux en attendant.

— Un grand malheur, capitaine, lui dit sir Arthur aussitôt qu'ils furent seuls, un grand malheur m'est arrivé ; Miss Sara Thornbull est disparue !

— Miss Thornbull disparue !

— Oui ! ce que je pressentais ce matin n'est que trop réel ! Elle a été enlevée par Antonio Cabrera !

— Enlevée ! par Antonio Cabrera ! Vous m'épouvantez.

— La chose n'est que trop vraie ! voici un billet que Clarisse a trouvé parmi les effets de Miss Thornbull. Son évanouissement à bord du *Zéphyr*, quand elle reconnut le pirate, est maintenant expliqué.

— Pauvre jeune fille ! Et que pensez-vous faire ?

— C'est ce que je ne sais pas ; et c'est pour ça que je suis venu vous voir. Je suis au désespoir.

— Il n'y a pas de temps à perdre ; il faut courir après le ravisseur. Avez-vous quelque idée de la direction qu'il a prise ?

— Non. Seulement je sais qu'il lui donnait rendez-vous à la place Lafayette, pour avant-hier soir.

— Vous ne savez rien de plus ?

— Rien de plus !

— Ah ! j'y pense : j'ai...

Le capitaine, sans finir sa phrase, sortit précipitamment de sa chambre, alla chercher André Lauriot qui l'attendait, et rentra bientôt avec lui.

» — Voici l'homme, Sir Arthur, lui dit le capitaine en lui montrant Lauriot, qui peut le mieux vous aider.

Sir Arthur examina la contenance et les trais de l'agent de police, et parut satisfait. Après lui avoir raconté ce qui était arrivé, il lui demanda ce qu'il en pensait.

» — Ce que j'en pense ? répondit Lauriot ; c'est que c'est une vilaine affaire. Cabrera est un diable qu'il n'est pas aisé de prendre : d'abord il a mille endroits pour se cacher ; en second lieu, quand on a découvert sa cache, on n'est pas toujours plus avancé, il est toujours armé jusqu'aux dents.

— Ah ! reprit Sir Arthur avec animation, si nous pouvons le trouver, je réponds que nous le prendrons. Le principal, c'est de savoir où il peut être allé.

— Quant à cela, je pense que je puis vous le dire à peu près. S'il

eût été seul, il serait probablement resté caché dans la ville, jusqu'à ce qu'il eût pu trouver un passage sur quelque navire allant aux Antilles ; mais comme il est avec une jeune fille qui probablement l'embarrasserait, je ne serais pas surpris qu'il cherchât à gagner la baie de Barataria, où je sais qu'il est déjà venu plusieurs fois.

— C'est ce que je crains, dit le capitaine.

— Et moi aussi, ajouta Lauriot. Une fois dans les prairies flottantes, à travers les milliers de bayous qui se croisent en tout sens dans ces fondrières, il y a vingt à parier contre un qu'on ne le découvrira pas avant qu'il ne parvienne à s'échapper sur quelque barque de pêcheurs d'huîtres, ou sur quelqu'un des sloops de pirates qui infestent en ce moment les côtes du golfe, depuis que la guerre du Texas est commencée.

— Nous n'avons pas de temps à perdre, si nous voulons le rejoindre. Je vous donne cent guinées, M. Lauriot, si vous me rendez Miss Thornbull, et cinquante pour Cabrera. Partons.

— Attendez un peu, reprit le capitaine, Trim va bientôt arriver ; il connaît tous les bayous et toutes les prairies depuis l'embouchure du Mississipi jusqu'à la baie Timballier. C'était dans ces bayous qu'il se tint caché, pendant plus de dix-huit mois qu'il fut marron ; pauvre Trim ! Depuis ce temps, je ne sais combien de fois il m'a mené à la chasse, en pirogue, à travers tous ces bayous, sans jamais se tromper. — Tenez, le voilà, je viens d'entendre sa voix.

En effet, c'était Trim qui arrivait avec le notaire. Le capitaine alla au-devant de celui-ci, qu'il fit entrer dans le salon, où attendait M. Préau. Il le pria de l'y attendre quelques instants, et retourna avec Trim auprès de Sir Arthur.

» — Qu'en dis-tu, Trim ? lui demanda le capitaine, après lui avoir raconté ce qui en était.

— Moué disé comme mossié police (il désignait Lauriot) ; moué sûr pirate l'été gagné prairies ; moué conné son la cache à ce pirate-là dans la baie Barataria ; moué pensé y a d'autres pirates dans la baie, et si li joigné pirates avant li l'été attrapé, adieu j'men vas ! li jamais pu vini di tout !

— Tu connais bien la prairie, Trim ? lui demanda le capitaine.

— Oui ! oui, moué connais ben.

— Veux-tu y aller ?

— Pas tout seul, moué pas capable pour joigné li.

— Avec M. Lauriot ?

— M. Lauriot et pis moué pas capables pour attrapé l'pirate. Tenez, moué conné quéqu'un bon pour vini, li fameux ; moué vas content si li vini.

— Quel est celui-là, Trim ?

— Tom.

— Tom ! tu as raison. Eh bien ! Tom ne demandera pas mieux.

— Et moi aussi j'irai, ajouta Sir Arthur. A quatre, nous en viendrons bien à bout, si nous le rejoignons.

— Peut-être, dit André Lauriot, s'il n'a qu'une ou deux personnes avec lui ; mais s'il en avait une dizaine ?

— Eh bien ! continua Sir Arthur, prenons autant d'hommes qu'il faudra ; je paye toutes les dépenses, et la récompense par-dessus le marché.

— Je crois que c'est ce qu'il y a de plus prudent. Toi, Trim, va chercher

Tom ; vous, Lauriot, choisissez de bons hommes bien armés, et venez nous rejoindre ici.

— Non, reprit Sir Arthur, qu'ils viennent me trouver à l'hôtel St-Charles, où ils m'attendront si je ne suis pas arrivé ; il faut que je conduise Clarisse chez M. le consul.

— Convenu, répondirent Lauriot et Trim, qui partirent chacun de leur côté.

— Je suis fâché, Sir Arthur, de ne pouvoir vous accompagner ; j'ai des devoirs à remplir que je ne puis remettre. Mais je vous donne trois hommes qui vous feront retrouver ce que vous avez perdu, ou bien il n'y aura pas moyen. Trim, dans les prairies, vaut à lui seul les deux autres, à cause de sa vue perçante et de son oreille si fine, outre qu'il connaît les bayous comme s'il y eût été élevé.

— Merci, merci, capitaine. Maintenant je vous quitte pour aller me préparer à une rude chasse, à ce qu'il paraît. Adieu, capitaine.

— Adieu, Sir Arthur, bon courage, et venez me voir aussitôt que vous serez de retour.

— Je n'y manquerai pas.

Le capitaine pressa la main de son ami, et ils se quittèrent, l'un pour aller faire ses préparatifs, l'autre pour aller trouver l'avocat et le notaire, qui l'attendaient dans le salon.

» — Pardon, messieurs, de vous avoir fait attendre si longtemps.

— Pas du tout, M. de St-Luc, nous avons profité de votre absence pour dresser l'acte concernant le legs de madame et mademoiselle Regnaud.

— Toujours expéditif, M. Magne ! voyons, laissez-moi voir l'acte. C'est très bien, continua le capitaine après l'avoir lu, je désirerais cependant que vous y ajoutassiez : « et de tout ce qu'elle contient ».

— C'est facile ».

Quelques instants après, Mme Regnaud, Mathilde, l'avocat, le notaire et le capitaine se rendaient à pied à la rue Bienville, où ils arrêtèrent au N° 7. Le gardien ouvrit la porte et ils entrèrent.

« — Permettez-moi, Mme Regnaud, de vous offrir au nom d'un de vos bons amis qui n'est plus, cette maison, dont la propriété appartient à Mlle Mathilde, et dont vous avez la jouissance jusqu'à votre mort. Je vous en livre la possession. L'acte est prêt ; nous allons le signer.

Madame Regnaud et sa fille, ainsi que Pierre de St-Luc et le notaire signèrent l'acte.

» — Maintenant, Mme Regnaud, vous nous ferez bien les honneurs de votre maison ? vous nous permettrez bien de vous accompagner dans la visite que vous allez en faire ?

— Sans doute, répondit Mme Regnaud les larmes aux yeux.

Pendant qu'ils visitaient les différentes chambres de cette magnifique maison, le capitaine, qui était resté en arrière avec M. Préau, mit dix mille piastres dans un vieux portefeuille qu'il avait pris sur une table, et le remettant au gardien, il lui dit de le porter à Mme Regnaud et de lui annoncer qu'il l'avait trouvé dans une armoire.

Madame Regnaud, après avoir examiné le portefeuille et découvert son contenu, le présenta au capitaine qui arrivait avec M. Préau.

» — Ceci t'appartient, mon Pierre, lui dit Mme Regnaud.

— Quoi, ce vieux portefeuille tout décousu ? je ne voudrais pas y toucher.

— C'est un des portefeuilles de M. Meunier, je le connais.

— Qu'il a jeté ! je n'en veux pas, et d'ailleurs quand il serait plein d'or je n'y toucherais pas, car tout ce qui est dans cette maison vous appartient.

— Mais il y a de l'argent dans le portefeuille.

— Tant mieux !

Madame Regnaud ouvrit le portefeuille et compta dix mille dollars !

» — Dix mille dollars ! s'écria le capitaine, en feignant la plus grande surprise ; mais pas si habilement que Mathilde n'aperçut un clin d'œil qu'il fit à M. Préau.

— Dix mille dollars ! s'écria le notaire.

— Ils t'appartiennent, Pierre, dit Mme Regnaud.

— S'ils m'appartiennent, dit Pierre, en prenant un air grave, je les réclame ; si au contraire ils vous appartiennent, Mme Regnaud, vous devez les garder. Voici un notaire et un avocat, qu'ils décident ; voulez-vous vous en rapporter à leur décision ?

— Je le veux bien, si tu le veux ; je sais bien qu'ils te l'adjugeront, ils le doivent.

— Décidez, messieurs.

— Voyons l'acte, dit M. Préau, qui appréciait la délicate générosité de Pierre de St-Luc ; l'acte fera foi de tout.

— Oui, voyons l'acte, dit le notaire.

Ils lurent : « Madame Regnaud aura l'usufruit sa vie durant et made-
» moiselle Mathilde Regnaud la propriété de la maison N° 7, rue Bienville
» et de tout ce qu'elle contient ».

— Il n'y a pas le moindre doute, dirent à la fois le notaire et l'avocat, que le portefeuille et son contenu n'appartiennent à madame Regnaud pour jouir de l'intérêt durant sa vie, et laisser le capital à Mlle Regnaud.

— C'est ce que je pense, dit le capitaine en souriant.

— Maman, dit Mathilde, je crois que c'est M. Pierre qui a mis cet argent dans le portefeuille, et nous l'a envoyé porter par le gardien.

— Il en est bien capable, s'écria Mme Regnaud, il n'en fait jamais d'autres !

— Rendez-lui le portefeuille, maman.

— Allons donc, petite pie, faut-il vous mettre un baiser sur la bouche pour la fermer ? dit le capitaine.

Mathilde courut, en riant, prendre le bras de sa mère.

» — Nous avons adjugé ; notre jugement est sans appel, et la première qui répliquera sera condamnée à subir de la part de M. de St-Luc la peine dont il vient de menacer mademoiselle Mathilde.

— Eh bien ! j'accepte le jugement pour le présent, reprit Mme Regnaud ; mais nous en reparlerons plus tard, Pierre.

— Comme vous voudrez. En attendant, excusez-nous si nous ne vous reconduisons pas chez vous ; il faut que j'aille prendre mon logement chez moi. J'ai bien des choses à faire encore ce soir. Auriez-vous la bonté de m'envoyer mes effets par Toinon ?

— Oui, mon Pierre ».

De la rue Bienville, le capitaine se rendit, avec messieurs Magne et

Préau, à la demeure de feu M. Meunier où Pierre avait décidé de faire son séjour, pendant le temps qu'il serait à la Nouvelle-Orléans. Tous les esclaves de la maison, qui avaient appris que le capitaine n'était pas mort, accoururent au-devant de lui aussitôt qu'il fut entré.

« — Comment va ? comment va ? mon piti maître ! criaient-ils les larmes aux yeux, en lui embrassant les mains et ses vêtements.

— Très bien, très bien, mes enfants, leur répondait-il, en leur donnant à chacun une poignée de mains.

Le gardien vint remettre les clefs au capitaine ; après quoi, Pierre de St-Luc fit le tour des chambres, examina les scellés, visita les écuries, remises, voûtes, caves et les dépendances. Tout était en ordre. Il congédia le gardien en lui disant de faire son compte et de revenir le lundi suivant.

» — Maintenant, mes enfants, dit le capitaine, quand il se fut assis devant une grande table, avec le notaire et M. Préau, j'ai un devoir à remplir envers plusieurs d'entre vous de la part de votre bon maître qui fut un père pour vous durant sa vie, et qui veut que vous soyez récompensés après sa mort. Avancez, Pierrot, Jacques, Henri, Paul, Clara et Céleste. Vous vous êtes toujours conduits comme de bons et fidèles serviteurs, et M. Meunier m'a chargé de veiller à ce que vous soyez tous mis en liberté, suivant les formalités de la loi. Lundi prochain à midi, vous ne serez plus esclaves ; vous n'appartiendrez plus à personne ; vous serez maîtres de vos volontés et de vos personnes ; vous pourrez aller où bon vous semblera, faire ce que bon vous semblera ; personne ne pourra plus vous inquiéter, si vous vous conduisez suivant la loi, paisiblement. Vous Pierrot, vous recevrez, lundi à midi, en même temps que votre acte de liberté, ces cinq cents dollars, que je remets à monsieur le notaire. Vous, Jacques, vous en recevrez autant, Vous, Henri, Paul, Clara et Céleste, vous êtes plus jeunes et plus vigoureux, vous en recevrez deux cents.

» Voyez comme votre maître a été bon pour vous ! Il vous donne non seulement la liberté, mais il vous fournit encore les moyens de vous établir honnêtement et de gagner votre vie. Vous avez mérité ce qu'il vous donne, et je suis heureux d'être l'exécuteur de ses désirs à votre égard. Quant à moi, je vous considère comme libres dès ce moment ; vous pouvez aller où vous voudrez. Venez me donner la main.

Tous ces fidèles esclaves, au lieu de montrer l'extravagante joie à laquelle le capitaine s'attendait, se jetèrent à genoux et éclatèrent en sanglots.

» — Qu'avez-vous, mes enfants ? relevez-vous, leur dit le capitaine qui se sentait ému ; n'êtes-vous pas contents ?

— Si, si, mon piti maître, répondit Pierrot ; nous l'été contents, mais nous l'été pas contents de quitter li, pour couri la ville sans savoir you l'allé. Les blancs pas voulé employé nous, parce que nous l'été plus esclaves ; et l'esclaves pas voulé palé à nous, parce que nous l'été plus esclaves itou. Tout l'monde abandonné si piti maître l'abandonné nous.

— C'est ça nous pensé, comme a dit Pierrot, ajoutèrent les autres.

— Vous avez raison, leur répondit le capitaine, d'un ton affectueux ; je ne vous abandonne pas, je ne vous chasse pas. Quand vous aurez besoin, je serai toujours prêt à vous aider de ma bourse et de mes conseils ; vous pouvez venir ici quand vous voudrez, ma maison vous sera toujours ouverte ; vous y trouverez toujours un lit pour vous coucher, un morceau

de pain pour manger, tant que vous vous comporterez comme il faut. M. Meunier, votre maître, a voulu que vous fussiez libres après sa mort, et il serait bien fâché dans le ciel, s'il apprenait que je n'ai pas exécuté, et que vous, vous avez refusé ce qu'il avait désiré. Vous lui feriez de la peine. Vous ne voulez pas lui faire de peine, n'est-ce pas ?

— Oh non ! non, crièrent-ils tous ensemble.

— Eh bien ! dans ce cas-là, que voulez-vous donc ?

— Nous voulons tous rester avec vous.

— Mais, mes enfants, considérez que je ne puis pas toujours rester ici. Je vais être obligé d'aller bientôt au Canada, pour des affaires importantes ; c'est un pays bien éloigné, il y fait bien froid, et je ne pourrais pas vous y amener, vous y gêleriez.

— C'est égal ; gardez-nous avec li tant que pas parti.

— Vous ne seriez pas plus avancés quand je partirais ; tandis qu'en vous plaçant maintenant, je pourrais vous être utile dans les commencements, jusqu'à ce que vous puissiez faire vos affaires seuls.

— Mais que nous va faire ? nous sé pas rien ; nous conné pas métier.

— Voulez-vous, mes enfants, que je vous fasse une proposition ?

— Oh ! oui, oui.

— Je réfléchis, en effet, que vous n'avez pas de métier et que vous pourriez bien vous trouver embarrassés de votre liberté, si vous ne trouviez pas les moyens de vivre. Voici ce que j'ai à vous proposer.

» Vous êtes six ; en réunissant ensemble les legs que vous a faits votre bienfaiteur, vous formerez la somme de dix-huit cents dollars. Vous, Pierrot et Jacques vous connaissez la culture de la terre ; Henri et Paul sont forts et robustes. Clara et Céleste feront d'excellentes fermières. Vous êtes bons amis et avez toujours vécu ensemble ; voulez-vous vous mettre sur une petite terre, que vous cultiverez de vos mains ? Vous aurez des vaches, vous les soignerez, vous ferez du beurre, du fromage ; vous aurez des moutons, une basse cour, vous pourrez vivre tranquilles et à l'aise.

— Oh ! oui, oui, mon bon piti maître.

— Vous, Henri et Céleste, je sais que vous vous aimez, vous vous marierez et je vous fais un présent de noces ; comme je crois que Clara ne déteste pas Paul, je leur ferai aussi un présent pareil, s'ils se marient. Qu'en dites-vous, Henri et Céleste ?

— Et toi Clara ?

— Moué sé pas.

— Toi, Paul ?

— Moué voulé bin !

— Qu'en dis-tu Clara ?

— Moué voulé bin itou !

— A la bonne heure ; je suis content que vous consentiez à vivre tous ensemble. Comme Pierrot et Jacques ont chacun cinq cents dollars et que Henri et Céleste n'auront à eux deux que quatre cents dollars, je leur donne cent dollars pour présent de noces ; et autant à Paul et Clara. Ainsi vous diviserez les profits et dépenses en quatre. Mais ce n'est pas tout. Vous n'auriez pas assez de deux mille piastres, pour acheter une terre et tout ce qui sera nécessaire à sa culture.

» Je me propose d'acheter la terre de M. Coq-Quintal, un excellent homme

qui l'offre en vente. Elle contient deux cents arpents de bonne terre, dont la moitié est en pleine culture. D'un côté elle touche à ma plantation de la paroisse St-Charles, de l'autre elle est séparée du voisin par une petite rivière, qui l'en isole complètement. Il y a une jolie maison de campagne sur le bord du fleuve, entourée de magnifiques chênes verts, qui étendent leur ombrage devant la porte. Les écuries et remises sont en bon ordre, ainsi que les clôtures.

» Je vous donne la jouissance de cette terre en commun, pour aussi longtemps que vous vous comporterez comme il faut.

Ces pauvres nègres ne savaient pas comment exprimer toute leur joie. Ils souriaient, tandis que des larmes de bonheur coulaient de leurs yeux.

» — Avec votre argent, continua le capitaine, vous achèterez des chevaux, des bœufs, des mules et tous les instruments aratoires nécessaires.

— Ah ! s'écria Pierrot, qui avait été le cocher de M. Meunier, c'est moué qui l'auré soin des curies !

— Et moué, ajouta Jacques, veillé à culture avec Henri et Paul.

— Laissez-moi continuer, mes enfants. La récolte que vous ferez, je l'achèterai au plus haut prix du marché. Je prendrai votre coton, et ce que vous aurez de maïs à vendre, après avoir mis de côté votre provision. Si vous préférez cultiver la canne à sucre, je vous l'achèterai pour ma roulaison, excepté que vous préférassiez venir faire votre sucre à ma sucrerie ; je donnerai des ordres à cet effet à l'économe de la plantation. Quand vous aurez besoin de quelque chose, vous vous adresserez à lui, si je n'y suis pas.

— Moué conné bien le conome, mossié Todore, il l'été ti toujou conome ?

— Oui, Pierrot, il est toujours l'économe. Maintenant, mes enfants, continua le capitaine, allez préparer le souper, et laissez-moi avec ces messieurs.

Ces pauvres esclaves se jetèrent aux genoux de Pierre une seconde fois pour lui demander sa bénédiction.

» — Je vous la donne, mes enfants ; que Dieu vous la donne aussi et puissiez-vous toujours la mériter !

— Il me reste encore à satisfaire quelques legs, reprit le capitaine ému jusqu'aux larmes de cette scène ; voici, M. Magne, 5,000 dollars que vous me ferez le plaisir de porter, lundi matin, à l'Asyle des Orphelins. Vous dresserez l'acte nécessaire, que vous m'apporterez avec la quittance du docteur Rivard auquel vous remettrez aussi ces trois mille dollars.

— Il est indigne de toucher à ce legs ! s'écria M. Préau avec indignation, à l'idée que ce monstre toucherait de ses mains impures l'offrande dernière d'un homme de bien.

— Non ! répondit tranquillement le capitaine, cet argent lui appartient ; c'était la volonté de mon père qu'il l'eut et il l'aura ! Mais je vous assure qu'il n'en pourra pas faire un mauvais usage... Vous lui porterez son argent lundi, M. Magne ! — Je ferai aussi porter à la Bibliothèque de l'État, les livres qui lui sont légués ; veuillez aussi en préparer l'acte ».

Lorsque messieurs Magne et Préau furent partis, après le souper, le capitaine Pierre de St-Luc monta à son ancienne chambre à coucher, dans laquelle il s'enferma. Sur une table, recouverte d'un tapis vert, il y avait la petite cassette de maroquin rouge, à clous jaunes. Cette cassette renfermait des papiers de famille. Pierre allait enfin connaître

ce que M. Meunier lui avait toujours caché ; il allait enfin apprendre quel était son père et sa mère, où ils étaient, ce qu'ils faisaient. Il regarda, avec des yeux qui se remplirent de larmes, cette cassette dont le contenu allait lui dévoiler tout ce que sa naissance et son enfance avaient eu de caché et de mystérieux. Il hésita à l'ouvrir, et ce qu'il avait tant désiré de connaître il tremblait maintenant de l'apprendre ; il aurait voulu n'avoir eu d'autre père que M. Meunier ! Il eut peur de n'avoir à connaître le nom de son père que pour avoir à lui reprocher son abandon. Il demeura longtemps pensif et rêveur.

Minuit sonna à l'horloge ! C'était l'heure à laquelle M. Meunier était mort. Pierre de St-Luc tressaillit.

« — Je n'ouvrirai point cette cassette maintenant ! dit-il. Je veux encore passer cette nuit, la première que je passe dans cette maison depuis la mort de M. Meunier, avec l'idée qu'il était mon père selon la nature, comme il l'était selon le cœur ».

Et il se coucha, sans avoir ouvert la cassette.

CHAPITRE VINGT-SEPTIÈME

FRAGMENTS DU MÉMOIRE DE M. MEUNIER

A mon fils,

« Quand ces lignes, que je trace en les mouillant de mes larmes, te parviendront, je ne serai plus. La mort aura étendu son froid linceul sur mon corps inanimé ; mon front ne rougira pas en te voyant lire ce que ma bouche n'avait point osé t'apprendre.

» Pierre, mon enfant, mon bien aimé, je suis ton père ! Permets-moi de t'appeler de ce doux nom de fils, que mon cœur te donnait, mais que ma langue n'avait pas la force de prononcer. Je ne me sentais pas le courage et mon cœur faiblissait à l'idée que j'empoisonnerais le bonheur de ta vie, si joyeuse, si enthousiaste du présent, si confiante dans l'avenir, en t'apprenant que tu ne devais la vie qu'à une union sacrilègement brisée presqu'aussitôt que formée ! Il était de mon devoir de ne pas te dévoiler, durant ma vie, l'existence de secrets que je devais ensevelir dans mon sein jusqu'à ma mort. Mais quand la mort sera venue frapper à mon chevet, alors ce secret ne sera plus le mien, il sera devenu le tien, parce qu'alors il t'imposera des devoirs à remplir, dont ton cœur seul te dictera l'étendue.

» Pierre, mon fils Pierre, ne me maudis pas ! Ta mère, celle qui fut ma femme, vit encore... Et elle est la femme d'un autre !... Mon fils, ne juge pas ; ta mère n'est point coupable... Oh ! c'est une bien triste histoire ! ainsi que te l'apprendront ces fragments. Elle m'a cru mort, et elle a subi sa destinée ! obéissant à des ordres injustes et cruels, elle s'est laissé traîner à l'autel, comme une victime au sacrifice !... Pauvre Éléonore !... C'est moi qui étais coupable. Oh ! si tu savais tout ce que mon âme a enduré de douleurs et de tourments ; si tu savais les torrents de larmes qu'ont versés mes yeux ; si tu savais les nuits d'insomnie et d'angoisse que j'ai passées, à genoux auprès de ton berceau, tu n'aurais pas de malédiction dans ton cœur ni d'injures sur ta langue pour la mémoire de celui qui a tant souffert, parce qu'il avait tant à expier !

» A mesure que tu grandissais, je suivais sur ta figure, dans tes manières, dans tes airs, le développement et l'expression des traits et du caractère de ta mère... Ta mère ! Pierre ; un ange de beauté ! un ange de vertu, dont je ne dois prononcer le nom qu'à genoux... Ta mère ! un ange de candeur et d'innocence !... oh ! pardon ! pardon !... dont j'ai flétri la douce existence !... Mes pleurs m'aveuglent, mes sanglots me suffoquent !... Je continuerai demain. J'espère que je serai plus calme ; ma main tremblera moins !.....

.....

» En écrivant ce mémoire, je ne prétends pas me justifier, je ne veux qu'établir à tes yeux toute l'innocence et la pureté d'Éléonore... Une barrière insurmontable, sacrée, nous sépare. Toi, tu la reverras ; toi, tu pourras lui dire ce que j'ai souffert, et les larmes cruelles dont j'inondai mon chevet, pendant de longues années. Quand ta tendresse te portait à venir me trouver à ma chambre, la nuit, alors que par mes sanglots j'attirais ton attention, je pleurais sur cette faute de mon jeune âge, qui, je le sens, mine la source de ma vie et hâte mes pas vers la tombe.

» Que mon exemple te serve de salutaire leçon. Apprends à dompter tes passions, et à étouffer dans ton cœur ces élans fougueux des sens, qui, s'ils ne sont pas réprimés, dans une nature bouillante, laissent à leur suite des souvenirs qui brûlent, des remords qui rongent, qui torturent, qui tuent !...

» Ma mère était morte ; et mon père, Antoine Meunier, vivait pauvrement sur une petite terre, qu'il avait dans la troisième concession de la paroisse St-Ours, dans le Bas-Canada. L'homme le plus généreux et l'un des plus respectables de la paroisse, M. de Grandpré, m'avait pris en amitié, et m'invitait souvent à manger à sa table. Trop orgueilleux pour aider mon père dans la culture de sa terre, je passais mon temps dans l'indolence et la paresse, quand je n'étais pas employé par M. de Grandpré, chez qui j'allais régulièrement dîner tous les dimanches.

» La Saint-Martin approchait ; c'était le temps où les censitaires payaient leurs rentes au seigneur. Je m'étais fait faire des habits neufs, beaucoup trop riches pour les moyens de mon père, qui prenait sur son nécessaire pour satisfaire ma vanité.

» Dans le temps des rentes, je restais ordinairement une quinzaine de jours chez M. de Grandpré.

» Un jour, c'était dans l'automne de 1808. Madame Deguise vint de Sorel, où elle demeurait, faire une visite à Madame de Grandpré, amenant avec elle une jeune fille. J'étais dans l'étude de M. de Grandpré, quand la voiture arriva. Jamais je ne vis de figure aussi fraîche, aussi rose, aussi expressive que celle de cette jeune personne qui accompagnait Mme Deguise. Je me sentis tout bouleversé ; de nouveaux sentiments se réveillaient en moi ; des sensations indéfinies flottaient au-devant de mon esprit. J'avais vingt ans !

» Le soir, au souper, je me trouvai assis à table vis-à-vis cette jeune personne. J'osai à peine lever les yeux sur elle.

» Je ne dormis presque pas de la nuit ; et quand, vers le matin, mes sens succombèrent à la fatigue, j'eus des songes dans lesquels il me semblait voir flotter, dans des nuages de gaze, l'image de cette jeune fille.

» Elle s'appelait Éléonore de M***. J'entendis le son de sa voix ;

elle chanta, en s'accompagnant d'une guitare. Je crus entendre la voix d'un archange ! chaque note, si pure, si suave, si douce, vibrait sur les cordes de mon cœur comme une divine harmonie !...

» Je n'avais pas encore vu de figure aussi parfaite ; jamais buste si admirablement sculpté ; jamais coupe de visage, si fine dans ses lignes, si pure dans son contour ! Ses longs cils noirs voilaient ses yeux, baissés sur sa guitare. C'était la réalité de mes rêves, la personnification de tout ce que mon imagination ardente s'était figuré de plus aimable sous une forme humaine !

» Je fus obligé de sortir de la salle, pour aller baigner mes tempes brûlantes dans l'eau froide de la fontaine. Je courus ensuite m'enfermer dans ma chambre.

» Au bout de deux jours, elle partit avec sa tante, Mme Deguise. Je ne lui avais pas une seule fois adressé la parole, me contentant de la contempler avec une religieuse admiration. Plusieurs fois nos yeux s'étaient rencontrés, et à chaque fois, je ne sais comment j'ai pu ne pas défaillir, sous la violence des battements de mon cœur, qui semblait vouloir s'échapper de ma poitrine. . . . . .

» Le 24 décembre, Éléonore et plusieurs autres jeunes filles se trouvaient réunies chez M. de Grandpré. Il y avait veillée avant d'aller à l'église entendre la messe de minuit. Il était tombé de la neige en abondance. M. de Grandpré fit atteler des chevaux sur des traînes, pour envoyer mener les jeunes filles à la messe. La neige à gros flocons tombait silencieusement. Je me trouvais dans la même traîne qu'Éléonore. Nous étions debout, obligés de nous tenir aux bâtons de la traîne pour ne pas tomber.

» Pendant la messe, le vent s'était élevé et soufflait avec fureur, amoncelant la neige par bancs dans les chemins. Comme le temps était assez doux et que le trajet n'était pas bien considérable, personne ne s'était précautionné contre la tempête. J'avais pris néanmoins le manteau de M. de Grandpré.

» Après la messe, je me trouvai encore dans la même traîne qu'Éléonore. Elle était trop légèrement vêtue pour l'espèce de tempête qu'il faisait alors.

» Une sorte de grosse *tête* de soie noire encadrait son gentil visage. La *poudrerie*, poussée par le vent, fouettait nos figures. La traîne était pleine de personnes, les chemins étaient si remplis de neige que notre cheval n'avançait qu'avec peine. A chaque instant, par le balancement que nous donnions à la voiture en nous tenant debout, nous étions sur le point de verser. La nuit était noire ; nous pouvions à peine nous voir les uns les autres ! Éléonore se trouvait immédiatement devant moi, un peu à ma droite. Elle fut obligée de se retourner pour éviter le vent et la poudrerie, qui lui coupaient la figure. Elle n'avait qu'un châle de laine ; elle avait froid. Par un des balancements de la traîne elle tendit la main pour ne pas tomber ; sa main toucha la mienne ! Je me sentis frisonner, et malgré moi je la pressai... Elle ne la retira pas. Je me baissai un peu et je lui dis, mais si bas, que j'eus de la peine à m'entendre moi-même tant j'étais ému : « Avez-vous froid » ! Je ne sais pas si elle me répondit, je l'enveloppai dans mon manteau que je jetai par-dessus sa tête, pour la préserver de la tempête...

» Quand nous arrivâmes à la maison, je ne m'étais aperçu ni du temps ni de la distance !

» Je ne pus me résoudre à rester pour prendre part au réveillon que Mme de Grandpré avait fait préparer. Je montai à ma chambre, et je me jetai ensuite presque tout habillé sur mon lit.

» Le lendemain, au déjeuner, je revis encore Éléonore, et, comme si nous eussions été attirés par un aimant magnétique, nos regards se rencontrèrent ! Elle était un peu pâle ; ses lèvres tremblèrent faiblement et sourirent d'un sourire si plein d'ineffable candeur, que je sentis mes sens se fondre sous l'impression de son regard. Je ne la revis plus de la journée.

» Le jour suivant, Mme Deguise me demanda si je voulais la mener en voiture avec sa nièce, chez une de ses amies. Je les conduisis. Je retournai seul avec Éléonore chez Mme de Grandpré. Nous ne nous étions pas encore dit un mot, je ne lui avais adressé la parole qu'une fois, à notre retour de la messe de minuit. J'étais assis près d'elle dans la carriole. Mon émotion était si grande que j'avais à peine la force de tenir les rênes. Elle était encore plus émue que moi. En arrivant à la maison, je lui offris la main pour l'aider à sortir de la voiture. Son visage était blanc comme la neige ; il semblait qu'elle allait défaillir.

» M'en voulez-vous » ? lui dis-je d'une voix presqu'inaudible. Sa main trembla dans la mienne ; elle ne répondit pas, et s'élança dans la maison...

» Elle resta jusqu'au jour de l'an chez Mme de Grandpré. Je la vis tous les jours et je lui parlai. Plusieurs fois je la promenai en voiture. J'allai la voir chez sa tante à Sorel, où elle devait passer une partie de l'hiver...

» Notre amour s'était mutuellement développé avec une brûlante intensité. Je ne pouvais plus vivre loin d'Éléonore.

» Mon père, trop bon, trop généreux, trop faible pour me rien refuser, vendit sa terre pour m'acheter un cheval superbe, que je lui avais demandé. Je regardais peu à la gêne à laquelle se mettait mon père, à la misère peut-être à laquelle il s'exposait pour gratifier ma folle ambition. Que m'importaient la gêne, les privations, la misère, pourvu que j'eusse mon cheval, ma carriole et mon harnais argenté, pour aller à Sorel voir Éléonore, et la promener !

» Un jour, c'était le 6 janvier 1809, la fête des Rois, je proposai à Éléonore d'aller passer la journée à St-Ours chez Mme de Grandpré; Mme Deguise y consentit, et je partis avec Éléonore. Le temps avait été très doux, depuis le jour de Noël ; les glaces du St-Laurent n'étaient point encore arrêtées ; mais celles de la rivière Richelieu étaient solides et les chemins superbes sur la rivière. Ce n'était qu'une glace vive. Mon beau cheval, de pure race canadienne, plein de feu et d'action, secouait d'impatience son épaisse et flottante crinière ondée ; ses naseaux rouges lançaient une vapeur bleue, qui tranchait sur le blanc mat de la neige. Le ciel était couvert de nuages vaporeux. Le temps était doux et serein.

» Oh ! comme mon cœur palpitait de bonheur d'avoir mon Éléonore à mes côtés, chaudement enveloppée dans une belle robe de buffle toute neuve ! Je fis claquer mon fouet avec orgueil ! Oh ! comme il était beau mon cheval tout noir, sur le dos duquel reluisait son harnais argenté. Retenu par son mors, il frémissait sous les rênes et dansait, en agitant la bande de petites clochettes attachée à son poitrail. Il y avait une foule

de voitures qui se promenaient sur la glace. Les jeunes gens couraient leurs chevaux fringants : d'autres s'en allaient du même côté que nous. Personne ne paraissait craindre la glace, et je m'y embarquai. Je lançai mon cheval à son grand trot, et bientôt j'eus dépassé toutes les voitures.

» Nous arrivâmes chez Mme de Grandpré, au moment où l'on se mettait à table pour dîner. Après les vêpres, je voulus ramener Éléonore à Sorel, où sa tante lui avait fait promettre de retourner ce jour-là. Mme de Grandpré insista pour que nous restassions, pour tirer le gâteau des Rois, au souper.

— Il fera beau clair-de-lune, nous dit-elle, vous partirez après la fête. Il faut que vous assistiez au couronnement du roi et de plus je veux envoyer un morceau de gâteau à Mme Deguise.

» Il devait y avoir une réunion ce soir-là chez Mme de Grandpré. Tous les amis avaient été invités, pour tirer le gâteau des Rois. Eléonore accepta ; sa volonté était la mienne ; nous restâmes.....

.....

» Dix heures sonnaient, mon cheval était attelé et attendait à la porte.

— Vous feriez mieux de rester jusqu'à demain matin, nous dit Mme de Grandpré.

— Oh ! non, merci, répondit Éléonore ; ma tante nous attend absolument ce soir.

— Combien pensez-vous mettre de temps à vous rendre ?

— Une heure, répondis-je en flattant orgueilleusement la tête de mon cheval, que je tenais par la bride ! Les chemins sont très beaux sur la glace.

— Je vous conseillerais de passer par terre. Je crains que la glace ne soit pas sûre. Les eaux montent, nous pourrions bien avoir une débâcle, nous dit M. de Grandpré en regardant la lune dont le disque était plongé dans une espèce de brume.

— Il n'y a pas de danger, lui répondis-je, dans moins d'une heure nous serons à Sorel.

— Je vous le souhaite. Adieu.

» Je m'étais moqué du conseil que la prudence de M. de Grandpré nous avait donné. Hélas ! j'eus bientôt occasion de m'en repentir.

» En embarquant sur la glace, je m'aperçus que l'eau était montée de plus d'un pied. Sur le milieu de la rivière elle était vive et unie comme un miroir ; je me glorifiais d'avoir choisi cette route. J'étais heureux, mon cœur palpitait auprès d'Éléonore. J'étais fier de mener un si beau cheval, dont l'allure si dégagée et si rapide nous entraînait avec la vélocité du vent, vers la demeure de ma bien aimée. Hélas ! je devais bientôt me repentir de n'avoir pas pris le chemin de terre, moins beau mais plus sûr. Un bruit sourd se fit entendre le long du rivage, comme si c'eût été l'effort que faisait l'eau pour rompre la glace ; j'écoutai avec terreur. Bientôt ce bruit sourd fut suivi, à quelque distance derrière nous, par un éclat clair, net, sec comme le bruit d'un bâton qui se rompt subitement. C'était la glace qui, cédant à la crue constante des eaux, s'était rompue d'un travers à l'autre de la rivière. Je tournai la bride à mon cheval et le lançai, au grand galop, vers la côte. La glace craquait horriblement dans toutes les directions ! C'était une débâcle du Richelieu. Déjà la

côte se dessinait, blanche et droite devant mes yeux à quelques arpents en avant ; mais, oh désespoir ! la glace s'était détachée du rivage, une mare longue, large, profonde, nous en séparait tout le long de la côte. Le morceau de glace, sur lequel nous nous trouvions, descendait, emporté par un courant furieux. Mon cheval, effrayé par le craquement des glaces, le bouillonnement de l'eau et les cris que je poussais, pour appeler au secours, courait à l'épouvante, les oreilles couchées dans les crins.

» J'étais debout dans la voiture, tenant les rênes dans mes deux mains et mon fouet entre mes dents. Emporté comme une poussière, je suivis pendant quelques minutes la lisière du banc de glace, espérant trouver quelque chance de sauter sur le rivage. Espoir inutile : quand notre immense glaçon touchait aux glaces du rivage le choc était terrible ; de larges blocs s'en détachaient et, après avoir tournoyé sur eux-mêmes, s'enfonçaient sous l'eau pour ne plus reparaître.

» Je ne voyais plus de chance de salut que sur la rive opposée ; j'y dirigeai mon cheval, que je sanglai de coups de fouet pour précipiter sa course déjà si furieuse. Je sentis la voiture comme emportée dans l'espace... Nous venions de sauter, sans y toucher, par-dessus une crevasse de deux pieds de largeur ! Je fermai les yeux un instant ; puis je les portai sur mon Éléonore, qui s'était couvert la tête de la robe de buffle, pour ne pas voir. A l'autre côté, même désappointement, mêmes difficultés, même barrière de glaçons cassés, brisés, broyés, se choquant, tourbillonnant dans les remous, plongeant, reparaissant pour replonger encore et s'enfoncer dans ces gouffres d'eau et d'écume.

» Il n'y avait pas de chances sur cette rive ; je résolus de retourner vers l'autre. La lune sortait en ce moment de dessous un nuage ; je vis le village de Sorel, et je reconnus la flèche de l'église à la réflexion de la lune sur son clocher en ferblanc. Il n'y avait plus à hésiter ; nous descendions avec une effroyable rapidité. Si je voulais arriver avant d'avoir dépassé les maisons, il me fallait encore pousser mon cheval à toute vitesse. Noble animal, il était tout couvert d'écume ; il n'avait pas encore fléchi une seule fois, malgré la course désordonnée qu'il venait de faire ! Je lui donnai encore du fouet ; il bondit, et la tête baissée, il courut, dévorant les distances. Nous avions encore à franchir la même crevasse, que nous avions déjà si heureusement sautée... Mon cheval aurait-il la même vigueur ? La crevasse se serait-elle élargie ?...

» Déjà il me semble l'entrevoir. Elle est affreusement agrandie ! Poussés en sens contraire par des courants opposés, les deux bancs de glaces se sont éloignés !... Je saisis Éléonore dans mes bras... Il était temps... Le cheval, aveuglé par sa course effrénée, fit un bond prodigieux et alla plonger, la tête la première, au milieu de l'onde, qui se referma sur lui. En sautant sur la glace avec Éléonore dans mes bras, mes pieds s'étaient embarrassés dans la peau de buffle, et je tombai mais heureusement sans accident. Ce qui avait failli nous occasionner une chute dangereuse fut peut-être ce qui nous sauva. Après avoir déposé Éléonore dans un lieu sûr, et l'avoir enveloppé dans la robe de buffle, j'allai sur le bord de l'eau jeter un dernier coup d'œil sur mon cheval. Je ne vis rien. Je crus que les eaux l'avaient englouti avec la voiture. Je lui donnai un soupir. Mais bientôt j'entendis le son des clochettes et l'écho des pas d'un cheval qui fuyait vers le rivage, — c'était le mien. Le noble animal était parvenu

à monter sur la glace ; son instinct le guidait vers le rivage, et la peur l'emportait sur l'aile des vents.

» La tête en feu et le désespoir au cœur, je retournai à mon Éléonore, mon ange, ma bien-aimée, ma vie ! Je ne savais plus que faire ; je ne voyais plus d'espoir, il ne nous restait plus qu'à attendre le jour.

— Faut-il donc mourir ? dit-elle avec une navrante expression de douleur. Passer la nuit ici ?

» Sans lui répondre, j'ôtai mon capot, mon gilet, mes gants, et je me mis à courir, pour chercher, encore une fois, si nous ne pourrions pas trouver un passage. Notre banc de glace, rongé par les chocs des autres glaçons et rompu en divers endroits, n'offrait plus qu'une superficie de quelques arpents carrés. J'en fis tout le tour, mesurant les distances et calculant nos chances avec un froid désespoir. Nous commencions à sentir l'influence des eaux turbulentes du St-Laurent, qui nous emportaient vers le lac St-Pierre, où nous serions broyés sans ressources. Ruisselant de sueur, malgré la pluie fine et glacée qui commençait à tomber, les yeux gonflés par la fatigue et l'épuisement, les oreilles me tintaient, les altères des tempes battaient à se rompre ; c'est ainsi que j'arrivai, trempé par la pluie, essoufflé, haletant, auprès de celle pour laquelle j'aurais vingt fois donné ma vie, et que je n'avais plus l'espoir de pouvoir sauver.

» Je me revêtis de mes hardes et m'assis sur la glace, à quelque distance d'Éléonore. Il n'y avait plus qu'à mourir, et je me mis à pleurer comme un enfant ! Soit qu'elle ne m'eut pas entendu arriver, soit qu'elle se fut évanouïe, enveloppée par-dessus la tête dans la robe de buffle, elle ne fit pas un mouvement. Au bout de quelque temps cependant, elle souleva la peau, me regarda sans dire un mot, comme si elle eut pressenti, à ma contenance morne et abattue, qu'il ne nous restait plus qu'à mourir.

— Vous pleurez ! me dit-elle enfin avec son angélique voix, si douce.

— Oui, parce que je ne puis vous sauver, lui répondis-je avec une agonisante expression de désespoir.

— Plus d'espoir !

— Plus rien !...

— Eh bien ! dit-elle, avec une énergie dans sa voix qui me surprit, s'il faut mourir, mourons ensemble !

» Et se levant, elle vint s'asseoir près de moi. A la pluie fine avait succédé une neige épaisse et molle, qui tombait en larges flocons.

» Une espèce de torpeur morale et d'anéantissement physique avait succédé à l'énergie que j'avais déployée tant que j'eus quelque espoir ; j'en fus brusquement tiré par un bruit, qui me parut étrange et que je ne distinguai pas bien d'abord. J'écoutai. C'était les hennissements d'un cheval à une distance peu éloignée. Je courus voir ce que c'était. La neige qui tombait toujours large, épaisse, silencieuse, m'empêchait de distinguer ; mais je crus reconnaître mon cheval. Je l'appelai par son nom. Le noble animal se mit à hennir. Oh ! comme mon cœur palpita. La glace sur laquelle je me trouvais descendait toujours, et le pauvre animal suivait en marchant sur la lisière du glaçon opposé, qui paraissait arrêté ; j'entendais le bruit de ses fers. Je me serais jeté à la nage, si j'eusse su nager, avec Éléonore dans mes bras. J'appelai encore mon cheval le caressant de la voix. J'entendis comme un corps qui plongeait, et bientôt je pus distinguer une masse noire qui luttait contre les flots. C'était lui, mon

cheval ! Il essaya de monter sur la glace où j'étais. Ses pieds glissaient, et l'impétuosité avec laquelle nous étions emportés ne lui permettait pas de se soutenir. Je l'aidai de tous mes efforts mais en vain ; il n'avait plus ni harnais, ni bride, probablement que le tout avait été brisé (1) ! Une idée du ciel vint frapper mon esprit — je courus à Éléonore, je la pris dans mes bras ; je mis une main sur la tête de mon cheval; qui cherchait toujours à monter sur la glace, et m'élançai sur son dos. Le cheval enfonça par dessus la tête ; nous bûmes de l'eau.

» D'une main je tenais ma bien-aimée, ferme sur le dos du cheval, devant moi ; et de l'autre je me cramponnais à la crinière du courageux animal, qui se mit à nager vers la glace opposée. En arrivant de l'autre côté, il essaya encore de monter sur la glace, mais le poids qu'il portait gênait ses mouvements ; j'aidai Éléonore à y sauter, et je sautai après elle. Je sentais que la glace était solide et ne remuait pas ; j'offris au ciel à genoux, une prière de reconnaissance.

» Après Dieu, c'était à mon cheval que je devais la vie. La pauvre bête, le front tourné contre le courant qui l'entraînait, luttait avec une incroyable vigueur contre la fureur des flots. Il fit un prodigieux effort ; il sortit presque tout son corps de l'eau ; ses deux pieds de devant sur la glace, il cherchait à se cramponner avec ses fers. — Je m'élançai pour l'aider en le saisissant à la crinière ! Oh ! malheur, le pied me glissa et j'allai me heurter contre son front. Le choc m'empêcha de tomber à l'eau, mais lui fit perdre prise. Il fit un plongeon et au moment où il reparaissait sur l'onde, un glaçon le frappa à la tête. Il lâcha un gémissement si plaintif que j'en frissonnai ; il tourna la tête de mon côté, comme s'il eut voulu implorer mon secours, puis elle s'affaissa sous l'eau ; sa crinière flotta un instant, et il s'enfonça sous la glace pour ne plus reparaître ! Je versai une larme sur sa mort ! Pauvre animal, si fidèle !

» Éléonore qui avait vu la lutte désespérée de la noble bête et sa fin si triste, pleurait aussi. Cependant nous n'étions pas encore sauvés ; nos vêtements étaient imbibés ; tout le corps d'Éléonore tremblait, ses dents claquaient ! Je lui passai une main sous le bras et je la fis courir dans la direction du rivage, pour la réchauffer. Elle était si faible, qu'elle n'avait pas la force de se supporter. Je l'obligeai de marcher, malgré sa faiblesse, dans la crainte que le froid ne s'emparât de ses membres. Enfin ! oh bonheur ! nous atteignions le rivage ! Il y avait une maison auprès. Tout le monde était couché. Je frappe avec violence et on vient nous ouvrir. — Ces bons habitants, en apprenant ce qui nous était arrivé nous firent boire un verre de rhum, mêlé de sucre et d'eau chaude. Éléonore fut couchée dans des *couvertes*. Quant à moi, après avoir changé de vêtements, je me jetai tout habillé sur le plancher près du poêle.

» Aux premières lueurs de l'aurore, je me fis conduire au village ; et, aussitôt que je pus me présenter, je me rendis chez Mme Deguise. Je lui racontai tout ce qui nous était arrivé. Elle fit atteler sa voiture et se hâta d'aller trouver sa chère Éléonore, après m'avoir chaleureusement exprimé toute sa reconnaissance dans les termes les plus affectueux.

» Dans l'après-midi je retournai chez Mme Deguise pour avoir des

(1) On trouve des extraits extraordinaires de sagacité et d'attachement de la part du cheval. —En 1787, un cosaque, en traversant le Don, tomba dans une marre d'eau. Son cheval parvient à s'échapper, mais le malheureux cosaque allait misérablement périr, quand son cheval le saisit avec ses dents par son manteau, et le sortit de l'eau. LANGELAIS, Vol. I, page 390.

nouvelles d'Éléonore. Elle était couchée et bien malade. J'y retournai le soir. Elle n'était pas mieux. J'y retournai encore le lendemain ; je voulais la voir, quand ce n'eusse été qu'un instant ; lui dire un mot, quand ce n'eut été qu'un seul.

» Mme Deguise m'attendait dans le salon, où la servante me fit entrer. Elle me tendit la main avec bonté et me fit asseoir près d'elle. Nous restâmes quelques instants sans prononcer une seule parole. Je tremblais d'apprendre quelque fâcheuse nouvelle, je tenais mes yeux baissés sur le tapis, n'osant les lever sur Mme Deguise ; elle contemplait mes traits bouleversés. Je sentais qu'elle m'examinait sans que je la regardasse, j'étais embarrassé ; non que j'eusse aucun reproche à me faire ; au contraire, ma conduite vis-à-vis d'Éléonore avait toujours été respectueuse et réservée. J'aimais trop véritablement Éléonore, j'attachais trop d'importance à son estime pour ne pas avoir essayé de la mériter. Le véritable amour est toujours timide vis-à-vis de celle qui en est l'objet, quelque violent qu'il soit dans le cœur de celui qui le ressent. Mon amour pour la nièce me rendait timide vis-à-vis de la tante, et c'est cette timidité qui causait mon embarras.

— Vous êtes bien changé, me dit-elle d'une voix pleine de bienveillance ; êtes-vous malade ?

» Les larmes, malgré moi, me montèrent aux yeux à l'accent affectueux de sa voix ; je me sentais entraîné à lui faire l'aveu de mon amour pour sa nièce. Je me contins cependant, et je lui dis en m'efforçant de donner à mes paroles un air d'indifférence, que trahissaient mon émotion et la pâleur de mon visage.

— Oh ! non, madame ; je suis bien, mais j'étais inquiet pour mademoiselle de M***.

— Vous lui portez donc un grand intérêt ? me dit-elle, en approchant sa chaise de la mienne.

» Je levai mes yeux sur sa figure, et je surpris ou crus surprendre un sourire expirant sur ses lèvres. Un rayon d'espoir et de bonheur illumina mon âme.

— Oh ! je l'aime, je l'aime, lui dis-je. Je sens que je ne puis vivre sans elle. Je n'ai pas dormi depuis qu'elle est malade ; et je mourrais, si sa maladie s'aggravait. — Oh ! dites, dites-moi comment elle se trouve ce matin.

— Tranquillisez-vous, M. Meunier, elle est bien mieux ce matin. Elle a eu un peu de fièvre cette nuit, mais ça ne sera rien. Elle pourra se lever cette après-midi. Venez et vous la verrez.

» Je me détournai pour essuyer une larme de joie ; Mme Deguise me vit, et me prenant la main dans les siennes, me dit :

— Mon cher M. Alphonse, je vous estime et vous aime, parce que vous êtes un excellent jeune homme. Madame de Grandpré m'a parlé bien avantageusement de vous ; mais si vous voulez m'en croire, vous renoncerez à un amour inutile, qui ne vous causera que du chagrin, à vous et à Éléonore. Son père ne consentira jamais à vous la donner en mariage.

» Si l'on eut versé du plomb fondu sur mon cœur, on n'en eut pas arrêté plus vite les pulsations ; je me sentis chanceler, et j'eus besoin de m'appuyer sur un des bras du fauteuil dans lequel était assise Mme Deguise. Je ne pus trouver une parole pour répondre, et au bout de quelques minutes

je me levai pour partir. L'excellente tante d'Éléonore eut pitié du misérable état dans lequel elle me vit.

— Ne vous effrayez pas, me dit-elle, en laissant échapper un soupir du fond de son cœur, je parlerai à Éléonore, et nous verrons ce qu'il y aura à faire. Adieu, venez vers sept heures ce soir.

» A sept heures, j'allai chez Mme Deguise, Éléonore était à demi couchée sur un sofa, encore faible et souffrante. Mme Deguise était occupée dans la cuisine. Au bout d'un quart d'heure, quand elle vint nous rejoindre dans le salon, Éléonore et moi nous nous jetâmes à ses genoux, la priant de vouloir se joindre à nous pour tâcher de fléchir M. de M***. Éléonore et moi nous nous jurâmes un amour éternel. Mme Deguise pleurait ; oh ! l'excellente femme !....

» Quelques jours après, la rage et le désespoir au cœur, je quittais la maison de M. de M***, aux genoux duquel j'avais été demander sa fille en mariage. Il m'avait reçu avec une dédaigneuse hauteur, se moquant de ma présomption à moi le fils d'un roturier ! oh ! comme si toute la noblesse du cœur s'était réfugiée dans la poitrine des seigneurs ! La menace sur le front et l'injure sur les lèvres, il m'avait ignominieusement chassé de sa maison !

» Je retournai chez Mme Deguise ; Éléonore m'attendait avec une fiévreuse impatience. Elle lut sur ma figure le résultat de ma démarche auprès de son père.

— Qu'allons-nous faire, me dit-elle ?

— Ce que vous voudrez, lui répondis-je.

— Je vous suivrai partout où vous voudrez, continua-t-elle en me tendant la main.

— Marions-nous secrètement, lui dis-je en la pressant sur mon cœur.

» Mme Deguise, qui avait assisté à cette scène et qui sentait dans son cœur tout ce que nous éprouvions, nous conseilla de modérer notre douleur et notre impatience.

— Je verrai M. de M***, nous dit-elle ; je lui parlerai. Attendez encore quelques années, vous êtes jeunes tous deux. Le temps change bien des choses. Vous voulez faire une folie, impossible d'ailleurs ; car aucun prêtre ne voudrait vous marier sans le consentement de vos parents, étant tous deux mineurs.

— Si nous ne trouvons pas de prêtre qui veuille nous marier, repris-je presque sans savoir ce que je disais, nous nous ferons marier par un ministre.

— Absurde ! absurde ! répondit Mme Deguise, il vous faudrait une licence.

— Eh bien, nous irons nous marier dans les États.

— Plus absurde encore !

— Qu'allons-nous donc faire ? nous écriâmes-nous en nous jetant aux pieds de Mme Deguise. Nous ne pouvons vivre l'un sans l'autre.

— Attendez, attendez ; un an, deux ans, trois ans s'il le faut.

— Et si mon père, reprit Éléonore en sanglotant, voulait me forcer d'en épouser un autre ? vous le connaissez, ma tante, sa volonté inflexible ne saurait se soumettre aux désirs des autres, il ne peut souffrir chez qui que ce soit une opinion différente de la sienne, encore bien moins chez sa fille.

» Je frémis en entendant Éléonore prononcer ces paroles, dont je ne compris que trop bien la vérité. Mme Deguise se mit à réfléchir. Nous la suppliâmes les mains jointes, de nous servir de mère.

— Mes pauvres enfants, que voulez-vous que je fasse ? Tout ce que je puis, c'est d'écrire à M. de Grandpré et le prier de parler à M. de M***, qui est son ami. Je lui parlerai aussi. Il ne faut pas désespérer tout à fait ; je l'attends demain. Quant à vous, mon cher monsieur Meunier, retournez chez vous au plus tôt. Ne venez pas ici avant que je vous fasse savoir de mes nouvelles ; je vous en ferai parvenir bientôt.

» Les paroles de Madame Deguise nous laissaient encore un espoir ; et quand je quittai Éléonore j'étais plus tranquille.

» Je fus un grand mois, sans recevoir aucune nouvelle. J'attendis encore deux semaines ; enfin n'en pouvant plus d'impatience et d'inquiétude, je me rendis à Sorel.

» Éléonore n'était plus chez Mme Deguise ; elle était retournée chez son père. J'appris dans le village qu'il avait résolu de lui faire épouser le docteur G***, jeune médecin de la ville de Montréal, qui l'avait demandée en mariage. Je résolus de voir secrètement Éléonore, et je profitai d'un voyage que son père fit quelques jours après, pour la faire consentir à me suivre dans l'état de Vermont, où un ministre protestant de St-Albans nous maria, sans aucune difficulté. Le surlendemain je la ramenai à Sorel, où son père n'était pas encore revenu.

» J'étais coupable ; je fus la cause de cette faute qui devait avoir pour nous deux de si tristes résultats.

— Pauvre enfant n'ayant point subi la douce influence des conseils d'une mère qu'elle avait perdue dans son bas âge ; n'ayant pour la guider que la volonté d'un père, qui l'aimait et voulait son bien sans doute, mais qui ne savait point parler au cœur de sa fille, elle accepta ma proposition autant peut-être pour échapper au mariage que lui destinait son père, que par amour pour moi.

» Nous étions mariés. Au bout de trois jours il fallut nous séparer ; son père devait arriver dans le cours de la journée.

» Il avait été convenu, entre Éléonore et moi, qu'elle m'écrirait à St-Ours ; et au cas où son père serait inflexible, que j'irais dans les États-Unis, gagner quelqu'argent.

» Le père d'Éléonore fut inflexible, il lui défendit de parler de moi. Elle n'avait pas osé lui déclarer notre mariage. — Ainsi, je me décidai à quitter le pays.

» Trois ans après, au retour d'un long et pénible voyage que je fis, à bord d'un vaisseau baleinier, dans la mer Pacifique, je revins à Boston, le cœur plein de joie et d'espérances. Par mon économie, mon travail, ma persévérance, j'avais réussi à amasser une somme de cinq cents piastres. Oh ! comme je saluai, avec des palpitations d'ivresse et de bonheur, le pavillon anglais qui flottait à l'artimon d'un trois mâts, qui sortait du port de Boston. Je croyais voir un navire venant de Montréal, comme on en voit quelquefois passer à Sorel... Sorel ! mon pays, mon Canada, ma terre promise !

» Je ne restai à Boston que le temps nécessaire pour régler mes comptes avec les armateurs ; et dès le lendemain j'étais en route pour le Canada.

» Madame Deguise était morte, laissant une petite rente à ta mère

qui demeurait dans le village de Sorel, en pension chez de braves ouvriers. Son père l'avait chassée de chez lui, quand il apprit son mariage. Tu étais né, mon fils !.....

» Je restai deux mois à Sorel. Au bout de ce temps je reçus une lettre de l'un des armateurs pour le compte duquel j'avais fait le voyage de la pêche à la baleine. Il m'offrait du service comme second, à bord d'un navire qu'il expédierait au Cap de Bonne-Espérance, avec part dans les profits.

» L'offre était avantageuse, j'étais pauvre ; le voyage ne pouvait durer que huit mois, tout au plus ; j'acceptai. Ta mère ne pouvait supporter l'idée de me voir partir. Nous eussions bien voulu faire célébrer notre mariage devant l'église, mais le curé exigeait le consentement de M. de M*** qui s'y refusait obstinément. Il fut donc convenu que nous attendrions l'âge de majorité de ma chère Éléonore et mon retour.

» Hélas ! nous ne devions plus nous revoir.....

.....

» Les premiers jours de notre voyage furent assez beaux, mais le deuxième jour un vent du nord-nord-est s'éleva avec violence. Nous eûmes une tempête qui dura deux jours. Le navire qui était vieux, faisait eau en plusieurs endroits. Les pompes ne suffisaient pas ; il fallut se décider à quitter le navire. Par malheur il ne restait plus que la petite chaloupe, la grande ayant été enlevée durant la tempête. On tira au sort pour savoir quels seraient les dix qui s'y embarqueraient. Deux de mes camarades et moi furent désignés comme devant rester sur le navire, qui ne pouvait tarder à s'enfoncer.

» Cependant, malgré notre effroyable position, nous ne perdîmes pas courage ni tout espoir. Nous fîmes un petit radeau, que nous avions solidement attaché avec des cordages.

» A peine nous étions-nous éloignés de quelques arpents du navire, que nous le vîmes plonger en avant, puis se relever lentement ; un instant après, le pont, cédant à la pression de l'eau, se rompit avec un bruit sourd, une masse d'eau jaillit comme une trombe, toute la mâture du navire trembla, puis il s'enfonça dans les abîmes pour ne plus reparaître.

» Toute la nuit suivante nous fûmes ballotés au gré des vagues ; notre petite voile blanche suffisait à peine pour nous diriger.

» Vers deux heures de l'après-midi, nous crûmes distinguer un navire dans le lointain. C'en était un en effet ; c'était un brick anglais qui faisait route pour Calcutta. Il nous avait aperçus, et nous recueillit à bord.

» Je m'étais rendu utile dans le voyage. Le capitaine me proposa de me charger d'une pacotille qu'il voulait envoyer à Canton. J'achetai à Calcutta plusieurs caisses d'opium. Mon voyage à Canton fut heureux. Je vendis avez profit la pacotille que m'avait confiée le capitaine, ainsi que mon opium. Revenu à Calcutta j'y trouvai mon capitaine auquel je rendis compte de mes transactions. Il frêta une barque qu'il expédia à Manille ; je m'embarquai comme subrécargue, avec un joli assortiment de marchandises que j'avais acheté pour mon compte. Je fus heureux ; et après avoir vendu ce que j'avais emporté, je pris à Manille passage sur un trois-mâts Américain qui retournait à Boston, où j'arrivai, juste dix-huit mois après mon départ.

» Les armateurs, chez lesquels je me rendis en débarquant, me croyaient mort depuis longtemps. Ils n'avaient jamais entendu parler ni de mes

compagnons laissés sur le navire, ni de moi, depuis notre naufrage.

» Ceux qui avaient quitté le navire naufragé dans la chaloupe, furent recueillis par un des vaisseaux de la compagnie des Indes qui retournait en Angleterre ; d'où ils revinrent à Boston rendre compte aux armateurs de ce qui leur était arrivé.

» Ma femme avait appris mon naufrage. La nouvelle s'en répandit à Sorel et dans la paroisse de St-Ours, avec celle de ma mort. Mon pauvre vieux père ne put supporter ce choc ; il était malade et cette funeste nouvelle hâta sa mort, qui arriva quelques mois après.

» Pendant douze mois, Éléonore fut inconsolable. Elle fit une grave maladie, qui la conduisit à deux doigts de la tombe.

» Son père, profitant des terreurs de la mort, et de l'affaissement physique et moral de ma pauvre femme — ah ! c'est la dernière fois que je dois l'appeler ainsi, — lui persuada que notre mariage était nul ; que de continuer dans cet état, c'était un crime, un sacrilège !... Ma bonne et sainte Éléonore je te pardonne !... Tu me croyais mort. Tu oubliais notre mariage !... Pour rentrer dans les bonnes grâces de ton père, tu consentis à prendre pour époux un homme de son choix... Ah ! je sais les pleurs que tes yeux ont versés !... Assez, assez ! n'en parlons plus.

» Pierre, mon bon fils Pierre, tu la reverras... ta mère ».

. . . . . .

La lecture du mémoire de M. Meunier, dont nous venons de donner quelques fragments, occupa Pierre de St-Luc une partie de la matinée, et fit une profonde impression sur son esprit. La première partie du mémoire, écrite aux jours de jeunesse de M. Meunier, avait fait place dans la seconde, à des réflexions plus sérieuses et plus solennelles. Cette seconde partie avait été commencée quelque temps après la mort de la seconde femme de M. Meunier, et terminée quelques semaines seulement avant l'époque où commence cette histoire. Nous faisons, pour le présent, grâce au lecteur de cette seconde partie, nous réservant, si les circonstances le requièrent, le droit d'en citer plus tard quelques extraits.

A mesure que Pierre de St-Luc, auquel nous conservons ce nom, avançait dans la lecture du mémoire, il lui avait semblé entendre une voix de l'autre monde, lui parlant par d'au-delà la tombe, et dont les paroles lui arrivaient, après s'être épurées au tamis du linceul mortuaire ; d'abord un peu indistinctes, puis peu à peu plus graves, plus profondes, plus solennelles. Absorbé dans un saint recueillement, son âme avait, si je puis m'exprimer ainsi, spiritualisé les paroles de son père, les dépouillant de tout ce que la plume leur avait empreint de faiblesse humaine, pour n'y voir que l'expression d'une pensée divine, qui lui donnait, dans son père, une grande leçon et lui offrait un grand enseignement.

Pierre de St-Luc ne discuta pas les actions de l'homme ; il ne vit qu'un père ! Dans Éléonore de M***, il ne jugea pas la femme... Cette femme, c'était sa mère ! Un fils ne juge pas sa mère !... Ce serait un blasphème !

Son esprit ne s'arrêta pas un seul instant à questionner la suffisance des motifs qui avaient porté son père à lui cacher sa naissance et son nom : il l'avait voulu ainsi ; cela suffisait. Peut-être quelqu'un pourrait-il être à cet endroit un peu plus difficile que Pierre de St-Luc, et ne pas trouver les raisons du père Meunier suffisantes ; cependant quand on vient à considérer l'extrême jeunesse de Pierre, au moment où M. Meunier le fit

venir à la Nouvelle-Orléans ; quand on considère qu'il aurait fallu dire à cet enfant : « que sa mère était la femme d'un autre », on conviendra peut-être qu'il pouvait répugner à l'homme d'ouvrir ainsi une plaie si profondément douloureuse. Plus le père tarda à s'ouvrir à son fils plus il lui devint difficile de le faire. Plus tard, M. Meunier contracta un second mariage ; alors il lui devenait impossible d'avouer l'existence d'une première femme, sans s'exposer aux conséquences pénales du crime de bigamie. Ce qu'il avait de mieux à faire, après avoir fait mal, c'était de se taire ; et il se tut.

Pierre de St-Luc, associant dans sa pensée l'image de son père et celle de sa mère, demeura longtemps plongé dans de profondes réflexions ; puis il plia avec soin le mémoire qu'il replaça dans la cassette, d'où il tira les lettres de sa mère. Il les prit dans ses mains ; et après en avoir examiné les cachets, il les baisa avec respect les unes après les autres, et les remit à leur place après les avoir lues.

Il était près de onze heures, quand Pierre de St-Luc se fit servir son déjeuner, qu'il prit sans dire un mot, et sans faire une seule question aux nombreux esclaves de la maison, qui venaient lui apporter, les uns un bouquet de violettes, les autres une corbeille de fruits, ou toute autre chose que ces bons serviteurs croyaient pouvoir lui faire plaisir.

« — Où est Pierrot ? demanda-t-il aussitôt qu'il eut fini son déjeuner. »

— Li l'été couri voir c'te jiment savage, du laquelle tout l'imonde parlé tant ! répondit le vieux Jacques, qui arrivait de la cuisine.

Pierre fit un léger mouvement d'impatience, qu'il réprima presqu'aussitôt.

« — Eh bien, Jacques, tu vas venir avec moi. Et il prit son chapeau et sortit avec le vieil esclave, qui le conduisit à l'endroit du cimetière où avait été enterré M. Meunier ».

Agenouillé sur la tombe de son père, la tête nue et baissée sur sa poitrine, il demeura longtemps dans cette position, sans que les allées et venues continuelles des curieux et des visiteurs le dérangeassent un seul instant de sa profonde rêverie,et de la religieuse offrande que lui dictait sa piété filiale.

Quand il retourna à son logis, il donna l'ordre de dire « qu'il n'était à la maison pour personne » ; se soustrayant ainsi à toutes les visites, qui ne cessèrent de lui arriver tout le reste de la journée. Il était devenu tout d'un coup le héros de la Nouvelle-Orléans ; et c'était à qui irait lui en faire le compliment. Quelques-uns par amitié, plusieurs par devoir et le plus grand nombre par curiosité, comme toujours.

Il passa une partie de la nuit à écrire à chacun des gérants de ses diverses habitations, de lui envoyer au plus tôt un état des différentes fermes, du nombre et de la conduite des nègres, et du montant de boucauts de sucre et de barils de mélasse disponibles, leur annonçant en même temps sa prochaine visite. Il écrivit aussi à tous les agents et courtiers de feu M. Meunier, les priant de venir le voir au plus tôt pour régler leurs comptes.

CHAPITRE VINGT-HUITIÈME

CABRERA

Sir Arthur Gosford, après avoir fait tous les préparatifs nécessaires, n'attendait plus que Lauriot et ses hommes, pour se mettre à la poursuite de Cabrera.

Sir Arthur, de temps en temps, regardait du côté de la rue Canal, puis reportait, impatienté, ses regards sur sa montre, dont l'aiguille marquait quatre heures. Deux voitures de louage attendaient devant la porte de l'hôtel St-Charles ; Trim était assis auprès du cocher, et Tom s'étendait complaisamment sur les coussins de l'une d'elles, ayant à côté de lui deux carabines, dont l'une, remarquable par sa longueur et l'épaisseur de son canon, était un présent que le capitaine avait fait à Trim.

« — Enfin ! les voilà, s'écria sir Arthur, en prenant une caisse de pistolets et un superbe fusil à deux coups qu'il déposa dans le cabriolet à deux places, qu'il s'était réservé pour lui et Lauriot. En effet, c'était Lauriot qui arrivait, accompagné de huit hommes de choix, armés de carabines et de pistolets.

— Montez dans ma voiture, M. Lauriot ; placez vos hommes dans celle-là, et partons, dit sir Arthur.

— Allons, vous autres, montez vite ! nous sommes un peu en retard, nous n'avons pas de temps à perdre, cria Lauriot à ses hommes, tout en prenant son siège à côté de sir Arthur.

— En route maintenant et fouette cocher.

Le léger cabriolet de sir Arthur partit au grand trot de son cheval, tandis que la voiture attelée de quatre vigoureux chevaux qui suivait par derrière, ébranlait le pavé sous le poids de ses roues.

La distance qui sépare la Nouvelle-Orléans de Carolton fut bientôt franchie.

» — Qu'allons-nous faire maintenant, M. Lauriot ? lui dit sir Arthur, aussitôt qu'ils eurent renvoyé les voitures.

— D'abord, nous allons acheter des provisions et quelques ustensiles, pendant que quelqu'un ira faire préparer une embarcation, et nous traverserons aussitôt que possible.

— C'est bien, M. Lauriot, vous êtes le chef de l'expédition, et nous suivrons tous vos ordres, répondit sir Arthur. Voici de l'argent pour acheter tout ce qu'il faudra. Je vais aller voir à l'embarcation.

Les emplettes furent bientôt faites, et vingt minutes après, ces douze hommes débarquèrent sur la rive opposée du Mississipi. Jusque-là, les difficultés n'avaient pas été grandes, mais ici elles commençaient. Ils ignoraient la route que pouvait avoir pris Cabrera, quoique tous fussent d'opinion qu'il était probable qu'il avait gagné les prairies. Il pouvait dans ce cas être passé par le bayou Latreille, qui prenait dans les cyprières, à deux lieues plus bas de l'endroit où ils étaient débarqués ; peut-être par le bayou Goglu ; où bien avait-il poussé plus haut, pour prendre le bayou Tigyon, près de la paroisse St-Bernard. Tous ces bayous sortaient des cyprières, qui se trouvaient en arrière de la deuxième ou troisième concession des terres sur le bord du Mississipi. Il était extrêmement difficile de pouvoir trouver la source de ces bayous à travers les bois et les cyprières, à moins de connaître parfaitement les sentiers qui y conduisaient. Lauriot connaissait assez bien le chemin qui menait au bayou Goglu, qui se trouvait presqu'en face de l'endroit où ils étaient débarqués, mais il ne connaissait pas les autres bayous. Ces trois bayous aboutissaient bien tous à la baie Barataria, mais il était de toute nécessité qu'ils sussent au juste, si Cabrera s'était bien embarqué pour les prairies. Il n'était pas impossible qu'il eut monté jusqu'au bayou Lafourche.

Lauriot ayant communiqué ces réflexions à sir Arthur, appela ses gens pour avoir une consultation. La plupart étaient d'avis de se rendre de suite au bayou Goglu, qui n'était pas à plus d'une lieue de là.

» — Et toi, Trim, qu'en penses-tu ? lui demanda sir Arthur.

— Moué pensé, y été mieux de divisiser nous en deux moqués, moqué pou bayou Latreille, moqué pou bayou Goglu. Moué conné bayou Latreille ; moué savé y avé piroques là, et au bayou Goglu itou.

— C'est bon, je crois que tu as raison, Trim, lui dit Lauriot : tu vas aller au bayou Latreille, et si là tu découvres quelque chose, tu viendras nous chercher, car je ne connais pas ces chemins entre les deux bayous. Si tu ne penses pas que Cabrera soit passé par là, tu viendras nous rejoindre avec les hommes qui vont t'accompagner.

Trim, Tom et quatre hommes partirent pour le bayou Latreille. Ils portaient tous à leur ceinture une paire de pistolets, un *bowie knife*, et une carabine sur l'épaule. Sir Arthur, Lauriot et les autres prirent le sentier qui conduisait au bayou Goglu.

Le soleil était depuis quelque temps descendu sous l'horizon, et les ombres de la nuit commençaient à se répandre sur la campagne. Trim se mit à la tête de son parti, et le conduisit, en suivant la rive du Mississipi, jusqu'à près d'une lieue plus bas que l'endroit où ils avaient débarqué ; de là il prit à travers les champs et alla droit au grand bois. Quand ils arrivèrent au bois, la nuit était tout à fait tombée, et l'obscurité de la forêt était si profonde, qu'ils avaient de la peine à distinguer à deux pieds en avant. Trim s'arrêta un instant, jeta un coup d'œil rapide sur les différents arbres qui bordaient la lisière de la forêt, et satisfait de son examen, il s'enfonça dans le bois. Il n'y avait ni sentier, ni aucune marque qui semblât pouvoir lui indiquer son chemin ; cependant, il marchait avec rapidité, droit en avant, sans dévier à droite ni à gauche. Tom le suivait de près, et les autres étaient obligés de courir, pour ne pas s'en éloigner. Ils gardaient tous un profond silence. Après une quarantaine de minutes de marche dans la forêt, Trim s'arrêta, prit une allumette chimique, et, la frottant contre la manche de son gilet, l'alluma. Il fit un feu de branches sèches qui, en quelques instants, jeta une assez vive lumière sur les arbres d'alentour.

» — Que veux-tu faire, Trim ? lui demanda Tom.

— Moué voulé trouvé fourche des sentiers, lui répondit Trim à demi-voix, en lui faisant en même temps signe de parler moins haut.

Trim, après avoir attentivement examiné le terrain, prit un tison et, éteignant les restes du feu avec son pied, fit signe aux hommes de le suivre. Il marchait en tenant près de terre le bout allumé de son tison. Chacun suivait en silence, sans trop savoir ce que Trim voulait faire. Ils ne tardèrent pas à arriver à un endroit où le sentier qu'ils avaient suivi depuis quelques instants, s'élargissait tout à coup et se trouvait coupé par un autre sentier à angle droit. Trim avançait lentement, examinant attentivement toutes les empreintes de souliers et de pieds nus, qui se trouvaient encore fraîches sur la terre humide. Après s'être assuré qu'aucune trace récente ne gagnait dans le sentier transversal, il fit signe à Tom de se baisser, pour examiner deux traces de bottes, dont l'une était beaucoup plus large que l'autre, venant du nouveau sentier.

» — Je vois bien deux traces, mais ce sont celles de deux hommes, il n'y a pas le pied d'une fille là, dit Tom.

— Non, pas fille ; mais vois-ti cti pied-là ? y l'été pu petit que l'autre, pourquoi l'y été plus enfoncé ? D'y portait qué chose, peut-être mamselle Sara ?

— C'est possible, Trim, mais c'est pas sûr ; qu'allons-nous faire ?

— Nous va allé droite à la cabane du vieux Laté ; son la cabane y l'été sur bord du bayou Latreille.

Ce vieux Laté était un pêcheur qui avait fixé sa demeure à l'entrée du bayou Latreille. Il avait toujours quatre à cinq pirogues à l'usage des chasseurs et des jeunes gens qui venaient passer quelques jours en partie de pêche, desquels il était généreusement payé pour l'hospitalité qu'il leur donnait ou pour les pirogues qu'il leur prêtait. Trim savait bien cela, et c'est ce qui lui causait quelques doutes, à l'égard des marques de bottes qu'il avait découvertes ; elles pouvaient être celles de quelques chasseurs ou pêcheurs, qui auraient récemment visité le vieux Laté.

» — Nous n'avons pas besoin de tant nous embarrasser de ces empreintes de pied, dit Tom ; nous n'avons qu'à nous informer du vieux Laté, il nous dira s'il a vu passer par ici un homme et une jeune fille.

— Vieux Laté, pas dire rien, reprit Trim ; lui conné comment gardé son langue, quand payé pou pas parlé !

— Eh bien, nous le payerons pour qu'il parle.

— Whist ! continua Trim en clignant un œil, vieux Laté fin renard. Lui pas disé si Cabrera l'été passé ; non, moué conné trop ben vieux Laté, lui l'été un contrebandier.

— Dans ce cas, en avant et marchons, nous prendrons d'autres moyens.

Bientôt Trim, qui avait pris le devant et marchait au pas accéléré, s'arrêta pour donner le temps à ceux qui le suivaient d'approcher.

» — Voyez-vous ti c'te lumière à travers le bois ? c'est là été cabane du vieux Laté.

— Voici ce que nous allons faire, dit Tom à voix basse : Trim et moi nous irons droit à la cabane, dans laquelle nous entrerons ; vous autres, vous vous placerez de manière à ne laisser personne sortir de la cabane ou en approcher, sans que vous puissiez examiner leurs mouvements.

— C'est bon ça, continua Trim, surtout faut li veiller à les pirogues, pou que personne emmené li. Les pirogues li l'été sur bord du bayou, à la porte de la cabane.

Tom et Trim prirent ensemble les devants, marchant avec précaution pour ne pas faire craquer les branches sous leurs pieds ; les quatre autres suivaient à une douzaine de pas par derrière. Quand ils débouchèrent du bois, la cabane n'était qu'à un demi-arpent, dans une espèce de défriché ; on pouvait la distinguer à la demi-clarté que répandaient les étoiles, qui brillaient sur un ciel pur et serein.

» — Ah ! dit Tom, on peut voir ici au moins ; ce n'est pas comme dans ce maudit bois, où il fallait tâter son chemin pour ne pas se briser la tête sur les arbres.

— Chut ! pas parlé si fort ! il été bon nous voyé par la fenêtre si y avé beaucoup personnes, dedans cabane.

Trim regarda quelques instants par la fenêtre, et après s'être assuré qu'il n'y avait que le vieux Laté et sa femme, tous deux assis auprès d'un bon feu de cheminée, il dit à Tom : « Entrons ».

« — Bonjour, monsieur Laté ; bonjour, madame.

— Bonjour, monsieur. Tiens, c'est toi, Trim ! et où vas-tu donc ? Asseyez-vous, monsieur, dit Laté, en présentant un banc à Tom, et montrant à Trim un quartier de bois au coin de la cheminée.

— Nous allons faire un tour à la chasse, monsieur, continua Tom ; on dit qu'il y a bien des canards ?

— Mais oui, pas mal.

— Avez-vous eu beaucoup de visites dernièrement ?

Le vieux Laté jeta un coup d'œil rapide sur Tom et Trim et répondit avec assurance :

» — Non, nous n'avons eu personne depuis une dizaine de jours.

— Mais si fait, ajouta la vieille avec cette indiscrétion si particulière au sexe ; tu oublies ces deux messieurs qui sont venus ce matin, avec cette jeune...

Le vieux Laté lança à sa femme un regard qui l'arrêta tout court.

La vieille reconnut qu'elle avait fait une bêtise, et croyant la réparer, elle ajouta :

» — Ah ! c'est vrai, c'était la semaine passée !

Tom regarda Trim, qui lui fit un clin-d'œil.

» — Mais, s'il n'est venu personne depuis plusieurs jours, continua Tom, comment se fait-il qu'il y ait tout près de la cabane, des marques de bottes encore fraîches ?

— De bottes ?

— Oui, de bottes ! Il y en avait deux bien distinctes, l'une plus petite que l'autre.

— Vous me surprenez, répondit le vieux Laté avec une indifférence assez bien jouée ; il faudrait qu'il fut venu quelqu'un pendant que nous étions allés à la pêche, ma femme et moi ; car je vous assure que je n'ai pas vu une âme depuis plus d'une semaine.

— Quand donc êtes-vous revenus de la pêche ?

— Ce soir tout tard. A propos, vous me faites penser à aller chercher le poisson, que j'ai laissé dans la pirogue ; excusez-moi un instant.

En disant ces mots, le vieux Laté se leva pour sortir. Tom tisonna le feu dans la cheminée, et y jeta quelques branches sèches. Trim, qui soupçonnait quelque chose dans la sortie du vieux Laté, le suivit presqu'aussitôt qu'il fut hors de la cabane. Il remarqua qu'il avait pris un bout de planche, qu'il traînait après lui. L'idée vint à Trim que le vieux cherchait à effacer quelque chose, à la manière particulière dont il dirigeait la planche, et rentrant aussitôt dans la cabane, il en ressortit avec un tison allumé. En deux pas il fut auprès des pirogues; promenant son tison en l'agitant pour lui faire donner plus de clarté, il put distinguer l'empreinte toute fraîche encore d'un petit soulier de femme.

» — Ah ! Ah ! M. Laté, dit Tom qui avait suivi Trim, et qui avait aussi remarqué l'empreinte du petit soulier, à côté de celles des bottes, voici les mêmes traces que nous avons vues dans le bois, seulement qu'il y a aussi celles d'une femme ou d'une fille ! Pourquoi nous avez-vous dit qu'il n'était venu personne ?

— Je vous assure que je n'en ai pas vues ! et ces traces, je ne les avais pas remarquées.

— Vraiment ! allons, pourquoi faire tant de mystère ? Est-ce que par hasard vous auriez intérêt à cacher leur visite ? Allons donc ! ne dirait-on

pas que ce sont des criminels qui se sauvent, plutôt que d'honnêtes personnes qui s'en vont à la chasse ou à la pêche ? Serait-ce même des pirates, ils ne prendraient pas plus de précautions pour se cacher.

Tom, en prononçant ces dernières paroles d'un ton indifférent, n'en avait pas moins suivi attentivement sur la physionomie du vieux Laté, dont la figure était éclairée par le tison allumé que Trim tenait élevé, l'impression de surprise et d'anxiété qu'elles y causèrent.

» — Ma foi, je ne sais ce que vous voulez dire ; croyez-moi si vous voulez, mais je vous jure que je n'ai vu aucun étranger depuis plus d'une semaine ; répondit le vieux Laté avec assez d'aplomb.

— Ne jurez pas, M. Laté, ne jurez pas... Sont-ce là toutes vos embarcations ? je n'en vois que trois, je croyais que vous en aviez quatre ou cinq.

— Qui vous a dit cela ?

— C'est Trim.

— Oui ! j'en avais quatre cet automne, mais j'en ai détruit une qui était trop vieille ; vous en voyez encore les restes là, sur la côte.

Trim s'approcha et dit quelques mots à l'oreille de Tom, et partit en courant, dans la direction du bois, par où ils étaient venus.

Le vieux Laté suivit quelque temps Trim des yeux, mais ne fit aucune question.

» — Vous nous prêterez bien vos embarcations, M. Laté, continua Tom.

— Impossible !

— Comment, impossible ?

— Elles sont toutes engagées. Elles sont louées à des messieurs que j'attends demain.

— Mais nous reviendrons demain.

— Impossible, je vous assure. J'en suis vraiment fâché. Si vous voulez attendre jusqu'après demain matin, vous pourrez en avoir une.

— Il sera trop tard !

— Trop tard ? et pourquoi ? vous ne pensez pas que tous les canards partiront demain ?

— Qu'ils partent ou ne partent pas, j'ai besoin de ces embarcations cette nuit même, vous ne me les refuserez pas, j'espère ; vous ferez votre prix et je vous payerai.

— Je vous ai dit déjà que c'était impossible.

— Oui dà ! Nous verrons... puis élevant la voix de manière à être entendu par les hommes de police qui s'étaient couchés à plat ventre dans l'herbe, « je vous dis que j'ai besoin de ces embarcations et qu'il ne faut » pas que personne les touche avant moi ».

Le vieux Laté ne répondit rien d'abord, il pensa en lui-même aux moyens d'empêcher Tom de s'emparer des embarcations sans user de violence, sentant d'ailleurs qu'il n'était pas en mesure de résister à Tom, dont la taille annonçait une force non commune. Après quelques instants de réflexion, pendant lesquels il avait arrangé ses plans pour priver Tom de l'usage de ses embarcations, il lui dit avec un ton d'assez bonne humeur.

» — Eh bien, monsieur, s'il vous en faut absolument une, nous allons en parler à ma vieille ; et ce qu'elle dira, décidera la question.

— A la bonne heure, M. Laté, j'aime à vous entendre parler raison comme ça.

— Vous voyez bien que ce n'est pas par mauvaise volonté. Si vous

voulez entrer et fumer une pipe auprès du feu, vous pourrez en parler à ma femme. Tenez, emportez cette brochée de dorade, et je vous suis avec le reste.

En ce moment, la marée, qui se faisait sentir jusque là, baissait depuis quelque temps, faisant un courant assez sensible dans le bayou. Tom n'eut pas plutôt tourné le dos pour regagner la cabane, que le vieux Laté poussa à la hâte chacune des embarcations dans le courant, et ne tarda pas à retourner à sa cabane, où il arriva avant que Tom se fut assis auprès d'un bon feu, qui pétillait dans la cheminée.

Quand le vieux Laté entra, sa physionomie dénotait la satisfaction qu'il éprouvait à la réussite de son stratagème.

» — Tiens, ma femme, dit-il, voilà le poisson ; que dis-tu si tu nous en faisais cuire quelques-uns, je me sens de l'appétit ; peut-être aussi que monsieur en mangerait ?

— Pas d'objection, répondit Tom.

— A propos, mais où est allé Trim ?

— Oh ! pas loin, au bayou Goglu. Y a-t-il loin d'ici au bayou Goglu ?

— Pas absolument ; à peu près une demi-lieue, pour celui qui connaît le raccourci. Mais qu'est-il allé faire au bayou Goglu ?

— Chercher mes compagnons ; et si vous n'avez pas d'objection à préparer à souper pour douze personnes, nous serons fort aise de profiter de votre hospitalité.

— Douze ! Mais vous n'allez pas à la chasse, sûrement ?

— Oui, à la chasse ; et à la chasse d'un fameux canard encore » !

Le vieux Laté et la vieille échangèrent un regard rapide.

Pendant que le souper se préparait, Tom fumait tranquillement la pipe, certain que les embarcations étaient en sûreté sous la surveillance de ses hommes ; tandis que de son côté le vieux Laté n'était pas moins sûr que le courant en prendrait soin. Ainsi tous deux restèrent à fumer près de la cheminée.

Trim ne fut pas longtemps à se rendre au bayou Goglu, où sir Arthur attendait, avec ses hommes de police, qu'il vint les rejoindre. Ils n'avaient rien vu, à l'exception d'une vieille cabane en ruine, que son propriétaire avait abandonnée depuis longtemps. Trim leur eut bientôt appris le résultat de la visite au bayou Latreille, vers lequel ils se mirent tous en route à la suite du nègre, qui leur servit de guide.

En arrivant au bayou Latreille, Trim ayant fait remarquer à Lauriot que les hommes, stationnés autour de la cabane du vieux Laté, étaient encore à leur poste, et entendant la voix de Tom qui chantait une chanson de matelot, ils marchèrent tout droit à la porte et entrèrent sans plus de cérémonie.

« — Bonjour le maître et la maîtresse, dit Lauriot, en déposant sa carabine dans un coin auprès de celle de Tom et de Trim ; ce qu'imitèrent ceux qui le suivaient. Ah ! M. Tom, je vois que vous nous avez fait préparer un bon souper ; ce n'est pas à dédaigner, surtout quand on n'a pas mangé depuis midi. A propos, quelles nouvelles depuis que Trim vous a quitté ?

— Ma foi rien, si ce n'est que M. Laté a consenti, après bien des difficultés, à nous laisser avoir ses embarcations.

— Trim nous a dit que vous aviez découvert une empreinte de souliers

de femme, continua Lauriot ; n'aimeriez-vous pas à l'examiner, sir Arthur ?

— Oui ! oui ! allons voir.

— Allons, Trim, viens nous éclairer.

Le vieux Laté, qui craignait que le courant n'eut peut-être pas encore entraîné les pirogues assez loin, s'écria :

» — A table, à table, messieurs, pendant que c'est chaud ! et où sont donc les autres, vous disiez que vous seriez douze ?

— Ils sont à la porte, dit Tom, je vais les appeler.

Tom appela les hommes et ils entrèrent tous pour prendre leur souper.

La vieille profita de l'instant de confusion, que l'entrée des nouveaux venus causa dans la cabane pour s'esquiver.

» — Où allez-vous donc, messieurs, si ce n'est pas indiscret ? dit le père Laté ; vous n'allez sûrement pas à la chasse aux canards avec des carabines ; car, je vois que vous en avez tous des carabines !

— Cela vous intéresse-t-il beaucoup, père ? répondit Lauriot, en fixant sur lui ses yeux perçants. Tenez, ne faites pas l'ignorant, vous le savez aussi bien que nous.

— Moi !

— Oui, vous !

— Je vous persuade...

— Vous ne nous persuaderez pas. Vous en savez plus long que vous ne jugez à propos d'en dire. Il y a des pistes tout autour de votre cabane et vous ne les avez pas vues ; elles sont toutes fraîches et vous avez voulu les effacer de devant votre porte ; votre femme a dit qu'il était venu deux hommes et une fille ce matin ; vous lui avez fait les gros yeux, et s'apercevant qu'elle avait fait une bêtise, elle a voulu la réparer par une plus grosse encore. Et cette jeune fille a aussi laissé l'empreinte de son soulier auprès de l'embarcation ; celle-là aussi, vous eussiez bien voulu l'effacer, mais vous n'en avez pas eu le temps. Tenez, père, soyez franc, dites-nous les choses telles qu'elles sont, si vous ne voulez pas vous faire une vilaine affaire.

— Comment ! une vilaine affaire !

— Oui, une vilaine affaire ! Écoutez : ces deux hommes qui sont venus ce matin sont deux criminels, et la jeune fille est la victime de leur plus criminel enlèvement ! Comprenez-vous maintenant ? Savez-vous que si vous persistez à cacher leur fuite, nous croirons que vous êtes leur complice ; tandis qu'au contraire si vous nous dites la vérité, nous croirons tout naturellement que vous avez été payé pour ne rien dire et que vous l'avez promis, sans savoir qui ils étaient. Entendez-vous ?

Le vieux Laté se sentit dans une mauvaise passe, et il crut qu'il valait mieux pour lui d'avouer, croyant Cabrera hors de danger, que de nier et de passer pour complice.

» — Eh ! bien, dit-il, avec une répugnance marquée, c'est vrai : il est venu ce matin deux messieurs et une jeune femme, qui se sont écartés cette nuit dans le bois. Ils ont acheté une de mes embarcations et m'ont fait promettre de ne pas dire qu'ils étaient venus. Mais je vous assure que je ne savais pas qui ils étaient ; je ne leur ai pas demandé, car ce n'était pas de mes affaires.

— Comment était habillée la jeune fille ?

— Je ne sais pas si c'était une fille ou une femme, mais elle avait une robe à raies bleues, un chapeau de paille, avec un voile vert.

— C'est ma fille ! ma Sara ! s'écria sir Arthur. Partons, M. Lauriot.

— A quelle heure sont-ils partis ? continua Lauriot.

— Vers le lever du soleil.

— Quelle espèce d'embarcation ont-ils pris ?

— Mon grand canot, car je n'avais à la côte que ce canot et mon grand esquif.

— Partons ! partons ! répéta sir Arthur. Ils ont bien de l'avance sur nous.

— Mangeons d'abord comme il faut, sir Arthur ; car nous aurons à faire route toute la nuit et une partie de la journée demain, sans manger.

Le reste du repas fut pris en silence ; chacun sentant l'importance de l'avis de Lauriot.

Quand ils eurent pris un bon repas, Lauriot leur dit :

» — Maintenant, mes amis, chargez vos carabines ; mais ayez soin de ne pas mettre de capsules, en cas d'accident.

Pendant que ces hommes chargeaient avec précaution leurs armes à feu, Tom, qui était sorti pour examiner les embarcations, rentra tout effaré en criant : « Les pirogues sont disparues » !

» — Malédiction ! Si vous ne nous dites pas où elles sont, s'écria Lauriot en saisissant le vieux Laté au collet, je vous mène en prison comme complice de ceux que nous poursuivons.

— Où est la vieille ? où est la vieille ? crièrent plusieurs voix à la fois.

— Oui, c'est elle, la vieille maudite, qui a enlevé les embarcations ! s'écria Tom ; je l'ai vu sortir de la cabane, au moment où nous nous mettions à table.

— Holà ! mes gens, apportez-moi une corde, une ceinture, quelque chose, pour que j'attache cet homme, pendant que nous allons aller à la recherche des pirogues.

Trim avait couru au bayou et ayant trempé sa main dans l'eau du bayou pour s'assurer de la direction du courant, rentra bientôt dans la cabane. Sir Arthur, qui l'avait observé, lui demanda ce qu'il pensait qu'il y eut de mieux à faire :

» — Voici ce que moué penser ; la marée y li baissé, courant très fort, moué croyé piroques gagné par en bas. Moué sûr le vieille femme pas capable pou mené li contre courant ; si vieille femme emmené li, l'été par en bas. Il été bon prené torches allumées et couri le long du bayou, peut-être nous trouvé li.

— Voici ce que vous allez faire, mes gens, cria Lauriot après avoir écouté le rapport de Trim ; armez vos carabines et tirez à fleur d'eau dans la direction du courant ; tirez aussi à travers les joncs le long du bord de l'eau, à demi hauteur d'homme.

Tom et Trim allumèrent à la cheminée deux paquets de lattes de cyprès, et ils s'élancèrent dans la direction du bas du bayou, en agitant leurs torches, qui répandaient une grande lueur sur les eaux et au-dessus des joncs. Au même instant la décharge de sept à huit carabines, vint assurer le vieux Laté que les ordres de Lauriot étaient sérieusement mis à exécution. Comme il ne savait pas au juste, où pouvait se trouver sa femme en ce moment, il eut peur qu'elle ne fut atteinte par les balles si elle était allée,

comme il avait toute raison de le croire, le long du bayou pour amarrer les pirogues au fond de l'étang, formé par l'un des coudes du bayou, et dans lequel un remou entraînait toujours les pirogues, chaque fois que, par accident ou autrement, elles étaient détachées du rivage. Ces réflexions, jointes à la menace de Lauriot de le faire prisonnier, le déterminèrent à découvrir où devaient se trouver les embarcations.

Ajoutons ici néanmoins, afin de ne pas laisser le lecteur sous l'impression que Lauriot aurait voulu exposer ainsi sans raison la vie de la femme du vieux Laté, qui pouvait n'être pas coupable de complicité, qu'il avait recommandé tout bas à Sir Arthur, de faire tirer en l'air. Le vieux Laté, qui ignorait cette recommandation, avait véritablement cru que le feu était dirigé de manière à frapper toute personne qui pourrait se trouver soit sur les bords du bayou ou dans quelqu'embarcation sur l'eau ; et il était dans de cruelles transes, s'attendant, après la décharge, à quelque tragique événement.

» — Mais vous n'êtes pas sérieux, monsieur, sûrement ! Savez-vous que si vous n'arrêtez pas vos gens, vous vous exposez à tuer ma femme, qui sera peut-être allé voir si elle ne trouverait pas les embarcations que le courant a peut-être détachées du rivage !

— Comment, vieux coquin, vous dites cela comme si vous vouliez me faire croire que vous ignoriez qu'elles fussent ou dussent être mises hors de notre pouvoir ! — Votre empressement à nous faire souper s'explique assez maintenant.

— Véritablement, je ne vous comprends pas, monsieur ; mais, si vous voulez dire à vos gens de ne plus tirer et si vous me relâchez, je vous aiderai à chercher les embarcations.

Lauriot, qui sentait qu'il n'y avait pas à perdre un temps précieux dans une recherche peut-être infructueuse, détacha le vieux Laté, et ayant crié à ses gens de les attendre, il se fit précéder par le pêcheur, qui, après bien des tours et des détours, finit enfin par les mener à l'endroit où les eaux du bayou formaient un assez grand remou avant de se diviser, une partie pour se jeter dans une espèce de petit lac ou d'étang, et l'autre pour reprendre son cours vers la mer.

» — Je ne serais pas surpris, dit-il enfin, que ce remou aurait entraîné les embarcations dans cet étang.

— Oui ! oui ! cria Trim, qui tenait toujours sa torche allumée au-dessus de sa tête, moué voyé piroques là-bas et vieille femme itou !

En effet, la vieille, qui savait l'endroit où le courant porterait les embarcations, s'y était rendue et cherchait à les tirer dans les joncs, afin de les cacher aux regards, si les recherches se portaient jusque-là ; mais avant qu'elle eut pu accomplir son dessein, Trim l'avait aperçue.

» — Je vous le disais bien, que je n'aurais pas été surpris que ma vieille serait allé pour les chercher, dit le vieux Laté en affectant un ton et un air satisfaits ; si l'on eut attendu encore quelques minutes, on l'aurait vu arriver à la cabane avec une ou deux des pirogues.

— Vieux canard, lui répondit Lauriot en riant, vous feriez mieux de ne rien dire, car on ne vous croit pas. Les embarcations sont trouvées, c'est le principal.

Quelques instants après, Trim et quelques hommes qui avaient fait le tour de l'étang, arrivaient avec les trois pirogues, au fond desquelles

ils avaient trouvé deux avirons. Ils ne furent pas longtemps à attendre Tom, qui revenait de la cabane, portant d'une main le sac aux vivres et de l'autre une dizaine d'avirons, qu'il avait trouvés près d'une talle de framboisiers à quelques pas de la cabane ; il apportait aussi une large bombe pour bouillir l'eau et quelques écuelles de fer-blanc.

Lauriot, en voyant tout ce que Tom apportait, ne put s'empêcher de rire de sa prévoyance, et s'approchant du vieux Laté, il lui dit en lui frappant amicalement sur l'épaule :

» — Vous n'avez pas d'objection de nous prêter tout ça, nous vous rapporterons tout, et nous payerons par-dessus le marché.

— Emportez, répondit le vieux, emportez, je ne demande pas de payement.

— A la bonne heure ! C'est parler comme il faut au moins ça.

— Tenez, dit sir Arthur en lui mettant un billet de cinq piastres dans les mains, prenez toujours ceci en attendant.

Deux des pirogues étaient assez grandes pour contenir cinq à six personnes chacune ; la troisième était longue, étroite et très basse des bords, extrêmement légère, ronde par dessous, ce qui la rendait très versante, mais admirablement construite pour la course dans les eaux calmes ; elle aurait pu contenir trois personnes au besoin, quoiqu'il n'y eut que deux sièges.

» — Tom, vous allez embarquer avec Trim dans cette petite pirogue et vous battrez la marche, dit Lauriot ; et vous, sir Arthur, préférez-vous embarquer avec moi dans celle-ci, ou bien prendre le commandement de l'autre.

— Je prendrai l'autre.

— Comme vous voudrez.

Aussitôt qu'ils eurent embarqué les provisions et arrangé les armes, de manière à ce qu'elles ne fussent pas exposées à être mouillées, Lauriot prit le gouvernail d'une des pirogues dans laquelle il fit embarquer quatre de ses gens, et les quatre autres se mirent avec sir Arthur. Tom et Trim attendaient que les autres fussent prêts ; Tom était au gouvernail, et Trim à l'avant.

» — Au large ! cria Lauriot.

Les trois embarcations partirent à la fois, Trim prenant les devants, Lauriot à sa suite et sir Arthur par derrière.

Ils nagèrent vigoureusement pendant plusieurs heures, gardant le plus profond silence, sans rien rencontrer qui put fixer leur attention. Vers les trois heures du matin ils débouchèrent dans le lac Barataria. La nuit, sans être très sombre, ne permettait pas néanmoins de distinguer les longues pointes qui s'avançaient dans le lac, et qu'il s'agissait de couper, afin d'éviter le long circuit des baies. Tom cessa de nager pour donner le temps aux autres embarcations d'arriver, afin de se consulter sur ce qu'il y avait de mieux à faire.

» — Qu'est-ce qu'il y a, demanda Lauriot à voix basse, en arrivant tranquillement près de la pirogue où était Tom ? Avez-vous vu quelque chose ?

— Non, répondit Tom ; mais nous ne savons pas si nous devons faire le tour des baies ou bien piquer droit.

— Qu'en pensez-vous, sir Arthur, ferions-nous mieux de traverser ou de côtoyer le bord des joncs ?

— Je n'en sais rien, qu'en dis-tu, Trim ?

Trim regarda le ciel quelques instants.

» — Moué sé pas ; nuages caché étoiles, pas sûr si vient vent ; si couri le long du bord, beaucoup temps perdu, beaucoup chemin pour rien. Moué pensé pit-être il été mieux pour campé ici, dormi un peu, pis mangé un peu, pou partir au jour.

— Crois-tu que nous aurons du vent demain ? demanda Lauriot.

— Sé pas, mais cré pas.

— A terre, mes gens ! nous allons toujours fumer un cigare, et nous reposer quelques instants, dit Lauriot, en poussant sa pirogue sur une pointe de sable, que la marée avait laissée à sec. Tout le monde fut bientôt autour d'un bon feu que Trim alluma.

— Tu fais trop de feu, Trim, lui dit un des hommes, ça jettera une trop grande flamme.

— Qué ça fait. Vous chauffé li mieux, y a pas danger pour flamme été voyée ; la pointe caché li.

Après avoir fumé quelque temps, plusieurs se disposèrent pour dormir ; et Lauriot, après avoir nommé les hommes qui devaient faire la sentinelle et se relever d'heure en heure avec ordre de réveiller tout le monde à la première lueur de l'aurore, alla se jeter dans une des pirogues pour se livrer au sommeil, dont il commençait à sentir le besoin.

Le silence de la nuit n'était interrompu que par le ronflement sonore des dormeurs, entre lesquels se distinguait principalement le gros Tom qui, étendu sur le dos les pieds vers le feu, avait été un des premiers à profiter de l'occasion. De temps en temps, on entendait bien le bruit que faisait quelque caïman en plongeant ! parfois, le croassement de quelque wawaron solitaire venait ajouter son puissant accompagnement à l'harmonieuse mélodie des ronfleurs.

Le temps du sommeil s'était écoulé avec rapidité, et Trim avait été éveillé pour faire sentinelle durant la dernière heure. Il avait commencé par jeter quelque bois sec sur le feu pour l'attiser, afin de réchauffer ses membres que le sommeil et la fraîcheur humide de l'atmosphère avaient engourdis. Après s'être chauffé quelque temps, il alla se laver la tête et la figure et revint s'asseoir auprès du feu. Il tira de la poche de sa vareuse une vieille pipe culottée et une torquette de tabac de la Virginie. Après avoir haché son tabac avec précaution et l'avoir frotté dans ses mains, il en chargea sa pipe, avec une satisfaction qui se peignait dans son gros œil blanc, qu'il clignait, et sur ses lèvres qui souriaient. Il piqua un tison avec la pointe de son couteau et alluma sa pipe, s'enveloppant littéralement dans un nuage de fumée.

» — Ah ! il été bon fumer son petit la pipe, quand il été froid comme à c't'heure ! dit-il, en tisonnant le feu ; sé pas si l'été plus froid qu'ça au Cana, Cana, Canda, sé pas comment il appelé c'pays y où mon maître y va l'allé, y disé moué y va gelé ! sé pas si moué va gelé, mais sé ben moué y va l'allé avec mon piti maître.

Trim, tout en tirant d'immenses bouffées de sa pipe, se préoccupait vivement du voyage que son maître lui avait dit qu'il devait faire au Canada ; et ce qui l'occupait par dessus toute chose c'était de savoir jusqu'à quel point il y faisait froid. Soit que le sujet qui occupait son esprit lui fit vraiment croire qu'il se trouvait actuellement au milieu des glaces,

ou que le temps fut réellement assez froid, toujours est-il qu'il était assis presque dans le feu, dans lequel il avait jeté une énorme quantité de bois sec. Le feu devint bientôt si intense que Tom, dont les pieds nus se trouvaient près du brasier, commença à en sentir l'influence. Son ronflement avait cessé, il se frotta les pieds les uns sur les autres, sans toutefois se réveiller. L'action trop directe de la chaleur sur la plante de ses pieds le réveilla bientôt néanmoins.

» — Quelle est cette f... bête, qui veut nous rôtir tout en vie, avec ce feu d'enfer là ? grommela-t-il en se mettant sur son séant. Tiens, Trim, c'est toi, je ne te croyais pas si bête !

— A ti trop chaud ?

— Belle demande ! quand il nous brûle les pieds ! Tu feras bien mieux de faire bouillir l'eau pour le café, quand on se lèvera ; car je pense qu'il va bientôt faire jour. En attendant, je vais encore continuer mon somme.

Et il alla se coucher un peu plus loin du feu.

Trim ne s'était nullement formalisé de l'apostrophe de Tom ; au contraire il s'était mis à rire à l'idée que son ami avait eu trop chaud, tandis que lui avait froid. Il mit le canard au feu, et aussitôt que l'eau eut bouilli, il prépara le café dans une espèce de chaudière de ferblanc. Après avoir arrangé les provisions, il crut qu'il était temps de réveiller les gens, s'ils voulaient être prêts à partir au point du jour.

Ils furent bientôt tous sur pieds, et ayant pris un bon repas et après avoir allumé leurs cigares, ils se rembarquèrent tous dans l'ordre qu'ils avaient suivi la veille.

Le jour était assez avancé pour permettre à Trim de distinguer les différentes pointes qu'il devait couper, pour éviter les nombreuses dentelures du lac. Ils nagèrent ainsi toute la journée, sans avoir rien rencontré, qui put leur donner aucun indice du passage de Cabrera ; ne s'arrêtant que pour manger à la hâte un peu de provisions et boire le café, cette indispensable liqueur de tout repas à la Louisiane.

A mesure que le soleil baissait dans l'occident, Lauriot devenait de plus en plus pensif. Ils avaient déjà marché presqu'un jour et une nuit et il n'y avait pas encore de signes qu'ils approchassent de la baie Barataria, du fond de laquelle il y avait au moins une trentaine de milles avant d'arriver à la Grande-Ile, où il était probable que Cabrera s'était rendu. De temps en temps, Lauriot secouait la tête, d'un air de désappointement. Trim et Tom gardaient toujours leur distance, à cinq ou six arpents en avant, poursuivant leur route tout droit sans être arrêtés un seul instant par les nombreux bayous perdus, qui se croisaient en tous sens. Seulement, quand un bayou un peu large croisait leur route, Trim, sans cesser de nager, jetait un coup d'œil rapide sur la pointe que formait leur embranchement, pour voir s'il n'y apercevrait pas quelques signes de débarquement, puis ayant plongé sa main à l'eau pour mesurer la rapidité du courant et s'assurer de la direction de la plus grande masse d'eau, il se mettait à nager avec une nouvelle vigueur.

Tom ne faisait jamais de question à Trim, tant il était assuré de sa parfaite connaissance des prairies ; mais Lauriot, qui n'avait pas une confiance aussi grande en Trim, commanda à ses gens de modérer un peu pour donner le temps à la pirogue de sir Arthur d'arriver.

« — Que pensez-vous de Trim, sir Arthur, lui dit-il quand son embarca-

tion arriva à côté de la sienne ; je commence à craindre qu'il n'ait manqué la route.

— Quant à la route, je ne puis rien en dire, mais je ne crois pas que Trim se trompe ; s'il n'était pas sûr, il nous l'aurait dit, et se serait arrêté pour vous consulter. D'ailleurs le capitaine de St-Luc m'a dit que je pouvais me reposer entièrement sur Trim pour les prairies.

— C'est bien bon tout ça, répondit Lauriot, mais regardez le soleil, il n'a pas plus qu'une demi-heure de haut, et nous ne sommes pas encore arrivés à la baie. Savez-vous que de la baie à la Grande Ile il y a près d'une trentaine de milles. Nous ne pouvons pas y arriver avant demain au grand jour.

— Ce serait un grand malheur, sans doute ; car pour bien faire il aurait fallu arriver de nuit, avant la nuit même s'il eut été possible... Mais regardez donc, il me semble qu'ils ont fait un signal.

Trim en effet agitait son aviron de droite à gauche au-dessus de sa tête, tandis que Tom dirigeait à grands coups de pagaie sa pirogue, qui bientôt disparut dans les grands joncs qui bordaient le bayou.

» — Vite, vite, Sir Arthur, allez vous cacher de ce côté-là, tandis que je vais enfoncer ma pirogue dans les joncs de ce côté-ci ».

Ils eurent à peine le temps de se mettre à l'abri des joncs, qu'ils entendirent distinctement le bruit cadencé des rames sur les tolets d'un esquif, qui ne tarda pas à détourner le coude que faisait le bayou, à quelques arpents au-delà de l'endroit où Tom s'était caché. Il y avait cinq personnes dans cet esquif, en chemise de coton blanc, qui chantaient les mots d'une chanson, alors assez en vogue :

Nous n'irons plus ensemble
Voir l'Équateur en feu,
Mexique où le sol tremble,
Et l'Espagne au ciel bleu.

Ils passèrent sans apercevoir la pirogue de Tom ; quand ils eurent avancé encore deux à trois arpents, Lauriot, qui avait donné à ses gens l'ordre de se tenir prêts, fit signe à Sir Arthur de le suivre, et il poussa droit au devant de l'esquif, qu'ils approchèrent chacun de leur côté. L'œil exercé du chef de police n'eut pas de difficulté à reconnaître à leur costume et à leur physionomie ouverte et joyeuse, que c'était des jeunes gens qui revenaient d'une partie de chasse et de pêche. Ils avaient tous des fusils de chasse à deux coups, avec leurs poires à poudre et leurs sacs à plomb ; d'ailleurs la quantité de canards et de gibiers de toutes sortes dont leur esquif était rempli, annonçait assez qu'ils revenaient de la chasse et d'une assez heureuse chasse encore.

« — Holà ! mes amis, cria l'un d'eux, d'un ton jovial, prenez donc garde ; on dirait que vous voulez nous prendre à l'abordage. Est-ce que par hasard nous aurions l'air de pirates d'eau douce ?

— Non, pas tout à fait, messieurs, répondit Lauriot en riant ; mais nous voudrions savoir si nous avons encore loin pour arriver à la baie Barataria, et combien de lieues de là à la Grande Ile ?

— La baie ? mais vous l'avez laissée à votre gauche, il y a longtemps. Quant à la Grande Ile vous arrivez ; avancez encore sept à huit arpents, et, quand vous aurez détourné la pointe où vous nous avez vus là-bas, vous aurez droit devant vous la Grande Ile, à trois milles au large.

— Quoi ! si près, s'écria Lauriot.

— Mais oui ! est-ce que vous ne connaissez pas la route ? et où allez-vous donc, si la question n'est pas indiscrète ?

— A la Grande Ile.

— Dans ce cas, adieu et bonne santé ! nous aimons mieux que vous y alliez que nous.

— Comment ça ? demanda Sir Arthur.

— Parce que voyez-vous, monsieur, répondit le jeune homme, il y a là une quinzaine de personnes, dont la société n'aurait pour nous aucun attrait pour le quart-d'heure.

— Que voulez-vous dire ? reprit Lauriot.

— Ce qu'on veut dire, c'est qu'ils nous ont tous l'air d'être de véritables forbans ; armés jusqu'aux dents et faisant entendre des jurements qui feraient peur au diable lui-même, s'il ne les avait inventés.

— Vous nous surprenez, vraiment ! mais encore qu'est-ce qui vous fait croire que ce sont des forbans ?

— D'abord, voici : nous étions sur la Grande Ile nous-mêmes ce matin ; il y avait quatre à cinq de ces hommes campés au bout de l'île. Vers deux heures cet après-midi, il est arrivé une pirogue, du fond de la baie, dans laquelle il y avait deux hommes et une femme...

— Une jeune fille ? s'écria sir Arthur.

— Je ne sais, continua le jeune homme, mais toujours est-il qu'elle avait l'air bien triste ! Elle pleurait, et elle refusa absolument de manger ».

Mais, pour revenir à nos gens, aussitôt qu'ils furent débarqués et qu'ils eurent échangés des poignées de mains avec ceux qui étaient à terre, ceux-ci hissèrent un pavillon blanc au-dessus de leur cabane. C'était un signal à un navire qui louvoyait dans le large. Peu de temps après, on distingua une chaloupe pleine d'hommes qui venait à terre ; elle était partie du navire, qui ne tarda pas à déferler toutes ses voiles les unes après les autres et à gagner vers la pleine mer. Savez-vous ce qui le faisait déguerpir ainsi ?

« — Non, non, répondirent plusieurs à la fois, excités qu'ils étaient tous par le récit du jeune homme.

— Eh bien ! nous ne le savions pas non plus ; mais bientôt nous eûmes le mot de l'énigme dans l'apparition subite, au détour de la pointe pelée, d'un cutter américain.

— Un cutter ?

— Oui ! qui se mit de suite à ses trousses ! c'est ce qui nous a décidés à plier bagage, et à partir tambour battant mèche allumée, avant que la chaloupe fut arrivée au rivage.

— Peut-être sont-ils partis maintenant ? demanda Lauriot.

— Pas encore, nous nous sommes arrêtés justement au détour du bayou là-bas, d'où nous pouvions les voir sur la pointe de l'île. Vous n'avez qu'à avancer jusque là et vous les verrez tout à clair. Quant à nous, nous nous en retournons. Adieu, messieurs.

— Adieu ! merci, répondirent sir Arthur et Lauriot en faisant place à l'esquif, qui continua sa route ».

CHAPITRE VINGT-NEUVIÈME

LA POURSUITE

Après l'enlèvement de Miss Sara, Cabrera et Phaneuf s'étaient rendus, au galop de leurs chevaux, jusqu'à Carleton, d'où ils renvoyèrent mener la voiture à la Nouvelle-Orléans. Après avoir traversé le fleuve, ils prirent le sentier du bayou Goglu, où ils espéraient trouver une pirogue ; n'en ayant pas trouvée, ils furent obligés d'y attendre le jour, n'osant se hasarder dans la cyprière, qu'ils ne connaissaient pas assez, durant la nuit.

L'état de Miss Thornbull était vraiment déchirant ; supplications, pleurs, évanouissements, rien n'avait pu adoucir la féroce détermination du pirate. Le matin, quand ils purent distinguer le sentier qui conduisait du bayou Goglu au bayou Latreille, Cabrera avait pris dans ses bras l'infortunée Sara, et quand ils arrivèrent chez le père Laté il la déposa sur un lit, où il fallut la frotter avec de l'eau-de-vie pour la rappeler de son évanouissement.

Elle eut beau se jeter à genoux, elle eut beau pleurer, il fallut qu'elle embarquât dans une des pirogues, où Cabrera et Phaneuf la conduisirent de force. — Durant le trajet, elle fit plusieurs tentatives pour se jeter à l'eau ; la surveillance qu'ils eurent à exercer pour l'empêcher d'accomplir son sinistre dessein, retarda beaucoup leur célérité, de manière qu'ils n'arrivèrent à la Grande Ile qu'une couple d'heures avant la rencontre de Lauriot avec les jeunes gens.

Lauriot, ayant communiqué à Tom ce qu'ils venaient d'apprendre, ils avancèrent avec précaution jusqu'au coude que faisait le bayou, quelques arpents plus loin ; à cet endroit le bayou s'élargissait subitement, et s'ouvrait en éventail, laissant voir à trois milles au large, l'île sur laquelle étaient rassemblés les pirates. Une talle de mangliers à l'abri desquels ils débarquèrent, les cachait à la vue de ceux qui étaient sur l'île, tandis qu'ils pouvaient les apercevoir, et veiller surtout les mouvements de la chaloupe, qui était tirée sur le rivage en dehors de la pointe de l'île. La pirogue dans laquelle Cabrera et Phaneuf s'étaient rendus, était en dedans de la pointe, du côté de la baie.

Après avoir discuté quelque temps sur ce qu'ils devaient faire, les opinions se trouvèrent à peu près divisées. Sir Arthur voulait aller les attaquer immédiatement, Tom et une partie de ses gens de police était du même avis. Lauriot était d'opinion qu'il valait mieux attendre la nuit, qui leur permettrait d'approcher de l'île sans être vus.

Trim, qui s'était traîné sur le ventre à travers les herbes, pour avoir une meilleure vue de ce qui se passait au large, revint bientôt leur annoncer qu'il n'avait pu rien distinguer, et que les navires dont on avait parlé n'étaient pas visibles dans le rayon que ses yeux avaient pu embrasser de l'endroit où il s'était mis pour faire ses observations.

« — Que penses-tu que nous devions faire, Trim ? lui demanda sir Arthur ; devons-nous attendre la nuit ou aller de suite les attaquer, avant qu'ils ne s'embarquent et ne nous échappent.

— Moué pensé valé mieux attendre la nuit.

— Mais pour quelles raisons, Trim ?

— Parce que moué croyé il l'été une vingtaine, et nous yin qu'une

dizaine ! moué pas peur, mais n'aime pas allé faire casser mon la tête comme ça en plein jour pour rien. Moué sûr mouri plusieurs.

— Mais s'ils allaient partir ?

— Pourquoi partir, si voyé pas nous ? ne savé pas y où l'été la frigatte à li, ne savé pas y où cutter ; non, li pas parti si voyez pas nous, mais si voyez nous vini, un, deux, trois, pirougues plein le monde, alors moué cré ben il poussé chaloupe au large et li partir.

— Tu as raison, Trim, cria Tom en lui donnant avec force un coup de plat de sa main sur l'épaule ! Tu es un vieux *buck !* et moi je vote pour attendre la noirceur.

Les raisons de Trim décidèrent la question et sir Arthur, quoique à regret, se résolut à attendre la nuit. En attendant, ils préparèrent un souper de viandes froides, n'osant pas faire de feu, de crainte que la fumée n'attirât l'attention des pirates. Ils convinrent aussi d'attendre que la plupart se fût livrée au sommeil, afin de les prendre à l'improviste, de se saisir de la jeune fille et de l'enlever avant qu'ils eussent eu le temps de faire aucune résistance organisée, remplissant par là le principal but de l'expédition, sans s'exposer aux dangers d'une défaite.

Ce plan, quoique généralement adopté comme étant le meilleur, ne satisfaisait pas l'impatience de Sir Arthur, qui voulait tout risquer ou périr, plutôt que de laisser un seul instant de plus Miss Thornbull au pouvoir de ces scélérats.

Quand la nuit fut entièrement tombée, la plus grande obscurité enveloppait la Grande Ile.

Sir Arthur et Lauriot conversaient avec animation, les hommes s'étaient divisés par groupes ; Tom était venu s'asseoir auprès de Trim.

Après un assez long silence, Trim, se tournant vers Tom, lui dit à demi voix :

» — Moué envie d'aller à l'île pour voyé qué li faisé là-bas. Voulé ti vini ?

— Je ne demande pas mieux, mais il faut prévenir Lauriot.

— C'est bon ; allons parlé à li.

Ils communiquèrent ce projet à Lauriot et à Sir Arthur, qui l'approuvèrent. Sir Arthur voulait les accompagner, mais Lauriot, qui craignait quelqu'imprudence de sa part, lui fit observer qu'il valait bien mieux qu'il se tînt prêt à se mettre à la tête des gens de sa pirogue, au cas où il serait nécessaire de pouser au large.

Il fut donc convenu que Tom et Trim partiraient seuls ; qu'ils approcheraient aussi près de l'île que la prudence le permettrait, et, qu'après avoir observé les mouvements des pirates et s'être assurés de leur force, ils reviendraient immédiatement faire leur rapport.

Les pirates venaient d'allumer un feu sur la pointe de l'île, autour duquel ils se chauffaient, en attendant leur souper. Ils avaient formé une espèce d'écran du côté de la mer, pour empêcher la lumière d'être aperçue de ce côté, au cas où il plairait au cutter de venir leur faire une visite. Comme ils n'avaient aucune inquiétude du côté de l'intérieur, ils ne s'en étaient pas occupés.

De l'endroit où Lauriot était avec ses gens, on pouvait apercevoir les pirates quand ils passaient devant le feu, mais sans pouvoir ni compter leur nombre, ni distinguer ce qu'ils faisaient à quelque distance du cercle lumineux.

Après être convenus de différents signaux, afin de se reconnaître et de se communiquer, Trim regarda à l'amorce de ses pistolets et, s'étant assuré que sa carabine était en ordre, il poussa tranquillement sa pirogue à l'eau et prit son poste à l'avant, déposant avec soin sa carabine auprès de lui, de manière à l'avoir sous sa main. Tom se plaça au gouvernail, et tous les deux partirent pour aller exécuter leur dangereuse mission.

La pirogue, légère et effilée, obéissant à l'impulsion puissante de ces deux vigoureux nageurs, semblait courir sur les eaux, en effleurant à peine la surface. Ils avaient d'abord dirigé leur course en droite ligne sur la flamme que les pirates avaient allumée sur l'île, de manière que Lauriot et tous ceux qui étaient restés avec lui pouvaient suivre la pirogue. Quand ils ne furent plus qu'à une certaine distance de l'île, Tom, par un coup d'aviron, dirigea sa course un peu vers l'Est, de manière à se trouver dans l'ombre que formait une touffe d'arbres, afin d'approcher le plus près possible sans danger d'être découverts.

Ils avancèrent ainsi assez près de l'île pour distinguer parfaitement tous les mouvements de ceux qui étaient autour du feu. Ils pouvaient même les entendre parler. Après avoir examiné attentivement tout ce qu'il y avait sur la pointe, sans avoir pu distinguer Cabrera, Tom voulait retourner rendre compte de ce qu'ils avaient vu, lorsque Trim lui fit signe de regarder vers un petit arbre qui se trouvait à une trentaine de pas en deça du feu, un peu en arrière de l'écran, de manière à se trouver en dehors du rayon de lumière. — Tom suivit des yeux la direction de la main de Trim, et il aperçut un homme qui marchait de long en large, s'arrêtant brusquement devant quelque chose ; puis reprenant sa marche, faisant quelques pas et revenant à la même place. A l'agitation de ses mains, Trim comprit que cet homme parlait à quelqu'un. Quel était cet homme ? à qui parlait-il ? Trim et Tom ne furent pas longtemps sans reconnaître l'homme, car s'étant dirigé vers le feu, sa figure, éclairée en plein par la flamme, ne pouvait tromper l'œil de Trim, qui reconnut Cabrera ; quoique Tom ne pût, de la distance où ils étaient, distinguer aucun de ses traits.

Trim se pencha avec précaution vers Tom et lui dit tout bas :

» — Cabrera !

— Es-tu sûr ? demanda Tom, en s'avançant sur les mains au fond de la pirogue jusqu'auprès de Trim.

— Sûr ! moué croyé mamselle Sara contre c'ti l'arbre.

— Moi aussi. Allons-nous-en maintenant.

Cabrera alluma un cigare, et s'étendit devant le feu, de manière à tourner le dos à Tom.

» — Non, moué envi tiré un coup de carabine dans son la tête à Cabrera.

— Ne vas pas !

— Moué sûr tuyé li.

— Ne fais pas un coup pareil ; si tu tuais Cabrera, peut-être que ces monstres massacreraient mademoiselle Sara !

— Tu l'avé raison.

Tout en conversant ainsi, leur pirogue s'était tellement rapprochée de la rive, qu'elle frotta sur le sable, avant qu'ils s'en fussent aperçus, tant ils étaient absorbés par ce qu'ils voyaient sur la pointe. Comme la mer était calme et étale, la pirogue ne fit aucun bruit en touchant le rivage.

» — Moué l'avé envi d'aller à terre, dit Trim, pour voyé y où l'été mamselle Sara.

— N'y vas pas, tu te feras prendre.

— Craigni pas ; moué coulé comme serpent dans l'zerbes.

— Prends garde à toi.

— Craigni pas. Si toué voyé moué couri à côté pour vini, toué siflé pour montré où li l'été.

— Oui.

— Pit-être moué revini tout suite, pit-être non.

— Dépêche-toi ».

Trim débarqua sans bruit, et se traînant sur le ventre comme une couleuvre dans les herbes, il s'avança jusqu'à une dizaine de pieds de l'endroit où il avait remarqué que Cabrera s'arrêtait si souvent. Il reconnut Miss Thornbull assise au pied d'un arbre, le dos de son côté. Le cœur de ce pauvre Trim lui battit violemment dans la poitrine ; il aurait voulu pouvoir se faire reconnaître de la jeune fille, dont la tête penchée sur la poitrine annonçait le profond abattement. Comment faire ? Il osait à peine avancer, craignant que le moindre bruit ne l'effrayât ; il avait peur que s'il réussissait à se faire reconnaître la surprise ne lui fit pousser un cri, qui aurait amené sur lui toute la bande des pirates. L'agitation de Trim était si grande, qu'il était obligé de se mettre la main sur le cœur comme s'il eût pu en modérer les pulsations. Tous ses membres tremblaient sous l'extrême agitation nerveuse qui le dominait. Il était décidé à ne pas partir sans avoir parlé à Miss Thornbull ; et il resta plus de cinq minutes dans la même position sans remuer ; enfin ayant réussi à surmonter son émotion, il leva encore une fois la tête entre les hautes herbes, et il vit la plupart des pirates dormant autour du feu.

Il eut un instant l'idée d'enlever sans plus de cérémonie Miss Thornbull, et de l'emporter ainsi à la pirogue ; mais ce projet était si dangereux, étant certain que la jeune fille aurait lâché un cri d'effroi en se sentant saisir, qu'il y renonça presque aussitôt. Alors il se décida à avancer jusqu'auprès d'elle ; et afin de pouvoir se trouver hors du chemin de Cabrera s'il entendait du bruit, il fit un détour pour s'approcher de la jeune fille. Il se coulait dans l'herbe avec tant d'adresse, qu'on aurait eu de la peine à remarquer son ondulation ; ses mouvements étaient si souples et élastiques qu'il s'approcha jusque tout auprès de la jeune fille, sans qu'elle l'eût entendu, tant était grande aussi l'intensité de sa douleur et la prostration de ses esprits.

Trim la contempla un instant ; puis, lui touchant légèrement le bras, il lui dit en même temps :

« — Ne fésé pas bruit ; moué nègre Trim, mamselle Sara !

Elle ne put réprimer une légère exclamation de surprise mêlée de frayeur.

Trim lui expliqua en peu de mots la position des choses, et lui demanda si elle se sentait la force de courir jusqu'à la pirogue. Elle lui répondit qu'elle se sentait si faible, qu'elle craignait de ne pouvoir le faire.

» — Alors moué porté li, dit-il.

Et la soulevant dans ses bras nerveux, il partit comme un trait dans la direction de la pirogue, au fond de laquelle il déposa la jeune fille, lui recommandant de se coucher, sans s'occuper du bruit et ne cherchant qu'à se mettre au plus vite hors de la portée des fusils, Tom et Trim poussèrent au large.

Cabrera, qui se levait au moment où Trim arrivait au canot, fut le premier à les apercevoir ; ceux qui étaient autour du feu avaient bien entendu les pas du nègre à la course, mais ils n'avaient pu le distinguer dans l'obscurité qui régnait en dehors du cercle de lumière que projetait leur brasier.

L'impulsion que Tom et Trim avaient donnée à la pirogue, jointe à la vigueur qu'ils déployèrent, les avaient mis hors de la portée du coup de pistolet que Cabrera déchargea de désespoir. Au même instant cinq à six coups de mousquets furent tirés par les pirates, qui n'avaient pas tardé à accourir près de leur chef.

Cabrera et trois à quatre hommes coururent se jeter dans la pirogue qui l'avait amené, et commencèrent une chasse acharnée. Trim, tout en nageant de toutes ses forces, n'avait pas perdu Cabrera de vue, et il l'avait reconnu aisément, grâce à la clarté qui régnait à la pointe où il s'embarquait, et put le voir prendre son poste à l'arrière de la pirogue. D'abord Trim craignit que l'embarcation des pirates, montée par un plus grand nombre de nageurs, ne gagnât peu à peu la leur ; c'est pourquoi il fit signe à Tom de gagner vers l'enfoncement oriental de la baie, mais il ne tarda pas à s'apercevoir que leur pirogue, au lieu de perdre, gagnait rapidement sur celle des pirates.

Ceux qui étaient restés à terre n'avaient cessé de faire feu, tant qu'ils purent entrevoir sur les eaux la légère embarcation, au fond de laquelle était demeurée couchée mademoiselle Thornbull ; mais aussitôt que la pirogue se fût confondue avec les nuages dans la distance et les ombres de la nuit, ils craignirent de tirer, de peur de frapper leurs compagnons.

La raison pour laquelle les pirates ne faisaient pas autant de progrès que Tom et Trim, était que ces derniers étaient plus vigoureux et plus habiles, et en outre que la pirogue des pirates, ne contenant que deux avirons, se trouvait plus chargée et par conséquent plus lourde à manœuvrer. Cabrera s'aperçut bientôt de la différence, il donna l'ordre de tirer. Trim, qui suivait de l'œil tous les mouvements de Cabrera, n'eut que le temps de se baisser, mouvement que Tom ne fut pas lent à imiter. Les balles sifflèrent autour de la pirogue, et l'une d'elles vint frapper dans la pine du canot, à quelques pouces seulement de la tête de Trim.

» — Oh ! cria Trim, nageons avant que li chargé encore !

Et tous deux penchés sur les avirons, qui pliaient sous leurs efforts, ils firent voler leur pirogue qui semblait glisser sur l'onde salée.

Une nouvelle décharge suivit bientôt la première.

» — Encore un coup de cœur, Trim, et nous serons bientôt hors de leur portée ! as-tu remarqué que les balles sont venues mourir à une dizaine de pieds de nous.

— En avant ! répondit Trim en redoublant d'efforts.

— Une troisième décharge ne se fit pas attendre ; mais cette fois la distance était trop grande pour qu'il y eut aucun danger. Ils nagèrent encore quelques minutes avec la même vigueur ; puis, Trim, s'arrêtant tout à coup, mit son aviron dans la pirogue et dit à Tom de ne plus nager.

— Que veux-tu donc faire ?

— Tiens, dit Trim, en lui montrant la balle qu'il venait d'extraire de la pince, où elle s'était enfoncée, voyé-ti c'te grosse la balle ? leur fusil

pas capable pour porter si loin, mais moué sûr mon la carbine porter bien avec son piti la balle !

— On n'a pas de temps à perdre, nage, nage, Trim.

— Ah ! Tom, un piti coup, moué voulé salé y inque un ; voyé comme li été ben, juste devant la lumière.

Tom, qui connaissait l'adresse de Trim avec sa carabine, lui dit de tirer. Trim ne se fit pas prier, et prenant sa longue carabine, il l'arma d'une capsule, trempa une allumette dans l'eau et, après avoir frotté la mire avec le phosphore humide afin de mieux viser, il épaula lentement ; un instant la carabine demeura immobile, puis la gachette partit, une langue de feu sortit du canon, un coup sec retentit dans l'espace, et la chute d'un homme qui tombait à la renverse dans l'embarcation des pirates, annonçait la fatale justesse de l'œil du nègre, et la longue portée de sa carabine.

» — Oh ! oh ! oh ! oha ! cria Trim de toutes ses forces, li l'en voulé ti encore ?

— Non, non, Trim ; nageons, nageons ; il faut gagner vers Sir Arthur maintenant. Ils doivent être inquiets.

Trim mit avec précaution sa carabine à ses côtés, puis reprenant son aviron, il se prit à siffler, lâchant de temps en temps à haute voix des paroles de défi aux pirates, qui, loin de se rebuter, avaient redoublé d'énergie dans leur poursuite, se servant de la crosse de leurs fusils en guise de pagaie.

» — Ne crie donc pas si fort, Trim ! tu vas leur faire connaître au juste l'endroit où nous sommes.

— Tant mieux ! moué voulé aussi faisé conné à M. Police y où nous l'été, et aussi à pirates pour que li poursuivé.

— Pourquoi veux-tu qu'ils nous poursuivent ?

— Parce que tout à l'heure M. Police va veni et M. l'Anglais itou ; et nous attrapé tous les pirates.

Trim n'avait pas eu tort, comme nous allons le voir.

Pendant que ce que nous venons de raconter se passait sur la baie, Lauriot, entendant les coups de fusils et ayant aussi aperçu cinq à six hommes se jeter dans la pirogue, avait tout naturellement conclu, avec Sir Arthur et ses gens, que Tom et Trim avaient été découverts et que les pirates étaient à leur poursuite. Afin de ne pas laisser Tom et Trim tomber entre les mains de leurs ennemis, il avait donné l'ordre d'embarquer, et il était allé avec tout le monde au-devant de Tom ; mais le silence que Tom et Trim gardaient au commencement de leur fuite et la direction qu'ils avaient d'abord suivie, avait mis Lauriot et Sir Arthur dans une cruelle inquiétude, craignant qu'ils eussent été tués tous deux par les trois décharges qu'avaient faites Cabrera et les siens. Ce ne fut qu'après que Trim eut tiré son coup si fatalement juste, que Lauriot put reconnaître l'endroit où Tom devait se trouver. Il avait aussi vu tomber l'homme dans la pirogue des pirates. Le bruit que fit Trim et les cris de défi et de triomphe qu'il poussait, ne lui laissèrent plus de doute que tout allait bien de ce côté. Quand il eut constaté l'état des choses, il avança doucement au-devant des pirates, ayant soin autant que possible de s'écarter du cercle de lumière que la flamme imprudemment allumée par les pirates, formait au loin sur la baie.

Les pirates, qui ne se doutaient nullement de nouveaux ennemis qui avançaient tranquillement sur eux dans une direction opposée, entendant

les cris de Trim, firent feu de tous leurs mousquets. Cette fois les balles vinrent ricocher à quelque distance seulement de la pirogue.

» — Je te disais bien, Trim, que l'on perdrait du temps, si tu tirais ! vois-tu, ils commencent à gagner.

— Houza ! cria Trim sans écouter Tom.

Au même instant Lauriot donna ordre de faire feu, et la détonation d'une douzaine de carabines d'un côté où ils ne soupçonnaient aucun danger, arrêta tout court les pirates dans leur poursuite ; quoiqu'aucun n'eût été atteint.

Tom et Trim répondirent par un cri de triomphe et de défi. Les pirates, après s'être consultés un instant, virèrent de bord dans la direction de l'île. Trim ne perdit pas de temps et, chargeant sa carabine, il la mit une seconde fois en joue et tira, en disant « Cabrera » ; Trim avait visé juste, et Cabrera qui, étant à l'arrière de la pirogue, était exposé au feu de Trim, tomba.

Bientôt Lauriot distingua la voix de Trim qui leur criait de l'attendre.

» — Allons au-devant d'eux, dit Lauriot.

— Non pas, non pas, répondit Sir Arthur ; poussons à l'île avec toute la diligence possible ; profitons de eur confusion pour les attaquer. Pensez donc que mon enfant est entre leurs mains ! Ne leur donnons pas le temps de se reconnaître. Je vous en supplie, M. Lauriot, marchons à l'île.

— Écoutez, écoutez ! entendez-vous, Sir Arthur ?

— Ah ! qu'est-ce qu'il dit ?

— Mamselle Sara li l'été ici ! criait Trim.

— Ils ont délivré Mademoiselle Sara, répétèrent simultanément tous les hommes de police ; elle est avec eux !

— Allons, murmura Sir Arthur, dont l'émotion était si grande qu'il avait de la peine à parler.

Tom, en s'apercevant qu'il avait été compris et que Lauriot virait de bord, dirigea sa pirogue vers le rivage, où il n'eut que le temps d'aider Trim à transporter Miss Thornbull sur une rude couche dont il lui avait fait un lit à la hâte, quand Sir Arthur arriva et courut à la jeune fille, que tant d'émotions avaient fait évanouir.

La fatigue, le manque de sommeil et les privations qu'elle s'était obstinément imposées l'avaient complètement épuisée. Sa belle tête blonde reposait sur le capot de Tom, qui lui en avait fait un oreiller ; ses longs cheveux bouclés, qu'agitait la brise naissante, voltigeaient sur sa figure si pâle qu'éclairait en ce moment la lune qui se levait. Sir Arthur, sur le front duquel se reflétait toute la sollicitude de son cœur, la contemplait avec une paternelle inquiétude mêlée d'une profonde reconnaissance pour la Providence qui lui avait rendu l'enfant que son ami avait confié à sa protection, et que quelques heures de retard lui auraient peut-être enlevée pour toujours !

Lauriot et ses hommes se tenaient debout, à quelque distance, témoignant par leur silence et leur réserve, leur respect pour la douleur de Sir Arthur, et leur intérêt pour la jeune fille.

» — Je suis inquiet, M. Lauriot, dit Sir Arthur, cet évanouissement n'est pas ordinaire ; qu'en pensez-vous ?

Lauriot fit un pas en avant, prit la main de la jeune fille.

» — Elle va revenir, dit-il après quelques instants ; je sens la chaleur du sang qui circule. Si vous me le permettez, nous lui frotterons les tempes avec un peu de whisky.

— Oh ! reprit Sir Arthur avec douleur, qui aurait pensé à ceci ! Du vinaigre, oh ! si l'on en avait.

— Essayons toujours un peu de whisky sur les tempes et une goutte sur la langue : ça ne fera pas de mal.

Ils essayèrent le whisky, mais sans effet. Pendant ce temps Trim cherchait, parmi les longues herbes du rivage, une racine que les nègres appellent *Bouari*, dont l'odeur piquante et le goût acidulé lui donne une vertu toute particulière sur le système nerveux, soit qu'on l'applique à l'odorat ou sur la langue. Il ne tarda pas à trouver ce qu'il cherchait, et courant tout joyeux à Sir Arthur :

» — Teni, mossié, teni ! voici ben bon pour Mesel ; li senti, li gouté, li trouvé mieux ! faut faire fusé li un peu avant.

— Mais, c'est du Bouari, Trim, s'écria Lauriot, qui reconnut la racine.

— Oui, mossié, moué conné ben ; moué usé li souvent, quand moué trouvé grand faiblesse au cœur. Bon, ben bon !

Sir Arthur, après en avoir fait l'essai, eut la satisfaction de voir bientôt la jeune fille revenir à elle. D'abord son regard semblait errer vaguement sur tous les objets qui l'entouraient, puis l'ayant arrêté un instant sur Sir Arthur, elle fronça le sourcil, sa lèvre se plissa et elle ferma les yeux, comme si la vue de cet homme lui faisait mal. Bientôt elle les ouvrit, regarda fixement Sir Arthur ; ses joues se colorèrent, un léger frisson agita ses membres, et la jeune fille fit un violent effort pour se lever et retomba dans ses bras en versant un torrent de larmes.

» — Elle est sauvée ! s'écria Sir Arthur, qui, un genou en terre, la supportait sur la poitrine.

Lauriot et les autres se retirèrent discrètement et ils tinrent consultation pour savoir s'il ne serait pas plus prudent de se mettre en route tout de suite, dans la crainte d'une surprise de la part des pirates.

» — Il serait grand temps de partir, disait Lauriot ; voyez-vous, ces forbans ont éteint leurs feux sur la pointe de l'île ; je n'aime pas cela, et la brise qui souffle du large pourrait bien nous les amener sans qu'on pût les entendre.

— Ce que vous dites là n'est pas sans bon sens, M. Lauriot, répondit Tom, mais pourtant je ne crois pas qu'il y ait encore de danger. Ceux qui étaient dans le canot et qui ont sauté à l'eau, n'ont à peine eu que le temps de se rendre à terre, et d'ailleurs ils n'ont plus de canot.

— Oui, mais leur chaloupe...

— Avez-vous entendu ? dirent plusieurs voix ensemble.

— Voyez donc, s'écrièrent plusieurs autres.

— C'est un coup de canon et une fusée partis du vaisseau pirate, pour avertir leurs gens à terre de venir à bord, reprit Lauriot, après avoir écouté quelques instants.

— Écoutez donc... ah ! c'est Trim.

Trim en effet accourait tout essoufflé.

» — Partons, partons, cria-t-il en arrivant, voici chaloupe vini avec tout plein de zommes.

Miss Thornbull, qui se trouvait assez bien en ce moment, fut mise

dans l'embarcation de Sir Arthur ; et chacun ayant pris sa place, ils poussèrent au large sans bruit. La brise, qui commençait à souffler avec assez de force, les poussait avec rapidité. Ils continuèrent à avancer, sans cesser de nager avec vigueur, jusqu'à ce qu'ils eussent atteint la pointe occidentale du lac Barataria. On n'entendait plus le bruit des rames de la chaloupe, qui était retournée vers l'île. Arrivés à cet endroit ils se décidèrent à camper pour le reste de la nuit : la lame était trop forte sur le lac pour tenter une traversée de nuit, et les hommes étaient d'ailleurs si fatigués qu'il leur fallait un peu de repos et de sommeil.

» — Campons-nous ici ? demanda Sir Arthur.

— Je crois que oui, répondit Lauriot ; on ne peut se hasarder à traverser avec ce vent, et il serait trop long de côtoyer. On n'a plus rien à craindre maintenant.

— C'est bon, mes amis, campons. Pouvons-nous allumer du feu ? Qu'en penses-tu, Trim, continua Sir Arthur en se retournant vers le nègre.

— Oui, Mossié, ici pu danger ; chaloupe pas capable pour vini, il tiré trop d'eau pour passer les barres du bayou.

— A la bonne heure ! Faisons du feu et nous souperons. J'ai faim, et vous autres aussi, mes amis, je pense. Tenez, voici quelques bouteilles d'eau de vie, qui ne vous feront pas de mal, continua Sir Arthur, en tirant d'une petite canavette qu'il avait apportée, quelques bouteilles de vieux cognac.

Un grand feu fut bientôt allumé, les provisions tirées, et un excellent repas improvisé, qui, sans être somptueux, n'en fut pas moins dégusté avec un excellent appétit.

Après avoir apaisé leur faim, ils s'assirent sur l'herbe longue et molle du rivage, écoutant le vent qui mugissait sur le lac, regardant les vagues qui déferlaient sur la plage comme de larges lames d'argent qui reluisaient au clair de la lune. Chacun fumait silencieusement, absorbé dans la contemplation du spectacle toujours admirable qu'offre la nature au bord de la mer ou d'un lac, quand le souffle des vents tièdes du midi en soulève les vagues paresseuses sous un ciel des tropiques. A la gaieté du repas avait succédé un état de muette contemplation ; personne n'osait troubler les délicieuses rêveries qui semblaient soulever dans leurs esprits leur présente position.

Tom leur avait raconté la manière dont Trim avait délivré Miss Thornbull. Tom était l'ami de Trim, mais Trim ne lui avait jamais raconté l'histoire de son jeune âge ; et Tom, dont les idées ne paraissaient pas être aussi poétiques et contemplatives que celles de ses compagnons, avait grandement envie de rompre ce silence si profond et qui lui semblait si long. Deux à trois fois il avait mis sa pipe à ses côtés, et l'avait reprise sans dire un mot. Mais enfin, comme s'il avait eu honte de se laisser dominer par la contagieuse influence qui s'était emparée de tous les autres, il toussa fortement...

» — Ah ! ah ! dit-il encouragé par le début, allons-nous rester ici muets comme des momies ?

Chacun releva la tête et regarda Tom avec étonnement, comme s'il eût profané leur religieux recueillement. Mais Tom n'était pas homme à reculer devant un regard.

» — Trim, cria-t-il, il faut que tu nous racontes ton histoire. Le mot

devint électrique, le dernier exploit de Trim l'avait rendu un personnage intéressant aux yeux de ces gens et surtout de Sir Arthur.

— Oui, oui, s'écrièrent plusieurs voix ; Trim ton histoire !

Sir Arthur s'étant joint aux autres pour demander l'histoire de Trim, ils se placèrent à l'entour du nègre qui céda de bon cœur à leur désir.

Trim avait à peine commencé, qu'il s'arrêta subitement et écouta ; puis, étendant la main vers l'amont du bayou, « une pirogue » dit-il.

En effet, une petite pirogue, dans laquelle étaient assis un homme et une femme qui nageaient avec vigueur, fut bientôt en vue.

Quelques instants après elle accostait ; le vieux Laté et sa femme débarquèrent.

» — Où allez-vous ? leur demanda Lauriot, et qu'y a-t-il de nouveau ?

— Tous les nègres de la côte sont révoltés. L'habitation St-Charles doit être brûlée.

— L'habitation St-Charles, dit Trim.

— Oui. Du moins on le pense ; et le maître de l'habitation n'arrivera pas assez tôt pour la défendre. Il court de grands dangers ».

Trim n'en entendit pas davantage. Je cours au secours de mon maître, dit-il à sir Arthur, voulez-vous me permettre de partir ?

En disant ces mots, il sauta dans la pirogue du père Laté, sans s'inquiéter des réclamations de ce dernier, et s'éloigna rapidement.

CHAPITRE TRENTIÈME

RÉVOLTE DES ESCLAVES

Il se passait, en effet, à la paroisse St-Charles, des choses qui commençaient à prendre une tournure sérieuse. Les planteurs qui, dans les commencements, avaient traité la découverte avec indifférence, ne furent pas longtemps à s'apercevoir, aux proportions menaçantes que prenaient les désertions parmi les nègres, que le danger était grand et imminent.

Deux magasins avaient été enfoncés durant la nuit. Cinquante fusils, plusieurs barils de poudre, une quantité de haches et de faulx avaient été enlevés. La nouvelle s'en répandit avec la rapidité de l'éclair, et l'alarme devint générale.

Pour première mesure de sûreté, les femmes et les enfants furent expédiés à la Nouvelle-Orléans, où des exprès furent envoyés pour demander du secours, pendant que tous les esclaves suspects furent mis aux fers et enfermés dans les sucreries, aux portes desquelles des gardes furent placés.

Une assemblée des habitants de la côte fut immédiatement convoquée, pour délibérer sur ce qu'il y avait à faire, dans les circonstances alarmantes où ils se trouvaient. Il fut décidé de diviser en patrouille de vingt personnes, tous ceux qui étaient en état de porter les armes. Toutes ces petites compagnies, organisées à la hâte, devaient agir séparément, mais obéissant néanmoins toutes à un chef commun qui dirigeait les opérations.

Dans la seule paroisse de St-Charles, d'après le relevé qui fut fait dans chaque habitation, il se trouva qu'il manquait cinq cents esclaves ! Trente-cinq étaient partis de l'habitation du capitaine Pierre. Ce nombre était formidable et les probabilités étaient que les nègres révoltés pouvaient se trouver au nombre de près d'un mille. Le secret avait été si bien tenu,

que ce n'était que de la veille que le complot avait été découvert ; et encore ignorait-on le lieu du rendez-vous des nègres et le temps où ils commenceraient leur œuvre de pillage et de désolation. Toute la jeunesse créole était allègrement accourue s'enrôler dans les patrouilles, et caracollait sur ses chevaux, en attendant le moment où l'ordre leur serait donné d'aller attaquer l'ennemi. Les paroisses voisines avaient été averties dès le matin, et les mesures les plus promptes avaient été prises partout.

Plusieurs patrouilles furent envoyées dans les bois, et le long du fleuve ; des partis à pied parcoururent les cyprières. Toutes les recherches furent inutiles, on ne put trouver aucun indice qui indiquât le lieu du rendez-vous des nègres ; quoique partout dans les bois on eut découvert des traces évidentes de leur passage.

Vers les cinq heures de l'après-midi, lorsque toutes les patrouilles eurent fait leur rapport, l'opinion la plus générale fut que leur rendez-vous devait être quelque part derrière l'habitation de feu M. Meunier. Cette opinion fut bientôt confirmée par le rapport d'un parti de chasseurs, qui avait découvert une dizaine de vieux fusils soigneusement cachés au pied du Grand Chêne Vert, dont nous connaîtrons bientôt la situation.

Il fut proposé de faire une battue générale dans les bois en arrière de l'habitation de feu M. Meunier, maintenant la propriété du capitaine Pierre. Mais comme la nuit s'avançait rapidement, on craignit de s'aventurer dans les cyprières où il était si difficile d'éviter de tomber dans les embuscades que les nègres pourraient leur tendre. Il fut résolu qu'on demeurerait sous les armes pendant toute la nuit, plaçant des gardes à chaque plantation, et conservant quelques patrouilles à cheval, dont le devoir serait de parcourir la paroisse d'un bout à l'autre, en suivant autant que possible la lisière des bois.

Aussitôt que la nouvelle fut arrivée à la Nouvelle-Orléans de l'insurrection des nègres sur la rive gauche du fleuve, le gouverneur donna les ordres pour faire partir immédiatement deux compagnies du corps des carabiniers, et trois compagnies du régiment louisianais.

Le capitaine Pierre, informé par un émissaire que lui avait expédié l'économe, de ce qui se passait sur son habitation de la paroisse St-Charles, fit à la hâte ses préparatifs ; il alla choisir cinquante des meilleurs matelots du *Zéphyr* et s'embarqua avec eux à bord du vapeur, que le gouverneur expédiait avec les milices. Il aurait bien voulu avoir Trim avec lui ; mais comme il n'était pas encore arrivé, il avait laissé l'ordre de le faire partir aussitôt qu'il serait de retour.

Pendant que ce secours se rendait à la paroisse St-Charles, nous profiterons de ce temps pour dire un mot de l'organisation de la révolte.

Elle avait pour chef un nègre du nom de Sambo, frère de Trim, qui, avec deux compagnons s'était enfui de chez son maître M. Meunier. Après avoir erré pendant quelque temps dans les prairies flottantes, ils avaient fini par trouver un asile sur les bords de la rivière Sabine, sur le territoire mexicain. De temps en temps ils faisaient des excursions qu'ils poussaient jusqu'aux Atacapas, recrutant à chaque voyage quelques nègres marrons. Au bout de quelques mois, Sambo et une dizaine de ses compagnons partirent pour aller faire une visite à l'habitation St-Charles, où il avait une vengeance à assouvir. Ils y arrivèrent durant la nuit, sans avoir été découverts, et mirent le feu à la sucrerie.

L'économe et quelques-uns des planteurs voisins, qu'avait attirés l'incendie, se mirent à la poursuite de Sambo et de ses compagnons qui se réfugièrent dans les bois. L'économe s'étant imprudemment trop approché des nègres marrons, reçut une balle dans le bras, dont il fut obligé de se faire faire l'amputation quelques jours après.

Pendant près d'une année, Sambo continua à demeurer sur les bords de la Sabine, cultivant la terre avec ses compagnons, dont le nombre grossissait tous les jours, et faisant souvent des visites aux Atacapas ainsi qu'aux Oppelousas.

Quand il vit que le nombre de ses compagnons avait atteint le chiffre de cent, il pensa sérieusement à faire révolter tous les nègres de la Louisiane contre leurs maîtres. Du moment qu'il eut résolu de travailler à l'émancipation de ses frères, il fit part de ses plans à ses compagnons qu'il assembla à cet effet. Tous ses projets furent vivement approuvés. De ce moment tout fut mis en œuvre pour hâter l'exécution de son entreprise. Il envoya des nègres dans toutes les paroisses du sud du Mississipi, qui s'introduisaient la nuit dans les habitations où les esclaves les cachaient dans leurs cases. Mais l'œuvre était difficile et dangereuse, et plusieurs années se passèrent avant qu'ils eussent pu parvenir à infuser dans l'esprit des nègres cet esprit d'indépendance qui fait mépriser la mort pour obtenir la liberté.

Enfin, à force de persévérance, Sambo avait tout préparé, et le moment de frapper le coup décisif était arrivé. Il avait décidé de commencer à la paroisse St-Charles, et la torche de l'incendie, qu'il allait allumer à l'ancienne habitation de ses maîtres, devait être le signal d'un soulèvement général le long du fleuve.

Sambo commandait à tous les nègres révoltés, dont le nombre se montait à près de huit cents ; tous hommes forts, robustes et animés des sentiments les plus invétérés de haine et de vengeance contre les blancs.

Pitre, un des anciens compagnons de fuite de Sambo, avait été expédié, avec un parti, au bayou Lafourche, pour y seconder un soulèvement qui devait se faire la même nuit.

Le rendez-vous général des nègres était à l'Ile Perdue. Ce rendez-vous avait été judicieusement choisi. Ceux qui en connaissaient les approches, pouvaient y arriver et du côté de la mer et du côté de la terre, en même temps qu'elle offrait une sûre retraite. Du haut des bananiers on pouvait voir au loin dans les prairies, ce qui aurait donné le temps de se retirer au cas où il y aurait eu danger. Toute surprise était impossible, excepté qu'ils eussent été dans la plus coupable négligence ; mais sur ce point Sambo n'était pas homme à se trouver en défaut. Il y avait toujours un homme en sentinelle sur l'arbre le plus élevé de l'île.

Depuis une semaine, tous les nègres brûlaient d'impatience d'aller attaquer les habitations. Tout était prêt, les armes, les provisions, les embarcations.

On n'attendait plus que le jour qui avait été fixé au quatre novembre.

Le trois, Sambo envoya quinze nègres, en éclaireurs, qui devaient s'approcher autant que possible des habitations avec stricte injonction de ne pas donner la moindre alarme.

Les nègres, que Sambo avait envoyés à la découverte, exécutèrent les ordres qu'ils avaient reçus. Ils visitèrent durant la nuit un grand nombre

de cases de nègres, desquels ils apprirent que les blancs ne se doutaient pas de l'attaque. Après avoir parcouru la plupart des principales plantations, et avoir averti leurs complices de se tenir prêts pour le lendemain soir, ils s'en retournèrent au bayou bleu, où Sambo devait se rendre.

Tout allait à merveille pour les nègres, et une partie de la Louisiane fut sans doute tombée en leurs mains, si ces quinze émissaires de Sambo se fussent contentés d'exécuter ses ordres. Mais en s'en retournant ils passèrent auprès d'un magasin, où ils savaient qu'il y avait des armes. Ils l'enfoncèrent et en enlevèrent tout ce qui leur tomba sous la main, sans qu'ils eussent été aperçus. Une demi-lieue plus loin, ils défoncèrent encore un autre magasin et en enlevèrent les armes et autres choses ; mais cette fois ils furent découverts ; et quoiqu'ils eussent le temps de gagner les bois, l'alarme fut bientôt donnée. Ils se rendirent à l'embouchure du bayou bleu, et là attendirent l'arrivée de Sambo, qui, vers les quatre heures du soir, fit son apparition, suivi de tout son monde.

C'était une chose curieuse et en même temps formidable, que de voir tous ces nègres débarquant de leurs pirogues, armés de *bowie knives* et de pistolets à leurs ceintures de cuir, et portant gauchement sur leurs épaules de longs mousquets espagnols. Sambo, en apprenant que ceux qu'il avait expédiés la nuit précédente avaient été découverts, entra dans une grande fureur, qu'il sut néanmoins contenir, se promettant bien de les punir sévèrement plus tard de leur désobéissance. Il sentit que cette imprudence de leur part pouvait compromettre le succès de l'entreprise, et il résolut de ne faire aucun mouvement ce soir-là, préférant ne commencer son œuvre de vengeance et de désolation qu'après le milieu de la nuit. Il fit immédiatement préparer à souper pour ses gens, après quoi il donna l'ordre de se coucher. Il ne leur fallait pas de grands préparatifs à cet effet, dix minutes après tout le monde dormait.

Vers les dix heures de la nuit, Sambo, après avoir fait placer des sentinelles dans tous les lieux par où il pouvait craindre une surprise, choisit une vingtaine de ses meilleurs hommes et partit avec eux, pour aller voir par lui-même ce qui se passait aux habitations. Quand il fut arrivé à la source du bayou bleu, il laissa dix hommes à la garde des pirogues et après être convenu avec eux de certains signaux, il poussa droit vers un grand sycomore qui se trouvait sur le bord du bayou-chêne, à peu de distance des premiers défrichements. Il s'y rendit sans que rien eut retardé sa marche ; mais quand il fut rendu là, il entendit comme un grand bourdonnement que la brise apportait des bords du Mississipi. C'était l'arrivée des milices, qui débarquaient à l'habitation de Pierre de St-Luc.

Au bout d'un quart d'heure, ce bourdonnement s'était peu à peu calmé, mais malgré toute son attention, Sambo ne distinguait plus rien que le murmure ordinaire de l'habitation durant la nuit.

Les milices avaient été casernées dans l'immense sucrerie et autres bâtiments de l'habitation.

Sambo savait que l'alarme avait été donnée, et que les planteurs étaient sur leurs gardes, mais il était loin de se douter du renfort qui venait de leur arriver. Il n'osa pas avancer plus loin, dans la crainte que les chiens ne donnassent l'éveil ; il avait pensé que ce grand bruit n'était que les adieux du soir que les planteurs s'étaient donnés, avant d'aller se reposer pour la nuit de l'alerte de la journée.

Il donna sans bruit l'ordre de retourner au bayou bleu. Mais au moment de partir il entendit des pas vers la direction du chêne vert. Il écouta. Le bruit semblait augmenter. Il fit coucher tous ses gens dans l'herbe. Peu de temps après une troupe, d'une cinquantaine de nègres, passait à quelque distance du grand sycomore. Ils parlaient à voix basse. Sambo reconnut la voix de quelques-uns des esclaves de l'habitation St-Charles, qu'il savait être initiés à la révolte.

En effet c'étaient les nègres qui étaient désertés dans la matinée de l'habitation et qui, après s'être recrutés des nègres marrons des plantations voisines, se rendaient au bayou bleu.

Ils eurent bientôt fraternisé.

Sambo, voyant son parti inopinément renforcé de cinquante hommes hardis et déterminés, résolut de les laisser au grand sycomore, avec la formelle injonction d'éviter de se faire voir, au cas où quelque patrouille viendrait de leur côté. Il partit seul pour le bayou bleu.

Quand il arriva, tout était dans le plus profond silence. Le mugissement sourd des joncs, qu'agitait la brise, se mêlait et couvrait le ronflement solennel de sept cents nègres plongés dans un léthargique sommeil. Tout dormait ; les soldats au repos, comme les sentinelles en faction ! Sambo ne put s'empêcher de remarquer combien peu il pouvait compter sur la vigilence de gens qui n'avaient aucune discipline.

Cependant, comme il savait qu'au moment de l'action il pouvait se reposer sur leur courage, il n'osa témoigner son mécontentement autrement que par quelques reproches qu'il fit aux chefs.

Il pouvait être onze heures de la nuit. Tous les nègres furent bientôt sur pied, Sambo les fit former en compagnies de vingt, ayant chacun leur chef, après quoi il fit servir des provisions froides et un verre de rhum à chacun. Sambo était inquiet ; il hésita même un instant, et eut envie de remettre l'attaque à un jour ultérieur ; mais il réfléchit que dans toutes les habitations les nègres s'attendaient à un soulèvement cette nuit même, il sentit que les choses étaient trop avancées pour qu'il lui fut permis de reculer.

— Le sort en est jeté, dit-il en se dirigeant vers un groupe qui s'était assis près des pirogues : Allons, mes amis, nous avons assez attendu ; il est temps de partir.

Et toute cette foule sombre et sinistre se leva sans bruit, et, s'étant divisée sous la conduite de leurs chefs respectifs, s'embarqua dans les pirogues. Une à une les pirogues poussèrent au large, et, comme un long serpent, elles glissèrent silencieusement sur le bayou bleu ; la tête touchant bientôt au lieu du débarquement, que les anneaux de sa gigantesque queue ondulaient encore au loin sur les eaux.

Sambo fut le premier à sauter à terre ; à mesure que les nègres débarquaient, il veillait à lui-même à ce qu'ils fussent immédiatement formés en escouades régulières, les faisant de suite défiler vers le grand sycomore, dont chacun des chefs connaissait parfaitement la situation. La nuit était calme ; la brise qui s'était levée au coucher du soleil s'était peu à peu perdue en un léger zéphyr qui soulevait à peine les feuilles de la forêt de son souffle tiède et humide. Ces nègres accoutumés à la vie des bois se mouvaient à travers les cyprières, sans s'arrêter un instant pour chercher leur route. Pas un mot ne se faisait entendre, pas le moindre bruit pour

rompre le silence de la nuit. On eut dit une troupe de sept cents Faunes, parcourant silencieusement les domaines soumis à leur surveillance.

Sambo s'était placé à la tête de la colonne. Déjà ils avaient franchi plus des trois quarts de la distance qui sépare le bayou-chêne, quand tout à coup une décharge de fusil se fit entendre dans la direction du grand sycomore. Sambo fit aussitôt entendre le sifflement d'un serpent, et ce signal, répété par chacun des chefs jusqu'au bout de la colonne, les amena sur le champ à une halte. Après avoir donné quelques ordres à voix basse à l'un des chefs, il prit avec lui la première compagnie et se porta en avant, vivement mais sans bruit.

Quand il arriva, il vit un homme qui se défendait vigoureusement contre cinq à six nègres ; un peu plus loin, il en vit un autre qui était prisonnier, et qu'on avait garrotté.

Voici ce qui était survenu :

Pierre de St-Luc, auprès de l'habitation duquel les milices étaient débarquées, voulant faire les honneurs de sa maison aux officiers, les avait invités à un réveillon qu'il fit préparer à la hâte. Tout ce que la cour et la basse-cour offraient de ressources fut mis à contribution.

Il avait été décidé, comme nous l'avons déjà dit, d'attendre au lendemain pour faire une battue générale dans les bois ; et les officiers, qui ne demandaient pas mieux, se livraient en attendant à la dégustation des vins de l'économe.

Cependant le capitaine Pierre, ayant eu l'occasion de sortir un instant, remarqua que les chiens paraissaient singulièrement agités ; humant l'air, courant dans tous les sens, et faisant entendre un sourd hurlement. D'abord il crut que l'arrivée des milices pouvait avoir causé cette agitation chez les chiens, mais il ne tarda pas à s'apercevoir qu'il y avait autre chose ; les chiens allaient en dehors des cours du côté du bois ; humaient l'air dans cette direction, écoutaient, puis revenaient en courant vers la maison, comme s'ils eussent voulu donner à entendre qu'il y avait quelque chose qui n'était pas ordinaire du côté de la forêt.

Pierre de St-Luc fit appeler l'économe, auquel il fit part de ses remarques ; lui signifiant en même temps le désir qu'il avait d'aller en sa compagnie examiner ce qui se passait dans les bois. L'idée d'aller seul avec M. de St-Luc, ne souriait pas fort à l'économe ; mais comme il n'y avait pas à reculer, à moins de passer pour un lâche, il accepta. Cependant, il eut la précaution de prévenir les matelots du *Zéphyr* avec ordre de suivre à distance sous la conduite d'un nègre fidèle qu'il leur donna pour guide.

Après s'être tous deux armés, le capitaine s'étant préalablement excusé auprès des officiers, ils se dirigèrent vers la forêt en faisant un circuit assez considérable. Ils n'eurent aucune difficulté tant qu'ils furent en plein champ ; mais quand ils furent arrivés à la lisière du bois, il leur fallut avancer avec la plus grande précaution. Tout semblait aller assez bien. Le capitaine s'arrêta un instant, quand il se crut à peu près vis-à-vis du sentier qui conduisait au bayou-chêne, il se trouvait alors justement auprès du grand sycomore.

« — Trouxillo, dit-il, je veux aller jusqu'au bayou bleu.

— Capitaine, c'est une imprudence, répondit l'économe.

— Trouxillo, si vous avez peur, restez ici, j'irai seul.

— Mordiou ! peur ! moi ? Capitaine vous ne pensez pas ?

— Je ne dis pas que vous avez peur, mais que si vous avez peur...

— C'est bien, capitaine, je vous suis ».

Ce petit dialogue, que le capitaine et l'économe croyaient n'avoir été entendu que d'eux seuls, avait néanmoins été entendu par une dizaine d'oreilles avides qui, cachées au milieu des ronces autour du grand sycomore, n'osaient se montrer, de peur d'enfreindre les ordres positifs que leur avait donnés Sambo.

Ils laissèrent donc passer le capitaine et son compagnon, quoique plus d'un nègre eut mis la main à son poignard pour se venger sur le champ des outrages de l'économe.

Le capitaine poussa jusqu'au bayou bleu ; et, n'ayant rien découvert, s'en revenait vers l'habitation, où il se serait sans doute rendu sans accident si un des chiens ne se fut échappé. Ce chien, prenant la piste de l'économe, arrivait au grand sycomore au moment où le capitaine y arrivait aussi à son retour du bayou bleu. Le chien ne tarda pas à s'élancer sur l'un des déserteurs, qu'il saisit à la jambe. Le nègre lâcha un cri de douleur, et l'économe, qui reconnut la voix d'un des esclaves, s'élança, le pistolet à la main, pour le faire prisonnier. En un instant vingt têtes se levèrent ; toute retraite fut coupée ; l'économe déchargea ses deux pistolets et le capitaine son fusil à deux coups. Mais la partie était inégale ; l'économe fut bientôt terrassé et garotté. Le capitaine, qui n'avait point encore repris toutes ses forces, se défendait néanmoins avec vigueur, quand Sambo arriva. La lune, qui peu à peu s'était élevée au-dessus de la forêt, laissait tomber à travers la chevelure des arbres, ses rayons qui jetaient une lumière incertaine sur la scène qui se jouait au pied du grand sycomore.

Sambo s'élança, avec quelques-uns des siens, sur le capitaine qui, accablé par le nombre, fut bientôt fait prisonnier.

« — Mort aux blancs ! cria une voix.

— Mort au tyran ! cria Sambo, qui venait de reconnaître l'économe dans le premier prisonnier.

Saisissant une hache, il s'élança sur l'économe et d'un coup lui fendit le crâne. Puis se dirigeant vers le capitaine, brandissant au-dessus de sa tête sa hache toute fumante de sang, il hurla :

— Mort aux blancs » !

Mais, par un de ces revirements presque incroyables, une dizaine de ses esclaves, qui l'avaient reconnu, et desquels il devait attendre le plus de cruauté et de vengeance, l'entourèrent pour le protéger contre la fureur de Sambo.

Le capitaine, qui avait conservé tout son sang-froid, profitant de cette disposition, offrit le pardon à tous ceux de ses esclaves qui se rangeraient de son côté. Mais sa voix fut étouffée par les hurlements de tous les autres nègres qui se précipitèrent, Sambo à leur tête, sur la faible troupe qui défendait le capitaine. Des torches avaient été promptement allumées et jetaient une vive lumière, ne considérant pas que leurs cris et leurs torches pouvaient donner l'alarme à l'habitation, sinon attirer sur eux toutes les forces de la côte.

Un autre que Sambo avait entendu les coups de fusil et le cri que lâcha le capitaine au moment de l'attaque ; et cet autre, auquel le capitaine ne pensait pas, accourait à son secours.

Cependant, Sambo n'eut pas de peine à se faire jour jusqu'au capitaine, et de la main gauche le saisissant aux cheveux il agita sa hache au-dessus de sa tête, se préparant à l'ensevelir dans sa cervelle ; quand tout à coup un cri, comme le rugissement d'un lion, retentit dans la forêt ; puis d'un bond, comme le bond d'un tigre qui fond sur sa proie, un homme s'élança sur Sambo et, saisissant sa hache d'une main puissante, lui cria à l'oreille : « Sambo ».

« — Trim ! murmura Sambo, en reconnaissant son frère, et baissant la vue malgré lui sous le feu de sa prunelle ardente.

— Trim ! répétèrent presque d'une voix tous les esclaves du capitaine.

— Mes amis ! cria Trim, qu'avez-vous fait, que voulez-vous faire ? vous êtes tous perdus. Rendez-vous, ou vous êtes tous morts ; les milices de la Nouvelle-Orléans sont arrivées.

– Pardon à tous ceux qui mettront bas les armes, répéta le capitaine, s'ils n'ont pas versé de sang ».

Il y eut un moment de silence, pendant lequel Trim, se penchant à l'oreille de Sambo, lui dit : « Sauves-toi ; tu as tué, il n'y a pas de pardon pour toi » !

En ce moment arrivaient les matelots du *Zéphyr ;* et, à quelque distance en arrière, on entendait retentir la plaine sous la chûte cadencée des pas des milices, qui s'avançaient au pas accéléré.

Sambo, abandonnant sa hache aux mains de Trim, se retourna vers ceux qui l'avaient accompagnés depuis l'Ile Perdue, et saisissant une carabine il leur cria : « En avant ! suivez-moi. Mourons libres plutôt que de vivre esclaves » !

Il alluma alors une fusée bleue, qu'il lança dans les airs. C'était le signal aux colonnes qu'il avait laissées en arrière, de se presser en avant. Il suivit un instant de l'œil la fusée qui s'éleva en droite ligne au-dessus de la forêt, et éclata dans les airs en faisant une forte détonation.

— Maintenant, marchons ! Et il se précipita aveuglément sur la compagnie des Zéphyrs qui accouraient au secours de leur capitaine.

A la première décharge, Sambo tomba frappé d'une balle au cœur ; deux des siens furent blessés, et le reste tourna le dos, jetant le désordre parmi les colonnes de nègres, qui se hâtaient d'arriver, et les entraînèrent dans leur fuite.

Tous les esclaves du capitaine Pierre, qui étaient restés près de lui, hésitant sur ce qu'ils devaient faire, se jetèrent à ses genoux, pour implorer son pardon, aussitôt qu'ils virent la fuite des compagnons de Sambo.

— Retournez tous chacun dans vos cases, leur dit le capitaine, je ne connais aucun d'entre vous et demain, je ne saurai distinguer entre ceux qui sont restés fidèles et ceux qui s'étaient révoltés.

Les nègres du capitaine ne se firent pas prier, puis prenant un détour dans le bois pour ne pas tomber aux mains des patrouilles, ils se rendirent à leurs cases. Les autres se dispersèrent.

Ainsi se termina, sans plus d'effusion de sang, une des plus menaçantes insurrections qu'ait vues la Louisiane. Les nombreuses arrestations qui furent faites, sur plusieurs points de l'État, firent voir avec quelle vigueur la trame avait été ourdie et quelles vastes ramifications elle avait.

CHAPITRE TRENTE-ET-UNIÈME

PLAN D'ÉMANCIPATION

Pierre de St-Luc crut que les circonstances étaient favorables pour mettre à exécution un plan d'émancipation, qu'il avait conçu depuis plusieurs années.

Quelques jours après les événements dont nous avons parlé dans le chapitre précédent, il invita plusieurs des planteurs les plus influents de la paroisse St-Charles à se réunir chez lui, pour discuter avec eux l'opportunité et les avantages de ce plan.

Les idées de liberté, qui peu à peu s'étaient réveillées dans l'esprit des esclaves, faisaient craindre de nouvelles tentatives de révolte, sinon prochaines, du moins pour l'avenir. Il était donc important pour les propriétaires d'adopter un système qui, tout en leur assurant une aussi grande somme de travail de la part de leurs esclaves, pourrait les mettre à l'abri de ces coups de mains qui, par leur fréquence, leur causaient beaucoup d'inquiétude, et pouvaient mettre leur vie sérieusement en danger.

Le plan du capitaine visait à produire ce résultat. Il fallait pour cela présenter à l'esclave une perspective de liberté, résultant du travail et de la bonne conduite. C'est ce que Pierre de St-Luc avait eu en vue.

Lorsque tous les planteurs furent réunis, le capitaine leur exposa ainsi son plan :

« — Je vous ai prié de vous réunir ici, messieurs, non pas tant dans l'espoir que vous adopteriez le système d'émancipation que je vais vous soumettre, qu'afin d'obtenir de vous votre consentement à ce que je le mette en opération sur mon habitation. Quoique je sois persuadé individuellement que ce système serait avantageux sous le point de vue pécuniaire, et encore bien plus au point de vue de la tranquillité et de la sécurité personnelle, je ne voudrais pas même en faire l'essai chez moi, si vous pensiez qu'il pourrait vous causer quelqu'inconvénient, au cas où vous ne seriez pas d'opinion de l'adopter pour vous-mêmes.

» L'émancipation générale des noirs dans les colonies anglaises, que vient de proclamer l'Angleterre, doit nous faire réfléchir. Nous ne pouvons nous cacher que l'esprit public en Europe est hostile à l'esclavage ; des sociétés négrophiles se forment partout, ils envoient des émissaires jusque chez nous ; nous devons être sur nos gardes contre ces agents du désordre et du massacre. Mais ce que nous devons craindre par-dessus toute chose, ce n'est pas seulement ces révoltes partielles, comme celle que nous venons d'étouffer, c'est cet esprit de fanatisme abolitioniste qui commence à souffler dans les États du Nord de l'Union. J'y vois des tempêtes. L'état de l'opinion n'est point encore bien dessiné en ce pays ; mais vous savez, comme moi, combien est rapide chez nous toute idée de liberté. Les abolitionistes du Nord sauront exploiter, avec une astucieuse adresse, les préjugés populaires ; ils représenteront sous les couleurs les plus fausses la situation des esclaves ; ils s'adresseront à la sensualité des uns, à la générosité des autres ; à la piété de ceux-ci, aux mauvais sentiments de ceux-là ; tout cela sera employé pour parvenir à leur but. Ah ! qui peut mesurer l'étendue des malheurs que ces fanatiques préparent à notre pays si heureux, si prospère.

» Je me fais illusion peut-être. Ces temps sont éloignés sans doute ; nous ne les verrons point de nos jours. Lentement, mais sûrement, ils viendront. Il ne faudra qu'une étincelle pour allumer un vaste incendie, qui ne s'éteindra que dans une mer de sang. Ce sera le Sud qui en souffrira le plus.

S'il était possible de prévenir de tels malheurs, en commençant dès aujourd'hui, nous aurons fait une bonne œuvre, sous tous les rapports ; et je crois que nous pouvons y parvenir sans que nous en souffrions, même pécuniairement.

» En effet que faut-il ?

» Obtenir de ses esclaves la plus grande somme de travail possible.

» Obtenir pour chaque esclave sa valeur entière.

» Obtenir l'assurance d'une bonne conduite de la part de chaque esclave.

» Voilà les trois choses que nous devons tous désirer. Si nous pouvons l'obtenir, nous avons résolu le problème le plus difficile du système de l'esclavage des nègres.

» Dans l'ordre ordinaire des choses, les derniers événements confirment ce que déjà vous avez plus d'une fois compris, qu'il est presqu'impossible de vivre dans la sécurité tant que nous serons entourés par une population noire, si hostile et si ennemie des blancs. Il faut agir avec la plus grande sévérité pour les contenir, et cette sévérité même, si impolitiquement nécessaire, est la cause première de la haine invétérée que nous porte l'esclave. La perspective d'une captivité perpétuelle, que le nègre redoute quelquefois autant que la mort, le pousse sans cesse vers le désir de s'émanciper. Et l'émancipation, dans l'esprit du nègre, c'est l'anéantissement des blancs ; ces deux idées dans sa tête n'en font qu'une. Peut-être n'aurons-nous pas toujours la chance de supprimer si aisément une autre révolte.

» Offrons-leur donc une perspective de liberté, tout en nous assurant une rémunération équivalente à la valeur de chaque esclave.

» Chaque esclave est la propriété de son maître, et est une valeur réelle, estimable à prix d'argent.

» Le travail de l'esclave appartient à son maître.

» La valeur de l'esclave est en général en proportion de la somme de travail qu'il peut donner.

» Les heures de travail, que l'on peut raisonnablement exiger d'un esclave, sont de douze heures par jour. Ces douze heures de travail, répétées tous les jours, offrent la valeur de l'esclave. Ainsi en supposant pour un instant que l'esclave vaille six cents dollars, cette somme représente les douze heures de travail de l'esclave durant sa vie. Si l'on divise ces six cents dollars en douze parties, on aura la somme de cinquante dollars pour la valeur de chaque heure de travail de cet esclave.

» Maintenant si l'on offre à l'esclave de lui vendre une heure de son travail par jour, pour cinquante dollars, il ne sera pas effrayé par la somme. Car il n'y a pas un nègre qui ne puisse facilement mettre de côté cinquante dollars tous les ans. D'abord, tous les dimanches lui appartiennent, ce qui lui permet de gagner un dollar par chaque dimanche (1) ; ensuite il en est peu qui ne puissent économiser sur le produit de leur petit jardin, et sur

(1) A la Louisiane les dimanches comme les autres jours de la semaine, sont considérés jours ouvrables. Les magasins, les boutiques, les théâtres sont ouverts ces jours-là. Ce jour-là comme les autres, les ouvriers et les cultivateurs travaillent. Les esclaves néanmoins sont exempts, par la loi, de travailler pour leurs maîtres. G. B.

la vente de leurs volailles. Les premières heures seront le plus difficile à acheter ; à mesure qu'ils auront plus d'heures libres, ils pourront bien plus vite réaliser les cinquante dollars nécessaires à la libération de chacune des heures restantes.

» Quand une fois on aura fait comprendre aux nègres qu'aussitôt qu'ils auront racheté leurs douze heures de travail, ils seront libres ; je n'ai aucun doute qu'ils ne se mettent tous à l'œuvre, et de bon cœur, pour commencer le rachat graduel de leur liberté.

— Quand un nègre aura acheté une heure, demanda quelqu'un de l'assemblée, devra-t-il néanmoins continuer à travailler les douze heures par jour, jusqu'à ce qu'il ait accompli le rachat de ses douze heures de travail ?

— Non, répondit Pierre de St-Luc, cette heure libre appartiendra à l'esclave qui l'emploiera à travailler comme bon lui semblera, en donnant néanmoins la préférence à son maître, qui le paiera. Le maître ne saurait s'en plaindre ayant en ses mains les $50, qui représentent la valeur de cette heure de travail.

» Et, afin de ne créer aucune confusion, je serais d'opinion que la dernière heure de la journée fut la première libérée ; ainsi de suite en commençant à retrancher les dernières.

— Ne pensez-vous pas, M. de St-Luc, reprit le premier interlocuteur, que les nègres ne craignent, qu'après avoir payé leur $50, leur maître leur refuse leur heure libre ; et que cette crainte ne les empêche de travailler à leur rachat ?

— Cette crainte, répondit le capitaine, pourrait en effet empêcher les nègres d'avoir confiance en leur émancipation future, s'ils la voyaient laissée entièrement à la promesse du maître ; c'est pourquoi je suggérerais, pour la satisfaction du maître et de l'esclave, que le payement fût fait entre les mains du régistrateur de la paroisse, qui serait autorisé à l'enregistrer et à en donner certificat à l'esclave.

— Mais si le maître, après avoir touché l'argent, refuserait ensuite la libération ?

— Quant à cela, il n'y a pas de doute que le maître pourrait refuser la libération, à moins qu'il n'y eut une loi de passée à cet effet. Si le plan que je vous ai soumis rencontre la faveur du public, il faudra demander à la législature une loi qui règle les dispositions et les formalités du rachat graduel des heures de travail.

— Je vois une autre objection, dit un second planteur ; le nègre, qui est naturellement indolent et paresseux, se dira à lui-même : « A quoi me » servira de racheter une heure, deux, trois ou quatre heures, si je meurs, » je perdrai tout et j'aurai donné mon argent pour rien » ? Cela seul l'empêchera de travailler à son rachat.

— Le nègre, continua Pierre de St-Luc, ne sera pas arrêté par cette crainte, car chaque certificat que lui aura donné le régistrateur sera la représentation d'une valeur de $50, et ce certificat étant une véritable valeur de $50 sera la propriété privée de l'esclave qui pourra le léguer à qui bon lui semblera. Bien plus, je serais d'opinion que ces certificats pourraient être donnés ou négociés ; pourvu qu'ils ne pussent être donnés qu'à un parent de l'esclave, ou négociés qu'entre les esclaves et au pair, et ce du consentement des maîtres.

» Vous sentez bien que lorsque j'ai dit que chaque certificat représenterait

une valeur de $50, c'était dans la supposition que la valeur du nègre, qui l'aurait obtenu, aurait été estimée à $600. Si la valeur était plus grande, le certificat serait en proportion ; ce qui serait facile à déterminer, en l'exprimant sur le certificat.

— Si je comprends bien, dit le premier interlocuteur, chaque certificat représente la valeur d'une heure de travail, mais comment ce certificat pourrait-il représenter la valeur d'une heure de travail pour un nègre qui vaudrait une plus grande somme, s'il lui était transporté ?

— Dans ce cas, le certificat, représentant aussi une somme fixe qui est sa valeur absolue, servirait à déterminer sa proportion à la valeur du nouvel acquéreur du certificat. Par exemple, en supposant que le certificat fut de $50, il représenterait une heure de travail pour un nègre dont le prix serait de $600 ; comme ce certificat ne représenterait qu'une demi-heure de travail pour un nègre valant $1200 ; comme il représenterait deux heures de travail pour celui qui ne vaudrait que $300.

— Mais comment reconnaîtrait-on que le certificat a été transporté en due forme ?

— Ceci, répondit le capitaine, est une affaire de pur détail. Il suffirait que le transport en fut fait par-devant le régistrateur qui, sur son régistre ainsi que sur le dos du certificat, certifierait la transaction, la date et les noms des parties contractantes, ainsi que le consentement des maîtres.

— Je trouve le plan assez raisonnable en théorie, reprit le second interlocuteur, mais en pratique je suis presque certain qu'il ne réussira pas. Il y a une chose néanmoins que je ne trouve pas juste pour le propriétaire. C'est que le nègre qui meurt ait le droit de transmettre ses certificats à un autre esclave, qui par là se trouverait avoir racheté une grande partie de son temps par le travail d'un autre. N'est-ce pas déjà assez que le maître fasse une grande perte, par la mort de son esclave, sans que cet esclave lui en fasse subir encore une autre après sa mort, en libérant un autre esclave de tant d'heures de travail ?

Le capitaine ne put s'empêcher de sourire à l'objection un peu spécieuse du planteur qui semblait avoir fait une forte impression sur les auditeurs.

» Il paraîtrait en effet qu'il n'est pas juste, mes amis, que le maître doive souffrir et par la mort de son esclave et par son legs ; mais si nous examinons un peu nous verrons qu'il ne souffrira rien de plus.

» D'abord, d'après notre système actuel, quand un nègre meurt, nous perdons bien son travail et nous n'avons pas à nous en plaindre ; de plus, s'il ne lègue pas de certificat, il ne nous en a pas payé la valeur en bon argent dont nous avons joui et qui nous reste.

— C'est vrai, c'est vrai, répondirent plusieurs voix.

— Oui, mais je suis certain que le système ne fonctionnera pas. Quant à moi, je l'aimerais assez bien, mais je suis sûr que les nègres ne s'en occuperont pas.

— Eh ! bien, mes amis, continua Pierre de St-Luc, je suis décidé à essayer ce plan ; si les nègres n'en font pas de cas, je serai tout aussi avancé que je le suis maintenant ; s'il réussit, j'espère que j'aurai occasion d'en être satisfait. Mais comme je vous l'ai dit, avez-vous aucune objection à ce que j'en fasse l'essai parmi mes nègres ?

— Pas du tout, pas du tout, M. de St-Luc ; au contraire, nous serons fort aises de voir comment votre plan fonctionnera ».

La conversation prit alors un caractère général ; et, quelques instants après, l'assemblée se sépara, les uns blâmant, les autres approuvant le plan du capitaine, mais tous consentant à le laisser essayer avant d'en venir à une opinion définitive.

Le capitaine, de son côté, retourna à la Nouvelle-Orléans, décidé plus que jamais à mettre à exécution son plan d'émancipation et de rachat graduel.

CHAPITRE TRENTE-DEUXIÈME

NOLLE PROSEQUI

Le docteur Rivard, sous la garde de Lauriot avait été conduit chez lui, au sortir de la Cour des Preuves; de là il fut transporté à la prison commune du district, où Pluchon, la mère Coco, et ses deux fils Léon et François se trouvaient incarcérés.

Pluchon avait été mis dans une chambre assez propre, moyennant une petite somme qu'il devait payer par semaine. Cette chambre était située dans les dolles. Les dolles occupaient le troisième étage d'une des ailes de la prison. Un corridor long et spacieux divisait cette partie de la prison en deux ; de chaque côté, des chambres bien aérées, mais avec des barreaux aux fenêtres, meublées convenablement, avec de bons lits, étaient réservées à ceux des prévenus qui pouvaient payer deux dollars par semaine. Le mot dolles venait des deux dollars qu'il fallait payer pour prix du loyer de ces chambres. Une grosse porte en fer, à grille, fermait le corridor. Le jour, les portes des chambres des dolles restaient ouvertes, pour permettre aux détenus de se promener dans le corridor et de converser ensemble ; le soir après la visite, le géolier fermait la porte à clef.

Le docteur Rivard, en apprenant que Pluchon était prisonnier, n'eut plus de doute que ce ne fut lui qui l'avait dénoncé. Pluchon seul connaissait sa culpabilité ; aucun autre n'avait de preuves positives contre lui. Aussi cette nouvelle le frappa-t-elle douloureusement ; cependant elle ne l'abattit pas.

Il était quatre heures de l'après-midi quand le docteur entra dans la prison. Il avait d'abord demandé à rester quelque temps dans un salon d'attente, jusqu'à ce que M. Duperreau, son avocat, qui était allé faire préparer les papiers nécessaires pour le faire admettre à caution, fut arrivé ; mais quand il eut appris que Pluchon occupait une des chambres des dolles, il changea d'idées, et demanda à être aussi placé dans les dolles.

« — Je vais aller voir s'il y en a une de prête, lui dit un des guichetiers ; je crains bien qu'elles ne soient toutes occupées.

— Tu n'as pas besoin d'y aller, reprit le géolier, qui en entrant, avait entendu ; tu sais bien que toutes les chambres sont prises. Il n'y avait que le N° 4, mais elle est un peu petite pour deux ; à moins que monsieur ne préfère l'occuper avec celui qui est venu ce matin.

Un léger mouvement de satisfaction erra sur le front du docteur qui reprit avec indifférence :

» — Je ne voudrais pas gêner le monsieur ; quant à moi je ne refuse pas d'avoir un compagnon, je paierai la même chose ; mais le monsieur y consentira-t-il ?

— Faudra bien qu'il y consente, ou qu'il aille dans la salle commune ; d'ailleurs c'est une chambre à deux lits, c'est la plus grande des dolles. Ce M. Pluchon n'est pas si grand seigneur, après tout !

Le docteur Rivard, qui avait osé demander le nom de son futur compagnon de chambre, quoiqu'il le supposât d'après ce qu'il avait entendu, eut de la peine à réprimer la satisfaction que lui causa la réalisation de son espérance.

Au moment où le docteur se préparait à monter aux dolles, M. Duperreau entra dans la salle.

» — J'ai tout préparé pour votre cautionnement, mais je suis bien fâché, mon cher docteur, de vous annoncer que vous serez forcé d'attendre à demain. Il est trop tard pour aujourd'hui. Je ne pourrai avoir le writ d'*habeas corpus* que vers dix heures du matin.

— C'est bien, M. Duperreau, c'est bien, lui dit le docteur ; j'aime autant que ça soit pour demain. Vous voudrez bien me venir voir, avant de faire signer le writ ; j'aurai peut-être quelque chose à vous communiquer.

» — Mais,sans doute ; je serai ici demain matin à neuf heures. Ne puis-je rien faire pour vous, en attendant ?

— Non, merci.

On n'avait point annoncé à Pluchon qu'il devait avoir un compagnon de chambre ; aussi sa surprise fut-elle grande quand il vit entrer le géolier suivi du docteur Rivard ; cependant il ne se déconcerta pas. Il espérait que le docteur ignorait sa délation.

» — Bonjour, monsieur, lui dit le docteur Rivard ; j'espère que je ne vous incommoderai pas longtemps. J'ai été arrêté par erreur ; demain je dois être admis à caution ; je ne vous aurai dérangé que pour une nuit.

Pluchon baissa d'abord la vue, puis la relevant avec inquiétude sur le docteur, chercha à deviner dans sa physionomie ce que pensait ce dernier. Il ne répondit pas.

» — Vous pourrez prendre ce lit, monsieur le docteur, dit le géolier, dans une couple d'heures nous vous apporterons à souper.

Aussitôt que le géolier fut parti, le docteur Rivard alla fermer la porte, puis il prit une chaise et alla s'asseoir en face de Pluchon.

» — Eh ! bien ! Pluchon, lui dit-il sans préambule, tu sais pourquoi je suis ici.

— Mais non, répondit en hésitant Pluchon, qui sentait ses chairs frissonner sous le regard ardent du docteur Rivard.

— Tu ne le sais pas ? Eh ! Je vais te l'apprendre. Écoute : je suis arrêté parce que toi, tu m'as dénoncé.

— Moi ?

— Oui, toi ! Joseph, Pierre, Étienne Pluchon ! Toi, qui pensais me faire condamner, pour obtenir ton pardon en te rendant témoin contre moi.

— Je vous assure...

— Tais-toi, ne dis pas un mot ; écoute ce que j'ai à dire, tu parleras après. Tu es un lâche, et tu es aussi bête que lâche. D'abord, ton témoignage ne suffira pas pour me faire condamner, et il est seul. Ensuite, quand on saura que tu as trempé dans l'assassinat de Perdido...

— Docteur !

— Silence donc ! car la preuve de cet assassinat, je l'ai en ma possession ; tu seras arrêté comme félon, et ton témoignage contre moi ne sera plus

d'aucune importance. Tu seras tombé d'un embarras dans un bien plus grand ; car au lieu de quelques années de pénitencier, tout au plus, tu vas monter à l'échafaud.

Pluchon était atterré. Il fut plusieurs minutes sans pouvoir parler, puis enfin faisant un effort il s'écria :

— Docteur, je vous jure...

— Tu mens, misérable ! Tu ne mérites pas même que l'on ait pour toi la moindre commisération. Je savais que tu étais ici prisonnier. J'aurais pu me faire admettre à caution dès aujourd'hui, mais je voulais te voir, car j'avais eu un instant pitié de toi. Mais tu mens ; et tu me mens à moi qui te connais !

— Pitié ! pitié ! dit Pluchon en tombant à genoux.

— Pitié ! ah ! oui, tu la mérites bien !

— J'avais été effrayé par d'affreuses menaces, et ensuite cajolé par des promesses. Mais je regrette bien vivement ce que j'ai dit.

— Allons, Pluchon ? Je te plains encore plus que je ne te méprise.

— Que faire ? oh ! mon Dieu !

— Que faire ? je vais te le dire, ou plutôt, tu vas commencer par me raconter bien en détail, sans oublier aucune circonstance, entends-tu, sans rien omettre, tout ce qui s'est passé, depuis notre dernière entrevue jusqu'à ce moment ; et après, je te dirai ce qu'il faudra faire. Relèves-toi.

Pluchon raconta tout au docteur, sans omettre le moindre détail.

Le docteur avait écouté avec une profonde attention.

» — Est-ce bien tout ?

— Oui.

— N'as-tu rien dit autre chose dans ta déposition ? réfléchis bien, je pourrai la voir demain, et si tu me trompes !

— C'est tout, c'est bien tout ; ah ! docteur ! j'en ai bien du regret. Si je pouvais réparer.

— Tu ne peux pas tout réparer, parce que le scandale est fait ; parce que ma réputation est compromise : mais tu peux réparer jusqu'à un certain point le mal que tu m'as fait. Heureusement que tu as donné ta déposition sous le coup de menaces et de promesses. Ceci est contre la loi ; on ne peut s'en servir devant les tribunaux, à moins que tu ne la corrobores de vive voix à l'audience le jour du procès.

— Vraiment ?

— Sans doute. Tu pourras la nier, dire que tu ne savais ce que tu disais ; enfin tout ce que tu voudras, pourvu que tu en détruises l'effet. Si tu me promets cela, je ne te ferai pas arrêter comme assassin.

— Je le promets, je le jure. Je ne vous ai jamais voulu de mal, docteur.

— Pas de balivernes ; je te connais, et si je n'avais pas eu la précaution de conserver contre toi certaines preuves... Enfin, suffit. Tu promets, c'est tout ce que je veux. Ce n'est point encore tant tes paroles que je crois, c'est parce que c'est ton intérêt qui te fera préférer le pénitencier à la potence. Le pénitencier avec des douceurs que je te procurerai. Et qui sait, peut-être trouvera-t-on les moyens de te faire évader de cette prison avant le procès.

— Évader ?

— Eh ! oui ! S'il faut de l'argent pour payer un des guichetiers, je t'en donnerai. Si tu ne peux gagner un des gardiens, je te ferai parvenir

des limes, des échelles de cordes ; j'aurai une voiture prête à te recevoir et à te conduire en lieu de sûreté, d'où tu pourras gagner quelque pays étranger. Comprends-tu ce que je puis faire contre toi, si tu persistes dans ta déposition ?

— Ah ! oui ! oui ! docteur. Je promets, je jure. Croyez-moi quand je vous dis que j'ai regret ; ou si vous ne croyez pas en mes regrets, quand je vous dis que je n'avais pas envisagé les conséquences de ce que je faisais, comme je les vois maintenant ; et que je vous disculperai, docteur. Si je ne puis réussir à m'échapper de cette prison, avant mon procès, je prendrai tout sur moi, vous verrez.

— Je le crois, parce que c'est ton intérêt.

— Vous êtes bien sûr, docteur, que ce n'est que le pénitencier pour trois ans ?

— Oui, le maximum.

— Oh ! j'aimerais mieux le maximum dans ce cas-ci ; et encore je pourrai peut-être m'échapper de prison !

— Non seulement c'est possible, c'est presque certain ; j'ai des moyens qui ne pourront manquer de réussir, si tu ne fais pas quelque bêtise pour te faire découvrir.

— Oh ! docteur, je vous remercie. Je ne mérite pas...

— Certainement que tu ne mérites rien. Aussi n'est-ce pas par amitié pour toi que je ferai ce que je te propose ; c'est parce qu'il m'importe que tu ne déposes pas en cour contre moi, tandis que je ne tiens pas du tout à te faire pendre. Allons ! tu connais mes sentiments ; je connais les tiens, nous nous entendrons, parlons maintenant de choses indifférentes ; aussi bien, voilà quelqu'un qui vient ».

C'était le souper que l'on apportait.

Le lendemain, à dix heures, le docteur Rivard était admis à caution pour comparaître aux assises de la Cour Criminelle, qui devaient avoir lieu dans le mois suivant.

Pluchon avait pris sa bonne humeur ; il avait su gagner l'amitié d'un des guichetiers au bout de quelques jours d'emprisonnement. Il ne paraissait pas avoir la moindre inquiétude sur le résultat de son procès, dont le jour approchait.

La veille de la tenue de la Cour Criminelle, vers les neuf heures du soir, un steamboat venait d'accoster au pied de la rue Canal. Le capitaine Pierre arrivait pour les assises criminelles, ayant été retenu sur ses plantations ; Trim le suivait, portant sur ses épaules la valise de son maître.

En ce moment, le vapeur de la ligne Havanaise se préparait à partir. Une foule assez considérable était sur la levée, surveillant les préparatifs du départ du vapeur. Déjà tout le monde était embarqué, et l'on détachait les amarres ; l'immense engin commençait ses mouvements, l'eau bouillonnait sous l'effort des roues, quand un petit homme, un paquet sous le bras, accourut, fendit la foule, heurta le capitaine et eut le temps de sauter à bord, avant que le vapeur eut dépassé le quai. Personne n'avait remarqué cet incident.

— Mon maître, dit Trim en montrant du doigt le petit homme, au moment où il sautait à bord, « Mossié Plicho ».

Le capitaine, qui venait d'apercevoir sir Arthur Gosford, s'avança vers lui, sans avoir fait attention à ce que Trim lui avait dit.

Sir Arthur était venu conduire à bord Miss Sara, qui s'en retournait à Matance, sous la protection d'une de ses parentes.

Le lendemain, le capitaine se rendit à la Cour Criminelle pour assister comme témoin au procès du docteur Rivard.

La foule occupait les banquettes destinées au public. Dans la boîte des prévenus on voyait la mère Coco Létard et ses deux fils. Le docteur Rivard était assis près de son avocat ; mais on ne voyait pas Pluchon.

La mère Coco regardait d'un œil hardi toute cette foule ; François avait toujours la même physionomie indifférente ; quant à Léon il prenait la chose sur un ton tout à fait satisfait ; il est vrai qu'il avait la promesse d'une puissante intercession.

Le docteur Rivard était habillé proprement mais sans recherche. Il avait un air posé, calme, et un petit peu pensif. Son avocat venait de lui annoncer que le procureur-général allait discontinuer la poursuite contre lui.

Le capitaine Pierre, ignorant encore l'évasion de Pluchon, était surpris de ne pas le voir.

Aussitôt que le juge eut pris son siège, le greffier appela le rôle des causes. La mère Coco et ses fils furent appelés et plaidèrent coupables à l'accusation d'assaut et batterie grave, et furent condamnés à deux ans de pénitencier.

Quand la cause du docteur Rivard fut appelée, le procureur-général se leva et demanda que la cour lui permit d'entrer un *nolle prosequi*. Comme c'était une motion de droit, elle fut accordée.

M. Duperreau se leva et fit motion « que le cautionnement du docteur Rivard fut annulé, et qu'il fut déchargé de l'accusation ».

Cette motion fut accordée.

Le capitaine Pierre était ébahi de ce qui venait d'arriver. Il crut un instant qu'il était sous l'effet de quelque étrange erreur. — Mais quand il vit le docteur Rivard, accompagné de son avocat et d'une grande partie des spectateurs, quitter la cour, il se sentit le rouge monter au front, comme s'il eut été le jouet de quelque nouvel outrage, sanctionné, cette fois, par les autorités judiciaires.

Le procureur-général ne le laissa pas longtemps néanmoins sous cette impression. Il s'avança vers lui aussitôt qu'il l'eut aperçu, et lui expliqua en peu de mots l'effet d'un *nolle prosequi*, et les raisons qui l'avaient forcé d'en agir ainsi. Le capitaine fut satisfait de la conduite du procureur-général, comprenant qu'il valait mieux relâcher le docteur Rivard, sauf à le reprendre plus tard, que de risquer un acquittement nécessaire faute de témoins positifs.

Alors revint à la mémoire du capitaine Pierre, l'incident de la veille et ce que lui avait dit Trim, au moment où le vapeur partait pour la Havane ; mais il était trop tard.

Le docteur Rivard sortit triomphalement de la cour, paraissant aux yeux du public bien plus comme une victime d'odieuses calomnies que comme un coupable.

Cet homme, le plus coupable des accusés, échappait à sa punition. Il pouvait marcher la tête haute et sans crainte, du moins le pensait-il, l'autopsie du corps de feu M. Meunier n'ayant pu constater aucune trace de poison.

CHAPITRE TRENTE-TROISIÈME

L'ÉPOQUE DU RACHAT

« — Mais, papa, où est donc M. de St-Luc ? demandait Clarisse Gosford, avec une imperceptible émotion dans la voix ; il n'est pas venu nous voir une seule fois depuis notre arrivée.

— Il a été si occupé ; et d'ailleurs ce n'est que d'hier soir qu'il est revenu de la paroisse St-Charles. Mais nous le verrons aujourd'hui, j'espère. Il m'a dit avoir quelque chose d'intéressant à me communiquer et qu'il voulait présenter ses respects à sa petite amie.

De vives carnations montèrent aux joues un peu pâles de la charmante enfant ; et son joli petit pied, coquettement chaussé de brodequins de kid noir, s'agita plus vivement sur le tabouret au rebord duquel il était appuyé.

Depuis quelque temps, elle était triste et mélancolique. Les événements, survenus depuis son débarquement à la Nouvelle-Orléans, l'avaient profondément attristée ; et depuis que Miss Sara était partie, il lui semblait qu'elle était seule dans cette grande ville. A la nouvelle que le capitaine Pierre devait venir le jour même, elle sentit un mouvement de joie et de bonheur, comme elle n'en avait pas éprouvé depuis longtemps.

Elle se leva du fauteuil où elle était assise, s'approcha de son père, lui jeta ses deux bras autour du cou et l'embrassa, puis courut à sa chambre faire sa toilette.

Sir Arthur prit le journal, qu'on venait d'apporter, et se mit à le parcourir avec indifférence, mais quand il eut lu le compte-rendu de la délibération du docteur Rivard, il jeta le journal sur sa table, se leva vivement en disant, assez haut pour que sa fille qui rentrait put l'entendre, « oh ! c'est une fatalité, c'est ainsi que les criminels s'échappent » !

» — Qu'as-tu donc, mon petit papa ?

— Rien, rien, mon enfant. C'est le docteur Rivard qui vient d'être mis en liberté — ce pauvre M. de St-Luc doit être bien vexé !

— Quoi ! ce docteur Rivard qui avait voulu faire assassiner M. de St-Luc ?

— Lui-même, ma fille. Le principal témoin, qui était en même temps un des principaux complices, s'est échappé hier de prison. On pense qu'il est parti sur le vapeur de la Havane hier soir.

— Avec Sara ?

— Dans le même vapeur. Oui ! dans le même vapeur, continua Arthur en se parlant à lui-même, et marchant à grands pas dans le salon.

Au bout de quelques minutes, il regarda à sa montre, prit son chapeau, et dit en sortant :

» — Je vais chez M. de St-Luc ; il n'est que que deux heures ; je ne l'attends qu'à trois. — Si par hasard il arrivait avant que je ne le visse, tu le prieras de m'attendre et d'accepter, sans cérémonie, le dîner avec nous ».

Clarisse se mit à la fenêtre, regardant attentivement toutes les personnes qui venaient à l'hôtel ; son cœur battait plus vivement, chaque fois qu'un élégant jeune homme descendait de voiture à la porte de l'hôtel.

Trois heures sonnèrent et personne n'était venu. Elle se mit au piano,

et s'accompagna en chantant quelques romances ; mais chaque fois qu'une voiture s'arrêtait dans la rue, elle courrait à la fenêtre. Il était quatre heures moins dix minutes ; le dîner était à quatre précises. Qu'est-ce qui retardait son père ? Elle entendit quelqu'un qui frappait à la porte du salon. Elle se sentit un peu agitée et dit « entrez ». La porte s'ouvrit, c'était un des serviteurs de l'hôtel qui lui apportait une note. Elle l'ouvrit à la hâte, et lut :

« Ma chère Clarisse, ne m'attends pas pour dîner. Je suis chez M. de » St-Luc en compagnie de plusieurs de ses amis, planteurs de la paroisse » St-Charles, et nous passerons une partie de la soirée ensemble. M. de » St-Luc me prie de te présenter ses respects. Prépare ta malle ; tu vien- » dras avec moi, demain, faire visite à l'habitation de M. de St-Luc à la » paroisse St-Charles.

» Ton père,

» A. Gosford ».

Il était dix heures, quand sir Arthur retourna à l'hôtel. Sa fille l'attendait.

« — Eh bien ! Clarisse, as-tu préparé ta malle ? Demain nous partons, en compagnie de M. de St-Luc. Je l'aime, cet homme-là. Non seulement il m'a donné les plus grandes preuves de générosité, de bravoure dans le danger, de sang-froid dans les moments critiques ; mais il vient encore de me montrer qu'il a un cœur selon le mien. Il nous a ce soir développé un plan d'émancipation des esclaves de ses plantations, que je trouve excellent. Nous l'avons discuté avec plusieurs planteurs. Demain M. de St-Luc fera le premier essai de son plan d'émancipation à la paroisse St-Charles ; il doit l'annoncer et l'expliquer à ses esclaves.

— Oh ! papa, comme tu dois être content de trouver quelqu'un qui puisse sympathiser avec toi, sur un sujet qui a fait l'occupation de tes deux dernières années ! Tu ne saurais t'imaginer combien je suis joyeuse, à l'idée d'assister au premier essai de ce plan d'émancipation. Je me fais aussi un grand plaisir de visiter les plantations du Mississipi ; on dit qu'elles sont si bien cultivées, si bien tenues ; que l'hospitalité des planteurs est si généreuse, si cordiale ; en même temps qu'elle est si magnifique et si somptueuse.

— Tu ne trouveras pas de somptuosité à l'habitation de M. de St-Luc, car elle n'a jamais été la demeure de son propriétaire ; mais de la cordialité, oui, et tout plein, le maître est la générosité même. Allons, mon enfant, vas te coucher, car nous partons de bonne heure demain ; et j'ai des lettres à écrire cette nuit ».

Le jour suivant, le soleil se leva radieux ; le temps était superbe ; le voyage fut heureux ; mademoiselle Clarisse était joyeuse et avait repris une partie de sa gaieté. De temps en temps, elle dirigeait un coup d'œil timide vers le capitaine qui parlait avec animation à sir Arthur et aux planteurs.

Aussitôt arrivés à l'habitation, une collation fut servie, après laquelle le capitaine, sir Arthur et sa fille allèrent visiter le camp des noirs.

Tout était dans le plus grand ordre ; les cases des esclaves, au nombre de vingt, étaient rangées sur deux lignes parallèles. Elles avaient été nouvellement blanchies à chaux. L'économe de l'habitation tenait à ce que

le capitaine fut content de lui. C'était plaisir à voir que ces petites cases, destinées chacune à deux familles, étant partagées en deux par une cloison ; elles étaient éloignées les unes des autres d'à peu près cinquante pieds ; cet espace était occupé par un petit jardin qui s'étendait en arrière des cases. Entre les deux rangées, un vert gazon d'un arpent de large sur toute la longueur du camp, servait de cour et de lieu de récréation aux petits négrillons. Au bout du camp était l'hôpital ; un peu plus loin la maison de l'économe, et en avant de sa maison, au milieu de la cour, s'élevait la cloche de la plantation. Le camp était entouré d'une clôture en planches, de douze pieds de haut, le tout formant un parallélogramme de mille pieds de long, sur à peu près trois cents de large.

Le camp était presque désert, quand le capitaine y entra ; à l'exception de deux à trois vieilles négresses à l'infirmerie, et d'une demi-douzaine de négrillons qui jouaient dans une marre d'eau, tous les esclaves étaient au champ.

Le capitaine avait envoyé Trim prévenir l'économe de son arrivée, lui faisant dire en même temps de faire rentrer tous les nègres, à six heures précises.

A peine le capitaine et ses hôtes avaient-ils eu le temps de faire la visite de la sucrerie, du jardin et des vastes dépendances de l'habitation, que l'économe arrivait à cheval, suivi d'une centaine d'esclaves, hommes et femmes, chacun portant sa pioche et sa hache. Une troupe de petits négrillons, tout barbouillés, et portant des bouts de canne à sucre qu'ils mangeaient à belles dents, les suivaient en criant et gambadant ; on eut dit une troupe de petits gnomes.

Tous les nègres défilèrent un à un devant leur petit maître, comme ils l'appelaient ; plusieurs se souvenant de l'avoir vu tout enfant. Ils avaient la joie peinte sur la figure ; leur pas était leste, malgré une longue journée de travail. Chacun saluait le maître en passant.

Sir Arthur remarqua que, malgré les paroles bienveillantes du capitaine, il n'y en eut pas un seul qui trouvât un mot pour lui exprimer sa joie ; et cependant ils savaient tous qu'il venait dans l'intention de leur procurer les moyens de gagner leur liberté. Il n'y eut qu'un vieil esclave, à la tête toute grise, qui essaya de balbutier quelques mots de reconnaissance, mais aux premières paroles il éclata en sanglots.

Le capitaine regarda sir Arthur qui était ému ; Clarisse souriait à travers les larmes qui s'échappaient de ses yeux.

— Mes enfants, leur dit le capitaine, vous allez prendre votre souper ; après cela vous vous rendrez tous dans la sucrerie, où j'irai vous retrouver. J'ai bien des choses à vous dire. Je suis content de vous ; vous vous comportez bien ; votre camp est propre, vos cases sont en bon ordre. J'espère que vous allez aussi être contents de ce que je vais vous dire. Allez.

La vaste salle de la sucrerie avait été proprement arrangée ; des bancs avaient été placés d'un côté pour les esclaves de la plantation. De nombreuses lampes éclairaient la sucrerie. Une table, recouverte d'un tapis, fut apportée au milieu de la salle, et des chaises placées en arrière. Plusieurs des planteurs voisins avaient été invités par le capitaine. A sept heures tous les nègres étaient entrés dans la sucrerie et avaient pris leur place sur les bancs. Quelques minutes après, le capitaine, sir Arthur et sa fille, ainsi que ceux qui avaient été invités, prirent place près de la

table, en face des nègres, qui attendaient dans un profond silence ce que leur maître allait leur dire. Le capitaine déposa sur la table un gros livre relié, sur lequel on lisait : *Journal d'émancipation de l'habitation St-Charles.*

« — Mes enfants, dit le capitaine, en s'adressant à ses esclaves, après avoir bien réfléchi à ce qu'il y avait de mieux à faire, pour accomplir les désirs de votre bon maître, qui est mort en vous recommandant à mes soins, j'ai pensé que je ne pourrais mieux rencontrer ses vues, et vous en faire apprécier les résultats, que de vous donner les moyens de gagner votre liberté. Pour y parvenir il vous faudra du travail et de la bonne conduite, mais pas plus de travail cependant que vous n'en pouvez faire. Voulez-vous travailler pour gagner votre liberté ?

Les nègres se regardèrent les uns les autres, mais pas un ne répondit.

» — Pourquoi ne répondez-vous pas ? L'économe ne vous a-t-il pas dit que je voulais vous donner les moyens de gagner votre liberté et de vous racheter ?

Tous les esclaves demeuraient silencieux, leurs grands yeux blancs fixés sur leur maître.

» — Avance ici, Pompée, dit le capitaine en s'adressant à un des plus intelligents et des meilleurs de l'habitation ; et toi, que dis-tu ?

— Rien, mon maître, dit Pompée en s'avançant la tête basse.

— Comment, rien ! Ne voudrais-tu pas devenir libre ?

— Oh ! oui, mon maître.

— N'aimerais-tu pas à pouvoir acheter ta liberté ?

Pompée regarda son maître, roulant sa casquette dans ses mains, sans rien dire.

» — Réponds donc.

— Comment l'acheter, avec rien ?

— Mais ne gagnes-tu pas de l'argent, quand tu travailles les dimanches ?

Pompée baissa la tête, roula lentement sa casquette ; puis, après quelques instants de silence, il dit d'un air moitié riant moitié triste : — Jamais capable gagner ma liberté ! Il y a trente ans que je travaille tous les dimanches, et n'ai pas un picaillon pour acheter du tabac ; comment voulez-vous moué acheté liberté ?

— Que fais-tu de ton argent ?

— Mon argent, y n'est pas gros !

— Mais tu travailles les dimanches ? Et combien gagnes-tu ces jours-là ?

— Quelquefois dix, quelquefois douze escalins, quelquefois plus. C'est pas gros ça, pour passer la semaine, quelquefois perdre tout aux cartes.

— Tu sais travailler la forge ; tu dois pouvoir gagner deux ou trois piastres par jour, quand tu as de l'ouvrage ?

— Pas toujours de l'ouvrage, et l'on est mal payé ; pas toujours en argent, plus souvent je reçois des effets ; c'est aussi bon pour moué, car souvent ne sais pas que faire avec l'argent.

— C'est vrai, tu ne savais trop que faire de ton argent ; mais maintenant que tu pourras l'employer à payer pour ta liberté, ne voudrais-tu pas le ramasser pour la racheter ?

Pompée baissa la tête, comme s'il n'osait dire sa pensée toute entière, jeta un coup d'œil de désappointement vers les planteurs qui étaient auprès du capitaine, puis faisant un effort, il dit avec un soupir :

» — Mais quand j'aurai travaillé encore trente ans, et donné tout mon argent, je ne serai pas plus avancé que je ne le suis aujourd'hui, après avoir déjà travaillé trente ans ; je serai bien vieux. Si encore dans trente ans je pouvais avoir gagné ma liberté ! C'est bien long trente ans !

— Oui, c'est bien long ; mais si, au lieu de trente ans, il t'en fallait moins, bien moins ; si au lieu de trente, il ne t'en fallait que dix, que huit ?

Pompée regarda son maître d'un air de doute, comme s'il eut pensé qu'il se moquait de lui. Il se fit un mouvement parmi les nègres qui tous, le cou tendu, écoutaient avec avidité.

» — Et si, au lieu de huit, il ne fallait que cinq ans, penses-tu Pompée, que ça vaudrait la peine que tu travaillasses à la gagner ?

Pompée fixa avec étonnement ses yeux sur son maître. Tous les nègres se levèrent et s'approchèrent de la table.

» — Oui, Pompée, oui, mes enfants, si vous voulez gagner votre liberté, dans cinq ans vous pouvez tous être libres ! La chose vous surprend ; vous osez à peine le croire ; eh bien, c'est vrai pourtant. Écoutez, je vais tâcher de vous faire comprendre.

Le capitaine ouvrit le grand livre, ou *Journal d'émancipation*, qui était sur la table, à la page où était écrit le nom de « Pompée ».

» — Pompée, tu vois ce gros livre ; dans ce livre ton nom est entré à cette page; le nom de chacun d'entre vous est entré sur une page séparée. La valeur de chaque nègre est aussi entrée dans ce livre. Dans ce livre, que je vais laisser à l'habitation aux soins de l'économe, on entrera régulièrement tout l'argent que vous lui donnerez, ainsi que les effets que vous lui vendrez, et aussi toutes les heures de travail que vous donnerez en sus de vos heures ordinaires de travail. Tout sera marqué. Comprenez-vous ?

— Un peu, dit Pompée, mais je n'aimerais pas que l'on marquât à un autre ce que j'aurais donné.

— Ne crains pas cela, tout sera fait et marqué avec soin ; d'ailleurs je vais donner à chacun d'entre vous un petit livre, dont vous aurez bien soin, et dans lequel l'économe fera une entrée correspondante à celle du grand livre, chaque fois que vous lui donnerez quelque chose.

L'idée du petit livre parut faire plaisir à ces pauvres nègres, qui ont tant de raisons de craindre d'être trompés. Ils ne comprenaient pas beaucoup encore, mais ils avaient foi dans leur maître ; ils espéraient en un acte de générosité, plutôt qu'ils n'avaient foi dans leur travail comme moyen de rédemption.

» — Comprenez-vous, mes enfants ? leur demanda le capitaine.

— Pas beaucoup, dit Pompée en souriant.

— Écoutez bien. Je vais commencer par te montrer, Pompée, comment tu peux te racheter et en combien de temps. Tu vaux $1,200, cette valeur est marquée dans ce livre. Ainsi pour racheter ta liberté, il faut que tu me donnes $1,200. Penses-tu que tu puisses me payer $1,200 en cinq ans ?

Pompée partit d'un éclat de rire si franc et si bruyant, qu'il devint contagieux. Le capitaine lui-même ne put s'empêcher de sourire malgré tout son sérieux.

» — Voyons ! voyons ! réponds.

— Pas capable, mon maître ; jamais capable de payer $1,200 ; pas seulement cent picaillons !

— Tu crois ? Nous allons voir. Le capitaine tira de la poche de son

gilet une feuille de papier sur laquelle il avait fait, avec sir Arthur, quelques calculs.

D'abord, c'est une règle de l'habitation que chaque jour de travail est composé de *douze heures*. Ces douze heures m'appartiennent ; le reste de la journée vous appartient ; et si quelquefois j'ai besoin de vous faire travailler plus longtemps, comme dans le temps de la roulaison, chaque heure extra vous sera comptée et payée. Comprends-tu que tu doives travailler douze heures tous les jours excepté les dimanches ?

» — Oui, mon maître.

— Comprends-tu que si tu me payes $1,200 tu auras racheté ces douze heures, que j'appellerai *heures majeures* pour les distinguer des heures ordinaires, et que tu ne seras plus obligé de travailler, que tu seras libre enfin ?

— Oui, mon maître ; mais je ne comprends pas comment je pourrai gagner $1,200.

— Attends un peu. Comprends-tu que si tu me donnes un douzième de cette somme, c'est-à-dire $100, tu auras racheté un douzième de ton temps de travail, c'est-à-dire *une heure majeure ?*

— Pas trop, répondit Pompée en se grattant l'oreille ; puis il reprit, après quelque temps de réflexion : oui je comprends ; quand j'aurai donné $100, j'aurai payé une heure majeure, et je n'aurai plus que onze heures de travail à donner par jour.

— Bien, Pompée ; c'est ça ! voyons maintenant comment tu pourras me donner les premières cent piastres. Écoute : tous les dimanches t'appartiennent ; l'argent que tu gagnes ces jours-là t'appartient. Sais-tu combien il y a de dimanches dans l'année ?

— Sais pas, dit Pompée, en jetant un coup d'œil furtif sur sir Arthur ; il n'y en a pas beaucoup.

Sir Arthur et tous les planteurs se mirent à rire de bon cœur à la réponse de Pompée.

» — Il y en a 52, continua le capitaine ; et comme l'économe me dit que tu peux aisément gagner deux piastres par jour, tu peux gagner $100 dans le cours de l'année. Avec ces $100 tu achèteras une heure majeure.

— Oui ! mon maître, si je puis racheter une heure majeure au bout d'un an, je comprends bien que je pourrai les racheter toutes au bout de douze ans ; mais si je ne puis avoir toujours de l'ouvrage, il me faudra plus de douze ans.

— Pas mal, pas mal, mais ne vas pas trop vite. Quant à l'ouvrage, que cela ne t'inquiète pas, je te trouverai de l'ouvrage et je te donnerai $2 par chaque jour que tu me donneras, en sus de ton temps de l'atelier ; ou si tu l'aimes mieux, je te procurerai du fer et tu travailleras à la pièce ces jours-là. Mais continuons, et écoutez bien tous.

» A la fin de la première année, tu auras donc racheté une heure majeure. Tu continueras à travailler douze heures par jour la seconde année, mais comme tu ne seras obligé qu'à onze heures de travail au lieu de douze, tu auras donc travaillé une heure extra par jour ; or, comme il y a 312 jours de travail à peu près dans le cours de l'année, je te redevrai 312 heures de travail ; 312 heures divisées par 12 (le temps d'une journée) donnent 25 jours, à $2 par jour, feront $50 que je te devrai. $50 sont donc pour toi la valeur de chacune de tes heures majeures que tu auras employée

à mon service durant l'année. Comme tu auras en outre pu gagner $100 avec ton travail des dimanches, tu pourras encore avec ces $150 racheter une heure et demie majeures, ce qui te fera deux heures et demie majeures à toi. Comprends-tu ?

— Un peu ; pas trop !

— Continuons. A la fin de la troisième année, ton travail des dimanches te rachètera une heure majeure ; et les deux heures et demie majeures qui t'appartiennent te rachèteront encore une heure et un quart majeures ; faisant quatre heures trois quarts majeures t'appartenant ; vois-tu ?

— Pas trop ; mais c'est égal.

— Nous comprenons, nous comprenons, crièrent plusieurs nègres.

— C'est bien. Au bout de la quatrième année, ton travail des dimanches te rachètera une heure majeure ; et tes quatre heures trois quarts majeures te rachèteront encore deux heures et un quart majeures, qui feront en tout huit heures majeures à toi. Il y aura une petite somme de reste en ta faveur.

» Il ne reste plus que quatre heures majeures à racheter pour te mettre libre. Au bout de la cinquième année ton travail des dimanches te rachètera une heure majeure, tes huit heures majeures te donneront encore à la fin de l'année, à 50 piastres chacune, $400 dont tu prendras $300 pour compléter ton rachat ; tu seras libre, et tu auras $112,50 en argent.

Écoutez encore un instant, mes enfants, je vais récapituler.

» Pour toi, Pompée, estimé $1,200, chaque heure majeure te coûtera $100 de rachat.

» Tes dimanches (50) te vaudront au bout de l'année $100.

» Chaque heure majeure (libérée) de travail par jour, te vaudra, un peu plus de 16 cents, et au bout de l'année $50.

» Ainsi :

Ire ANNÉE.							
Ton travail de 50 dimanches valant			$100	à $100	achètera	1 h. maj.	
IIe ANNÉE.							
Ton travail de 50	»	»	100				
» »	1 heure maj.	»	50	150	»	1½	»
						2½	
IIIe ANNÉE.							
Ton travail de 50 dimanches		»	$100				
» »	2½ h. maj.	»	125	225	»	2¼	»
						4¾	
IVe ANNÉE.							
Ton travail de 50 dimanches		»	100				
» »	4¾ h. maj.	»	237.50	337.50	»	3¼	$12.50
						8	
Ve ANNÉE.							
Ton travail de 50 dimanches		»	100				
» »	8 h. maj.	»	400	500	»	4	$100
				$1312.50	»	12	$112.50

— Et je serai libre ! dit Pompée, en se jetant à genoux, oh ! mon maître ! Dans cinq ans...

— Mais moi, dit une vieille négresse, le désespoir peint sur la figure ; jamais capable pour gagner deux piastres par dimanche ! jamais gagner plus de deux escalins ! jamais gagné mon la liberté !

— Ma bonne Marie, dit le capitaine en souriant, tu ne vaux pas $1,200 non plus. Voyons ce que l'on t'a estimée. Ah ! on ne t'a estimée que $150, ma bonne vieille ; ainsi, pour toi, au lieu de $100 qu'il faut à Pompée pour racheter chacune de ses douze heures majeures, il ne te faudra à toi que douze piastres et demie. Tu vois que tu pourras racheter ton temps aussi vite que lui, avec tes deux escalins par dimanche ; car deux escalins te feront, au bout de l'année, douze piastres et demie.

— Il en sera ainsi à peu près pour tous vous autres ; car l'estimation de chacun est en raison du montant d'ouvrage qu'il peut faire par jour. Oui, mes enfants, au bout de cinq ans, à compter de ce jour, vous pouvez tous être libres, pourvu que vous travailliez bien, et surtout que vous vous comportiez bien.

— Mais dans cinq ans je serai morte !

— J'espère bien que non ; dans tous les cas, tu pourras donner à qui tu voudras l'argent que tu aurais gagné.

La vieille Marie se mit à pleurer de joie ; et tous ces nègres qui, sans comprendre exactement encore la portée des explications et des calculs de leur maître, entrevoyaient une perspective plus ou moins prochaine de liberté, se jetèrent à genoux pour remercier leur maître. La scène qui s'ensuivit, l'expression à la fois grotesque et délirante de bonheur qui animait toutes ces figures d'êtres, tout à l'heure écrasés sous le joug d'une perpétuelle servitude, et maintenant relevés à la hauteur de l'homme par la perspective de la liberté, fit sur sir Arthur et sa fille une impression qu'ils eurent de la peine à maîtriser.

Le capitaine était ému. Il appela l'économe auprès de lui et le chargea de leur expliquer de nouveau ce qu'il venait de leur dire et de tâcher de leur faire comprendre.

Parmi les esclaves, il y en avait cinq à six qui s'étaient tenus à l'écart, ne partageant pas l'enthousiasme général ; parmi eux on remarquait le père Tobie.

» — Pensez-vous, dit un des planteurs au capitaine, que votre plan réussira ?

— Pourquoi pas ?

— D'abord, parce que les nègres sont défiants, ils ne voudront pas donner leur argent dans la crainte d'être trompés ; ensuite, ils ne voudront pas travailler pour gagner une liberté qu'il leur semblera impossible de réaliser, ils sont trop paresseux ; il n'y a que le fouet qui puisse les faire travailler.

— Mais n'avez-vous pas vu leur enthousiasme ? combien ils avaient l'air heureux !

— Oui, oui, tout cela c'est bon pour un moment, mais quand il leur faudra payer, vous verrez. Quant à moi, je ne demande pas mieux que de les voir refuser de gagner leur liberté ; car si vos calculs sont corrects, et ils me paraissent assez raisonnables, sauf les dépenses de nourriture que vous n'avez pas pris en compte, il ne me paraît pas juste que cinq ans de *travail partiel* puissent leur gagner leur liberté, quand nous avons droit à les garder toute leur vie. Si nous adoptions votre plan, qu'arriverait-il, en supposant que les nègres voulussent en profiter ? Au bout d'une dizaine d'années il n'y aurait plus d'esclaves dans la Louisiane. Bel état de choses, vraiment ! Une classe de paresseux, de voleurs ! Les terres resteraient en friche ; il n'y aurait plus de culture possible. Nous serions tous ruinés.

Vous, M. de St-Luc, vous êtes riche, vous désirez affranchir vos esclaves, c'est bien ; nous n'avons rien à dire. Vous espérez le faire, en tâchant d'intéresser les esclaves à leur rachat ; ce serait encore mieux si vous pouviez y réussir, mais je ne le crois pas.

— Oui, c'est vrai, dirent à la fois plusieurs des planteurs, les nègres ne voudront pas travailler et donner leur argent. Ils voudraient la liberté ; mais comme don, et non comme le fruit de leur travail ; et c'est bien heureux, car si votre plan réussissait et que nous l'adoptassions, tous les nègres seraient libres avant dix ans et l'État serait ruiné.

— Permettez-moi, mes amis, de laisser au temps à décider si les esclaves voudront travailler à leur rachat ; quant à la crainte que vous manifestez de voir le pays ruiné et nos terres en friche, si les nègres obtiennent une fois leur liberté, je crois qu'elle est exagérée. Par de sages et justes lois de police, les nègres seront obligés de travailler, comme les serviteurs blancs sont obligés de le faire dans les autres pays. Sir Arthur, qui revient des Antilles anglaises, où deux ans d'observations l'ont mis à même d'apprécier l'effet du *bill* d'émancipation et du système d'apprentissage qui y est mis en opération, pourra vous dire ce qu'il en pense. Qu'en dites-vous, sir Arthur ?

— Les craintes des plus affreux résultats de l'émancipation des noirs dans les possessions anglaises, répondit sir Arthur, avaient engagé plusieurs des planteurs des îles à s'expatrier ; d'autres avaient envoyé en Angleterre leurs femmes et leurs enfants. Ceux qui restèrent ou du moins la plus grande partie offraient en vente leurs plantations pour presque rien. Ils ne trouvaient pas d'acheteurs. L'idée générale était que les nègres, une fois libres, ne voudraient plus travailler. Cette idée, fondée sur l'expérience de la paresse naturelle de l'esclave, qui ne travaille que sous la surveillance du commandeur et la crainte du fouet, paraissait correcte et sans réplique. Mais on ne faisait pas la réflexion qu'en traitant l'esclave comme une brute on le rendait semblable à la brute ; il était assuré de son pain et de son vêtement, quel intérêt avait-il à travailler ? Aucun ; il n'en retirait aucun profit. La peur de la punition seule pouvait, comme elle était la seule, qui dût le faire travailler. Quel est le blanc qui travaillerait, s'il ne devait pas retirer un profit de son travail ? Si l'on compare le travail des esclaves avec l'ouvrage que font les ouvriers, les journaliers et les artisans de l'Europe, l'on verra que ces derniers travaillent bien plus, plus longtemps et bien mieux ; et souvent pour un salaire qui suffit à peine à leur entretien et celui de leur famille.

» Plusieurs des habitants des Iles, néanmoins, qui avaient eu occasion d'employer *à gages* des noirs libres, préféraient les employer que de se servir d'esclaves ; d'autres, qui avaient employé des noirs libres à la pièce ou à l'entreprise, s'étaient aperçu que, de cette manière, ils obtenaient plus d'ouvrage et *faisaient plus de profit*, qu'ils n'eussent pu en faire avec un nombre plus grand d'esclaves. Aussi ces personnes, profitant de la panique, achetèrent-ils à vil prix de superbes plantations, qu'ils exploitèrent par des nègres à gages; et ils firent des fortunes. La première année, néanmoins, au temps de la roulaison, plusieurs nègres refusèrent de s'engager ; ce n'était pas tant par paresse que parce qu'ils savaient que les planteurs seraient forcés de leur donner un plus haut prix, et ils l'obtinrent. La seconde année, on adopta le système de faire travailler à l'entreprise

et à la part, c'est-à-dire que l'on accordait au nègre une quantité de sucre proportionnelle à la quantité d'arpents de canne qu'il avait cultivés : et la récolte de l'année fut presque le double de ce qu'elle avait été la précédente année. On a attribué à la paresse et à l'indolence des nègres l'effroyable diminution de la récolte qui suivit les premiers essais de l'émancipation ; c'était une erreur, car les mêmes plantations qui furent travaillées avec un moindre nombre de nègres, produisirent de plus grandes récoltes qu'elles n'en avaient jamais produit avant. La diminution dans le total de la récolte doit être attribuée à l'état de désorganisation complète, et à l'abandon d'un grand nombre de plantations par leurs propriétaires.

» On commence maintenant à s'apercevoir aux Antilles que le planteur peut exploiter une plantation, avec plus de profit pour lui et avec plus de satisfaction pour les noirs, en intéressant les travailleurs dans le produit de la récolte, que par le système de l'esclavage ».

Les planteurs ne semblaient pas partager l'opinion de sir Arthur.

Quand ils furent partis, sir Arthur dit au capitaine :

« — Courage, vous faites une belle et bonne action ; mais je crains bien que vous ne trouviez pas beaucoup d'imitateurs à la Louisiane. La facilité même de l'exécution de votre mode d'émancipation, sera, pour eux, justement le plus grand obstacle à son adoption. Ces planteurs ne savent pas ce qu'ils préparent de troubles et de misères à leurs enfants » !

CHAPITRE TRENTE-QUATRIÈME

DU SUD AU NORD

Neuf mois se sont écoulés, depuis les événements racontés dans les chapitres précédents. Malgré le désir de Pierre de St-Luc d'aller au Canada, ce ne fut que vers la fin d'août qu'il put terminer et régler ses affaires et réaliser ses fonds pour les placer en actions de banques.

Son immense fortune lui donnait un revenu de plus de quatre cent mille piastres par année.

Trim, qui était impatient d'accompagner son maître, s'était habillé tout de neuf, et avait acheté force vêtements de laine, bien chauds, pour ne pas geler au Canada, comme il disait. Il se faisait une fête d'aller en mer ; aussi son désappointement fut-il grand, quand son maître s'embarqua à bord d'un steamboat, qui devait remonter le Mississipi et l'Ohio jusqu'à Pittsburg. Il fut aussi fort surpris quand il arriva à St-Jean, de trouver qu'en Canada il put faire un beau temps au mois de septembre. Il s'était tellement accoutumé à considérer le Canada comme un pays où tout gèle, en été comme en hiver, qu'il éprouva comme une espèce de désappointement de voir ainsi détruites toutes ses idées sur la température du nord.

A bord du bateau à vapeur qui fait le trajet de Whitehall à St-Jean sur le lac Champlain, St-Luc fit la connaissance d'un jeune canadien, du nom de Rodolphe DesRivières, qui retournait à Montréal. Le caractère franc et ouvert de ce jeune homme, qui était à peu près de son âge, son humeur gaie et complaisante, ses manières sans prétentions, plûrent infiniment à St-Luc. Il était bien aise de cette rencontre ; il avait besoin de quelqu'un qui put le guider dans ses recherches, de quelqu'un qui pût

être en même temps son compagnon et son ami dans un pays où il était parfaitement étranger. Il ne pouvait mieux rencontrer.

Rodolphe DesRivières était un peu plus grand que St-Luc, mais pas aussi carré des épaules, ni aussi robustement taillé. Il y avait même quelque chose d'efféminé dans son visage un peu trop blanc, et dans ses grands yeux bleus empreints d'une certaine teinte de mélancolie. Mais celui qui l'aurait jugé sur ces apparences se serait trompé ; il était d'une force et d'une activité peu communes ; sa force consistait, surtout, dans la vigueur des bras.

Bon et généreux, mais vif en même temps, il ne se laissait pas impunément, comme on dit au Canada, *piler sur les orteils*. Il aimait à se mêler à tous les jeux de force et de gymnastique ; souvent il provoquait des adversaires à se mesurer avec lui, non pas par fanfaronnade mais par amusement. Il connaissait sa force mais n'en abusait jamais ; plus d'une fois elle lui servit à se tirer d'un mauvais pas, et aussi souvent à protéger le faible. Il était trop connaisseur pour être longtemps à reconnaître, à la symétrie des formes et au développement des muscles de St-Luc, à la souplesse et l'activité de ses mouvements, que ce dernier devait être un dur à cuire ; aussi ne l'apprécia-t-il que davantage. D'ailleurs il y avait trop de ressemblance dans leur caractère et leurs idées, pour qu'ils ne sympathisassent pas ensemble, et ne devinssent pas bientôt amis.

Rendus à Montréal, St-Luc et son nouvel ami descendirent à l'hôtel Rasco, dans la rue St-Paul. C'était le meilleur hôtel de la ville, et le rendez-vous de tous les étrangers de distinction.

St-Luc était fort en peine de retrouver sa mère, dont il n'avait pas la moindre souvenance, en ayant été séparé à l'âge de quatre ans. Il ne savait pas si elle vivait ; pas même son nom, son père ne l'ayant désignée dans ses mémoires, que par le nom d'Éléonore de M... ; ce qu'il savait de plus positif, c'est qu'elle était de Sorel ; ce qu'il savait encore, c'était que M. Meunier, son père, était de la paroisse de St-Ours. Mais il y avait déjà si longtemps de cela ! Qui sait si aucune des personnes, qui les avaient connus vivaient encore ! Cependant il se résolut à partir dès le lendemain pour Sorel.

Le jour suivant, au déjeûner, il communiqua son dessein à son ami DesRivières, qu'il décida à l'accompagner.

« — Comment allons-nous voyager ? demanda St-Luc.

— Nous descendrons en bateau à vapeur jusqu'à Sorel, où nous arriverons vers dix à onze heures de la nuit. Nous coucherons à Sorel ; demain, nous prendrons des informations sur les lieux ; puis, dans l'après-midi, nous nous ferons mener à St-Ours, par un charretier, en calèche.

— En calèche ! des calèches comme les charretiers en ont ici à deux roues !

— Il n'y a pas d'autres espèces de voitures à Sorel.

— Mais nous allons nous faire éreinter ! et où mettrons-nous Trim, et tout notre bagage ? N'y aurait-il pas moyen de se procurer des chevaux de selle à Sorel ?

— Je ne crois pas ; les chevaux des campagnes sont bien bons à la voiture, mais pas à la selle ; ils trottent dru, mais galoppent dur.

— Ça ne me va pas du tout. N'y aurait-il pas moyen de se procurer ici une voiture à quatre roues et couverte, à deux chevaux, et de plus un bon cheval de selle.

— Nous pourrons avoir tout cela chez Sharps, qui tient la meilleure écurie de louage de Montréal. Je me charge d'y voir ; en effet, pourquoi pas prendre nos aises, puisque nous en avons les moyens ? Vous dites que vous ne tenez pas aux dépenses ?

— Bien moins qu'à notre confort ; prenons cela pour règle de notre conduite. A propos de confort pensez-vous que nous puissions nous procurer de bons vins à Sorel et à St-Ours ?

— A Sorel, j'en doute ; à St-Ours, bien sûr que non !

— J'y avais pensé ; j'ai fait remplir ma canevette. Trim doit voir aussi à faire mettre un demi panier de champagne.

— C'est bien heureux que vous m'ayez donné ces informations, sans cela, nous eussions fait un voyage de misère par notre propre faute. Je vois qu'en ce pays vous êtes encore à l'état primitif ; vous n'avez pas encore inventé le luxe des voyages par terre. Donnez-moi une voiture à quatre roues, et couverte, surtout, pour ne pas brûler au soleil, quand il fait chaud comme aujourd'hui ; ni être trempé quand il pleut ».

Dans le cours de l'après-midi, St-Luc et DesRivières allèrent choisir les chevaux chez Sharps, qui promit de les faire conduire à bord du *Charlevoix*, un peu avant sept heures.

Il y avait un grand nombre de passagers qui descendaient à Québec ce soir-là.

Parmi les dames à bord, St-Luc avait remarqué deux jeunes personnes, qui paraissaient être de même âge, et dont les traits étaient tellement ressemblants qu'il n'y avait pas à se méprendre sur leur étroite parenté. Elles étaient accompagnées d'une dame d'un certain âge, encore belle malgré son embonpoint, et qui paraissait être leur mère. Ce qui l'avait surtout frappé dans les jeunes filles, c'était une certaine ressemblance assez remarquable avec quelque personne qu'il avait dû connaître, mais dont il ne pouvait nullement se rappeler le souvenir. Plusieurs fois, dans le cours de la soirée, cette ressemblance lui revint à l'esprit, sans qu'il put néanmoins parvenir à fixer ses souvenances. Cette idée le préoccupa une partie de la soirée.

Il était près de onze heures quand le *Charlevoix* accosta au quai de Sorel.

« — Où allons-nous loger ? dit St-Luc à DesRivières en débarquant.

— Chez le père Toin. Il tient la meilleure auberge du village ; d'ailleurs c'est un ancien citoyen de l'endroit, je pense qu'il pourra nous donner quelques renseignements. Venez avec moi, c'est à dix pas d'ici ; Trim restera pour avoir soin des chevaux et du bagage. Dans deux minutes nous l'enverrons chercher ».

Le père Toin était bien la personne qui pouvait le mieux, à Sorel, donner à St-Luc les renseignements qu'il cherchait.

En effet, répondant aux questions que lui fit ce dernier, il lui dit : « Qu'il se rappelait bien d'une madame Deguise, qui était morte depuis longtemps ; qu'elle avait une nièce, mariée d'abord à un nommé Meunier, qui était mort matelot. Que cette madame Meunier, dont il ne pouvait se rappeler au juste le nom de famille, mais qu'il croyait s'appeler Éléonore de Montour ou Montreuil, s'était, disait-on, mariée à Montréal ou à Québec, à un M. Rivan, quelque temps après la mort d'un docteur Guérin auquel son père l'avait destinée d'abord. Qu'il n'avait pas entendu parler d'elle depuis.

Qu'il croyait que M. Rivan et sa femme étaient morts du choléra en 1832 ; du moins il lui semblait l'avoir lu sur la *Minerve*. Qu'il avait aussi connu un nommé Pierriche Meunier, petit cousin de Meunier le matelot. Mais que depuis bien longtemps il n'en avait pas entendu parler ».

Ces renseignements n'étaient pas fort satisfaisants : cependant ils étaient importants, puisqu'ils lui donnaient le nom que portait sa mère. Il lui devenait beaucoup plus facile maintenant de faire ses recherches avec une chance de succès.

Le lendemain, ils partirent pour St-Ours, recommandant au père Toin de prendre des renseignements pendant leur absence.

A St-Ours, ils apprirent que les enfants de M. de Grandpré s'étaient dispersés, après la mort du père et de la mère, et étaient allés s'établir on ne savait où. Ils ne furent pas beaucoup plus heureux dans leurs recherches pour trouver des membres de la famille de feu Alphonse Meunier. Il y avait bien dans la paroisse plusieurs personnes du nom de Meunier, mais personne ne se rappelait d'Alphonse Meunier. On se rappelait bien d'un nommé Pierre Meunier, qui avait quitté la paroisse, depuis plus de vingt ans, pour s'engager sur les cages ; on l'avait souvent entendu parler d'un cousin qui avait fait fortune, mais qui s'était noyé en allant à la pêche à la baleine. Pierre Meunier, s'il vivait encore, devait demeurer à Montréal ou à Québec, étant trop vieux pour aller maintenant sur les cages.

Ce furent là tous les renseignements qu'ils purent obtenir à St-Ours, après trois jours de recherches.

« — Eh ! bien, que pensez-vous de nos succès, M. de St-Luc ?

— Ma foi ! je ne puis pas dire qu'ils aient été énormément heureux ; mais je n'en suis pas moins content.

— Si nous pouvons trouver ce Pierre Meunier, et je sais à qui m'adresser à Montréal pour en avoir des nouvelles, je crois que nous en apprendrons quelque chose. Il doit être le cousin de votre père.

— Je le pense aussi ; mais à qui vous adresserez-vous à Montréal pour en apprendre quelque chose ?

— Je connais un nommé Jos. Montferrand, qui est un fameux guide de cages ; il nous dira probablement ce qu'est devenu Pierre Meunier. Je crois que nous trouverons Montferrand à Québec, où il doit être descendu sur une des cages de l'Ottawa.

— Tant mieux ; nous irons à Québec. Je voudrais aller à Québec pour une autre raison ; en descendant de Montréal, l'autre jour, j'ai remarqué deux jeunes demoiselles dont la physionomie m'intrigue. J'y ai déjà pensé plusieurs fois. Je dois les avoir vues quelque part, ou quelqu'un qui leur ressemble beaucoup. D'ailleurs je désirerais remettre au gouverneur, Lord Gosford, une lettre que m'a donnée pour lui son cousin sir Arthur Gosford ; j'aimerais à en avoir des nouvelles, il a dû être venu ici l'hiver dernier.

— De quelles jeunes filles voulez-vous parler, dit Des Rivières en riant, est-ce que l'une d'elles vous serait tombée dans l'œil ? Prenez garde M. de St-Luc, vous pourriez bien vous laisser prendre à l'hameçon ; les appâts sont attrayants en Canada.

— Ah ! mon cher ami, ce n'est pas un requin comme moi, un vrai loup de mer, qui se laisse prendre si facilement. Non, ce n'est pas cela ; j'ai ressenti une singulière impression en les voyant ; plus je les regardais,

plus elles m'intéressaient, sans que je pusse deviner pourquoi ; mais bien sûr que ce n'était pas de l'amour.

— Étaient-ce ces deux demoiselles, en robes blanches, chapeaux de paille attachés sous le menton avec des rubans bleus.

— Précisément.

— Cheveux bruns, lissés en bandeaux sur le front ?

— Oui.

— Grands yeux, d'un bleu clair, fendus en amende.

— Ce sont elles ! les connaissez-vous ?

— Oui, ce sont les demoiselles de St-Dizier qui descendaient avec leur mère. Diable ! vous n'avez pas mauvais goût. Ce sont les belles de Québec ; on appelle la plus grande, *l'Étoile du Nord.*

— St-Dizier, répéta St-Luc, en se rejetant en arrière dans le fond de la voiture, je ne connais pas ce nom-là ; et il tomba dans une rêverie dont il ne sortit qu'en arrivant à Sorel.

Le père Toin fumait sa pipe sur la galerie, au-devant de sa maison, quand ils arrivèrent.

— Eh bien ! le voyage ? dit le père Toin, en secouant les cendres de sa pipe et venant au-devant d'eux.

— Pas trop bon, dit DesRivières : et de votre côté ?

— Moué, j'en ai ; pas su M. Rivan, personne ne sait ce qu'il est devenu ; mais su Meunier j'en ai.

— Qu'avez-vous appris ? dit St-Luc, en avançant vivement.

— Ah ! dame ! C'est par une pure chance du bon Dieu que j'ai appris ça. Figurez-vous que depuis que je vous ai vu, j'ai fait l'tour du village, je n'sais combien de fois, pour voir tous les vieux. Pas un ne se rappelait M. Rivan ni Meunier. Je désespérais de rien trouver, quand, par hasard, c'matin, j'vais à la grève, pour voir s'il y avait du poisson à vendre ; et qu'est-ce que j'vois au quai ? Un tas de faignants qui regardaient deux hommes de cage qui s'battaient. Mais qu'est qu'c'est qu'ces deux polissons-là que je dis ? — Mais connais-tu pas Bill Collins qu'on m'répond. — Quoi, le métif ? — Oui, c'est lui-même. — Et l'autre ? que j'demande. — C'est Munier, le garçon à Pierriche, tu sais ; qu'é d'meuré à St-Ours. — Oh ! oh ! que je me dis, c'est mon homme ; et sans faire ni une, ni deux, j'crie : « Aidez moué, faut les séparer » ! et on les sépare. J'tenais Munier au collet. Tu n'as pas honte, que j'lui dis, de te battre comme ça en pleine rue ; t'es ben joli comme t'es là, avec un œil poché et l'autre qui n'en vaut pas mieux. — Quoi, c'est vous m'sieu Toin, qu'y m'dit. — Oui, c'est moué, que j'lui réponds ; et tu vas m'suivre tout de suite ; ya deux m'sieux qui te cherchent. Je l'ai emmené ici ; et après lui avoir fait laver le visage avec du whisky, j'lui dis : A c't'heure, tu vas rester ici ; et quand ces m'sieux viendront y te verront. — Ah ! pour ça, j'peux pas, qu'y m'répond. — Et, pourquoi pas, que j'dis. — Mais parce qu'y faut que j'rejoigne ma cage qui descend ; Montferrand, qu'est d'sus, m'a dit de le rejoindre à la tête du lac ; à moins qu'j'n'aime mieux aller sauter l'Abord à Plouffe, avec la cage à m'sieux Aumond. — Bien, c'est bon, que j'lui dis, tu iras sauter l'Abord à Plouffe ; ça te donnera le temps d'attendre ici que'quetemps. — Non pas, me répondit-il ; faut que je remonte dans le *Varennes*, qui va démarrer tout à l'heure. J'eus beau faire pour l'r'tenir ; il a fallu qu'y partit dans le *Varennes.*

— Est-ce bien le cousin de M. Meunier qui était mort en mer ? demanda St-Luc, fort intéressé dans la découverte du père Toin.

— Non pas le cousin ; le p'tit cousin ; c'est le père qu'était le cousin du matelot. C'lui-cit c'est l'fils.

— C'est bien, c'est bien ; mais où allons-nous le retrouver maintenant. C'est dommage que je n'aie pu le voir.

— Ah ! pour ça, écoutez : j'sais où y d'meure ; y d'meure à Montréal, dans le faubourg St-Laurent, qu'y m'a dit, conte le *Coin Flambant*.

— Est-ce tout ce que vous avez pu obtenir, M. Toin ?

— Oui, m'sieux ; c'est-à-dire non, arrêtez un peu... ah ! y m'a dit que l'petit Pierriche à Mame Rivan... attendez, j'ai pas trop ben compris... oui, j'crois qu'c'est ça, l'p'tit Pierriche à Mame Rivan, qu'elle avait mis chez son père, avait été enlevé, tout p'tit.

— Chez qui avait-il été mis ?

— Chez Pierriche Munier, l'père à celui qu'était ici à matin.

— Est-ce tout ce que vous avez appris ?

— Oui, m'sieu, c'est tout ».

CHAPITRE TRENTE-CINQUIÈME

UNE NUIT ORAGEUSE

L'excitation des esprits à Montréal était devenue telle qu'il était dangereux de sortir le soir, surtout dans les faubourgs. La police était tout à fait insuffisante pour réprimer les désordres. Les hommes du guet faisaient acte d'apparition par intervalles, plutôt par forme que pour faire acte d'autorité. Heureusement qu'il était rare que l'on fît usage d'armes meurtrières ; on se servait de bâtons, quelquefois de garcettes, mais presque jamais de pistolets ou de poignards. — Mais si d'un côté il n'y eut point d'assassinats, il y avait presque tous les soirs de nombreuses contusions d'infligées, souvent à des personnes fort inoffensives. Une haine de race s'était insensiblement accrue entre une partie de la population anglaise et canadienne. La jeunesse des deux nationalités, surtout, était fort exaltée. Leur antipathie ne se déclarait pas encore ouvertement, en plein jour ; mais dans les rencontres particulières, le soir, ils en venaient presque toujours aux voies de fait. Des deux côtés ils se recherchaient ; les Canadiens n'étaient presque jamais les agresseurs, mais une fois la lutte engagée, ils en sortaient presque toujours à leur avantage ; à moins qu'ils ne fussent forcés de succomber sous le nombre.

Le *Coin Flambant* était devenu célèbre par les rixes dont il était le théâtre presque toutes les nuits. Trois à quatre maisons, tenues par des personnes d'une réputation plus que douteuse sous le rapport de la morale, attiraient beaucoup de jeunes gens. Un cabaret, où l'on débitait de la liqueur d'assez bonne qualité et où l'on tenait plusieurs tables de jeux, se trouvait juste en face d'une maison peinturée en rouge, qui lui avait fait donner le nom de *Coin Flambant* que portait le quartier. Cette auberge, d'assez modeste apparence au dehors, était souvent le théâtre de terribles orgies. C'était là que se rencontraient assez fréquemment les plus turbulents et les plus exaltés des deux partis ; mais comme il avait été convenu, d'un tacite et commun accord, de regarder ce lieu comme un terrain

neutre, on n'y parlait jamais politique ; ce qui n'empêchait pas que sous d'autres prétextes on n'élevât des querelles dont les haines de races était la cause. Une enseigne au-dessus de la porte, portait ces mots ambitieux « *Hôtel St-Laurent* ».

Un peu plus bas, en descendant la rue St-Constant vers le Champ de Mars, il y avait une maison, à deux étages, en bois ; on y montait par un perron de cinq à six marches. C'était une taverne où l'on vendait sans licence de la boisson frelatée aux habitués. Cette maison était le rendez-vous de ce que la ville renfermait de plus infime dans sa population ; c'était là que s'organisaient les vols, les incendies et les bris de maison qui, à cette époque, augmentaient d'une manière alarmante. Là, la nuit, on apercevait des figures que l'on ne rencontrait nulle part le jour ; vers dix heures du soir, on commençait à les voir arriver une à une ; quelquefois, mais rarement, deux ou trois ensemble. Quelquefois on y voyait des gens des cages qui demeuraient dans le faubourg ; ceux-là n'y venaient pas pour y faire du mal, ou y rencontrer les malfaiteurs dont nous venons de parler ; mais parce que la boisson y était vendue à meilleur marché. Les hommes de cage ou les *voyageurs*, comme on les appelle, qui visitaient cette espèce de tapis franc, étaient pour la plupart des *boulés*, qui ne reconnaissaient d'autre mérite que celui de la vigueur physique et de la force brutale.

On nous pardonnera de conduire nos lecteurs dans ces lieux que l'exigence de notre récit nous oblige de visiter.

Un samedi d'été, vers neuf heures et demie, deux hommes marchaient rapidement, en remontant la grande rue du faubourg St-Laurent ; rendus à la rue Lagauchetière, ils tournèrent à droite. A une trentaine de pas, en arrière, suivait une autre personne qui, de temps en temps, frappait légèrement le pavé avec une canne, comme pour les avertir qu'il les suivait.

« — Connaissez-vous bien la place ? disait l'un de ces hommes à son compagnon.

— Parfaitement. Mais je crois qu'il est un peu trop de bonne heure, pour l'y trouver.

A mesure qu'ils avançaient, les fanaux devenaient de plus en plus rares, et bientôt ils furent dans une obscurité complète. La nuit était noire et chaude, l'atmosphère lourd.

Quand ils furent arrivés à la taverne qu'ils cherchaient, ils s'arrêtèrent un instant et écoutèrent. N'entendant rien, l'un d'eux frappa un coup, avec sa canne, sur le pavé ; deux coups secs, partis des environs du *Coin Flambant*, répondirent au signal.

» — Entrons maintenant », dirent-ils en montant avec précaution le perron qui menaçait de s'effondrer sous leurs pieds.

C'était une salle assez grande ; elle occupait tout le premier étage (rez-de-chaussée) ; elle était basse ; le plafond noir de fumée, n'était pas à plus de sept pieds de hauteur. Dans le fond, en face de la porte, il y avait un comptoir. Quelques barils peinturés en jaune annonçaient, en lettres rouges, qu'ils devaient contenir du rhum, du whisky, du gin, de la bière et du cidre. Sur une tablette, au-dessus de la rangée de barils, on voyait plusieurs bouteilles recouvertes d'inscriptions prétentieuses de liqueurs dont elles étaient veuves depuis longtemps.

Dans un des coins de la salle une table longue en planches de pin, entourée

de bancs, servait à ceux qui voulaient manger ou boire en conversant. Il n'y avait pas de chaises ; les bancs servaient en même temps de sièges et de lits à ceux qui en avaient besoin.

Une seule chandelle de suif sur le comptoir éclairait l'appartement. Malgré la chaleur, les chassis et contrevents étaient fermés. Une épaisse atmosphère de fumée enveloppait la table de manière à plonger dans une demie obscurité trois personnes qui l'occupaient, et qui cessèrent de parler à l'entrée des deux nouveaux venus.

Le propriétaire, qui dormait derrière le comptoir, sur une vieille chaise empaillée, ouvrit machinalement les yeux sans se déranger ; mais quand il vit que ceux qui s'avançaient vers lui, n'étaient point de la classe de ceux qui fréquentaient sa taverne, il se leva et moucha, avec ses doigts, la chandelle, dont le long lumignon attestait que cet homme dormait depuis assez longtemps.

« — Bonsoir, messieurs, que puis-je faire pour votre service ? leur dit-il en les regardant avec défiance.

— Nous cherchons un nommé Meunier, homme de cage ; on nous a dit que nous le trouverions ici.

— C'est ici qu'il vient généralement tous les samedis ; mais il n'est pas encore venu cette semaine.

— Pensez-vous qu'il viendra ce soir ? nous avons besoin de le voir pour des choses importantes.

— Je crois qu'il viendra, s'il est en ville. Mais il ne sera pas ici avant dix ou onze heures. Si vous désirez l'attendre, asseyez-vous ; ou plutôt, si vous aimez mieux repasser, je lui dirai de vous attendre, s'il vient.

— Merci, nous reviendrons plutôt.

— Peut-être le trouveriez-vous à l'hôtel St-Laurent, il y va quelquefois; mais rarement, parce qu'il n'y a que les richards qui vont là ».

A peine furent-ils sortis, qu'une des trois personnes qui étaient assises près de la table se leva et dit tout bas : « Restez ici, je vais les suivre. »

— Tu perds ton temps, P'tit Loup ; je connais le mince ; c'est un commis de la Banque du Peuple ; ça n'a jamais le sou ; l'autre je ne sais pas ».

Celui qu'ils appelaient P'tit Loup était un dangereux et audacieux voleur, nouvellement sorti de prison. Il revint bientôt auprès de ses compagnons, et leur dit qu'il les avait vus entrer à l'hôtel St-Laurent.

L'auberge dans laquelle venaient d'entrer St-Luc et DesRivières, avait une apparence tout à fait aristocratique auprès de la taverne qu'ils venaient de quitter.

« — C'est mieux ici, remarqua St-Luc, nous attendrons jusque vers onze heures ; qu'allons-nous faire ?

— Je vais d'abord m'informer si Meunier n'est point venu, et donner ordre de nous avertir s'il vient ; puis nous fumerons un cigare dans la salle voisine, où du moins nous aurons des chaises.

— Et du vin, si vous désirez traiter, M. DesRivières, dit un homme en anglais, qui s'avança du milieu d'un groupe de trois à quatre personnes debout près d'une fenêtre.

DesRivières jeta un coup d'œil rapide sur St-Luc, et lui fit un signe.

St-Luc, sans se préoccuper de ce qui venait d'arriver, passa dans la seconde chambre, et s'assit sur un vieux sofa près d'une table, pendant que DesRivières allait parler au comptoir.

» — Qu'allez-vous prendre, dit celui-ci à St-Luc, en revenant avec le garçon qui apportait des cigares.

— Je préférerais ne rien prendre pour le moment.

— Je l'aime autant, et mieux même ; car je crois que l'on va me chercher querelle. Ce sont tous des *L. P. S.* qui sont dans l'autre chambre. Et ce soir, nous avons autre chose à faire que de nous battre. Je serais fâché que, par rapport à moi, vous fussiez entraîné dans une difficulté, qui pourrait être sérieuse.

— Portent-ils des armes ? demanda St-Luc.

— Non ; mais ils ont des garcettes dans leurs poches, je pense.

— C'est bon, c'est bon ; ne nous en occupons pas, dit St-Luc avec la plus parfaite indifférence. S'ils viennent, nous les recevrons. En attendant, garçon, une bouteille de champagne et deux verres !

— Pourquoi pas trois, dit celui qui avait déjà adressé la parole, en entrant dans la salle suivi de ses compagnons.

— Monsieur, je ne vous connais pas, lui dit St-Luc... garçon, deux verres ! Et il alluma tranquillement son cigare.

— Monsieur S... lui dit DesRivières en se levant, est-ce que vous venez pour insulter un étranger ? Si c'est à moi que vous en voulez, remettons la partie à un autre jour. Pour ce soir je vous prie de ne pas nous chercher querelle.

— Eh ! bien, payez donc une traite.

— Si vous n'avez pas d'argent, je vais vous en prêter ; mais vous m'excuserez de ne pas boire avec vous.

— Tonnerre ! tu nous insultes, DesRivières, en nous offrant de l'argent ; tu me connais, et tu sais que j'en ai de l'argent, dit un des amis de S. en mettant la main dans sa poche et en retirant cinq à six piastres. Tu ne veux pas traiter ; et bien, voici ce que je propose : Nous prendrons les gants tour à tour, et celui qui restera vainqueur le dernier fera payer la traite au parti vaincu.

— Et vous êtes sérieux ? dit St-Luc, en riant.

— Mais oui.

— Comment ; vous êtes cinq, et nous ne sommes que deux, et vous croyez que la proposition est juste.

— Eh bien ! je vous prendrai, vous. Si vous me battez, je paierai la traite ; si je vous bats, vous la paierez.

— J'accepterai à une condition, répondit St-Luc ; c'est qu'après la traite prise, vous nous laisserez tranquilles.

— Accepté, accepté ! crièrent-ils de bonne humeur en détachant de la cloison deux paires de gants de boxe.

— Voulez-vous me laisser prendre les gants à votre place, dit tout bas DesRivières à St-Luc en s'approchant de lui. Celui avec qui vous allez vous prendre est un fort boxeur. C'est le Dr J... ; je lui dois un compte pour une affaire que nous avons eue au théâtre.

— Laissez faire ; je connais passablement l'escrime et un peu la boxe, aussi, moi ; je veux voir si je n'ai pas oublié.

Quand St-Luc eut ôté son habit et relevé les manches de sa chemise, montrant ses bras nerveux et l'épaisseur de ses muscles, qui se gonflaient rigides et durs au moindre mouvement, DesRivières ne fit plus d'objection.

Les deux adversaires se placèrent au milieu de la salle, en face l'un de

l'autre ; les spectateurs faisaient cercle. St-Luc, bien appuyé sur ses solides hanches, les bras repliés en avant, portant haut la tête, attendit l'attaque avec calme. Son adversaire avança le premier et fit une feinte, puis un pas en arrière. St-Luc ne bougea pas, il voulait étudier son attaque et sa manière de parer. Celui-ci avança de nouveau, fit une feinte large de la gauche, pour provoquer une parade développée ; mais St-Luc devinant l'intention, para serré ; puis au moment où le docteur allongeait un coup à fond de la droite, il riposta vivement et frappa en plein visage. Le docteur un peu étourdi, fit deux à trois pas en arrière.

Dès ce moment, St-Luc sentit que son adversaire n'était point un homme de sa force, et qu'il le tenait à sa discrétion.

Au bout de deux à trois minutes, le docteur revint à l'attaque, fort excité. St-Luc était parfaitement calme. Il resta encore sur la défensive. Le docteur avait soin de ne plus s'exposer en attaquant ; et St-Luc le laissa s'essouffler, par un jeu habile et serré. Le docteur n'avait pas une seule fois atteint St-Luc. Il est vrai aussi que le docteur n'avait reçu encore que deux coups de poings ; le premier dans le visage et le second dans la poitrine.

L'excitation et l'intérêt étaient des plus vifs, mais personne ne parlait, ni ne faisait de démonstration qui pût gêner les combattants.

Deux nouveaux arrivés se tenaient debout dans la porte.

Au bout d'une dizaine de minutes de feintes et de parades, de voltes et de contre-voltes, St-Luc voyant que le docteur était très essoufflé, crut qu'il était temps de lui donner une petite leçon. D'abord il le presse, fait deux ou trois feintes rapides, puis lui allonge un coup de poing sur l'œil gauche. Le docteur retraite ; St-Luc le presse, fait une feinte, puis se découvrant à dessein, pare vivement une molle allonge de son adversaire et lui plante sur le front, un coup qui le fit caracoler, comme un homme ivre, jusqu'à la cloison, à laquelle il fut obligé de s'appuyer pour ne pas tomber.

» — Assez, assez ! crièrent plusieurs voix, le docteur est battu !

— *By G..., no !* cria le docteur furieux, en jetant ses gants et s'avançant sur St-Luc, les poings fermés.

— *Fair play ! Fair play !* cria un des nouveaux arrivés en s'avançant vers le docteur pour l'arrêter.

— Laissez faire, dit St-Luc, je vais lui apprendre à fausser les règles d'une lutte courtoise.

St-Luc garda ses gants, parant avec calme les coups que son adversaire cherchait à lui porter avec ses poings nus. Ce dernier était blême de colère, de rage et de confusion de voir que St-Luc ne se dégantait pas. Celui-ci ne frappait plus ; il faisait des feintes et rompait afin d'obliger son adversaire à s'élancer. Le docteur pensant que St-Luc ne rompait que parce qu'il était intimidé, crut devoir profiter d'un moment où il s'était découvert, pour se jeter vivement en avant en allongeant un coup à fond. C'était le moment qu'attendait St-Luc ; il fit une volte rapide à droite ; le docteur perdit l'équilibre et alla tomber à plat ventre sous la table.

» — Enterré ! enterré ! crièrent à la fois les deux personnes arrivées les dernières, qui s'étaient tenues à l'entrée de la porte, et qui s'avancèrent alors vers DesRivières en lui tendant la main. Faites-nous donc le plaisir, lui dirent-ils, de nous présenter à votre ami.

— Volontiers. Permettez-moi, M. de St-Luc, de vous présenter deux de mes amis, messieurs, C. D... et A. de S...

A peine la présentation était-elle faite, et les poignées de main échangées entre St-Luc et ses nouvelles connaissances, que le docteur se relevait de dessous la table. D'abord on crut qu'il se jetterait sur St-Luc, et Des-Rivières se mit en avant ; mais au contraire, le docteur tendit franchement la main à son adversaire, lui demandant excuse de son emportement et lui offrant cordialement son amitié.

» — Je n'ai pas d'objection, dit St-Luc qui n'avait pas perdu son sang-froid un seul instant ; parce que j'aime mieux faire des amis que d'avoir des ennemis, dans un pays où j'arrive.

— Eh ! bien, maintenant que vous m'avez donné ce que je méritais, je vais payer la traite à la compagnie.

— C'est votre droit, dit St-Luc, en riant.

Le renfort qui était arrivé, l'issue de la lutte et son dénouement avaient complètement calmé l'humeur provocatrice des L. P. S. ; aussi passèrent-ils ensemble un plus agréable quart-d'heure que celui que semblait leur promettre leur entrée dans l'auberge.

» — Nous sommes très heureux d'avoir fait votre connaissance, M. de St-Luc, dit C. D... ; c'est un hasard si nous sommes entrés ici, mais c'est un hasard que je remercie ; nous passions en calèche, nous rendant chez Privat, quand nous entendîmes du bruit dans la maison et vîmes un gros nègre qui, de la rue, regardait par la fenêtre. Nous lui demandâmes ce qu'il y avait dans la maison. Il nous répondit que c'était son maître qui allait faire la boxe. Nous sautâmes de voiture et nous voici.

— Messieurs, voulez-vous accepter notre voiture ? dit A. de S... en s'adressant à St-Luc et à DesRivières, nous avons un souper aux huîtres et au champagne chez Privat ; vous êtes les bienvenus, je vous invite.

— Non, merci, dit St-Luc, en se levant et boutonnant son habit jusque sous le menton, nous avons affaire dans les environs. Il est même temps que nous partions.

— Au revoir, donc. Si vous terminez vos affaires, venez nous rejoindre, nous ferons une partie de billard.

Quelques instants après, St-Luc et DesRivières entraient dans la taverne, où ils espéraient trouver l'homme qu'ils cherchaient.

Le nombre des habitués s'était augmenté d'une dizaine de personnes, à mines basses et sournoises ; les uns fumant et buvant, d'autres chantant ; quelques-uns parlant bas, par groupes, dans les coins obscurs. St-Luc jeta un coup d'œil rapide autour de la salle enfumée, et s'avançant au comptoir demanda si celui qu'il cherchait était arrivé.

» — C'est lui qui chante là-bas tout seul. Vous voyez ce gros courtaud, barbe noire.

— Oui, merci ; répondit St-Luc en s'avançant vers celui qu'on lui avait désigné.

— Excusez, lui dit-il ; êtes-vous monsieur Meunier ?

— Pas monsieur ! Meunier, tout court.

— Je voudrais vous parler.

— Vous l'avez en belle ; parlez. Qu'y a-t-il pour votre service, continua-t-il, en se levant.

— N'êtes-vous pas de la paroisse St-Ours.

— Oui.

— Y a-t-il longtemps que vous en êtes parti ?

Meunier regarda St-Luc quelque temps, avec attention, avant de répondre, puis se tournant vers DesRivières, dont la physionomie ne lui était pas inconnue, il leur dit :

» — Êtes-vous les deux messieurs qui êtes allés dernièrement à Sorel, chez le père Toin ?

— Oui. Nous sommes allés à St-Ours pour vous chercher. C'est le père Toin qui nous a dit que nous vous trouverions ici.

— Alors, que me voulez-vous ?

— Vous allez le savoir. Dites-nous depuis combien de temps vous avez quitté la paroisse St-Ours.

— Vingt-cinq à vingt-six ans.

— Avez-vous connu un M. Alphonse Meunier, de St-Ours.

— Le matelot, qui s'est noyé en mer ?

— C'est ce que l'on a dit du moins.

— Oui, je l'ai connu très bien.

— Avez-vous connu sa femme ?

— Je crois bien que je l'ai connue ! C'était une bonne femme celle-là ; et belle, et généreuse, et pas fière ! Allez ; on l'aimait tous à la maison. Elle a été bien malheureuse ! C'était une sainte, celle-là !

St-Luc se détourna pour essuyer une larme, qui tremblait à sa paupière.

Meunier, qui avait remarqué l'émotion de celui qui l'interrogeait, lui dit :

» — Mais vous l'avez donc connue que vous me faites tant de questions ?

— Non, mais j'ai des raisons de la connaître ; je la cherche, et c'est pour cela que je voulais vous voir. Vit-elle encore ?

— Pour ça je ne puis pas dire au juste. Elle n'était pas morte l'été passé ; car je l'ai vu passer dans un beau carosse, dans la rue Notre-Dame. C'est une grande dame et riche ; mais je l'ai bien reconnue tout de même ; quoiqu'elle ne m'ait pas reconnue, elle. Je suis si changé, et il y avait si longtemps que l'on s'était vu. Depuis que le p'tit Pierriche a été emmené de cheux nous : ou plutôt depuis que nous sommes partis de St-Ours, on ne s'est plus revu. Elle avait perdu nos traces.

— Quel p'tit Pierriche ?

— Pierriche Meunier ; le fils à Alphonse et à elle ! qu'elle avait placé en nourrice chez nous, après que son père l'eut forcée de se remarier à M. Rivan ; un gros seigneur.

— Vous rappelez-vous bien le petit Pierriche ?

— Dame, je crois bien. Un petit grichou, pas plus haut que ça ; fin comme un renard, et pas malin. Ah ! oui, malin, pas pour faire du mal par exemple, mais pour faire des tours. Tiens, il me semble le voir, quand il montait à poil sur la grand grise à José.... Mais ça, ça ne vous intéresse pas ; excusez-moi, je l'aimais bien le p'tit, et j'aimerais bien à le revoir. Je crois pourtant que je le reverrai jamais, il doit être mort depuis longtemps.

— Il n'est pas mort ; et c'est justement pour vous dire cela, afin que vous l'aidiez à retrouver sa mère, que je suis venu vous trouver.

— Il vit mon p'tit Pierriche ! vous le connaissez, monsieur, dites-moi donc où il est, que j'aille le voir. Tenez, je ne suis pas riche, mais je donnerais cinq piastres, oui, dix, pour le voir, quand ce ne serait qu'une minute.

— Vous le verrez dans quelques jours d'ici ; en attendant, voulez-vous lui rendre un service.

— Un service ! pas un ; dix. Je vous l'ai dit, je ne suis pas riche ; je n'ai pas de famille, je suis garçon ; je n'ai que ma mère et ma p'tite sœur Florence. S'il veut venir demeurer cheux nous, ça nous fera plaisir, et à ma mère itou, allez ! C'est de bon cœur que je lui offre ma maison. Tiens, quéque'j'dis donc là ? Ma maison, mais il ne voudrait pas y demeurer, il aurait honte de moi, car voyez-vous, je suis une canaille ; je n'ai pas honte de venir ici, boire l'argent que je gagne, au lieu de la donner à ma mère et retirer Florence d'où elle est.

DesRivières, en attendant prononcer le nom de Florence avait redoublé d'attention.

» — Oui, continua Meunier, c'est ça qui me fait damner.

— Où est-elle donc, Florence ? demanda DesRivières.

— Où elle est ? Elle est cheux ce gredin de Malo, qui tient l'hôtel St-Laurent, un peu plus haut qu'ici. Vous en d'venez ; est-ce que vous ne l'avez pas vue ; elle sert souvent à la *bar*. Une belle place pour une p'tite jeunesse, qui n'a pas encore seize ans. Et pourtant c'est de ma faute, si elle est engagée là. Entendre des jurements, des blasphèmes ! voir des choses d'ivrognerie ! tenez, je m'en veux d'être venu demeurer dans ces quartiers-ci ; mais je ne connaissais pas mieux. Dieu merci, on n'y demeure pu ; j'en sommes partis depuis huit jours, et j'ai hâte que Florence aie fini son mois, pour l'emmener cheu nous.

— Pourquoi ne l'en faites-vous pas sortir de suite, dit St-Luc, qui admirait dans cet homme les sentiments affectueux qu'il portait au petit Meunier, et la sollicitude qu'il éprouvait pour sa jeune sœur.

— C'est bien plus aisé à dire qu'à faire. Car voyez-vous ce s... Malo, continua Meunier, en accompagnant son jurement d'un violent coup de poing sur la table, ne veut pas qu'elle quitte, avant qu'elle lui aie payé dix piastres, qu'il dit lui avoir prêtées pour s'acheter des pendants d'oreilles et un collier. Comme si elle avait besoin de pendants d'oreilles ! Ah ! vous voyez bien qu'ils vont lui faire perdre la tête, pauvre p'tite.

— J'admire vos sentiments, ils sont d'un bon frère et d'un cœur généreux. Si vous lui payiez ses dix piastres, la laisserait-il partir ?

— Oui, il me l'a encore dit ce soir.

— Eh ! bien, écoutez ; nous arrangerons cela tout à l'heure. Votre petit ami Pierriche, comme vous l'appelez, et comme vous le dites, sans vous en douter, est très riche ; il veut retrouver sa mère et c'est vous qu'il veut employer pour la chercher. Vous allez vous mettre de suite en recherches ; vous viendrez tous les matins, à neuf heures, à l'hôtel Rasco me dire ce que vous aurez pu apprendre. Si vous pensez qu'elle puisse demeurer à Montréal, vous chercherez à la campagne, à Québec, partout ; et vous me tiendrez au courant de vos découvertes, bonnes ou mauvaises ; entendez-vous ?

— Oui, monsieur.

— Et comme vous ne pouvez pas perdre votre temps pour rien, je vais vous donner un peu d'argent ; pas trop, car vous pourriez le boire et le perdre. Quand vous n'en aurez plus, venez me voir, et je vous en donnerai. Ceci n'est pas pour payer votre trouble, mais seulement vos dépenses. Quand vos recherches seront terminées, vous aurez votre récompense,

car croyez-moi, votre petit Pierriche n'a pas oublié ce qu'il doit à votre mère, que j'irai voir demain, de sa part ; si vous voulez bien me dire où elle demeure maintenant.

— *Fort Tuyau*, monsieur, troisième maison à droite. Mais, monsieur, vous me donnez trop d'argent là ; continua Meunier, en regardant dans le creux de sa main les trois pièces d'or, que St-Luc y avait glissées.

P'tit Loup, qui avait vu les fauves reflets du métal dans la bourse de St-Luc et dans la main de Meunier, poussa du genou sous la table son compagnon de gauche, et échangea un regard rapide avec une autre personne, qui se trouvait à l'autre bout de la table.

» — Vous ferez bien de faire sortir votre sœur dès ce soir, dit DesRivières.

— J'y pense, monsieur ; mais cet argent n'est pas à moi, reprit-il, en le faisant sauter dans le creux de sa main, qu'il tenait toujours ouverte ; je n'ai pas le droit de l'employer à autre chose qu'à chercher madame Rivan.

— Si fait, mon ami, dit St-Luc : employez-le comme vous voudrez, pourvu que vous ne le dépensiez pas en boisson, inutilement ; quand vous n'en aurez plus, je vous en donnerai encore.

— Merci, bien des fois, monsieur ; vous faites là une meilleure action que vous ne pensez peut-être. Et je vous jure que pas un sou de cet or ne sera dépensé pour la boisson, jusqu'à ce que j'aie trouvé mame Rivan, si elle vit. Vous me croirez si vous voulez, mais j'avais promis que passé ce soir, je ne mettrais pu les pieds dans c'te maudite baraque, où j'étais venu pour me rapprocher de ma p'tite Florence, et veiller sur elle d'ici, car je n'ose pas rester à l'Hôtel St-Laurent ; ça m'enrage. Et je veux que le Bon Dieu me punisse si j'y reviens jamais, après que je l'aurai emmenée.

St-Luc se préparait à partir, quand tout à coup la porte de dehors s'ouvrit avec fracas, et un homme bondit plutôt qu'il n'entra, en hurlant et en blasphémant.

» — Où est-il, ce Meunier, que je l'*étripaille* et que je l'*éventraille*, s'écria-t-il en jurant, et en même temps, sans regarder ni à droite, ni à gauche, il se battit les cuisses de ses deux mains, chanta le coq, et fit un saut en envoyant ses deux pieds, chaussés de souliers de chevreuil, au plafond de la salle, avec la souplesse d'un chat-tigre.

— Bill Collins ! dit DesRivières, en se penchant à l'oreille de St-Luc.

Celui-ci jeta un coup-d'œil sur Meunier qui baissait la tête.

» — Qu'allez-vous faire ? lui dit St-Luc.

— Me battre, répondit Meunier en rougissant, ou passer pour un lâche ; et pourtant je ne voudrais pas me battre ce soir. Voyez les conséquences de la mauvaise compagnie que je fréquente.

— Eh ! bien, vous ne vous battrez pas.

— Comment faire ? il est à moitié saoûl. C'est un diable.

— Tant mieux ; il n'en sera que plus facile à arrêter. Asseyez-vous et restez tranquille, je réponds de tout.

St-Luc jeta un coup d'œil du côté de la porte qui était restée ouverte et vit Trim, dont les grands yeux blancs brillaient dans l'obscurité. Il lui fit un signe. Trim entra et resta debout au-devant de la porte qu'il referma. Personne ne parut avoir fait attention à l'entrée de Trim ;

les yeux de tout le monde étant fixés sur Bill Collins qui, ayant aperçu Meunier, prenait son élan pour fondre sur lui.

Meunier s'était assis sur le banc, comme St-Luc l'en avait prié, adossé au mur. Avant que St-Luc eut le temps de se placer en avant, Bill Collins fit deux sauts et lança ses pieds à la tête de Meunier ; celui-ci esquiva vivement le coup, en se jetant de côté. Un grand morceau du crépit se détacha et tomba de la muraille. Un frisson courut dans les veines de St-Luc, qui saisit le bandit par le bras et le repoussa rudement.

» — Vous avez manqué votre coup ; c'est bien heureux pour vous.

— Comment pour moi ? Est-ce que, par hasard, vous voudriez vous mêler de ce qui ne vous regarde pas, blanc bec que vous êtes ? Allons lâchez-moi, ou je vous éventraille à votre tour.

P'tit Loup et deux ou trois personnes se levèrent, et se rapprochèrent de Bill Collins.

L'affaire va être chaude, pensa DesRivières, en retroussant les manches de son habit. Trim restait debout sans bouger, à la même place, sachant qu'il ne devait rien dire ni rien faire sans un ordre de son maître, dont il comprenait le moindre signe ; il ne paraissait pas du tout inquiet. Meunier s'était levé, et se tenait à la gauche de St-Luc.

» — Me lâcherez-vous ? dit Bill Collins en hurlant.

En même temps il chercha à frapper St-Luc à la figure. Mais celui-ci avait prévenu le coup en le saisissant au poignet, lui tenant ainsi les deux bras pressés comme dans un étau.

» — Lâchez-moi donc ; encore une fois, je vous le dis.

— Je te lâcherai, si tu veux promettre de ne pas attaquer cet homme ; une autre fois, tu feras ce que tu voudras, mais ce soir, non.

— Tonnerre d'un nom ! je ferai ce que je voudrai, il n'y a pas un homme pour m'empêcher ici. Voulez-vous me lâcher, oui ou non ?

— Prenez garde, il va vous mordre, dit Meunier.

— Il ne me mordra pas ; répondit St-Luc, dont le sang commençait un peu à lui monter à la tête, et il repoussa Bill Collins avec violence.

— Kokorikô ! chanta Bill Collins, en s'élançant sur St-Luc, pour le saisir à la gorge. Mais il s'était mal adressé en changeant d'adversaire. St-Luc fit un demi-pas en avant, et lui asséna au milieu du front un coup de poing si rapide, si raide, que Bill Collins tomba tout de son long, comme un bœuf assommé.

DesRivières n'avait pu s'empêcher de tressaillir en voyant l'éclair des yeux de St-Luc, à l'instant où celui-ci levait le bras pour frapper.

» — Je crois qu'il en a assez, dit DesRivières ; nous ferons mieux de partir, maintenant ; et vous aussi, Meunier. Nous n'avons plus rien à faire ici.

— Oui, je m'en vas chercher ma petite sœur et l'amener chez moi.

Ils sortirent ensemble ; Meunier gagna du côté de l'hôtel St-Laurent, pendant que St-Luc et DesRivières descendirent la rue vers le Champ-de-Mars, Trim suivant toujours à quelque distanec.

» — Mâtin ! quel coup de poing ! M. de St-Luc. Comme vous l'avez assommé ! il est tombé comme un sac de farine. Où avez-vous donc pris des leçons de boxe ?

— A la Nouvelle-Orléans, je ne faisais que cela, quand j'étais jeune. J'ai aussi pris des leçons à Londres de James Sawyer.

— Êtes-vous fort au fleuret ?

— Un peu. J'ai pris des leçons de Fontau à Paris, et de Latour à la Nouvelle-Orléans.

— J'en suis bien aise ; nous avons ici un maître de boxe, nommé O'Rourke, je voudrais bien vous voir prendre les gants avec lui ; il se vante. Je crois que vous êtes plus fort que lui ; j'ai vu cela à la manière dont vous parez, encore mieux que dans celle de votre attaque, car au deuxième tour j'ai bien compris que vous ménagiez le Dr... votre adversaire de tantôt. Il n'est pas du tout de votre force. Aimeriez-vous à prendre les gants avec O'Rourke ?

— Je n'y tiens pas ; mais si je vais à la salle, je n'aurai pas d'objection. J'aime cependant mieux les armes.

— Oui ! eh ! bien, nous avons Hury, un français qui donne des leçons. On le dit très fort et je le crois très capable, quoique je ne sois pas grand connaisseur.

— C'est bien, nous irons le voir ; j'aimerais à me refaire la main un peu. Où allons-nous maintenant ? je me sens en veine d'excitation, ce soir ; je n'ai pas la moindre envie d'aller me coucher.

— Allons, chez Privat nous rencontrerons nos amis.

— Je le veux bien. D'autant plus que j'aimerais à faire plus ample connaissance avec eux ; surtout avec le plus gros des deux, le blond. J'aime cette figure-là. Il y a là quelque chose de bon, de brave, de généreux et d'intellectuel en même temps.

— Vous ne vous trompez pas ; c'est un de nos bons Canadiens, descendant d'une des plus braves familles du pays ».

CHAPITRE TRENTE-SIXIÈME

LES DEUX SŒURS

Sur la route de Sainte-Foye, à quelque distance de la ville de Québec, le touriste apercevait, il y a quelques années, un petit cottage, dont l'extérieur, en maçonnerie de pierre grise, n'offrait rien de bien particulier du côté de la route. Mais il était si pittoresquement assis sur le versant ouest des coteaux, entouré de belles érables, taillées avec soin, qu'il apparaissait de la vallée, comme un nid caché dans le feuillage. Un beau jardin, planté d'arbres fruitiers, dont les allées bien sablées et ratissées étaient bordées de verdure, s'étendait en pente douce derrière la maison. Au bas du jardin, une main intelligente avait construit un petit berceau, à treillis, couvert de vignes sauvages dont les raisins mûrs pendaient en grappes nombreuses. On passait de ce berceau sur une pelouse fleurie d'un demi-arpent carré à peu près, et qu'ombrageaient un groupe d'ormes majestueux, dont les vastes rameaux, en s'entrelaçant, formaient un épais toit de verdure que les rayons trop chauds du soleil de juillet ne pouvaient pénétrer, à la grande satisfaction de deux jeunes filles qui, assises sur le gazon, étaient occupées toutes deux à broder des chiffres sur des mouchoirs de fine batiste, frangés de dentelle.

Elles étaient sœurs, de même âge ; toutes deux gaies, toutes deux spirituelles, comme des canadiennes de pure origine française ; toutes deux jolies, avec leurs cheveux bruns, lisses, soyeux, se divisant au milieu du

front en deux bandes qui encadraient leur visage d'un ovale parfait, et se repliant gracieusement pour aller au-dessus des oreilles se nouer en rouleaux sur le derrière de la tête. Elles s'aimaient comme des jumelles s'aiment; elles se ressemblaient comme deux jumelles se ressemblent ; leurs sympathies étaient les mêmes, leurs goûts ne faisaient qu'un. Pourtant, une nuance assez sensible distinguait leur caractère ; l'une Asilie, que l'on appelait Asile, était d'une sensibilité mêlée d'une certaine teinte de douce mélancolie, qui n'en rendait sa gaieté que plus aimable, et sa conversation, comme sa société, que plus sympathique ; avec elle on se sentait comme un besoin d'aimer.

Sa sœur, plus vive dans sa gaieté, plus sémillante dans ses mouvements, un peu piquante dans ses réparties pleines de sel et de finesse, offrait un charmant contraste quelquefois ; car c'était justement quand Asile paraissait la plus rêveuse, qu'elle se plaisait à la taquiner, et c'est alors que son esprit jaillissait avec ses paroles comme une cascade éblouissante. Elle était toute gracieuse, toute gentille comme sa sœur. Avec elle il n'y avait pas moyen d'être triste ou sérieux ; il fallait rire. Elle était un peu moins grande qu'Asile. Ses mains étaient petites, blanches, délicates comme celles d'un enfant ; il en était de même de ses pieds, petits comme ceux d'une duchesse. Elles étaient là toutes deux silencieuses depuis quelques instants, lorsqu'un léger bruit les avertit de la présence de leur mère, qui contemplait ses deux enfants avec une douce satisfaction matérielle.

« — Dites donc, maman, dit la plus jeune en se levant et en jetant son bras autour du cou de sa mère, pourquoi faut-il broder toutes ces lettres sur mon mouchoir « *H. M. R. de St-Dizier* » ? — C'est presque l'alphabet à broder ! J'ai bien envie de ne plus mettre « *M* ». vous ne le mettez jamais sur les vôtres.

— Fais toujours, mon enfant ; c'est l'initiale du nom de ton père, qui prie pour vous au ciel !

— Pourquoi alors cette lettre ne se trouve-t-elle pas sur vos mouchoirs, bonne maman ?

— Moi, c'est différent, mon enfant.

— Comment cela ? Je ne vous comprends pas.

— Quoiqu'il en soit, brode cette lettre ; ne serait-ce qu'à titre de souvenir, dit Madame de St-Dizier avec un soupir, mettant ainsi fin à la conversation pour rentrer dans le berceau qu'elle traversa lentement et la tête basse.

— Hermine, lui dit sa sœur, après que sa mère eut disparu au détour d'une allée, tu as fait de la peine à maman ; je t'avais déjà dit de ne plus lui parler de cela, car on l'attriste toujours. Depuis que notre bon père est mort, il y aura bientôt cinq ans, je ne l'ai jamais vue gaie comme autrefois ; depuis un an surtout j'ai remarqué qu'elle avait des jours de tristesse profonde qui m'affligent ; sa santé s'affaiblit aussi.

— As-tu remarqué aussi que chaque fois que nous allions à Montréal elle en revenait plus triste ; on dirait qu'elle ne quitte Montréal qu'avec regrets.

— Ah ! oui, je l'ai bien remarqué. Depuis bientôt un mois que nous sommes revenues, il n'y a presque pas de jours que je ne remarque, dans ses yeux, des traces de pleurs. Te rappelles-tu, en arrivant à Sorel, ce beau grand jeune homme, brun, qui nous regardais avec une attention, qui m'a paru si marquée, que j'ai été obligée de changer de place ; eh !

bien, sais-tu ce que cette pauvre maman m'a dit ? Elle m'a dit qu'elle trouvait que ce jeune homme nous ressemblait ; pauvre mère, elle pense toujours à nous et quand elle voit quelqu'un dont les traits sont beaux et distingués, elle croit que nous devons lui ressembler.

— Oui ! oui ! je me souviens de ce jeune homme qui nous regardait avec ses grands yeux presque effrontés ; et pourtant il m'a semblé qu'il y avait moins d'effronterie que de tristesse dans son regard. En effet, maintenant j'y pense, quand il a baissé les yeux et a souri avec mélancolie, en te voyant quitter ta place, il me semble lui avoir trouvé une forte ressemblance avec toi, quand tu prends ton air triste ; avec ça que vos yeux sont pareils ; les siens sont noirs, les tiens presque bleus, les siens percent, les tiens caressent ; votre nez aussi se ressemble, moins la forme ; le sien est droit, le tien fin et arqué ; votre teint est semblable, moins la couleur, il est brun, tu es blonde. Ton portrait c'est le mien ; donc il nous ressemble ; c'est clair.

— Pauvre mère, continua Asile, sans faire attention à ce que disait sa sœur, elle n'a que nous pour la consoler dans son affliction ; car il y a quelque chose qui l'afflige. Elle ne s'est pas couchée dans le bateau et elle a passé la nuit à prier ; « pauvre enfant » ! disait-elle ; et elle se mettait à pleurer, puis elle entrouvrait le rideau et nous embrassait chacune à notre tour, tout doucement pour ne pas nous éveiller ; je faisais semblant de dormir, quoique je fusse sur le point d'éclater en sanglots, sachant bien que j'aurais redoublé ses peines, en lui faisant voir que je m'en apercevais.

— Bonne mère, elle ne pense qu'à nous! et moi, je lui ai fait de la peine. Tiens, Asile, je me sens envie de pleurer, quand tu me dis cela.

— Ne pleures pas ; car si maman découvrait que tu eusses pleuré, elle n'en serait que plus chagrine. Tu sais qu'elle n'aime rien tant que de nous voir nous amuser ; c'est pour cela que nous irons au bal chez le gouverneur mercredi prochain ; et pourtant je t'assure bien que je n'ai pas grande envie d'y aller...

— Je te quitte, dit Hermine, en interrompant sa sœur ; je reste et vais aller chanter quelques chansons joyeuses ; peut-être distrairais-je ma bonne maman.

— C'est bien, Hermine, va : j'irai te rejoindre bientôt et nous chanterons ce joli duo, qu'elle aime tant : « *Les rayons d'Italie* ». Prends garde de ne pas chanter « *La mère se plaint toujours* »; tu sais combien cette romance l'attriste.

— Je sais, je sais ; je lui chanterai « *Le procès des yeux noirs et des yeux bleus* » ; je dirai les yeux gris au lieu des yeux bleus ; et elle rira, parce que nous avons les yeux plus gris que bleus ; et certes, ce n'est point une perte, dit l'aimable jeune fille en embrassant sa sœur, surtout quand ils sont beaux comme les tiens.

— Et comme les tiens aussi, Hermine ».

Asile, restée seule, se remit à travailler avec ardeur pendant quelque temps ; puis, peu à peu, elle laissa tomber ses mains sur ses genoux et se mit à rêver et à contempler le splendide panorama qui se développait immense et varié sous ses yeux.

C'est qu'en effet il n'y a peut-être pas au monde un plus beau comme un plus grandiose spectacle que celui qu'offre la vue de la vallée de la rivière St-Charles ou des Laurentides qui la borde au loin à l'horizon, prise des hauteurs de la route de Ste-Foye.

Le soleil, qui baissait vers l'ouest, venait de se cacher derrière un nuage frangé d'or, qu'il empourprait de ses rayons, au-dessus de la cîme rugueuse des montagnes par-delà le village indien de Lorette. La rivière St-Charles, qui serpentait au milieu d'une plaine fleurie, était ça et là coupée par des navires en construction, de toutes formes et de toutes grandeurs, les uns n'offrant encore qu'une ligne étroite qui devait servir de quille, d'autres leurs carènes à demi-radoubées; puis ceux-là plus avancés, montrant leurs coques noires prêtes à être lancées pour aller bientôt augmenter la nombreuse flotte marchande qui va porter les produits du Canada dans les pays étrangers.

La plaine, qui s'étend en pente douce jusqu'aux pieds des Laurentides, se divise en une multitude de fermes en parallélogrammes, dont les différentes récoltes, parvenues à des degrés divers de maturité, présentaient comme des carreaux d'un immense damier. De délicieux paysages ; de riants villages, avec leurs jolies églises, dont les clochers de ferblanc reflétaient les feux du soleil couchant, quand quelques-uns de ses rayons perçaient le nuage, marquaient de distance en distance les limites des paroisses dont ils étaient le centre. A la gauche, l'ancienne et la nouvelle Lorette, Charlesbourg, Beauport ; plus au loin Montmorency, avec sa chute ; plus loin encore les Caps qui s'avancent, le front menaçant, vers le St-Laurent.

On était alors au temps des labours, temps de travail et de plaisir dans les campagnes ; des troupeaux de vaches laitières, errant durant le jour, dans les champs nouvellement fauchés, revenaient en mugissant des pâturages, ramenés à la maison dont les cheminées laissaient échapper une blanche fumée, qui annonçait que le souper des laboureurs se préparait, pour leur faire oublier les fatigues de la journée.

Une légère brise de l'ouest s'était élevée et apportait le parfum des prairies à notre jeune héroïne, absorbée dans une délicieuse contemplation. Tout à coup elle se leva : « Il pourrait bien se faire en effet, murmura-t-elle, que ce ne fût pas par effronterie qu'il me regardait avec tant d'attention » ! Et les bras pendants, la tête pensive, elle regagna, à pas lents, la maison.

« — Viens donc, viens donc vite ; s'écria Hermine en accourant au-devant de sa sœur. Tu ne sais pas qui vient de passer à cheval ? Le monsieur de l'autre jour. J'étais à chanter au piano, quand j'entendis le galop d'un cheval ; je crus que c'était un officier ; je ne fis pas attention et continuai à chanter. Mais le cheval s'arrêta au pas, je chantais toujours pour finir mon couplet ; lorsqu'il fut terminé, j'eus la curiosité de voir quel était ce cheval, qui s'arrêtait ainsi sous l'influence de ma musique ; car, en effet, on dit que les animaux aiment les divins accords, hem ! hem ! Mais qu'aperçois-je ? Tout en ne regardant que le cheval, vrai, je reconnus notre bel étranger. Car c'est un étranger, j'en suis sûr.

— Lequel ? dit distraitement Asile, sans relever la tête.

— Le cavalier, comme de raison, et non le cheval.

— Quel cavalier ?

— Mais celui qui m'écoutait chanter. Le même dont tu me parlais tout à l'heure.

— Était-il seul ? demanda Asile, en hésitant, et suivant sa sœur qui l'entraînait par la main.

— Seul ; pourquoi cette question, petite sœur, dit l'autre malicieusement ?

— Il eut pu être accompagné de quelqu'une de nos connaissances.

— Oh ! pour ça, ne sois pas inquiète ; s'il veut se faire présenter quelque part, il en trouvera le moyen. Ces hommes sont-ils jamais en peine ? Chantons toutes les deux ; s'il aime la musique il saura bien trouver les chanteuses.

— Bien ; mets-toi au piano, continua Hermine, quand elles furent dans le salon, je vais voir s'il revient.

— Mille excuses, ma chère ; mais c'est ta place, dit Asile en riant : je regarderai, moi, en baissant les persiennes ; je voudrais voir si c'est le même. Ah ! le voilà : chante seule je te suivrai ; je voudrais l'examiner comme il faut, pendant qu'il est encore loin.

— Laisse-moi le regarder aussi.

— Mais tu l'as déjà vu ; commence donc à chanter, il pourrait s'apercevoir que l'on a interrompu le chant, et croire peut-être avec la suffisance de ses pareils, que nous l'avons remarqué. Ils sont si fats, ces hommes.

— Pas tous.

— Si fait ! mais laisse-moi donc regarder ; j'aimerais à le voir un tout petit peu ; quand ce ne serait que le bout de son nez.

— Ah ! tu es bien une vraie fille d'Ève.

— Tiens ! et toi ? Mais, c'est différent ; je suis la plus petite.

— C'est bien lui ! il vient au galop, dit Asile, en se mettant au piano, avec une agitation qui n'échappa pas à sa sœur.

— Tu vas voir son cheval se remettre au pas, dit Hermine en riant ; il n'a pas les oreilles longues pour rien.

Et elles chantèrent un des plus jolis duos de Bellini. La voix douce, suave et pleine de mélodie d'Asile se mariait si bien aux accents clairs, nets et expressifs de sa sœur, qu'il en résultait une délicieuse harmonie, qui ne dut pas échapper à l'oreille attentive du cavalier qui passait, puisqu'il mit son cheval au pas et sembla écouter avec satisfaction. Elles continuèrent à chanter jusqu'à ce que le morceau fut terminé. Le cavalier était déjà loin, allant toujours au pas, la tête penchée, l'œil fixé sur le pommeau de sa selle, comme s'il eut été absorbé par le chant qu'il venait d'entendre.

» — Je te disais bien qu'il se mettrait au pas. Une autre fois il s'arrêtera ; il est si fin ce cheval-là !

— Mais, dit tout à coup Asile, c'est demain mercredi ; le bal au château.

— Belle découverte ! puisque c'est aujourd'hui mardi.

— J'ai peur que la modiste n'ait pas le temps de terminer mes toilettes.

— Tiens ! et tu me disais, encore ce matin, que tu ne tenais pas à aller à ce bal, où il y aura tant de monde ; et que dans tous les cas ta robe de soie rose suffirait. Tu veux donc être belle demain ?

— Ça ferait tant plaisir à maman ; ce n'est que pour lui plaire.

— Et à d'autres aussi, dit Hermine, en faisant un signe, comme pour désigner celui qui venait de passer.

— Folle ! répondit Asile, en embrassant sa sœur pour dissimuler la rougeur qui lui était montée à la figure. Et d'ailleurs, reprit-elle, je ne pense pas qu'il y aille ; qui aurait pu le présenter chez le gouverneur ».

Un coup léger, frappé au marteau de la porte, vint interrompre leur

entretien. Hermine courut ouvrir à une timide jeune fille, qui portait un petit paquet de linge à la main ; elle présenta une lettre en demandant si madame de St-Dizier était à la maison.

Après avoir ouvert la lettre et l'avoir parcourue à la hâte, Hermine fit passer celle qui l'avait apportée, dans la cuisine où était alors madame de St-Dizier, puis courant à Asile, elle lui dit en lui montrant la lettre qu'elle tenait élevée au-dessus de sa tête. « Il va y aller, il ira, il est venu pour cela ».

« — Mais, que dis-tu donc, Hermine ?

— Oui, oui, il y sera ; je te conseille d'aller chez la modiste, et de lui dire de finir ta robe pour demain, dût-elle travailler toute la nuit.

— Mais qui ? mais qui ?

— Mais lui ; le milord ! le héros des mille et un contes ! Tiens, lis ce que m'écrit Elmire.

Montréal, 23 *octobre* 1837.

« Ma chère Hermine,

« D'abord, je t'embrasse sur les deux joues et Asile aussi ; ensuite je te recommande, c'est peut-être inutile, d'être bien discrète sur ce que je vais te confier, et de n'en parler à personne. Tu sauras que nous avons ici, depuis quatre à cinq semaines, un étranger de la Nouvelle-Orléans, qui passe pour fabuleusement riche, et dont tout le monde parle en ville. Il s'appelle M. de St-Luc ; il est venu avec plusieurs lettres d'introduction, et a été invité dans les meilleures familles. J'étais curieuse, comme tu le penses bien, de voir le lion du jour ; j'en avais entendu dire, par mon frère Auguste, des choses si surprenantes. Il paraît qu'il a été une espèce de corsaire par plaisir ; qu'il s'est battu avec des pirates ; et mille autres histoires tout aussi affreuses que l'on établit sur son compte.

» Jeudi dernier, nous avons eu un grand bal chez madame de Mont... qui donne toujours, comme tu sais, les plus brillantes soirées à Montréal. Toute l'élite de la société y était ; les habits rouges, comme de raison, ne contribuaient pas peu à l'éclat du bal. Il n'y avait presque pas de jeunes Canadiens ; ils s'occupent plus de politique que de bals ; tant pis, pour nous ! Il y avait le colonel W... le capitaine S... enfin presque tous les officiers du 32e et du 66e ; sans oublier, *last but not least,* mon petit lieutenant R. W... Tu sais que j'ai toujours eu un faible pour le militaire ; et pourtant, je t'assure que ce n'était pas ce qui avait le plus d'intérêt pour moi ce soir-là. J'étais presque vexée de ne voir que des visages connus ; enfin, vers onze heures, il se fit une sensation dans le salon où je dansais.

« C'était *lui :* mais il n'a pas plus l'air d'un flibustier que toi et moi ! J'imaginais voir une espèce de barbe-bleue, avec une épaisse crinière, des yeux féroces, eh ! bien, ce n'est rien de tout cela ; c'est tout simplement un beau grand brun, avec une légère moustache noire. Il se présente avec beaucoup de grâce ; ses manières sont d'une extrême élégance. Il n'y a aucune affectation chez lui ; il n'est pas roide et gourmé, comme la plupart de nos officiers ; ni fier, malgré sa richesse. Il n'a pas plus de prétention que le commun des mortels. Il s'est fait présenter à toutes les dames, et a conversé avec elles aisément, sans gêne ; je t'assure qu'il a fait des conquêtes parmi les jeunes filles. Tu le verras et le jugeras, car il m'a dit

qu'il descendrait à Québec lundi ou mardi prochain pour assister au bal du château ; le gouverneur lui ayant envoyé une invitation spéciale.

« Il n'a pas dansé, il est en deuil de son père ; mais je t'assure que j'avais plus de plaisir à entendre sa voix grave et douce, qu'à danser. Il m'a montré beaucoup d'attention, quand je lui ai dit que tu étais mon amie. Il paraît qu'il t'a déjà vue, toi et Asile, quelque part. Ainsi prenez garde de me l'enlever ; car je puis bien te le dire à toi, pourvu que tu n'en ries pas... j'en suis folle !

» Il paraît qu'il voyage pour son plaisir ; l'on m'a dit, pourtant, qu'il était venu en Canada pour y chercher quelqu'un... *quelqu'une.* Il n'aime pas à s'entretenir sur ce sujet ; du moins il a éludé la question, quand je lui en ai parlé, en badinant. Je crois que j'ai deviné ce qu'il cherche... il n'est pas difficile de deviner ce qu'un jeune homme beau, riche, de vingt-cinq à trente ans, peut chercher. Nous sommes cinq à six qui avons décidé de faire sa conquête ; c'est un véritable siège en forme que nous voulons faire. Une fois prisonnier, il payera gros pour sa rançon. J'espère qu'Asile et toi, ainsi que tes amies de Québec, vous vous joindrez à nous pour faire un traité offensif et défensif contre le nouvel ennemi de notre repos. Excuse mon bavardage ; il m'a fait oublier une foule d'autres choses que j'avais à te dire.

« Mes respects et les amitiés de maman à madame de St-Dizier.

» ELMIRE L... »

« *P. S.* — Je décachète ma lettre pour te dire justement ce qui devait en faire le sujet principal. La personne qui te remettra cette lettre, est la jeune fille que maman avait promise d'envoyer à ta mère ; elle est adroite à l'aiguille et bonne fille de chambre. Elle s'appelle Florence. Elle est sortie, depuis quelques jours, de chez un monsieur ou madame Malo, où il paraît qu'elle avait trop d'ouvrage, elle est si jeune ; et, avec cela, si gentille ! Sa mère, qui est une bonne vieille, que nous employons depuis longtemps pour les gros ouvrages, désire qu'elle aille à Québec.

» E. L. ».

» — Eh ! bien, que dis-tu de ce lion ? dit Hermine, en reprenant la lettre qu'elle avait relue avec sa sœur. Il me semble que nous pouvons l'apprivoiser. Ah ! Ah ! Et toi, qui disais qu'il n'y avait pas de lion blanc ! vois-tu comme le monde progresse. Je vais aller montrer cette lettre à maman, puis nous ferons venir cette petite Florence ».

CHAPITRE TRENTE-SEPTIÈME

LE BAL DU GOUVERNEUR

Le jour du grand bal, que donnait le gouverneur, était enfin arrivé. Des cartes d'invitation avaient été distribuées avec profusion, depuis plus de quinze jours. Lord Gosford, qui voulait faire un dernier effort pour se rendre tous les partis favorables, avait invité un grand nombre des notabilités canadiennes des campagnes.

La résidence du gouverneur avait été décorée à neuf, à l'intérieur ; la salle de danse avait été agrandie et étincelait à la lumière de mille bougies. Tous les salons étaient brillamment illuminés. Une foule assez considérable

était déjà arrivée. Dix heures venaient de sonner, et une longue file de voitures semblait stationner à la porte, quoiqu'elles se succédassent avec rapidité, les unes prenant la place de celles qui partaient.

La musique du régiment en garnison dans la ville, préludait à un quadrille, quand le gouverneur entra dans la salle de danse, ayant à son bras une jeune fille à laquelle il paraissait témoigner beaucoup d'affection. Il salua à droite et à gauche plusieurs personnes qu'il n'avait pas encore vues, et se dirigea vers le fond de la salle, où il venait d'apercevoir madame de St-Dizier.

« — Je vous cherchais, madame, lui dit-il, pour vous confier pour la soirée, ma petite cousine, qui vient avec son père passer quelques mois avec nous. Elle est étrangère en ce pays, n'étant arrivée que de ce matin ; je désirerais lui faire faire la connaissance des bonnes familles canadiennes. Elle parle le français comme une petite parisienne. J'espère que vous voudrez bien la prendre sous votre protection. Et vous, dit-il, en s'adressant aux demoiselles de St-Dizier, qui étaient près de leur mère, vous ne lui refuserez pas votre amitié, n'est-ce pas ? nous sommes presque de vieilles connaissances, votre mère et moi, quoique depuis quelque temps elle néglige de nous visiter ; je voudrais que Clarisse et vous, fussiez bonnes amies.

Madame de St-Dizier prit affectueusement la main de la jeune étrangère, et la fit asseoir entre elle et Hermine.

» — Maintenant, dit Lord Gosford en se penchant vers celle qu'il avait amenée à madame de St-Dizier, je vais aller prévenir quelqu'un, que j'ai aperçu au moment de ton entrée dans la salle ; il est bien loin, ma chère, de s'attendre à te voir ici ce soir.

— Quelle est cette personne, milord, demanda Clarisse.

— Ah ! c'est une surprise que je veux vous faire à tous deux. Il croit que ton père est repassé en Angleterre depuis longtemps avec toi ; et tu ne t'attends guère, j'en suis sûr, à le rencontrer ici. Je vais bientôt te l'envoyer.

Lord Gosford n'eut pas plutôt passé dans le salon voisin, que la musique, qui avait été un instant interrompue, donna le signal d'un quadrille. Toutes les places furent bientôt prises. Mademoiselle Asile dansait en face de sa mère, d'où elle pouvait facilement examiner les traits et l'expression de la physionomie de la jeune personne que Lord Gosford leur avait présentée. Hermine était demeurée auprès de Clarisse, qu'elle examina avec intérêt pendant qu'elle parlait à sa mère. Le caractère de Clarisse et celui d'Hermine se ressemblaient trop, pour qu'elles ne devinssent pas bientôt amies.

» — C'est, sans doute, la première fois que vous venez en Canada ? lui demanda-t-elle.

— Oui, mademoiselle.

— Vous êtes venue dans la plus mauvaise saison de l'année, reprit madame de St-Dizier ; nous entrons dans l'automne avec ses vents froids et ses pluies désagréables ; vous ne vous amuserez pas beaucoup.

— Il fait pourtant assez beau aujourd'hui, un peu frais, c'est vrai ; mais j'aime bien ce temps-là. Mon père eut cependant désiré venir plus tôt, mais ayant été retenu plus longtemps qu'il ne pensait dans la Caroline du Sud, ainsi que dans la Virginie, il fallait bien venir dans cette saison, car il tenait à voir milord avant de retourner en Angleterre.

— Pensez-vous rester quelque temps en Canada ?

— Mon père se propose de retourner en Angleterre avant l'hiver.

— Je crains que vous ne vous ennuyiez ici ; l'hiver ne sera pas gaie, si l'on en juge par les nouvelles qui arrivent aujourd'hui même de Montréal. On parle d'une assemblée révolutionnaire qui a eu lieu lundi, dans la paroisse St-Charles, sur la rivière Chambly.

— Voilà son Excellence, maman, dit Hermine en se penchant.

— M. de St-Luc! dit Clarisse en laissant échapper un petit cri de surprise et pâlissant un peu.

Hermine, qui avait entendu le cri de surprise et remarqué le changement de couleur de Clarisse, prit la main de la jeune fille et lui demanda avec intérêt ce qu'elle avait.

» — Rien, dit-elle, en se remettant, je ne m'attendais pas à *le* voir ici.

— Vous *le* connaissez donc ?

— Très bien ; nous avons voyagé ensemble. Mais voilà milord.

— Je n'ai pas voulu, madame, laisser à d'autres le plaisir de vous présenter M. de St-Luc, un des bons amis de mon cousin, sir Arthur, dit à madame de St-Dizier Lord Gosford : comme j'espère avoir le plaisir de vous voir souvent avec vos jeunes filles, et que M. de St-Luc sera presque un des membres de la famille, je suis bien aise qu'il puisse faire ce soir votre connaissance, et, par votre entremise, celle des dames canadiennes que vous connaissez. Ma petite cousine est déjà son amie ; quant à mademoiselle Hermine, ce sera à lui à gagner son amitié. Vous le présenterez à votre sœur, n'est-ce pas, mademoiselle ? J'espère que vous m'aiderez à le garder aussi longtemps que possible parmi nous, car il parle déjà de partir.

— Vous me faites beaucoup d'honneur, milord, répondit madame de St-Dizier ; je tâcherai de m'acquitter, du mieux qu'il me sera possible, de la double charge que vous me confiez.

— Je n'attendais pas moins de votre bonté — puis, se tournant du côté de M. de St-Luc, Lord Gosford lui dit :

— Maintenant que vous êtes entre bonnes mains, je vous quitte pour aller rejoindre sir Arthur ,qui sera content de vous voir ; mais ne vous pressez pas.

— Madame est trop bienveillante, dit St-Luc en faisant un salut respectueux ; je crains qu'elle n'ait un bien mauvais élève à guider. Demandez à mademoiselle Clarisse, combien peu je suis aimable et galant.

— Je pourrais mal vous juger, monsieur ; et d'ailleurs, ajouta Clarisse, d'un ton moitié hésitant moitié badin, depuis un an vous avez pu changer.

Hermine, qui ne put s'empêcher de sourire, regarda M. de St-Luc dont les traits exprimaient la satisfaction et la joie.

» — Oh ! je n'ai pas changé, miss Clarisse ; je suis toujours le même, un rude marin qui ne s'est pas encore poli au contact du beau monde ; qui parle comme il pense, et souvent ne pense pas comme les autres, et qui aurait besoin d'une main charitable et amie, pour le conduire à travers tous les écueils et les difficultés d'une société peut-être exigeante et difficile.

— Oh ! M. de St-Luc, dit Hermine, vous ne trouverez pas la société canadienne exigeante ni difficile. Je sais aussi que vous n'aurez pas beaucoup de peine à trouver de ces amies dont vous parlez. J'ai même appris qu'il s'était formé une ligue dans cette intention à Montréal.

— Pour ou contre moi ? demanda St-Luc en riant.

— C'est un secret ; et ce n'est pas le mien seul.

En ce moment un aide-de-camp du gouverneur vint prier Miss Gosford de lui faire l'honneur de danser avec lui la prochaine danse, qui devait être une valse.

» — Valsez-vous, mademoiselle ? demanda St-Luc à Hermine.

— Non, Monsieur.

— Alors me permettriez-vous de vous offrir le bras pour aller prendre quelque rafraîchissement ?

Hermine jeta un coup d'œil à sa mère, qui lui fit signe d'accepter.

» — Vous voyez, Madame, que je vous enlève votre fille.

— J'espère qu'elle est sous bonne garde, répondit Madame de St-Dizier, réprimant avec peine un soupir.

— Mais où est donc votre sœur ? dit St-Luc avant d'entrer dans le salon voisin, et s'arrêtant pour regarder les danseuses.

— C'est elle qui danse de l'autre côté de la salle, vis-à-vis l'endroit où nous étions.

St-Luc suivit quelques instants des yeux la dernière figure du quadrille qui achevait, puis se tournant vers celle dont le bras s'appuyait au sien, il lui dit en la regardant attentivement :

» — Si elle n'était pas votre sœur et si elle ne vous ressemblait pas autant, je dirais qu'elle est bien belle et bien jolie.

Hermine, qui avait baissé les yeux sous le regard de St-Luc, se remit aussitôt et répondit d'un ton enjoué :

» — Vraiment, M. de St-Luc, je ne croirai plus à votre franchise ; vous veniez de nous dire que vous ne disiez que ce que vous pensiez.

— Et c'est pour cela que je vous le dis. Ne me croyez-vous pas ?

— Mais pas du tout, quant au compliment que vous venez de faire, je vois que pour un marin, vous savez aussi flatter. Les hommes sont tous comme cela, c'est un sentiment inné chez eux.

— Pour l'appréciation du beau et du bien.

Le quadrille était terminé, et la foule, qui gagnait dans le salon des rafraîchissements, y entraîna St-Luc. Après avoir conduit Hermine dans un vis-à-vis, espèce de double fauteuil fait en forme d'un S, nouvellement en usage, il lui apporta une glace à la vanille, et s'assit près d'elle. Il se plaisait à la conversation vive et brillante de sa jeune compatriote, dont il admirait l'esprit en même temps que la naïveté. Le temps passait rapidement pour tous deux, quand Hermine aperçut Asile qui venait au-devant d'elle.

» — Voici ma sœur, dit-elle, je crois qu'elle me cherche. En effet elle la cherchait, pour lui annoncer que sa mère se sentait indisposée et désirait s'en aller. St-Luc offrit le bras aux deux sœurs et les conduisit auprès de leur mère, qui bientôt après partit avec ses deux enfants.

St-Luc chercha alors sir Arthur, qu'il trouva avec Lord Gosford. Le gouverneur tenait à la main une lettre qui venait de lui être remise et parlait avec animation. L'endroit où ils étaient formait une espèce de petit cabinet de travail ; une table, trois à quatre fauteuils à fond de jonc, quelques livres sur des rayons et une carte du Canada, appendue à l'un des côtés de l'appartement, en composaient tout l'ameublement.

St-Luc crut devoir se retirer pour ne pas troubler leur entretien ; mais le gouverneur l'ayant aperçu le rappela en lui disant :

» — Venez, M. de St-Luc, vous n'êtes pas de trop ; mon cousin désire vous voir ; et j'aimerais à avoir votre opinion sur des nouvelles sérieuses, qui me parviennent à l'instant de Montréal.

Sir Arthur aimait véritablement M. de St-Luc, et avait fait à Lord Gosford les plus grands compliments de sa bravoure, sa prudence et sa discrétion.

Après quelques paroles d'amitié échangées entre sir Arthur et M. de St-Luc, le gouverneur reprit :

» — Oui, M. de St-Luc, vous n'êtes pas de trop pour connaître les graves nouvelles que je viens de recevoir dans une dépêche que le commandant des forces à Montréal m'a envoyée. Il paraît qu'il y a eu avant hier, le 23, une assemblée de cinq comtés, où les résolutions les plus révolutionnaires ont été proposées et adoptées. Toute la population de la rivière Chambly est en armes. Des sociétés secrètes se forment, je crains des troubles sérieux ; quoique je n'ajoute pas une foi entière à tous ces rapports que je crois exagérés. Vous, M. de St-Luc, qui avez eu occasion tout dernièrement de visiter les paroisses de St-Ours et St-Denis, vous pouvez me donner quelques renseignements précis. Vous avez vu plusieurs habitants des plus influents de ces endroits, n'est-ce pas ? Que pensez-vous de leurs dispositions ?

— Vous me faites beaucoup d'honneur, milord, de me demander ainsi mon opinion. Je suis étranger ici, à peine arrivé depuis six semaines ; et je ne suis guère capable de formuler une exacte idée de la situation.

— Mais enfin, vous avez passé presque tout votre temps avec des Canadiens, à Montréal et dans les campagnes ; vous me dites que vous êtes intime avec Rodolphe DesRivières, le Dr Gauvin, André Ouimet, Édouard Rodier, et plusieurs autres jeunes gens de Montréal ; vous avez vu plusieurs fois l'honorable Louis Joseph Papineau, le Dr Kimber, M. Drolet et les autres chefs du parti, qui s'appelle *patriote*. Croyez-vous que sincèrement ils aient l'intention de faire une révolution ?

— Milord, j'ai eu occasion, il est vrai, de voir ces personnes, souvent même ; mais je vous assure que loin d'avoir chez eux découvert aucune idée de révolution, je crois qu'ils ne pensent qu'à faire une pure agitation politique dans les limites de la légalité, pour attirer l'attention de l'Angleterre sur la situation du pays.

— Mais, cette société des *Fils de la liberté*, formée à Montréal, — n'avez-vous pas lu son adresse du 4 courant ? C'est un véritable manifeste rebelle ?

— J'ai lu cette adresse, milord ; j'en ai parlé à quelques-uns des signataires que je connais. Ce sont tous des gens de cœur et de courage, qui ne peuvent avoir eu la moindre pensée révolutionnaire en la signant. Cette adresse, écrite par une personne étrangère au pays et dont le nom ne figure pas au nombre des signatures, leur a été présentée dans une réunion et lue à la hâte. Tous ceux qui étaient présents la signèrent parce qu'ils n'y voyaient qu'un appel au peuple pour demander le redressement des griefs qui y sont énumérés ; et surtout une invitation aux jeunes Canadiens de Montréal de s'organiser pour résister au *Doric Club*. Vous ne voyez en effet, que des noms de jeunes gens de 18 à 20 ans sur cette adresse.

— Mais pensez-vous que M. André Ouimet, président de cette société ; M. George de Boucherville, secrétaire-correspondant ; M. J. L. Beaudry,

et les autres principaux, n'ont pas mis la main à la rédaction de ce manifeste ?

— Je suis à peu près sûr que non ; je le leur ai entendu dire à eux-mêmes, et je les crois. L'adresse leur fut lue en anglais et ils la signèrent de confiance, sans avoir trop fait attention à ce qu'elle pouvait comporter d'illégal et de compromettant ; comme leur principal but est de s'organiser contre le *Doric Club*, leur plus grand désir est de le rencontrer, et d'en venir aux mains avec les membres de ce club, qui les menacent par des affiches anonymes. Ils n'attaqueront pas le *Doric Club*, car ils désirent se tenir dans les bornes de la légalité ; mais ils les recevront rudement si ces derniers les attaquent, comme ils se vantent qu'ils le feront.

— Vous croyez que les *Fils de la liberté* n'ont pas d'autres desseins ?

— J'en suis certain. Ils se rassemblent régulièrement tous les lundis ; jusqu'ici il n'y a rien eu d'illégal dans leurs assemblées ; il n'y a eu aucun trouble, aucun désordre. Laissez-les faire, et vous verrez qu'avant peu la société se dissoudra d'elle-même.

— Mais pourquoi se sont-ils organisés en divisions militaires ?

— Mille pardons, milord ; on vous a mal renseigné, leur organisation ne comporte nullement des divisions militaires ; ce sont des sections locales, comme la section du faubourg Québec, du faubourg St-Laurent, St-Antoine, de la ville, afin de pouvoir avoir des assemblées particulières dans chacun de leurs quartiers, sans besoin de convocation générale. Mais tout cela, croyez-le, est tout autant pour le plaisir de la chose que pour celui qu'ils se promettent de bien rosser le *Doric Club*, s'ils le peuvent. Que voulez-vous que mille ou douze cents jeunes gens, presque des enfants, fassent, sans arme, dans une ville comme Montréal, quand même ils auraient des intentions mauvaises, ce qu'ils n'ont pas ?

— C'est assez mon opinion, reprit Lord Gosford après un instant de réflexion, mais ceux qui me conseillent sont d'une idée différente. Ils considèrent que Papineau tend à révolutionner le pays ; et ce qui les porte à le croire c'est la conduite de la Chambre d'Assemblée. J'ai voulu essayer la conciliation, eh ! bien, vous connaissez leur réponse fière et arrogante.

— Ceux qui vous conseillent, milord, excusez-moi si je prends la liberté de vous parler franchement...

— Parlez, parlez, M. de St-Luc, j'aime à vous entendre dire ce que vous pensez ; au moins vous, vous n'êtes pas mû par des sentiments d'hostilité politique ou de races.

— Milord, c'est justement parce que je suis étranger à tous les sentiments qui, dans ce pays, semblent exciter une partie de la population contre l'autre, que je pense pouvoir juger les choses sans passion. Vous venez de le dire, milord, les sentiments d'hostilité, soit d'origine soit, politique ou autres, faussent les idées.

— Ce n'est malheureusement que trop vrai.

— Eh ! bien, milord, quels sont ceux qui vous entourent, quels sont ceux qui assistent à vos conseils ? Des hommes hostiles aux Canadiens, qui ont intérêt à les calomnier, qui cherchent à les pousser à des actes de résistance qu'ils convertiront ensuite en actes de trahison, afin de les rendre criminels à vos yeux et aux yeux des autorités en Angleterre.

— Vous pensez donc que les Canadiens ne songent point à se révolter, reprit Son Excellence, qui décidément paraissait partager l'opinion contraire.

— S'ils songeaient à se révolter, milord, répondit de St-Luc avec animation, vous verriez des organisations partout ; ils achèteraient des armes, et ils n'en ont pas. J'ai un peu visité les campagnes, avec ce M. DesRivières dont vous venez de parler ; or, nous n'avons ni vu ni entendu rien qui pût donner à soupçonner que l'on songeât, le moins du monde, à un soulèvement quelconque. J'ai assisté à quelques-unes des réunions locales des *Fils de la liberté*, et je n'ai rien entendu de révolutionnaire. Toutes leurs dispositions, tous leurs discours tendaient à préparer quelques bonnes râclées aux membres du *Doric Club* et aux L. P. S.

— Mais la Chambre d'Assemblée ?

— Il m'est tout à fait impossible, milord, de me former une opinion sur une question d'une aussi haute importance, et dans laquelle Votre Excellence est bien meilleur juge que moi, pourvu qu'elle ne juge que d'après elle-même et non d'après ceux qui l'entourent. Mais veuillez, je vous conjure, ne pas oublier une chose, Milord ; c'est que le peuple qui ne voulut pas se joindre aux colonies anglaises révoltées, et qui préféra rester soumis à la Grande-Bretagne ; le peuple qui marcha joyeusement aux frontières en 1812, et versa son sang à Châteauguay et ailleurs pour défendre le drapeau anglais, ne doit pas légèrement être traité de rebelle. Si cette colonie eut été anglaise en 1775, elle se fut révoltée. Milord, votre esprit et votre jugement, doivent vous faire apprécier les raisons qui m'ont fait parler avec un peu de chaleur peut-être, mais avec franchise et avec conviction.

— Merci, M. de St-Luc, je réfléchirai à ce que vous venez de me dire.

Le procureur-général Ogden, était venu demander au gouverneur un moment d'entretien. Sir Arthur prit le bras de St-Luc, et passa avec lui dans la salle de danse.

— Le gouverneur est un excellent homme, dit sir Arthur à St-Luc, mais il est faible. S'il était laissé à lui-même, il donnerait droit à la Chambre d'Assemblée. Son entourage d'ici et ses instructions d'Angleterre le mettant dans une fausse position, qu'il comprend bien, mais dont il n'a pas l'énergie de se tirer. Il m'a dit qu'il allait solliciter son rappel.

— C'est un malheur. J'espère néanmoins qu'il n'y aura pas de troubles.

— C'est à souhaiter ».

Sir Arthur et St-Luc s'arrêtèrent pour regarder danser un cotillon, cette danse vive et joyeuse, dont l'entrain et la gaieté les charmèrent.

L'heure était avancée quand St-Luc retourna à son hôtel, heureux de sa soirée, et l'esprit rempli de tout ce qu'il venait de voir et d'entendre.

CHAPITRE TRENTE-HUITIÈME

SOLLICITUDES D'UNE MÈRE

L'indisposition de Madame de St-Dizier n'était pas grave. La chaleur de la salle et certaines émotions qu'elle avait éprouvées en étaient la cause.

Elle n'était pas riche ; son époux avait éprouvé des malheurs et subi des pertes avec la Compagnie du Nord-Ouest. Après avoir réglé ses affaires et payé ses dettes, il se considéra très heureux de placer ce qui lui restait en une rente viagère de quatre cents louis, ou seize cents piastres, par année, durant sa vie et celle de sa femme ; la rente diminuant de

moitié à la mort de l'un des deux, et s'éteignant à la mort du dernier vivant. Ainsi Madame de St-Dizier n'avait pour vivre depuis la mort de son mari, que la modique somme de huit cents piastres par année ; et malgré la plus grande économie, elle ne pouvait rien mettre de côté ; encore était-ce bien juste si sa rente pouvait toujours lui suffire.

Elle aurait pu, il est vrai, louer la maison qu'elle occupait, dont elle avait l'usufruit, et en prendre une plus modeste ; mais elle ne pouvait se résoudre à priver ses chères filles du bonheur qu'elles éprouvaient dans cette demeure, où elles avaient passé tout le temps depuis qu'elle demeurait à Québec. De plus, certaines exigences de société la forçait, dans l'intérêt de ses enfants, de tenir un certain ton. On savait bien qu'elle n'était pas riche, mais elle était si bonne, si charitable, si respectable ; ses filles étaient si aimables, si agréables en société, qu'elles étaient invitées partout, sans que l'on s'attendit à ce que Madame de St-Dizier rendit les soirées qui lui étaient données.

Souvent il y avait des petites réunions de jeunes personnes chez elle pour faire de la musique et du chant ; et, après s'être bien amusé, peut-être plus amusé qu'à un bal, on se séparait heureux et content, sans qu'il en eut coûté autre chose qu'une grande dépense de gaieté et de chansons. Elle était heureuse du bonheur de ses enfants, quand elle les voyait s'amuser ; mais souvent, et surtout depuis près d'un an, elle éprouvait de grandes inquiétudes sur le sort de ses bien aimées filles. Elle sentait sa santé affaiblir, et l'idée qu'avec elle finirait également la rente qu'elle retirait, et l'usufruit de la maison qu'elle habitait, la rendait bien malheureuse. Ces réflexions, sans doute, lui étaient venues en voyant toute cette jeunesse, appartenant à des familles riches et à l'aise, et en comparant leur avenir avec celui qui attendait ses pauvres enfants, auxquelles elle n'osait pas dire la situation précaire de leur fortune. A quoi aurait-il servi de les affliger par une si triste perspective ? à quoi aurait servi de flétrir ainsi leurs innocentes joies et les amusements de leur âge, pensait cette tendre mère. Ses enfants eussent-elles été plus affectionnées, plus obéissantes, plus empressées à satisfaire les moindres désirs de leur mère ?

Ces tristes pensées minaient sourdement sa santé. Elle était souvent atteinte de profondes mélancolies, et versait en secret des pleurs amères, qu'elle cherchait à cacher à ses enfants. Mais ses yeux rougis trahissaient ce qu'elle aurait voulu cacher, et affligeaient ses filles, qui s'en apercevaient mais n'osaient lui en parler, de peur de l'attrister davantage. Cette bonne mère leur disait alors que lorsqu'elle avait ses maux de têtes, les pleurs la soulageaient.

Ce n'est pas que des offres avantageuses n'eussent été faites aux demoiselles St-Dizier ; de brillants partis même s'étaient présentés ; mais jusqu'ici Asile n'avait point éprouvé de sentiments profonds ; elle avait bien eu quelques préférences passagères, mais aucun amour sérieux. Hermine disait qu'elle ne voulait pas se marier parce qu'il lui faudra quitter sa bonne maman et sa chère sœur.

Madame de St-Dizier avait fait donner une bonne éducation à ses enfants, et avait cultivé leurs talents pour la musique et le chant, pour lesquels elles avaient montré toutes jeunes encore, une disposition remarquable. Elle savait qu'au besoin ces qualités pourraient être une ressource pour ses enfants. Bonne musicienne elle-même, elle savait l'influence de la

musique sur le caractère, elle savait aussi quelles sources d'agrément ces qualités pouvaient procurer pour rendre les soirées agréables en famille. Mais tout en cultivant chez ses filles les qualités d'agrément, elle n'avait pas oublié les qualités domestiques. Aussi les demoiselles de St-Dizier étaient-elles très industrieuses ; elles aidaient leur mère dans tous les soins du ménage, et contribuaient par leur travail et leur économie à supporter dignement leur position dans le monde, sans luxe mais aussi sans trop de privations. A ces vertus se joignaient les plus strictes notions de morale et de piété ; leur mère leur avait enseigné que c'est dans une conduite irréprochable que se trouve la plus grande satisfaction du cœur ; et qu'une piété sincère, sans pruderie, est la plus grande consolation aux jours de peine et de chagrin.

Aussi était-ce pour elle un plaisir, comme une douce habitude, de monter tous les soirs, à l'heure du coucher, dans la fraîche et coquette chambre de ses enfants, et là, en ayant une à chaque côté, de faire la prière en commun. Ce devoir, rien ne pouvait le changer, qu'il y eut soirée, ou qu'elles eussent passé seules leur temps à la maison ; elles ne se couchaient pas qu'elles n'eussent remercié ensemble le bon Dieu de leur avoir accordé une journée de bonheur. La prière faite, madame de St-Dizier ne quittait ses deux enfants qu'après les avoir vues toutes deux reposant leurs belles têtes sur le même oreiller, les bras enlacés l'un dans l'autre, et lui souriant un bonsoir en réponse du baiser qu'elle déposait sur leur front pur et virginal.

Quelquefois c'était dans la chambre à coucher de leur mère, voisine de la leur, qu'elles faisaient ensemble la prière ; alors, elles disaient toutes les impressions qu'elles avaient éprouvées durant la journée ou la soirée ; car elles n'avaient rien de caché pour elle. En effet, dans quel cœur pouvaient-elles mieux confier leurs pensées, même les plus intimes, que dans le cœur d'une mère ? Elle était ainsi mieux à même de guider leur jeune inexpérience, et de leur faire éviter les écueils auxquels elles pouvaient si souvent se trouver exposées.

Au retour du bal qu'avait donné le gouverneur, madame de St-Dizier s'était trouvée mieux en respirant le grand air pur et froid.

« — Eh bien ! comment te trouves-tu maintenant, ma bonne maman, dit Asile en prenant les mains de sa mère et s'asseyant sur le bord de son lit, tandis qu'Hermine se penchait à son chevet.

— Je suis bien, mes enfants ; et vous autres êtes-vous fatiguées ?

— Ta demande n'est pas sérieuse, maman, reprit Hermine ; tu sais bien que je n'ai presque pas dansé ; je suis restée avec mademoiselle Gosford une partie du temps, et l'autre je l'ai passé avec M. de St-Luc.

— Comment le trouves-tu, M. de St-Luc ?

— Dis-nous d'abord comment tu le trouves toi-même et je te dirai ensuite ce que j'en passe.

— Mais je le trouve bien, très bien. J'aime sa physionomie franche et ouverte.

— Eh ! bien, moi aussi je le trouve très bien ; il m'a fait un petit compliment, j'ai cru que c'était par flatterie, mais comme il l'adressait plus particulièrement à Asile, je lui ai pardonné.

— Comment, mais je ne lui ai pas dit dix mots de la soirée, reprit Asile, et je ne lui ai parlé que quand j'ai été te chercher.

— Justement, il ne te l'a pas dit à toi, mais il me l'a dit en parlant de toi, et comme il m'a ajouté que nous nous ressemblons beaucoup, il s'ensuit qu'il nous a fait un compliment à toutes les deux.

— Mais qu'a-t-il donc dit ? demanda Asile.

— Que tu étais bien jolie et bien belle.

— Mais c'est un flatteur, n'est-ce pas, maman ?

Madame de St-Dizier sourit.

» — Mais ça dépend, mes enfants ; s'il était sincère, ce n'était pas flatterie.

— C'est ce que je crois, reprit Hermine, car d'après ce qu'il m'a dit ensuite, je ne pense pas qu'il l'ait fait par flatterie.

— Que t'a-t-il donc dit, demanda Asile en mettant sa tête sur l'oreiller de sa mère.

— D'abord, il m'a parlé de la belle réunion de la soirée, il m'a dit qu'il trouvait que les anglaises étaient très belles, avaient en général un teint plus frais et de plus belles couleurs ; ce qui n'était pas très flatteur, comme tu vois ; mais il a ajouté qu'il préférait le teint plus chaud et plus animé des canadiennes, leurs yeux plus brillants, leur expression plus spirituelle, leur gaieté plus vive et plus naturelle. Je lui ai demandé quelles étaient celles qu'il trouvait les mieux mises. Il m'a répondu qu'il trouvait les anglaises plus richement mais les canadiennes plus élégamment habillées, montrant plus de goût et plus de fraîcheur dans leurs toilettes. Je crois qu'il est observateur, car il m'a fait certaines remarques sur des personnes que nous connaissons et qui étaient parfaitement vraies. Dites-moi, lui ai-je demandé, quelle est celle que vous trouvez la plus jolie dans le bal et qui vous plaît davantage.

— Tu n'aurais pas dû lui faire une telle question, lui dit Asile.

— C'était pour voir ce qu'il dirait, et connaître son goût. Il m'a regardé en souriant, j'ai cru qu'il allait me dire une flatterie, mais non.

— Que t'a-t-il dit ?

— Il m'a dit, reprit Hermine, qu'il ne m'avait pas encore vue danser. Mais des danseuses, lui dis-je ? il leva lentement les yeux sur les miens et me répondit : Je ne veux pas vous le dire ce soir. Il me conduisit ensuite prendre des rafraîchissements, et nous causâmes longtemps de choses indifférentes. Il me parla de ses voyages, de l'objet qui l'amenait au Canada.

— Il t'a dit quel était l'objet de sa visite au Canada ? demanda Asile.

— Pas tout à fait, mais à peu près. C'est bien ce que nous écrit Elmire L... il m'a dit qu'il cherchait quelqu'un. Quelqu'une, lui ai-je dit sans réflexion. Il m'a encore regardée avec attention, je me sentais gênée ; puis il a répondu d'une voix qui m'a paru un peu tremblante : « *Peut-être* ».

— Tu n'aurais pas dû lui dire cela, Hermine.

— Je le sais, maman, et je me le suis reproché tout de suite ; mais malgré cela je ne sais ce qui m'a poussé à lui dire : « Si vous venez passer la veillée chez nous demain soir, vous verrez celle que vous cherchez ».

— Mais, ma pauvre Hermine, où avais-tu la tête ? Comment ! tu as osé faire une telle démarche sans en parler à maman ?

— Maman l'avait invité, elle-même, à venir, ainsi que Miss Gosford, faire de la musique sans cérémonie demain soir, ou plutôt ce soir ; et c'est parce que j'ai cru m'apercevoir qu'il y avait un sentiment plus profond que la simple amitié entre Miss Gosford et lui, que je lui ai dit qu'il verrait celle qu'il cherchait.

— Tu as eu tort tout de même, ma sœur.

— J'en conviens ; et je t'assure que ce que je venais de dire, ainsi que l'expression de sa voix quand il a dit « *peut-être* » me mirent dans un bien grand trouble, surtout quand il ajouta : « Savez-vous, mademoiselle, que » la première fois que je vous ai vues, vous et votre sœur, à bord du bâteau, » en descendant de Montréal, j'ai éprouvé un indicible bonheur en contem- » plant votre figure, qui... » Je n'ai pu entendre ce qu'il a ajouté, tant j'étais troublée. Il est bien heureux que tu sois arrivée à cet instant pour me chercher ; car tu m'as tirée d'un grand embarras ».

Madame de St-Dizier sourit de tout ce caquetage, et après quelques observations affectueuses, elle les congédia doucement.

Le lendemain, Asile et Hermine firent visite à Miss Clarisse Gosford, qui se préparait à sortir en voiture quand elles arrivèrent. Comme elles étaient allées à pied, Miss Gosford insista pour qu'elles acceptassent la voiture pour s'en retourner.

Pendant leur absence, St-Luc était allé de son côté, présenter ses respects à Madame de St-Dizier. Celle-ci, pressentant sans doute, avec un instinct de mère, que ce jeune homme aurait une grande influence sur le bonheur ou le malheur de ses enfants, soit qu'elle eut découvert en elles un amour naissant et encore ignoré, ou soit tout autre sentiment, se promit bien de profiter de la circonstance pour l'étudier. Il fit une longue visite, parla du Canada, de ses impressions, de la société, avec tant de tact, de justesse, de goût, de délicatesse, que Mme de St-Dizier se forma la meilleure opinion de son caractère et de ses qualités.

Pauvre mère, elle aurait tant craint d'exposer ses deux anges aux séductions de l'opulence, jointe aux attraits d'un esprit brillant, de manières distinguées et d'une mâle beauté, qu'elle fut au comble de la joie de pouvoir admirer en M. de St-Luc un jugement solide et une franchise aimable dans un cœur droit et noble. Mais si d'un côté elle éprouvait un vif entraînement pour de si belles qualités, de l'autre, son âme de mère s'effrayait à l'idée des conséquences qui pouvaient résulter des visites de M. de St-Luc ; car elle voyait bien qu'à l'enthousiasme avec lequel il avait parlé de ses filles, de leur esprit et de leurs grâces, il deviendrait un des visiteurs de la maison. Elle se sentait, en même temps, comme entraînée malgré elle vers ce jeune homme ; elle n'eut pas voulu qu'il fut demeuré étranger à sa famille ; elle eut voulu qu'il les visitât souvent et devint intime. Elle ne comprenait pas ses contradictions dans son esprit ; rêvait-elle, pauvre mère, un brillant mariage pour l'une de ses filles ? Ah ! elle était bien excusable de penser à trouver un protecteur pour ses deux anges aimés.

— Dieu, dit-elle, quand il fut parti, en promettant de venir passer la soirée, le bon Dieu, décidera. Que sa volonté soit faite !

Le soir, il y eut une petite réunion de jeunes personnes toutes intimes entre elles que les demoiselles de St-Dizier avaient invitées. Sir Arthur y accompagna sa fille et M. de St-Luc. On fit de la musique et du chant. St-Luc admira le chant de mademoiselle Asile, dont la voix si douce, si pleine de suave harmonie dans les cantilènes, qu'elle chantait de préférence, lui causait de délicieuses émotions.

Le lendemain et les jours suivants, St-Luc, qui en avait obtenu la permission, passa les soirées chez Mme de St-Dizier. Peu à peu son intimité devint plus grande dans la famille. Mme de St-Dizier remarqua que

l'âme sensible d'Asile s'ouvrait à des sentiments nouveaux, tandis qu'Hermine, tout en paraissant se plaire autant et peut-être même plus que sa sœur dans la compagnie de St-Luc, conservait son humeur gaie et folâtre. Mme de St-Dizier s'aperçut aussi que M. de St-Luc semblait montrer une certaine préférence pour Asile. Il lui demandait plus souvent de chanter, il était plus sérieux en conversant avec elle, tandis qu'il riait et badinait avec Hermine. La bonne mère, quoique nullement inquiète, suivait avec intérêt le développement de ces sentiments. Asile lui confiait ses impressions, avec une candeur et une naïveté qui la rassuraient. Mme de St-Dizier n'avait qu'à se louer de la conduite de M. de St-Luc, qui venait presque tous les soirs. Miss Clarisse Gosford était aussi devenue très intime dans la famille, venant souvent prendre le thé sans cérémonie, et s'en retournant avec M. de St-Luc dans la voiture du gouverneur.

Quand M. de St-Luc ne venait pas, Mme de St-Dizier et ses filles ressentaient comme un vide, comme si quelque chose manquait à leur initimité de famille. Mme de St-Dizier ne s'était pas trompée à l'attachement qui se formait entre lui et ses filles ; mais il n'y avait rien qui fit pressentir de l'amour chez aucune de ses enfants ; c'était plutôt une douce et confiante amitié de part et d'autre. Elle avait même cru s'apercevoir que s'il y avait de l'amour quelque part c'était plutôt entre miss Gosford et M. de St-Luc.

Un jour que Miss Clarisse avait passé l'après-midi chez Mme de St-Dizier, on proposa pour le lendemain une promenade à la Nouvelle-Lorette.

« — Oh ! oui, dit Miss Clarisse ; quelle fête d'aller à la campagne. Et puis M. de St-Luc m'a dit souvent qu'il aimerait à voir les sauvages.

— Mais nous ne l'emmènerons pas, dit Hermine en jetant un coup d'œil espiègle à miss Clarisse ; croyez-vous vraiment, ma chère, qu'il nous remercierait si nous le demandions ? Il serait trop poli pour nous refuser, mais je suis bien certaine que, dans le fonds du cœur, il nous en voudrait. Qu'en pensez-vous ?

Miss Clarisse rougit un peu et répondit en riant :

» — Cela dépend de celle qui le demanderait ; si c'était vous ou Asile, je crois qu'il accepterait avec plaisir.

— Le mieux, dit Asile, c'est de ne pas le demander ; mais comme je pense qu'il viendra ce soir, nous pourrons lui dire que nous allons demain à Lorette ; s'il est galant, il s'offrira de nous accompagner.

Le soir vint, mais M. de St-Luc ne parut point. Il fut néanmoins convenu qu'elles iraient seules à la campagne.

» — Je n'en suis que plus contente, dit Asile, un peu piquée d'avoir attendu en vain toute la soirée.

— Nous serons moins gênées, nous courrons les champs cueillant des fleurs ; j'aime tant les fleurs.

— Mais il n'y a pas de fleurs dans les champs à cette saison, dit Hermine.

— C'est égal, nous courrons, nous sauterons et nous nous amuserons sur l'herbe des prairies, reprit Miss Clarisse, comme de véritables villageoises ».

CHAPITRE TRENTE-NEUVIÈME

VENDEUR DE PLOMB

La nuit fut froide et une assez forte gelée avait durci la terre. Le jour suivant, le soleil se leva pâle et enveloppé d'une brume grisâtre ; on aurait dit qu'il allait neiger ; cependant vers les dix heures, le temps devint beau, mais l'air resta vif et piquant.

A peu près dans le même moment, on pouvait voir deux forts et vigoureux chevaux, gris pommelé, attelés à une belle barouche, descendant à grand train la côte d'Abraham. Trois jeunes filles chaudement enveloppées, étaient assises au fond de la voiture. Bientôt les chevaux, lancés au grand trot, arrivèrent au pont qui traverse la petite rivière St-Charles. Un homme, en habit de chasse, avec des bottes à revers, une badine à la main, était appuyé sur l'un des garde-fous du pont et regardait un brick, nouvellement lancé, et que remorquait un petit vapeur.

« — C'est M. de St-Luc, dit Miss Clarisse, qui l'avait aperçu la première, mais d'où peut-il venir ?

— Faisons semblant de ne pas le voir; regardons de l'autre côté, il ne nous reconnaîtra pas, habillées comme nous le sommes, ajouta Hermine en se penchant du côté opposé ».

Quand la voiture fut passée, St-Luc, qui avait bien remarqué la voiture et les chevaux de lord Gosford, sans reconnaître Miss Clarisse et les demoiselles de St-Dizier, reprit le chemin de son hôtel, où il arriva un peu avant midi.

« — J'ai juste le temps, pensa-t-il, de faire ma toilette pour aller voir sir Arthur, avec lequel je dois prendre la collation ».

Quand St-Luc arriva au château, sir Arthur l'attendait pour se mettre à table. Ils étaient seuls.

« — Que dites-vous, M. de St-Luc, d'une excursion faite de suite à la campagne ? J'aurais envie cette après-midi, d'aller au-devant de Clarisse, qui est allée avec les demoiselles de St-Dizier à Lorette ?

— Quoi ! c'était Miss Clarisse et les demoiselles de St-Dizier qui étaient dans la voiture de Son Excellence, vers onze heures ? Ah ! les coquines ! savez-vous qu'elles se sont détournées pour n'être pas reconnues ?

Sir Arthur se mit à rire de bon cœur.

» — Clarisse m'a dit qu'il avait été décidé gravement, hier soir, que pour vous punir de n'être pas allé chez Mme de St-Dizier, elles ne vous avertiraient pas de leur promenade ; et c'est, sans doute, pour ne pas vous le laisser savoir qu'elles ont fait semblant de ne pas vous voir ce matin.

— Si nous allions proposer à Mme de St-Dizier de nous accompagner pour aller au-devant de ses filles, elle accepterait peut-être ; le temps est beau, l'air frais lui ferait du bien, car il me semble qu'elle ne sort pas assez. Vous irez en voiture, et moi je monterai sur le cheval que Votre Excellence vient d'acheter, et qui paraît si difficile et si ombrageux ».

Deux heures après, sir Arthur conduisait Mme de St-Dizier au-devant de ses enfants. M. de St-Luc, monté sur un magnifique cheval anglais, pur sang, qu'il avait, non sans difficulté, rendu souple et docile, caracolait au côté de la voiture.

Quand ils furent parvenus au bout de la montée, avant d'arriver à l'é-

querre que fait la route de Charlesbourg et celle qui vient de Lorette, ils aperçurent la voiture, dans laquelle les jeunes filles étaient parties le matin, arrêtée sur la route de Lorette. Le cocher, assis sur le siège, regardait tranquillement dans la prairie Miss Clarisse et les jeunes demoiselles de St-Dizier s'amusant à cueillir des noix douces, qu'un petit garçon faisait tomber en jetant des morceaux de bois dans un noyer, situé à quelques arpents du chemin. Les jeunes filles gaies et rieuses, avaient laissé dans la voiture leurs chauds manteaux, et n'avaient sur leurs épaules que de légers fichus ; une d'elles portait une écharpe crêpe rouge, croisée sur la poitrine et nouée sous les bras, de manière à laisser les bouts pendre gracieusement par derrière, sans gêner ses mouvements. Un peu plus loin, un troupeau de vaches cherchait sa nourriture dans l'herbe rasée et gelée de la plaine. Un petit garçon d'une douzaine d'années, s'amusait à exciter un taureau en lui jetant des pierres. Quelquefois l'animal se retournait en agitant ses cornes menaçantes ; le petit garçon se sauvait, puis quand il voyait le taureau tranquille, il retournait continuer ses agaceries.

De l'endroit où se trouvait sir Arthur, il n'y avait en droite ligne à travers la prairie qu'une dizaine d'arpents pour se rendre à celui où étaient les jeunes filles, mais en suivant la route la distance était fort considérable. En ligne droite on suivait la base d'un triangle rectangle dont les deux routes formaient les côtés latéraux.

« — Voilà nos enfants, dit sir Arthur en montrant de la main le lieu où elles étaient.

— Mais voyez donc ce petit malheureux que le bœuf poursuit, remarqua Mme de St-Dizier.

En effet le taureau, devenu furieux, s'était élancé sur le petit garçon, qui s'était mis à courir dans la direction de l'arbre auprès duquel étaient les demoiselles de St-Dizier. Les jeunes filles effrayées se sauvèrent à leur tour du côté de la clôture ; l'écharpe rouge sembla augmenter la fureur du taureau qui se dirigea aussitôt vers la jeune fille ; celle-ci, effrayée, perdit toute présence d'esprit et se mit à courir dans un sens opposé.

» — Asile ! s'écria Mme de St-Dizier, en tombant évanouie.

St-Luc avait tout vu ; et d'un coup d'œil il comprit le danger de mademoiselle Asile ; un fossé large et une clôture haute, en perches, séparaient la route de la prairie ; il tourna droit son cheval pour les franchir, l'animal refusa, se cabra et fit un saut de côté. St-Luc, de sa cravache, lui sangla le col, puis le ramenant à la clôture lui plongea les éperons dans les flancs ; le cheval, d'un bond, franchit la clôture et le fossé et s'élança à travers la prairie. Déjà le taureau n'est plus qu'à quelques perches de la jeune fille ; son œil est injecté de sang, sa corne menaçante, tout fait croire à une épouvantable scène. Hermine et Clarisse, ayant réussi à passer la clôture, regardent épouvantées ; le cocher semble pétrifié sur son siège ; sir Arthur fouette son cheval, pour apporter plus tôt Mme de St-Dizier auprès de ses enfants.

» — Ma sœur, s'écria Hermine, toute en pleurant, ma pauvre sœur !

— Courage, lui répondit Clarisse, en apercevant St-Luc ; elle est sauvée !

Non, elle n'était pas encore sauvée, l'infortunée enfant. Le taureau n'était plus qu'à deux pas d'elle, et déjà un beuglement prolongé sortait de la profonde poitrine de l'animal furieux.

St-Luc n'hésite plus et précipite son cheval sur le taureau, dans l'espoir

de le renverser. Mais le cheval se dresse sur ses jarrets, bondit et saute par-dessus l'animal sans le toucher.

St-Luc avait prévu la possibilité de cette éventualité, et, avec une admirable présence d'esprit, il jette en passant, son foulard étendu aux cornes du taureau. Presqu'en même temps, il saute lestement à terre, et peut saisir aux cornes l'animal qui, un moment étonné, après avoir secoué et jeté à ses pieds le mouchoir qu'il flaira et déchira, allait s'élancer de nouveau sur la jeune fille.

Il y eut alors une lutte courte et terrible entre l'homme et la bête ; mais St-Luc, habitué depuis longtemps à ces genres d'exercices, auxquels se livre la jeunesse créole à la Louisiane, était trop habile pour que l'issue fut douteuse. Il maintint d'abord l'animal de ses puissantes mains ; puis lui tournant graduellement la tête de son côté, il lui tordit brusquement les cornes en lui appuyant un genou sur le cou. Le taureau lâcha un beuglement rauque et strangulé, et tomba lourdement. Asile était sauvée.

» — Votre fille est sauvée, madame, dit sir Arthur ; voyez donc, elle revient appuyée sur M. de St-Luc.

— Merci ! O mon Dieu, merci ! mais ne serait-elle pas blessée ?

Hermine et Clarisse étaient accourues au-devant d'Asile ; le cocher se décida enfin à descendre de dessus son siège.

Sir Arthur arrivait au moment où St-Luc aidait la jeune fille à passer la clôture.

» — Asile, Asile, mon enfant, criait Mme de St-Dizier en accourant les bras tendus, oh ! que j'ai eu peur !

La pauvre mère enlaçait sa fille dans ses bras et l'embrassait, en pleurant de joie et de reconnaissance ; puis se tournant vers St-Luc, elle prit une de ses mains dans les siennes et lui dit : — Ah ! M. de St-Luc, comment vous remercier ?

— Mais, madame, vous vous êtes exagéré le danger ; il n'y en avait réellement pas d'imminent.

— Ce n'est rien, ce n'est rien, ajouta sir Arthur, qui comprit que l'intention de St-Luc était de diminuer l'intensité de l'émotion de Mme de St-Dizier et des jeunes filles ; Mlle Asile, et tous nous autres, nous en serons quittes pour la peur ».

Les paroles de sir Arthur eurent un bon effet et calmèrent un peu l'émotion de Mme de St-Dizier. Elle monta avec ses filles dans la voiture qui les avaient amenées le matin, tandis que Clarisse se mit avec son père. St-Luc remonta sur son cheval, que les paysans, accourus sur le théâtre de la scène que nous venons d'esquisser, lui avaient ramené ; et tous ensemble ils retournèrent à la ville.

« — C'est un beau mossieu, ça, hein ! disait le petit garçon à son compagnon ; cré-tu, y m'a donné anne piasse !

— Oui, mé y a manqué de tuer le bœuf à poupa » ! répondit l'autre.

St-Luc, en arrivant à son hôtel, monta à sa chambre, et changea de vêtements. Les événements de l'après-midi l'avaient un peu agité. Il ne pouvait définir les sentiments qu'il éprouvait pour Mlle Asile de St-Dizier. Était-ce de l'amour, était-ce de l'amitié simplement ? Il ne savait qu'en penser. Il aimait bien Hermine ; mais en elle c'était plutôt cette gaieté charmante qui lui plaisait ; il aimait à rire avec elle, à l'agacer pour entendre

ses réponses pleines d'atticismes, mais quelquefois aussi un peu caustiques.

Avec Asile, il éprouvait un sentiment plus tendre ; sa voix, son chant avait quelque chose de si doux, de si sympathique que, malgré lui, il devenait sérieux ; une molle et mélancolique ivresse s'emparait de ses sens ; avec elle il parlait peu, il aimait à être près d'elle, à sentir le frolement de sa robe. Si c'était de l'amour, son amour était bien faible ; si ce n'était que de l'amitié, son amitié était bien forte !

Après son dîner, il hésita sur ce qu'il devait faire. Il aurait désiré aller chez Mme de St-Dizier, mais il craignait de les déranger ; peut-être voudraient-elles se reposer de bonne heure après les émotions de la journée. D'un autre côté, il aurait bien voulu avoir de leurs nouvelles. Il s'habilla, prit sa canne et sortit, n'ayant aucune idée arrêtée sur le but de sa promenade. Bientôt il arriva à la porte St-Jean. Il ne savait que faire, avancerait-il, retournerait-il ? Il marcha encore sans pouvoir en venir à aucune décision ; déjà l'église St-Jean était loin derrière lui quand il aperçut qu'il était sur la route de Ste-Foye. Une voiture l'avait passé, une petite voix lui avait crié « bonsoir » ; il n'avait rien vu, rien entendu. Évidemment St-Luc était distrait ou amoureux.

Peu de temps après, il entendit le bruit d'une voiture, il regarda et reconnut la voiture du gouverneur ; elle était vide. Il arrêta le cocher et lui demanda d'où il venait.

« — J'ai mené Miss Gosford chez Mme de St-Dizier.

— A la bonne heure, pensa St-Luc, il n'y aura pas d'inconvénient que je m'y présente ; et, leste et joyeux, il continua son chemin.

Cinq à six des amies d'Asile, qui avaient entendu parler de l'accident, étaient venu la voir. Elle était parfaitement remise, et même plus gaie que de coutume.

» — Voilà M. de St-Luc, s'écria Hermine en courant lui ouvrir la porte ; je connais sa façon de frapper au marteau.

En entrant, St-Luc fut entouré et félicité sur sa conduite et son adresse. Il reçut avec simplicité les compliments qu'on lui fit ; et dit, en riant, qu'il consentirait volontiers à en faire autant tous les jours, pour recevoir de pareils remercîments.

» — Savez-vous ce que nous avions décidé de faire ce soir, M. de St-Luc ? dit Hermine ; il a été convenu, et c'est Mlle H. de L... qui l'a proposé, de bien nous amuser.

— Mais, vous vous amusez toujours bien ; comment faire autrement quand vous y êtes, mademoiselle Hermine ? dit St-Luc.

— Oh ! ce n'est pas tout, nous avons décidé de jouer au vendeur de plomb. Connaissez-vous ce jeu-là ? C'est un amusement tout canadien et fort joli. Voulez-vous en être ?

— Bien volontiers ; vous me direz ce qu'il faut faire.

— Ce n'est pas difficile. La compagnie s'asseoit autour de la chambre ; une personne tient un bol d'eau d'une main et, de l'autre, une serviette qu'elle trempe dans l'eau ; elle va des uns aux autres demandant « si on veut acheter de son plomb » ? Il ne faut pas répondre ni « oui » ni « non ». A celui qui répond « oui » ou répond « non », elle lui en donne sur la figure légèrement, plus ou moins, du bout de la serviette trempée, pour le punir ; et de plus il est condamné à donner un gage. Ah ! c'est joli, vous verrez ; mais prenez garde de dire « oui » ou « non ».

— Et ce gage ?

— Ah ! il faut le racheter, et c'est celui ou celle qui a payé le dernier gage qui fixe le prix du rachat.

— Ne jouez pas, M. de St-Luc, dit madame de St-Dizier en riant, elles ont toutes conspiré contre vous.

— Oh ! alors, je serai un martyr, et c'est ce qui me décide.

— C'est moi qui vais vendre le plomb, dit Hermine ; prenez garde à vous, M. de St-Luc.

St-Luc, qui s'attendait à trouver de la tristesse dans cette maison, fut bien surpris d'y rencontrer tant de gaieté ; et il se réjouit de voir que l'on ne songeait qu'à l'heureux dénouement d'un événement qui aurait pu être si terrible.

Hermine apporta bientôt un bol à moitié rempli d'eau, et commença à vendre son plomb. Les deux premières à qui elle s'adressa surent si bien répondre, qu'elle ne put leur faire dire le mot défendu. Le troisième était M. de St-Luc.

» — Tenez-vous bien, lui dit Hermine en lui montrant le bout trempé de sa serviette.

Les jeunes filles riaient.

— Voulez-vous acheter de mon plomb, monsieur ?

— Non, mademoiselle, réopndit St-Luc d'un grand sérieux.

— Eh bien ! il faut pourtant que je vous en donne, reprit Hermine en lui frappant légèrement la figure du bout de sa serviette.

— Un gage, un gage ! Encore, encore le même, crièrent les jeunes filles, riant aux éclats.

— Comment trouvez-vous mon plomb ? M. de St-Luc.

— Ma foi, un peu humide.

— Pas trop humide ?

— Non.

Hermine, qui s'attendait à la réponse et qui était en veine de gaieté, aspergea généreusement sa victime et se mit à rire de bon cœur.

» — Un gage, encore un gage, dit Miss Clarisse qui riait à gorge déployée.

St-Luc ne put s'empêcher de partager l'hilarité générale ; mais il trouva qu'il en avait assez.

Hermine fit le tour et ne put obtenir de gage que de sa sœur qui par distraction se laissa prendre.

» — Tirons les gages, maintenant, dirent les jeunes filles en se levant.

On plaça les gages dans un sac, Hermine, mettant la main au fond, dit d'un grand sérieux « gage touché, gage tiré, celui à qui appartiendra le gage fera ce que mademoiselle Gosford ordonnera », et elle tira un canif.

» — J'ordonne que celui à qui appartiendra le gage écrive un couplet dans l'album de mademoiselle Asile, continua Miss Clarisse.

— C'est à M. de St-Luc.

— Deux couplets ; il y a deux gages, crièrent plusieurs personnes.

— Eh bien ! deux couplets pour les deux gages, reprit Clarisse.

— A une condition, dit St-Luc.

— Laquelle ? laquelle ?

— C'est que mademoiselle Asile les chantera.

— Oui, oui, répéta-t-on de tous côtés.

St-Luc prit une plume, se recueillit quelques instants, pendant que,

pour ne pas le distraire, toutes les jeunes filles suivirent Mme de St-Dizier dans les appartements voisins, où l'on avait servi le café avec des gâteaux.

Quelques minutes après, St-Luc avait terminé tant bien que mal ses deux couplets et rentra dans la chambre à dîner où on lui servit une tasse de café.

» — J'en avais besoin, dit-il, après qu'il l'eut bu, il y a longtemps que je n'ai accompli une aussi rude tâche ; vous ne me prendrez pas de sitôt à jouer au vendeur de plomb, mademoiselle Hermine.

— Voyons les couplets, dit Clarisse.

— Il faut qu'Asile les chante. Oui, oui ! il faut qu'Asile les chante, répétèrent les jeunes filles.

— Mais sur quel air ? demanda Asile en s'adressant à M. de St-Luc et baissant la vue, après avoir lu les vers.

— Essayez sur l'air de « Mon âme à Dieu, mon cœur à toi ».

Asile fit signe à sa sœur de s'approcher d'elle et de jouer l'accompagnement ; et elle chanta d'une voix émue :

Mon âme inquiète est troublée,
Craint et désire, tour à tour,
Que l'ardeur, dont elle est comblée,
Soit l'amitié plus que l'amour.
Je m'interroge en vain, j'ignore
Si mon cœur t'aime ou s'il t'adore.
Dis-moi, Asile, oh ! par pitié !
Est-ce l'amour, (*bis*) ou l'amitié ? } (*bis*).

Quand tu chantes, ta voix si tendre
Agite mes sens tout émus ;
En t'écoutant, je crois entendre
L'écho des concerts des élus.
Cesses-tu, mon âme ravie
Nage encore dans l'harmonie !
Dis-moi, Asile, oh ! par pitié !
Est-ce l'amour, (*bis*) ou l'amitié ? } *bis.*

» — Encore, encore, crièrent plusieurs jeunes filles.

Asile, dont la voix tremblait en commençant, s'était rassurée peu à peu ; elle se remit gracieusement au piano et recommença le premier couplet. Sa voix admirable, d'un timbre ravissant, d'une flexibilité et d'une justesse parfaites, donnait aux paroles du couplet une si profonde expression d'anxiété que Clarisse fut obligée de passer dans la chambre voisine pour ne pas laisser voir des pleurs qui lui perlaient aux paupières, et l'émotion qui la dominait.

Personne n'avait fait attention à ce petit incident, et quelques minutes après, Clarisse revenait, souriante, reprendre sa place sur le sofa auprès de Mme de St-Dizier.

» — Comment trouvez-vous ces couplets, mademoiselle Gosford ? demanda H. de L...; votre débiteur a bien racheté ses gages et payé généreusement ses dettes, n'est-ce pas ?

— Très bien, très bien ! répondit Clarisse en s'efforçant de donner à sa voix une assurance qu'elle n'avait pas. La pauvre enfant se sentait le cœur gros ; elle eut donné tout au monde pour qu'on ne l'eut pas interpellée. Mais avec cette force de volonté que possèdent si bien les femmes, elle dompta ses émotions, et reprit avec un accent de gaieté :

— Tirons les autres gages.

Hermine prononça la formule, en retirant un gage.

» — C'est celui de ma sœur, dit-elle ; à quoi la condamnez-vous, M. de St-Luc.

— Je laisse cela à Miss Gosford, dit-il, elle sait si bien s'en acquitter, qu'elle voudra bien ordonner pour moi.

— C'est juste, c'est juste ; reprit mademoiselle H. de L... qui, sans le vouloir, contrariait fort Clarisse. Celle-ci se prêta néanmoins de bonne grâce, et dit en riant :

— Puisque M. de St-Luc désire si ardemment savoir à quoi s'en tenir sur les sentiments que lui inspire celle qui a si bien chanté ses vers, j'ordonne que celle à qui appartient le gage fasse un couplet, en réponse à ceux du poète amoureux.

— Oh ! mais, je ne sais pas faire de vers, moi, répondit Asile, en rougissant vivement.

— L'ordre est positif, s'écrièrent les jeunes filles ; il n'y a pas de réplique ; bien ou mal il faut faire le couplet.

— Je vais t'aider, dit Hermine à sa sœur, en la prenant par la main et l'entraînant dans la chambre voisine.

Elle prit une plume et écrivit :

Dans le doute, vaut mieux se taire
Sur ces vieux sentiments d'un jour !
Si je jugeais, il peut se faire
Que je me trompasse à mon tour.
Mais pourtant ?... Dans cette tendresse,
Dans cette ardeur, dans cette ivresse,
Quand je sens mon cœur de moitié

» — Qu'écris-tu donc là, Hermine ? crois-tu que je vais donner ces vers-là ? c'est absurde de parler ainsi.

— Que tu es prosaïque ! c'est ce qu'il y a de mieux. C'est ce qui s'appelle préparer l'antithèse. Suis la gradation : d'abord je t'attendris, tendresse : tu t'exaltes, ardeur ; puis tu arrives jusqu'à l'ivresse et quand tu es bien ennivrée, je te fais tomber, paf ! sur la vulgaire amitié. C'est là une chute !

— Tu es folle.

— Pas du tout, au contraire ; je suis poète et cultive l'ellébore, voilà le secret. Écoute le dernier vers :

Ça doit bien être (*bis*) l'amitié !

— Vois-tu, continua Hermine, ce n'est que de l'amitié tout simplement ; c'est bien le moins que tu puisses avoir pour lui, après ce qu'il a fait pour toi cette après-midi. Et d'ailleurs ce n'est qu'une chanson ! Toutes les chansons parlent d'amour, sans que l'on y fasse attention ; l'amitié peut bien y trouver sa place.

— Si tu veux dire que c'est toi qui en est l'auteur, je n'ai pas d'objection.

— Oui, oui, j'en prends la responsabilité.

— C'est bien.

— Mais je dirai que je traduisais tes pensées.

— Oh ! non, oh ! non ; et elle s'avança pour arracher la feuille de papier. Mais Hermine se hâta de rentrer dans le salon, et se mettant au piano, elle chanta la réponse, sans que sa sœur put l'en empêcher.

Le reste de la soirée se passa joyeusement, cordialement. St-Luc partit enchanté de sa veillée et de l'amabilité des familles canadiennes de la bonne ville de Québec.

Quand la société se fut retirée, Hermine prit les couplets et les chanta de nouveau ; puis se tournant vers sa sœur qui, sérieuse et pensive, l'écoutait le front appuyé dans ses deux mains, au bout du piano.

» — Sais-tu bien, que cet air ne convient pas aux paroles.

— Peut-être ; mais c'est l'air qu'il aime le mieux, répondit Asile, en laissant échapper un soupir qu'elle s'efforça en vain de comprimer.

— Prends garde, lui dit celle-ci, en la regardant avec espièglerie, j'écrirai à Elmire que son lion t'a blessé au cœur.

— Oh ! mon Dieu, je serais trop heureuse, pensait leur bonne mère ; si c'était possible » !

Clarisse, en s'en retournant, se trouvait seule dans la voiture avec St-Luc. Tous deux étaient plongés dans une profonde rêverie. St-Luc éprouvait un doux bonheur ; Clarisse était triste. Ils allaient arriver, et ni l'un ni l'autre n'avaient encore prononcé une parole.

« — Vous me boudez, Miss Clarisse.

— Non, non ! je pensais.

— A quoi pensiez-vous donc ?

— Que je voudrais bien être à la place de mademoiselle Asile, répondit Clarisse d'une voix si faible que St-Luc put à peine l'entendre ».

Cette réponse fut pour celui-ci un trait de lumière.

CHAPITRE QUARANTIÈME

DE SOREL A ST-DENIS

La nouvelle s'était répandue à Québec, que le district de Montréal était en pleine révolte ; que le Dr Davignon et P. P. Desmarais avaient été forcément enlevés aux autorités, sur le chemin de Chambly. Qu'après l'emprisonnement d'André Ouimet, George B. de Boucherville, F. Tavernier, Côme S. Cherrier, L. M. Viger, A. Simard et plusieurs autres pour haute trahison, les chefs des Fils de la Liberté, qui n'avaient point été arrêtés, s'étaient réunis dans le village de St-Denis, et se préparaient à marcher sur Montréal.

Pendant que St-Luc était à lire les journaux tranquillement à l'hôtel, après son déjeûner, on vint lui apporter une lettre, marquée au timbre de la poste de St-Denis. Il s'empressa de l'ouvrir et lut :

« Mon cher M. de St-Luc,

» Vous avez sans doute appris par les journaux, qu'un mandat d'arrêt a été lancé contre les chefs des Fils de la Liberté, pour haute trahison. J'ai été obligé de fuir de Montréal pour n'être point arrêté. Je suis arrivé ici ce matin, où j'ai rejoint plusieurs de mes amis de Montréal, impliqués comme moi, dans l'affaire des Fils de la Liberté où, Dieu merci, nous avons rossé le Doric Club d'importance.

» Nous pensons gagner les États-Unis ; le Dr Nelson et quelques autres disent : « qu'ils n'ont point commis d'acte de trahison, qu'ils resteront, » mais ne se laisseront point arrêter, parce qu'ils ne sont point coupables ». Si nous étions certains d'avoir un jury juste et consciencieux, nous n'hésiterions pas un instant à nous rendre ; mais avec l'animosité qui anime les autorités contre nous, il n'y a pas de justice à attendre. Ainsi il faut ou

passer les lignes, ou se battre, si l'on nous attaque. Si mes amis restent, je resterai ; sinon je partirai avec eux. Nous avons été obligés de nous cacher pendant trois jours avant de nous rendre ici.

» Vous comprendrez maintenant pourquoi je ne puis aller vous rejoindre à Québec, comme vous me le demandiez dans votre note du 15 courant, que j'ai reçue juste au moment où je partais de Montréal. Je viens de voir Meunier, qui doit partir cette après-midi pour Maska ; il me dit qu'il est sûr que madame Rivan vit encore ; qu'elle a été vue à Montréal, il y a une couple de mois, prenant passage pour descendre à Sorel. Il croit qu'elle demeure en quelque part sur la rivière Chambly ou à Maska. J'ai examiné tous les noms inscrits sur les feuilles de route de bateaux qui vont à Sorel, et n'ai pu découvrir aucun nom qui correspondit au sien.

» Meunier dit qu'il est sûr que c'était elle, d'après ses renseignements. Dans tous les cas il est certainement dans l'erreur en disant que c'est une grande dame, et riche, car j'ai pris toutes les informations possibles auprès de mes amis et des dames de mes connaissances à Montréal ; et aucune ne se rappelle avoir connu une dame de ce nom-là. Ainsi si elle a demeuré à Montréal, comme le dit Meunier, elle devait vivre fort retirée. Mais encore, je crois que j'en aurais entendu parler.

» Je vous en écrirai davantage, si j'apprends quelque chose de nouveau.

» Tout à vous,

RODOLPHE DESRIVIÈRES ».

« Je rouvre ma lettre pour vous dire que Meunier est à mes côtés, et me dit qu'il vient d'avoir des informations positives que Mme Rivan, connue sous le nom de Mme Rives, demeure à Maska. J'aurais voulu l'envoyer de suite, mais il ne peut partir avant deux ou trois jours. Vous feriez bien de venir vous-même. Le temps est détestable et les chemins affreux. Prenez un bon cheval à Sorel.

» R. D ».

St-Luc, après la lecture de cette lettre, monta à sa chambre pour préparer ses malles, résolu de partir par le prochain bateau à vapeur.

Il se rendit ensuite chez le gouverneur pour lui présenter ses respects ainsi qu'à sir Arthur, et leur annoncer son départ.

« — Eh bien ! M. de St-Luc, lui dit le gouverneur, vous avez appris sans doute que le district de Montréal est en insurrection ; et que les autorités y sont ouvertement bravées.

— Je crains, milord, que ce ne soit malheureusement que trop vrai.

— Les rebelles se sont retranches à St-Denis et à St-Charles. Aujourd'hui même les troupes sont expédiées de Montréal pour les réduire. Le *John Bull* doit partir dans une demi-heure avec un régiment que j'envoie à Montréal.

— Milord, je désirerais partir au plus tôt ; des nouvelles de la plus haute importance viennent de m'arriver par la malle. Je suis à la recherche de ma mère, comme sir Arthur vous en a informé ; et j'apprends qu'elle vit et qu'elle demeure dans un village appelé Maska. Pourrais-je monter à bord du *John Bull ?*

— Certainement ; je serai heureux de vous féliciter sur le succès de votre voyage en Canada ; cependant ne vous flattez pas trop d'avance. A propos, vous dites qu'on vous informe qu'elle vit à Maska, autrement appelé

St-Hyacinthe ; c'est justement dans le foyer de l'insurrection ! Il sera difficile de vous y rendre sans vous exposer à être arrêté et peut-être maltraité par les rebelles.

— Je ne crains pas cela, milord ; je craindrais davantage les autorités militaires ; et c'est pour éviter ces désagréments que je vous demanderai un permis de passer.

— Avec le plus grand plaisir. Je vous l'enverrai porter à bord du bateau à vapeur, avec ordre de vous recevoir et de vous débarquer soit à Montréal, soit à Sorel, si vous l'aimez mieux.

— Merci, milord. Permettez-moi, sir Arthur de vous prier de présenter mes amitiés à Miss Clarisse. Je vous quitte pour quelque temps seulement ; et j'espère que sous peu de jours vous me reverrez le plus heureux des hommes comme le plus affectueux des fils. Adieu, milord ; adieu, sir Arthur.

— Au revoir ; soyez prudent, et écrivez-moi, dit sir Arthur ».

Le temps est froid et désagréable. Un fort vent du Nord-Est, accompagné de pluie, soufflait depuis le matin. St-Luc chaussé de grandes bottes à la *Suwarow* portait une casquette en drap bien ouatée et couverte d'une toile cirée, et un gros surtout d'étoffe de pilote noire boutonné haut. Il se promenait à grands pas pour se réchauffer, sur le pont du *John Bull*.

Il était huit heures du soir quand il débarqua à Sorel. Trim tenait par la bride un cheval anglais, brun, aux jambes fines, sèches et musculeuses, que son maître avait acheté à Québec.

La pluie qui était tombée par torrent depuis l'après-midi, s'était changée en une espèce de neige mouillée. St-Luc se rendit chez le père Toin.

Le village de Sorel était dans la plus grande agitation ; six cents hommes des 66e et 32e régiments, commandés par le colonel Gore, étaient arrivés de Montréal, avec une pièce de campagne et un détachement de cavalerie. L'on ne savait pas si les troupes partiraient pour St-Denis durant la nuit, ou si elles attendraient le jour.

St-Luc demanda une chambre, ôta son surtout, et se jeta tout habillé sur un lit. Il avait recommandé à Trim de voir à ce que son cheval fut bien soigné ; et donna ordre qu'on le réveillât aussitôt que les troupes se mettraient en marche, à quelqu'heure de la nuit que ce fut. Il désirait arriver avant elles à St-Denis. Il avait prié Toin de lui trouver un guide au cas où il partirait durant la nuit. S'il n'eût consulté que ses aises, il eût attendu le jour ; mais il craignait qu'une fois les troupes à St-Denis, il ne lui fut pas possible d'entrer dans le village, où il y aurait certainement un combat dans lequel DesRivières et Meunier pourraient bien se faire tuer ; et il voulait absolument les voir.

Son sommeil fut agité, plusieurs fois il fut réveillé en sursaut par le bruit que faisaient des personnes qui, dans l'étage inférieur, parlaient haut, ouvraient et fermaient les portes avec violence. Une fois il crut entendre la voix de Trim dans la cour, sur laquelle donnait sa chambre où il était couché. Il écouta ; c'était bien Trim. Il se leva, regarda par la fenêtre, à travers les vitres ; mais il ne put rien distinguer, si ce n'est la lumière d'un fanal. En même temps, il entendit le bruit de plusieurs voix menaçantes. Il ouvrit la fenêtre, appela Trim qui, armé d'une fourche, défendait l'entrée de l'écurie contre trois à quatre hommes qui semblaient vouloir y pénétrer de force.

« — Qu'y a-t-il Trim.

— Voulé prendre cheval à li.

St-Luc descendit promptement. Au bas de l'escalier il rencontra le père Toin, que l'on venait de réveiller, et qui montait avec une chandelle.

» — Mossieu, dit-il, en voyant St-Luc, on veut presser votre jval.

— Comment presser.

— Oui, mossieu, c'est l'colonel qui a donné l'ordre de prendre l'meilleur jval, qu'on pourrait trouver, pour un officier, qu'y a une dépêche ; y arrive d'la ville, et le sien est morfondu. J'allais vous avertir.

— Où est cet officier ?

— Dans la *bar*.

La *bar*, salle où l'on débitait les boissons, était pleine de monde. Une personne sans aucune marque dans son habillement qui dénotât qu'il fut militaire, séchait ses hardes auprès d'un grand poêle en fonte, dans lequel brûlaient de gros quartiers d'érable. St-Luc, en l'apercevant, reconnut le lieutenant Weir, qu'il avait rencontré à Montréal au bal de madame de M..., et auquel il avait été présenté. Il alla droit à lui et, lui tendant la main :

» — Comment vous portez-vous, lieutenant ? lui dit-il.

— Chut ! ne m'appelez pas lieutenant ; je ne voudrais pas être connu ici. Voyez toutes ces tuques bleues.

— Vous êtes déjà connu. L'on vient de me prévenir qu'un officier, chargé de dépêches, veut prendre mon cheval. Je suppose que c'est vous qui cherchez un cheval ?

— Oui, c'est moi. J'arrive de Montréal par terre, mon cheval est sur les dents, et il faut de toute nécessité que je voie le colonel au plus tôt. Le colonel Gore est parti avec les troupes, il y a près de deux heures ; je n'ai pas de temps à perdre.

— Je vous prêterais volontiers mon cheval, mais il faut aussi que je parte à l'instant même.

— Où allez-vous donc ? si ce n'est point une indiscrétion de vous le demander.

— Pas du tout ; je vais à St-Denis.

— Je vais dans la même direction, nous ferons route ensemble, jusqu'à ce que j'aie rejoint les troupes, elles ne doivent point être rendues bien loin, à une lieue ou une lieue et demie tout au plus ; le temps est mauvais et les chemins doivent être affreux.

— S'il n'y a que deux heures qu'elles sont parties, nous les aurons bientôt trouvées. Votre cheval a eu le temps de se reposer, il pourra vous porter facilement ».

Dix minutes après, St-Luc et le lieutenant Weir étaient en selle et galopaient sur la route de St-Ours en suivant la rivière.

Le vent avait changé dans le cours de la nuit et soufflait du sud, de manière qu'ils l'avaient dans la figure. Une neige, mêlée de pluie, les empêchait de distinguer à dix pas devant eux.

En quittant Sorel, le terrain sablonneux avait permis à leur monture de prendre une allure assez vive. St-Luc pensait au bonheur de retrouver sa mère ; le lieutenant était inquiet, prêtant l'oreille au moindre bruit et cherchant à pénétrer l'obscurité pour voir s'il n'apercevrait pas les traces du passage des troupes.

« — Nous devons avoir fait du chemin depuis que nous sommes partis ; je crains que nous n'ayions manqué la route. Nous eussions dû rejoindre les troupes avant ce moment-ci. Connaissez-vous la route, M. de St-Luc ?

— Je la connais jusqu'à St-Ours ; nous ne l'avons pas manquée ; voilà la rivière ; j'entends le bruit des lames.

— Mais on ne voit pas de traces du passage des troupes.

— La neige les couvre. Poussons encore, nous ne devons pas tarder à les rejoindre.

Et ils se remirent au galop. Le terrain devenait de plus en plus difficile ; les chevaux avaient de la peine à continuer une course aussi rapide. Celui du lieutenant avait butté deux ou trois fois.

» — Mon cheval n'en peut plus, dit le lieutenant, il faut que je le mette au pas.

— J'aperçois une lumière ; nous allons entrer. Pendant que nous prendrons des renseignements, nous laisserons souffler nos chevaux. Qu'en dites-vous ?

— Je n'ose entrer. Je crains d'être reconnu.

— Et qui voulez-vous qui vous reconnaisse ici ? Vous dites que vous n'y êtes jamais passé.

— Les habitants viennent souvent à Montréal, ils m'ont probablement vu. Dans ce moment-ci, tout étranger leur est suspect.

— Et ne suis-je pas étranger aussi ?

— C'est vrai ; mais vous parlez le français, et vous n'avez pas de mission importante et pressée ; je pourrais être arrêté.

— Vous avez peut-être raison. Attendez, je vais entrer seul ; s'il n'y a pas de danger, je vous appellerai ; s'il y en a, je vous avertirai.

— Je vais rester à cheval au milieu du chemin.

St-Luc s'approcha de la maison, attacha son cheval, par la longe de son licou, à un poteau qui était près de la porte et entra.

Un homme d'un certain âge, en chemise de laine, tuque bleue sur la tête, pantalons gris d'étoffe du pays, était assis sur un petit banc de bois au-devant de la porte du poêle, et fumait dans une vieille pipe, courte et noire.

» — Me permettez-vous d'entrer un instant, pour me réchauffer, monsieur? dit St-Luc.

— Certainement, certainement ; répondit l'habitant en se levant et approchant une chaise. Y fait une mauvaise nuit ; chauffez-vous.

St-Luc, voyant que cet homme était seul, appela le lieutenant.

» — Otez donc vos capots, pour secouer la neige, dit l'homme à la tuque bleue en s'adressant au lieutenant et apportant une seconde chaise. J'suis bien curieux, mais y'où allez-vous donc de c'pas là ?

— Parler pas français ; répondit le lieutenant.

— Ah ! mossieu est anglais ! very gout, very gout ; c'est vous prendre whiskey ? bonne pour di estomac ! en prendrez-vous, mossieu, dit-il, en se retournant vers St-Luc et lui présentant un verre et un flacon, qu'il avait pris sur un buffet.

— Ça ne se refuse pas, répondit celui-ci. A votre santé.

— A la vote. J'suis ben curieux ; mais y'où allez-vous donc ?

— Monsieur va à St-Ours ; et moi, je me rends jusqu'à St-Denis. A propos, y a-t-il longtemps que les troupes sont passées ?

— Les troupes ! quelles troupes ?

— Des troupes qui vont à St-Ours.

— J'n'en ai pas vu. A moins qu'elles aient passé pendant qu'je dormais, car j'viens de m'lever.

— Y a-t-il un autre chemin pour aller à St-Ours ?

— Non, c'est l'bon ; vous y arrivez ; n'y a pu qu'anp'tite demi-lieue. Mais les troupes vont-elles jusqu'à St-Denis, pou prendre Papineau et Nelson ?

— Je n'en sais rien ; je suis arrivé de Québec cette nuit même.

— Ah ! et mossieu ?

— Je l'ai rencontré à Sorel.

— Dites donc, voulez-vous que j'fasse donner une portion d'avoine à vos chevaux ? Ces pauvres bêtes vont avoir frette à la porte.

— Merci, nous arrêterons à St-Ours.

— Vous n'trouverez pas d'auberge ouverte à c't'heure-ci. On va toujours les mettre sous la r'mise. Allons ! pti gas, continua l'homme à la tuque bleue, en secouant un grand garçon de dix-sept à dix-huit ans qui dormait dans un banc-lit, lève toué !

Le jeune homme se leva lentement, en baîllant et se frottant les yeux.

» — As-tu entendu passer les troupes ? Ces mossieux disent qu'elles sont gagnées St-Ours.

— Je n'ai rien z'entendu.

— Tu vas aller mettre les chevaux d'ces mossieux sous la r'mise ; tu leu donn'ras anne poignée d'foin. T'entends ?

St-Luc avait ôté son surtout imbibé, l'avait placé sur une chaise. Le lieutenant Weir séchait ses chaussons, ayant ôté ses bottes, remplies d'eau. Tout à coup ils entendirent le galop des chevaux dans le chemin. Weir courut à la porte et regarda à travers les vitres ; mais il ne put rien voir.

» — Pourvu que ce ne soient pas nos chevaux qui se soient échappés, dit-il en anglais.

— Quels sont ces chevaux ? demanda St-Luc au garçon qui entrait.

— C'est trois hommes à jval, qui vont comme si l'diable les emportait.

St-Luc, ayant interprété à Weir ce que le garçon venait de dire, celui-ci regarda à sa montre :

» — Il est deux heures moins un quart, partons. Je crains que ce ne soient quelques cavaliers que l'on envoie pour m'arrêter au village de St-Ours. Il faut ou rejoindre les troupes, ou du moins passer le village avant que l'alarme ne soit donnée. Il y a quelque chose que je ne comprends pas.

— Je ne comprends pas trop, non plus. Si vous voulez partir je suis prêt.

— Vous feriez mieux d'attendre l'jour, reprit l'habitant.

— Merci, mon brave homme, dit St-Luc ; ce monsieur veut partir de suite ; et j'aime autant continuer. Nos chevaux sont un peu reposés. Je vous remercie de votre obligeance. Combien vous devons-nous ?

— Comment ?

— Combien vous devons-nous, pour nos chevaux et ce que nous avons pris ?

— Mais rien ! Et si vous voulez rester, vous êtes les bienv'nus.

— Merci bien des fois. Adieu.

— Que le bon Dieu vous conduise. Vas avec l'fanal, les éclairer, p'tit gas.

Quand ils furent sortis, Weir dit à St-Luc d'interroger le garçon pour tâcher de savoir quelles étaient les personnes qui venaient de passer. St-Luc ne put rien obtenir, sinon qu'elles étaient au nombre de trois et qu'elles allaient très vite.

Ils sautèrent en selle et prirent le galop. Ils n'eurent pas fait une couple d'arpents qu'ils entendirent à leur gauche, de l'autre côté de la clôture, le bêlement d'un mouton. Weir rêna subitement son cheval.

» — Qu'est-ce que cela ? dit-il.

— C'est un mouton ! dit St-Luc, venez donc.

En ce moment ils entendirent distinctement le galop de chevaux, à cinq ou six arpents en avant ; le vent leur apportait le bruit de leurs pieds dans la boue.

» — Tenons-nous à cette distance d'eux, dit Weir ; quand ils entreront dans le village, nous passerons aussi vite que possible, si les troupes n'y sont pas.

Ils prêtèrent l'oreille attentivement ; mais bientôt ils n'entendirent plus le galop des chevaux.

» — Ils se sont mis au pas, dit Weir ; mettons-nous au pas aussi.

— Poursuivons, poursuivons, dit St-Luc ; ils ne sont que trois, je ne crois pas qu'ils cherchent à nous arrêter. Je ne vois aucun signe de révolte, dans cette partie de la paroisse, du moins ; tout dort.

Ils continuèrent au trot pendant quelques minutes, et arrivèrent en face d'une grande maison, à leur droite ; quelqu'un cognait à une porte et des chiens aboyaient.

» — Je crois qu'ils sont arrêtés ici, dit Weir ; il me semble entendre parler. Écoutez...

— Oui, j'entends. C'est ici le manoir.

— Le manoir seigneurial de M. de St-Ours ?

— Oui.

— Alors, nous n'avons plus que quelques arpents d'ici à l'église. Si les troupes sont arrivées, elles doivent être là. Mais voyez donc, il y a une illumination dans le village. Galopons !

Le village était en effet éclairé. A chaque maison, il y avait des chandelles dans les fenêtres ; mais le village était tranquille. Toutes les portes des maisons étaient fermées. On n'entendait pas d'autre bruit que le sifflement du vent et le hurlement de quelques chiens. On ne voyait personne dans les rues. Ils passèrent devant l'église ; ils traversèrent le village : rien.

Ils firent encore environ deux lieues, quand tout à coup le cheval de St-Luc se cabra, fit un saut, et celui de Weir tomba ; au même instant ils entendirent un bêlement, comme si le bruit qu'avait fait le cheval eût effrayé quelques moutons.

» — Vous êtes-vous fait mal ? demanda St-Luc qui était descendu de cheval pour aider à son compagnon à se relever.

— Non, mais je crains que mon cheval ne soit blessé. Voyez donc, c'est un petit pont qui traversait le chemin et dont on a enlevé les planches.

— Votre cheval n'a pas de mal ; remontez et continuons.

— Ce pont m'inquiète.

— Comment ça ?

— Il a été défait par malice ; on nous guette ; je crains une embûche.

Les troupes ne sont pas passées par ce chemin ; il doit y en avoir un autre.

— Je le crois aussi. Qu'allez-vous faire ?

— Et vous ?

— Moi, je continue. Je n'ai rien à faire avec les troupes ; vous, c'est différent.

— J'ai envie de retourner. Mais, pourtant, à quoi bon ? Je ne pourrais les retrouver. Mes ordres sont de donner mes dépêches et d'aller jusqu'à St-Denis, où elles doivent se rendre ; et elles s'y rendront, si ce n'est par ce chemin ce sera par un autre : ainsi, tout bien considéré, je continue. Seulement, comme nous ne devons pas être loin du village, et qu'il n'est guère plus de trois heures et demie, je vais continuer au pas. Quant à vous, M. de St-Luc, il est inutile que vous m'attendiez ; votre cheval ne paraît pas trop fatigué, vous pouvez prendre les devants. Si vous rejoignez le régiment, veuillez prier le colonel d'envoyer quelqu'un au-devant de moi.

— Je ne désire pas vous laisser. Si vous retourniez, je continuerais vers St-Denis, parce qu'il faut que je m'y rende ; mais puisque nous faisons route du même côté, j'aime autant aller le pas avec vous.

— Que ce ne soit pas pour moi ; car, à vous dire le vrai, je n'aimerais pas trop à approcher du village. Si vous preniez les devants, je pourrais à peu près calculer le temps qu'il vous faudrait pour y arriver ; et si je ne voyais personne venir au-devant de moi, ça serait un signe que le régiment ne s'y est pas rendu. Dans ce cas, au lieu d'avancer je retournerais sur mes pas ; ce qui vaudrait bien mieux que d'aller me jeter dans la gueule du loup.

— Si vous le préférez, je prendrai les devants.

— Je le préfère ».

St-Luc partit au galop. Au même instant, on entendit encore le bêlement d'un mouton qui, cette fois, fut répété de distance en distance, à mesure que St-Luc avançait.

Quand il arriva dans le village de St-Denis, il remarqua une grande agitation ; dans presque toutes les maisons il y avait des lumières, et du monde debout. Il y avait plusieurs personnes dans les rues qui parlaient un instant et disparaissaient pour aller un peu plus loin. Il demanda à un homme qui portait un fanal, s'il pourrait trouver un logement et une bonne écurie pour son cheval.

— A l'autre bout du village, lui répondit-on.

Après assez de difficultés, il trouva enfin ce qu'il cherchait.

Il apprit bientôt que l'on savait que les troupes étaient en marche sur le village, et qu'on se préparait à leur résister. Il s'aperçut que plusieurs personnes le regardaient d'un œil soupçonneux et même malveillant, surtout quand il eut dit qu'il venait de Sorel, et qu'il avait marché toute la nuit. Il s'était fait donner une chambre afin d'éviter les questions que chacun venait lui faire sur la marche des troupes, leurs desseins, leur nombre.

Il y avait à peine dix minutes qu'il était dans sa chambre, lorsqu'il entendit frapper doucement à sa porte. Il ouvrit à une jeune fille qui lui dit bien bas :

« — Monsieur, on parle de vous arrêter comme espion ; sauvez-vous.

— Merci, ma belle, dit St-Luc ; dites-moi donc qui est-ce qui commande dans le village.

— C'est le docteur Nelson.

— C'est bon, ne t'occupes pas, je vais aller le voir ; y a-t-il ici quelqu'un pour me conduire ?

— Oui, mon frère ira avec vous.

— Dis-lui de se tenir prêt, je vais descendre ».

Quand on apprit que le monsieur voulait voir le docteur Nelson, ceux qui désiraient l'arrêter dirent qu'ils ne seraient satisfaits que quand ils l'auraient vu entrer chez le docteur ; mais qu'ils l'y suivraient.

St-Luc parut bientôt, et demanda si quelqu'un voulait bien lui montrer la maison du docteur Nelson.

— Nous allons aller avec vous, répondirent plusieurs personnes.

Rendu chez le docteur, il fut introduit dans une salle où deux à trois habitants, en capots d'étoffe et en tuques bleues, attendaient. Bientôt le docteur Nelson entra. C'était un homme d'une haute taille, d'une figure sévère, mais franche et loyale, où se peignaient la hardiesse et la décision.

« — Bonjour, M. de St-Luc, dit-il en lui présentant la main.

St-Luc fut surpris de voir qu'il était connu du docteur, qu'il n'avait jamais vu. Comment savait-il son nom ?

» — Vous avez eu une mauvaise nuit, continua le docteur, et de vilains chemins de Sorel ici. Quelles nouvelles apportez-vous de Québec ? Je crois que vous êtes monté hier, dans le *John Bull ?* Savait-on à Québec que les troupes marchaient sur St-Denis cette nuit ?

— Je crois que l'on s'y attendait, répondit St-Luc, qui regardait le docteur fort étonné.

— Ah !... Et l'on espère nous réduire sans difficulté sans doute ?

— Je ne sais, mais l'on dit à Québec que tout le district de Montréal est en insurrection.

— Pas tout à fait ; mais si on use de violence nous résisterons ; et je crois que c'est là l'intention des autorités militaires, à moins que les dépêches qu'apporte le lieutenant Weir ne comportent des instructions différentes.

St-Luc était de plus en plus surpris.

» — Pourtant, c'est peut-être heureux qu'il n'ait pu rejoindre les troupes, qui, au lieu de prendre la route la plus courte, celle que vous avez prise, vous, avec le lieutenant Weir, sont passées par le *Pot-au-beurre :* vous étiez en mauvaise compagnie pour venir au milieu des rebelles.

— Mais, docteur, vraiment vous m'étonnez, comment savez-vous tout cela ?

— J'en sais bien d'autres ! Je sais aussi que vous avez un permis de passer, de la part de Son Excellence, signé de sa main et contresigné par son secrétaire privé.

— Ceci me surpasse. Je pensais que personne autre que moi ne savait cela. C'est vrai, j'ai un sauf-conduit que j'ai demandé au gouverneur avant de partir en cas d'accident, parce que je voulais venir dans ces endroits, pour affaires privées ; et je craignais d'être inquiété par les autorités, si elles apprenaient mes excursions dans une partie du pays révolté.

— Vous avez bien fait ; je sais les raisons qui vous amènent dans nos endroits. Mais vous ferez bien d'avoir soin de vos papiers.

— Ils sont dans mon portefeuille, dans ma poche d'habit... Ah ! s'écria St-Luc, en mettant la main à la poche de son habit, j'ai perdu mon porte-

feuille. C'est curieux, je ne me suis pas déshabillé depuis que je suis parti de Québec, hier matin.

— N'avez-vous pas logé, chez un nommé Toin, à Sorel ?

— Oui.

— Vous en êtes parti vers minuit, avec le lieutenant Weir.

— Oui.

— N'êtes-vous pas arrêté chez un habitant à une demi-lieue avant d'arriver au village de St-Ours ; et, au moment où vous en partiez, n'avez-vous pas entendu le galop de trois chevaux qui gagnaient du côté de St-Ours.

— C'est vrai.

— Savez-vous qui étaient ces trois personnes ?

— Non.

— Eh bien ! c'étaient M. Juchereau Duchesnay, Député-Shérif chargé d'un warrant contre moi pour haute trahison, et de onze autres warrants pour arrêter Messieurs L. J. Papineau, O. Perreault, G. E. Cartier, E. E. Rodier, Dr Kimber, T. S. Brown, R. DesRivières, aussi pour haute trahison. L'un de ceux qui accompagnaient le Député-Shérif était P. E. Leclerc, magistrat de Montréal ; et l'autre était un M. Ragg. Ils se sont arrêtés à la maison de M. de St-Ours, où vous les avez passés.

— C'est comme vous dites.

— N'avez-vous pas continué votre route ensemble, le lieutenant Weir et vous, environ une couple de lieues ; le cheval du lieutenant ne s'est-il pas abattu près d'un petit pont, dont quelques planches avaient été enlevées, et n'avez-vous pas alors poursuivi votre route seul jusqu'ici, sans être inquiété ?

— Oui, je n'ai vu personne si ce n'est dans le village. Tout me semblait plongé dans le plus profond sommeil ; et j'étais surpris de cet état de sécurité, quand les troupes étaient en chemin ; à moins qu'on n'en fut parfaitement ignorant.

— Vous voyez que nous n'ignorons pas ce qui se passait d'ici à Sorel. Les troupes sont parties vers dix heures hier soir ; elles sont au nombre d'à peu près huit cents hommes, avec de l'artillerie et de la cavalerie : elles ne sont plus qu'à deux lieues d'ici. Puis se tournant vers un des habitants qui étaient dans la salle au moment où St-Luc y était entré : n'est-ce pas, Siméon, dit-il, en s'adressant à l'un d'eux, que c'était près du pont de l'Amiotte que les troupes étaient ?

— Oui, mon général, répondit l'habitant sans quitter sa place.

— Vous voyez bien, M. de St-Luc, que nous sommes au fait de tout ce qui se passe.

— Vous êtes admirablement bien informés. Mais veuillez bien me dire comment vous connaissez mon nom, et comment vous savez que j'avais un sauf-conduit de la main du gouverneur.

— Oh ! c'est bien simple. D'abord M. R. DesRivières, que je viens d'envoyer chercher, m'a dit qu'il vous attendait ; puis la lettre qu'il vous a écrite ainsi que le sauf-conduit du gouverneur étaient dans votre portefeuille que l'on m'a apporté et que voici, dit-il en le lui présentant. Vous me pardonnerez d'en avoir usé ainsi ; sans cela, ignorant qui vous étiez, je n'aurais pu donner les ordres de vous laisser passer ; et vous eussiez été exposé à des désagréments, comme l'officier qui vous accompagnait et que l'on amène prisonnier à cet instant.

— Le lieutennat Weir est prisonnier ?

— Il a voulu faire des menaces, ils ont dû l'arrêter ; s'il n'en eut pas fait et s'il eut livré ses papiers, on ne lui eut rien fait. Mais, M. de St-Luc, examinez votre portefeuille pour voir s'il ne manquait rien ; j'ai compté mille piastres en billets de la banque de Montréal et cinq pièces d'or.

St-Luc regarda pour voir s'il ne manquait aucun papier, puis remit le portefeuille dans sa poche.

— Vous ne comptez pas l'argent ?

— Vous l'avez compté ; — ça suffit.

Mais en quel endroit avais-je donc pu perdre ce portefeuille ?

» — Vous l'avez laissé tomber chez cet habitant, où vous vous êtes arrêté cette nuit ; n'avez-vous pas remarqué le signe qu'échangèrent le père et le fils au moment où celui-ci sortit ?

— Docteur, je vous suis très reconnaissant. J'ai un service à vous demander : je suis venu pour vous prier de me donner un permis, qui puisse me mettre à l'abri de dangers d'arrestation ou de violences ; car à l'auberge, où je suis descendu, il était question de m'arrêter.

— Bien volontiers, vous n'avez rien à craindre. Le docteur prit un morceau de papier et écrivit :

« *Laissez passer le porteur, M. de St-Luc ; aidez-le au besoin* ».

« N ».

Il prit ensuite un bouton de cuivre, dont la partie intérieure était creuse, y fit couler un peu de cire rouge et y appliqua le cachet d'un anneau qu'il portait au doigt.

» — Tenez, dit-il en présentant le papier et le bouton à St-Luc, quand le papier ne suffira pas, vous montrerez le bouton ».

CHAPITRE QUARANTE ET UNIÈME

APRÈS LA BATAILLE

St-Luc vit bien qu'une bataille aurait lieu. Comme il n'avait aucun intérêt à rester dans le village, ayant appris que Meunier était parti la veille pour porter des ordres au camp de St-Charles ; pensant que d'ailleurs sa présence pourrait donner lieu à des soupçons malveillants, il résolut d'aller au village de St-Charles pour y voir Meunier. DesRivières lui avait raconté tout ce qu'il avait pu recueillir de renseignements sur Mme Rivan. Il n'y avait aucun doute qu'elle vivait encore, elle avait été vue s'embarquant à bord d'un bateau à vapeur à Montréal, quelques semaines auparavant. Satisfait sur ce point, il ne restait qu'à la trouver ; Meunier, disait DesRivières, croyait être certain qu'elle demeurait à Maska.

St-Luc, après avoir vu par lui-même à ce que son cheval fut bien frotté, étrillé, soigné, se fit donner à déjeûner. Quand il fut jour, il monta à cheval et partit pour St-Charles.

Nous ne décrirons pas la journée du 23 Novembre 1837, dans laquelle cinquante braves, armés de mauvais fusils de chasse, tinrent en échec près de huit cents hommes de troupes réglées, commandées par le colonel Gore, depuis neuf heures du matin jusqu'au soleil couchant, et les forcèrent à retraiter.

Si le docteur Nelson eut voulu les poursuivre durant leur retraite, qui était une fuite, il eut pu les faire tous prisonniers ; car le nombre des habitants accourus à St-Denis vers la fin de la journée était assez considérable, se montant à près de trois cents ; nombre bien suffisant pour s'emparer de troupes découragées, fatiguées par douze heures de marche, dans des chemins affreux, et qui, malgré leur artillerie, n'avaient pu déloger cinquante *patriotes*, comme on les appelait alors, d'une maison à l'entrée du village.

Le docteur Nelson avait donné l'ordre de ne pas poursuivre les troupes, désirant se tenir sur la défensive.

Cet ordre en avait mécontenté un grand nombre, surtout parmi ceux qui étaient venus trop tard pour prendre part au combat. La plupart des jeunes gens étaient arrivés sans armes ou avec de mauvais fusils ; ils espéraient s'en procurer au village ou en prendre aux soldats.

L'angelus du soir venait de sonner à l'église ; le village paraissait aussi tranquille que s'il n'y eut rien eu d'extraordinaire dans le cours de la journée.

Nous suivrons deux hommes qui se dirigeaient vers une maison un peu isolée des autres, en arrière du village.

« — Que penses-tu qu'ils veulent faire, Siméon ? dit l'un d'eux.

Celui à qui s'adressait cette question, était un petit homme fluet, de vingt-cinq à trente ans, actif, intelligent et plein d'énergie.

» — Je ne sais pas au juste pourquoi ils nous ont envoyé chercher ; j'ai cru comprendre qu'ils veulent faire une farce.

— Une farce, cette nuit ?

— Pourquoi pas ? D'ailleurs nous allons bientôt le savoir, voilà la maison ».

En rentrant ils trouvèrent réunies une dizaine de personnes. Cinq à six d'entre elles, les mains et le visage noircis de poudre, les habits déchirés, étaient assises devant un grand feu de cheminée, dans laquelle bouillait un immense chaudron accroché à la crémaillère. C'était la soupe qui se préparait pour ces braves, qui, après s'être battus toute la journée sans manger, étaient épuisées de faim et de fatigue.

Dans un des coins de la chambre, un groupe de trois à quatre jeunes gens écoutaient debout un homme, d'une quarantaine d'années, gros, trapu, avec barbe noire touffue, chaussé de bottes de bœuf, qui leur racontait ce qui s'était passé durant la journée, dans la maison de pierre, où s'étaient barricadés les patriotes. Il avait sur la tête un casque de loup marin, dont l'absence de poils en plus d'un endroit accusait un long service.

L'entrée des deux nouveaux venus interrompit la narration du conteur qui se leva, et qui allant au-devant d'eux, dit :

« — On t'a envoyé chercher, Siméon, pour te demander si tu veux te joindre à nous ?

— Tiens, c'est toi, Meunier ! mais tu devais aller à St-Charles.

— J'y suis allé aussi ; et de là je suis parti pour Maska, mais rendu au quatrième rang, j'ai rencontré une dizaine d'habitants qui se rendaient à St-Denis. J'ai fait route avec eux, et nous sommes arrivés un peu avant la bataille. Ça n'empêche pas que je serai à Maska demain à midi ; j'ai envie d'aller à St-Ours cette nuit. Nous voudrions que tu vinsses avec nous. Veux-tu venir ?

— Dame, ça dépend ; dites-moi ce que vous voulez faire.

— On veut courir un charivari.

— Un charivari ? mais à qui ?

— Aux troupes, donc. Nous sommes ici cinq bons lurons ; vois-tu cette jeunesse, ça n'a pu venir à la noce ; ils veulent jouer un tour cette nuit ; je ne parle pas de ceux qui vont souper, ceux-là ne peuvent pas venir, ils sont de garde cette nuit.

— Je voudrais bien ; mais le général a défendu de les poursuivre.

— Nous nous moquons bien du général, répondit un des jeunes gens. Nous ne sommes pas enrôlés ; nous n'avons pas de fusils et nous voulons en avoir.

— Et d'ailleurs, reprit Meunier, nous ne les poursuivrons pas.

— Si vous ne les poursuivez pas, comment leur jouerez-vous un tour ?

— Tu vas voir. Nous avons envoyé chercher les deux porte-voix du traversier. Aussitôt que nous les aurons, nous partirons à travers les champs. Il fait noir comme chez l'loup. Quand nous verrons les troupes, qui sont déjà à demi-mortes de peur, nous crierons du porte-voix. Elles ne sauront pas ce que c'est. Nous nous cacherons, et plus loin nous crierons encore. Elles auront une fameuse peur et nous les mènerons comme ça jusqu'à St-Ours. Ça leur fera passer une bonne nuit.

— J'irais bien, mais il faut que j'aille à St-Charles demain, je suis à pied, je serais trop fatigué.

— On te trouvera un cheval. Faut que tu viennes ; tu parles l'anglais ; on aura peut-être besoin de toi, qui sait ?

Après avoir réfléchi quelques instants, Siméon reprit : — J'irais bien, ça me va assez, mais je suis enrôlé, et je ne voudrais pas que le général sut que j'ai désobéi à ses ordres.

— Ne sois point inquiet.

— Eh bien ! c'est bon j'essayerai l'anglais, reprit Siméon, s'il le faut. Je crois que je pourrai faire. Ainsi c'est convenu, j'y vas. Mais, dis donc, Meunier, il me vient une idée.

— Laquelle ?

— Si au lieu de deux porte-voix, nous prenions des cornes de bœuf ; nous en aurions chacun une. C'est alors que nous leur donnerions un charivari, en balle !

— C'est ça, c'est ça ; oui, oui ; des cornes, prenons des cornes, crièrent-ils presque tous ensemble.

— Mais où en prendrons-nous ? reprit Meunier.

— J'en ai vu un tas dans la cour du boucher, dit Siméon ; nous les nettoyerons et les arrangerons en dix minutes ; ça n'est pas malaise. Qui veut venir avec moi ? nous en apporterons pour tout le monde ».

Une demi-heure après, les cornes étaient apportées, lavées, les bouts coupés ; elles étaient nettoyées, grattées et prêtes.

Six hommes en souliers de bœufs, portant chacun un capot gris d'étoffe du pays avec capuchon, défilaient silencieusement, un par un, derrière le village et gagnaient les champs. Ils n'avaient avec eux que deux fusils de chasse. Meunier portait un mousquet et une baïonnette, qu'il avait pris à un soldat blessé après la bataille. Un seul avait des pistolets, les autres avaient des couteaux ordinaires pointus et bien affilés, et des gourdins de merisier.

Aussitôt qu'ils eurent dépassé le village, ils s'arrêtèrent pour se consulter

ensemble. Il fut convenu que deux marcheraient en avant, à une dizaine d'arpents, l'un dans le chemin et l'autre dans le champ ; que le reste de la bande suivrait par les champs jusqu'à ce qu'ils aperçussent les troupes. Avant de se remettre en marche, ils essayèrent tour à tour leur corne, afin d'en mesurer la portée. Le son rauque retentit dans le silence de la nuit, et éveilla un formidable hurlement des chiens du village.

« — Ça ira, dit en riant Siméon.

La nuit était sombre et noire ; il ne ventait pas, mais une neige épaisse et humide tombait en abondance. Ils marchèrent rapidement, au pas de course, pendant à peu près une heure, franchissant les fossés, sautant par-dessus les clôtures, piquant aux raccourcis. Ils ne rencontrèrent qu'un soldat blessé, qui, ne pouvant continuer sa route, s'était jeté à terre, le long des clôtures. C'était un mousquet et une baïonnette de plus, dont ils s'emparèrent.

» — Prenons la giberne, dit Siméon ; voyons s'il reste encore bien des cartouches.

La giberne ne contenait plus qu'une seule cartouche. Le mousquet était chargé.

» — Bon ! dit Siméon, les troupes n'ont plus d'*ammunition :* dans tous les cas, elles n'ont pas plus d'un ou deux coups à tirer, entendez-vous, mes gens ?

— Oui, oui.

— Eh bien ! savez-vous ce que ça veut dire ça ? ça veut dire que si nous étions une vingtaine, nous pourrions les faire tous prisonniers.

— Et pourquoi n'essayerions-nous pas ? demandèrent les jeunes gens en se rapprochant.

— J'y pense. Allons, en route, et dru !

Ils continuèrent d'un pas rapide et léger, si léger, qu'ils s'entendaient à peine marcher sur l'herbe et la neige des champs.

» — Halte ! cria Siméon, en couvrant sa voix pour la rendre moins sonore ; j'ai entendu le cri d'un canard du côté de la rivière ; c'est Baptiste.

Un instant après ils virent deux ombres qui venaient par le chemin. Deux hommes s'avancèrent à leur rencontre sans dire mot. C'était leurs éclaireurs venant leur annoncer qu'ils avaient aperçu les troupes, marchant sur la grève, le long de la rivière. Ils entendaient le pas des chevaux de la cavalerie dans la boue.

» — Va-t-on commencer le charivari à c't'heure ! demanda quelqu'un.

— Non pas, non pas, répondit Meunier. Écoutez bien ce que nous allons faire, et prenez garde de ne pas vous tromper. Trois vont rester en arrière et suivre au petit pas se tenant à peu près à la même distance des troupes. Deux vont prendre les devants et se rendre à la coulée qui est à une demi-lieue d'ici, ils enlèveront les planches du pont ; aussitôt que cela sera fait ils donneront le signal : un coup de corne, vous savez, long et prolongé. Si la tête de l'armée est trop près de la coulée pour que vous puissiez enlever les planches, vous irez jusqu'au ravin, et là vous enlèverez les planches du pont : pour signal, vous tirerez deux coups de fusils l'un après l'autre. Vous entendez ? Toi, Siméon, tu vas passer par les champs avec Baptiste. Je vais observer les troupes et leurs mouvements. Quand on entendra le premier signal d'en bas, Siméon le répétera, en ne criant pas trop fort, pour que les soldats croient que nous sommes encore

éloignés ; ceux en arrière sonneront aussi de la corne, mais pas trop fort non plus. Comprenez-vous bien ?

— Oui, oui, nous comprenons.

— Quand il sera temps, je donnerai les signaux avec ma corne, vous vous en rappelez.

— Très bien, répondit Siméon ; maintenant, que les deux qui doivent aller en avant ne perdent pas de temps. Nous allons rire.

La neige tombait toujours ; à peine pouvait-on distinguer un homme à cinq pas. Les soldats, harassés de fatigue, avançaient avec une extrême lenteur, trébuchant à chaque pas. Le corps d'armée était rendu au village de St-Ours, ceux qui avaient été vus sur le bord de la rivière, étaient les traînards de l'arrière-garde. Un piquet de cavalerie marchait à quelques arpents seulement en avant des traînards, au milieu du chemin.

Quand les deux jeunes gens envoyés pour détruire le pont de la coulée, y furent parvenus, le piquet de cavalerie n'en était pas fort éloigné.

» — Va-t-on *démancher* celui-ci, ou aller plus loin ? demanda l'un des deux à son compagnon, v'la la cavalerie.

— Démanchons.

Ils n'avaient eu que le temps d'arracher trois à quatre planches, quand ils entendirent le pas des chevaux. Les cavaliers entendant du bruit en avant s'arrêtèrent pour écouter. Ils ne virent rien, et se consultèrent un instant, puis se remirent au trot. Les deux jeunes gens se mirent à crier dans leurs cornes. Les cavaliers se croyant attaqués ou sur le point de l'être, piquèrent au galop pour rejoindre l'arrière-garde, qui était considérablement en avant. En arrivant au pont deux des chevaux tombèrent et roulèrent dans la coulée ; leurs cavaliers se relevèrent, et, sans chercher à reprendre leurs montures, se mirent à courir à toutes jambes pour rejoindre le reste du piquet qui allait du côté de St-Ours, où, en ce moment, arrivait l'arrière-garde.

» — Il y a toujours bin là deux j'vaux, dit l'un des deux jeunes gens, faut pas les laisser mourir. Allons voir ; s'ils ne sont pas morts, on les mettra dans la prairie et on viendra les chercher demain. Qu'en dis-tu, Pierre ?

— Allons. Et les selles on les cachera sous l'pont, pour qu'la neige ne les abîme pas.

Le galop des chevaux avait un peu couvert le bruit de la corne de ceux qui étaient à la coulée, mais aussitôt que Siméon et son compagnon, ainsi que ceux qui étaient par-derrière répondirent, les soldats surpris et effrayés se réunirent en peloton ; ils étaient une cinquantaine. Ils restèrent quelques minutes immobiles, ne sachant quel parti prendre, ni de quel côté tourner. Entendant le son des cornes en avant, dans les champs, et par derrière, ils se crurent perdus, pensant que tous les habitants de St-Denis les poursuivaient ; ils se mirent à fuir pêle-mêle, dans la direction de St-Ours.

Siméon et ses gens, arrivés au pont de la coulée, s'empressèrent de le défaire complètement.

» — Tonnerre, dit Meunier, en accourant, j'ai envie de les faire tous prisonniers ; ils ne sont qu'une cinquantaine, qui ne valent pas mieux qu'autant de vaches. Vous autres faites autant de tapage que vous pourrez avec vos cornes, un charivari d'enfer, pendant que je vais aller trouver Siméon à la coulée.

Les soldats s'étaient arrêtés à quelques arpents de la coulée, avançant lentement, l'oreille au guet.

Quand Meunier fut arrivé auprès de Siméon, il lui fit part de ses remarques, et de la chance qui se présentait de les faire tous prisonniers.

» — Ne fais pas cela, répondit Siméon ; le général a défendu expressément de poursuivre les troupes. Il a ses raisons.

— Mais nous pouvons au moins les désarmer ?

— Quant à ça, il n'y a pas de mal ; nous cacherons les fusils, ou nous les donnerons aux amis. Le général n'en saura rien. Et de plus nous allons faire prendre un bain dans la coulée.

— Les voilà ! que va-t-on faire ?

Les soldats qui, en ce moment, semblaient obéir à un chef, avaient repris leurs rangs. Quand ils ne furent plus qu'à une vingtaine de pas du pont, Meunier sonna de la corne ; et Siméon cria : — *Stop ! Stop !*

» — Qui va là ? répondit quelqu'un de la troupe.

— Vous allez le savoir, reprit Siméon en anglais. Que celui qui commande avance.

— Que voulez-vous ? demanda un sous-officier qui paraissait avoir pris le commandement, en faisant quelques pas en avant.

— Voici ce que vous allez faire ; vous allez mettre bas les armes d'abord, puis vous retournerez à St-Denis prisonniers. Faites vite, sinon nous allons tirer sur vous, et vous êtes tous morts.

— Où est le colonel Gore ?

— A St-Ours, prisonnier.

— Ne pourrons-nous pas être conduits à St-Ours ?

— Oui, mais auparavant déposez vos armes.

— A quelle distance sommes-nous de St-Ours ?

— A peu près une lieue. Allons, dépêchez-vous.

Le ton de Siméon était si péremptoire ; le bruit des cornes avait annoncé un si grand nombre de poursuivants, qui étaient néanmoins invisibles, sans doute à cause de l'obscurité, pensaient les soldats ; et d'ailleurs le cliquetis formidable de fusil que l'on armait en arrière de la clôture et de l'autre côté du pont, où Meunier et les jeunes gens faisaient vigoureusement jouer les batteries de leurs quatre fusils, que le caporal, après s'être consulté avec les siens, déclara qu'ils étaient prêts à mettre bas les armes.

» — Si nous livrons nos armes, dit-il, nous garantissez-vous qu'il ne nous sera rien fait d'ici à St-Ours ?

— Oui, d'ici là ; mais arrivés à St-Ours, je ne réponds pas que vous ne serez pas faits prisonniers.

— Où faut-il mettre les armes ?

— En faisceaux au milieu de la route ; après quoi vous descendrez sur le bord de la rivière, et traverserez la coulée à l'eau.

Les soldats, se croyant fort heureux d'en être quittes à si bon marché, déposèrent leurs armes, descendirent à la berge de la rivière, où ils traversèrent la coulée ayant de l'eau jusque sous les bras.

Aussitôt qu'ils entendirent les pas des soldats au-delà de la coulée, ils allèrent s'emparer des mousquets qui avaient été mis en faisceaux dans le chemin.

Ainsi, six hommes désarmèrent cinquante soldats, et leur enlevèrent vingt-deux mousquets, sans qu'ils eussent tiré un seul coup de fusil.

» — Donnons-leur maintenant une sérénade, dit Siméon.

L'infernal charivari que firent les deux portevoix et les quatre cornes de bœuf, dut donner une formidable idée de la force de leurs poumons, sinon une haute opinion de leur exécution instrumentale.

» — Ah ! ça, vous autres, dit Siméon avant d'arriver au village de St-Denis, n'allez pas vous vanter au général de la farce que nous venons de jouer.

— Pas d'danger ; sois tranquille. A propos, Siméon j'peux t'prêter un j'val pour aller à St-Charles demain. Tu sais, quand la cavalerie a pris l'mord aux dents, y en a deux qui sont tombés su l'pont, et y ont quitté leurs chevaux, qu'j'avons mis dans la prairie. Les autres ont eu une peur d'enfer, et s'sauvaient comme des diables ».

CHAPITRE QUARANTE-DEUXIÈME

LE COLPORTEUR

Le lendemain de la bataille de St-Denis, sur les deux heures de l'après-midi, St-Luc vit arriver à l'hôtel où il était descendu, dans le village de St-Charles, un petit homme, qu'il reconnut pour être celui que le docteur Nelson avait appelé Siméon.

« — Vous êtes M. de St-Luc ? lui dit-il en le saluant ; j'ai une commission pour vous. Voici une lettre que M. DesRivières vous envoye ; je vous l'aurais remise plus tôt, mais je ne viens que d'être informé de l'endroit où vous étiez.

— Merci, M. Siméon, je crois que c'est votre nom.

— Oui, monsieur. S'il y a une réponse, il y a ici une personne qui retourne à St-Denis dans une demi-heure ; elle pourra s'en charger.

— Attendez un instant. La lettre ne contenait que ces mots : « Nous » avons remporté une glorieuse victoire. Un habitant de Belœil, nommé » Dubois, m'apprend que M. Hertel de Rouville, seigneur, demeurant » à St-Hilaire, connait Mme Rivan et sait où elle demeure. Le Dubois » l'a connue aussi, mais ne peut dire si elle vit encore. Je ne puis aller » à St-Charles que demain. Je vous accompagnerais bien jusque chez » M. de Rouville, mais j'apprends que les royaux et un autre régiment sont » à St-Hilaire. R. D ».

— Il n'y a pas de réponse ; répondit St-Luc après avoir lu la note. Me diriez-vous combien il y a d'ici à St-Hilaire ?

— A peu près trois lieues.

— Connaissez-vous M. Hertel de Rouville ?

— Très bien ; c'est le seigneur de l'endroit.

— Pourrais-je trouver un guide pour m'y conduire ?

— Vous n'avez pas besoin de guide ; le chemin suit toujours le long de la rivière, et, d'ailleurs, j'y vais ; si vous voulez, je vous accompagnerai.

— Quand partez-vous ?

— Dans une heure ou deux ; j'ai quelques petits préparatifs à faire, aussitôt après je serai à vos ordres. Vous n'avez qu'à m'attendre ici, je viendrai vous prendre. Vous pouvez compter sur moi ».

En effet vers trois heures trois quarts, St-Luc vit arriver Siméon monté sur un vigoureux cheval de cavalerie, avec selle, bride, fontes et pistolets, tout au complet. Il portait en outre une boîte de bois, suspendue par une

courroie, passée en bandoulière, et un paquet appuyé sur le pommeau de la selle.

« — N'ayez pas peur de mon accoutrement, M. de St-Luc, je vais exécuter une commission à St-Hilaire.

St-Luc ne put s'empêcher de rire, mais ne fit aucune remarque ; il monta en selle et se mit en route avec son compagnon. Arrivés au camp qui était un peu plus haut que l'église, à une vingtaine d'arpents du village, ils trouvèrent que la route avait été barrée par des troncs d'arbres. Il leur fallut faire un assez long détour pour trouver un passage, et continuer leur route. Siméon regardait de temps en temps St-Luc, qui n'avait pas dit une seule parole ni fait une seule remarque depuis leur départ, absorbé qu'il était dans des pensées qui étaient bien loin d'être celles que son compagnon lui attribuait, et dont il avait une forte démangeaison de l'entretenir. Siméon se décida enfin à commencer la conversation

» — Vous pensez à ces barricades ? n'est-ce pas, M. de St-Luc. Les Anglais seront reçus encore bien mieux ici, qu'ils ne l'ont été à St-Denis. Les habitants arrivent en foule.

— J'étais bien loin de penser à cela, M. Siméon.

— Mais à quoi pouvez-vous donc penser, si ce n'est pas indiscret. Me serait-il possible de vous rendre quelque service ; voyez-vous, comme huissier, on a souvent occasion d'apprendre bien des choses. Je sais que vous cherchez quelqu'un.

— Oui, je cherche une dame Rivan ; et c'est pour cela que je vais chez M. de Rouville. J'espère en avoir des informations.

— Rivan ? Rivan ?... arrêtez donc, je crois avoir vu ce nom-là quelque part. Attendez un peu... N'y avait-il pas un autre nom ?

— Rives ; peut-être.

— Non, non, j'y suis. Cette dame Rivan était mariée à un Français, n'est-ce pas ? Qui est mort durant le premier choléra ?

— Je ne puis vous dire s'il était Français ; je crois qu'en effet c'est en trente-deux qu'il est mort.

— C'est ça. Sa femme était une demoiselle de Montour ?

— Montour ou Montreuil, m'a-t-on dit à Sorel, répéta St-Luc, ça se peut.

— Éléonore de Montour, femme de M. Rivan de... attendez ; de, de Saint... saint, quelque chose ; je ne me rappelle plus le nom ; mais je suis sûr qu'il y avait un *de* et un *saint*... St-Félix, je crois ; mais je ne suis pas positif.

— Ne serait-ce pas des parents de St-Félix qui tient auberge à St-Charles ?

— Oh ! non ; ils n'étaient pas parents. L'un était Français et celui-ci est Canadien. Celui dont je parle appartenait à la compagnie du Nord-Ouest, et il est mort ruiné.

— Comment savez-vous tout cela ?

— Je vais vous le dire. Dans le printemps de 1831 ou 32, ce M. Rivan de... je ne sais quoi, a été poursuivi ; une terre qu'il avait à Belœil, je vous la montrerai en passant, a été vendue par le shérif ; c'est moi qui ai fait la vente. Voilà comment j'ai appris leurs noms, je les avais oubliés ; si vous n'aviez pas prononcé celui de Rivan, je ne m'en serais pas rappelé.

— Avez-vous jamais vu madame Rivan ?

— Jamais ; ni lui non plus.

— Comment pourrais-je trouver quel était le second nom de M. Rivan ? Il pourrait bien se faire qu'elle fut connue sous le second nom.

— Je crois que c'est probable. Vous trouverez probablement le nom chez M. Rouville ; c'est lui qui a acheté la terre, il doit avoir les titres. Si vous ne les trouvez pas là, vous trouverez cela au greffe de la cour de Montréal. J'avais bien les procès-verbaux ; mais j'ai déchiré tout cela, il y a longtemps.

St-Luc fut quelque temps pensif, songeant que si cette Mme Rives, dont lui avait parlé M. DesRivières, n'était pas sa mère, il aurait beaucoup de difficultés à trouver la personne qui était sa mère. Cependant une chose lui paraissait certaine, c'est qu'elle vivait ; et il espérait qu'avec l'aide de Meunier, qui la connaissait, il finirait par la trouver. Il avait aussi l'espoir que M. de Rouville pourrait lui donner de bonnes informations. Il fut encore une fois tiré de sa rêverie par Siméon, qui lui dit :

» — Vous voyez cette maison dont la couverture est peinte en rouge, de l'autre côté de la rivière ? Il y a un mai devant la porte. C'était la terre de M. Rivan.

St-Luc regarda et fit signe de la tête qu'il la voyait.

« — Maintenant, M. de St-Luc, je vais vous quitter ; il faut que j'arrête à cette maison-ci. Vous n'avez plus qu'une petite demi-lieue pour vous rendre à St-Hilaire : vous voyez le clocher de l'église d'ici. M. Rouville demeure un peu plus loin, dans une belle maison de briques ».

St-Luc continua sa route seul, et arriva bientôt au village, à l'entrée duquel un piquet des Royaux l'arrêta.

« — D'où venez-vous, lui demanda celui qui commandait le piquet.

— De St-Charles.

— Où allez-vous ?

— Chez M. Hertel de Rouville.

— Il faut que vous voyiez le colonel, il est chez M. de Rouville ; je vais vous faire accompagner.

— M'arrêtez-vous ?

— Oui, ce sont les ordres. Mais comme vous allez là où est le colonel, un soldat ira avec vous, et vous pouvez rester à cheval ; mais ne cherchez pas à vous échapper, il a l'ordre de tirer.

— Je n'ai pas envie de m'échapper ; au contraire, je suis bien aise de me faire montrer la maison.

Il commençait à faire nuit, et les lumières étaient allumées, quand il arriva au manoir. Il y avait une sentienlle, en faction à la barrière, au bout de l'avenue, par laquelle il fallait passer pour se rendre au manoir.

» — Qui va là ? cria la sentinelle en abaissant son mousquet.

— Numéro trente, avec un prisonnier ! répondit le soldat qui accompagnait St-Luc.

— Avance, numéro trente et donne la consigne.

— Diable ! pensa St-Luc, on vit sur le qui-vive par ici. Il faut bien des cérémonies pour laisser passer un particulier.

Après l'échange de la consigne, St-Luc et celui qui l'accompagnait, entrèrent dans une belle et longue avenue qui aboutissait à l'entrée principale de la maison. Il y avait également une sentinelle devant la maison.

En entrant, St-Luc demanda à voir M. de Rouville.

» — Il faut que vous voyiez le colonel auparavant, répondit un officier

que l'on avait averti de l'arrivée d'un prisonnier et qui était venu au-devant de lui. Veuillez passer dans cette chambre.

St-Luc entra dans une grande chambre, richement meublée, dans laquelle était le colonel Wetherall et cinq à six officiers qui causaient, chantaient et riaient en attendant le dîner.

» — Qui êtes-vous ? demanda le colonel.

St-Luc sans répondre, tira de son portefeuille le sauf-conduit que lui avait donné le gouverneur. Après l'avoir lu et en avoir examiné la signature, il fit signe à un officier d'approcher et lui demanda s'il connaissait la signature. Celui-ci prit le papier, mais avant qu'il l'eut examiné, un de ceux qui étaient assis sur le sofa s'approcha en disant : — C'est peut-être une signature contrefaite.

St-Luc, déjà blessé de la conduite de ces officiers, ne put retenir son indignation, et saisissant par le bras l'officier qui venait d'émettre cette blessante opinion, il lui dit :

» — Je m'appelle « de St-Luc » ; je loge à Montréal à l'hôtel Rasco ; dans ce village je n'ai point encore de logement, mais j'y serai jusqu'à midi, demain. Apprenez que je ne présente pas de papiers avec de faussses signatures.

— Je commande ici, interposa le colonel Wetherall, vous devez respecter ma présence.

— Monsieur, répondit St-Luc avec hauteur, vous commandez à vos soldats ; ordonnez-leur de se mieux comporter et de ne point insulter par des imputations injurieuses un étranger qu'ils ne connaissent pas.

— Non seulement je commande à mes soldats, mais je suis maître dans ce village et puis arrêter toute personne rebelle à Sa Majesté.

— Je suis sous la protection de ce sauf-conduit ; arrêtez-moi, si vous l'osez !

— Tout est en ordre », répondit l'officier qui examinait les signatures ; et il tendit le papier au colonel.

La protection que contenait le sauf-conduit, était si puissante, que le colonel Wetherall vit bien que celui qui en était l'objet, devait être une personne de considération. Comme il était un brave militaire, un peu vif, mais plein de justice et de droiture, il eut regret de ce qu'il avait dit ; aussi, remettant le sauf-conduit à St-Luc, il le pria d'excuser ceux qui l'avaient arrêté à l'entrée du village et d'oublier ce qui avait été dit dans la chambre, avant qu'on sût qui il était.

St-Luc accepta l'excuse, et demanda s'il pouvait voir M. de Rouville. Un domestique conduisit St-Luc dans un cabinet de lecture, dans lequel M. de Rouville se tenait habituellement et où il recevait ceux qui avaient affaire à lui.

« — Veuillez m'excuser, M. de Rouville, dit St-Luc en le saluant, si je me présente un peu tard et vêtu comme je le suis, j'ai été forcé de venir un peu malgré moi.

— Je le sais, je le sais, dit M. de Rouville, en présentant un siège ; j'ai entendu ce que vous avez dit au colonel, et vous avez eu raison. Que puis-je faire pour vous ?

— On m'a informé que je pourrais obtenir, en m'adressant à vous, des informations concernant une dame Rivan, que j'ai le plus grand intérêt à découvrir.

— Madame Rivan ? je ne la connais pas, et n'en ai jamais entendu parler.

— N'avez-vous pas acheté, il y a quelques années, une terre, située de l'autre côté de la rivière, à une demi lieue d'ici, d'un M. Rivan ?

— Peut-être ; j'en ai tant achetées et vendues.

— Pourriez-vous regarder aux titres ?

— Ah ! pour cela, monsieur, ce serait avec plaisir, mais je ne sais vraiment pas où mon agent les met. Demain, il vous les montrera.

St-Luc se leva pour sortir.

» — Vous ne partez pas comme cela, monsieur ; vous me ferez bien le plaisir de rester à dîner avec nous, sans cérémonie. Ça me fera plaisir de converser un peu dans ma langue maternelle. Ne vous occupez pas de votre toilette ; vous ôterez votre capot.

— Vraiment, monsieur de Rouville, je ne puis.

— Pas d'excuses ; je vais donner ordre de mettre votre cheval à l'écurie.

M. de Rouville, descendant d'une des plus respectables familles de la vieille noblesse du Canada, était reconnu pour son hospitalité généreuse et bienveillante ; il faisait l'invitation si cordialement que St-Luc crut ne pouvoir refuser et il accepta.

A six heures, le dîner fut servi. M. de Rouville faisait magnifiquement les honneurs de sa table. Il fit placer St-Luc près de lui, à sa droite. Le colonel Wetherall occupait un des bouts de la table et les officiers étaient assis autour. La famille de M. de Rouville ne descendit point au dîner.

» — C'est un dîner de garçons, comme vous voyez, monsieur ; ma femme n'est pas bien, dit M. de Rouville ; vous voudrez bien l'excuser. Vous n'en mangerez pas avec moins d'appétit, j'espère ; car il paraît que vous venez de St-Charles. A-t-on des nouvelles de St-Denis.

— Vous avez sans doute appris qu'il y a eu bataille à St-Denis, hier.

— Non, nous n'en avons rien su. Et quel en a été le résultat ?

— Les troupes ont été obligées de battre en retraite.

— Entendez-vous cela, colonel ? dit M. de Rouville ; les troupes ont été battues à St-Denis.

— Oui, quand ?

— Hier.

— Se sont-elles battues longtemps ?

— Toute la journée, répondit St-Luc ; le soir le colonel Gore a retraité vers St-Ours.

— Les rebelles étaient-ils en grand nombre, demanda le colonel.

— Une cinquantaine seulement ont tenu la troupe en échec pendant toute la journée.

Le colonel se mordit les lèvres, et M. de Rouville toucha de son pied le genou de St-Luc en signe de satisfaction.

» — Quel est le nombre des rebelles à St-Charles ? demanda le colonel ; sont-ils bien armés ? ont-ils des canons ?

— Colonel, répondit St-Luc, si, en sortant d'ici, je retournais à St-Charles, considéreriez-vous honorable de ma part d'énumérer le montant de vos forces et le nombre de vos canons ? Eh bien ! vous comprendrez la raison pour laquelle je ne puis répondre à vos questions.

— Je vous approuve, reprit le colonel.

— Et moi, je bois à votre santé, dit M. de Rouville.

Les vins d'Oporto, de Madère, le Sherry furent bus copieusement pendant le dîner. Le vin de Champagne aussi n'avait pas été épargné. Après le dessert, on apporta les fruits et les cigares ; et les officiers se mirent à chanter.

Dans la cuisine, aussi, l'on faisait bonne chère. Une dizaine de soldats vivaient aux dépens de M. de Rouville. Des éclats de rire plus bruyants que de coutume partant de la cuisine, attirèrent l'attention de ceux qui étaient dans la salle à dîner. On sonna pour savoir la cause de tant d'hilarité. Quand on eut appris que c'était un colporteur qui les amusait par ses histoires et qui, en même temps, faisait danser un chien, le colonel demanda à M. de Rouville de vouloir bien le faire entrer.

Un petit vieux, bossu, vouté presque en deux, entra, portant sous un bras une petite cassette et tenant en laisse un petit chien barbet. Le colporteur avait de petits yeux gris, vifs et intelligents ; son nez, un peu aplati sur le dessus, était pointu au bout ; sa mâchoire paraissait comme disloquée par une bouche démesurément fendue. Un gilet trop long, un capot rapé trop large, et dont les basques pendaient jusqu'à ses talons, lui donnaient une apparence grotesque.

Il fit, en entrant, un salut si comique, que tous les officiers partirent d'un éclat de rire.

» — D'où venez-vous, bonhomme, lui demanda le colonel Wetherall.

— Moi, pas capable pour parler anglish, répondit le colporteur.

— Il demande d'où vous venez, interpréta M. de Rouville.

— De Belœil.

— Vous êtes colporteur ? Qu'avez-vous à vendre ?

— Toutes sortes de choses ; du galon, du fil, des dragées, du tabac, des pipes, etc.

— Est-ce que votre chien danse ?

— Oui. Des gigues et des menuets. Voulez-vous le voir danser ? Ça ne vous coûtera que deux sols pièce.

Le colporteur détacha son chien, lui fit signe de se mettre sur les pattes de derrière ; puis, prenant dans sa cassette une petite trompe, ou guimbarde, qu'il mit entre ses dents, la tenant de la main gauche, il commença à en jouer en air lent, en touchant avec l'index de sa main droite la petite languette recourbée. Le chien se balança, à droite, à gauche, faisant des sauts mesurés, cadencés ; puis le musicien, accélérant la mesure, fit faire au chien les pas et des gambades, qui amusèrent beaucoup le colonel et ses compagnons.

Après avoir fait danser et sauter son chien quelque temps, le colporteur remit sa guimbarde dans la cassette, caressa le chien, dans la gueule duquel il mit un cigare allumé. Le chien tira plusieurs bouffées de fumée, assis gravement sur la cassette.

» — Bibi est délicat, messieurs, il ne fume que des meilleurs cigares de la Havane, dit le colporteur, en prenant le cigare et le montrant à un des officiers. Messieurs, il m'en reste encore une boîte, voulez-vous la tirer à la rafle ? vous êtes dix ; seulement trente sols chaque.

— Pas besoin de tirer à la rafle, répondit M. de Rouville, je vais te la payer.

— Non pas, non pas, dit le colporteur en tirant un papier et un crayon de sa poche ; j'ai fait vœu de ne disposer de mes boîtes qu'à la rafle ;

ça me porte chance. Tenez, M. de Rouville, mettez votre nom sur le dernier numéro.

Le colporteur passa la liste ; chacun mit son nom et prit un numéro. Il restait encore un numéro.

» — Ce numéro est pour Bibi, messieurs, vous n'avez pas d'objection, dit le colporteur ?

— Non, non, pas du tout, répondit le colonel.

— Viens ici, Bibi, touche la plume.

Bibi vint gravement mettre sa patte sur le bout du crayon pendant que son maître traçait une croix sur la liste de la rafle vis-à-vis le numéro un, qui n'avait pas été retenu.

Le colporteur prit un morceau de papier qu'il coupa en onze petits morceaux, exactement semblables, sur l'un desquels il fit une croix.

» — Celui qui tirera ce morceau de papier-là aura gagné, dit-il, en montrant celui sur lequel il avait fait la croix.

Après avoir plié les petits morceaux de papier, les avoir mis au fond de son chapeau, il les étendit dans un cabaret qu'un domestique tenait à la main.

— Mêlez-les comme il faut, dit-il à celui qui tenait le cabaret.

— Le premier à tirer, dit le colporteur, c'est Bibi. Avez-vous objection à ce qu'il tire le premier, ou voulez-vous qu'il ne tire que le dernier ?

— Suivons l'ordre de la liste, dit M. de Rouville.

— Viens-ici, Bibi ; prends un morceau de papier.

Le chien flaira quelque temps et prit dans sa gueule un des morceaux de papier. Chacun tira à son tour. Les papiers furent ouverts. Bibi avait gagné. Un des officiers qui se doutait de quelque tour, prit les papiers, les examina, les compara, les mit devant la lumière ; mais rien n'indiquait une supercherie.

» — Eh bien ! Bibi a gagné, dit M. de Rouville. Voulez-vous me vendre la boîte de cigares, maintenant ?

— Bibi ne demandera pas mieux je pense ; les deux piastres et demie lui vaudront mieux en viande qu'en tabac.

Les cigares furent trouvés excellents.

» — En voudriez-vous une boîte ? demanda le colporteur en s'adressant au colonel ; je pourrais aller vous en chercher une chez un habitant, où je vais aller coucher ce soir, et je l'apporterai ici demain à midi.

— Qu'est-ce qu'il dit ? demanda le colonel.

M. de Rouville lui ayant répété en anglais ce que venait de dire le colporteur :

» — Dites-lui, répondit le colonel, que demain à midi nous serons loin d'ici, mais que s'il veut l'apporter à St-Charles, nous la prendrons ; et plus, s'il en a.

— Pourvu que Bibi ne tire pas à la rafle, reprit l'officier soupçonneux, qui avait si scrupuleusement examiné les morceaux de papier ».

Le colporteur ramassa sa cassette, prit son chien en laisse et sortit, en faisant un salut, encore plus comique que celui qu'il avait fait en entrant.

Une heure après environ, ce colporteur, qu'aucun des lecteurs n'a probablement pas plus reconnu qu'il ne fut reconnu de M. de Rouville et des gens de la maison, arrivait à la maison où Siméon avait quitté M. de St-Luc. Il n'était plus ni bossu ni courbé.

« — Ton chien m'a rendu un fameux service, dit-il à l'habitant chez qui il était entré ; j'ai le nom de tous les officiers, et j'ai appris tout ce que je voulais savoir. Il faut maintenant que je retourne à toute bride à St-Charles. Nous allons être attaqués demain. Fais-moi amener mon cheval.

— Tu ne prendras pas une bouchée avant de partir ?

— Non, je souperai à St-Charles. As-tu des nouvelles de la paroisse St-Jean-Baptiste ?

— Non, j'en ai de Maska.

— St-Hyacinthe ?

— Qui ; cet homme qui est couché sur ce *banc lit*, en arrive. Il veut traverser à Belœil vers la pointe du jour.

— Réveillons-le ; je veux savoir ce qu'il dit. Tiens ! mais c'est toi, Meunier; je croyais que tu devais te rendre jusqu'à la pointe Olivier, après avoir fait tes commissions à St-Hyacinthe.

— Je n'aurai pas besoin d'y aller ; on a envoyé un autre homme à ma place.

— Quelles nouvelles à St-Hyacinthe ?

— Les habitants des campagnes ne veulent pas marcher ; parce qu'ils disent qu'ils n'iront pas se battre sans fusils. Dans le village il y en a beaucoup qui viendront.

— C'est bien. Et où vas-tu maintenant ?

— J'vas à Belœil, porter une lettre à M. M... et de là j'retournerai à St-Charles pour voir M. DesRivières pour qu'il écrive à M. St-Luc.

— M. St-Luc ? un bel homme, grand, brun, petite moustache noire ?

— Oui. Le connais-tu ?

— Sans doute ; je suis venu jusqu'ici avec lui, de St-Charles, cette après-midi. Il est maintenant à St-Hilaire. Je l'ai laissé chez M. Rouville, il n'y a pas plus d'une heure.

— Oh ! j'en suis bien content ; j'irai le voir demain matin.

— Tu lui diras que c'est le petit colporteur qui t'a indiqué où le trouver. Maintenant dors ; excuse de t'avoir réveillé ».

Meunier qui n'avait pas dormi la nuit précédente, et avait fait une longue route à pied, ne demanda pas mieux. Il se retourna sur le dos, se passa les deux bras sous la tête, pour lui servir d'oreiller, et, une minute après, il ronflait comme un bienheureux.

Le lendemain devait encore apporter une déception à St-Luc. Les titres de l'acquisition de la terre, dont lui avait parlé Siméon, faits au nom du shérif, ne parlaient pas de M. Rivan. Meunier lui annonçait, de son côté, qu'il avait vu cette Mme Rives. Il confirma néanmoins l'assurance qu'elle vivait encore, et qu'elle avait été certainement vue depuis une couple de mois à bord d'un bateau à Montréal.

St-Luc apprenant qu'il aurait beaucoup de difficultés à retourner à Sorel par la rivière Chambly, se décida à prendre le chemin de Chambly pour se rendre à Montréal ; d'où il fit parvenir à Trim l'ordre de le rejoindre.

CHAPITRE QUARANTE-TROISIÈME

HENRIETTE

Dans la rue du Collège, un peu plus loin que le petit séminaire de St-Sulpice, à Montréal, il y avait au fond d'une cour, une longue bâtisse, à deux étages, en pierres. Cette bâtisse était occupée comme brasserie, par un nommé Daubreville. A l'époque dont nous parlons, la moitié de l'étage supérieur, divisée par un mur de refend, servait de grenier où l'on mettait les objets de rebut, quand le propriétaire ne trouvait pas à le louer à quelques pauvres familles. Une fenêtre, donnant sur la cour, couverte de fils d'araignées, éclairait ce grenier qui avait deux issues, l'une par une vieille porte dans le mur qui le séparait de l'autre moitié de la partie supérieure de la brasserie. La clef en avait été perdue et la serrure, toute rouillée, faisait assez voir que cette porte ne s'ouvrait pas souvent. L'autre issue était par un petit escalier intérieur, dont la porte donnait sur un terrain vacant, en arrière de la brasserie ; par cette issue on gagnait dans la rue St-Maurice.

Les nouvelles de la défaite à St-Denis et de la victoire à St-Charles, étaient parvenues presqu'en même temps à Montréal. Les haines et les passions politiques s'étaient développées avec une intensité d'autant plus grande que les bureaucrates, comme on appelait alors les partisans du gouvernement, avaient un instant eu une terrible peur des résultats de l'affaire de St-Denis.

Les arrestations se faisaient indistinctement de ceux qui avaient pris une part active à la révolte, et de ceux qui étaient demeurés parfaitement tranquilles. Les animosités personnelles, les vengeances particulières trouvaient leur satisfaction dans ces arrestations. C'était un temps de terreur. Les autorités, ne pouvant distinguer les innocents de ceux qui étaient compromis, jetaient en prison tous ceux qu'on leur signalait. A l'abri de ces arrestations politiques, qui se faisaient presque toutes durant la nuit, des vols audacieux et des pillages étaient commis. Plusieurs actes de barbare atrocité furent plus tard découverts, mais les auteurs ne purent être trouvés.

Presque toutes les familles canadiennes avaient à déplorer soit l'emprisonnement, soit la fuite d'un père, d'un frère ou d'un fils.

Des volontaires, composés en partie de ceux qui étaient les plus violents ennemis des canadiens, avaient été enrolés. Ils faisaient la patrouille et gardaient les portes de la ville qui avaient été construites à l'entrée de chaque faubourg, afin que personne ne put y entrer ou en sortir, sans être soumis à une triste inspection.

La vie inactive que St-Luc menait depuis quelque temps commençait à l'ennuyer ; ne voulant pas prendre la moindre part aux événements politiques, il évitait, autant que possible, de rencontrer ceux dont les idées hostiles aux patriotes lui déplaisaient. Il n'y avait pas de bals ; on ne donnait plus de soirées. Tout était triste et morne dans la ville ; il n'y avait de vie et d'activité que parmi les volontaires et les bandits de la cité.

Un soir, entre sept et huit heures, il tombait une neige à gros flocons, le vent soufflait par rafales, les rues étaient presque désertes. Trim, un casque de loutre sur la tête, des bottes de jarrets d'orignal par-dessus ses

pantalons, un capot de *craint-rien* que serrait à la ceinture une bande de cuir bouclée, suivait, une canne à la main, son maître qui marchait à quelque distance en avant. St-Luc, par précaution, se faisait suivre par Trim quand il sortait le soir ; mais il lui avait expressément enjoint de ne jamais intervenir dans les difficultés qu'il pourrait avoir, à moins qu'il ne lui en donnât l'ordre, soit en frappant avec sa canne sur le pavé ou le mur des maisons, soit avec un petit sifflet noir, en ivoire, qu'il portait, dans sa poche de gilet, attaché à un ruban. Trim obéissait à ces signaux qu'il comprenait parfaitement.

St-Luc n'avait aucun but dans sa promenade ; il marchait pour prendre l'exercice et s'endurcir à la température du Canada. Trim, lui, trouvait que son maître aurait mieux fait de retourner au sud, sauf à revenir l'été suivant, s'il en avait le désir ; pensant que ceux qui étaient chargés de trouver Mme Rivan, la trouveraient aussi bien sans son maître, qui ne la connaissait pas.

Les lanternes, éclairées à l'huile, ne jetaient qu'une faible lumière dans les rues, les vitres en étant couvertes de neige. Arrivé dans le faubourg des Récollets, St-Luc aperçut une personne enveloppée d'un manteau dont elle ramenait les bords devant la figure, soit pour se garantir de la neige, soit pour ne pas se faire reconnaître. A sa démarche, vive et alerte, mais craintive et mystérieuse ; à l'hésitation qu'elle mettait quelquefois à avancer, quand elle entendait ou apercevait quelqu'un venir, il n'eut pas de doute que ce ne fut une femme qui cherchait à se cacher et à ne pas être reconnue. Il ne fit pas d'abord grande attention à elle ; mais quand il la vit, au coin de la rue qui descendait au collège, regarder, hésiter, revenir sur ses pas, écouter, puis entrer dans cette rue, sa curiosité fut excitée, et il résolut de la suivre de loin. Elle descendit la rue qu'elle traversa, et, tournant à droite, elle entra dans la rue St-Maurice. La rue était obscure ; les lampes, rares dans cet endroit, avaient presque toutes été éteintes par le vent.

St-Luc qui n'avait pas vu la jeune femme entrer dans la rue St-Maurice, ruelle peu fréquentée, cherchait à distinguer dans l'obscurité pour voir s'il ne verrait pas son inconnue, ou s'il n'entendrait pas le bruit de ses pas. Il ne put rien voir. La neige était trop épaisse et trop molle, pour qu'il put entendre aucun bruit ; d'ailleurs elle marchait si légèrement.

Il allait s'en retourner, quand il crut entendre un cri qui semblait venir d'une rue qu'il avait d'abord dépassée sans la remarquer. Il écouta, et se convainquit bientôt que c'étaient des cris de détresse que poussait une femme. Il se mit à courir dans la direction de la voix, et vit une personne qui se débattait au milieu de trois hommes ; l'un lui tenait un mouchoir sur la bouche, tandis que les autres s'efforçaient de l'entraîner vers un clos de bois, qui se trouvait à gauche. St-Luc crut reconnaître l'inconnue, quoiqu'elle n'eut plus son manteau qui était tombé.

« — Qu'est-ce que cela veut dire ? cria-t-il, en s'élançant sur celui qui tenait le mouchoir sur la bouche de la jeune femme.

— Sauvez-moi, monsieur, dit-elle aussitôt qu'elle put parler ; ils m'ont volée : sauvez-moi !

St-Luc fut frappé du timbre si doux et si frais de la voix de cette jeune femme.

» — C'est notre homme, P'tit loup, dit un des bandits à son compagnon,

à voix basse ; il faut pas le laisser échapper cette fois-ci qu'il est seul.

Puis saisissant le bras de St-Luc, tandis que celui qu'il appelait P'tit loup lui sauta à la gorge, il lui demanda « la bourse ou la vie ».

» — Poigne-le à la jambe, et jettons-le sur le dos, dit P'tit loup en le poussant assez violemment que St-Luc perdit l'équilibre et tomba.

— Ni l'un ni l'autre, répondit St-Luc ; et il siffla, en même temps qu'il arrachait son bras des mains de celui qui cherchait à le retenir.

En tombant St-Luc échappa celui qu'il tenait de la main gauche et perdit sa canne. Dans un instant il fut maîtrisé ; puis P'tit loup arrachant les boutons du surtout de St-Luc, mettait la main pour prendre son portefeuille, lorsqu'il se sentit saisir par deux bras vigoureux qui l'enlevèrent et le ruèrent contre une des piles de planches, qui se trouvait auprès.

» — Sauvons-nous, c'est l'nègre, cria P'tit loup dont le bras était à moitié disloqué ; et, à la faveur des ténèbres, il s'échappa.

— Vous ne vous sauverez pas, vous autres, dit St-Luc en se relevant et en saisissant un des brigands au collet, tandis que Trim tenait l'autre. Tiens-le bien pendant que je vais attacher les mains de celui-ci ; fais-en autant au tien ».

Quand ils leur eurent bien attaché les mains derrière le dos avec leurs mouchoirs, St-Luc ordonna à Trim de les conduire à la station de police, s'il ne rencontrait pas de patrouille ou de gens de la police auxquels il put les remettre.

Huit heures sonnaient en ce moment au cadran du collège.

La jeune femme avait remis son manteau et s'approchant de St-Luc, le remercia ; puis ramassant un petit panier qui était à terre, elle sortit du clos et continua son chemin. — St-Luc, étonné qu'elle ne lui témoignât pas plus de reconnaissance, et plus étonné encore qu'elle continuât seule à s'avancer dans la rue, où elle avait été attaquée, sans lui demander sa protection, éprouva un grand désir de la connaître. Il la rejoignit, et lui demanda si elle lui permettait de l'accompagner. — Bien volontiers, dit-elle, et, si vous n'avez pas d'objection, je prendrai votre bras ; je me sens encore faible de la peur que j'ai eue.

Une petite main, délicatement gantée, s'appuya sur son bras. La jeune femme tenait dans sa main gauche, sous son manteau, le panier qu'elle avait ramassé. St-Luc vit bien qu'elle appartenait à la classe aisée de la ville.

« — Serait-ce une indiscrétion, lui dit-il, de vous demander où vous allez ?

— Il n'y a point d'indiscrétion à le demander, monsieur, mais je ne puis vous le dire, et vous voudrez bien me pardonner, si je vous prie de ne pas insister.

— Il y a du mystère ici, pensa St-Luc. Quand il lui eut donné le bras, la jeune femme sembla hésiter un instant, puis elle lui dit :

— Il faut retourner, ce n'est point le chemin. Elle remonta la rue St-Henri, tourna à gauche dans la rue St-Joseph, ayant soin de se cacher le visage avec son manteau quand elle approchait d'une lampe. Pendant tout ce temps-là, St-Luc n'avait pas osé rompre le silence qu'elle gardait.

Arrivée au Carré Chaboillez, elle tourna encore à gauche, fit quelques pas, puis s'arrêtant sous une lanterne :

» — Je vous suis bien reconnaissante pour les services que vous m'avez

rendus ; si je ne vous en ai pas remercié plus tôt, et si je ne vous en exprime pas autrement ma reconnaissance, c'est que je ne puis trouver d'expression pour vous dire tout ce que je ressens. Maintenant, monsieur, je vous prierais de me permettre de continuer seule mon chemin, dit-elle, en retirant sa main, que par distraction, sans doute, il pressait dans la sienne. Et afin que vous ne pensiez pas que ce que vous venez de faire pour une inconnue n'est d'aucune valeur, regardez-moi et cessez de former des soupçons injustes.

En même temps, elle découvrit son visage à la lumière, et St-Luc vit et admira les traits de cette femme. Malgré ce qu'elle venait de dire et ce qu'elle venait de faire, il y avait tant de modestie et de dignité à la fois dans son regard, qu'il comprit qu'elle agissait sous l'impulsion d'un sentiment dont il ne comprenait pas exactement la nature.

» — Ne me direz-vous pas votre nom ? demanda-t-il respectueusement.

— Oui ; je m'appelle Henriette, répondit-elle sans hésiter.

Malgré lui, il éprouva un vif sentiment d'admiration pour cette jeune femme, et un grand désir de faire sa connaissance.

» — Me permettriez-vous d'aller vous présenter mes respects chez vous ? continua-t-il.

— Je ne puis vous dire où je demeure ; et je ne pourrais vous recevoir... pour le moment du moins. Ne m'en demandez pas davantage ; vous ne sauriez croire combien je suis peinée de vous répondre ainsi, après ce que je vous dois. Permettez-moi de vous quitter, monsieur.

— Mais je ne puis pas vous laisser aller seule ainsi ! vous pourriez être insultée. Laissez-moi veiller encore quelque temps sur vous. Je vous suivrai de loin.

— Oh ! monsieur, je vous en supplie, ne me suivez pas.

Le ton de la jeune femme était si suppliant, il y avait en même temps tant d'effroi dans son regard, que St-Luc ne put s'empêcher de manifester un mouvement de surprise et d'étonnement. Il doit y avoir, pensa-t-il, un profond mystère ou un grand dévouement. Il hésita, puis il dit avec une émotion dans la voix :

» — Doutez-vous de ma franchise ou de mon respect en vous offrant ma protection, et craignez-vous que j'en abuse ? vous me jugez mal ; vous n'avez pas le droit de me craindre ni de me mépriser.

En entendant ces paroles, l'inconnue leva les yeux au ciel, un léger frémissement agita ses lèvres pendant qu'une larme brillait à sa paupière.

La figure grave et belle de St-Luc, qu'éclairait en plein la lumière de la lampe, réflétait la loyauté de son caractère.

» — Vos paroles, lui dit-elle, en lui tendant les mains, me brisent le cœur. Vous interprétez mal mes pensées, si vous croyez que j'éprouve de la crainte, de la défiance, ou tout autre sentiment que ceux de l'estime et de la reconnaissance. Oh ! oui, une reconnaissance bien profonde pour tout ce que vous avez fait pour moi ; et je ne sais comment vous exprimer tout ce que j'éprouve, et pourtant, il faut encore que je vous supplie de me quitter. Croyez qu'elles sont bien grandes, les raisons qui m'obligent d'en agir ainsi.

L'émotion gagnait St-Luc ; au lieu de lui répondre, il contemplait son visage animé et ses yeux humides et brillants, qui le suppliaient avec tant

d'anxiété. La situation commençait à devenir embarrassante ; l'inconnue tressaillit et dit d'une voix émue :

» — Me refuserez-vous ?

Cette question si simple rappela St-Luc à lui :

» — Ah ! madame, répondit-il, je me ferais un cruel reproche, s'il vous arrivait encore quelque malheur. Vous êtes seule ; vous avez été insultée par des brigands, vous pourriez l'être encore. Si vous le désirez absolument, je me retirerai ; mais, je vous en supplie à mon tour, permettez que je vous suive, d'assez loin pour que je ne puisse vous voir mais d'assez près pour que je puisse entendre vos cris, si vous aviez encore besoin de mon secours.

— Vous le promettez ?

— Je le jure sur mon honneur ».

La jeune fille marcha alors rapidement jusqu'à la première rue, puis, tournant encore à gauche, prit le milieu du chemin. Cette rue était sombre. Des maisons basses, en bois, de distance en distance, étaient bâties de chaque côté. Les volets étaient fermés et l'on n'apercevait aucune lumière.

St-Luc était complètement égaré ; il n'était jamais venu dans ce quartier. Il avait beau examiner, il ne reconnaissait rien, il ne voyait rien et n'entendait rien, sinon le sifflement du vent. Il marcha ainsi une dizaine de minutes, écoutant le moindre bruit. Arrivé au bout de la rue, il lui sembla être déjà venu à cet endroit dans la soirée. Il regarda à droite et à gauche sans savoir de quel côté diriger ses pas.

— Où suis-je, pensa-t-il ; il me semble que cette rue est la même que celle d'où je suis d'abord sorti avec elle. Pourtant non, il n'y avait pas cette lanterne allumée. Comment retrouverai-je cette rue demain ? Car il faut absolument que je découvre ce mystère. Je pourrais bien prendre des informations ; mais il y a peut-être là-dessous quelque grande infortune, et j'exposerais cette personne, soit à de grands malheurs, soit à de cruelles mortifications, si je confiais à d'autres une découverte qu'elle semble avoir tant d'intérêt à cacher. Pauvre jeune femme, quelle crainte elle avait d'être suivie ! Quelle énergie dans ses supplications, quel feu et quelle modestie en même temps dans son regard ! J'ai vu une larme dans ses yeux et un frémissement sur ses lèvres. Allons, moi qui m'ennuyais à ne rien faire dans cette ville, me voici plongé dans une aventure mystérieuse, dont je veux avoir la fin ; je la découvrirai seul. Si je ne puis en venir à bout, j'emploierai seulement Trim, de la discrétion duquel je suis sûr.

Tout en faisant ces réflexions, il avait continué son chemin et il se trouva bientôt en face de la porte du collège qu'il ne remarqua pas. Il tourna à gauche, et arriva bientôt à la rue McGill, où il prit un charretier qui le conduisit à son hôtel. La neige avait cessé de tomber. Trim arrivait en même temps et se trouvait à la porte de l'hôtel.

« — Tu me réveilleras avant le jour, Trim, s'il ne neige plus durant la nuit, lui dit St-Luc ; si au contraire il neigeait cette nuit ou demain matin, tu me laisseras dormir.

Le lendemain, à la pointe du jour, Trim montait à la chambre de son maître pour le réveiller ; St-Luc, qui toute la nuit avait rêvé à son inconnue, était déjà debout quand Trim entra.

» — Quel temps fait-il ? Trim.

— Froid d'chien ! pas neigé.

— C'est bon ; tu vas venir avec moi. Penses-tu reconnaître l'endroit où nous avons rencontré ces brigands ?

— Cré qu'oui.

— Vas t'habiller ; tu m'attendras à la porte de sortie.

St-Luc prit la rue Notre-Dame qu'il suivit jusqu'à la rue McGill. Là, il s'arrêta un peu pour s'orienter. « C'est d'ici, se dit-il, que je l'ai aperçue tournant à droite, et suivant la rue en face ». Il traversa et continua dans la rue St-Joseph. Arrivé à la première rue à gauche, il examina de nouveau. « Elle a descendu cette rue, suivons », et il la suivit, examinant attentivement. Il commençait à faire grand jour. Une cinquantaine de pas plus loin, il vit une rue à droite, qui courait perpendiculairement à celle où il se trouvait ; « ce doit être la rue dans laquelle j'ai entendu les cris », pensa-t-il, et il entra dans cette rue. Un peu plus loin, à gauche, il vit un clos de bois, où de nombreuses piles de planches couvraient une grande étendue de terrain. Une clôture en piquets de cèdres la séparait du chemin ; la porte ou plutôt la barrière, par laquelle on entrait dans le clos, consistait en quelques barres de bois, qui avaient été jetées à côté, le long de la clôture.

» — C'est ici, dit Trim, qui s'approcha de son maître et lui montra l'entrée du clos de bois.

— Je le crois ; entrons.

St-Luc fit quelques pas et, entre deux hautes piles de planches, qui laissaient entre elles un espace suffisamment large pour le passage d'une voiture, il vit à ne pas s'y tromper, que c'était là qu'avait eu lieu la lutte.

Après avoir bien examiné les localités, il allait reprendre le chemin qu'il avait fait en compagnie de l'inconnue, quand il aperçut quelque chose de blanc que la neige avait recouvert en partie. C'était un mouchoir de batiste, sur l'un des coins duquel étaient brodées les lettres « *H. D.* » Il secoua le mouchoir pour en ôter la neige et remarqua une tache de sang. « Ils l'ont blessée » ! dit-il, et un désir violent de punir les brigands lui monta à la tête. Il mit le mouchoir dans sa poche ; puis se retournant vers Trim :

» — Qu'as-tu fait de ces deux bandits, hier soir ?

— Livrés à patrouille.

— C'est bien ; je n'ai plus besoin de toi. Tu vas te rendre à la police et voir à ce qu'on ne les laisse pas échapper avant que je n'y sois allé ».

St-Luc, ayant bien calculé tous les détours qu'il avait dû faire la veille, commença ses recherches d'un pas assez assuré. Arrivé à l'endroit où son inconnue, après s'être découvert le visage, l'avait prié de ne pas la suivre plus loin, il reconnut la lanterne au-dessous de laquelle elle s'était arrêtée. Mais ici il ne se rappelait plus si elle avait pris immédiatement la rue St-Maurice, ou si elle avait tourné l'autre coin, un peu plus loin. Il prit, à tout hasard, la rue St-Maurice ; il arriva bientôt au clos de bois, « C'est la même rue, se dit-il, ce ne peut être ici ». Il retourna sur ses pas. jusqu'à l'endroit où l'inconnue avait cessé de s'appuyer sur son bras ; puis il s'avança jusqu'à la rue voisine. Elle le menait au collège. « Il faut que ce soit la rue St-Maurice », pensa-t-il ; et il retourna reprendre la rue St-Maurice, examinant avec le plus grand soin tout ce qui pouvait mériter son attention. Il y avait plusieurs maisons de chétive apparence.

« Elle ne peut être entrée dans aucune de ces maisons-là, pensa-t-il ; mais encore qui sait » ? Il était bien certain qu'elle ne devait pas y demeurer.

Nous le laisserons continuer ses recherches.

CHAPITRE QUARANTE-QUATRIÈME

FOURBERIE PUNIE

La loi martiale avait été proclamée, et la rébellion supprimée dans le Sud. Les chefs étaient en fuite ; de fortes récompenses avaient été offertes, par les autorités, pour leur appréhension. L'effroi que causait la proclamation était exagéré par l'idée que, sous la loi martiale, l'on exécutait sans forme de procès tous ceux qui étaient arrêtés les armes à la main, ou même que l'on soupçonnait seulement d'avoir pris les armes.

Les bureaucrates étaient triomphants, et se vantaient hautement que tous les rebelles allaient être pendus. La terreur parmi les Canadiens était extrême dans la ville.

La nouvelle s'était répandue que trois des chefs, qui avaient commandé les rebelles à St-Denis et à St-Charles, étaient arrivés dans la ville. Des visites domiciliaires furent faites dans toutes les maisons où l'on avait le moindre soupçon que l'un d'eux pût être caché.

C'est à cette époque que l'on vit de grands actes de courage et de dévouement parmi les femmes canadiennes de Montréal. Plusieurs s'exposèrent à des dangers graves pour porter des secours et des consolations. On vit des jeunes femmes timides chercher l'obscurité de la nuit afin de n'être point découvertes, braver le mauvais temps, s'exposer aux insultes pour porter de la nourriture à des maris ou à des frères qui n'osaient sortir des lieux où ils se tenaient cachés.

Les sommes offertes pour l'appréhension des chefs rebelles, qui étaient entrés à Montréal, étaient considérables. Il devenait en conséquence de la plus grande urgence que leur retraite ne fut pas connue, même de leurs amis, de crainte qu'une imprudence, une indiscrétion, ne réveillât la cupidité de quelques personnes en qui ils auraient cru pouvoir mettre leur confiance. Il n'y eut que deux personnes qui surent le lieu où ils se tinrent cachés, pendant les huit jours qu'ils demeurèrent à Montréal. L'une d'elles était la sœur d'un de ces braves jeunes gens, venus pour exécuter une mission avec un espoir dont ils furent bientôt déçus. Quand ils virent qu'il n'y avait pas moyen de réaliser leur dessein, alors ils songèrent à sortir de cette ville dans laquelle ils avaient eu tant de difficultés à entrer, et où ils étaient exposés à chaque instant à être découverts. Mais il était devenu encore plus difficile d'en sortir qu'il ne leur avait été difficile d'y entrer ; parce que, leur présence étant connue, toutes les issues étaient gardées par des personnes qui, outre leur haine, étaient encore animées par l'espoir de gagner les récompenses promises.

Une circonstance néanmoins se présenta qui prouva aux autorités combien était grande l'audace de ces jeunes Canadiennes, et à quels dangers le gouvernement se serait trouvé exposé si l'insurrection eut eu la moindre organisation.

Toutes les recherches ayant été vaines pour les découvrir, on apposta des émissaires secrets pour suivre tous ceux de leurs parents ou amis,

que l'on supposait devoir avoir des communications avec eux. On tenta de corrompre les domestiques de leurs familles, pour qu'ils tâchassent de pénétrer leurs secrets. Et malgré toutes les précautions les plus grandes de leurs amis, le lieu de leur refuge fut découvert ; et ce fut encore la même jeune femme qui, au milieu de la nuit, courut les avertir une demi-heure, tout au plus, avant que la police ne s'y rendit. Elle leur avait procuré les moyens de s'échapper. Mais quels dangers ne courut-elle pas pour les aider ; quels sacrifices d'amour-propre ne fut-elle pas obligée de faire, pour obtenir les renseignements qui lui permirent de devancer les forces envoyées pour les arrêter. Belle et bonne sœur, noble et courageuse femme, que nous appellerons Henriette ; nom que tu avais donné toi-même, en même temps que ton cœur faisait une offrande à la reconnaissance et que ta bouche formulait une prière à la générosité et à la discrétion. Ton action ne t'avait pas compromise, parce que celui en qui tu te confiais avait soupçonné un grand dévouement, quoiqu'il ne connut point alors toute l'étendue.

St-Luc avait été infructueux dans ses recherches ; il n'avait pas pu même s'assurer au juste si c'était bien dans la rue St-Maurice qu'il l'avait perdue de vue.

Le soir, à la même heure que le jour précédent, il se rendit à l'entrée du faubourg St-Joseph, pour revoir son inconnue et attendit, examinant toutes les femmes qui passaient ; mais elles étaient toutes accompagnées, et d'ailleurs aucune d'elles n'avait la taille de celle qu'il cherchait. Déterminé à attendre, il marchait depuis le coin de la rue McGill jusqu'à une petite ruelle qui communique du faubourg St-Joseph à la rue Bonaventure. Minuit sonnait au cadran de l'église anglaise, quand il se décida à retourner à son hôtel. Ce peu de succès, au lieu de le décourager dans ses recherches, ne fit que piquer sa curiosité de plus en plus. Le jour suivant, il plaça Trim à l'une des extrémités de la rue St-Maurice, avec ordre de l'avertir, par un coup de sifflet, s'il voyait la jeune femme passer, soit qu'elle entrât dans la rue St-Maurice ou qu'elle gagnât dans une autre direction. Il prit son poste à l'autre extrémité de la même rue, qui n'est pas longue. Cette soirée ne lui donna pas de meilleur résultat que la précédente. Il commença à croire que ce n'était pas dans ces endroits qu'il la trouverait, et qu'elle n'était plus dans cette rue.

Le lendemain étant un dimanche, il se promit de bien examiner toutes les femmes qui entreraient ou sortiraient de l'église paroissiale, où il supposa qu'elle devait aller. Il ne fut pas plus heureux dans sa nouvelle tentative. Alors il désespéra de la trouver et se décida à ne plus la chercher ; laissant au hasard le soin de lui faire découvrir, une seconde fois, celle qui lui inspirait un si grand intérêt.

Dans la rue Notre-Dame, un peu plus loin que l'église paroissiale, il y avait une maison en pierre à deux étages. Le rez-de-chaussée était occupé par un magasin de mercerie, au second logeait un dentiste qui occupait les chambres du devant. Au même étage, sur le derrière, une modiste d'un côté, et de l'autre, une chambre garnie, occupée par un célibataire, où se réunissaient souvent quelques-uns des membres les plus violents du *Doric Club*. Un passage et un escalier communs servaient aux personnes qui occupaient cet étage, pour entrer et sortir sur la rue Notre-Dame.

C'est un dimanche ; la demie de cinq heures vient de sonner. Il fait

nuit. Une femme, dont le pas leste et rapide trahit la jeunesse, regarde de chaque côté avant de se hasarder à entrer et de monter l'étroit escalier de cette maison.

Nous la précéderons de quelques instants, afin d'avoir une idée plus exacte des lieux avant qu'elle monte.

Entrons d'abord chez la modiste ; c'est une dame d'un certain âge ; elle est assise dans un fauteuil, les lunettes sur le nez, lisant dans une bible, tandis que son mari ronfle sur un sofa.

Un petit cabinet de toilette sert dans la semaine aux pratiques pour essayer les robes ou autres objets qu'elles font faire. Ce cabinet ne contient rien de bien remarquable : une table avec un miroir, placé près de la cloison, en bois, qui sépare cet appartement de la chambre du vieux garçon ; un sofa et deux chaises, voilà pour son ameublement.

Passons dans celle du vieux célibataire dont on entend la voix nazillarde à travers la cloison. C'est un assez joli appartement. Un tapis de laine couvre le plancher ; un petit poêle en fonte, sur lequel bout un *canard* rempli d'eau, réchauffe aussi la chambre. Un lit est dans un coin ; sur une table, il y a un bol vide, avec une grande cuillère de fer argenté. Le vieux garçon ne paraît pas être sorti de la journée ; il est en robe de chambre de laine, à ramages bleus et rouges sur un fond orange ; étendu sur une espèce de divan, il fume dans une écume de mer, en écoutant avec assez d'insouciance, en apparence, ce que lui dit un homme, d'une trentaine d'années, portant l'uniforme de la cavalerie volontaire.

La jeune femme vient de monter; elle s'arrête un instant devant la porte du vieux garçon, puis marchant sur la pointe du pied, elle va frapper discrètement chez la modiste et entre avant qu'on lui ait dit d'ouvrir. La jeune femme était probablement dans l'habitude de venir dans cette maison, car elle dit sans façon :

— Je vais avec votre permission, me jeter un instant sur le sofa dans le petit cabinet. J'attends quelqu'un ; si l'on vient me demander, vous m'avertirez, n'est-ce pas, madame ?

Sans ôter ses yeux de dessus sa bible, qu'elle s'était remise à lire aussitôt qu'elle eut reconnu celle qui était entrée, la vieille dame lui fit de la tête un signe affirmatif.

Aussitôt qu'elle fut entrée dans le cabinet, elle alla au sofa, qui était contre la cloison, et écouta ce qui se disait dans la chambre voisine. Elle prenait sans doute un intérêt bien grand à ce qui se disait dans cette chambre, car elle n'entendit pas la modiste qui, au bout d'un quart d'heure environ, vint à l'entrée du cabinet lui demander « si elle voulait prendre une tasse de thé ». Elle dort, pensa la modiste, qui se retira discrètement en fermant sur elle la porte du cabinet.

Le vieux garçon que nous nommerons M. Édouard parlait du bout de la langue. Il avait de la difficulté à prononcer les « *r* » ; ce qui rendait sa conversation un peu difficile à comprendre pour une personne non habituée à l'entendre.

« — Je ne cvois pas que ça soit bvai, disait-il au moment où la jeune femme entrait dans le cabinet de la modiste. On nous a tant donné d'infobvmations qui se sont tvouvées fausses. Le désibv de gagner ces bvécompenses, bvend tout le monde fou.

— Oui, mais, cette fois-ci, je me crois certain d'être sur la bonne

piste. Le fait est que j'en suis positivement sûr, répondit le volontaire.

— Pvobablement ! vous êtes toujouvs cevtain, vous ! Mais continuez ; je pvends note.

— Vous allez en juger. — Je vous ai déjà dit que jeudi dernier, vers neuf heures du soir, j'étais à la station de police, quand la patrouille amena deux voleurs pris dans le faubourg St-Joseph. Ils avaient été arrêtés pour un assaut commis sur une femme ; du moins c'est ce qu'un nègre, qui les tenait par le collet de leurs capots, dit à la patrouille quand il les lui remit. Je n'avais pas fait attention à cette circonstance, et je n'y aurais probablement plus pensé, si, hier, je n'eusse appris de Mary, qui demeure chez le Dr L..., qu'une dame respectable avait été attaquée par des malfaiteurs l'avant-veille.

— Quel rapport cela a-t-il avec les bvebels ?

— Vous allez voir ; je lui demande...

— A Mavy ?

— Oui, à Mary, quelle était cette dame ? D'abord, elle ne voulut pas me le dire ; mais à la fin vous savez, les femmes, il faut que ça parle ; elle me confia en secret, bien entendu, que c'était sa jeune maîtresse qui sortait, comme ça, seule, depuis deux à trois soirs, vers huit heures ou huit heures et demie, et ne rentrait que tard. Elle se déguise en habits d'homme depuis qu'elle a été attaquée.

— C'est une amouvette, pvobablement !

— Attendez donc. Je ne pense pas, moi, que ce soit une amourette ; je pense, bien au contraire, qu'elle ne sortait ainsi, en cachette, que pour voir l'un des chefs de St-Charles, qui sont actuellement cachés dans la ville.

— Vous ne pensez qu'à la bvécompense, vous autves ; c'est ce qui fait que vous voyez toujouvs un bvebel, là où il n'y a qu'une intvigue. Mais, continuez ; je pvends note.

— Ce n'était pas une intrigue, car elle est la sœur d'un de ces chefs qui se cache.

— Sa sœubv ? Ah ! c'est diffévent ; s'il est son fvèbve, l'affaive devient sévieuse, très sévieuse !

— C'est ce que je pense ; mais ce n'est pas tout : hier soir, vers sept heures, je me suis rendu au marché à foin et me suis caché en face de la maison du Dr L... ; j'attends une bonne heure, au moins. Enfin je vois sortir le jeune homme, c'est-à-dire la jeune femme, qui portait quelque chose sous son bras. Au lieu de prendre à droite, comme je m'y attendais, elle gagna la rue Bonaventure, enfin la ruelle qui conduit à la rue St-Joseph. Elle marchait si vite, que je fus obligé de courir pour qu'elle ne m'échappa point. Elle était à peu près à la moitié de la ruelle quand, m'ayant sans doute entendu, elle se sauva comme une biche. Quand j'arrivai à la rue St-Joseph, elle avait disparu.

— Là !... vous avez tout pevdu, pouv avoiv coufvu ! pvenez donc gavde, une autve fois !

— Ce n'est pas tout ; je vis un nègre...

— Un gvos ?

— Oui ; le connaissez-vous ?

— Continuez ; je pvends note.

— Qui s'en allait du côté de la rue McGill. Je lui demande s'il n'a pas vu passer une femme qui courait ? Il me répond que oui, en me désignant

le côté opposé à celui où il allait. — Je ne perds pas de temps. Je reprends ma course ; et, après avoir couru une bonne *escousse*, je rejoins, en effet, une femme qui courait. C'était une vieille Irlandaise, à moitié saoûle ! C'était ma faute ; j'avais demandé au nègre s'il avait vu une femme.

— Tvès maladvoit ! Comment voulez-vous qu'il pvit un gabçon pouv une fille ? et vous de pvendre une Ivlandaise pour un gabçon ! C'est tvop stupide, pav exemple ! C'est tvès bête, même !

— J'en conviens. Aussi m'y suis-je mieux pris aujourd'hui.

— Pvobablement ! continuez ; je pvends note.

— Je me suis rendu cette après-midi à la prison. J'ai fait venir à la grille, l'un des prisonniers, que j'avais vu à la police jeudi soir. Moyennant une piastre je lui ai fait raconter tout ce qui s'était passé lors de l'assaut sur la jeune femme. Il m'a dit qu'elle avait un manteau ; qu'elle portait un petit panier, dans lequel il y avait une bouteille et quelques provisions. Qu'elle était entrée dans un clos de bois dans la rue St-Maurice lorsqu'ils l'attaquèrent. Qu'elle fut délivrée des mains du P'tit Loup, qui voulait lui faire du mal, par un homme auquel vint se joindre le nègre qui les avait livrés à la patrouille.

— A la bonne heubve ! Vous vous êtes mieux pvis aujouvd'hui, continuez : je pvends note.

— Il m'a montré un petit porte-monnaie qu'il avait pris à la jeune femme, dans lequel il y avait une enveloppe de lettre déchirée sur laquelle on ne voyait que cette partie de l'adresse. Voici l'enveloppe, regardez.

— Henviette !... mais Henviette qui ?

— Ou D... ; ou G... ; ou C... ; l'une des trois. Je crois que ça doit être Henriette D...

— Et apvès ? continuez ; je pvends note.

— Après, je suis venu ici au sortir de la prison ; j'ai frappé à la porte, personne ne m'a répondu.

— Je dovmais, pvobablement.

— Et je me suis rendu tout droit à la rue St-Maurice. Le clos de bois n'était pas difficile à trouver, il est à gauche. J'entre dans le clos ; visite partout ; regarde dans tous les coins ; rien. Pas de traces qui pussent me guider ; toute la journée, hier, des voitures avaient charroyé des planches et des madriers. Tout à fait en arrière du clos, il y avait une petite clôture en planches, qui séparait le clos d'un terrain vacant attenant à la vieille bâtisse en pierres dont la couverture en tôles est peinturée en rouge. L'entrée de cette bâtisse est sur la rue du Collège.

— Je la connais ; c'est la bvassebvie de M. Daubveville.

— Justement. Eh bien ! en suivant cette clôture, j'aperçus l'empreinte de deux petits pieds. Je suivis la piste ; il n'y avait pas à s'y méprendre. Elle traversait le lot vacant, allait à un tas de vieilles barriques et de quarts, placés les uns sur les autres, à l'un des coins de la brasserie. Derrière ce tas de barriques, il y avait une petite porte qui donne entrée dans la brasserie. La porte est en chêne, fermée par un verrou en dedans. C'est là qu'ils sont cachés, j'en suis sûr.

— Ça me pavait pvobable ; mais il ne faut pas en êtve tvop cevtain. S'il n'y avait bvien, nous sebvions la bvisée de tout le monde. Pvenons nos pvécautions; n'en disons bvien à pevsonne, et nous gagnevons la bvécompense à nous deux. Continuez ; je pvends note.

— Qu'allons-nous faire maintenant ? »...

En ce moment la jeune femme, qui était toujours restée dans le cabinet, se leva tout agitée, souhaita le bonsoir à la modiste, descendit précipitamment l'escalier, et se dirigea rapidement du côté de la rue St-Joseph.

Revenons à St-Luc. Cette journée-là, il dût édifier ceux qui le remarquèrent. Il avait assisté à la messe ; il retourna aux vêpres, et venait de sortir de l'archiconfrérie, suivant la foule qui s'écoulait dans la direction de l'église des Récollets, où il serait peut-être entré, s'il y eut eu quelque office. Il paraissait chercher quelqu'un, car il s'arrêtait et marchait quelques instants derrière quelques personnes dont la taille ou la démarche avaient attiré son attention ; puis il passait rapidement pour s'arrêter un peu plus loin. Rendu au coin de la rue McGill, il se tint sous la lanterne, regardant, un peu effrontément peut-être, tous les jolis minois qui passaient. Son examen ne sembla pas avoir été satisfaisant, car après que les femmes furent toutes passées, il laissa échapper un profond soupir, et reprit, à pas lents et la tête baissée, le chemin qu'il venait de parcourir. La rue était devenue à peu près déserte après l'écoulement de la foule, qui était sortie de l'église paroissiale à l'issue de l'archiconfrérie.

Arrivé en face de l'église des Récollets, il entendit le frôlement d'une robe de soie, sans presque voir la personne qui, venant à sa rencontre, passait à côté de lui. Il releva la tête et se retourna pour regarder. La taille de cette femme ainsi que sa démarche le frappèrent ; malgré toutes ses déceptions de la journée, il la suivit. Elle avait une pelisse de soie noire, un chapeau de velours de même couleur ; son voile était rabattu. Elle tenait de la main droite un petit manchon de vison ; elle marchait vite, et paraissait très pressée.

Le cœur de St-Luc battit. Était-ce elle ? Elle n'avait pas le même habillement ; mais elle marchait si bien comme celle qu'il cherchait ! Il eut envie de lui adresser la parole ; mais que lui dire ? Comment l'aborder ? Si ce n'était pas elle ? Enfin une idée le frappe ; il tire le mouchoir qu'il a trouvé dans le clos de bois, et qu'il portait dans sa poche. « Si elle ne me répond pas et qu'elle regarde le mouchoir, c'est elle, pensa-t-il, si elle répond, je connaîtrai sa voix ».

« — Madame, lui dit-il, voici, je crois, votre mouchoir que vous venez de laisser tomber.

La dame prit le mouchoir, regarda au chiffre, le mit dans sa poche, salua, et continua sa route, sans avoir relevé son voile, ni dit une parole.

» — Henriette, dit St-Luc d'une voix presque timide.

La jeune femme sembla hésiter un instant, puis elle se mit à hâter le pas.

» — Henriette, si c'est vous, pourquoi ne pas me répondre ? Si je me trompe, pourquoi, madame, ne me le dites-vous pas ?

— C'est moi, monsieur, dit-elle d'une voix émue et presque suppliante, je vous en prie, ne me retardez pas.

— Ah ! vous êtes toujours bien pressée de vous éloigner quand c'est moi qui vous parle ; si vous saviez combien je vous ai cherchée !

— Pourquoi me cherchiez-vous, monsieur ? fit-elle avec un visible effort.

St-Luc était timide devant cette femme. Il se sentit confus, et ne sut que répondre.

» — Me repoussez-vous ? dit-il enfin, d'un ton où sa voix tremblait un peu.

Henriette hésita un instant, puis répondit :

» — Eh bien ! non, venez ; je n'ai pas un instant à perdre.

— Où allez-vous donc ?

— A la même place.

Un éclair de jalousie traversa la pensée de St-Luc ; il crut à un rendez-vous d'amour. Il aimait lui-même, sans connaître celle pour qui il se sentait un sentiment que les obstacles n'avaient fait qu'accroître. Il se redressa dans son orgueil, et lui dit sans réfléchir à l'inconséquence de ses paroles :

— Un rendez-vous ?

— Presque, répondit-elle ; pourquoi me faites-vous cette question ?

— Je suis fou. J'ai eu l'idée que ce pouvait être un rendez-vous d'amour.

— Et, quand cela serait ; quel intérêt cela a-t-il pour vous ?

— Henriette ! pardonnez-moi... je vous aime !

La jeune femme, qui n'était occupée que d'une seule idée, ne s'offensa pas de ce que venait de lui dire St-Luc.

» — Vous dites que vous m'aimez ? pardonnez-moi à votre tour, si je vous dis que je n'en crois rien. Vous avez été intrigué un peu ; vous vous êtes mis en tête de découvrir qui j'étais, vous n'avez pu réussir, le peu de réussite vous a irrité ; c'est cette irritation que vous prenez pour de l'amour.

— Si vous saviez comme je vous ai cherchée ! tous les soirs je me suis rendu à l'endroit où je vous ai vue pour la première fois, espérant vous y trouver.

— Je le sais.

— Vous le savez ?

— Oui, j'ai passé à vos côtés en allant et en revenant hier et avant-hier ; j'avais pris des habillements d'homme. Je vous ai presque touché en passant, vous ne m'avez pas reconnue, mais je vous ai bien vu, moi. J'ai bien pensé que c'était le désir de me revoir, qui vous avait conduit à cet endroit.

— Vous m'avez reconnu, vous saviez que c'était vous que je cherchais, et vous avez passé sans daigner me donner un signe de reconnaissance ! Vous êtes bien cruelle !

— Non, non ; je n'étais pas cruelle : si vous saviez ce que je souffrais d'être obligée de vous traiter ainsi. Mais le devoir m'y forçait.

— Le devoir ?

— Oui ! et la prudence.

— Devoir, prudence ! Avez-vous peur de moi ?

— Je vous ai donné la plus grande preuve possible que je n'avais pas peur de vous personnellement, et que j'avais confiance en votre honneur. Ce n'était pas cette crainte que j'avais.

— Mais quelle crainte donc ?

— Écoutez-moi. Je vais vous faire quelques questions ; répondez si vous le jugez convenable. Vous êtes étranger à Montréal ?

— Oui.

— Avez-vous formé quelque opinion politique, sur les événements qui se passent en Canada ? Comment considérez-vous les rebelles ?

— Je les plains parce qu'ils ont été trompés ; je crois qu'ils ont raison de demander le redressement de leurs griefs ; qu'ils n'auraient pas dû prendre les armes, quoiqu'ils l'aient fait plutôt dans un but de défense que d'agression.

— Vous savez qu'on a offert des récompenses pour l'appréhension des chefs ?

— Je le sais.

— Aideriez-vous à leur arrestation ?

— Non.

— Savez-vous que trois de ceux pour l'arrestation desquels on offre des sommes d'argent, sont actuellement cachés dans la ville ? Si vous connaissiez le lieu de leur retraite les découvririez-vous ?

— On dit que deux des chefs qui étaient à St-Charles, et un autre de St-Eustache, sont cachés dans la ville. Je ne connais point l'endroit où ils se cachent ; mais si je le connaissais, je n'en parlerais pas.

— S'ils avaient besoin de votre aide pour sortir de la ville, le leur donneriez-vous ?

— Non ; car quoique je les plaigne, je ne voudrais pas me compromettre personnellement sans motif suffisant.

— Vous m'avez répondu franchement, je n'ai aucune raison d'en douter ; et votre généreuse conduite vis-à-vis de moi jeudi dernier, m'autorise à vous confier un secret que je ne pouvais pas vous dire l'autre soir, mais que les circonstances me permettent, me forcent même de vous révéler en ce moment. Je dois aussi vous ôter de l'idée ce mauvais soupçon que vous avez manifesté il n'y a qu'un instant. L'un de ces chefs, qui sont ici cachés, est mon frère. C'est lui que je vais voir, pour lui porter des provisions et l'avertir de ce qui se passe dans la ville. Voilà mes rendez-vous ! En êtes-vous jaloux !

— Noble et généreuse sœur, je vous admire autant que je vous aime ; pourquoi ne m'avez-vous pas dit cela plus tôt ? j'aurais peut-être pu vous être utile ?

— Ce secret n'était pas le mien seul, hier.

— Et aujourd'hui.

— Aujourd'hui je puis vous le dire, parce que l'on m'y a autorisé ; je sais qui vous êtes, vous êtes M. de St-Luc, ne soyez pas surpris, si je vous nomme ; je vous connais mieux que vous ne pensez, mais ce n'est point ici le lieu d'en parler. Il suffit de vous dire que jeudi soir, après que vous m'eûtes sauvée des mains des bandits, je racontai à mon frère et à son compagnon ce qui m'était arrivé, le danger que j'avais couru, votre généreux secours ; je lui fis la description de votre personne, ainsi que de ce gros nègre qui accourut au premier coup de sifflet. « Je le connais, me dit » mon frère, c'est M. de St-Luc ; tu peux avoir toute confiance en lui » et tout lui dire ». « Non, reprit son compagnon, il vaut mieux ne pas » le faire pour le moment ; si quelque circonstance rend plus tard cette » confidence nécessaire, elle pourra la faire ». Voilà comment j'appris votre nom. Depuis, j'ai aussi entendu parler de vous par une autre personne que je ne vous nommerai pas, car c'est une belle jeune fille qui vous porte beaucoup d'intérêt. Eh bien ! M. de St-Luc, la circonstance qui m'autorise à vous confier mon secret et la retraite de mon frère est arrivée.

— Quelle circonstance ? Qu'est-il donc arrivé ?

— On a découvert le lieu où il est caché. Je viens de l'apprendre et je cours l'en avertir. Dans quelques instants il sera peut-être trop tard !

— Vous m'avez donné une marque de confiance ; je ne connais pas le nom de votre frère ; sans doute vous me le cachez pour que je ne sache pas le vôtre ; n'importe. Vous ne croyez pas à mon amour ? Eh bien ! ordonnez ce que vous voudrez, je vous jure que je ferai ce qui sera humainement possible.

— Mais vous allez vous compromettre ; et vous venez de me dire que vous ne voudriez pas vous compromettre pour des rebelles ?

— Ce ne sera pas pour eux, mais pour vous ; ce ne sera pas pour un rebelle, mais pour un frère. Je n'hésite pas.

— Je vais vous mettre à l'épreuve. Nous voici rendus au clos de bois ; je vais aller seule trouver mon frère. Restez ici, je crains que l'on ne vienne à chaque instant nous surprendre ; si je vous appelle, venez à moi.

— Mais où pourrai-je vous trouver dans ce labyrinthe de piles de planches ? Ne vaudrait-il pas mieux que j'allasse avec vous ?

— Vous avez raison, venez ».

Pendant qu'elle le conduit, regardant à droite et à gauche, écoutant le moindre bruit, montons un instant dans l'espèce de grenier, qui se trouve dans la brasserie de M. Daubreville.

Il fait noir ; il n'y a pas de lumière. Une paillasse est dans un des coins du grenier ; deux robes de buffles, jetées sur la paillasse, servent de couverture à deux hommes qui sont couchés et dorment. Deux paires de pistolets chargés sont sur un baril, à portée de leurs mains ; deux poignards, espèce de *bowie-knives* affilés et tranchants, sont sous l'oreiller de plume, sur laquelle reposent leurs têtes. Ils se sont couchés tout habillés, comme ils l'ont fait depuis huit jours qu'ils sont dans ce méchant réduit. Ils ont leurs casques sur la tête ; il fait froid, plus froid que dehors ; car l'atmosphère renfermée n'a point été réchauffée par les rayons du soleil. Ils dorment tous deux le jour, parce que la nuit ils sont obligés de veiller pour attendre les nouvelles qu'on peut leur communiquer et se tenir prêts à toute éventualité, ainsi que pour recevoir les provisions qu'on doit leur apporter.

Bientôt l'un d'eux se réveille. Il écoute un instant puis il pousse son compagnon.

« — Entends-tu ?

— Quoi ?

— Écoute.

— Ce n'est rien ; ce sont les rats qui rongent le papier dans lequel j'ai laissé le fromage.

— Levons-nous.

— Pourquoi ? je n'attends pas Henriette avant neuf heures ; tu sais qu'elle doit s'informer, avant de venir, si Chénier a tout arrangé pour demain.

— Dis donc cette nuit ; car si les hommes sont prêts, il faut partir cette nuit pour être rendus avant le jour à la Côte des Neiges.

— Tu as raison, c'est demain lundi, c'est le jour où l'artillerie va exercer les chevaux en faisant le tour de la montagne. Te rappelles-tu combien il y a de canons ?

— Onze, et autant de caissons. Quatre chevaux à chaque voiture. Quatre hommes par voiture ; deux à cheval, deux assis sur la voiture, point armés, en tout quatre-vingt-huit hommes pour les voitures ; et quatre cavaliers à cheval. Voilà ce que nous écrit Chénier.

— Où as-tu mis la note ?

— Je l'ai déchirée.

— J'entends du bruit.

— Moi aussi ; ça m'a l'air du signal d'Henriette ?

— Levons-nous ? Je vais aller regarder par la lucarne. Oui ; c'est ta sœur. Va ouvrir. Non, arrête, il y a un homme, il s'éloigne. Qu'est-ce que cela veut dire ?

— Peux-tu le distinguer ?

— Non.

— C'est peut-être Chénier ?

— Ou St-Luc ?... J'entends encore le signal. Elle paraît pressée, vas ouvrir.

Quand le verrou fut tiré, Henriette se jeta dans les bras de son frère, et lui dit :

» — Sauvez-vous, votre retraite est découverte.

— Quel est l'homme qui est dehors ?

— M. de St-Luc.

— Ce n'est pas de lui que tu as peur ?

— Non ; les volontaires, M. Édouard et un autre. Ils vont venir !

— Penses-tu qu'ils seront plusieurs ?

— Je crois qu'ils ne seront que deux ; je lui ai entendu dire qu'il fallait s'assurer d'abord que vous fussiez ici, enfin de ne pas s'exposer à une bévue, et ensuite pour partager à eux deux seuls la récompense.

— As-tu entendu parler de Chénier ?

— Non ; je dois voir sa cousine ce soir à huit heures.

— Je vois M. de St-Luc qui avance, dit tout bas celui qui était posté à la lucarne ; il a l'air inquiet.

— Va voir ce qu'il y a, Henriette, ma chère et sainte sœur.

Pendant son absence, ils tinrent conseil et décidèrent de ne pas quitter leur retraite avant d'avoir su, au juste, où était Chénier, et l'endroit ainsi que l'heure où ils devaient le rencontrer. Ils résolurent aussi, s'il ne venait que deux hommes, de tâcher de s'en emparer et de les enfermer dans le grenier.

» — J'ai vu un homme, dit St-Luc à Henriette, il est seul et semble ne pas bien connaître les lieux.

— Ne vous laissez pas apercevoir et veillez-là. Je vais aller avertir mon frère. Je vous en prie, ne vous montrez pas, à moins que je ne vous appelle en frappant dans mes mains ; vous ne devez pas vous compromettre.

Elle courut avertir son frère qu'un homme, probablement M. Édouard ou le volontaire, avançait.

» — Cache-toi, lui répondit son frère, nous allons tâcher de l'empoigner. Si nous pouvons réussir, tant mieux ; nous attendrons l'autre ici, et nous lui en ferons autant. Pendant ce temps-là, tu iras chercher des nouvelles de Chénier ; tu nous retrouveras ici. Vois-tu cette planche, dit-il, en approchant de la clôture qui divisait le terrain vacant du clos de bois, si elle est à terre c'est que nous serons dans le grenier ; et si elle est mâtée

de ce côté-ci de la clôture, c'est que nous serons cachés derrière quelqu'une des piles de planches du clos ; si au contraire elle est mâtée de ce côté-là de la clôture, c'est qu'il y a du danger et que nous nous sommes sauvés.

— Et si vous vous êtes sauvés, où vous trouverai-je ?

— Dans la petite rue derrière l'église des Récollets ! pourrais-tu nous procurer un sleigh avec un bon cheval ; pauvre Henriette, il faudra que tu le mènes toi-même, car nous ne pouvons nous fier à personne.

— Je le mènerai — silence ! j'entends marcher. Je me sauve.

En effet un homme, en redingote grise, une canne à la main, s'avançait lentement, jetant de temps en temps un coup d'œil en arrière et sondant avec sa canne dans les interstices des piles de planches. Il était seul. Tout à coup, en arrivant au bout d'une des allées, formées par ces piles de planches dont le clos était couvert, il fut saisi et jeté à terre avant qu'il eut le temps de lâcher un cri ou de faire la moindre résistance. Son casque lui fut rabattu sur les yeux, et ses mains attachées derrière le dos avec sa cravate. L'attaque avait été si soudaine, qu'il ne put savoir s'il avait eu affaire à deux ou à un plus grand nombre de personnes.

» — Si tu ne fais pas de résistance et si tu ne cherches pas à t'échapper, lui dit-on, il ne te sera pas fait de mal ; sinon, prends garde.

— Je ne suis pas venu pouv vous pvendre, dit-il d'un ton piteux.

— Oh ! faut prendre l'ours avant de vendre la peau, lui répondit-on.

— Pas vendve ; pvende.

— Nous fendre ? ça ne se fait pas si aisément.

— Non pas fendve ; pvendve.

— Nous allons te pvendve sous une tonne, marche !

Il fut conduit dans le grenier où on le mit sous une tonne vide, que l'on assujettit fermement par le moyen d'une barre de bois, que l'on plaça en travers sur le dessus.

» — Je ne crois pas qu'il puisse bouger, dit l'un des deux jeunes gens.

— Il est bien là. Qu'allons-nous faire maintenant ? Il y en a encore un autre qui doit venir. Nous allons guetter à la même place, où nous avons empoigné celui-ci.

— Je crois que je ferai mieux de veiller celui-ci ; veille l'autre. Tu m'avertiras, si tu le vois venir.

— Regarde de temps en temps à la lucarne de devant, car on pourrait venir par la rue du Collège.

St-Luc, entendant le signal que donnait Henriette, se rendit près d'elle.

» — Nous allons maintenant partir, M. de St-Luc, lui dit-elle, en lui prenant le bras. Vous avez subi noblement votre première épreuve.

— Je suis prêt à en subir une seconde, pour vous plaire.

— Bien vrai ?

— Oui, bien vrai ; essayez ! Il lui serra affectueusement la main.

— Si je vous priais de ne pas me serrer la main si fort ?

— J'obéirais, dit-il, en riant.

— Et si je vous priais de me procurer une bonne voiture avec de bonnes robes, bien chaudes, et, surtout, avec un bon cheval ; pourriez-vous le faire ? vous voyez, continua-t-elle, en riant à son tour, que je mets considérablement votre amour à contribution.

— J'ai justement ce qu'il vous faut, je serai moi-même le conducteur. A quelle heure la voulez-vous ? A quel endroit vous trouverai-je ?

— Disons à huit heures précises, au coin de la rue McGill et St-Joseph.

— Où je vous ai vue la première fois ?

— Justement : ce sera le lieu du rendez-vous. Nous y arrivons. — Maintenant, séparons-nous jusqu'au revoir. — A tantôt ».

Voici comment M. Édouard se trouvait seul, dans le clos de bois, lorsqu'il fut arrêté. — Quand le volontaire lui eut confié tout ce qu'il avait pu apprendre concernant la retraite des chefs patriotes, il résolut de profiter de ces révélations pour gagner seul la récompense. Il lui dit donc avec un air d'indifférence :

« — Mon chev ami, vos venseignements me pavaissent assez bons ; mais comme je vous l'ai dit, il faut de la pvudence et de la discvétion. Il faut que je sovte un instant ; dans une heuve ou deux je sebvai de vetoufv, — venez à huit heufv. Si je ne suis pas ventvé, vous m'attendvez jusqu'à neuf heufv ; alov nous ivons ensemble. Si je ne suis pas vevenu, vous febvez ce que vous voudvez, c'est que je ne poufvai pas vevenibv.— Tachez d'êtve ici à huit heuves ; je viendvai juste à cette heuve-là. Il faut absolument les pvendve cette nuit. En m'attendant vous pvendvez du punch et vous fumevez une pipe. — J'ai du bon tabac ; il y a de l'eau suv le poêle ».

Aussitôt que le volontaire fut sorti, M. Édouard prit son casque, endossa une redingote de volontaire, qui avait été laissée dans sa chambre par quelqu'un de ses amis ; et sa canne à la main, il se rendit au clos de bois de la rue St-Maurice, où nous savons ce qui lui arriva. Il avait eu l'intention de reconnaître les lieux, avant d'aller faire sa déposition au bureau de police. La convoitise lui avait fait commettre une fourberie, dont il fut bien puni.

Laissons-le pour le présent sous sa tonne ; s'il n'était pas un homme loyal, ni un homme brave, il était au moins un homme de prudence ; il se résigna donc à rester tranquille et à ne pas faire le moindre bruit.

CHAPITRE QUARANTE-CINQUIÈME

SORTIE DES CHEFS PATRIOTES

A huit heures précises, St-Luc était à l'endroit où il devait rencontrer cette jeune femme, qui l'avait fasciné par sa beauté et sa noblesse, après l'avoir d'abord intrigué par sa conduite mystérieuse. Son cheval brun était attelé à un élégant sleigh monté sur des patins hauts et étroits, dont les lisses étaient en acier. La voiture était solide et légère en même temps ; à un seul siège, pour deux personnes. Une peau d'ours noir était jetée sur le dos de la cariole. Une robe de peau de castor, étendue sous les pieds et sous les oreillers du siège, ainsi qu'une ample et riche robe de peaux de loutre, bien molle, bien chaude et bien moelleuse, doublée en drap bleu, annonçait que St-Luc n'était pas indifférent au confort de celle qu'il devait accompagner, dans une mission de dévouement pour un frère, et de zèle pour la cause qu'elle avait embrassée.

« — Je vous ai fait attendre, M. de St-Luc, dit la jeune femme, en prenant la main qu'il lui offrait pour l'aider à monter dans la voiture.

— C'est que, voyez-vous, je mets encore plus d'empressement à accom-

plir le moindre de vos désirs, que vous n'en mettez vous-même à servir la cause pour laquelle vous vous dévouez.

— Jusqu'ici je ne puis me plaindre ; mais ce zèle n'est pas encore bien vieux, pensez-vous qu'il pourrait supporter une bien longue épreuve ?

— Toute ma vie...

— Ah ! Ah ! je vous arrête ; c'est trop long, dit-elle, en riant, je pourrais, si je voulais vous rappeler certaines choses qui ont à peine quinze jours d'existence, mais qui déjà sont sorties de votre mémoire.

— Que voulez-vous dire ?

— J'ai reçu une lettre d'une certaine petite cousine, qui s'appelle Hermine...

— Est-ce que je la connais ? Est-elle de Québec ?

— Je ne dis pas... Mais ne parlons pas de cela pour le présent ; ne m'interrogez pas, je ne pourrais pas vous répondre. En ce moment, les instants sont si précieux, qu'il faut que vous me pardonniez si je vous prie de me conduire rapidement. La vie de mon frère est en danger. Nous avons beaucoup de chemin à faire.

— Où faut-il aller ?

— Rue de la Montagne ; je vais vous enseigner la route.

Le temps était clair, les étoiles brillaient au firmament, l'air était très vif et très piquant.

St-Luc suivit la rue McGill jusqu'à la rue Craig, tourna à gauche par le faubourg St-Antoine et fut bientôt arrivé à la rue de la Montagne.

Henriette entra dans une maison basse en bois, de pauvre apparence, qui se trouvait à quelques arpents du faubourg St-Antoine, à droite. Elle y resta quelques minutes seulement.

» — Excusez-moi, M. de St-Luc, lui dit-elle, quand elle sortit, de vous avoir fait attendre. Il faut que j'aille de suite à la Côte des Neiges ; je crains de vous importuner.

— M'importuner ! mais vous ne voulez donc pas croire que mon plus grand bonheur est d'être avec vous, près de vous ; de vous parler, de vous servir...

— Eh bien ! l'interrompit-elle, suivons tout droit, c'est sur la montagne. La côte est raide et longue, votre cheval peut-il aller vite ?

— Je crois qu'il peut garder le même train toute la route, sans fléchir. Vous ne craignez pas d'aller vite ?

— Oh ! non ; pourvu que nous arrivions à temps.

Rendus à la Côte des Neiges, Henriette pria St-Luc de mettre son cheval à un trot modéré, parce qu'elle ne connaissait pas la maison où devait se trouver la personne qu'elle cherchait, et à laquelle elle devait remettre une note qu'on venait de lui donner. Elle examinait chaque maison, et n'en voyait aucune qui répondit à la description qu'on lui avait faite. Ils traversèrent tout le village, revinrent au pas, et rien n'indiquait la maison qu'elle cherchait. Elle ne savait que faire, elle n'osait entrer dans aucune des maisons de l'endroit, de crainte de commettre une erreur dangereuse. Le temps pressait ; elle craignait pour son frère qui, d'un instant à l'autre, pouvait être découvert et pris. Et, cependant, il fallait qu'elle remit cette note et en rapportât une réponse. Comme elle désespérait presque de trouver ce qu'elle cherchait, elle vit un homme sortir d'une maison un peu en dehors du chemin, qui faisait claquer un fouet.

Il portait un capot d'étoffe grise et une tuque sur la tête. Quand il vit que la voiture s'arrêtait, il s'en approcha en sifflant « A la claire fontaine ».

» — M. de St-Luc, lui dit-elle, tout bas, demandez-lui donc, s'il n'y a pas, ici, un mai quelque part ?

— Y en avait un devant c'te maison, hier, répondit l'habitant, mais l'vent l'a j'tté à terre la nuit passée.

— N'est-ce pas ici qu'il y a du bon foin à vendre, lui demanda Henriette, prenant la parole.

— Oui, madame ; c'est moué qu'en vend ; vous faut y du trèfe ou du mil ; ou bain du mil et du trèfe mêlés ?

— Combien vendez-vous votre mil et trèfle mêlés ?

— Huit piasses l'cent ; mais pour vous je le laisserais pour sept et demie et trois sols.

— Mieux que c'la ; sept et six sols.

St-Luc fut d'abord surpris d'entendre Henriette s'informer s'il y avait du foin à vendre ; mais il comprit bien vite que c'était un moyen de se reconnaître. En effet Henriette dit à cet homme :

— Vous êtes M. Barsalou ?

— Ne prononcez pas mon nom aussi haut ; oui, c'est moi ; répondit-il, en parlant correctement. En voyant votre voiture repasser au pas, j'ai cru que vous pouviez être la personne que le docteur devait m'envoyer ce soir. Vous devez avoir quelque chose à me donner ?

— Oui, voici une note ; je vais attendre la réponse.

— La réponse est bien courte, dit Barsalou, en revenant de la maison, où il avait été lire la note que lui envoyait le Dr Chénier ; dites-lui « que tout est prêt et que les hommes sont arrivés ce soir ». Je l'attendrai ici cette nuit ; dites-lui que le mai est tombé, afin qu'il ne se trompe pas de maison.

— C'est bien ; je vais le lui dire. Retournons maintenant, M. de St-Luc ; vous touchez à la fin de votre temps d'épreuves.

— Je voudrais qu'il durât longtemps, répondit St-Luc, en reprenant au grand trot de son cheval, le chemin de la ville. Où vais-je vous mener ?

— A la même maison, dans la rue de la Montagne. Je n'y serai qu'un instant, de là, vous me conduirez dans le faubourg Québec, chez un nommé Vadeboncœur ; il doit me tenir prêt un cheval, tout attelé, pour mon frère et son compagnon, qui doivent sortir de la ville cette nuit et gagner la campagne.

— Il leur faudra un bon cheval, car ils pourront être reconnus et poursuivis ; avez-vous remarqué comme nous avons été examinés en passant à la barrière ?

— Je le sais ; et malheureusement il ne peut me louer son meilleur cheval, parce qu'il boîte ; il dit néanmoins, que celui qu'il va me procurer est assez bon.

— Toutes vos mesures sont-elles bien prises ?

— Depuis huit jours, je n'ai cessé de marcher pour lui ; la nuit comme le jour, il m'a fallu aller prendre des renseignements, veiller continuellement à ce que l'on ne découvrit pas le lieu de sa retraite. — J'ai réussi jusqu'à ce jour ; tout était presque prêt pour sa fuite, il ne manquait qu'une chose que je devais leur procurer, pour qu'ils partissent demain dans la nuit. Mais leur retraite est découverte, il faut qu'ils partent cette nuit, ce soir,

aussitôt que possible ; ils devraient même être partis déjà. Ils peuvent être surpris à tout moment.

— Ils sont armés ?

— Oui ; mais je crains que l'on y aille de force. Oh ! mon Dieu ! Si j'arrivais trop tard. Si Vadeboncœur n'avait pas son cheval prêt !

— Voici la maison, je crois dit St-Luc, en arrêtant son cheval à l'endroit où Henriette était descendue, dans la rue de la Montagne. Ne soyez pas longtemps ; j'espère que tout ira bien.

Henriette ne fit qu'entrer et sortir, ayant dit au docteur Chénier « que tout était prêt et d'attendre son frère ».

— Nous n'irons pas chez M. Vadeboncœur, reprit St-Luc, quand elle fut remontée en voiture. Nous allons continuer tout droit voir votre frère.

— Mais ils attendent une voiture ?

— Je vous offre la mienne ; ce cheval vaut mieux qu'aucun de ceux qu'ils pourraient se procurer. Vous seriez trop inquiète, si vous appreniez qu'ils sont poursuivis et qu'ils n'ont pas un bon cheval. Avec celui-ci, je vous réponds qu'on ne les rejoindra pas, s'ils savent le mener. — Ils me le renverront quand ils pourront; qu'ils le gardent tant qu'ils en auront besoin.

— Si le cheval en meurt ?

— Il sera mort, et je n'en serai guère plus pauvre. Je vous aurai été agréable peut-être, continua-t-il, en la regardant tendrement, et cherchant dans ses yeux à interroger sa pensée.

Elle baissa la tête. Des larmes coulèrent ; larmes de reconnaissance et de bonheur.

— Vous pleurez Henriette ?

Elle s'essuya rapidement les yeux, puis relevant la tête.

— Vous voyez, dit-elle, je ne pleure pas ; c'est la femme qui était faible ; la sœur doit être forte, encore pour ce soir. Je ne sais comment vous remercier, je vous devrai trop.

— Trop ! Ah ! un mot de votre bouche me paierait au centuple. Laissez-moi vous aimer. Dites, Henriette, me le permettez-vous ?

— Mais, monsieur, vous ne me connaissez pas. Vous ne savez pas si je suis libre ou non.

— Ah ! vous n'êtes pas mariée. Votre mari ne vous laisserait pas vous exposer ainsi seule, la nuit, sans protecteur. Non, vous n'avez pas d'époux.

— S'il avait été forcé de se sauver, pour éviter la prison ?

— Vous êtes cruelle, Henriette ; vous ne croyez donc pas à mon amour ?

— Ne parlons pas de cela maintenant ; demain, dit-elle d'une voix basse.

— Mais où vous verrai-je demain ? dites-moi au moins votre nom.

— Pas ce soir. Excusez-moi ; vous voyez dans quel état de trouble je suis ; je vous en prie, permettez que je n'aie d'autre pensée maintenant que celle de sauver mon frère.

Tous les deux gardèrent le silence jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés dans la rue St-Maurice, en face de la porte du clos de bois.

» — Je vais aller les prévenir, dit Henriette, en sautant à terre ; attendez un instant.

Bientôt elle revint, accompagnée d'un seul homme.

» — Mon frère est parti, dit-elle, en saisissant St-Luc ; il est allé trouver celui qui l'attend.

— Quelle imprudence !

— Oh oui ! mais c'est fait ; il n'y a plus qu'à nous séparer maintenant. Je vais monter en voiture pour accompagner monsieur et lui montrer la maison, qu'il ne connaît pas.

L'inconnu monta en voiture, prit place à côté d'Henriette, et rabattant les collets de son capot, il tendit la main à St-Luc qui était débarqué :

» — Me reconnaissez-vous ? dit-il.

— Vous êtes le docteur G... !

— Oui. Je n'oublierai jamais ce que vous avez fait pour nous. Adieu.

— A demain, dit Henriette, en présentant à St-Luc sa main dégantée ».

St-Luc la porta avec respect à ses lèvres.

Quand ils furent partis, St-Luc les regarda jusqu'à ce qu'ils fussent rendus au détour de la rue ; puis il retourna pensif et désappointé de n'avoir pu voir le frère d'Henriette. Il avait eu l'espoir qu'il connaîtrait ainsi celle qui se cachait de lui, et pour laquelle il éprouvait un véritable sentiment d'amour, aussi vif qu'il avait été soudain. Cependant il ne devait pas désespérer de la connaître ; ne lui avait-elle pas dit : « à demain ».

CHAPITRE QUARANTE-SIXIÈME

TRIBULATIONS DE M. ÉDOUARD

Revenons au volontaire qui s'était rendu, à l'heure indiquée, au logis de M. Édouard. Il trouva la clef sur la porte et entra. Après une demi-heure d'attente, il crut qu'il n'avait rien de mieux à faire que de préparer le bol de punch. Il prit de l'eau chaude, du sucre, un citron qu'il coupa par tranches, puis y mêla une copieuse proportion d'eau-de-vie. Il mêla le tout avec une grande cuillère et en prit un verre. Il prit ensuite une pipe qu'il emplit de tabac et bourra. De temps en temps il regardait à sa montre, haussait les épaules, prenait un petit coup, se rasseyant sur le sofa et tirait d'énormes bouffées.

Neuf heures étaient sonnées depuis longtemps, et M. Édouard ne rentrait pas. Le volontaire était inquiet, il s'impatientait de ce retard. — « Que diable fait donc M. Édouard qu'il n'arrive pas » ? se disait-il. — « Je vais l'attendre encore un quart-d'heure ; s'il n'est pas rentré, je pars et vais avertir la police ». Et il prit encore un petit coup.

Dix heures sonnèrent au cadran du Séminaire de St-Sulpice. « — Dix heures ! dit-il, je pars » ; et le brave volontaire se servit de nouveau un grand verre du délicieux punch.

Il avait la tête lourde et le pas chancelant quand il descendit l'escalier. Comme son idée fixe était de gagner la récompense, et de prendre ceux pour lesquels elle était offerte, il se rendit à la station de la police, où il découvrit à celui qui commandait la station ce qu'il savait de l'endroit où étaient cachés les deux chefs patriotes. Douze hommes de police accompagnèrent le volontaire qui les conduisit au clos de bois de la rue St-Maurice. En passant dans la rue Notre-Dame devant le domicile de son compère, M. Édouard, il crut devoir monter pour voir s'il y était,

et aussi, un petit peu, pour rendre une nouvelle et dernière visite au bol de punch.

Pendant que ce renfort de la police accompagne le volontaire, que deux d'entre eux sont obligés de supporter, en lui prenant chacun un bras, nous irons voir ce que M. Édouard, qui se trouve maintenant seul, faisait sous sa tonne.

Il avait l'oreille fine et avait entendu ce que la jeune femme avait dit, quand elle était venue prévenir l'ami de son frère, qu'il y avait une voiture de prête pour leur fuite. Il n'avait pas non plus perdu son temps ; à force de tirer, il avait réussi à desserrer le nœud de sa cravate qui lui attachait les mains derrière le dos. Aussitôt qu'il se sentit les mains libres, il essaya, tout doucement, de remuer la tonne ; mais elle était solidement fixée. Comme il était dangereux de faire du bruit, il resta tranquille, espérant que quelques circonstances heureuses le favoriseraient, ou bien que les deux chefs s'endormiraient.

Quand il eut entendu partir le chef patriote avec la jeune femme, il commença alors à travailler tout de bon à se libérer, mais la barre de bois, qui retenait la tonne, était trop fermement assujettie, pour qu'il pût réussir à la remuer.

L'un des engagés du major Daubreville qui, à cette heure, était venu, une lanterne à la main, faire la visite de la brasserie, entendant du bruit à l'étage supérieur, monta et écouta. Bientôt il reconnut que le bruit venait du grenier ; mais comme il n'avait pas la clef pour en ouvrir la porte, il descendit chercher un paquet de vieilles clefs rouillées qui se trouvait dans un coffre où l'on mettait les ferrailles inutiles. Il se trouva qu'une des clefs ouvrait la porte, et il entra dans le grenier. M. Édouard voyant, par la bonde de la tonne, une lumière, se mit à crier :

« — Je suis prisonnier sous la grosse tonne ! De grâce, délivrez-moi.

L'engagé qui, sans doute, avait peur des revenants, entendant un son caverneux que les cavités de la tonne, dans laquelle M. Édouard était enfermé, rendaient encore plus effrayant, sentit ses cheveux se dresser sur sa tête et battit, en reculant, une retraite précipitée ; puis, fermant à double tour la porte du grenier, il descendit quatre à quatre les marches de l'escalier, et courut raconter à la famille ce qu'il venait d'entendre. Les fils du major, deux gaillards qui n'avaient pas peur des revenants, entendant l'histoire que venait de raconter leur engagé, prirent chacun une canne et allèrent à la brasserie. De la maison à la brasserie il n'y avait que la cour à traverser. L'engagé, forcé de les accompagner avec la lanterne, suivait bien à contre cœur.

» — Donne-moi la lanterne, poltron, lui dit l'aîné des Daubreville, et prends un seau d'eau, que tu vas monter avec toi. Nous allons voir si ce farceur qui prétend jouer des tours de revenants n'aura pas besoin d'un peu d'eau et de savon.

En ouvrant la porte du grenier, ils entendirent la même voix caverneuse qui s'accompagnait, cette fois, de coups donnés avec la jointure des mains dans l'intérieur de la tonne afin d'attirer l'attention des visiteurs.

La sonorité de la tonne rendait effectivement les sons très effrayants dans la nuit et dans ce lieu où personne n'avait l'habitude d'entrer.

» — Qui diable, ce peut-il être ? dit l'un des Daubreville.

— Je suis pvis, je suis pvis ! criait M. Édouard en frappant toujours sur la tonne.

— Il est derrière ce tas de barils, dit le second des Daubreville.

Après avoir regardé derrière le tas de barils et de boîtes, qui étaient dans un coin du grenier d'où partait la voix, qui, à leurs oreilles, paraissait être rendue sépulcrale dans le dessein de les effrayer, ils arrivèrent à la tonne.

» — Il est dessous, dit celui qui portait la lanterne qu'il donna à l'engagé prenant en échange le seau d'eau ; renverse la tonne.

Au moment où M. Édouard sortait, la tête la première, il lui jeta son seau d'eau. Celui-ci s'affaissa en poussant un hurlement effroyable et en demandant grâce.

» — Oui ; attends un peu, dit Daubreville ; puis le saisissant par le collet il le tira de dessous la tonne et commença à lui administrer une rude volée de coups de canne. Ah ! tu as voulu faire le revenant ! tu n'y reviendras plus, hein !

— Je vous en pvie, criait le malheureux, ne me massacvez pas ; je ne faisais pas le vevenant.

L'engagé qui, en voyant que le revenant n'était qu'un homme dont la triste et piteuse mine, au lieu de l'émouvoir, lui inspirait une colère d'autant plus grande qu'il en avait eu plus peur, courut emplir le seau qu'il versa de nouveau sur la tête de M. Édouard en accompagnant cette action de coups de pieds sur les jambes et ailleurs. Le malheureux demandait toujours grâce.

— J'étais pvis ; je voulais pvendve les patviotes et ils m'ont pvis.

— Quels patriotes ?

— D... et G... et C... qui étaient cachés dans ce grenier.

— Où sont-ils ?

— Partis !

— Par où ?

— Par cette porte-là, en bas de l'escalier.

— Eh bien ! sauves-toi par la même porte, et cours après eux.

Ils le poussèrent rudement au bas du petit escalier ; et l'un d'eux descendit refermer la porte au verrou ; puis tous les trois s'en retournèrent à la maison.

Le pauvre M. Édouard n'était pas encore au bout de ses tribulations.

Au moment où il était mis à la porte, les gens de police arrivèrent à la partie du clos de bois, d'où l'on pouvait apercevoir le tas de tonnes qui cachait la porte par où sortait M. Édouard.

» — En voilà un, dit tout bas un des hommes de police à celui qui était près de lui, faisant, en même temps, signe aux autres de se tenir sur leur garde.

— Attendons-le ici, derrière cette pile de planches ; si nous nous montrons il se sauvera, et donnera l'alarme aux autres. Il faudra le baillonner, pour qu'il ne crie pas.

— Chut ! le voici ; écoutez, il parle à quelqu'un.

M. Édouard ne parlait à personne, mais il jurait à voix basse que les Daubreville le lui paieraient. Les os lui faisaient mal, il marchait comme s'il eut été sur des charbons, ne s'attendant certainement pas à tomber entre les mains des hommes de police qui le saisirent, le baillonnèrent,

et lui jetèrent par-dessus la tête des basques de sa redingote, qu'ils lui attachèrent ensuite autour du col, au risque de l'étouffer. Deux hommes de police le prirent par le bras, chacun d'un côté et le conduisirent à la station, au milieu des huées d'une foule, devenant de plus en plus considérable à mesure qu'il approchait de la station. Le bruit s'était répandu qu'un des chefs rebelles était pris ; et malgré les efforts des quatre hommes de police qui cherchaient à le protéger, plusieurs lui donnaient des coups dans les côtes avec le bout de leurs cannes.

Enfin il arriva à la station où il espérait être mis en liberté, aussitôt qu'il serait reconnu ; mais malheureusement pour lui, que le volontaire, son ami, qui ne l'avait pas reconnu lors de son arrestation, pour la bonne raison qu'aussitôt arrivé au clos de bois il s'était confortablement assis dans la neige, le dos accoté à une pile de planches, où il s'était endormi, n'était pas là pour l'identifier. Le chef de la station n'était pas là, non plus ; et ceux qui s'y trouvaient n'osaient prendre sur eux de le relâcher, quoiqu'ils s'aperçussent bien qu'il ne devait pas être un de ces chefs formidables, pour l'arrestation desquels le gouvernement avait offert une récompense.

» — Vous ne pouvez pas me garder, disait-il, je ne suis pas un rebel, je suis M. Édouard. C'est une *trompe*, une affreuse *trompe !*

— Quel est votre nom ? lui demanda celui qui commandait à la station en l'absence du sergent de police.

— Je vous le répète encore une fois, monsieur Édouard.

— Quelle est votre profession ?

— Je vis de mes rentes.

— Marchand ? où demeurez-vous ?

— Pas marchand ; rentier. Je demeure rue Notre-Dame.

— Numéro.

— Il n'y a pas de numéro à la maison.

— Mais, monsieur, que faisiez-vous donc pour que l'on vous ait pris ainsi ?

— Je vous le répète, c'est une *trompe*, une affreuse *trompe*.

— Où vous êtes-vous ainsi tout mouillé et tout barbouillé ?

— Ce sont ces gredins de Daubreville, qui m'ont mis dans cet état ! C'est assez pour me faire attraper un gros rhume à en crever. Ah ! les gredins, ils me le paieront. Ce n'est pas tout, ils m'ont roué de coups, ils m'ont meurtri, ils m'ont déchiré mes habits. Ah ! les gredins ; je le répète, ils me le paieront !

— Prenez patience, mon ami, nous avons envoyé chercher le sergent de police, il ne tardera pas à arriver et l'on vous lâchera.

— Relâchez-moi de suite, vous voyez bien que je suis tout trempé, et que je vais attraper un rhume affreux si je ne change pas de vêtements.

— Impossible. Attendez quelques instants.

Le pauvre M. Édouard, malgré toutes ses protestations et sollicitations, fut obligé de rester à la station de police plus de trois quarts d'heure. Enfin l'arrivée du sergent de police, qui le connaissait, vint mettre fin à son emprisonnement.

» — Je suis fâché, M. Édouard, lui dit-il, que vous ayiez été l'objet d'une grande méprise.

— Une grande méprise, oh ! oui, et une grosse ! Votre police, monsieur,

est bien brutale et bien bête ; c'est tout ce que je puis en dire ; et ce n'est pas trop.

M. Édouard, en sortant de la station, prit une voiture et se fit conduire à son logis où, en arrivant il ne fut pas peu surpris de voir une chandelle allumée sur la table et le volontaire, son ami, étendu sur le sofa et ronflant comme un bienheureux.

» — Tiens, se dit M. Édouard, il ne manquait plus que ça ; par exemple ! comment diable se trouve-t-il ici ? je croyais que c'était lui qui avait averti la police » !

M. Édouard secoua le volontaire, pour le réveiller. Après quelque temps d'efforts inutiles, il se décida à se coucher, ne voyant rien de mieux à faire dans les circonstances.

Il ferma sa porte à clef ; mit deux gros morceaux de bois dans le poêle et se déshabilla. Il eut de la difficulté à ôter son habit, les reins lui faisaient mal ; il portait aux bras et aux épaules les marques des coups de canne qu'il avait reçus. Il se frotta, se brossa et se prépara un généreux punch à l'eau-de-vie, qu'il plaça sur une petite table qui était près de son lit, afin de le prendre au dernier moment quand il serait couché.

Avant d'éteindre la chandelle, il essaya encore de réveiller le volontaire, mais avec aussi peu de succès que la première fois. Il se mit donc au lit, avala son verre de punch et souffla sa chandelle.

Une heure à peine s'était écoulée depuis qu'il goûtait les douceurs de ce sommeil restaurateur, quand le volontaire se réveilla. D'abord il ne put exactement définir l'état où il se trouvait, ni reconnaître l'endroit où il était. Il vit bien ou plutôt il sentit, car l'appartement était plongé dans la plus profonde obscurité, qu'il était sur un sofa. Mais quel sofa ? il n'avait pas de sofa dans sa chambre ! Il n'était donc pas chez lui : où pouvait-il être ? Ceci l'intriguait fort. Il se leva et fit un pas à tâtons, les bras étendus ; mais comme ses mains étaient plus élevées que la table, elles ne purent la lui faire reconnaître assez à temps pour l'empêcher de la culbuter avec le bol, la carafe, la bouteille et les verres qui se trouvaient dessus.

M. Édouard, réveillé en sursaut, crût que c'était un voleur ; il avait oublié le volontaire. Comme il n'avait pas d'arme près de lui, et qu'il pouvait bien être exposé à être assassiné, s'il restait dans son lit, il se glissa tout doucement et alla se mettre, droit et immobile, dans un angle du mur, près de la fenêtre dont les volets étaient fermés.

Le volontaire, paralysé par le vacarme qu'il avait fait, demeurait immobile, cherchant à se reconnaître et n'osant faire un pas. M. Édouard, de son côté, n'osait pas remuer, retenait son haleine, écoutant de toutes ses oreilles, maudissant l'obscurité qui l'empêchait de voir et le froid qui commençait à le gagner.

Le volontaire fut le premier à faire un pas, puis il se baissa ; tâta avec ses mains et trouva une chandelle. Il prit une allumette dans une petite boîte de cuivre, qu'il portait dans sa poche, et alluma la chandelle.

M. Édouard, qui n'était pas absolument peureux, s'élança sur le volontaire, qu'il saisit au collet, et se mit à crier : au voleur !

Le volontaire à demi dégrisé, reconnut, à cette exclamation, M. Édouard, que la lumière, maintenant suffisante, lui montra au milieu des débris de bouteilles et de verres cassés. Il ne put s'empêcher de jeter un éclat de rire en même temps qu'il lui disait :

« — Est-ce que vous ne me reconnaissez pas ? M. Édouard.

M. Édouard reconnut le volontaire ; il était irrascible et eut bien voulu se venger un peu ; mais il sentait que sa conduite n'avait pas été loyale envers lui ; il eut honte et ne dit mot.

— Parlez donc ; c'est moi ; vous êtes-vous fait mal ?

— Je me suis blessé sur cette carafe, vous m'avez fait une diable de peur ; pourquoi n'avez-vous donc pas parlé ?

— Parlé ? mais je ne savais plus où j'étais. Je m'étais jeté sur ce sofa où je me suis endormi en vous attendant. Par où êtes-vous donc entré que je ne vous ai pas entendu ? Y a-t-il longtemps que vous étiez couché ?

— Mais, par la porte, pardié ! en voilà une question ! Et comme vous dormiez comme une bûche, je me suis couché.

— Qu'allons-nous faire maintenant ?

— Moi, je me recouche ; et vous, vous ferez bien d'aller chez vous en faire autant ».

Quand le volontaire fut parti, M. Édouard ferma la porte à double tour, et se remit au lit avec un frisson qui menaçait de couronner, par une grave indisposition, toutes ses mésaventures de la soirée. Il avait néanmoins une petite consolation, c'est que le volontaire ne savait rien de sa fourberie.

CHAPITRE QUARANTE-SEPTIÈME

SUR LA MONTAGNE

En quittant St-Luc, le Dr G..., guidé par la jeune femme, se rendit à l'endroit où il devait rencontrer son compagnon ainsi que le Dr Chénier. Après s'être assuré qu'ils étaient dans la maison, il entra, laissant Henriette dans la voiture pour avoir soin du cheval.

Au bout d'une dizaine de minutes, ils sortirent tous les trois et montèrent en voiture, dans laquelle ils s'arrangèrent de manière à ce que deux qui s'assirent dans le fond ne pouvaient être vus en se couvrant par-dessus la tête, ce qui, toutefois, n'était pas nécessaire tant qu'ils ne rencontreraient personne.

La lune, qui était dans son dernier quartier, n'était pas encore levée, et malgré que le temps fut très clair, on ne pouvait guère les distinguer qu'en approchant assez près du sleigh.

Il avait d'abord été question de renvoyer mener Henriette chez elle ; mais comme il pouvait se faire qu'il leur fallût sortir de voiture et prendre le bois pour passer la garde qui était au haut de la côte, un peu au-delà du mur de la ferme des prêtres, il fut résolu que dans ce cas, Henriette conduirait seule la voiture jusqu'à la Côte des Neiges, à l'endroit où elle avait rencontré celui qui avait répondu au nom de Barsalou.

Ce parti avait été le plus prudent, car, à peine arrivés au milieu de la montée, ils entendirent parler à la barrière. Ils sortirent de voiture, prirent le bois, à la droite du chemin, et arrivèrent, sans avoir été découverts, peu de temps après Henriette, à la maison où les attendait Barsalou.

« — Maintenant, ma chère Henriette, lui dit son frère en l'embrassant, je n'ai plus besoin de toi ; je vais te faire reconduire. Ne sois plus inquiète, nous sommes sauvés. Adieu, ma bonne sœur, adieu !

— Nous vous remercions de tout notre cœur, lui dirent les docteurs

Chénier et G... en lui serrant affectueusement la main, au moment, où l'un des garçons de la maison montait à côté d'elle, dans la voiture, pour la reconduire.

— Peut-on entrer sans crainte, Joe, dit Chénier à l'homme qui avait répondu au nom de Barsalou.

— Oui, docteur.

— Et si la garde venait ?

— Il n'y a aucun danger ; d'abord, Paul veille auprès de la barrière, et nous avertira ; ensuite nous avons ici dix hommes et la garde n'est composée que de douze. Nous pouvons leur tenir tête, jusqu'à ce que nous ayons du renfort, s'il était nécessaire.

— C'est bon, entrons, car il fait froid ici, et je veux voir les hommes ».

La maison, comme nous le savons, était un peu en dehors du chemin au fond d'une cour. D'un côté de la cour, il y avait une longue remise et, au bout, une écurie. Dans la cour, on voyait quatre voyages de foin, et dix traînes chargées de bois de chauffage ; les chevaux étaient à l'écurie. La maison était basse, assez grande, et bâtie en pièces équarries, le tout blanchi à la chaux. On entrait dans une salle, au milieu de laquelle se trouvait un grand poêle double en fonte. Auprès du poêle, deux hommes, en capots d'étoffe du pays, fumaient leurs pipes ; six à sept autres dormaient sur des robes de buffle. La salle n'était éclairée que par la lueur de la petite porte du poêle, dans lequel un bon feu était constamment entretenu par de gros quartiers d'érable, qu'y fourrait de temps en temps l'un des deux fumeurs.

Le docteur Chénier et ses compagnons s'assirent derrière le poêle de manière à se trouver placés dans l'obscurité, d'où ils pouvaient voir ceux qui se trouvaient devant la porte du poêle ou entreraient dans la maison sans être vus. Ils restèrent quelques instants jusqu'à ce que leurs yeux fussent accoutumés à l'obscurité et sans rien dire, examinant ceux qui se trouvaient dans la salle, c'est-à-dire les deux fumeurs et ceux qui étaient étendus, tout habillés, sur des robes de buffles.

Après s'être convaincus que tout était bien, et qu'il n'y avait pas de personnes indiscrètes dans la salle, le docteur Chénier se tourna vers Barsalou et lui dit :

« — Sais-tu où est Major ?

— Oui ; il est à l'auberge chez MacDonald, à St-Laurent.

— Combien d'hommes avec lui ?

— Dix. Quatre mènent des voyages de foin, et six des voyages de bois de corde.

— Tu en as dix ici ?

— Oui ; ces deux-ci, sept qui dorment, et Paul qui est allé surveiller la garde à la barrière.

— Avec nous trois ça fait vingt-cinq ; est-ce tout ?

— Non, Luc M... est à la cabane à sucre, sur la montagne, avec dix autres.

— Sais-tu où est la cabane à sucre ?

— Oui, j'en revenais quand vous êtes arrivés.

— C'est bon, tu nous conduiras. La cabane est-elle éloignée du chemin derrière la montagne ?

— Cinq à six arpents dans le bois.

— Avez-vous des armes pour tous les hommes ? Nous aurons besoin de nous en servir, je crains. Nous ne serons que trente-six hommes contre, au moins, quatre-vingt-huit ou dix.

— Malheureusement, nous n'avons pu nous procurer que douze bons pistolets, cinq fusils à deux coups chaque, et des fourches de fer pour le reste des hommes. Nous avons bien encore quelques autres pistolets, mais ils sont trop rouillés.

— C'est égal ; ils serviront ».

En ce moment, ils entendirent, en arrière de la maison, le glapissement d'un renard.

« — Écoutez, dit Barsalou ; c'est Paul qui nous donne un signal.

Le glapissement fut répété par deux fois, sans paraître s'approcher davantage.

» — C'est votre voiture qui revient, mais il y a deux personnes dans la voiture, voilà ce qu'il dit. Attendez, je vais sortir, reprit Barsalou, et voir ce que c'est. En attendant vous feriez mieux de passer tous les trois dans l'autre chambre.

Comme Barsalou sortait, la voiture arrivait dans la cour et un des volontaires qui étaient de garde à la barrière, en descendit et se dirigea droit à la maison, tandis que le jeune homme dit à l'oreille de Barsalou qui jetait une couverte sur le dos du cheval : « Il se doute de quelque chose et veut voir le maître de ce cheval ».

» — Que lui as-tu dit ?

— Que je ne le connaissais pas.

— C'est bon ; vas mettre le cheval à l'écurie, frotte-le bien, donne-lui du foin, mais aies soin de ne pas le faire boire ; il a chaud.

— Ne craignez pas ; ça c'est la fière bête ! M. Joe.

— Dépêche-toi ; tu rentreras les robes par la porte de derrière, et tu les mettras dans la chambre du fond.

En disant ces mots, il court à la maison, où il entre presqu'en même temps que le volontaire qu'il reconnaît à sa voix pour être un des commis marchands de la rivière du Chesne.

» — Il fait bien noir ici, dit le volontaire, en s'approchant du poêle et jetant un coup d'œil méfiant dans la salle dont il cherchait à pénétrer l'obscurité.

— Vous êtes M. P..., je crois ? lui dit Barsalou.

— Oui, et vous ?

— On m'appelle Joe !

— Joe qui ?

— Joe Ladéroute.

— Connais pas ; demeurez-vous ici ?

— Non, je suis de la rivière du Chesne ; je vais vendre du foin à Montréal.

— Savez-vous à qui appartient ce cheval qui vient d'arriver ?

— Oui, c'est à M. Dumont qui est à Montréal et qui m'a prié de le ramener demain à la rivière du Chesne.

— A M. Dumont ?

— Oui.

— Mais, ce n'était pas M. Dumont qui était dans la voiture ! quelle était cette dame ?

— C'était pourtant bien lui, continua Barsalou avec aplomb ; la dame je ne la connais pas.

— C'est curieux que je ne l'aie pas reconnu ! Êtes-vous bien certain ?

— Sans doute, puisqu'il m'a parlé, et m'a demandé si je ramènerais son cheval, qu'il vient de me renvoyer. Mais dites-moi donc, d'où venez-vous, vous ? je croyais que vous demeuriez à la rivière du Chesne.

— Je demeure à Montréal maintenant, et suis engagé dans les volontaires. Mais dites-moi à votre tour, on dit qu'il y a du soulèvement à la rivière du Chesne et au grand Brûlé ?

— On l'a dit, mais je crois que c'est fini.

— Vous croyez ? mais on dit que le Dr Chénier est à la tête d'un certain nombre de rebelles, et qu'ils ont formé un camp à la rivière du Chesne ?

— On avait parlé d'un camp, mais il n'y a personne dedans, du moins je n'en ai pas vu ; quant au Dr Chénier, j'ai entendu dire qu'il était malade au lit.

— Malade au lit ! mais il a été vu à Montréal il y a cinq à six jours.

— Ça se peut, je vous dis ce que j'ai entendu dire, voilà tout.

— Vous êtes bien sûr que ce cheval est à M. Dumont ?

— Comme je suis sûr que vous êtes là ; est-ce que vous voudriez l'acheter ? je crois qu'il le vendrait. Vous n'auriez qu'à vous en informer demain, vous trouverez M. Dumont, soit à l'hôtel Rasco, soit chez Séraphino, en face du marché neuf ; comme je ne retournerai qu'après avoir vendu mon foin, vous pourrez me le laisser savoir, demain en passant.

Le ton d'assurance avec lequel il parlait parut convaincre M. P... que cet homme disait la vérité ; aussi ne crut-il pas nécessaire de pousser plus loin ses recherches, et retourna au corps de garde ; après avoir demandé tout bas : Mais quels sont ces hommes qui dorment sur les robes de buffles !

» — Ce sont des hommes qui vont vendre du bois à la ville ; je ne les connais pas, avait répondu Barsalou sur le même ton, comme s'il eut craint de les réveiller.

Après s'être bien assuré que M. P... avait repris la route du corps de garde, il alla avertir le docteur Chénier et ses compagnons.

» — Nous ferons bien de partir de suite, dit Chénier ; la lune ne tardera pas à se lever, et quoiqu'elle ne donne pas une grande clarté, il ne serait pas prudent d'attendre plus longtemps.

— Je suis de votre opinion, répondit Barsalou ; d'autant plus qu'il serait bon d'avoir une dernière consultation avec Luc M..., qui vous attend.

— Il faudrait aussi avoir Major.

— Il est à St-Laurent chez MacDonald ; il serait dangereux d'y aller cette nuit, mais à la pointe du jour je l'enverrai chercher s'il le faut absolument ».

Pendant que le docteur Chénier et ses deux compagnons suivent Barsalou, qui les guide à travers la montagne, nous les précéderons de quelques instants pour voir ce qui se passe dans la cabane à sucre où ils devaient se rendre.

La montagne de Montréal subit à l'ouest, vers le tiers de sa longueur, un affaissement au milieu duquel passe le chemin qui conduit à la Côte des Neiges, et, plus loin, à la paroisse St-Laurent. De chaque côté de ce chemin, la montagne se relève en une pente douce d'un côté, mais abrupte et

escarpée de l'autre. Sur le versant nord de la partie de la montagne qui domine la ville, une petite cabane, assez bien construite, servait dans le temps du sucre, à y faire bouillir le sirop que le propriétaire faisait couler des érables de la sucrerie. Dans une large cheminée, un grand chaudron était suspendu à une crémaillère. Une grande table faite de planches brutes, servait, au besoin, de lit. Des petites branches de sapin, jetées sur la table, servaient de matelas. Un grand feu dans la cheminée illuminait vivement l'intérieur de la cabane, sans qu'on put s'en apercevoir du dehors, la porte et les contrevents étant fermés. Les hautes érables qui entouraient la maison cachaient également la fumée, qui s'échappait de la cheminée et se confondait avec les branches à cette heure de la nuit.

Le froid s'étant un peu amolli, les arbres étaient couverts de givre ; la neige criait sous les pieds. Une espèce de vapeur blanche s'élevait sur la plus haute partie de la montagne, en arrière de la cabane, et semblait la couronner comme d'un diadème ; c'était la vapeur d'une source voisine. Au sommet, il y avait une espèce de plateau d'une vingtaine de pas de long sur cinq à six de large. Un homme, que l'on prendrait pour un fantôme, se tient immobile sur cette plafetorme, le dos appuyé à un arbre ; on dirait que cette vapeur l'enveloppe comme dans un linceul. De temps en temps, il s'avance au bord du plateau du côté du chemin de la Côte des Neiges ; il regarde et écoute ; puis, après en avoir fait autant du côté opposé de la montagne, il retourne à son arbre, où il s'appuie et reprend son immobilité.

De la position où il est, il aperçoit la ville et le corps de garde ; à sa droite la Côte des Neiges. En arrière il voit la cabane à sucre, qui paraît à ses pieds ; un peu plus loin la route Ste-Catherine ; plus loin l'église St-Laurent ; plus loin encore le pont Lachapelle, qu'il ne peut distinguer, mais vers lequel, de temps en temps, il jette un coup d'œil, comme s'il s'attendait à y voir quelque chose.

En effet, au bout de quelques minutes, quelque chose fixa son attention de ce côté ; il crût voir un point lumineux, qui peu à peu s'agrandit, brilla d'un vif éclat, puis s'éteignit. Il fit entendre un sifflement aigu et prolongé. Puis un instant après il monta dans l'arbre sur lequel il était appuyé, attacha au faîte un paquet d'écorces de cèdre et y mit le feu. Le cèdre en s'allumant jeta une brillante flamme pendant quelques instants ; puis tomba sur la neige au pied de l'arbre, aussitôt que les liens qui l'attachaient furent brûlés.

L'homme descendit alors au pied de l'arbre. Il écoute ; il vient d'entendre du bruit à côté de la cabane à sucre. Il prend son fusil à deux coups, qu'il avait appuyé sur le tronc de l'arbre, et en fait jouer le chien, pour voir si les capsules ne sont pas tombées. Sa main droite fouille dans son capot, pour voir si son couteau de chasse est dans sa gaîne. Puis, quand il est assuré que les capsules sont sur les cheminées de son fusil, que son couteau est dans sa gaîne, il fait entendre, mais bas, mais faible, le glapissement d'un renard, comme s'il eut été éloigné et dans une autre direction.

Il écoute. Le bruit d'une perdrix qui s'envole frappe son oreille, puis bientôt après il entend le picotement d'un pique-bois sur un arbre. Ces bruits semblent le satisfaire, car il rejette sur son épaule le fusil qu'il tenait prêt à faire feu, et attend.

Bientôt le bruit d'une branche cassée se fait entendre au pied de la plate-

forme, et un homme s'avance avec précaution, tenant son fusil élevé au-dessus de sa tête. Celui qui est sur la plate-forme en fait autant, puis le remet sur son épaule, et d'une voix sourde mais assez élevée pour être entendue :

« — Qui vient là ?

— Un voyageur, répond celui qui s'approchait et qui s'était arrêté.

— Avance; voyageur ; où vas-tu ?

— Je vais sur la montagne.

— Que faire ?

— Te remplacer ; c'est le chef qui m'envoie. Ton quart est fini. Tu peux descendre, il t'attend ; il vient d'arriver, il est à la cabane.

— Quelle *sone ?*

— Tu l'apprendras à la cabane ; et toi ?

— Je le dirai au chef ; tout va bien ».

Un instant après, celui qui était descendu du sommet de la montagne arrivait à la cabane à sucre à la porte de laquelle se tenait un homme, en tuque bleue de laine, qui lui fit signe d'approcher, et tous les deux entrèrent. Il salua le docteur Chénier, et apercevant deux étrangers, qu'il ne connaissait pas, il se passa le pouce de la main gauche sur les lèvres, signifiant qu'il n'osait pas parler devant ces personnes.

« — Parle, lui dit Chénier ; ce sont des chefs du Sud ; deux amis qui viennent nous aider. Quelle *sone ?*

— S. o. n. e., répondit-il en prononçant chaque lettre séparément ; *S* pour le sud, *O* pour l'ouest, *N* pour le nord, *E* pour l'est ; c'est bien ! voici la *sone :* J'ai vu Barsalou qui venait à la cabane, parce qu'en sortant à la porte il a agité un tison ardent deux fois au-dessus de sa tête ; ce qui voulait dire qu'il était accompagné de deux personnes. C'était probablement ces deux chefs, continue-t-il, en leur faisant un léger salut de la tête. Peu d'instants après, j'ai vu cinq volontaires avec leurs mousquets, les baïonnettes au bout, quitter le corps de garde et se diriger vers la maison que venait de quitter Barsalou, où ils sont entrés. Je ne les en ai pas vus sortir. Voilà pour *S*, sud.

Barsalou et Chénier échangèrent un signe rapide.

» — J'ai vu, continua-t-il, une lueur au pont Lachapelle ; cette lueur s'est agrandie, a brillé, s'est éteinte. C'est W. S... qui est arrivé avec son monde et s'est emparé du pont. De ce côté-là tout est bien. Ils savent que nous avons connaissance de leur arrivée ; j'ai fait le signal. Voilà pour *O*, l'ouest.

— C'est bien, lui dit Chénier, continue.

— J'ai vu la ville enveloppée dans un manteau de fumée blanche, qui plane au-dessus des maisons, et la cache presqu'entièrement. J'ai entendu un bruit sourd, comme les vagues du lac qui montait jusqu'à moi. Je n'ai pu distinguer ce que c'était, d'abord. Peu à peu cet immense nuage blanc, qui surplombait la ville, s'est empourpré vers le sud, et j'ai cru entendre le tocsin. C'était un incendie. La ville brûle encore. Voilà pour *E*, l'est.

— Et au Nord ? demanda Chénier.

— Au nord je n'ai rien vu ; pas de *sone*, du Nord, tout est tranquille de ce côté-là.

— Tu as bien rempli ton quart, Maxime ; prends un verre de whisky, tu dois avoir froid ; et couches-toi, tu dois être fatigué.

— Quel est ce mot-là, *sone ?* demanda le Dr G... à Chénier.

— C'est un mot, que nous employons dans le Nord, qui signifie nouvelle, mais que j'aime mieux ; parce qu'il est plus expressif dans sa prononciation et jusque dans son épellation.

— En effet, chaque lettre du mot désigne un des points cardinaux.

— Ce n'est pas mal : et je vote pour que nous l'adoptions.

— Mais, nous nous en servons depuis longtemps dans le nord.

— Raison de plus, pour que nous nous en servions aussi dans le sud.

— Laissons-là les mots, dit Luc M..., et parlons de ce que nous allons faire. Voyons : W. S... est arrivé au pont Lachapelle ; c'est bien. Si nous pouvons une fois nous rendre jusque là avec les canons, ils ne pourront plus nous les enlever. Mais nous ne les avons pas encore. A quelle heure doivent-ils venir, demain matin ?

— Entre sept et huit heures, répondit Chénier.

— En es-tu sûr ?

— Bien sûr !

— Combien y aurait-il de cavaliers pour les accompagner ?

— Quatre seulement.

— Et de canons ?

— Onze canons ; onze caissons ; en tout vingt-deux voitures : Quatre hommes par voiture, deux à cheval, deux assis sur le siège. En tout, quatre-vingt-douze hommes ; mais il n'y a que les cavaliers qui aient leurs sabres, les autres ne sont point armés.

— Et nous, combien sommes-nous ?

— Quatorze ici, sans compter Barsalou ; dix avec lui à la maison ; Major et dix autres à St-Laurent.

— Trente-six ; c'est assez, pourvu qu'il n'y ait pas plus de cavalerie. Maintenant, entendons-nous bien sur ce que l'on doit faire demain ; répète ton plan. Et toi, Barsalou, écoute bien afin que tu le répètes à Major demain matin.

— Voici, dit Chénier ; il faut que demain matin, vers sept heures, Major et ses hommes amènent leurs charges de foin et de bois, et prennent le chemin d'en bas pour se rendre par la route Ste-Catherine au faubourg St-Laurent. Ils s'arrêteront à une quinzaine d'arpents d'ici. Si l'artillerie vient du côté du faubourg St-Laurent, ils la laisseront passer. Aussitôt qu'elle sera passée, ils verseront leurs voitures de foin et de bois, de manière à obstruer complètement le chemin, et accoureront avec leurs fourches.

» Si, au contraire, l'artillerie vient par la Côte des Neiges, ils verseront leurs voitures aussitôt qu'ils auront reçu le signal, et attaqueront les premières voitures de l'artillerie en même temps que nous. Voilà pour Major. Je le lui ai déjà dit ; il faudra que tu le lui répètes demain matin.

— Toi, Barsalou, voici ce que tu as à faire : Tu te tiendras prêt avec tes hommes et les voitures. Aussitôt que tu en auras le signal, tu prendras le même chemin qu'aura pris Major, mais tu t'arrêteras en face d'ici. Comme je suis à peu près certain que l'artillerie viendra par la Côte des Neiges, tu la suivras de près aussitôt qu'elle sera passée, et tu t'arrêteras en bas d'ici. Quand tu nous verras engagés, accours avec tes hommes, dont tu laisseras deux avec les voyages de foin, pour qu'ils les mettent en travers du chemin, au cas où quelqu'un des canonniers nous échapperait avant que nous puissions arrêter les chevaux. Je recommande spéciale-

ment que l'on ne fasse aucun mal aux canonniers; s'il faut tirer, que l'on tire sur les chevaux. Mais que ça ne soit qu'à la dernière extrémité ; car nous aurons besoin des chevaux. Comprends-tu ?

— Très bien.

— Ce n'est pas tout. Vous dételerez vos chevaux ; ils ont des traits, n'est-ce pas ?

— Oui.

— Et on les ajoutera, deux par deux, à chaque pièce de canon, afin que nous puissions gagner au galop le pont Lachapelle. Arrivés là, ils sont à nous ; et qu'alors M. Colborne vienne les chercher, avec ses volontaires !

En ce moment, l'homme qui était descendu de la montagne et qui, au lieu de se coucher s'était assis au coin de la cheminée pour se réchauffer, saisit le bras du docteur Chénier et lui dit :

» — Taisons-nous : j'entends un signal du dehors.

En un clin d'œil, ces hommes hardis et déterminés eurent chacun un couteau de chasse à la main ; ils sortirent sans bruit et passèrent derrière la cabane, tandis que celui qui venait de les prévenir fit quelques pas vers une talle de sapins. Il reconnut Paul, celui qui avait pris sa place de quart sur le sommet de la montagne ; il revenait sur ses pas baissé presque jusqu'à terre, et marchait rapidement.

— Qu'y a-t-il, Paul ? lui dit-il, pourquoi as-tu quitté la plate-forme.

— Chut ! Il y a trois volontaires qui viennent ; ils ont un fanal et suivent les pistes. Je les ai vus sortir de la maison ; deux sont gagnés au corps de garde et les autres ont pris cette direction. Comme je les ai perdus de vue aussitôt qu'ils furent entrés dans le bois, je suis descendu voir où ils vont et ce qu'ils prétendent faire.

— Et qu'as-tu vu ?

— J'ai vu qu'ils suivaient les pistes de Barsalou ; ils ont leurs mousquets et baïonnettes, et forcent Toinon de les éclairer avec le fanal.

— Sont-ils encore loin ? dit Chénier qui, ayant entendu ce que venait de dire Paul, s'était approché avec tous ceux qui étaient sortis avec lui de la cabane. Je n'entends rien.

— Je crois qu'ils s'éloignent.

— Mais s'ils suivent nos traces, ils vont bientôt arriver !

— Ils ne suivent pas nos traces ; ils ont pris un peu plus à gauche et suivaient la piste que Barsalou avait faite en allant seul. J'en étais bien content puisque j'ai pu les dérouter.

— Comment cela ?

— J'ai effacé du mieux que j'ai pu, avec une branche, l'empreinte des bottes de Barsalou ; après avoir jeté quelques branches sèches sur la piste à droite, j'ai marché, en gagnant vers le corps de garde. Rendu au chemin, je suis revenu jusqu'à l'endroit où ils avaient pris le bois ; là j'ai vu, un peu à gauche, les pistes que vous aviez faites et je les ai suivies jusqu'ici.

— Penses-tu que Toinon nous trahisse ?

— Non, non ; il ne les mènera pas à la cabane à sucre, soyez tranquilles, s'il peut l'éviter.

— Tu vas remonter sur la montagne, et, ouvres l'œil. Barsalou, tu feras bien de retourner ; sois sur tes gardes. Michel va rester en sentinelle

dans cette talle de sapins. Si les trois volontaires viennent jusqu'ici, il n'y a pas à dire, il faudra les faire prisonniers et les garder jusqu'à demain. J'aimerais mieux que nous n'y fussions pas obligés ».

CHAPITRE QUARANTE-HUITIÈME

UN INCIDENT SANS SUITE

St-Luc, comme nous l'avons dit, avait vu partir Henriette, fort désappointé de n'avoir pas rencontré son frère et perdant par là la seule chance qu'il aurait peut-être de connaître celle pour laquelle il se sentait un attachement plus fort qu'il n'en avait encore réellement éprouvé pour aucune personne. Son affection pour Asile de St-Dizier tenait plus du sentiment d'un frère pour une sœur que de l'amour. Quant à miss Gosford, il la regardait plus comme une charmante enfant, une aimable et gentille jeune fille, qu'autrement.

La mystérieuse conduite d'Henriette, le soin qu'elle avait semblé mettre à l'éviter et à se laisser connaître, son héroïque dévouement pour son frère, sa beauté fière et noble, la sensibilité de son cœur, dont il ne pouvait douter, l'ayant vu verser des larmes quand il lui avait avoué qu'il l'aimait, malgré la réserve et même l'espèce d'indifférence avec laquelle elle avait reçu son aveu ; tout l'intriguait, et, par là même peut-être aussi, contribuait à exciter son amour.

Il passa une nuit agitée : il était huit heures quand il se leva. Il s'habilla à la hâte, sonna pour qu'on lui envoyât Trim ; et, après s'être fait servir une tasse de café, il attendit l'arrivée de son nègre.

Trim n'était pas à l'hôtel, il était sorti de grand matin ; cependant il ne tarda pas à arriver, et monta, tout agité, à la chambre de son maître.

« — Qu'as-tu Trim ? lui dit celui-ci qui avait remarqué son agitation.

— Les patriotes sont dans la montagne !

— Eh bien ! quand même ils y seraient, qu'est-ce que cela nous fait ? Mais comment as-tu appris cela » ?

Trim ne put donner d'explications bien claires ; cependant St-Luc comprit que le Sergent Flinn, une des nouvelles connaissances de son domestique, avait informé ce dernier qu'une bande considérable de patriotes étaient cachés dans la montagne ; on avait aperçu des signaux durant la nuit, et remarqué de nombreuses traces que l'on avait suivies ; enfin, que toute la cavalerie était prête à partir appuyée par deux compagnies de royaux et deux pièces de campagne.

St-Luc n'eut pas de doute qu'une alerte avait été donnée et que toute cette bande formidable de patriotes n'était probablement que les deux chefs à la fuite desquels il avait assisté la veille. Mais parmi ces deux chefs était le frère de celle qu'il aimait ; il résolut donc de prendre un charretier et de faire le tour de la montagne, afin de les avertir de ce qui se passait dans la ville, s'ils avaient réellement eu l'imprudence de ne pas continuer leur fuite durant la nuit.

En sortant de l'hôtel, St-Luc remarqua une grande rumeur dans la rue St-Paul ; des cavaliers galoppaient dans la rue, et deux compagnies du 32e de ligne remontaient le marché neuf.

Il appela un charretier et partit dans la direction de la rue McGill,

pour se rendre à la Côte des Neiges. En arrivant au faubourg St-Antoine, un homme à cheval passa au galop, suivant la même route que St-Luc ; ce dernier ne fut pas peu surpris de reconnaître son cheval. St-Luc n'avait pas eu le temps de voir le visage de celui qui le montait, mais il était bien certain que ce n'était pas le Dr G... auquel il l'avait confié la veille. Cette découverte paraissait de mauvais augure ; le Dr G... ainsi que le frère d'Henriette avaient-ils été arrêtés ? St-Luc eut de vagues craintes, et donna l'ordre au charretier de mettre son cheval au galop. La pauvre bête, vigoureusement fouettée, secoua la tête et prit à regret une allure qui lui était si peu familière ; elle se rendit jusqu'au haut de la rue de la Montagne, mais là elle refusa obstinément de continuer sur le même train. Il fallut donc se contenter d'aller au trot jusqu'au pied de la longue côte qui monte le long du mur du domaine des messieurs de St-Sulpice et traverse la montagne. La pente était rapide, il fallut monter au pas ; St-Luc sauta hors de la voiture et marcha. Quand ils furent arrivés à peu près vers le haut de la côte, à l'endroit où elle fait un coude, il jeta un coup d'œil en arrière ; et quelle ne fut pas sa surprise d'apercevoir débouchant au grand trot, au bas de la côte, un détachement considérable de cavalerie !

« — Allons, dit-il au charretier en montant dans le sleigh, votre cheval s'est un peu reposé, je vous donne deux piastres si vous me menez bon trot d'ici à la Côte-des-Neiges.

— On va essayer. Marche, Carillon !

Puis, administrant trois à quatre coups de fouet à tour de bras sur la croupe de Carillon, il réussit à lui faire prendre un assez bon train.

» — Ah ! monsieur, continua-t-il, ça été un bon cheval dans son temps, et même encore ; mais c'est si fatigué, ce pauvre animal ! Tous les jours attelé, du matin au soir. Tenez, vous ne le croiriez pas, il n'a pas mangé depuis hier soir ; depuis ce matin, c'est la seconde fois qu'il monte cette côte.

— Comment cela ?

— Je revenais ce matin, avant le jour, de St-Laurent, où j'avais été conduire deux messieurs, quand j'ai pris à la barrière un volontaire que j'ai mené aux casernes ; de là je l'ai ramené à la barrière, et je retournais à la maison pour mettre mon cheval à l'écurie lorsque vous m'avez engagé.

— Savez-vous ce que le volontaire allait faire aux casernes ?

— C'était pour donner l'alarme.

— L'alarme ? Quelle alarme ?

— Comment, vous ne savez pas ? mais il paraît que les patriotes sont cachés dans la montagne. Dans la nuit on a vu des signaux allumés à la tête d'un arbre ; c'était un paquet d'écorces de cèdre, ou une botte de paille qu'on y faisait brûler ».

St-Luc n'osa faire d'autres questions, quoiqu'il fût dans une grande inquiétude. Il espérait que celui qu'il avait vu monté sur son cheval, quelque temps auparavant, aurait averti les patriotes de ce qui se passait dans la ville, pourvu qu'il n'eut pas été arrêté à la barrière. Il fut bientôt soulagé néanmoins de cette dernière crainte, quand en arrivant à cette barrière, il n'aperçut pas son cheval. Il ne fut pas inquiété non plus et passa, sans qu'on fit aucune question, les volontaires reconnaissant probablement le charretier, qui leur souhaita le bonjour d'un air de connaissance.

Arrivé au haut de la montagne, la pente devenait favorable à Carillon

qui, pour faire voir qu'il savait l'apprécier, se mit à allonger son trot d'une manière notable.

De temps en temps St-Luc regardait en arrière, pour voir si la cavalerie n'arrivait pas.

Enfin, il crut reconnaître, à quelque distance, l'endroit où, la veille, il s'était arrêté avec Henriette pour parler à Barsalou. Deux charges de foin étaient dans le chemin juste au-devant de la maison.

En arrivant, il vit à sa grande surprise devant la porte son cheval tout attelé sur sa propre voiture ; un garçon le tenait par la bride.

Pendant que le charretier attachait Carillon sous la remise, après lui avoir jeté une robe sur le dos, St-Luc entra dans la maison. Le Dr G... et son compagnon se préparaient à sortir, mais en reconnaissant St-Luc, ils lui tendirent tous les deux la main.

« — Comment, dit St-Luc, est-ce vous qui étiez avec le docteur hier soir ? Je vous croyais gagné les États-Unis.

— Les lignes sont gardées, et, d'ailleurs j'étais venu à Montréal pour tenter une chose, qui malheureusement est manquée ; nous espérions prendre les pièces de campagne du corps d'artillerie. Nous avons été découverts, le coup est manqué ; il ne nous reste plus qu'à nous éloigner.

— Et vous n'avez pas de temps à perdre ; partez, partez vite, la cavalerie arrive. Elle était au bas de la côte, au moment où nous arrivions au sommet.

— Adieu, alors ; nous partons ; dites à ma sœur de n'être pas inquiète.

— Votre sœur Henriette ?

— Oui.

En ce moment, le garçon qui tenait le cheval, ouvrit la porte en criant : « Voici la cavalerie » !

Le Dr G... et son compagnon sortirent et se jetèrent si précipitamment dans la voiture, en partant au grand trot, que St-Luc n'eut pas le temps de demander le lieu où demeurait Henriette.

» — Barrez le chemin », cria le Dr G... à ceux qui menaient les voitures de foin.

En effet, les deux habitants mirent si bien leurs charges en travers du chemin que les cavaliers, qui arrivaient au galop, furent soudainement arrêtés. Des cris et d'énergiques jurons anglais assaillirent nos pauvres habitants qui, sous prétexte de se dépêcher à ranger leurs voitures pour faire place, finirent par en renverser une au beau milieu de la route. C'était probablement leur intention, pensa St-Luc, qui était remonté en voiture, décidé à suivre la cavalerie, afin de s'assurer si elle se mettrait à la poursuite de ceux qu'il avait tant de désir de voir s'échapper.

Cinq minutes s'écoulèrent avant que la cavalerie put passer, temps précieux pour ceux qui se sauvaient, et dont ils surent profiter, en mettant plus d'un mille de distance entre eux et la cavalerie.

Aussitôt que les voitures de foin eurent fait passage à la cavalerie, l'officier qui la commandait donna un ordre, que St-Luc ne put entendre, mais dont il ne tarda pas à comprendre le sens, en voyant cinq cavaliers sortir des rangs et partir, à fond de train, à la poursuite de ceux qui venaient de s'échapper, et que l'on avait sans doute reconnus. Le reste de la troupe partit au trot.

St-Luc suivait à quelque distance.

Arrivée à la route qui conduit à la Côte Ste-Catherine, la cavalerie prit le galop et disparut bientôt derrière la montagne.

De l'endroit où se trouvait alors St-Luc, il pouvait apercevoir au loin son cheval qui, sous une allure aisée et rapide, entraînait la légère voiture dans laquelle étaient les deux chefs patriotes. A une grande distance en arrière galopaient trois des cavaliers ; les deux autres, dont les montures ne pouvaient suffire à la rapidité de la course, s'en revenaient au pas.

« — Je ne crois pas qu'ils les rejoignent, dit le charretier qui avait arrêté sa voiture pour regarder la poursuite ; voyez donc, il y en a déjà deux de restés ! Crégué ! trotte-t-il un peu le cheval qui est sur le sleigh ! Voyez comme sa tête encense ; il n'a pas l'air de fatiguer le moins du monde... Tiens ! voyez donc, il y a un autre des cavaliers qui flageolle.

St-Luc était absorbé par le spectacle de cette course ; il se réjouissait de ce que le frère d'Henriette et son ami eussent un bon cheval sur lequel ils pouvaient compter pour fournir une course de plusieurs heures avec la même rapidité, pourvu que le Dr G... qui tenait les guides, sût le mener. A la manière dont le cheval encensait, St-Luc vit qu'il avait pris son train de route, qui était de douze milles à l'heure ; et à cette allure il pouvait marcher toute la journée. Restait à savoir si les chevaux des cavaliers pourraient continuer avec la même rapidité, car ils gagnaient du terrain visiblement, mais il n'y en avait plus que deux qui soutenaient la course. Si les cavaliers parvenaient à approcher assez près pour forcer le docteur à lancer Charley au galop, le résultat dans ce cas, pouvait être douteux.

Au bout de quelques minutes, il sembla à St-Luc que les deux cavaliers ne gagnaient plus sur la voiture.

» — Combien y a-t-il d'ici aux cavaliers qui sont en avant, demanda St-Luc au charretier.

— Pas loin de trois milles.

— Autant que cela ?

— Ah ! oui. Voyez-vous, ça ne paraît pas loin parce que nous sommes sur la montagne, et qu'ils sont en bas ; ça paraît proche, mais je connais bien la distance.

— Trois milles, répéta St-Luc, mais s'ils n'ont pas gagné plus qu'ils n'ont fait jusqu'ici sur la voiture, ils ne pourront pas la rejoindre. Il faut un bon cheval pour courir trois milles au grand galop.

— Oui, un bon cheval de course, pour aller de ce train-là, sans se morfondre ; et les chevaux de la cavalerie sont trop gras. Tenez ! voyez-vous, on dirait que ceux qui sont en avant commencent à ralentir ?

— Je crois que oui, répondit St-Luc indifféremment.

— C'est un fameux cheval, allez ! que celui qui est sur la voiture ; je m'y connais, et, Carillon, quand il était jeune, n'aurait pas pu faire mieux.

— Vous pensez ?

— J'en suis sûr... Ah ! mais, dites donc, on dirait que la voiture modère.

En effet, le cheval venait de se mettre au pas, pendant qu'un des voyageurs était sauté de voiture pour rajuster un des traits. Un homme en capot d'étoffe grise, une tuque de laine sur la tête, était accouru, d'une maison en face, prêter secours. Le trait fut bientôt réparé, et le cheval partit avec rapidité. Ce contretemps n'avait pas été long, et cependant

les deux cavaliers arrivaient, bride abattue. C'était un effort désespéré, pour atteindre ceux qui un instant auparavant semblaient devoir leur échapper.

Mais juste au moment où les cavaliers allaient dépasser la maison, devant laquelle s'était arrêtée la voiture, trois traînes chargées de bois sortirent à la suite les unes des autres de la cour, et barrèrent le chemin.

» — C'est bien fait, cria le charretier, c'est juste comme ont fait les charges de foin. Les cavaliers peuvent bien abandonner la poursuite maintenant. Voyez-vous la voiture, comme elle file ; elle n'a pas moins d'une vingtaine d'arpents en avant ».

Les cavaliers crurent qu'il était inutile de faire une nouvelle tentative ; leur monture était sur les dents. Aussi tournèrent-ils bride, et revinrent-ils au pas.

St-Luc, convaincu dorénavant que le frère d'Henriette était hors de danger d'être pris, continua sa promenade autour de la montagne.

Il était près de midi, quand il arriva à l'hôtel. Le garçon de comptoir lui remit une note à son adresse, qu'on avait apportée durant son absence.

A l'odeur parfumée de l'enveloppe, et à l'écriture fine et élégante de l'adresse, il reconnut une main de femme. Il monta à sa chambre, et ouvrit la note. Elle était bien d'Henriette, comme il l'avait pensé ; mais il s'attendait si peu à ce qu'elle lui annonçait, qu'il fut obligé de la relire deux fois avant de bien la comprendre. Cependant elle était bien simple ; s'il ne la comprit pas d'abord, c'est qu'elle brisait si brusquement et si cruellement toutes ses espérances de bonheur et ses illusions d'amour, qu'il ne pouvait y croire. Elle ne contenait que quelques lignes.

« M. de St-Luc,

« Après tout ce que vous avez fait pour mon frère et moi, j'aurais voulu avoir avec vous une explication franche et entière ; mais une lettre de ma cousine Hermine qui me demande immédiatement à Québec, auprès de ma tante de St-Dizier qui est dangereusement malade, me force à partir sans retard. Peut-être est-il mieux qu'il en soit ainsi, et que vous ne me voyiez pas.

» La situation dangereuse dans laquelle se trouvait mon frère, avait tellement exalté mes esprits que je n'ai pas apprécié justement la portée de ce que vous m'avez dit. J'aurais dû vous répondre de manière à vous ôter tout espoir, dès la première fois que vous m'avez exprimé vos sentiments.

» Je ne suis pas libre, et ne puis vous offrir un cœur qui appartient à un autre ; croyez que j'aurai toujours pour vous les sentiments les plus respectueux et les plus dévoués.

» HENRIETTE D...

La lecture de cette note plongea St-Luc dans un état difficile à décrire. Par moment il se sentait accablé de tristesse, il demeurait morne, puis tout à coup il s'exaltait, se levait et marchait à grands pas, indécis s'il devait partir immédiatement pour Québec ou s'il devait chercher à découvrir son rival, le provoquer en duel et le tuer. Mais bientôt il rejetait ces moyens comme impraticables et absurdes.

Après avoir passé la plus grande partie de l'après-midi dans sa chambre, n'ayant pas voulu manger au repas du midi, il finit par faire ce raisonnement

dont personne ne niera la sagesse : « à des maux sans remède, il n'en faut chercher ».

— Non, continua-t-il en se parlant à lui-même, elle ne m'aime pas ; c'est clair ; si elle m'eut aimé, elle aurait bien pu trouver des raisons pour rompre avec son amant. Allons, St-Luc, mon ami St-Luc, il ne faut pas se désoler ; cette jeune fille est bien belle, bien aimable ; elle est sensible, elle a un cœur généreux ; mais ce cœur il appartient à un autre, elle l'a donné et elle ne veut pas mentir à sa parole. Elle a raison, oublie tout cela ; demain ce sera de l'histoire ancienne.

Il sortit se promener dans la rue Notre-Dame, pour rafraîchir ses pensées.

Il rentra à l'hôtel beaucoup plus calme, et presque résigné ; il répondit même en riant à Trim, qui venait le prévenir qu'il était presque temps de se rendre au dîner que donnait le colonel Wetherall, auquel St-Luc avait promis d'assister.

A sept heures précises, de St-Luc entrait chez le colonel. Plusieurs officiers et quelques citoyens avaient été invités ; la plupart se trouvaient déjà réunis dans le salon, et conversaient par groupes. Les dîners du colonel ne brillaient pas par la somptuosité, mais il savait si bien faire les honneurs de sa table, que l'on pardonnait volontiers à l'absence du luxe que remplaçaient la franche gaieté, le bon vin et toute absence de cette étiquette bridée qui, tout en laissant l'odorat savourer le fumet des viandes, empêche souvent l'estomac de faire raison de l'envieuse estime qu'il porte au contenu des plats.

Pendant le dîner, la conversation tomba naturellement sur les événements de la journée. Les nouvelles les plus diverses comme les plus exagérées s'étaient répandues dans la ville. Les uns assuraient qu'un grand nombre de patriotes étaient encore cachés dans la montagne ; qu'il y avait eu un combat entre la cavalerie et les patriotes, dont quelques-uns avaient été tués et plusieurs blessés.

Les vins de Xérès et de Champagne avaient échauffé les esprits, et, au dessert, chacun exprimait bruyamment ses opinions sur la situation.

« — La rébellion a été étouffée assez facilement au sud du St-Laurent, disaient les uns ; mais elle prend des proportions formidables dans le Nord : on dit que dans le comté des Deux-Montagnes seul, il n'y a pas moins de deux mille patriotes sous les armes.

— Il n'y a pas assez de troupes dans Montréal pour les réduire, disaient d'autres, et le général Colborne hésitera avant d'aller les attaquer.

— Les Canadiens-français sont tous des lâches, dit un officier ; dix mille tuques bleues ne tiendraient pas devant un régiment de soldats.

Cette insulte, si gratuitement et si injustement lancée, causa une vive sensation ; aussitôt un des convives, qui était assis à table en face de St-Luc, se leva. C'était un homme de moyenne taille, les cheveux noirs, brun de figure, le front haut, l'œil fier ; il portait l'uniforme de capitaine des carabiniers.

» — Colonel, dit-il, quelqu'un ici vient de jeter l'insulte à mes compatriotes ; je suis Canadien-français, je prends l'insulte pour moi, aussi bien que pour ceux de ma race, et je dis que celui qui vient de parler ainsi en a menti. Voici ma carte, continua-t-il, en la jetant sur la table.

Cette carte portait le nom de *S. de Bleury*.

En un instant tout fut confusion ; presque tous les convives s'étaient

levés ; tout le monde parlait à la fois. Ce ne fut qu'avec difficulté que le colonel put se faire écouter.

» — M. de Bleury, dit-il, je vous prie de vouloir bien ne pas faire attention à une parole aussi inconsidérée que fausse, qui vient d'être prononcée. Vous voudrez bien m'en croire, moi, à mon âge et dans ma position, quand je déclare emphatiquement que les Canadiens-français sont braves et très braves. Ils viennent de le faire voir à St-Denis, ainsi qu'à St-Charles, où j'étais présent et où j'ai pu apprécier ce qu'ils auraient fait s'ils avaient eu un chef capable de les commander. M. de Bleury, continua-t-il, vous voudrez bien accepter mes excuses sincères pour la parole qui s'est échappée de la bouche d'une personne qui ne l'eut certainement pas prononcée si elle n'eût été sous l'influence du vin.

— Merci, colonel, répondit M. de Bleury ; mais en pareille circonstance vous ne trouverez pas mauvais que je me retire ».

Le lendemain, le colonel, en brave militaire, ne crut pas déroger à sa dignité d'aller personnellement faire des excuses à M. de Bleury pour la conduite inconvenante d'un convive que tous ceux qui restèrent au dîner s'étaient accordés à blâmer.

L'incident n'eut pas d'autres suites, et ainsi fut évitée une de ces rencontres dites d'honneur, mais qui sont également contraires aux lois de l'Église et de la raison.

CHAPITRE QUARANTE-NEUVIÈME

RENSEIGNEMENTS

Depuis plus de dix semaines, St-Luc n'avait pas eu de nouvelles de Meunier, qui lui avait écrit ou fait écrire de Québec « qu'il se croyait sur les traces de Mme Rivan ».

Il y avait près de quinze jours qu'Henriette était partie. St-Luc avait pris des informations sur le prétendant à la main de la sœur de son ami, et s'était fait présenter. Il n'eut pas de peine à reconnaître que celui qu'elle avait choisi pour devenir son époux était digne d'elle. Dès ce moment, il résolut sérieusement de combattre un amour sans espoir, et il y réussit plus facilement qu'il n'avait osé l'espérer. Les racines en étaient peu profondes sans doute ; peut-être aussi était-ce parce que son amour-propre en avait souffert, peut-être encore, et c'est ce qui était plus probable, ce qu'il avait pris pour un amour réel n'était-il qu'un de ces sentiments éphémères où les appétits des sens ont plus de part que l'âme. Cependant, s'il ne ressentait plus d'amour, il éprouvait pour Henriette un profond sentiment d'admiration, et un vif désir de la connaître plus intimement.

Il avait un excellent prétexte de lui écrire, d'abord pour lui donner des nouvelles de son frère, puis pour en obtenir sur la santé de madame de St-Dizier. Il écrivit donc une lettre à Henriette, dont il attendit la réponse avant de se décider à descendre à Québec.

Quelques jours après, deux lettres lui furent remises, portant le timbre de la poste de Québec ; l'une ne contenait que ces mots : « Meunier a vu madame Rivan, il y a un mois, mais il ne l'a pas revue depuis ».

L'autre était de Henriette. St-Luc la lut avec calme et se sentit tout

fier de voir que cette écriture ne lui causait qu'une douce impression de joie, bien différente de la violente palpitation que la première lui avait fait éprouver.

Il fit appeler Trim, auquel il donna ordre de préparer immédiatement ses malles, avec injonction de ne pas s'absenter. S'étant informé de la résidence de M. Toussaint Peltier, avocat, il se rendit à son bureau, à l'encoignure de la petite rue St-Jacques et de la rue St-Gabriel.

Comme St-Luc n'avait pas mis la lettre dans sa valise, et qu'elle était restée toute ouverte sur sa table, nous ne croyons pas commettre une indiscrétion en la lisant, d'autant plus qu'elle était très courte et qu'elle peut expliquer la raison qui conduisait St-Luc au bureau de M. Peltier :

« Monsieur de St-Luc,

« J'ai reçu ce matin votre bonne lettre ; elle m'a fait un plaisir bien grand, peut-être plus encore par son ton *amical* que par les bonnes paroles que vous me dites. Je suis heureuse que vous « soyez sorti vainqueur » d'une lutte impossible », comme vous le dites. Je me sens maintenant beaucoup plus à l'aise vis-à-vis de vous ; je n'aurais pas osé vous écrire, et je n'aurais pu sans contrainte me trouver encore en votre compagnie. Mais comme vous m'assurez que vous n'avez plus que des sentiments « d'estime et d'amitié », je me sens libre de vous dire aussi combien je vous estime et vous aime. Merci pour ce que vous avez encore fait pour mon frère. Je vois que je me laisserais entraîner à vous écrire une longue lettre, mais comme je dois, pour le moment, vous parler d'affaires qui concernent Mme de St-Dizier, je réserverai tout ce que j'ai à vous dire pour bientôt, si toutefois vous ne descendez pas à Québec, comme ma tante le désirerait.

» Je dois vous dire que ma pauvre tante n'a pas longtemps à vivre. Les médecins l'ont condamnée, et chaque jour qu'elle vit est un jour de grâce. Ce qui la désole en mourant, c'est de laisser ses deux filles dans l'indigence ; la petite rente qu'elle recevait ainsi que la jouissance de la maison qu'elle occupe, s'éteignant à sa mort. Son seul espoir était dans une réclamation qu'elle a contre la compagnie du Nord-Ouest, et qui est en procès depuis la mort de M. de St-Dizier. La cause est entre les mains de M. Toussaint Peltier, avocat à Montréal. Ma tante consentirait à vendre ses droits pour une bien modique somme; elle accepterait l'offre de trois cents louis que quelqu'un lui a fait faire par l'entremise de M. Peltier, il y a deux à trois ans ; elle accepterait même cent louis.

» Puis-je espérer que, pour Mme de St-Dizier, vous voudriez bien aller voir M. Peltier et lui parler de cette affaire ?

» Asile et Hermine sont bien tristes ; Miss Gosford qui vient voir ma tante presque tous les jours, a voué une amitié toute particulière à Asile ; et si je ne craignais de flatter trop votre amour-propre, je vous dirais qu'il est bien souvent question de vous dans *leurs* conversations. Adieu.

» Votre amie bien dévouée,

» HENRIETTE D... »

« P. S. — Je rouvre ma lettre pour vous annoncer que ma tante vient d'avoir une crise sérieuse. Nous avons cru qu'elle allait mourir ; elle est un peu mieux maintenant, mais extrêmement faible. Elle voudrait vous voir au plus tôt ; venez de suite si vous le pouvez. Voici ce qui a donné lieu

à la crise de ma tante : le père de la petite Florence se trouvant dans la cuisine, Hermine l'a prié de monter à la chambre de la malade pour aider à changer un meuble de place. En apercevant ma tante, il l'a regardée d'un air étonné pendant plus d'une demi-minute, puis tout-à-coup il s'est écrié : « Quoi ! c'est vous, madame Rivan ! Et votre fils, le petit » Pierriche Meunier, qui vous cherche depuis plus de trois mois » ! Ma tante lâcha un cri, et est tombée sans connaissance. Asile et Hermine ont interrogé le père de Florence, qui leur a dit qu'un M. St-Luc avait assuré que le petit Pierriche Meunier vivait ; Florence, qui vous a vu ici, dit que vous êtes la personne qui avez été chez sa mère au Fort Tuyau, à Montréal, dans le mois de septembre dernier. Asile ayant répété à sa mère tout ce que cet homme avait dit, elle vous demande instamment. Vous ne devez pas être surpris si je vous prie en son nom de vouloir bien venir à Québec sans perdre de temps. Il paraît y avoir quelque mystère que je ne comprends pas trop bien encore. Mme de St-Dizier est si faible que le médecin a défendu de lui parler d'aucun sujet qui puisse l'affecter.

» H. D. »

St-Luc trouva M. Peltier à son bureau. Il lui communiqua le but de sa visite.

« — En effet, répondit l'avocat, j'ai une vieille cause de M. Rivan de St-Dizier, contre la compagnie du Nord-Ouest, avec reprise d'instance par Éléonore de Montour, sa veuve.

— Que dites-vous ? Éléonore de Montour ?

— Mais oui. Éléonore de Montour avait épousé en secondes noces M. Rivan de St-Dizier.

— Pardon, monsieur, ce que vous dites là m'intéresse à un si haut degré, que je désirerais vous faire quelques questions.

— Faites, monsieur, faites ; je vous donnerai tous les renseignements que je pourrai avoir.

— Vous dites qu'elle s'appelle Éléonore de Montour et qu'elle avait épousé M. Rivan de St-Dizier en secondes noces.

— Oui, monsieur.

— Pourriez-vous me dire avec qui elle s'était mariée en premières noces ?

— Son premier mari était un nommé Alphonse Meunier.

St-Luc fut si saisi qu'il fut obligé de prendre un siège, et de demander un verre d'eau.

» — Qu'avez-vous donc ? lui demanda M. Peltier.

— Pardon, répondit St-Luc ; pouvez-vous me dire où est mort son premier mari.

— Je ne pourrais vous répondre au juste sur ce point ; j'ai entendu dire qu'il était mort en mer, dans un naufrage.

— Connaissez-vous madame Rivan de St-Dizier ?

— Oh ! oui ; très bien ; et ses deux jolies filles aussi, mesdemoiselles Asile et Hermine. Si vous me le permettez, je vais chercher le dossier de la cause.

Pendant que M. Peltier cherchait le dossier, St-Luc demeura plongé dans une profonde méditation, la tête penchée sur sa poitrine. Il allait enfin retrouver sa mère, mais mourante.

» — Voici le dossier, dit M. Peltier ; voulez-vous en prendre connaissance ?

— Ce n'est pas nécessaire, répondit St-Luc ; veuillez me dire le montant de la réclamation et s'il y a chance de succès.

— L'action est pour un montant considérable, dix mille louis ; je crois l'action bien fondée, mais malheureusement que des pièces importantes absolument nécessaires, manquent.

— Pensez-vous pouvoir trouver quelqu'un qui voulût acheter la créance ?

— Il y a quelques années on avait offert trois cents louis pour la réclamation ; mais les offres ont été retirées depuis.

— Avez-vous quelqu'espoir de gagner le procès avec les preuves que vous possédez ?

— Elles sont insuffisantes.

— C'est bien ! maintenant je vais vous confier ce que j'ai dessein de faire. Je porte à madame St-Dizier et aux demoiselles de St-Dizier un bien grand intérêt ; je vais donner cinq mille louis pour leurs droits et prétention dans ce procès. Je veux assurer aux filles, après la mort de leur mère, les restes de la fortune de leur père qui reposait sur ce procès. Je désire rester inconnu dans cette transaction.

— Vous m'étonnez, monsieur, reprit l'avocat ; vous paraissez ne pas bien connaître cette famille, et cependant vous offrez une si forte somme pour une réclamation que l'on peut considérer perdue.

— Comment ! une famille que je ne parais connaître ! que voulez-vous dire ?

— Certainement. Vous dites que madame St-Dizier se meurt, et vous voulez acheter la réclamation pour l'avantage des jeunes demoiselles ; mais ne savez-vous donc pas que d'après le testament de M. Rivan de St-Dizier il n'a laissé que l'usufruit de ses biens à sa femme, et qu'à sa mort la propriété en retourne à ses proches parents !

— Eh bien ! ses filles, les demoiselles Rivan de St-Dizier, ne sont-elles pas ses héritières ?

— Elles ne sont pas les demoiselles Rivan de St-Dizier ; leur père était Alphonse Meunier.

— Alphonse Meunier ! s'écria St-Luc, au comble de l'étonnement.

— Oui ! elles sont sœurs jumelles. J'ai leur extrait de naissance ».

St-Luc fit un grand effort pour comprimer, devant un étranger, les émotions que lui causaient ces découvertes ; il remercia M. Peltier des précieux renseignements qu'il venait de lui donner, et qui modifiaient ses plans.

St-Luc alla à la banque, et de là regagna son hôtel.

Il avait résolu de prendre la malle-poste ; mais comme elle ne partait que le lendemain matin, il changea d'avis ; il envoya Trim lui chercher une voiture avec deux bons et vigoureux chevaux. Deux heures après la réception de la lettre de Henriette D... il était en route pour Québec.

CHAPITRE CINQUANTIÈME

LE TITRE DU ROMAN S'EXPLIQUE

Le lendemain de la scène qui avait failli être si dangereuse à Mme de St-Dizier, elle se sentit assez de force pour demander des explications au père de Florence.

Meunier lui apprit tout ce qu'il savait, savoir : que M. de St-Luc paraissait bien connaître le fils de Mme de St-Dizier et d'Alphonse Meunier, qu'il lui avait assuré qu'il vivait et cherchait sa mère en Canada, sans avoir voulu lui en dire davantage.

Ces renseignements étaient si positifs, que cette pauvre mère ne put douter que son fils ne fut encore vivant, peut-être en Canada. Hélas ! vivrait-elle assez longtemps pour le voir et le presser sur son cœur ? Viendrait-il à temps pour recevoir ses derniers soupirs ?

Mme de St-Dizier ne se faisait pas d'illusion sur sa situation ; elle avait reçu les derniers sacrements ; son sacrifice était fait et elle l'avait fait de bonne grâce ; mais elle sentait qu'il était bien dur de mourir sans revoir son fils, son petit Pierre. Elle espérait que Dieu lui donnerait cette dernière consolation, lui qui, dans sa miséricorde, envoyait ce fils comme protecteur de ses sœurs, ces deux anges dans lesquelles elle avait concentré toutes ses affections comme toute sa sollicitude.

Asile et Hermine ignoraient qu'elles eussent jamais eu un frère ; elles ignoraient même que M. Rivan de St-Dizier ne fût pas leur père. Elles avaient toujours été appelées Mlles de St-Dizier ; lui-même n'avait pas cru devoir leur en parler.

Cependant, ce qui venait d'arriver rendait nécessaire que Mme de St-Dizier leur apprit la vérité.

Toutes les émotions qu'elle avait éprouvées, les efforts qu'elle avait faits pour confier tous ces secrets de famille à ses enfants, avaient épuisé ses forces. Dans le cours de l'après-midi, elle tomba dans une espèce de somnolence léthargique qui durait depuis deux jours. Quelquefois elle semblait se réveiller, soulevait ses mains amaigries et demandait si son fils était arrivé, puis elle retombait dans le même état.

Elle était bien triste cette maison que nous avons vue si joyeuse la dernière fois que nous y avons conduit nos lecteurs.

Asile, ou Asile Rivan, comme l'appelait souvent sa sœur Hermine, était pâle et plus intéressante encore sous cette pâleur même. Il y avait tant de dignité et de résignation dans son beau visage, que miss Clarisse Gosford ne pouvait s'empêcher de la contempler avec admiration.

Depuis la maladie de Mme de St-Dizier, miss Clarisse venait tous les jours tenir compagnie aux demoiselles de St-Dizier ; elle s'était éprise d'une affection vraie et sincère pour Asile, qui en était touchée. Avec son tact de jeune fille, elle avait bien remarqué que miss Clarisse aimait M. de St-Luc ; elle s'était aussi aperçue que cette généreuse enfant croyait qu'il l'aimait, et, loin d'en être jalouse, elle lui avait dit un jour, avec une charmante mais triste naïveté :

— Ah ! Asile, vous êtes bien heureuse : M. de St-Luc vous aime et il ne m'aime pas.

Hermine aurait voulu quelquefois, dans les premiers jours qui suivirent le départ de St-Luc, taquiner miss Clarisse au sujet du beau créole louisianais, comme elle l'appelait ; mais elle s'aperçut qu'elle lui faisait une peine si grande, qu'elle se repentit d'avoir touché à une plaie aussi vive. Hermine s'était bien aperçue de la préférence de St-Luc pour sa sœur, sans avoir remarqué celle de Clarisse.

Il s'était établi entre elles une espèce de lien magnétique qui les unissait toutes trois dans une même communauté d'idées, dont St-Luc semblait

tenir le bout de la chaîne, sans trop pouvoir définir au juste l'espèce de sentiment qui attirait ces jeunes filles vers St-Luc, et celui-ci vers elles. Elles se sentaient heureuses quand, seules, assises dans le salon, le sujet de la conversation tombait sur celui qui occupait une si grande place dans leurs pensées. Hermine elle-même, la petite indifférente, était celle qui presque toujours en parlait la première. Mme de St-Dizier, sans trop se flatter néanmoins, avait espéré que peut-être il n'était pas impossible que sa bien-aimée Asile ait su captiver l'élégant étranger, dont sir Arthur Gosford lui avait fait les plus grands éloges. Pauvre mère ! elle avait interrogé sa fille sur ses sentiments, mais Asile lui avait toujours répondu, en riant, « qu'elle ne croyait pas que M. de St-Luc l'aimait ; que quant à elle, elle ne savait pas ».

Ces conversations intimes, ces bonheurs de jeune fille dont le cœur commence à s'épanouir aux premiers rayons d'un amour naissant, avaient cessé depuis que Mme de St-Dizier était tombée malade. L'arrivée de leur cousine Henriette, qui leur raconta les dangers qu'avait courus son frère à Montréal, et les services que lui avait rendus M. de St-Luc, ranima pendant quelques jours le plaisir qu'elles avaient de parler de lui. Miss Clarisse raconta pour la dixième fois sa conduite et sa bravoure lors de l'attaque des pirates ; Asile redit la manière dont il lui avait sauvé la vie ; Henriette, moins enthousiaste peut-être, mais non moins reconnaissante pour ce que St-Luc avait fait pour elle, se plaisait à répéter à ses jeunes amies ce qu'elle n'aurait pas osé dire à St-Luc après les déclarations et les aveux qu'il lui avait faits.

Mais l'aggravation de la maladie de Mme de St-Dizier avait fait cesser toutes ces intimes confidences, toutes ces innocentes causeries. Les joies et les plaisirs étaient disparus de cette maison qu'envahissaient la mort et ses sombres réflexions. Un spectacle douloureux et navrant avait remplacé le tableau du bonheur domestique. Un avenir plein de tristesse, d'inquiétude et de privations s'ouvrait pour les jeunes orphelines, qui, sans avoir mené une vie opulente, avaient joui du confort d'une honnête aisance.

La sympathie des amies de Mme de St-Dizier n'avait pas manqué à ses enfants : des offres d'aide et de protection leur avaient été faites de bonne volonté et de grand cœur.

Les deux sœurs n'avaient pas voulu entendre parler de ces offres qu'avait dictées une véritable affection d'amies sincères. Elles ne pouvaient pas se persuader que leur mère allait mourir ; l'idée que celle qui ne les avait jamais quittées depuis leur enfance pouvait leur être enlevée pour toujours, leur paraissait impossible.

Pendant trois jours et trois nuits, Asile et Hermine n'avaient pas quitté la chambre de leur mère. Assises chacune dans un grand fauteuil aux deux côtés du lit, elles veillaient en pleurs, reposant quelquefois leurs têtes aux coins du chevet de leur mère.

Henriette vaquait aux soins du ménage avec miss Clarisse qui n'avait pas voulu retourner au château depuis l'extrême prostration des forces de la malade. Elle avait insisté à partager les nuits à veiller et les jours à recevoir les visites des nombreuses amies qui venaient demander des nouvelles de l'état de Mme de St-Dizier.

C'était le cinquième jour depuis qu'Henriette avait écrit à M. de St-Luc.

La malade ne pouvait prendre de nourriture et ne semblait se soutenir que par les remèdes dont on lui donnait une cuillerée à thé toutes les heures. Le médecin avait prévenu Henriette « qu'il n'avait plus d'espérance, et que l'on pouvait s'attendre à voir madame de St-Dizier passer d'un moment à l'autre ».

C'était le premier février et sept heures allaient sonner ; la nuit était noire, le temps doux et à la pluie ; le vent soufflait à travers les arbres du jardin, dont les branches dénudées craquaient lugubrement. Une lampe éclairait faiblement la chambre de la malade.

Asile, penchée sur le lit, tenait dans ses mains la main de sa mère et contemplait dans une muette douleur sa figure amaigrie. Henriette, qui regardait, était inquiète de l'état de fixité du regard de la jeune fille. Tout à coup un tressaillement de la malade vint rappeler Asile à la réalité de la situation. Les lèvres de la mourante s'agitèrent, puis avec un grand effort elle dit : « Il arrive... il vient... mon fils... ton frère ». Elle pressa la main d'Asile, jeta sur elle son regard presqu'éteint et retomba dans cet état de somnolence léthargique dont tous les remèdes n'avaient pu la tirer. Elle ne paraissait pas souffrir ; le médecin avait dit qu'elle passerait de ce sommeil dans celui de la mort sans effort.

En ce moment, on entendit frapper au marteau, et bientôt après Florence apporta une note à Asile.

— On attend la réponse, dit Florence.

Asile s'approcha de la lampe, ouvrit la note et lut :

« Mademoiselle,

« J'arrive de Montréal. Comment est votre mère ? Faites-moi dire quand vous pourrez me recevoir.

» Votre dévoué,

» St-Luc ».

La main d'Asile tremblait trop pour répondre ; elle pria Henriette de le faire pour elle.

St-Luc, qui avait marché jour et nuit, écrivit cette note en arrivant ; en attendant la réponse, il changea ses habits de voyage et prit à la hâte un léger souper. Aussitôt qu'il eut reçu la réponse à sa note il partit en sleigh pour la demeure de sa mère, qu'il avait tant cherchée, et qu'il trouverait peut-être morte ! Son cœur était oppressé. Comment se faire reconnaître sans causer une fatale émotion ? Pourrait-il se contenir et garder son sang-froid au milieu de la scène qu'il pressentait ? Pourrait-il ne pas tomber à genoux en pleurs au pied du lit de sa mère ? St-Luc avait une âme fortement trempée ; il essuya une larme, et se fit un violent effort en entrant dans la maison.

Le salon était vide ; deux bougies étaient sur la table. Il se sentit soulagé de ne rencontrer personne d'abord, et marcha pour se donner une contenance.

Bientôt Henriette et miss Clarisse entrèrent dans le salon. Elles avaient toutes deux l'air embarrassé. St-Luc leur tendit la main, toussa, se moucha, puis prit un siège.

« — Il fait très froid ce soir, dit-il après un instant de silence.

— Oui, répondirent à la fois Henriette et Clarisse.

Pauvre St-Luc il ne s'était pas aperçu du temps ni de la pluie dont son manteau était imbibé.

Après un long silence, que personne n'osait interrompre, Henriette reprit :

» — Avez-vous reçu la lettre que je vous ai adressée à Montréal ?

— Oui ; c'est pour cela que je suis venu. Comment est ma... madame de St-Dizier ?

— Mal, bien mal ; elle ne passera pas la nuit, craignons-nous.

— Puis-je voir mesdemoiselles Asile et Hermine ? dit-il en se levant et marchant pour cacher son émotion.

On entendit les clochettes d'une voiture qui s'arrêtait à la porte, et bientôt le médecin entra. C'était le docteur Frémont, que connaissait très bien St-Luc.

Henriette et miss Clarisse étaient toutes deux sorties du salon pour aller prévenir Asile et Hermine.

Aussitôt que St-Luc se vit seul avec le docteur, il lui confia le secret de sa parenté avec madame de St-Dizier et l'étrange perplexité où il se trouvait.

» — Elle sait que son fils vit encore, répondit le médecin, et ses filles savent aussi qu'il est leur frère, mais elles ignorent que ce soit vous.

— Que dois-je faire, docteur ? Y aurait-il danger de me faire reconnaître en ce moment ?

— Pas pour les jeunes filles, si vous le faites avec ménagement ; mais je crains, pour madame de St-Dizier. Je vais aller la voir et la préparer ; vous ne monterez que lorsque je vous aurai prévenu. J'entends le frôlement des robes, ce sont elles. Allons, soyez ferme ».

En voyant la pâle figure de ses sœurs et la parfaite ressemblance de l'expression de leurs traits, St-Luc reconnut aussitôt que cette ressemblance, qui l'avait tant frappé la première fois qu'il les avait vues, était celle de son père et le leur.

Malgré la promesse qu'il avait faite au docteur de rester calme, il ne put s'empêcher, après avoir pris la main de chacune d'elles, de les contempler avec des yeux presqu'humides ; puis leur passant subitement ses bras autour du cou, il les pressa contre sa poitrine et les couvrit toutes deux de baisers.

Une vive carnation était montée aux joues d'Asile, quand elle aperçut miss Clarisse toute pâle qui les regardait les yeux en pleurs. Henriette semblait rayonner de bonheur. Toutes deux croyaient à l'amour de St-Luc pour Asile ; mais cet amour tuait Clarisse pendant qu'il réjouissait Henriette.

Hermine fut la première à se soustraire à l'étreinte de St-Luc, et, un peu confuse, elle alla s'asseoir près de Clarisse sur le sofa, où Asile ne tarda pas à la suivre.

« — M. de St-Luc vous apporte des nouvelles de votre frère, dit le docteur ; je lui ai conseillé d'attendre pour vous les dire, mais je crains bien qu'il ne puisse tenir longtemps.

— Vous connaissez notre frère ; où est-il, M. de St-Luc ? dirent ensemble Asile et Hermine.

— Mes sœurs ! répondit St-Luc, qui était resté debout et leur tendait de nouveau les bras.

— Mon frère » ! s'écrièrent les deux sœurs en s'élançant dans les bras de St-Luc.

Le médecin monta dans la chambre de la malade, laissant ainsi le champ libre à l'effusion des sentiments divers qui se manifestaient dans le salon.

Une demi-heure après, il vint prévenir M. de St-Luc qu'il pouvait monter, que madame de St-Luc avait sa connaissance et était préparée à le recevoir.

Asile et Hermine montèrent les premières et se placèrent d'un côté du lit ; Henriette et miss Gosford se tinrent au pied, tandis que le docteur fit avancer St-Luc, qui prit la main de sa mère qu'il baisa avec ferveur.

« — Maman, dit Asile, m'entends-tu ? Voici Pierre, votre fils Pierre.

La mère ouvrit ses yeux dont le regard vague cherchait quelqu'un et elle étendit la main.

» — C'est votre fils, ma mère, dit St-Luc, en lui prenant la main dans les siennes et la baisant au front.

— Mon Pierre ! dit-elle d'une voix basse et faible... tes sœurs » ! puis elle ferma les yeux ; ses mains pressèrent une dernière fois le crucifix et sa belle âme consolée s'envola vers Dieu.

Un long silence s'ensuivit ; puis le docteur, qui avait pris la main de la malade pour suivre les pulsations, fit signe à Henriette d'emmener ses cousines dans une autre chambre.

St-Luc et le médecin se mirent à genoux et récitèrent les prières des morts, que lisait tout haut la garde-malade.

St-Luc, qui était faible sous les émotions de bonheur, se montra fort et ferme devant le grand malheur qui venait de lui enlever une mère au moment où il la retrouvait. Il devenait le seul protecteur de deux orphelines.

— M. de St-Luc, lui dit le docteur Frémont en lui tendant la main, vous avez perdu une mère, mais vous avez trouvé deux sœurs : un ange de votre famille est monté au ciel, mais deux autres vous restent encore sur la terre.

St-Luc fit de la tête un signe d'assentiment ; il se pencha sur la figure inanimée de sa mère, et la tint longtemps embrassée.

ÉPILOGUE

Par une chaude nuit du mois de juillet 1842, trois voyageurs étaient assis dans une de ces voitures, à deux sièges, qui font le service des diligences dans les montagnes du Tyrol.

Le siège de derrière était occupé par deux personnes, qu'à leurs costumes et leurs manières on reconnaissait pour deux Anglais. L'un était un homme d'une cinquantaine d'années, grand, grave, aux traits distingués. Son compagnon, qui semblait à peu près du même âge, était petit, gros, gras, avec le visage rouge, joufflu, jovial, malgré une certaine teinte de tristesse dans son regard.

Le troisième voyageur, assis sur le siège de devant à côté du postillon, paraissait avoir une trentaine d'années. Son teint bruni, son œil noir, la coupe andalouse de son visage, tout annonçait le sang espagnol. Son front soucieux, traversé de rides précoces, comme si des chagrins ou des remords les avaient creusées avant le temps, lui donnait un air de mélancolie qui contrastait étrangement avec la fierté de son regard et le feu de ses prunelles. Il était silencieux et pensif, écoutant les mille bruits confus, indéfinissables de la vie universelle, au moment où elle se réveille dans

l'immensité des solitudes des montagnes du Tyrol, au flanc desquelles circulaient la route que suivait la diligence, à quelques lieues en deça de Pirarelia, où l'on espérait arriver avant les grandes chaleurs de la journée.

Le jour n'était pas levé, mais il ne devait pas tarder à paraître bientôt. L'atmosphère, qui avait été lourd, commençait à se rafraîchir ; les feuilles des arbres commençaient à faire entendre leur frémissement sous le souffle embaumé de la brise, qui apportait par bouffées les émanations de la forêt.

Les deux petits chevaux haletaient en montant la côte rapide et sablonneuse ; le postillon sifflait ses chevaux, et pour les encourager, faisait claquer son immense fouet tyrolien. Des oiseaux effarouchés s'envolaient sous le feuillage. Bientôt on entendit le cri de la grive matinale qui, au loin, sur la pointe de la flèche d'un sapin, au haut du côteau, saluait l'approche de l'aurore, et s'écriait, aurait-on dit : « Ah ! oui... là-bas : tout là-bas, voilà le jour ! je le vois ; il luit, il luit ».

En effet c'était l'aurore, dans l'orient, empourprant l'horizon. Le spectacle du lever du soleil, vu du sommet de quelques-unes des crêtes des montagnes du Tyrol, est bien ce qu'il y a de plus enchanteur surtout, à quelques lieues de Pirarelia. La nature est si grandiose dans ces montagnes ; les arbres gigantesques dont le profil se dessine si largement sur l'horizon au loin, bien loin dans les collines voisines ; le bruit du torrent au fond d'un ravin qui mêle sa profonde voix aux mille bruits qui s'échappent de toutes parts de la forêt ; le gazouillis joyeux des oiseaux qui saluent le lever de l'aurore, le bourdonnement des insectes, les cris effrayés de quelques écureuils qui grimpent aux arbres, courent sur les feuilles et, blottis l'un derrière une branche, l'autre dans un trou, épient avec leurs petits yeux noirs, ronds, à fleur de tête, la voiture qui passe et le postillon qui siffle, tout semble, à cette heure, mêler sa voix en un immense concert, pour célébrer l'apparition de la lumière et le réveil de la nature sortant rafraîchie de son bain de rosée, dont elle secoue les perles aux premiers rayons du soleil.

« — C'est beau, n'est-ce pas ? dit le postillon à son voisin.

Celui-ci ne répondit que par un signe de tête, absorbé qu'il paraissait être dans la contemplation de l'immense panorama qui se déroulait graduellement à ses yeux. Le spectacle qui s'offrait à sa vue n'était pourtant pas ce qui l'occupait exclusivement; deux fois il avait tressailli, en entendant quelques mots de la conversation des deux voyageurs anglais.

» — Qui aurait dit, sir Arthur, que nous nous rencontrerions dans les montagnes du Tyrol, quand nous nous sommes quittés, il y a cinq ans, à Matance ? Vous, vous partiez à bord du *Zéphyr*, avec le capitaine de St-Luc ; et moi, hélas ! je restais à mon poste où les devoirs du consulat me retenaient. J'ai été bien éprouvé, et de bien cuisants chagrins ont fait blanchir ma vieille tête. Ah ! sir Arthur, si vous saviez tout ce que j'ai éprouvé d'angoisses !... Mais n'en parlons plus. Vous avez été bien heureux, vous, d'avoir marié votre fille à M. de St-Luc. J'ai appris qu'il était millionnaire et l'un des hommes les plus charmants que l'on puisse voir, comme me disait ma pauvre Sara.

— Oui, mon cher M. Thornbull.

A ce nom de Thornbull, l'Espagnol tressaillit et prêta plus d'attention.

» — Oui, continua-t-il, je suis bien heureux en effet ; et depuis deux ans

que ma chère Clarisse est mariée, elle n'a éprouvé que des jours de bonheur. M. de St-Luc l'aime comme aux premiers jours ; et la naissance d'un bel enfant est venue, au bout d'un an de mariage, couronner leur félicité. J'ai hâte d'arriver à Pirarelia pour les voir et les embrasser, ainsi que leurs jolies sœurs Asile et Hermine.

— Asile et Hermine ! Tiens ! je ne savais pas. Ah ! je suppose qu'elles sont les sœurs de M. de St-Luc ?

— Justement. Ce sont deux gentilles Canadiennes, dont l'une, Asile, a épousé un jeune officier autrichien appelé Nogachn Dwirlfi, dont le régiment est actuellement en garnison à Pirarelia. C'est chez lui que je dois me rendre. N'arrêterez-vous pas à Pirarelia pour voir Clarisse ?

— Impossible, sir Arthur, pour aujourd'hui ; il faut que je me rende au plus tôt à Skama ; c'est aujourd'hui le 14, j'aurais dû y être hier, et je crains bien de ne pouvoir arriver avant la nuit.

— M. de St-Luc serait si content de vous voir, et Clarisse serait si heureuse. Et je crois, M. Thornbull, que vous devez bien un peu de reconnaissance à M. de St-Luc, pour l'aide qu'il m'a fourni pour délivrer votre fille des mains de ce scélérat de pirate, Cabrera.

— Sans doute que je lui dois des remercîments, et je les lui présenterai après-demain ; je reviendrai tout exprès de Skama, où il est de la plus urgente nécessité que je me rende de suite. Vous direz bien des choses pour moi à M. de St-Luc, en attendant.

— Vous savez que s'il n'avait pas été la victime d'un infâme complot ourdi par un certain docteur Rivard, à la Nouvelle-Orléans, M. de St-Luc voulait aller à la poursuite de ce Cabrera.

— Je le sais, je le sais. Ah ! c'était affreux, mais il en a bien été puni, ce docteur Rivard.

— Ah ! je ne savais pas. Comment ça ?

— Il y a deux ans, étant à la Nouvelle-Orléans, je me promenais un jour en compagnie du consul, et je remarquai assis sur les marches de la cathédrale, un mendiant, horriblement défiguré et aveugle ; tout son visage était couturé et couvert d'escarres laissées par le feu. — Avez-vous entendu parler du Dr Rivard, me dit mon compagnon ; c'est lui. Un incendie a détruit toutes ses propriétés ; il était riche, et il est mendiant. L'explosion d'une bouteille de compositions chimiques dans son laboratoire, lors de l'incendie, lui a brûlé les yeux et la figure. Il aurait péri sous les décombres brûlants de sa maison, s'il n'en eut été sauvé par les efforts surhumains d'un pauvre petit idiot, qui aujourd'hui encore le nourrit des aumônes qu'on lui fait ; car l'aveugle inspire autant de dégoût que d'horreur pour les infamies que l'on a découvertes sur son compte, depuis son accident qui est considéré comme un juste châtiment du ciel.

— En effet, c'est un juste châtiment, reprit sir Arthur Gosford ; et je voudrais que l'infâme Cabrera, au lieu d'avoir été tué par la balle de la carabine de Trim, eut éprouvé un sort pareil.

— Ah ! détrompez-vous, sir Arthur, reprit avec vivacité M. Thornbull, ce Cabrera était un grand coupable, mais il n'était pas infâme. Il n'a pas été tué, mais il vit ; et il n'est plus un pirate, c'est lui qui a purgé les eaux de Cuba des pirates qui l'infestaient. Il a été gracié par les autorités de Cuba, parce qu'il avait mérité son pardon. Non seulement il a été pardonné à Cuba, mais, en Espagne, le jugement qui l'avait con-

damné pour meurtre par contumace, a été revisé sur preuve que son adversaire avait été loyalement tué en duel, et il a été réintégré dans sa fortune et son rang de comte de Miolis, dont il héritait, son père étant mort. L'enlèvement de mon enfant était un crime sans doute, mais il m'en a fait demander pardon, après avoir été réintégré, et a sollicité la main de ma fille, qui m'avait assuré elle-même qu'il l'avait respectée aussi religieusement que si elle eut été sa sœur.

— Ah ! c'est différent, et que lui avez-vous dit quand vous l'avez vu ?

— Je ne l'ai jamais vu. Je l'ai beaucoup cherché, mais n'ai pu le rencontrer. Il m'écrivit d'Espagne pour obtenir son pardon ; je ne pus oublier qu'il avait une fois sauvé la vie de mon enfant, et je lui pardonnai. Quelques mois après, il me fit part du jugement qui le réintégrait dans sa fortune et son rang, et me demanda en même temps la main de ma fille. Je n'aurais pas eu d'objection pourvu que Sara y eut consenti. Hélas ! pauvre enfant, elle n'était plus à Cuba ; elle était entrée dans un couvent pour se faire religieuse. Je l'écrivis au comte de Miolis ; je ne sais s'il a reçu ma lettre, je n'en ai pas entendu parler depuis.

— Prenez donc garde, dit le postillon, en s'adressant à son voisin, vous m'écrasez le pied sous le talon de vos bottes.

Peu de temps après, on arrivait aux premières maisons de Pirarelia ; le postillon sonna du porte-voix, et fit claquer son fouet d'une manière formidable.

» — Nous voici à l'hôtel du village où vous voulez descendre, dit-il, en se tournant vers sir Arthur.

Quand les malles de sir Arthur eurent été descendues, celui-ci voulut encore insister pour que M. Thornbull restât passer quelque temps à Pirarelia.

» — Je ne voulais pas encore vous dire la raison qui me force à me rendre sans retard à Skama ; mais afin que vous n'ayez plus de raison d'insister, je dois vous annoncer que ma fille est au couvent de la Rédemption ; elle doit prononcer ses vœux demain matin à huit heures. A sept heures ce soir, avec les portes du couvent, se ferment aussi les portes du monde pour mon enfant. Il ne sera plus permis à aucune personne du dehors de lui parler, les règles sont strictes à cet égard. Je sais que je n'y arriverai pas à temps ce soir, mais j'espère que demain matin on laissera un père voir son enfant pour une dernière fois. Vous pouvez donner ces explications à M. de St-Luc ».

Le voyageur espagnol, qui avait entendu ce que venait de dire M. Thornbull, tressaillit vivement ; il regarda à sa montre, sauta lestement à terre, et s'approchant du postillon qui faisait boire ses chevaux, il lui demanda s'il devait conduire la diligence jusqu'à Skama.

« — Oui, répondit ce dernier, en regardant d'un air étonné ce silencieux voyageur qui parlait avec animation.

— A quelle heure pouvez-vous y arriver ?

— Pas avant le milieu de la nuit prochaine ; les côtes sont longues et fatigantes.

— Quelle est la distance ?

— Quinze bonnes lieues.

— Combien de relais d'ici là ?

— Deux, sans compter celui-ci.

— Puis-je me procurer des chevaux assez vigoureux pour que je m'y rende à cheval avant cinq heures cet après-midi. Voici vingt francs, ajouta-t-il en lui mettant une pièce d'or dans la main, si vous pouvez me faire avoir des chevaux convenables pour que je fasse le trajet à temps, je vous donnerai encore une semblable somme à Skama.

— C'est bien, dit le postillon en mettant la pièce dans sa poche après l'avoir examinée. A un petit quart de lieue d'ici nous allons changer de chevaux, je vous procurerai ce que vous désirez et je vous ferai donner un papier pour que vous puissiez avoir ce que vous désirez avoir aux autres relais.

Pendant qu'on préparait un vigoureux cheval au cavalier espagnol, celui-ci prenait un léger déjeuner. Avant de monter en selle, il écrivit quelques mots sur un papier, qu'il plia et cacheta, puis le donna au postillon en lui recommandant de ne le remettre à M. Thornbull qu'une heure après son départ.

A quelque distance du village de Skama, perdu presque au milieu de la solitude des montagnes, se trouvait le couvent des sœurs de la Rédemption ; ordre cloîtré, dont la règle austère et la discipline sévère lui avait donné un caractère de sainteté, qui avait étendu sa réputation, justement méritée, dans tout le pays.

Après avoir parcouru un sentier sombre sous la voûte des grands arbres de la forêt, en arrière de Skama, on arrivait, au bout d'une dizaine de minutes de marche, au pied d'une colline, d'où l'on apercevait sur le sommet en haut, très haut, une masse grise, sombre, droite et longue : c'était la façade du couvent et son mur d'enceinte.

Le couvent et ses dépendances occupaient un terrain spacieux. Un mur de pierre de quinze pieds de haut l'enceignait de trois côtés, l'arrière se trouvant naturellement protégé par le flanc d'un rocher, coupé à pic, qui s'élevait à plus de trente pieds et qui le surplombait. Rien de froid, rien de triste, de désolé comme la vue de cette demeure aperçue du pied de la colline.

L'intérieur de l'enclos offrait néanmoins un contraste bien frappant à part les sombres et massifs édifices ; des cours spacieuses, un vaste jardin, puis au bout du jardin une belle allée, sablée, ratissée, large, sous une voûte continue d'arbres au feuillage touffu, s'étendait jusqu'au fond de l'enclos et se perdait en diverses petites allées dans un frais bosquet au pied du rocher. Une source vive, limpide comme du cristal, s'échappait du pied de ce rocher, coulait, d'abord paresseuse, dans un lit de mousse sur un terrain uni ; puis courait en serpentant dans le bosquet ; puis, arrivée à une pente plus rapide, galoppait en riant sur un fond de sable fin couvert de petits cailloux blancs, formant ça et là de petites cascades, où venaient boire les oiseaux du bocage, les ailes frémissantes et étendues sur l'écume rafraîchissante. Sous les arbres, de vertes pelouses, des gazons fleuris entretenus avec soin, invitaient au silence, à la contemplation ou à la rêverie.

Cet endroit paraissait bien beau, bien frais, bien délicieux pour des religieuses dont la vie était, disait-on, si austère ! Soyez tranquille, cette allée et ce bosquet étaient réservés aux novices, pour les heures de récréation ou les jours de congé.

Il était six heures du soir ; les grandes ombres des pins enveloppaient

le bocage dans une demie obscurité. Au pied d'un arbre, sur l'herbe fraîche, était assise une jeune fille, belle et blonde ; elle tenait à la main une rose qu'elle effeuillait d'un air distrait, jetant les pétales détachées dans l'onde du ruisseau.

Quelle est donc cette étrangère ? elle n'a pas le costume des religieuses, pas même celui des novices. Ses vêtements sont plutôt ceux du monde que ceux d'une maison du Seigneur ; ses cheveux en boucles retombent sur ses épaules, une fleur solitaire est attachée à son corsage, ses petits pieds sont chaussés de souliers de cuir verni. Cependant elle paraît triste, son regard mélancolique suit les feuilles de sa rose qu'emporte le courant, pour aller bientôt s'engloutir dans le gouffre du torrent qui mugit au pied de la montagne. A-t-elle un regret, ou pense-t-elle à la nuit du tombeau dans laquelle doit s'ensevelir pour toujours son existence de jeune fille ? Encore une heure, une seule heure de vie dans le monde ! il est six heures, à sept heures les portes de la vie doivent se fermer sur sa jeunesse pour l'enfoncer dans les rigueurs du cloître. Cette jeune fille, c'est une novice au dernier jour de sa probation ; ce jour, pour la dernière fois elle revêt les parures du siècle, pour ne plus les revoir jamais. Ce dernier jour est pour elle comme un jour de fête ; c'est pourquoi elle n'a pas suivi ses compagnes, quand la cloche a sonné six heures ; il lui est permis de donner la dernière heure au plaisir, si elle le veut ; à la solitude si elle le préfère ; à la rêverie et à la réflexion, si elle s'y sent entraînée. Toute la journée jusqu'à sept heures, il lui est permis de recevoir, au parloir, les visites que ses parents ou ses amis désirent lui faire, pendant qu'elle est encore de ce monde. Mais à sept heures, elle mourra pour le monde et ne vivra plus que pour Dieu !

Ne lui reprochons pas cette journée de liberté ; elle n'a pas bien longtemps à en jouir. Elle, pauvre étrangère, nul parent n'est venu lui faire visite ; pas un ami n'est venu lui dire adieu, ou lui souhaiter un bon voyage dans le long pèlerinage qu'elle entreprend si jeune, pour se rendre au calvaire, où mourut par amour pour l'humanité notre Sauveur Jésus-Christ.

Quand elle eut effeuillé sa rose, elle demeura quelques instants pensive ; puis elle tira de la poche de sa robe un petit cahier recouvert en maroquin rouge. C'était son journal. Elle le regarda d'un air plein de mélancolie, laissa échapper un soupir, puis, l'ouvrant, elle en détacha un feuillet, le déchira sans le lire et en jeta les morceaux dans l'onde fugitive. Elle en déchira ainsi plusieurs feuillets, puis elle suivit des yeux ces petits morceaux de papier qui, doucement entraînés, semblaient, sous l'impulsion du courant qui les agitait, saluer la jeune fille et lui dire un dernier, un éternel adieu. Elle laissa échapper encore un soupir ; sa main cessa d'arracher les feuillets ; elle resta immobile, la vue fixée sur son petit cahier ; les larmes qui voilaient ses paupières, l'empêchaient de voir, mais pourtant elle lisait ; était-ce de ce souvenir, était-ce avec les yeux de l'âme ?

Peut-être est-ce une indiscrétion que de jeter un regard sur ces pensées intimes, sur ces secrets du cœur de la sainte enfant qui, en ce moment, les ignorait peut-être elle-même, ou du moins cherchait à les oublier en en détruisant ces feuillets, muets dépositaires.

« ... Oh ! mon Dieu, avait-elle écrit, vous savez avec quelle soumission j'ai fait le sacrifice de ma vie ; et si vous permettez que je garde au fond de mon cœur un amour si profond, que ni le temps, ni les larmes, ni la

prière, ni le jeûne n'ont pu effacer, pour celui qui sauva mes jours, c'est que cet amour ne vous est pas désagréable... Oh ! Antonio, comme je t'ai aimé, comme je t'aime encore, comme je t'aimerai toujours ! Je n'espère plus te voir ; bientôt je ne serai plus de ce monde. Je ne sais si tu vis encore ; depuis deux ans je n'ai pas eu de nouvelles de ma famille. Mon père même ne m'a pas écrit depuis deux ans que j'ai reçu sa dernière lettre. Il m'écrivait que mon Antonio avait été réhabilité parmi les grands de l'Espagne, auxquels il appartenait par son rang et sa fortune. J'ai eu alors un doux espoir de le revoir, mais je ne l'ai point revu. Peut-être m'a-t-il oublié... Oh ! mon Dieu, peut-être en aime-t-il une autre ! Qu'est-ce que je dis ? ma raison s'égare : pourquoi ne pourrait-il pas en aimer une autre ? Dois-je être égoïste ? Ce n'est pas pour moi que je l'aime, c'est pour lui, lui mon sauveur. N'est-ce pas parce que je l'aime pour lui seul, que je veux faire abnégation de tout au monde pour pouvoir prier pour lui, et offrir au ciel le sacrifice de ma jeunesse et de ma vie pour son bonheur éternel » ?...

Ces feuillets, elle les déchira comme les autres, et quand elle les eut tous détruits et jetés à l'eau, elle se mit à pleurer.

En ce moment, elle entendit la cloche du couvent sonner. Quoi ! dit-elle, déjà sept heures ! Elle prit la fleur attachée à son corsage, la porta à ses lèvres, puis la déposa au pied de l'arbre et se leva pour regagner le couvent à pas lents. — Oh ! mon Dieu, se disait-elle, mon sacrifice est fait ; si je ne l'aimais pas je n'aurais pas de mérite à abandonner le monde, ce monde qui m'abandonne : pas une amie, pas un parent n'est venu me voir aujourd'hui. Mon père, oh ! mon père, vous aussi vous m'avez abandonnée, et pourtant je vous ai écrit pour vous annoncer le jour de ma profession et vous prier de venir. Toute la journée je vous ai attendu, à chaque instant j'espérais être appelée au parloir. Mais il est sept heures ! Quand vous-même viendriez, il est maintenant trop tard. Je marche vers le couvent ; quelques pas encore, et j'entrerai dans ma tombe ; quelques instants de plus, et je serai morte, morte pour lui, pour vous, pour tout le monde ! Que la sainte volonté de Dieu soit faite ! Ainsi soit-il.

L'atmosphère était lourd, de gros nuages sombres couvraient le ciel. Dans les montagnes du Tyrol un orage ne met pas de temps à se former ; et le tonnerre, répercuté par l'écho des montagnes, est quelquefois terrifiant. Elle hâta le pas, bientôt elle vit accourir au-devant d'elle une des novices.

« — Venez vite, lui dit celle-ci aussitôt qu'elle fut à la portée de la voix ; quelqu'un vous demande au parloir.

— Au parloir ! mais il est sept heures sonnées !

— Pas encore ; ce n'est que la demie de six que vous avez dû entendre. Mais venez vite, il n'y a plus qu'un quart d'heure.

— Mon père ! pensa-t-elle et se parlant tout haut à elle-même.

— Non, répondit la novice ; mais quelqu'un qui dit venir de sa part.

Et toutes deux hâtèrent le pas. Arrivées au couvent, la prieure, vieille religieuse à la figure sévère, fit signe à la novice de s'éloigner, et s'adressant à celle que l'on faisait demander au parloir, lui dit :

» — Le quart d'heure est sonné, vous savez qu'il ne vous est plus permis d'aller au parloir ; vous n'appartenez plus au monde depuis la demie de six ; jusqu'à sept heures, cependant, vous pouvez, en ma compagnie,

voir et parler encore aux personnes du dehors, à travers la grille du guichet, pourvu que ce soit pour affaire indispensable. Si vous le désirez, j'irai parler à cette personne pour vous, afin que vous ne soyez pas distraite des pensées qui doivent vous occuper exclusivement pour vous préparer à l'heure qui approche.

— Ma mère, c'est quelqu'un qui vient au nom de mon père !

— C'est bien ! vous pouvez venir, la règle le permet.

Dans le parloir, un cavalier couvert de poussière, marchait avec impatience, faisant retentir sur les dalles de la salle ses éperons ensanglantés. Il regardait à sa montre, puis à la porte en chêne, forte, épaisse, noire, qui communiquait avec l'intérieur du monastère. Il entendit des pas dans le corridor ; il s'approcha en tremblant malgré lui sous le poids de son émotion, il ôta son chapeau et essuya de son mouchoir blanc la sueur qui ruisselait sur son visage.

En ce moment au lieu de la porte qu'il s'attendait à voir ouvrir, une plaque de fer coula entre deux rainures verticales et lui laissa voir, à travers la grille du guichet, à quelques pas en arrière, une religieuse grande, grave, sèche, tenant une jeune fille par la main. C'était elle ! Toutes deux tenaient la vue baissée.

» — Sara ! cria-t-il en espagnol d'une voix presque suffoquée par l'émotion, enfin je vous retrouve !

A ce son de voix trop bien connu, une pâleur subite envahit les traits de la jeune novice, un frisson courut dans ses veines, puis s'élançant, les bras tendus, vers la grille, elle s'écria : « Antonio » !

La prieure, étonnée, la saisit par sa robe et lui dit : — Mais que fais-tu donc là, mon enfant ?

Revenue de son trouble, et, son agitation un peu calmée, elle répondit :

» —C'est mon frère.

— Tu n'as plus de frère maintenant !

— Mon frère en Jésus-Christ, ma mère !... ne puis-je lui parler ?

— Sans doute, mon enfant ; mais avec calme, parler de manière à ce que je vous comprenne.

— Il ne parle pas l'allemand, ma mère ; je vous traduirai ce qu'il dira.

Puis se tournant vers le visiteur, elle fit un violent effort et ayant réussi à surmonter son émotion, elle lui dit : — Ma mère ne comprend pas l'anglais, je dois lui traduire ce que vous me direz en cette langue.

— Sara ! oh ! Sara ! comme je vous retrouve après cinq ans d'absence ! Quelle froideur !

— Monsieur, reprit-elle, je ne sais ce que vous voulez dire ; apprenez que je n'appartiens plus au monde. Pourquoi êtes-vous venu me demander à me voir en ce lieu, où tout appartient au Seigneur !

— Vous voulez renoncer au monde, je le sais ; mais je sais aussi que vous n'avez pas encore prononcé vos vœux, que ce n'est que demain à huit heures que le sacrifice sera consommé ; et c'était pour vous voir, pour vous parler avant que cette heure fatale ne fut arrivée, pour vous dire que depuis deux ans je vous cherche partout. J'ai visité tous les couvents de votre patrie, de la France, de l'Espagne ; vous demandant à toutes les portes des monastères, et ne vous trouvant pas. Ah ! Sara, ayez pitié de moi !

— Pourquoi me cherchiez-vous, monsieur ?

— Pour vous demander pardon, comme je l'ai obtenu de votre père ; pour vous supplier de ne pas me conserver de haine ou de mépris ; pour que vous me disiez de votre bouche que vous ne me maudissez pas.

— Est-ce que Jésus-Christ n'a pas pardonné à ses persécuteurs ?

— Vous me pardonnez donc ?

— Jésus-Christ n'a-t-il pas prié son Père de leur faire grâce en sa faveur, parce qu'ils ne savaient ce qu'ils faisaient.

— Oh ! si tu savais, reprit Cabrera, avec éclat dans sa voix, ne pouvant plus réprimer l'exaltation de sa parole, les jours d'angoisses que j'ai passés ; si tu savais les nuits d'insomnie pendant lesquelles l'horreur de mon crime me torturait, tu me pardonnerais à cause de tant de douleurs, et non pas seulement par devoir de religion ; mon crime, c'était parce que je t'avais trop aimé. Pour toi, j'ai renoncé à ma vie de corsaire, qui me faisait horreur ; je voulais te le dire.

— Je l'ai su.

— Pour toi, j'ai obtenu mon pardon.

— Je le sais ;... mais pourquoi me dire tout cela ? continua-t-elle d'une voix faible et émue.

— Pour toi, j'ai obtenu que l'on revisât en Espagne un jugement injuste qui m'avait lancé dans une carrière criminelle. J'ai été réintégré dans ma fortune et dans le rang de mes pères, savais-tu cela ?

— Que te dit-il, mon enfant ? demanda la prieure qui se tenait, droite et immobile, un peu de côté.

— Il me parle de mon père, ma mère.

La religieuse lui fit signe de continuer.

» — Sais-tu pourquoi encore je t'ai cherchée partout ? C'était pour t'offrir et ce rang et cette fortune en expiation de ma faute. Je t'aime ! Ah ! je t'aime. Ce n'est plus Cabrera, c'est le comte de Miolis qui demande ta main.

Pendant qu'il disait ces paroles, dont le ton ne permettait pas à Sara de douter de la vérité, elle sentit tout son sang refluer vers son cœur ; puis par un suprême effort elle se jeta dans les bras de la prieure, et lui dit :

» — Ma mère, je vous ai menti ! cet homme n'est pas mon frère, c'est mon fiancé ! il ne me parlait pas de mon père, il me parlait d'amour.

— Je le savais, mon enfant, répondit tranquillement la religieuse ; je comprends l'anglais ; mais je voulais t'éprouver, et voir si Dieu parlerait à ton cœur, plus fort que l'amour humain. Tiens, écoute, continua-t-elle en élévant un doigt.

En ce moment un éclair immense éclaira vivement l'intérieur du parloir et du corridor, et un coup de tonnerre ébranla les murs du monastère.

» — C'est la voix de Dieu, mon enfant, dit la religieuse.

— Je le sais, ma mère. Dieu aussi me dit d'aimer cet homme et je l'aime ! mais je ne puis le lui dire. La règle de ce couvent est inexorable !... je ne saurais m'y soustraire, quand je le voudrais !... mon père seul pourrait m'y autoriser, et je ne le verrai jamais.

L'horloge du couvent se mit à sonner les premiers coups de sept heures. Elle tressaillit, et s'arrachant des bras de la prieure elle fit un pas vers la grille.

» — Comte de Miolis, dit-elle avec exaltation, il est trop tard !... tout

est fini, entendez-vous sonner ? Adieu ! adieu, je vous aime... Au revoir, dans le ciel » !

Cet effort était trop fort pour la pauvre enfant ; elle n'avait pu parler qu'avec des sanglots dans la voix, et elle tomba sans connaissance au moment où la plaque de fer, mue par un ressort caché, fermait le guichet.

Le comte de Miolis connaissait trop bien l'inutilité de rester au couvent pour y tenter des efforts inutiles ; il sortit, remonta à cheval et se rendit à l'auberge où devait arriver la diligence.

Quand M. Thornbull descendit, il était près de minuit ; le comte de Miolis l'attendait, il l'invita à passer dans une salle voisine. Après s'être fait connaître il lui raconta tout ce qui était arrivé au monastère et l'aveu que Sara lui avait fait de son amour. Le comte réitéra son offre de prendre Sara pour épouse, si le père voulait bien y donner son consentement.

Les offres furent acceptées. Il fut convenu que M. Thornbull ferait les démarches nécessaires pour obtenir la sortie de sa fille ; ce qui ne fut pas fort difficile, la jeune novice n'ayant point encore prononcé ses vœux.

Deux mois après, elle était devenue la femme du comte de Miolis.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

Chapitres		Pages
I	— Le testament	11
II	— Le « Zéphyr »	16
III	— Le rendez-vous des pirates	24
IV	— Le docteur Léon Rivard	30
V	— Une scène à bord	36
VI	— La chasse	41
VII	— L'abordage	48
VIII	— La revue des troupes	60
IX	— L'habitation des champs	65
X	— Le complot avance	69
XI	— L'hospice des aliénés	75
XII	— Le tuteur	82
XIII	— Le rapport du coronaire	88
XIV	— Découvertes importantes	95
XV	— Le cachot	101
XVI	— La délivrance	108
XVII	— Les funérailles	121
XVIII	— Le devoir l'emporte sur les objections	123
XIX	— Dame veuve Regnaud	131
XX	— Dix heures du soir	136
XXI	— Retour à la vie active	139
XXII	— Un cocher improvisé	147
XXIII	— Exaltation ; orgie ; inquiétudes	151
XXIV	— Les prisonniers	155
XXV	— La cour des preuves	160
XXVI	— L'exécuteur testamentaire	170
XXVII	— Fragments du mémoire de M. Meunier	179
XXVIII	— Cabrera	192
XXIX	— La poursuite	207
XXX	— La révolte des esclaves	216
XXXI	— Plan d'émancipation	224
XXXII	— Nolle prosequi	228
XXXIII	— L'époque du rachat	233
XXXIV	— Du sud au nord	242
XXXV	— Une nuit orageuse	247
XXXVI	— Les deux sœurs	257
XXXVII	— Le bal du gouverneur	263
XXXVIII	— Sollicitudes d'une mère	269
XXXIX	— Vendeur de plomb	275
XL	— De Sorel à St-Denis	282
XLI	— Après la bataille	292
XLII	— Le colporteur	298
XLIII	— Henriette	306
XLIV	— Fourberie punie	312
XLV	— Sortie des chefs patriotes	323
XLVI	— Tribulations de M. Édouard	327
XLVII	— Sur la montagne	332
XLVIII	— Un incident sans suite	340
XLIX	— Renseignements	346
L	— Le titre du roman s'explique	349
	Epilogue	354

PRINTED IN BELGIUM

PS
9403
O8U6
1913

Boucherville, Georges Bougher de
Une de perdue

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 15 05 20 01 004 0